BnF Gallica

Le Pays des Alaouites, thèse principale... présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris / par Jacques [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Weulersse, Jacques (1905-1946). Auteur du texte. Le Pays des Alaouites, thèse principale... présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris / par Jacques Weulersse,.... 1940.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

devient $0^2 a$

INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS

LE PAYS DES ALAOUITES

PAR

JACQUES WEULERSSE

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE,
ANCIEN PENSIONNAIRE DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS,
AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ,
DOCTEUR ÈS LETTRES.

I

Le tome II est constitué par un album de 105 planches (233 photos).

TOURS
ARRAULT & Cie, MAITRES IMPRIMEURS
—
1940

LE PAYS
DES ALAOUITES

LE PAYS
DES ALAOUITES

4° O² a
635
(3)

DL 0152 24-1-41 A

DES ALPAGUITES

LE PAYS

INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS

LE PAYS DES ALAOUITES

PAR

JACQUES WEULERSSE

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE,
ANCIEN PENSIONNAIRE DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS,
AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ,
DOCTEUR ÈS LETTRES.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
RF
IMPRIMÉS

I

Le tome II est constitué par un album de 105 planches (233 photos).

TOURS
ARRAULT & Cie, MAITRES IMPRIMEURS

1940

DES ALLAGOULES
AU BRAS

CE LIVRE EST DÉDIÉ A LA MÉMOIRE DE MA MÈRE

AVANT-PROPOS

Ce que nous avons tenté dans cet ouvrage est un essai d'interprétation géographique d'un pays du Proche-Orient. Un pareil dessein n'allait pas sans difficultés : le Levant est souvent considéré comme un domaine plus historique que géographique, c'est-à-dire comme une terre plus soumise aux servitudes du passé qu'à celles du sol. Il y a dans cette assertion une part de vérité. D'autres contrées sans doute peuvent avoir vécu une aussi prestigieuse histoire, mais dans nulle autre cette dernière ne pèse d'un pareil poids : nulle part ailleurs hier n'écrase autant aujourd'hui.

Cette disproportion entre ce qui fut et ce qui est explique le singulier déséquilibre de nos connaissances sur ces régions ; la Syrie est un pays à la fois très connu et très ignoré ; l'éclat du passé a fait négliger le présent. Comment d'ailleurs en serait-il autrement, puisque nous sommes ici aux sources mêmes de notre culture? Antioche et Jérusalem, Tyr et Sidon sont spirituellement nôtres, presque autant que Chartres, Nîmes ou Marseille. L'Oronte et le Jourdain sont des fleuves de notre histoire au même titre que le Rhône ou la Seine. Mais en revanche quelle ignorance de la vie actuelle! Les noms de Byblos, d'Apamée sur l'Oronte et de Laodicée sur Mer chantent en toutes les mémoires, mais qui connaît leurs humbles descendantes, Djebaïl, Qalaat el Moudiq, Lattaquié?

Cette primauté de l'histoire, nous ne songeons pas à la contester : bien au contraire, car c'est ce halo de passé enveloppant toutes choses et les résonances mystérieuses qu'elles éveillent, qui donnent à toute étude sur le Proche-Orient sa tonalité spécifique et sa saveur originale.

Mais nous pensons que la géographie peut avoir aussi sa part jusqu'à présent sacrifiée. On parle trop souvent de l'Orient Antique et Médiéval comme d'un lieu théorique et abstrait; on en fait une sorte de décor impersonnel, tel que celui d'une tragédie classique, un décor neutre, aux nobles tentures intellectuelles, uniquement dressé pour voir se dérouler sur ses planches la procession majestueuse des civilisations. Mais le Proche-Orient n'a rien d'un décor; c'est un pays rude et heurté, accumulant sur un faible espace tous les contrastes de relief et de climat; un pays d'oasis bienheureuses, mais aussi de roches stériles et de marais fiévreux, et qui s'est imposé aux civilisations de jadis comme à celle d'aujourd'hui. Il ne faut

donc point le considérer comme un spectateur et un témoin de l'histoire, mais aussi et plutôt comme un de ses acteurs permanents. Comment comprendre la Phénicie, si l'on n'a pas erré sur l'ilôt de Rouad, maigre échine de grès émergeant à peine des flots? Comment imaginer les Croisades, si l'on n'a pas dans le souvenir la silhouette solitaire du Krak sur son éperon de basalte chauve ?

On peut même aller plus loin : dans cet étrange pays, en effet, il semble que races et sociétés aient été comme envoûtées par l'histoire; elles ont si bien reçu sa marque, qu'elles ne peuvent être que ce qu'elles furent. Pour nous, Occidentaux, le Levant s'offre ainsi comme un palais de la Belle au Bois Dormant où nous retrouvons vivants les témoins d'époques disparues. En ce sens on peut dire que les véritables archives du Proche-Orient sont géographiques : toutes les sciences du passé peuvent venir y puiser. Si donc nous avons eu largement recours à l'histoire pour expliquer la géographie, c'est dans l'espoir qu'à son tour celle-ci éclaire celle-là.

Pour un travail de cet ordre, il importait de choisir avec soin la région à étudier : il fallait qu'elle fût, à la fois, assez ouverte à la pénétration occidentale pour qu'on pût y disposer du minimum de documentation scientifique indispensable; et cependant qu'elle fût demeurée assez à l'écart pour avoir conservé toute sa fraîcheur d'archaïsme. C'est la réunion de ces deux qualités contradictoires qui nous attira en Pays Alaouite et qui nous y fixa.

A la fois un et divers, celui-ci offrait en outre toute la variété souhaitable; les quatre aspects essentiels de la Syrie s'y trouvent représentés : la vie maritime et les plaines méditerranéennes, la montagne-refuge et les contrées steppiques de l'intérieur. Sur ses lisières orientales la vie nomade même y fait son apparition, si bien qu'à certains égards le Pays Alaouite peut apparaître comme un raccourci symbolique de tout le Levant Méditerranéen.

C'est dans cet esprit d'ailleurs que nous l'avons traité : quelle que soit la partialité que nous avouons pour un pays qui nous retint longtemps, nous ne nous faisons pas d'illusions sur son importance intrinsèque à l'échelle du monde ou même de la Méditerranée. Mais nous pensons que c'est justement par des études de détail, ainsi volontairement circonscrites, que l'on peut le plus sûrement dégager les traits originaux de toute une civilisation.

Quant au plan que nous avons adopté, il découle naturellement du but fixé et du pays choisi ; l'essentiel de l'ouvrage consiste en la description et l'interprétation des quatre visages types du Pays Alaouite : c'est l'objet du Livre II. *Mais pour une région aussi complexe, aussi particulière et aussi éloignée de nous à tous égards, il était impossible de jeter le lecteur sans préparation dans l'analyse régionale. Une ample introduction était indispensable : c'est elle qui constitue le* Livre I *où le Pays Alaouite est replacé successivement dans son cadre physique et ethnique, historique et politique.*

Traitant d'une contrée à la fois lointaine et peu connue, l'illustration graphique était ici plus que jamais nécessaire. Nous avons donc multiplié les croquis, de telle

façon que tout nom cité dans le texte s'y retrouvât aisément, et que l'ouvrage pût se lire sans le secours d'atlas ou de cartes difficiles à acquérir. Quant à la documentation photographique, presque tout entière originale, nous avons préféré la réunir en un album à part pour en faciliter la consultation.

Travaillant sur un pays de langue arabe, nous ne pouvions éviter le problème de la transcription de celle-ci. N'étant point arabisant, nous ne pouvions avoir la prétention d'établir pour notre usage personnel un système de transcription à la fois pratique et cohérent. Nous nous sommes donc arrêté à un moyen terme. Pour tous les noms propres géographiques, nous avons adopté l'orthographe courante des cartes officielles en rectifiant seulement les erreurs manifestes. Pour les noms communs, au contraire, au moins lorsque nous les citons pour la première fois, nous nous sommes efforcé d'en donner une transcription aussi exacte que possible grâce à un nombre de signes diacritiques restreint, mais suffisant néanmoins pour que quiconque puisse y retrouver le terme arabe sans erreur ni difficulté. C'est M. Sauvaget qui a bien voulu établir pour nous ce système abrégé que l'on trouvera à la fin de cet avant-propos.

En terminant, ce nous est un agréable devoir que de remercier tous ceux qui nous ont aidé dans ce travail et en premier lieu les deux directeurs qui se sont succédé à l'Institut français de Damas, M. Montagne et M. Seyrig, sans l'appui desquels cet ouvrage n'aurait pu être ni préparé ni publié. Nous devons également signaler tout ce dont nous sommes redevable au professeur Massignon qui a bien voulu s'intéresser dès le début à nos projets et à M. Sauvaget aujourd'hui professeur à l'École des Hautes Études, qui fut notre initiateur aux problèmes de l'Islam et du Levant et dont l'aide amicale seule nous a permis d'entreprendre et de mener à bonne fin un pareil travail.

Nous ne saurions aussi sans ingratitude passer sous silence les noms de M. Laoust, secrétaire général de l'Institut de Damas, de M. Gaulmier, inspecteur de l'Enseignement français à Alep, de M. Dubertret, chef du Service géologique du Haut Commissariat, du capitaine Gave, des Services spéciaux de l'Armée du Levant, grâce à l'autorité de qui nous avons pu parcourir à loisir les contrées les plus sauvages du Djebel Alaouite, et de M. Sadik Tawil, armateur à Lattaquié, qui nous ouvrit le monde de la mer.

Cette liste devrait être beaucoup plus longue ; pour être équitable elle devrait comprendre tous ceux qui nous ont aidé au cours de nos six années de voyages et d'études dans le Proche-Orient et cela dans tous les milieux, français, libanais et syriens. Mais ce serait abuser de la patience du lecteur. Qu'ils nous excusent donc de ne les point citer et qu'ils trouvent ici l'expression collective de nos remerciements.

Enfin nous ne saurions mieux achever cet avant-propos qu'en rendant hommage aux deux maîtres qui nous ont formé à la recherche et au travail scientifique, le professeur Demangeon et le professeur de Martonne. Ce qu'il peut y avoir de bien dans cet ouvrage leur appartient.

MODE DE TRANSCRIPTION

Nous ne donnons ici que les lettres arabes n'ayant point d'équivalent direct en français.

ج — j	ط — ṭ
ح — ḥ	ع — ʾ
خ — kh	غ — gh
ش — ch	ق — q
ص — ṣ	و — ou
ض — ḍ	ي — y

Les cartes et graphiques ont été établis par les soins de la Société Française de Cartographie.

Les dessins au trait sont dus pour la plupart à Mme Letizia Landry.

LIVRE I

SITUATION ET LIMITES

Terre à la fois méditerranéenne et asiatique, le Pays des Alaouites appartient au vaste ensemble géographique qui porte sur les atlas comme dans l'histoire le nom générique de Syrie. D'une façon plus précise, il constitue l'un des fragments de la Syrie méditerranéenne, s'insérant le long des rives les plus orientales de la Méditerranée, entre le Liban au Sud et la région d'Antioche au Nord (fig. 1).

Sa longitude moyenne — 36° à 37° Est de Greenwich — est celle de toute la côte levantine; sa latitude — du 34e au 36e degré Nord — correspond à celle de Chypre, de la Crète et de la Tunisie méridionale. Son nom enfin lui vient de la population particulière qui l'habite et qui constitue l'une des sectes hétérodoxes de l'Islam.

Politiquement le pays que nous étudions correspond dans son ensemble à l'une des grandes circonscriptions administratives de l'actuelle république syrienne : le *mohafazat* (1) de Lattaquié. Mais l'apparition de cette formation politique comme ses limites sont en fait l'œuvre de la France. C'est en 1920, en effet, au moment même où s'installait le Mandat, que les autorités françaises décidèrent de remanier les cadres administratifs périmés de l'Empire ottoman. Détachant le Pays Alaouite des régions de l'intérieur, elles en firent un « Territoire autonome ». Depuis lors le pays a souvent changé de nom : *Territoire autonome*, puis *État des Alaouites*, puis *Gouvernement de Lattaquié* dans le cadre des États du Levant sous Mandat français, et enfin *Mohafazat de Lattaquié* dans le cadre de la République syrienne. Mais sous ces variations de dénomination, la structure politique réelle du pays est restée la même et ses frontières n'ont pour ainsi dire pas été modifiées (fig. 2).

Or celles-ci avaient été tracées en vue d'un but politique précis : celui de séparer les populations minoritaires alaouites des populations musulmanes sunnites et de créer un territoire aussi homogène que possible où les premières

(1) Pour la signification de ce terme, comme pour l'explication des lignes suivantes, voir *infra :* Le cadre actuel, p. 117.

deviendraient la majorité. Basées sur la répartition ethnographique, les frontières du pays sont donc avant tout des frontières humaines; mais, et c'est là le fait capital, celles-ci se trouvent également coïncider avec des limites topographiques et climatiques très nettes : le Pays des Alaouites n'est donc point une simple fantaisie d'ethnographe; ce n'est point une formation conventionnelle; c'est une unité naturelle physique et humaine, une réalité géographique vivante.

Les limites actuelles du mohafazat sont les suivantes : au Sud, elles passent dans la grande trouée de Homs-Tripoli qui sépare le massif libanais du massif alaouite; la frontière suit le lit de la principale rivière, le Nahr el Kebir Sud (1), de la Méditerranée aux plateaux de l'intérieur.

A travers ces derniers le tracé de détail apparaît plus arbitraire, étant donnée l'extrême intrication des villages alaouites et sunnites. Cependant dans l'ensemble toute la partie montagneuse et méditerranéenne relève du mohafazat, les plateaux steppiques de Homs et Hama restant à la Syrie. La ligne frontière suit donc une direction générale Sud-Nord, au pied des dernières collines d'abord, puis le long du fleuve Oronte (2), jusqu'en amont de Jisr ech Choghour.

Elle quitte alors le fleuve pour regagner à l'Ouest la Méditerranée; d'abord par le col de Bdama qui marque la fin du massif alaouite et où naît le Nahr el Kebir Nord, puis à travers une zone montagneuse au relief confus et difficile. Elle atteint enfin la mer au Sud du mont Cassius (3) (pl. 1). Le pays ainsi circonscrit forme un grand rectangle allongé le long de la Méditerranée. Ses voisins politiques sont la République libanaise au Sud, le Sandjak autonome d'Alexandrette (4) au Nord, les régions syriennes de Homs et Hama à l'Est.

Ces frontières politiques, nous les acceptons pour cadre de notre étude partout sauf en un point. Au Nord, en effet, la région qui s'étend entre le Cassius et le cours supérieur du Nahr el Kebir n'appartient plus géographiquement parlant au Pays Alaouite. Les deux circonscriptions qu'elle forme, Baer et Basît, n'ont été rattachées à Lattaquié que pour des raisons de commodité économique et administrative; car, par le sol, par la langue et par le peuplement elles relèvent naturellement de la région d'Antioche.

On entre, en effet, ici dans la zone des roches vertes inconnues partout ailleurs en Syrie et caractéristiques au contraire des régions tauriques; relief, modelé, régime des eaux, végétation, tout se transforme aussitôt (pl. 35-37).

(1) Les deux principaux cours d'eau de la région portent l'un et l'autre le nom de Nahr el Kebir, c'est-à-dire la « Grande Rivière ». Nous les distinguerons par leur qualificatif Nord ou Sud.

(2) En arabe, Nahr el Assi.

(3) Appelé aujourd'hui Djebel Akra, mais auquel nous conserverons, suivant la coutume, son nom antique.

(4) Devenu d'abord, depuis lors, une nouvelle entité politique indépendante, le *Hatay*, sous la double garantie de la Turquie et de la France; puis annexé à la Turquie dans sa presque totalité.

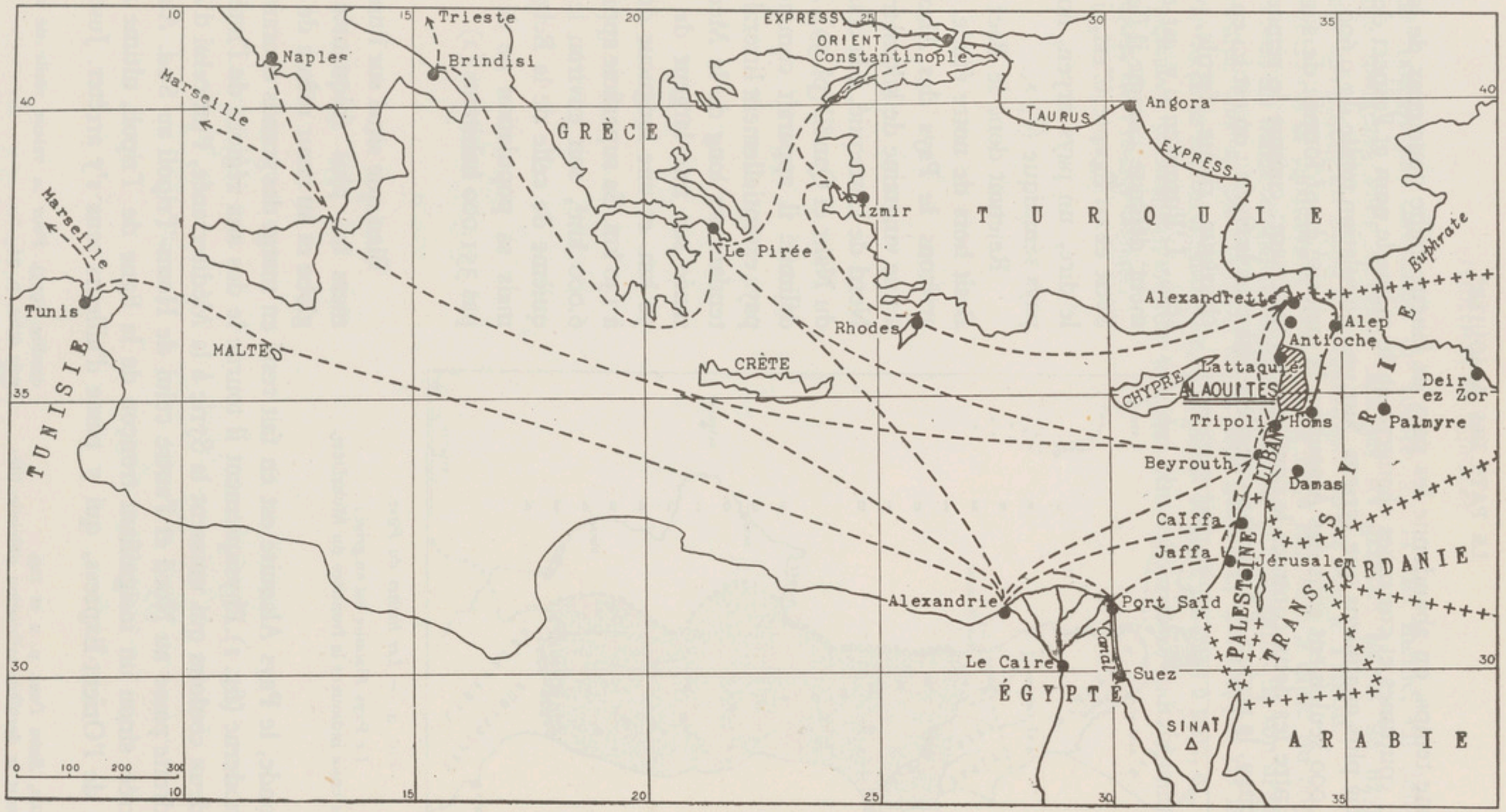

FIG. 1. — *Le Pays Alaouite dans le Bassin oriental de la Méditerranée.*

En même temps, on abandonne les pays de langue arabe pour ceux de langue turque : coutumes et costumes changent et de même le nom et l'aspect des villages déjà plus anatoliens que syriens. Sur une population totale de 9.600 habitants, 4.000 seulement sont des Alaouites, la majorité étant formée de sunnites turcs. Entre les deux contrées le contraste est saisissant; comme le remarquait déjà Renan, la région d'Antioche « ce n'est déjà plus la Syrie : on est ici en terre classique, riante, fertile, civilisée... L'Européen n'y est nullement dépaysé comme il l'est en Syrie et en Égypte. C'est, si j'ose le dire, un pays aryen, non un pays sémitique (1) ».

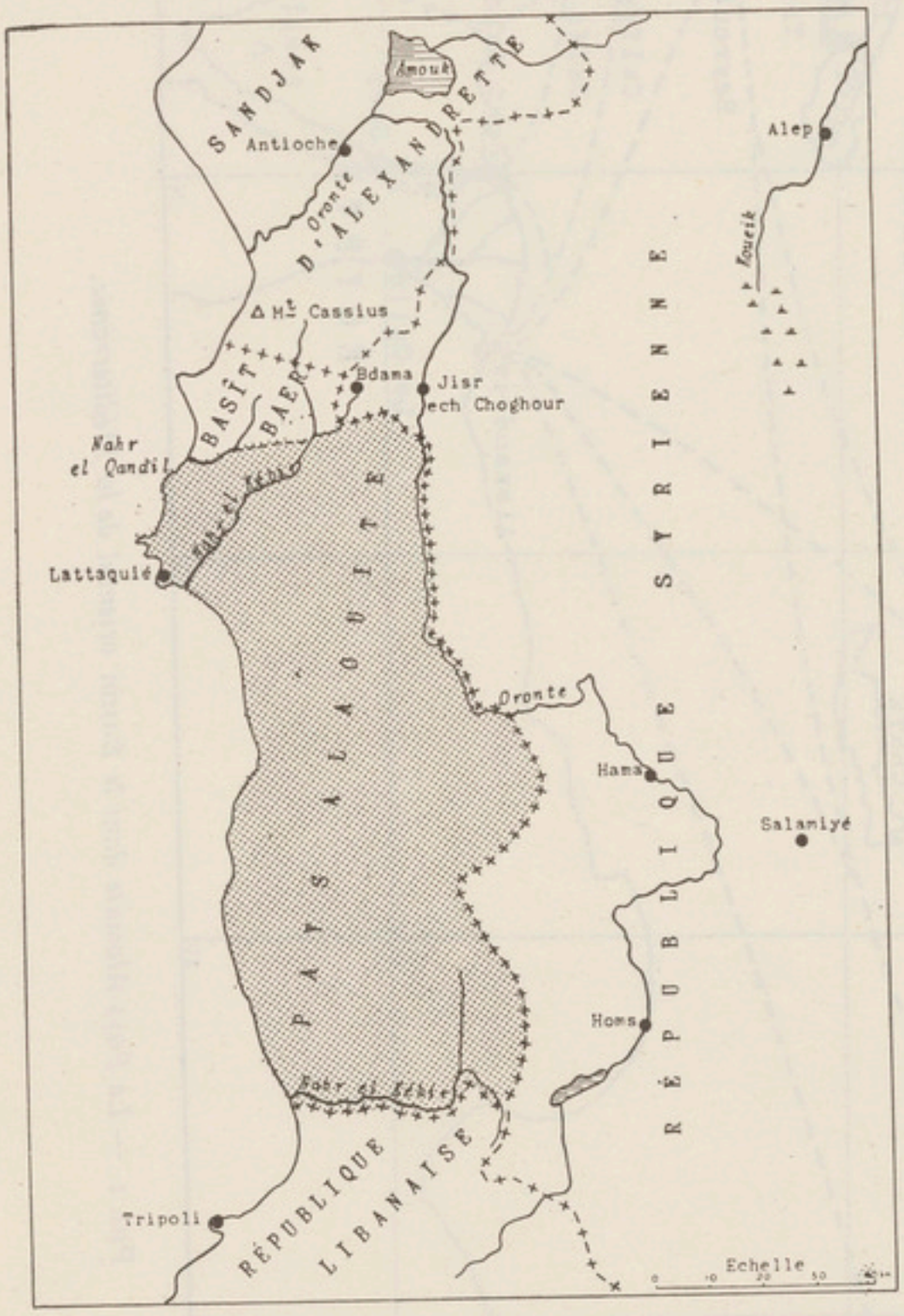

FIG. 2. — *Les limites du Pays.*
Le Pays Alaouite est en grisé ;
les croix indiquent la frontière du Mohafazat.

Rejetant donc le Baer et le Basît hors de notre étude, nous arrêtons le Pays des Alaouites à une vingtaine de kilomètres au Nord de Lattaquié, à la coupure du Nahr el Qandil (pl. 39). Ainsi délimité il apparaît comme un pays essentiellement littoral, s'étendant au long de la Méditerranée sur une largeur de 40 à 50 km. et une longueur de 110 à 130 km. Sa superficie approche 6.000 km², soit environ le cinquième de celle de la Belgique, mais sa population ne dépasse pas 351.000 habitants (2).

Bien que situé sur l'une des mers les plus fréquentées du globe et au cœur même de l'ancien monde, le Pays Alaouite est en fait resté en marge des grands courants de la vie moderne (fig. 1). Physiquement il tourne le dos aux régions de l'intérieur et des deux couloirs qui unissent la Syrie à la Méditerranée, l'un celui d'Alep-Alexandrette passe au Nord et l'autre celui de Homs-Tripoli au Sud. Aucune voie ferrée, sinon un insignifiant tronçon de la ligne de Tripoli, ultime ramification de l'Orient-Express, qui y passe d'ailleurs sans s'y arrêter. Jusqu'au

(1) RENAN, *Saint Paul*, p. 2 et 129.
(2) Suivant la dernière estimation officielle (décembre 1935). Pour la valeur réelle de celle-ci voir *infra*, p. 74.

Mandat français pas davantage de routes. Et la mer même, en dehors du cabotage indigène, était devenue déserte; les grandes lignes de navigation touchant seulement au Nord à Alexandrette ou au Sud à Tripoli.

Oublié de la civilisation moderne, le Pays Alaouite a donc pu conserver intacts tous les traits de son économie archaïque et cela explique son originalité. De quelque côté qu'on l'aborde, de la côte libanaise, des steppes de la Syrie centrale ou de la région d'Antioche, il apparaît comme un pays à part, et, malgré ses dimensions restreintes, comme une des plus vigoureuses individualités géographiques du Proche-Orient.

PREMIÈRE PARTIE

LE CADRE PHYSIQUE

CHAPITRE PREMIER

LE SOL

RELIEF ET STRUCTURE

Au point de vue du relief comme de la structure le Pays Alaouite fait partie de la longue suite de massifs qui bordent la Méditerranée orientale du Taurus au Sinaï. Ces différents massifs sont dus aux dislocations récentes qui ont morcelé le rebord de la plate-forme arabique. Et ces dislocations elles-mêmes relèvent d'un ensemble beaucoup plus vaste : par le fossé de la Mer Rouge, elles se relient aux effondrements de l'Abyssinie et aux grandes fractures de l'Afrique orientale, dessinant ainsi un des traits les plus accusés du visage du globe, se prolongeant sur près de 7.000 km. du Taurus au Zambèze.

Pour s'en tenir au Levant proprement dit, c'est-à-dire à la Syrie-Palestine, le système de dislocations s'y ordonne autour d'un fossé médian flanqué de part et d'autre de massifs surélevés, le tout s'alignant suivant une direction générale Nord-Sud. Tel est le schéma qu'offrent le Ghor et la Mer Morte encadrés entre les hautes terres de Judée et de Transjordanie. Par la vallée du Jourdain, puis par la plaine de la Beqaa entre Liban et Anti-Liban, le même type de structure se prolonge jusque dans la région alaouite où nous le retrouvons intact (fig. 5).

L'ossature du pays y est formée par un puissant massif s'étendant du Sud au Nord tout au long de la Méditerranée : c'est le massif Alaouite, appelé encore *Djebel Nosaïri* ou *Djebel Ansariyé* (1) (fig. 3). Il se présente comme un massif dissymétrique s'élevant doucement de l'Ouest vers l'Est. En son centre, il

1) Pour la signification de ces termes, voir *infra*, p. 52.

s'avance jusqu'à la mer, mais au Nord et au Sud il laisse entre elle et lui deux plaines assez vastes, le *Sahel de Lattaquié* et la *plaine d'Akkar*. La montée vers l'Est est plus ou moins rapide mais toujours continue et c'est sur la lisière orientale que se situent les plus hautes altitudes : le *Nebi Younès* (1.583 m.) est le point culminant du massif et de tout le pays. La ligne de crête apparaît continue sans sommets ni cols, et ne s'abaisse que lentement vers le Sud : elle se maintient au-dessus de 1.400 m. jusqu'à la latitude de Banyas et ce n'est qu'au Sud de Masyaf qu'elle descend au-dessous de 1.000 m.

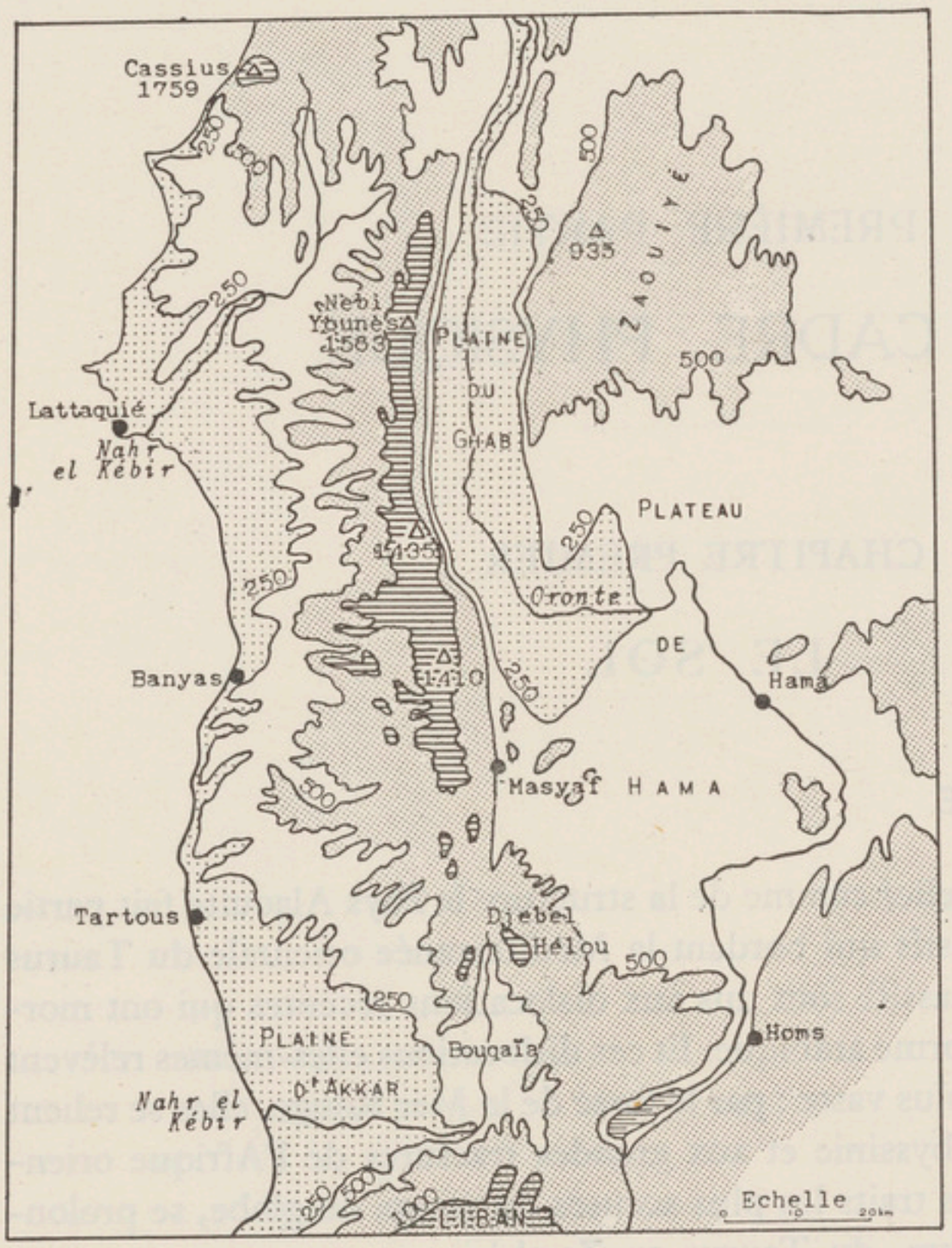

FIG. 3. — *Croquis hypsométrique.*

Vers l'Est au contraire la retombée du massif est d'une extraordinaire brusquerie ; quand, venant de la côte, on atteint la ligne de crête, c'est soudain et sans que rien le fasse pressentir, un véritable gouffre qui s'ouvre à vos pieds sur la *plaine du Ghab* où coule l'Oronte (pl. 171-174). Du Nebi Younès à celle-ci il n'y a pas moins de 1.400 m. de dénivellation et la chute est si verticale que c'est à peine si l'on peut deviner d'en haut les pentes inférieures. L'impression de surplomb est encore accrue par la platitude absolue du pays dominé, plaine marécageuse où s'étale le miroir terni des eaux mortes de l'Oronte. Et plus loin vers l'Est, rien non plus ne vient arrêter le regard : le rebord oriental du Ghab est encore à 700 m. au-dessous de la crête alaouite et, par delà, les steppes nues de la Syrie intérieure se déroulent monotones et plates, jusqu'aux premières ondulations du désert de Palmyrène noyées dans la brume de chaleur.

C'est un des plus grands paysages de Syrie, mais un paysage qui évoque des images familières : c'est la même impression que lorsqu'on découvre la Beqaa des cols du Liban ou le Ghor palestinien du sommet du mont des Oliviers. En effet, là comme ici, c'est la même structure : le Ghab n'est qu'un des éléments du long fossé tectonique qui marque la lisière occidentale de la plateforme arabique; le Djebel Alaouite est un horst comme le Liban et comme la Judée et son abrupt oriental une monumentale ligne de faille. De l'autre côté du fossé s'élève, parallèle, le *Djebel Zaouiyé*, contre-partie réduite du horst alaouite, sensiblement moins élevé (altitude maxima 935 m.), mais tout aussi escarpé sur son flanc de faille (fig. 4 et 5).

Cette structure classique en fossé ne se trouve que dans la région Nord; vers le Sud en effet la dépression du Ghab s'atténue puis disparaît : elle est remplacée par une région de collines basses autour de Masyaf, puis par un puissant massif basaltique, le *Djebel Helou*, qui flanque à l'Est le massif Alaouite

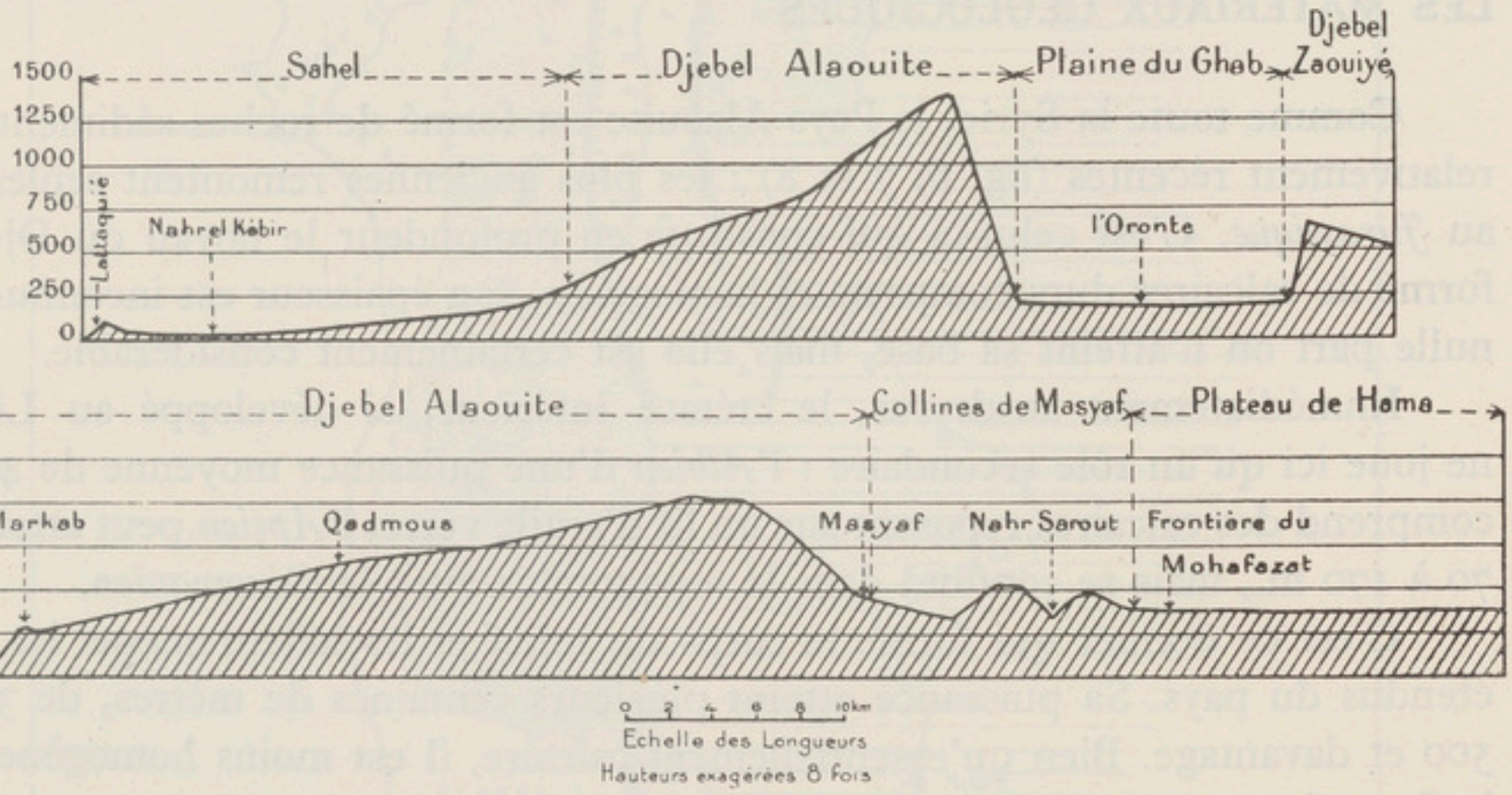

FIG. 4. — *Profils schématiques d'Ouest en Est.*
Au Nord à la latitude de Lattaquié; au Sud à celle de Masyaf.

et s'élève jusqu'à plus de 1.000 m. Ce n'est qu'à l'extrême Sud que réapparaît un témoin topographique de la zone effondrée, la petite plaine de la *Bouqaïa*, qui annonce déjà la Beqaa libanaise. Cet effacement de la fosse centrale va de pair avec la disparition du horst oriental : on ne trouve point au Sud l'équivalent du Djebel Zaouiyé; le horst alaouite y tombe plus ou moins directement sur les plateaux de Homs et de Hama (fig. 4).

Traversant tout le pays du Nord au Sud, celui-ci constitue donc l'élément fondamental de la structure du Pays Alaouite. Très large au Sud, il va en s'amincissant vers le Nord pour plonger et disparaître le long de la dépression que suit le Nahr el Kebir septentrional. Celle-ci marque une limite structurale dont

l'importance ne saurait être exagérée. Le Djebel Alaouite est en effet le dernier des grands horsts de la côte levantine; au delà c'est la zone des plissements tauriques qu'annonce la puissante chaîne de l'Amanus (fig. 5).

Le raccord entre la plate-forme arabique et la région plissée se fait par une région difficile et confuse où les deux structures s'entremêlent : la plaine de l'Amouk est l'ultime manifestation des effondrements syriens; à l'Est, elle est bordée par une série de petits massifs calcaires faillés (Djebel Simân, Djebel Baricha, etc.) qui la séparent du plateau d'Alep; à l'Ouest, c'est l'Amanus. Vers le Sud enfin, entre elle et le horst alaouite, ce sont les pays divers du Basît, du Baer et du Kosseir que domine le dôme hardi du Cassius (1.760 m.). Toutes régions qui s'opposent par leur complexité à la simplicité de lignes et de structure qui caractérise le Pays Alaouite.

LES MATÉRIAUX GÉOLOGIQUES

Comme toute la Syrie, le Pays Alaouite est formé de roches sédimentaires relativement récentes (fig. 6, 7 et 8) : les plus anciennes remontent seulement au *Jurassique*. C'est celui-ci qui constitue en profondeur le noyau du Djebel; formé de calcaires durs compacts et homogènes, son épaisseur est inconnue car nulle part on n'atteint sa base, mais elle est certainement considérable.

Immédiatement au-dessus, le crétacé inférieur, si développé au Liban, ne joue ici qu'un rôle secondaire : l'*Albien* d'une puissance moyenne de 40 m. comprend des calcaires reposant sur un lit d'argile verte; l'*Aptien* peut atteindre 70 à 170 m., mais se confond dans la topographie avec le *Cénomanien*.

C'est ce dernier qui forme le corps du relief et les affleurements les plus étendus du pays. Sa puissance atteint plusieurs centaines de mètres, de 350 à 500 et davantage. Bien qu'essentiellement calcaire, il est moins homogène que le Jurassique et comprend par bancs successifs des calcaires durs compacts et des calcaires marneux. Ses assises alternées, monotones et grisâtres, forment l'un des aspects caractéristiques du paysage alaouite (pl. 163). Le *Turonien* n'apparaît que pour mémoire : couche calcaire de quelques mètres à peine d'épaisseur.

A partir du Sénonien les formations géologiques deviennent de plus en plus limitées et capricieuses en leur extension et de plus en plus variables en leur facies. A cette époque, en effet, commence la surrection générale du pays qui s'accompagne de multiples mouvements positifs et négatifs. Le *Sénonien* est surtout développé dans la région Nord, mais on le retrouve aussi en témoin dans la partie méridionale. Son épaisseur est des plus variables, mais son facies demeure à peu près constant : c'est un calcaire crayeux d'une blancheur éblouissante et relativement tendre (pl. 2).

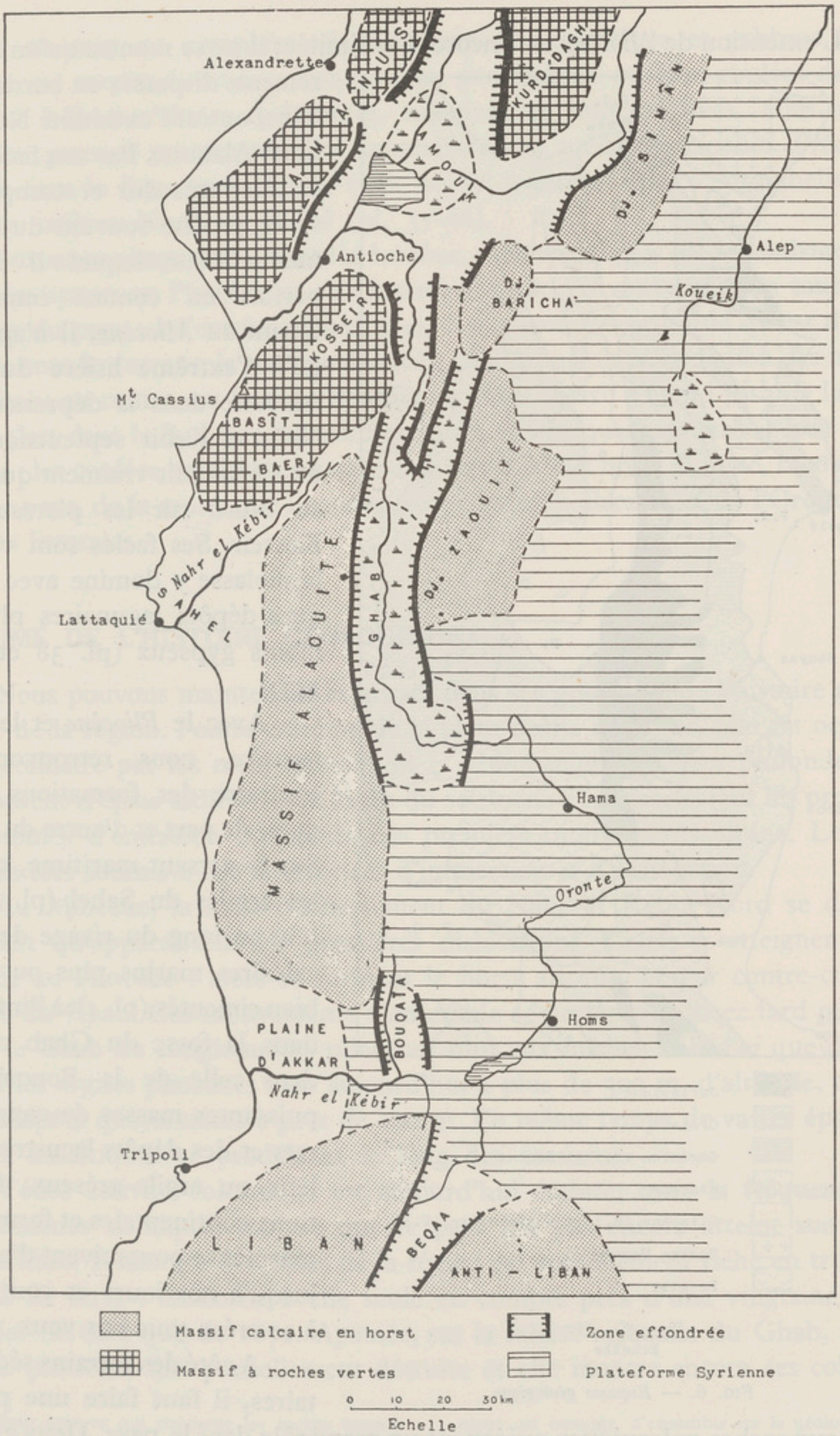

FIG. 5. — *Croquis structural d'ensemble.*

L'extension de l'*Éocène* est encore plus limitée; il ne se montre qu'en affleurements dispersés en bordure du Sahel ou sur l'extrémité Nord du horst Alaouite. Par son facies, un calcaire très dur et compact, il se rapproche souvent du Cénomanien sur lequel il repose parfois en contact immédiat. Quant au *Miocène*, il n'apparaît qu'à l'extrême lisière du Pays Alaouite dans la dépression du Nahr el Kebir septentrional; il ne s'épanouit vraiment que plus au Nord sur les plateaux du Kosseir. Ses facies sont variés ; la molasse y domine avec quelques dépôts lagunaires plus ou moins gypseux (pl. 38 et 146-147).

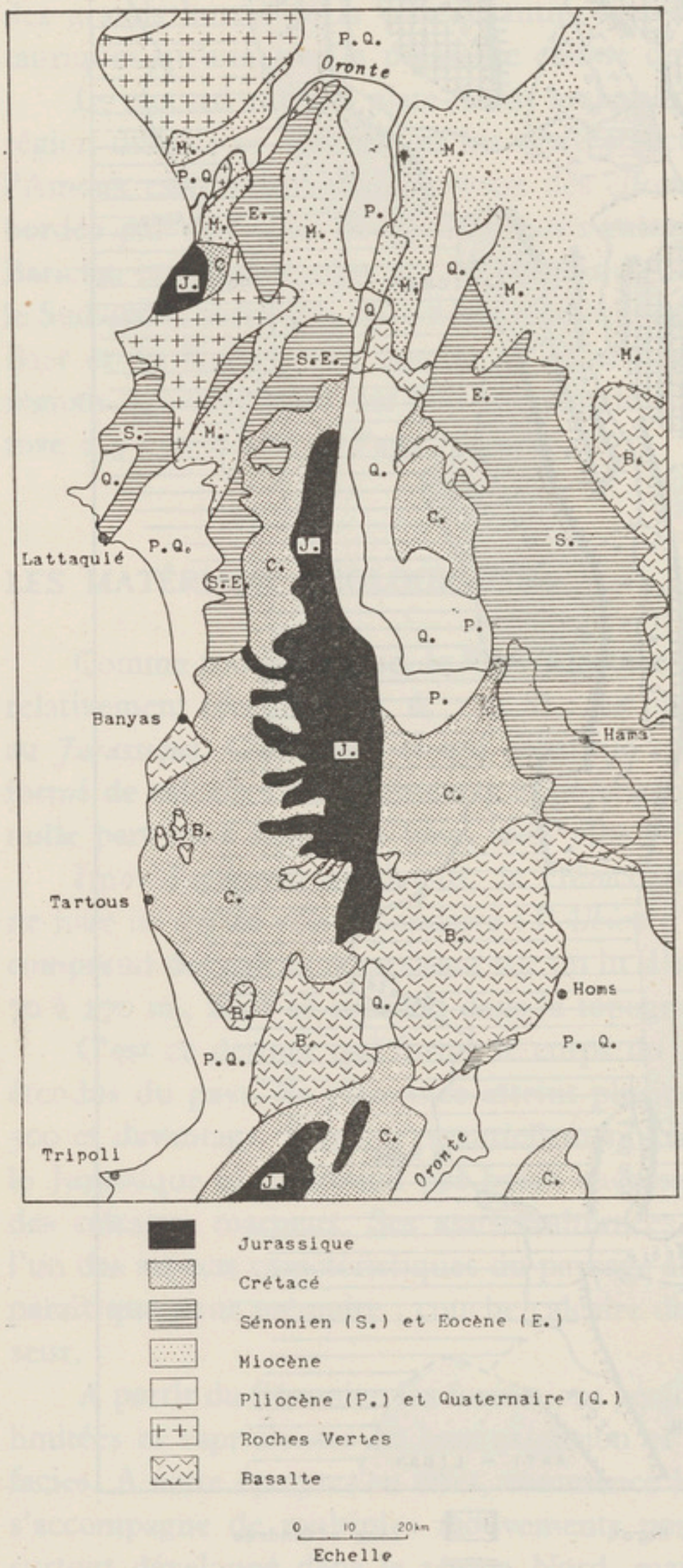

FIG. 6. — *Esquisse géologique.*

Avec le *Pliocène* et le *Quaternaire*, nous retrouvons au contraire des formations étendues, de part et d'autre du horst. Sur le versant maritime, ce sont les argiles du Sahel (pl. 42) et tout au long du rivage des grès calcaires marins plus ou moins bien cimentés (pl. 4); à l'intérieur dans la fosse du Ghab comme dans celle de la Bouqaïa, de puissantes masses de conglomérats et des dépôts lacustres argileux ou argilo-gréseux; formations continentales et formations marines se poursuivent d'ailleurs jusqu'à nos jours et continuent à se créer sous nos yeux.

A côté des terrains sédimentaires, il faut faire une place à part aux roches volcaniques qui jouent un grand rôle dans le pays. Deux groupes sont à considérer, les *roches vertes* et les *basaltes*. Les premières forment une

masse énorme et complexe où prédominent serpentines et gabbros. Leur origine est encore discutée : éruption en profondeur ou bien coulées de surface (1) ? Roches dures et sombres, massives et imperméables, elles impriment au paysage partout où elles apparaissent un accent particulier. Prédominantes dans le Baer et le Basît, elles ne se montrent qu'exceptionnellement sur les lisières Nord du Sahel (pl. 35-36).

Autrement importants sont les *basaltes*, caractéristiques du volcanisme proprement syrien au Pliocène et au Quaternaire. On les retrouve dans toutes les régions du pays : à l'extrême Nord, c'est à une coulée basaltique qu'est due en partie, nous le verrons, la retenue des eaux de l'Oronte et la formation des marais du Ghab; au centre, au Sud de Banyas, un autre massif s'étend jusqu'à la mer. Mais c'est dans le Sud que les manifestations volcaniques ont atteint leur paroxysme : les coulées basaltiques y ont submergé à la fois horst et fossé, recouvrant tout le pays, de la montagne libanaise à la montagne alaouite et de l'Oronte aux plaines littorales.

RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE GÉOLOGIQUE

Nous pouvons maintenant esquisser dans ses grands traits l'histoire géologique de la région. Pointe extrême de la plate-forme arabique, elle est occupée au secondaire par les mers jurassiques et cénomaniennes, mers profondes qui y déposent d'épais sédiments. A la fin du secondaire se manifestent les premiers symptômes d'émersion corrélatifs des premiers mouvements alpins. Le pays est dès lors soumis à des alternances d'immersion et d'exondation.

Au Miocène, la zone d'affaissement du Nahr el Kebir Nord se dessine pendant qu'apparaissent les premières dislocations. Celles-ci atteignent leur apogée au Pliocène : alors se forment le horst alaouite et par contre-coup la plaine du Ghab. Ces mouvements d'ensemble se prolongent assez tard puisque dans le Ghab les conglomérats pliocènes sont eux-mêmes faillés et que dans le Sahel les argiles pliocènes sont aujourd'hui à plus de 300 m. d'altitude, et certains dépôts quaternaires à près de 200 m. En même temps de vastes épanchements basaltiques se produisent le long des cassures.

Toute activité volcanique est aujourd'hui éteinte; mais la fréquence des phénomènes sismiques montre que le pays n'a pas encore atteint son point d'équilibre. L'histoire des villes de la région est spécialement riche en tremblements de terre : Antioche à elle seule en compte près d'une vingtaine, et le dernier ne date que de 1872. Apamée, sur la falaise orientale du Ghab, fut de même plusieurs fois partiellement détruite et elle montre encore ses colonnes

(1) Pour tout ce qui concerne les roches vertes, nous renvoyons aux travaux de L. DUBERTRET, (5, 6, 7 et 8), qui doit en outre publier incessamment un ouvrage d'ensemble sur la géologie de la région d'Antioche.

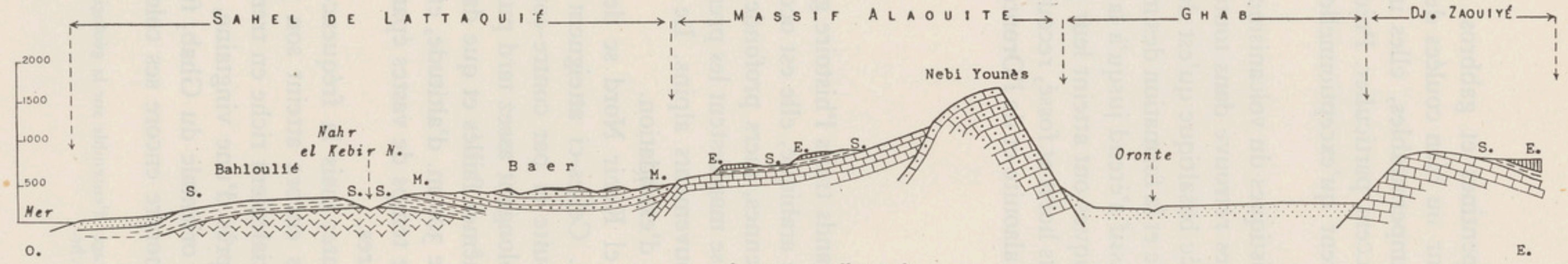

FIG. 7. — *Coupes géologiques.*

torses, couchées sur la steppe comme un jeu de quilles géantes, telles qu'au lendemain même du cataclysme qui les renversa. Lattaquié ne fut pas davantage épargnée : à six reprises au moins, pour ne parler que des catastrophes historiques, en 494, 555, 1170, 1287, 1796, 1822, la ville fut sévèrement touchée.

Cette instabilité continue et prolongée s'explique, nous l'avons vu, parce que nous sommes ici sur une des lignes critiques de l'écorce terrestre, au contact de deux zones de structure opposée. Ce conflit d'influences se traduit jusque dans le paysage : par ses horizons calmes et ses reliefs lourds où dominent les lignes horizontales, par la brutalité massive de son relief et sa monotonie jusqu'en

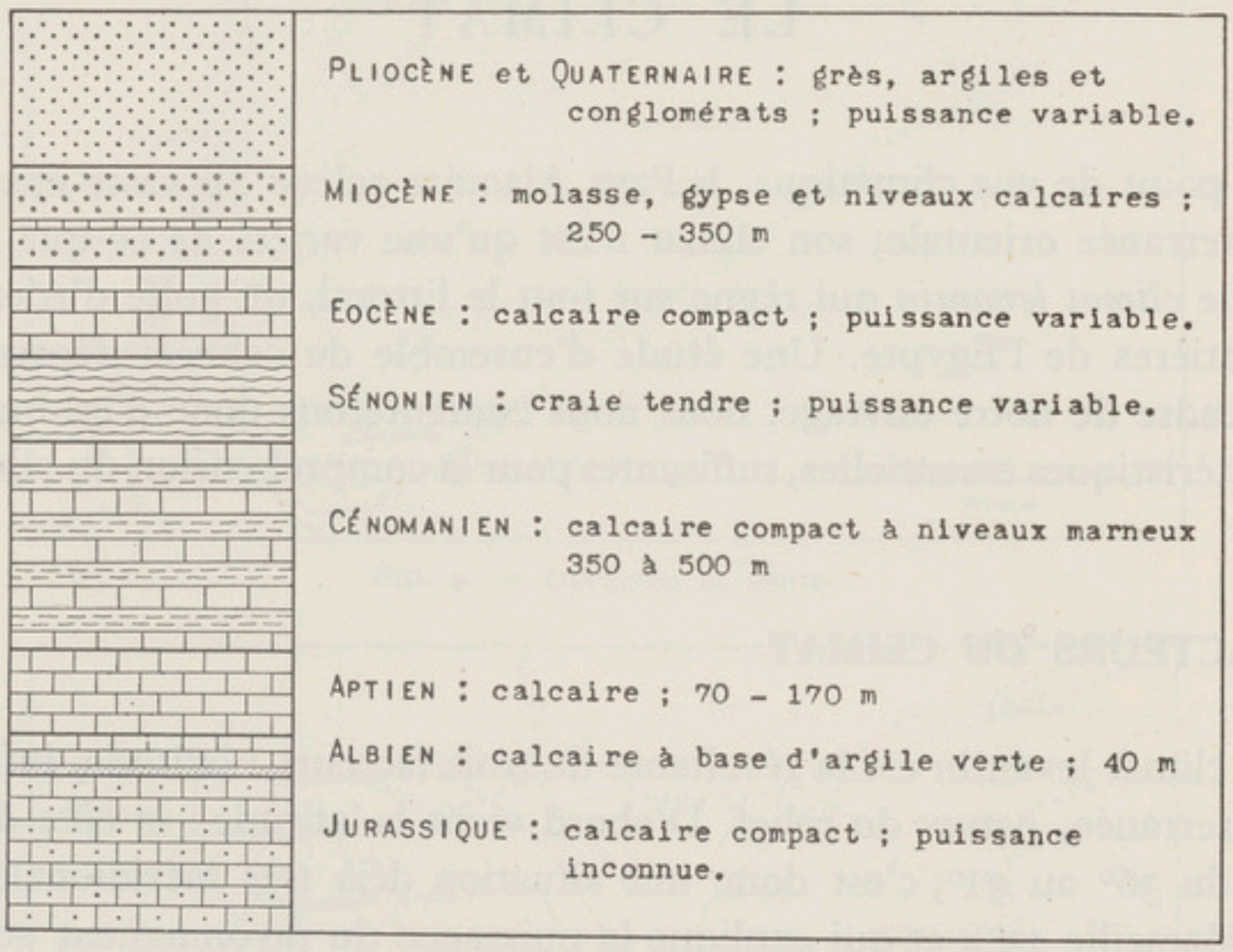

FIG. 8. — *Échelle stratigraphique.*

ses coups de théâtre, le Pays Alaouite n'a rien du pittoresque ni de l'imprévu familiers aux pays plissés de la Méditerranée; il a plus de grandeur que de charme, il est, pourrait-on dire, plus africain que méditerranéen.

C'est dans le détail du modelé seulement qu'apparaît l'influence méditerranéenne, résultat de l'érosion climatique sur un matériel géologique qui s'y prête, car le climat, lui, est spécifiquement méditerranéen. Mais cette influence va s'affaiblissant avec celle du climat lui-même, à mesure que l'on s'éloigne de la mer, si bien qu'au point de vue du paysage, comme de la vie humaine, le Pays des Alaouites se différencie finalement en trois régions distinctes : les *Pays de la Côte* formés de roches récentes et tendres et tout baignés d'influences marines; la *Montagne*, horst massif de calcaires s'élevant au-dessus des plaines, mais encore tourné vers la Méditerranée; les *Pays de l'Intérieur* enfin, fragments morcelés du grand fossé médian déjà sous l'influence dominante de la Syrie steppique et continentale.

CHAPITRE II

LE CLIMAT

Au point de vue climatique, le Pays Alaouite relève du vaste ensemble de la Méditerranée orientale; son climat n'est qu'une variété de ce que l'on peut appeler le *climat levantin* qui règne sur tout le littoral, du golfe d'Alexandrette aux frontières de l'Égypte. Une étude d'ensemble de celui-ci dépasserait par trop le cadre de notre ouvrage, nous nous contenterons donc d'en indiquer ici les caractéristiques essentielles, suffisantes pour la compréhension du climat local.

LES FACTEURS DU CLIMAT

Le climat levantin est la résultante de trois facteurs : latitude, influence de la Méditerranée, nature du relief. D'abord vient la latitude : la côte du Levant s'étend du 36° au 31°; c'est donc une situation déjà très méridionale (Naples 41°, et Marseille 43°), et qui explique la puissance du rayonnement solaire non seulement en été mais également en hiver : le Levant est un pays où le soleil garde toujours sa force, même au solstice de décembre; cette primauté du soleil est un des éléments essentiels du climat.

Par ailleurs, au point de vue de la circulation atmosphérique générale, nous sommes ici tout près de la dorsale de hautes pressions qui ceinture le globe au Nord du Tropique, séparant la zone des vents alizés de celle des grandes dépressions cyclonales des régions tempérées. Suivant le jeu régulier des saisons, ces hautes pressions constantes englobent en été le pays tout entier, pour le laisser au contraire en hiver sur leur marge septentrionale. Tout se passe donc comme si, d'une saison à l'autre, le pays changeait de domaine climatique.

L'influence de la mer vient heureusement contre-balancer ce que pourrait avoir de brutal un pareil renversement des saisons. Mer chaude jusqu'au cœur de l'hiver, elle tempère celui-ci comme elle rafraîchit les étés (fig. 41). Les cartes isothermes d'hiver et d'été pour l'ensemble de la Syrie sont significatives (fig. 9 et 10) : les lignes isothermes y apparaissent parallèles au rivage et l'opposition

entre le littoral et l'intérieur est considérable. Pour le mois le plus froid on note

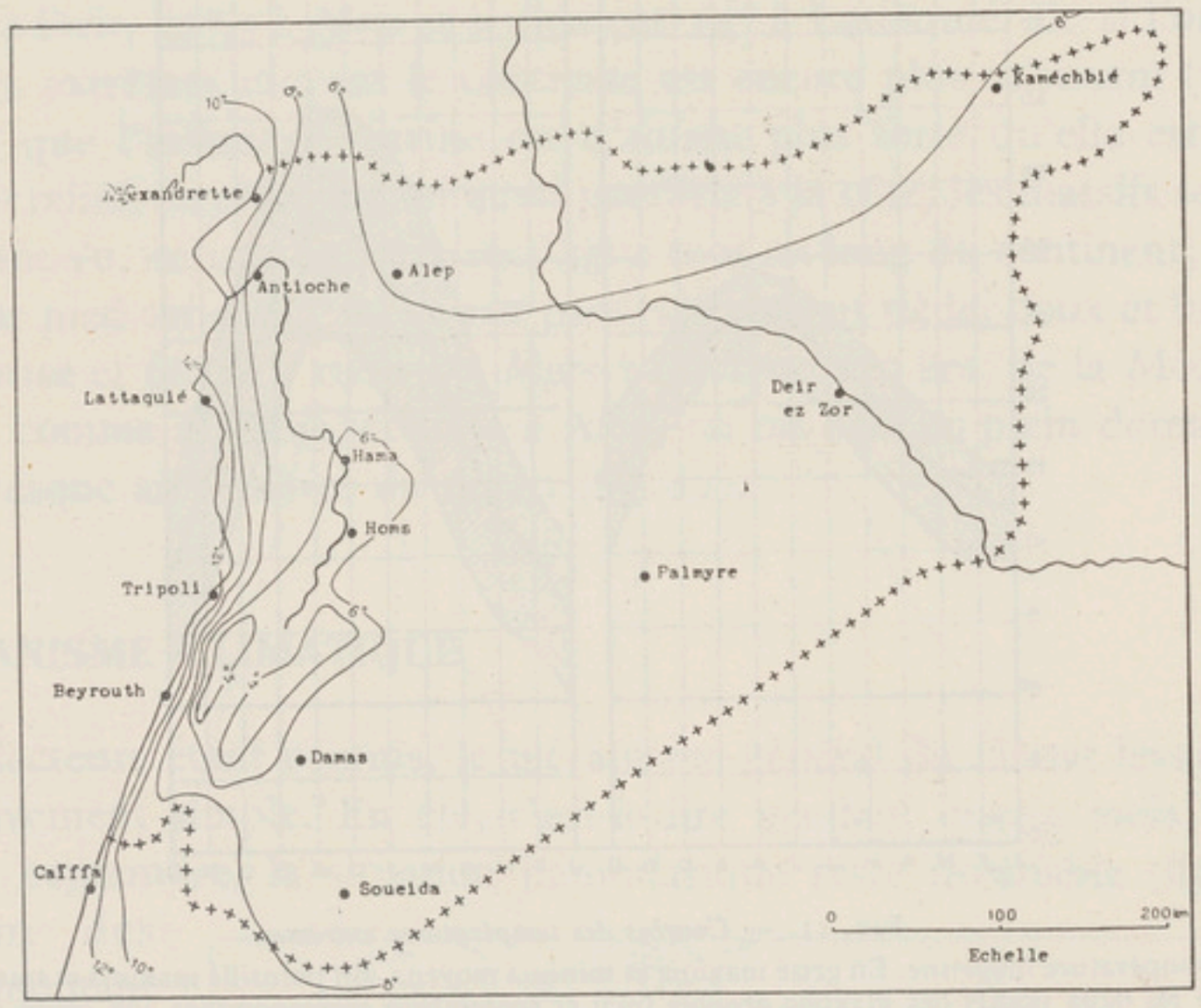

FIG. 9. — *Isothermes de janvier.*

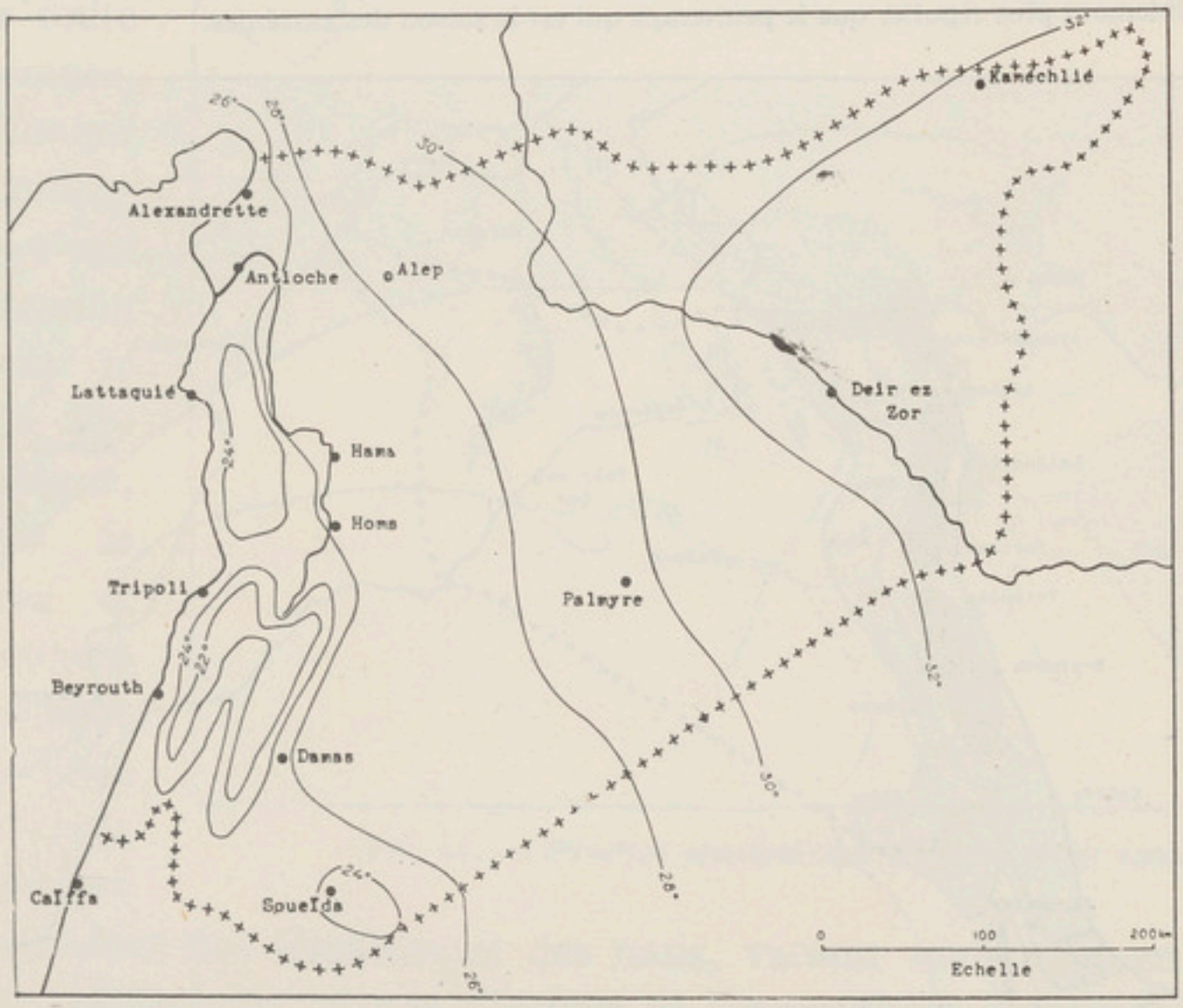

FIG. 10. — *Isothermes de juillet.*

encore 12° à Lattaquié contre seulement 7° à Deir ez Zor et 6° à Alep. Pour le mois le plus chaud, c'est l'inverse : 33° à Deir ez Zor, 28°,5 à Alep, 26° à

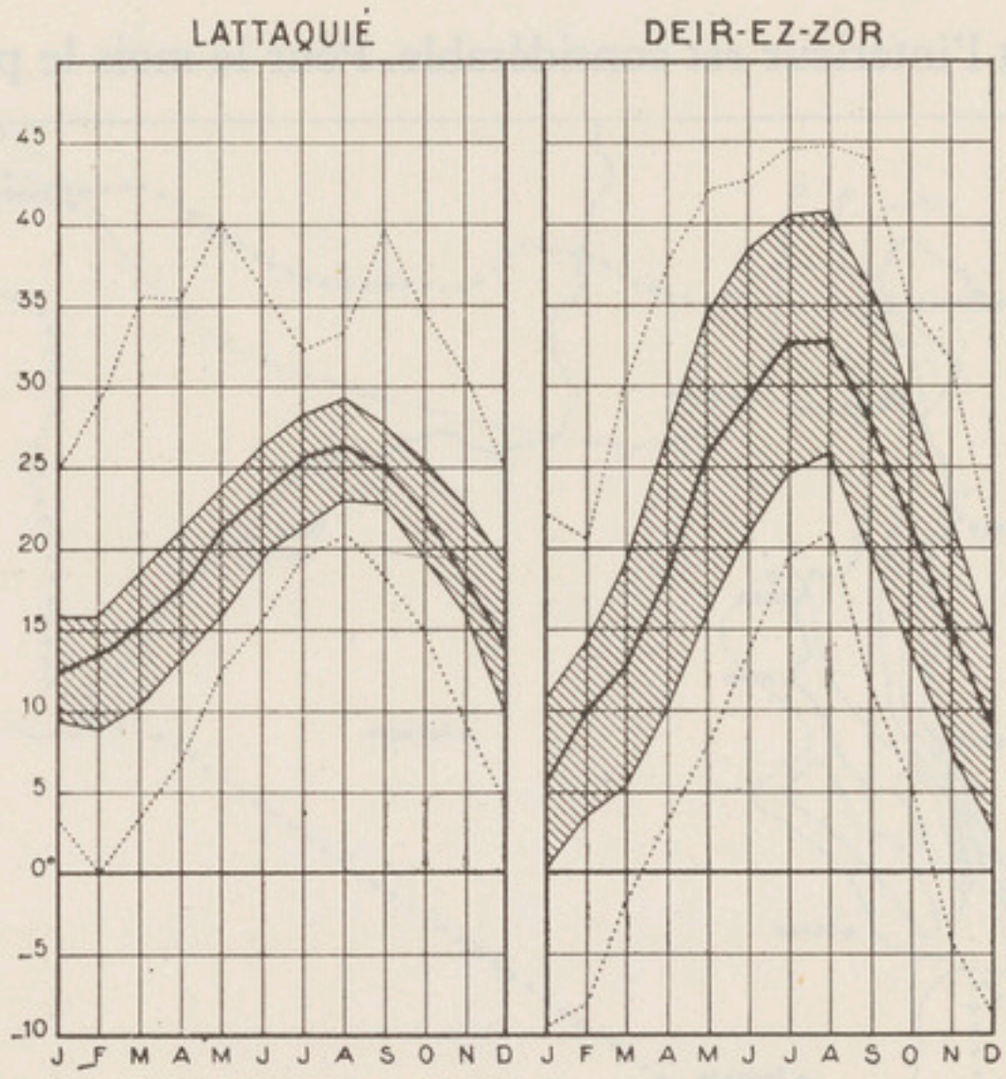

FIG. 11. — *Courbes des températures extrêmes.*

En trait fort : température moyenne. En grisé maxima et minima moyens. En pointillé maxima et minima absolus. Pour Lattaquié les deux points des maxima absolus (mai et septembre) correspondent aux coups de Khamsin; l'abaissement de ceux-ci en juin, juillet, août au régime dominant des vents de mer. C'est pendant ces trois mois que les extrêmes se rapprochent le plus et que le caractère maritime du climat est le plus prononcé. L'automne est sensiblement plus régulier que le printemps qui est la saison des extrêmes.

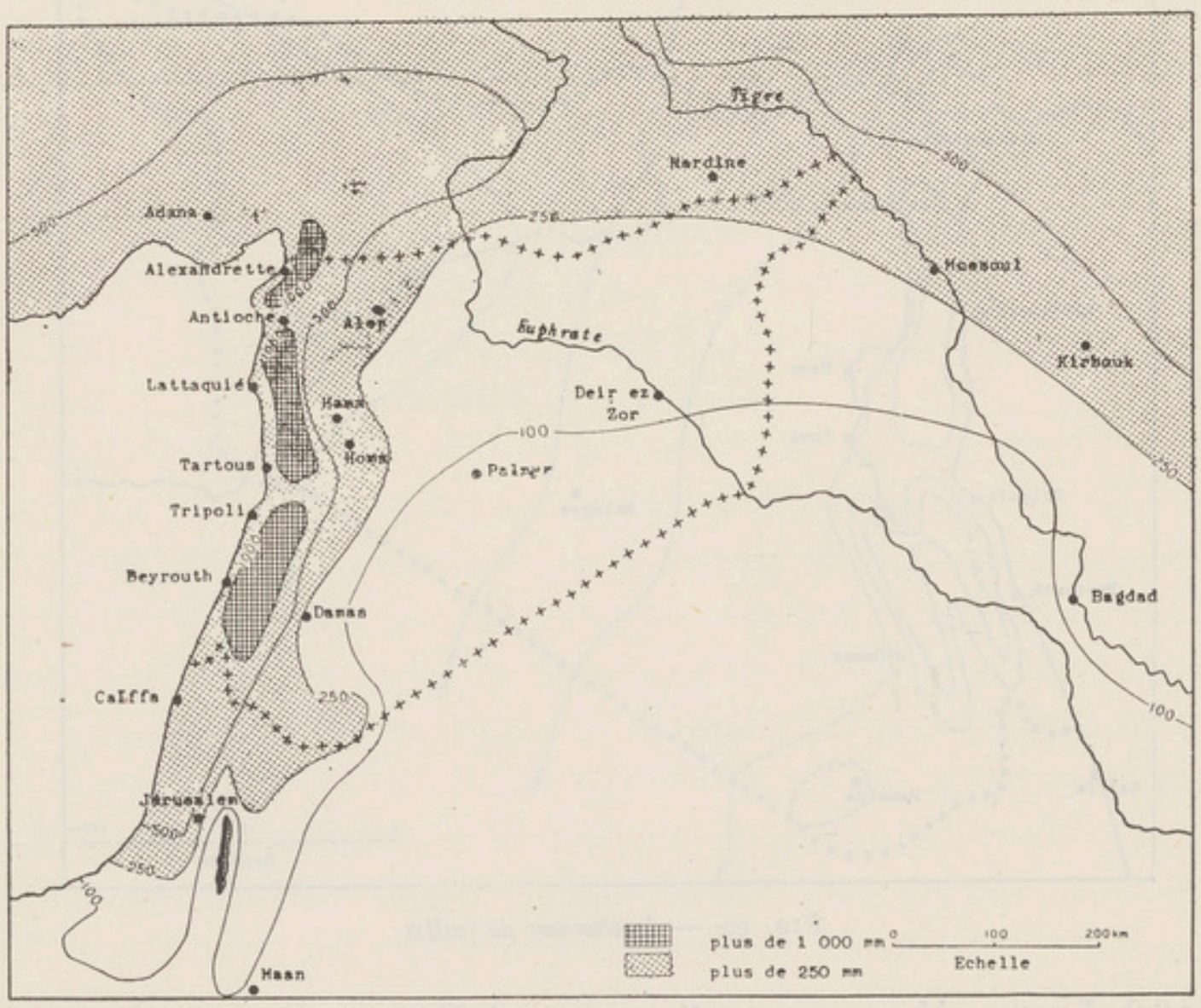

FIG. 12. — *Carte des pluies.*

La ligne de 250 mm. marque la limite de la steppe désertique; celle de 100 mm., la limite du désert proprement dit.

Lattaquié. L'amplitude thermique annuelle pour chacune de ces stations est donc 26° à Deir, 22°,5 à Alep et seulement 14° à Lattaquié. Et si l'on prend la courbe des extrêmes moyens le contraste est encore plus saisissant (fig. 11).

C'est que l'influence marine est d'autant plus forte qu'elle est plus restreinte : le relief, en effet, est lui aussi parallèle à la côte; les massifs se dressent, nous l'avons vu, en une barrière rectiligne tout au long du continent; ils isolent ainsi à leur pied un rivage au climat particulièrement tiède, doux et bien arrosé, une heureuse et fertile « riviera ». Mais à quelque 100 km. de la Méditerranée, à Damas, comme à Hama, comme à Alep, on est déjà en plein domaine continental, presque aux lisières du désert (fig. 12).

LE MÉCANISME CLIMATIQUE

Ces facteurs étant connus, le mécanisme général du climat levantin apparaît relativement simple. En été, c'est-à-dire pendant quatre mois au moins, de juin à septembre, la situation barométrique reste invariable (fig. 13) : le maximum des Açores remontant vers le Nord s'étend sur toute la Méditerranée, en particulier sur le bassin occidental, tandis qu'une forte dépression s'installe sur le Nord de la Péninsule arabique, centrée sur la Mésopotamie et poussant souvent une pointe jusque sur le Nord-Ouest de la Syrie. Cette situation demeure inchangée pendant des semaines et des mois, variant seulement en intensité.

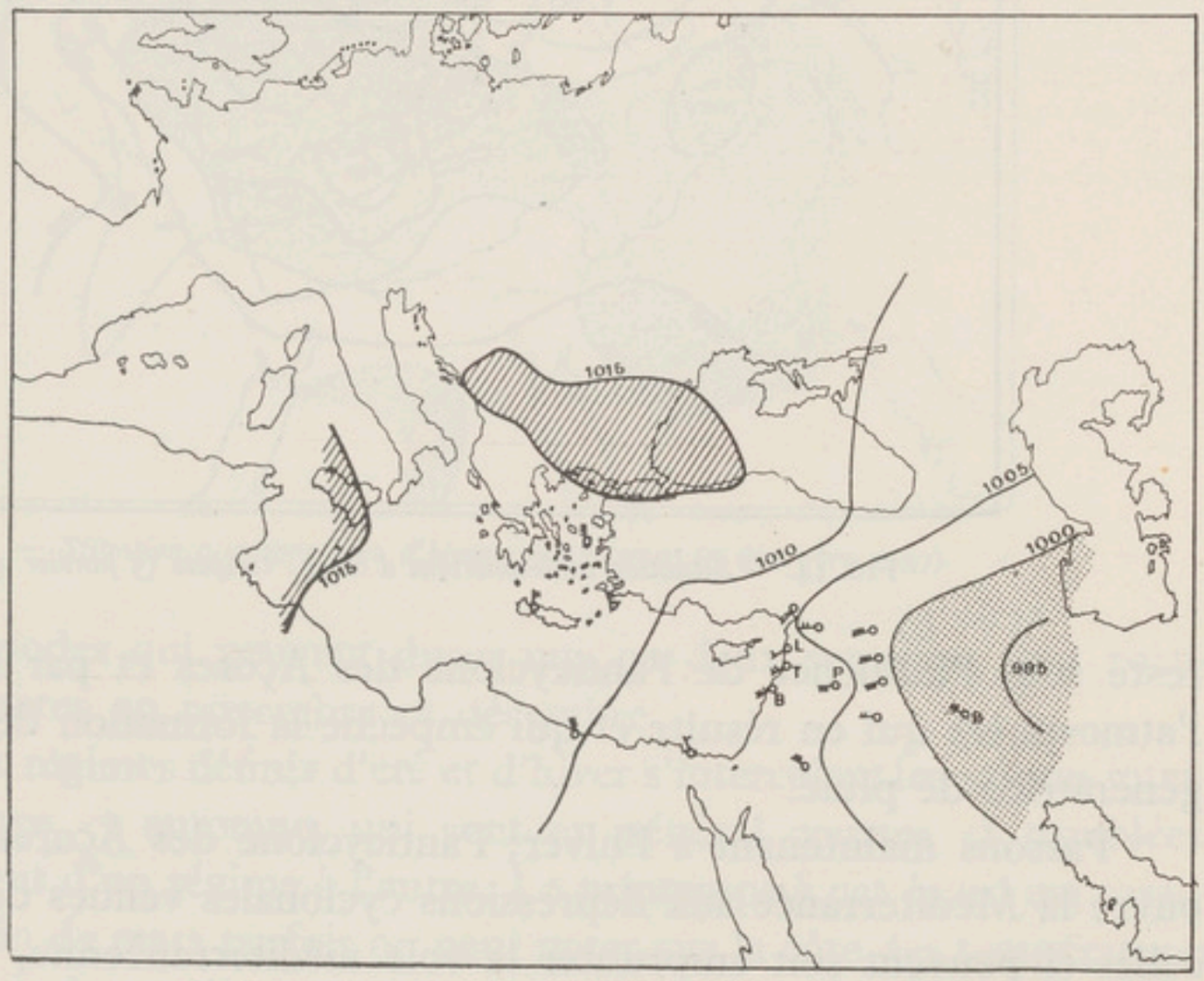

FIG. 13. — *Situation atmosphérique d'été* (10 *juillet* 1932.)

A cette stabilité des centres d'action de l'atmosphère correspondent naturellement des vents constants : ce sont les vents étésiens qui soufflent régulièrement du Nord-Nord-Ouest sur le bassin oriental de la Méditerranée, des côtes de Grèce vers celles d'Égypte. Mais aux approches du littoral asiatique,

ces vents sont peu à peu déviés sous l'influence croissante de la dépression continentale; ils passent à l'Ouest, puis au Sud-Ouest et même parfois au Sud-Sud-Ouest. C'est ainsi qu'ils soufflent pendant tout l'été tout au long de la côte levantine de Gaza à Alexandrette pour reprendre à l'intérieur de la Syrie une direction plus franchement Ouest.

C'est donc, on le voit, un véritable régime de mousson d'été, mais de mousson sèche, bien que soufflant de la mer vers la terre : pendant les quatre mois où elle règne, il ne tombe souvent pas une seule goutte d'eau. Cette sécheresse extraordinaire doit être expliquée par la situation barométrique générale qui

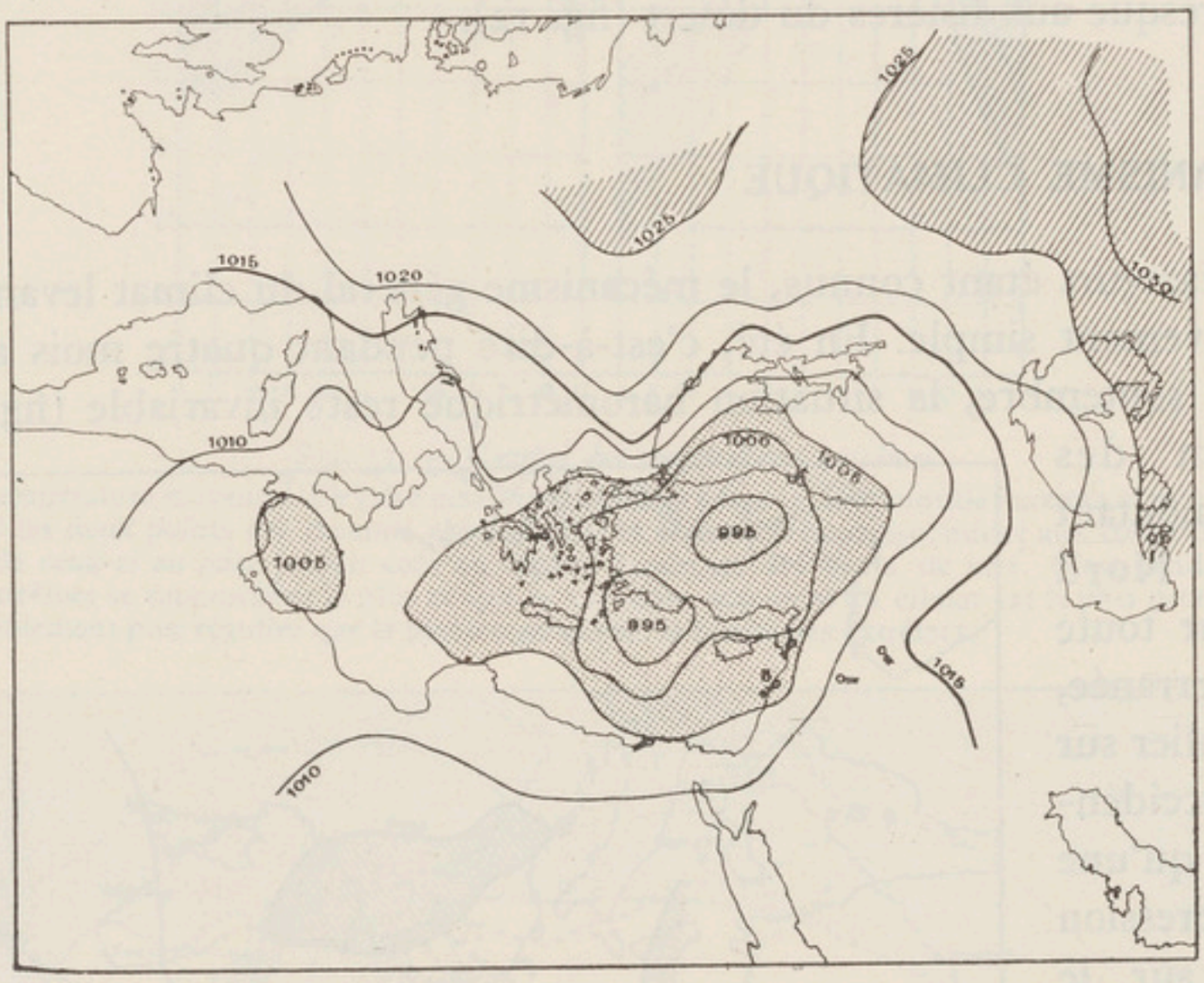

FIG. 14. — *Situation atmosphérique d'hiver : tempête* (5 *janvier* 1938).

reste sous l'influence de l'anticyclone des Açores et par le calme absolu de l'atmosphère qui en résulte et qui empêche la formation de toute perturbation génératrice de pluie.

Passons maintenant à l'hiver; l'anticyclone des Açores rejeté vers le Sud ouvre la Méditerranée aux dépressions cyclonales venues de l'Atlantique, mais celles-ci peuvent soit emprunter la voie méditerranéenne, soit passer plus ou moins au Nord sur l'Europe. Dans le premier cas, la dépression ou le chapelet de dépressions balayent la Méditerranée de bout en bout et viennent s'installer sur son extrémité orientale (fig. 14). C'est alors le grand mauvais temps, la tempête aussi brutale que sur les côtes de l'Atlantique; il semble soudain que le pays ait été rejeté de 20° de latitude vers le pôle : coups de vent d'une extrême violence, mer déchaînée, averses diluviennes et continues, sautes de température avec coups de froid abaissant la température jusqu'à près de 0°

sur la côte, chutes de neige énormes sur la montagne (jusqu'à 2 ou 3 m. et plus aux Cèdres du Liban, à 2.000 m. d'altitude). Le pays ruisselle, les rivières débordent, les routes sont coupées, les gens grelottent dans leur maison sans feu. Heureusement cela dure peu; quelques jours au maximum, puis la dépression se résorbe et en quelques heures le temps se transforme.

L'anticyclone de l'intérieur s'étend alors vers la mer et les dépressions atlantiques sont rejetées au Nord (fig. 15). Le ciel redevient clair, le soleil réapparaît et aussitôt la température moyenne sur la côte remonte entre 15° et 20°; l'atmosphère est d'une clarté diaphane et la mer plate et blanche comme un

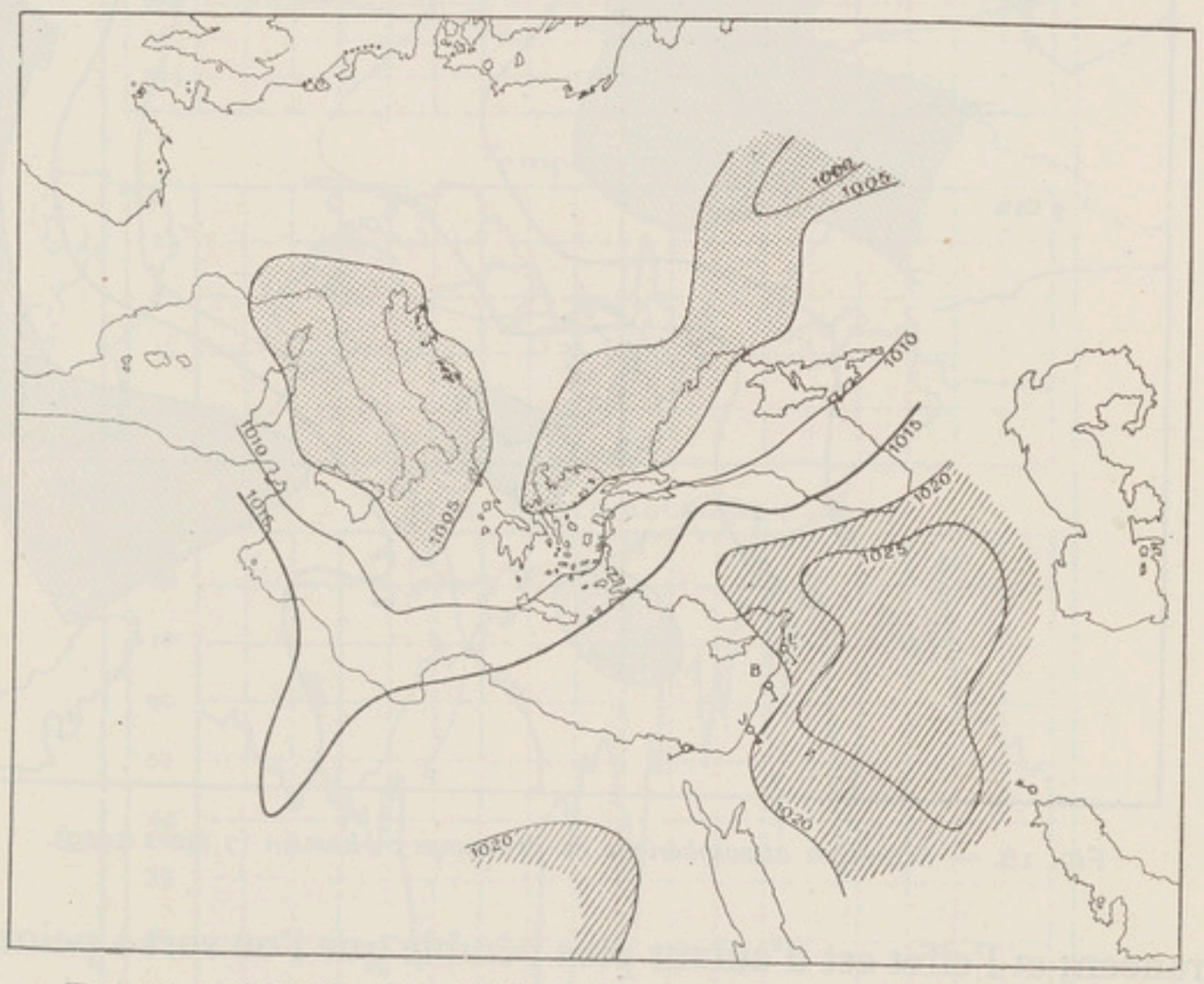

FIG. 15. — *Situation atmosphérique d'hiver : beau temps* (5 *décembre* 1937).

lac. Ces belles périodes qui peuvent durer une ou deux semaines sont particulièrement fréquentes en novembre et décembre.

Entre les deux régimes définis d'été et d'hiver s'intercalent les saisons intermédiaires, printemps et automne, qui sont en général courtes et troublées, sautant brusquement d'un régime à l'autre. Le printemps à cet égard est caractéristique : dès la fin de mars parfois on peut noter sur la côte des températures déjà pleinement estivales atteignant et dépassant 30°. Cela est dû au phénomène du *khamsin*, nom donné dans le pays au vent chaud du désert (1). Dès mars, avril, mai, en effet, les régions de l'intérieur sont surchauffées par le rayonnement solaire déjà dans sa pleine force; il en résulte une énorme accumulation

(1) Terme importé d'Égypte où le vent du désert souffle suivant la croyance populaire pendant cinquante jours (*khamsin* = 50 en arabe). Le terme local sur la côte est le *chlouq*, nom donné au vent de terre venant généralement du Sud-Est (cf. *infra*, La Mer, p. 179).

locale d'air chaud. Pour que celui-ci s'écoule vers la côte et la mer, il suffit de l'approche d'une des dernières dépressions méditerranéennes (fig. 16-17). Peu de phénomènes climatiques offrent une pareille violence : en quelques heures le thermomètre monte de 10° et même 15°; l'air devient d'une sécheresse irrespirable; le ciel se plombe de particules sableuses, le soleil s'éteint dans une brume jaunâtre : c'est comme une irruption brutale du désert en plein littoral

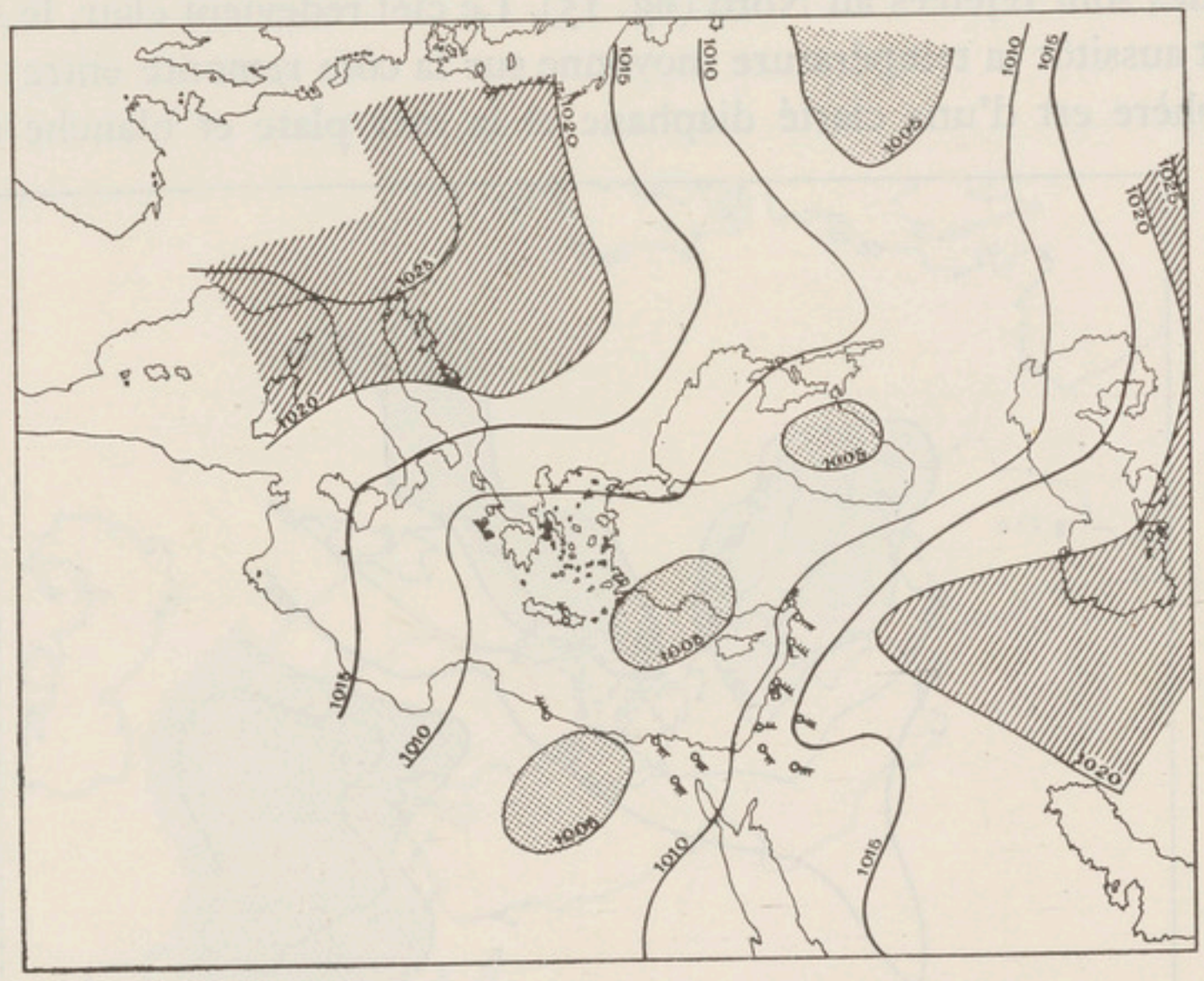

FIG. 16. — *Situation atmosphérique de printemps : khamsin* (7 *mars* 1929).

méditerranéen; et l'effet est d'autant plus pénible que l'on sort à peine de l'hiver. Ces coups de khamsin ne durent guère plus de deux à trois jours, mais ils peuvent se reproduire plusieurs fois d'avril à juin. L'automne est beaucoup plus calme, il n'est guère troublé que par l'apparition fugitive des premières dépressions méditerranéennes amenant les premiers orages.

TEMPÉRATURE ET PLUVIOSITÉ

En ce qui concerne la température, ce mécanisme climatique aboutit à un régime méditerranéen très accentué (fig. 18); la moyenne annuelle est une des plus élevées de tout le bassin de la Méditerranée : plus de 19° à Lattaquié et plus de 20° à Beyrouth contre 18°,3 à Alger et 13°,8 à Marseille. Les hivers sont remarquablement doux : la moyenne de janvier dépasse 13° à Beyrouth et 12° à Lattaquié, alors que pour le même mois on enregistre seulement 11° à Alger et 6°,3 à Marseille.

Les étés, par contre, sont moins chauds qu'on ne pourrait s'y attendre : 27° à Beyrouth et 26° à Lattaquié pour le mois d'août alors que des stations bien plus septentrionales telles que Izmir et Athènes enregistrent 26°,8 et 27°,3. Cette douceur tient à l'influence de la mer : frappée de plein fouet par la mousson marine et protégée par le relief des vents continentaux, la côte levantine possède peut-être le climat le plus franchement maritime de tout le

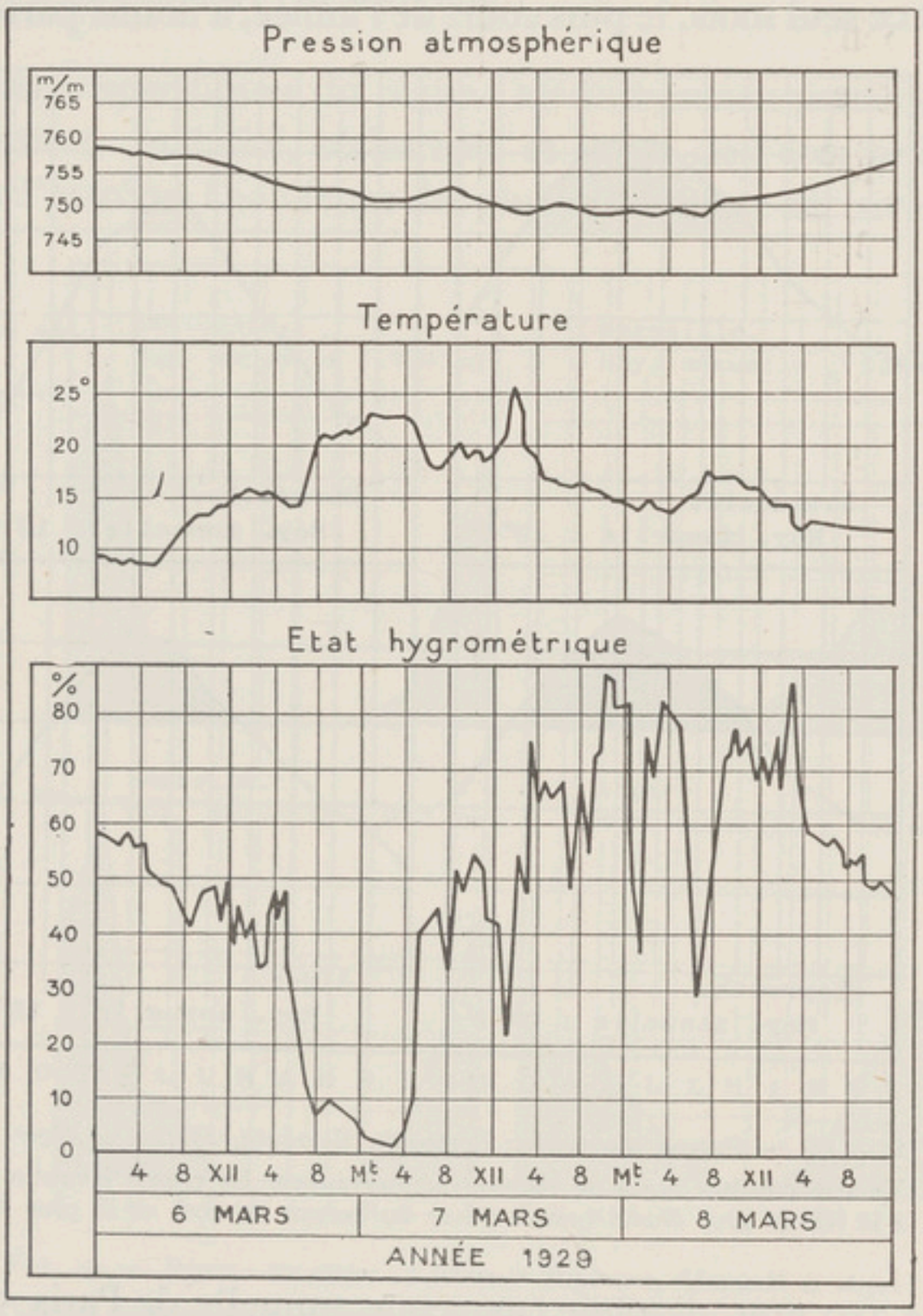

FIG. 17. — *Effets du khamsin.*
Variations de la pression, de la température et de l'humidité pendant le coup de khamsin du 7 mars 1929 (fig. 16).

bassin méditerranéen. Le décalage du mois le plus chaud qui n'est pas juillet mais août, est significatif. Plus remarquable encore le fait que les extrêmes de chaleur se situent normalement non en été mais au printemps, aux mois de mai et juin, c'est-à-dire pendant la courte saison où les vents de l'intérieur prennent par à-coups le dessus sur les influences maritimes (fig. 11).

Le régime des pluies apparaît comme encore plus nettement méditerranéen si possible (fig. 19). La côte levantine est abondamment arrosée : 800 mm. à

Lattaquié de moyenne annuelle, 850 mm. à Beyrouth. Alors qu'Alger ne reçoit que 765 mm., Lisbonne 726, Marseille 548, Athènes 726. Mais ces fortes précipitations sont concentrées dans un espace de temps extrêmement court et qui ne dépasse guère quatre mois, de la mi-novembre à la mi-mars. Il est vrai que les pluies tombent alors en averses d'une violence et d'une continuité extraordinaires : en février, il pleut en moyenne plus d'un jour sur deux et souvent même deux sur trois et ce seul mois, le plus court de l'année, a donné parfois à Lattaquié

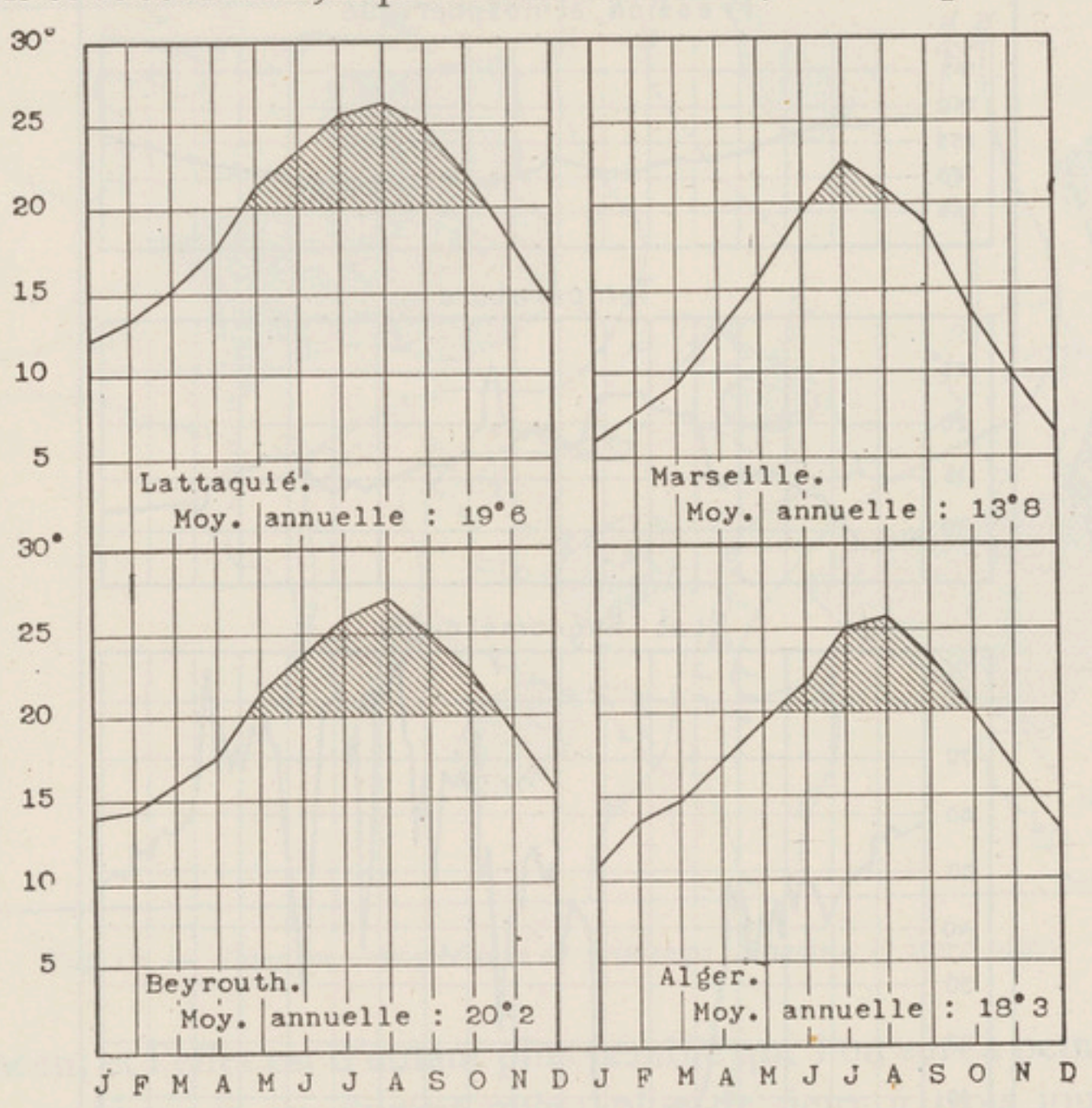

FIG. 18. — *Régime thermique : Lattaquié, Beyrouth, Marseille, Alger.*
Quatre courbes types de régime méditerranéen. Le climat levantin est à la fois le plus chaud (partie grisée au-dessus de 20°) et le plus égal.

jusqu'à plus de 350 mm. de pluie (moyenne annuelle de Paris 527 mm.). C'est en février, en effet, que se situe le maximum pluviométrique, alors qu'à Alger il est en décembre et à Marseille en octobre; à mesure que l'on va vers le Sud-Est, il y a donc décalage très net de la saison pluvieuse à la fois plus tardive et plus courte.

Inversement, la saison sèche va en s'étendant et en s'accentuant. Le Midi français ne connaît pas de sécheresse absolue : il peut pleuvoir en toute saison à Nice comme à Marseille. A Alger même il n'y a guère que deux mois sans précipitations régulières (juillet et août). Sur toute la côte levantine au contraire, à Lattaquié comme à Beyrouth, la saison sèche s'étend en fait sur cinq mois de l'année, de mai à septembre inclusivement. Si certains diagrammes

montrent en cette période quelques précipitations, celles-ci ne sont dues qu'à des orages exceptionnels, orages qui ne se produisent que tous les quatre ou cinq ans et qui viennent fausser, si l'on peut dire, les moyennes.

ORIGINALITÉ DU CLIMAT LEVANTIN

Les caractères spécifiques du régime méditerranéen paraissent donc portés ici à leur maximum : stabilité, sécheresse et durée de l'été; brièveté de l'hiver compensée par l'extrême abondance des pluies; influence décisive enfin de la Mer

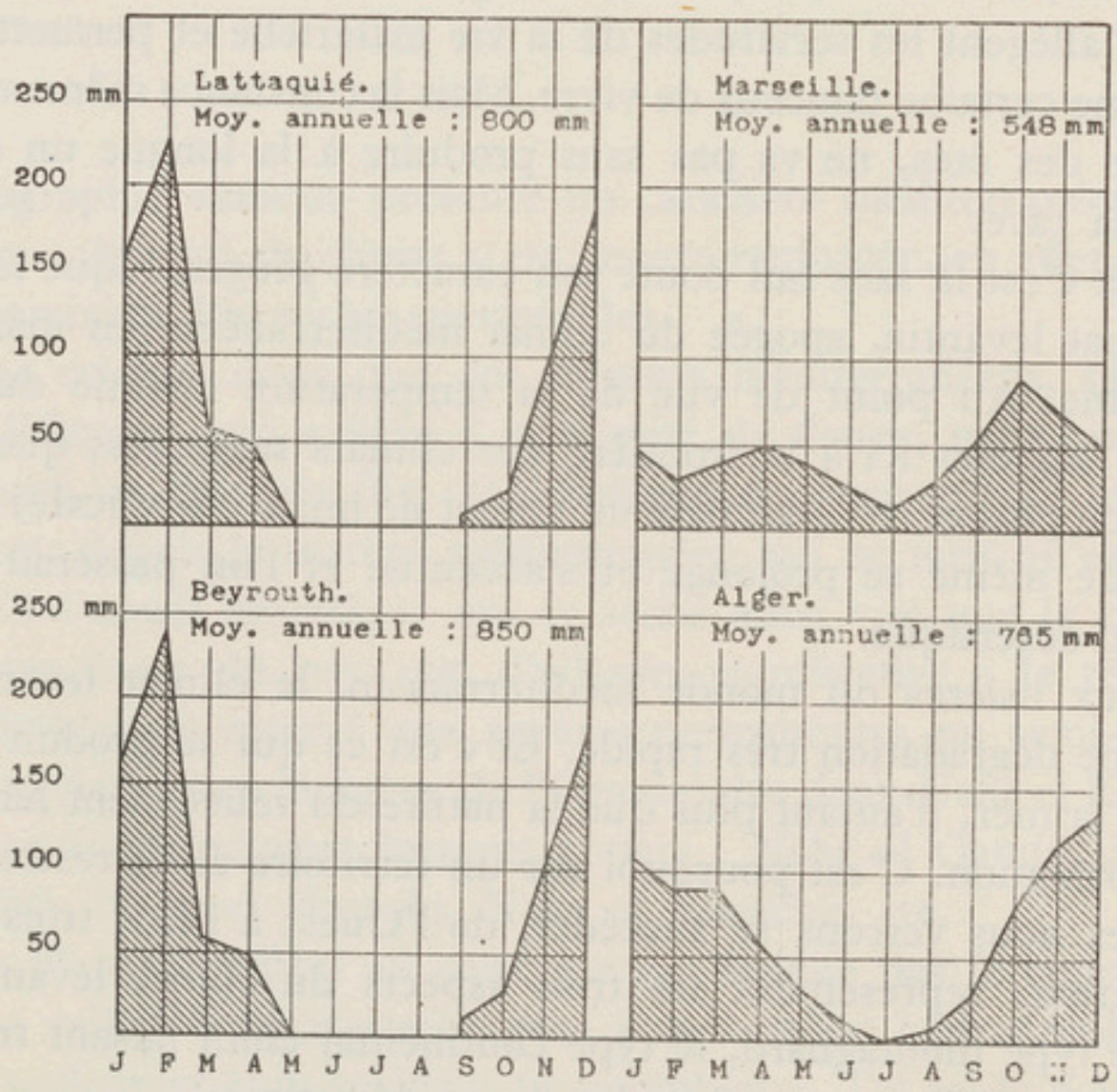

FIG. 19. — *Régime des pluies : Lattaquié, Beyrouth, Marseille et Alger.*
Quatre courbes types de régime méditerranéen. Le climat levantin est à la fois le plus sec (4 mois sans pluie) et le plus arrosé.

Méditerranée elle-même expliquant la modération des amplitudes thermiques au long de l'année et le retard des saisons par rapport à l'année astronomique : c'est en août seulement que culmine l'été, et les fortes chaleurs persistent jusqu'en septembre, octobre et même début de novembre. Par contre, en hiver, c'est février qui est le plus mauvais mois, et mars est très souvent plus hivernal que décembre. Comparée au rôle de l'étroite Méditerranée, la présence de l'immense masse continentale de l'Asie, la plus imposante du globe, qui s'étend sans discontinuité de Beyrouth à Changhaï, passe en fait presque inaperçue; elle ne se révèle que par les brèves et rares incursions des vents d'Est : khamsin

désertique du Sud-Est au printemps, coups de froid du Nord-Est en hiver. La puissance du rayonnement solaire, la luminosité du ciel et la faiblesse de la nébulosité achèvent de caractériser ce climat : la présence quasi immuable du soleil illumine toutes les visions du Levant.

Un pareil climat présente avantages et inconvénients : pour les plantes la longue sécheresse estivale est un danger permanent et elle impose à la végétation des formes spéciales. Mais, quand l'eau est assurée, l'égalité de la température permet l'acclimatement des plantes les plus variées : la flore et les productions de l'Europe s'y marient à celles des Tropiques. Pour l'homme, la tiédeur de l'air, la rareté des pluies et la générosité du soleil favorisent la vie de plein air, allègent les servitudes de la vie matérielle et permettent aux plus misérables une certaine douceur de vivre. Mais la constance même de la chaleur, surtout celle des étés, ne va pas sans produire à la longue un certain énervement de la race.

Enfin, et c'est là sans nul doute son caractère géographique le plus important, ce climat levantin, apogée du climat méditerranéen, en marque aussi la limite extrême. Au point de vue de la température comme du régime des pluies, nous sommes ici à la frontière des climats tempérés; quelques degrés centigrades de plus et ce serait déjà un climat de nuance tropicale; que la sécheresse d'été de même se prolonge et s'accentue et l'on passerait à un climat franchement désertique.

Situé aux lisières du monde méditerranéen, le climat levantin est donc menacé d'une dégradation très rapide. Et c'est ce qui se produit dès que l'on s'éloigne de la mer, d'autant plus que la nature du relief vient hâter encore ici cette transformation. C'est pourquoi sur un territoire aussi restreint que celui des Alaouites nous verrons se succéder, de l'Ouest à l'Est, trois types climatiques différents représentant les trois aspects du climat levantin : le type maritime, le type montagnard, le type continental enfin faisant transition avec le climat syrien, déjà aux confins du climat désertique.

CHAPITRE III

LES EAUX, LA FLORE ET LA FAUNE

LES EAUX

L'hydrographie alaouite présente un caractère méditerranéen très accentué; l'influence décisive du climat y est encore renforcée, en effet, par celle du sol où prédominent les roches perméables.

Le pays ne connaît donc que des torrents méditerranéens, sauf une seule exception : l'Oronte, qui s'élève à la dignité de fleuve, mais qui ne fait que côtoyer le pays en étranger (fig. 20). Seulement coexistent ici tous les stades intermédiaires, depuis le torrent méditerranéen qui ne tarit qu'exceptionnellement, jusqu'à l'ouadi désertique qui se sèche aussi vite que le ciel.

La terminologie du pays est d'ailleurs significative : le terme de *nahr* (fleuve ou rivière) est réservé aux rivières permanentes ou semi-permanentes, tels le Nahr el Assi (nom indigène de l'Oronte), les deux Nahr el Kebir du Nord et du Sud, et les principaux torrents côtiers : Nahr el Qandil, Nahr Snobar, Nahr Markiyé, Nahr el Hossein, Nahr el Abrache, etc...

Le mot d'*ouadi* (vallée) au contraire ne désigne pas le cours d'eau, mais seulement sa vallée; il ne s'attache plus à une réalité hydrographique évanescente, mais seulement à un accident topographique. Tel est le nom que portent tous les affluents de la rive droite de l'Oronte : Ouadi Harmass, Ouadi Dourate, etc... Ceux-ci se trouvent d'ailleurs à la lisière de la zone d'hydrographie normale; au delà, c'est le domaine endoréique des bassins fermés.

Mais, sans aller si loin à l'intérieur, le mot d'ouadi se trouve déjà employé couramment en Pays Alaouite sur le versant oriental : ainsi l'ouadi Chadra et l'ouadi Mezrab débouchant dans la Bouqaïa; autour de celle-ci tous les ravins portent de même le nom d'ouadi (cf. carte 1/50.000). Sur le versant méditerranéen où les cours d'eau, même secondaires, ont plus de persistance, le terme d'ouadi devient au contraire plutôt exceptionnel : on lui substitue de préférence celui de *sakiyé* (1) (ruisseau) qui indique un écoulement, sinon constant, du

(1) Orthographié *sa'kket* sur la carte au 50.000. C'est le même mot (*sâqiyé*) qui a donné séguia (canal d'irrigation) en Afrique du Nord.

moins régulier (cf. 1/50.000 Lattaquié). Nahr et sakiyé caractérisent donc la toponymie hydrologique du versant méditerranéen par opposition aux ouadis de l'intérieur steppique.

Ouadi, sakiyé et même nahr étant tous cependant plus ou moins intermittents, on conçoit aisément qu'ils ne possèdent point au yeux des gens du pays une personnalité indépendante. Le ruban continu d'eau courante qui constitue l'essence du fleuve venant à manquer, les cours d'eau n'ont pas d'état civil qui leur soit personnel; le nom qu'on leur donne s'applique plus à leur vallée qu'à leur cours; il change donc constamment, tout comme en France le Grésivaudan succède à la Tarentaise au long de la même Isère. Mais ici le nom même du cours d'eau fait le plus souvent défaut.

Pour les exemples on n'a que l'embarras du choix : ainsi le Nahr Markiyé devient en remontant Nahr Ismaelié, puis Nahr Sourani. L'ouadi Mezrab porte successivement les noms de Ouadi el Meis, Ouadi Khaled, Ouadi el Atchane et Ouadi Charchar, le tout sur un parcours qui ne dépasse pas 20 km. Dans le Sahel, sur moins de 15 km., le Nahr el Moudiq change 4 fois de nom : Nahr el Samakh, Nahr el Khayeb et Ouadi el Haouzi. Et comme ces métamorphoses onomastiques se répètent pour chaque ravin, il en résulte une toponymie à la fois imprécise et compliquée qui déconcerte nos habitudes occidentales.

Les cours d'eau ne coulent régulièrement que pendant la saison des pluies de décembre à avril. Dès mai, la plupart des thalwegs sont normalement à sec et ils le restent jusqu'à l'automne. En août-septembre, il n'y a plus partout que des lits de galets desséchés en dehors des sept grands *nahr* suivants : les deux Nahr el Kebir, le Nahr Qandil, le Nahr Snobar, le Nahr el Hossein, le Nahr Markiyé et le Nahr el Abrache (fig. 20). Et encore, sauf pour les deux premiers, l'écoulement de surface est-il inexistant; il n'y a plus qu'un lent sous-écoulement dans les alluvions du lit. Le pays ne sait plus ce que c'est qu'une eau courante; tout le système hydrographique apparaît frappé à mort et il le demeure jusqu'aux premières pluies qui revivifient par à-coups l'ensemble du réseau.

Dans ces conditions on comprend que son évolution soit demeurée rudimentaire : en dehors des deux Nahr el Kebir, le pays ne comporte que de simples torrents. Cette inorganisation du réseau de surface est compensée heureusement par l'importance exceptionnelle de la circulation souterraine; grâce à la prédominance des roches perméables le Pays Alaouite est, en effet, comme toute la Syrie méditerranéenne, un pays de grosses sources. Cette absorption de l'eau par le sous-sol est d'ailleurs une bénédiction : sans elle le pays mourrait de soif pendant les chaleurs sèches de l'été. Il y a là comme une réponse spontanée de l'hydrologie aux excès du climat.

Le Djebel tout entier constitue comme un immense château d'eau qui stocke les pluies hivernales. Mais cette eau il ne la garde pas pour lui, il la res-

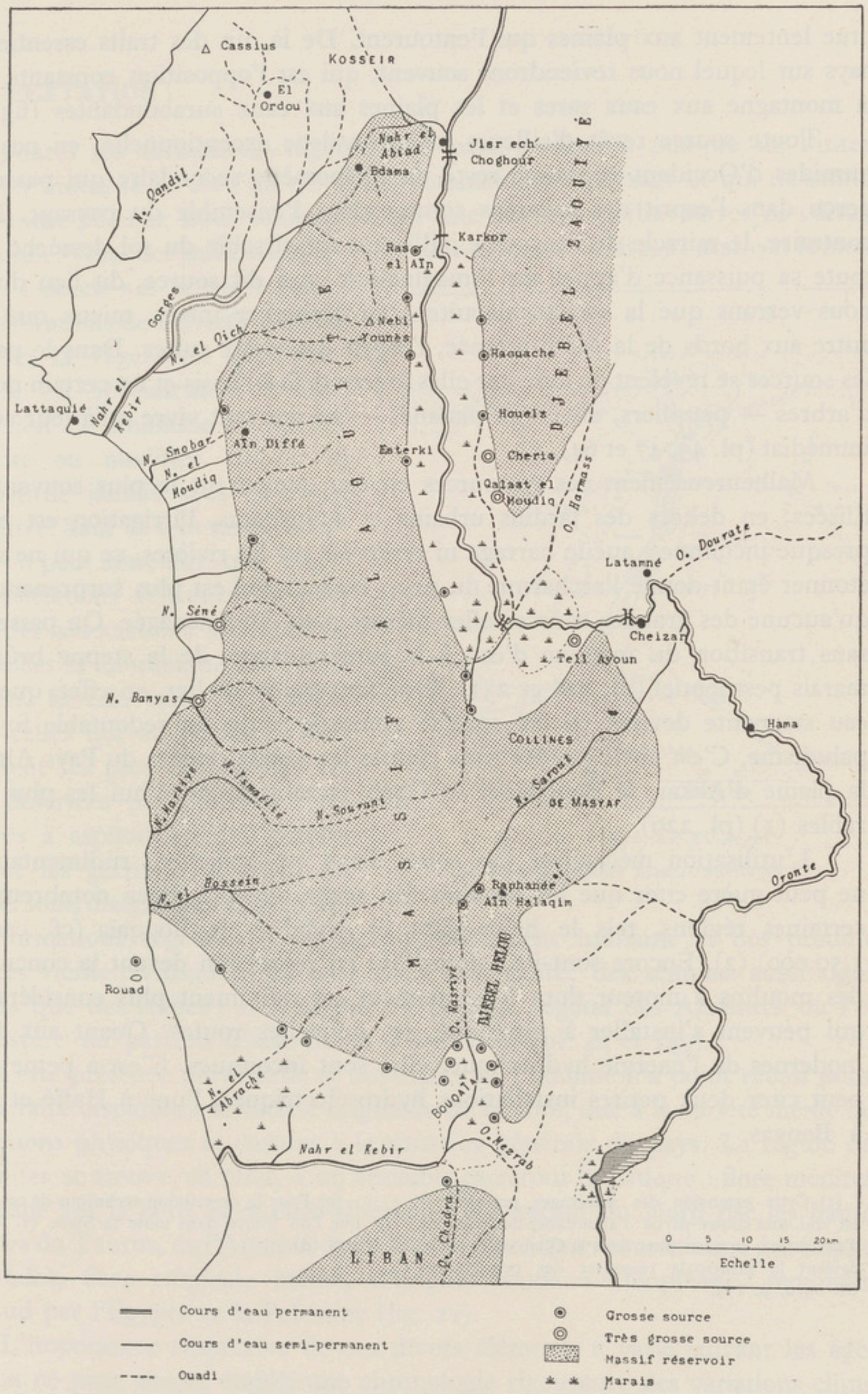

═══	Cours d'eau permanent	◉	Grosse source
——	Cours d'eau semi-permanent	◎	Très grosse source
----	Ouadi	▒	Massif réservoir
		* *	Marais

FIG. 20. — *Croquis hydrographique.*

titue lentement aux plaines qui l'entourent. De là, un des traits essentiels du pays sur lequel nous reviendrons souvent, qui est l'opposition constante entre la montagne aux eaux rares et les plaines aux eaux surabondantes (fig. 20).

Toute source revêt d'ailleurs ici une valeur exceptionnelle; en nos pays humides d'Occident la source reste un phénomène secondaire qui passe inaperçu dans l'esprit des hommes comme dans l'ensemble du paysage. Ici au contraire, le miracle de l'eau vive jaillissant intarissable du sol desséché garde toute sa puissance d'appel sur l'imagination : qui dit source, dit lieu divin et nous verrons que la société alaouite a su conserver intact, mieux que nulle autre aux bords de la Méditerranée, l'esprit des vieux cultes. Dans le paysage les sources se révèlent de loin, car elles jouent déjà à l'oasis et un certain nombre d'arbres — peupliers, noyers et platanes — ne peuvent vivre qu'à leur contact immédiat (pl. 45, 47 et 64).

Malheureusement ces ressources en eau demeurent le plus souvent inutilisées; en dehors des jardins urbains et suburbains, l'irrigation est en fait presque inconnue : aucun barrage ni réservoir sur les rivières, ce qui ne saurait étonner étant donné l'archaïsme du pays; mais ce qui est plus surprenant, c'est qu'aucune des grandes sources elles-mêmes n'ait été aménagée. On passe donc sans transition du manque d'eau à la surabondance, de la steppe brûlée au marais pestilentiel (pl. 228 et 231). Il ne faut point oublier, en effet, que toute eau stagnante devient en été sous le climat levantin un redoutable foyer de paludisme. C'est ainsi que les trois plaines les mieux douées du Pays Alaouite, la plaine d'Akkar, la Bouqaïa et le Ghab en sont aujourd'hui les plus misérables (1) (pl. 229).

L'utilisation mécanique des cours d'eau est également rudimentaire; on ne peut guère citer que les moulins (en arabe *ṭâḥoûn*), assez nombreux dans certaines régions, tels le haut Nahr el Abiad et la Bouqaïa (cf. carte au 1/50.000) (2). Encore sont-ils aujourd'hui en régression devant la concurrence des moulins à moteur dont le rendement est infiniment plus considérable et qui peuvent s'installer à proximité des nouvelles routes. Quant aux formes modernes de l'énergie hydraulique, elles sont inconnues. C'est à peine si l'on peut citer deux petites installations hydro-électriques, l'une à Haffé et l'autre à Banyas.

(1) Cette extension des marécages présente, il est vrai, une contre-partie : l'abondance des poissons d'eau douce, en particulier dans le Ghab où la pêche devient la principale ressource des populations. Cf. *infra*, p. 173.

(2) Pour la description technique de ces moulins, que l'on trouve dans toute la Syrie, cf. R. Thoumin (3).

LA VÉGÉTATION

Toutes les formations végétales du pays portent la marque de l'intervention humaine ; c'est l'un des traits dominants du paysage et qui ne saurait surprendre puisque nous sommes ici sur une des plus vieilles terres de culture du monde. Voici des millénaires que ces plaines sont soumises à l'araire et la montagne a donné ses arbres à toutes les civilisations de l'Orient Ancien.

Or, la végétation méditerranéenne est spécialement sensible à l'action de l'homme ; une fois détruite ou modifiée elle ne se reconstitue jamais sous sa forme primitive. Sauf de très rares exceptions on peut donc dire que toutes les associations végétales du pays sont des associations secondaires, dégradées et en quelque sorte artificielles. Et cela reste vrai, même pour celles qui au premier abord semblent les plus sauvages et les plus désertées par l'homme : les steppes à asphodèles des plaines comme les garrigues désolées du Djebel sont, malgré leur apparence, des formations végétales d'origine essentiellement humaine et des produits de très vieille civilisation. Ce sont, dans leur genre, des témoins aussi significatifs que des ruines : il n'est pas un paysage végétal des Alaouites où l'on ne respire un parfum d'histoire et d'humanité (pl. 44 et 149).

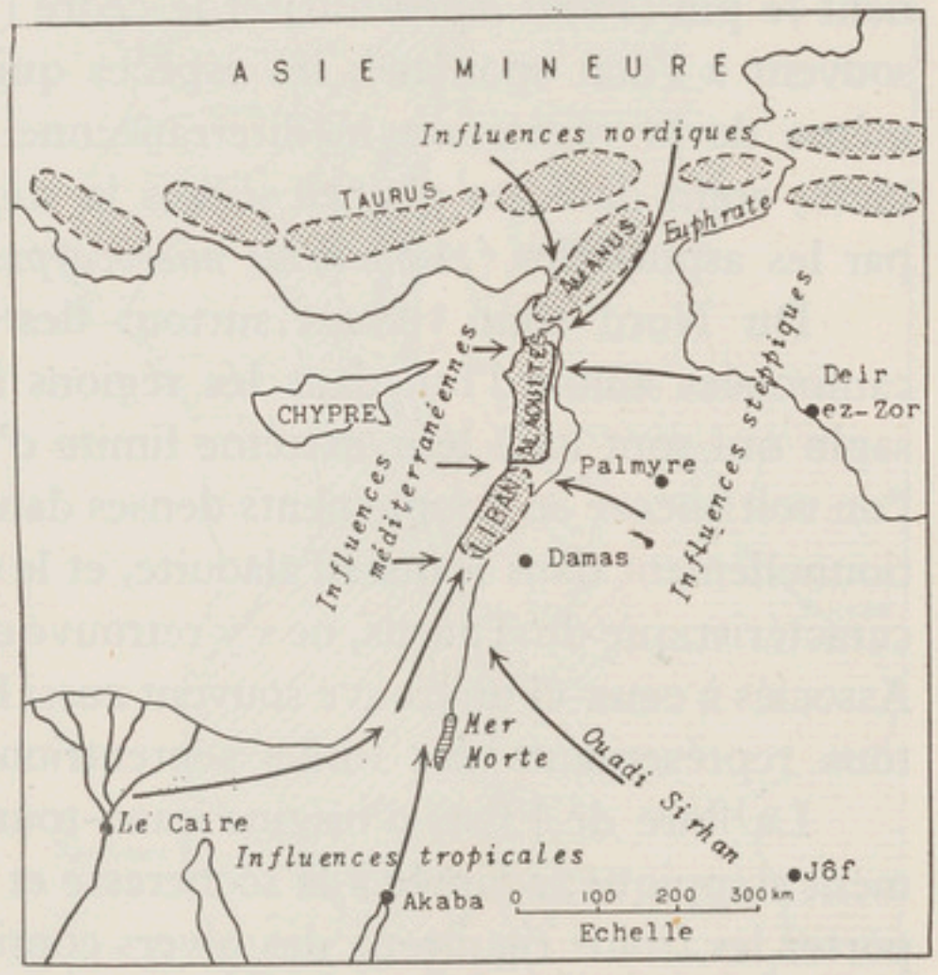

FIG. 21. — *Situation floristique.*
En grisé principaux massifs montagneux.

Cette présence universelle et obsédante de l'homme n'a point réussi pourtant à faire disparaître la variété originelle de la flore, due à la variété même des conditions physiques et surtout à la situation générale du pays. La région des Alaouites se trouve, en effet, à un véritable carrefour floristique : flore méditerranéenne sur la côte, flore euro-sibérienne s'avançant du Nord par les hautes chaînes du Taurus, de l'Amanus et du Djebel, flore irano-touranienne des steppes orientales, flore tropicale même, d'origine soudano-éthiopienne, remontant du Sud par l'Égypte et la Palestine (fig. 21).

L'importance respective de ces divers éléments a varié suivant les âges. Si l'on ne peut encore établir une chronologie rigoureuse des variations climatiques récentes, l'existence de celles-ci apparaît du moins aujourd'hui comme

démontrée pour l'ensemble du Proche-Orient (1). Les périodes glaciaires favorisèrent les espèces nordiques, les périodes sèches les plantes steppiques, et les périodes pluvieuses chaudes les représentants de la flore tropicale.

Chacune de ces flores a laissé des témoins de son ancienne extension. Aujourd'hui c'est à la flore méditerranéenne qu'appartient la prépondérance. Au point de vue forestier, elle est représentée par les nombreuses variétés de chênes (chênes à feuilles caduques et chênes verts) et par des conifères où dominent le pin (*Pinus halepensis*) et le cèdre (*Cedrus Libani*); puis viennent, encore souvent à l'état spontané, les espèces qui cultivées sont devenues le symbole même de la végétation méditerranéenne : oliviers, figuiers, vignes et caroubiers; enfin dans les plaines sèches la steppe méditerranéenne est caractérisée par les asphodèles (*Asphodelus microcarpus*) et les scilles (*Urginea maritima*).

Du Nord sont venues surtout des espèces forestières qui se trouvent cantonnées aujourd'hui dans les régions hautes du Djebel, tels le hêtre et le sapin qui sont ici à leur extrême limite d'extension vers le Sud. Le hêtre, que l'on voit encore en peuplements denses dans l'Amanus, n'apparaît plus qu'exceptionnellement dans le massif alaouite, et le sapin de Cilicie (*Abies cilicica*), l'arbre caractéristique du Taurus, ne s'y retrouve que sur les plus hautes crêtes (pl. 181). Associés à ceux-ci on trouve souvent aussi l'if et le noisetier, l'aulne et le charme, tous représentants des forêts septentrionales.

La flore de l'Est, d'origine irano-touranienne, est au contraire essentiellement steppique; adaptée à la sécheresse et à la chaleur, elle doit également supporter les froids rigoureux des hivers continentaux; elle comprend donc surtout des plantes annuelles, en particulier graminées et chardons. Comme espèces arborescentes on ne peut guère citer que quelques buissons ou arbustes, tels que les diverses sortes de pistachiers : pistachier térébinthe et pistachier lentisque.

Quant aux éléments tropicaux, ils n'apparaissent plus que comme une flore résiduelle (2) qui ne se maintient qu'en quelques endroits privilégiés, en particulier en certains coins abrités du littoral où la tiédeur et l'humidité marines suppléent aux déficiences du climat. Leur rythme végétal, marqué par la floraison à la fin de l'été est, en effet, en opposition complète avec celui de la végétation méditerranéenne. Parmi les espèces les plus remarquables on peut citer le *Ficus sycomore* qui atteint encore dans le pays les dimensions d'un grand arbre, l'*Acacia albida* et le *Zyziphus spina Christi*.

L'apport tropical serait donc négligeable s'il ne comprenait aussi des espèces cultivées pour lesquelles l'homme crée par l'irrigation comme un climat artificiel : le bananier, la canne à sucre et le coton sont entrés aujourd'hui dans l'économie courante. Il en va de même pour le palmier dattier (*Phœnix dacty-*

(1) A. Eig (9).

(2) A comparer avec la faune résiduelle ichthyologique du Jourdain où 44 p. 100 des espèces sont d'origine éthiopienne. A. Eig (9).

liphera), mais qui est planté comme arbre d'ornement autant que de rapport : même en bordure du littoral ses fruits ont, en effet, peine à mûrir et on les consomme encore verts à Lattaquié, comme sur toute la côte d'ailleurs jusqu'en Palestine méridionale (1).

Les plantes récemment introduites par l'homme occupent une place considérable; la douceur du climat favorise, en effet, l'acclimatement des espèces venues des régions les plus diverses. De l'Asie sud-orientale sont venus le pêcher, le mûrier, l'oranger et les autres agrumes qui font aujourd'hui partie intégrante du décor méditerranéen ; de l'Inde le coton et la canne à sucre ; d'Amérique le maïs, le sorgho et les plantes grasses, agaves et surtout figuiers de Barbarie dont les haies épineuses sont devenues l'un des traits familiers du paysage.

Cette variété floristique est encore accentuée par les contrastes de relief ou de climat ; il en résulte une diversité d'aspect remarquable pour un territoire aussi restreint : *forêt*, *maquis*, *garrigue*, *steppe* et *marais*, tels sont les cinq types d'associations végétales qui se partagent le Pays Alaouite (fig. 22). Et chacun d'eux peut offrir lui-même des aspects divers.

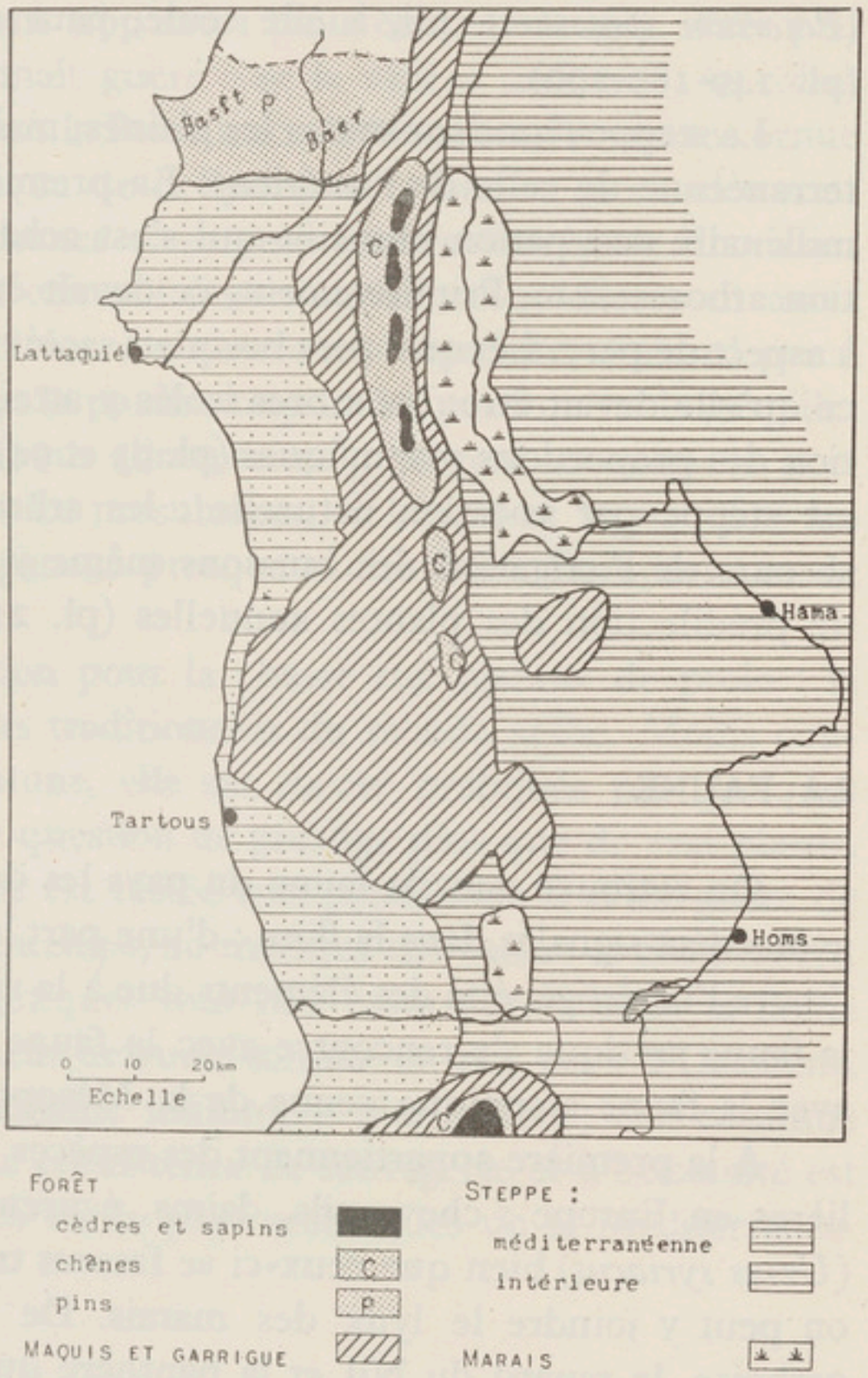

FIG. 22. — *Les types d'associations végétales.*

La forêt côtière du Baer et du Basît est la forêt méditerranéenne type, forêt claire de pins d'Alep à riche sous-bois de bruyère et de myrtes, de genêts, d'arbousiers et de térébinthes (pl. 37). Elle n'a rien de commun avec la forêt de chênes de la moyenne montagne au sous-bois de fougères (pl. 183-184); celle-ci étant encore toute différente de la forêt de sapins et de cèdres des hautes crêtes (pl. 180 et 181).

Le maquis présente plus d'unité; mais on ne saurait lui assigner une aire

(1) Dans l'intérieur, il faut aller jusqu'à Palmyre pour trouver une véritable palmeraie.

d'extension précise, car il est partout plus ou moins mélangé à la garrigue et la transition d'une formation à l'autre est souvent insensible. Le terme ultime de cette dégradation, ce qu'on peut appeler la garrigue absolue, constitue l'un des aspects caractéristiques du pays : par suite de la disparition presque totale du sol superficiel, il ne subsiste plus comme couverture végétale que des buissons nains tapis au creux de la roche nue, tels que la pimprenelle épineuse (*Poterium spinosum*) qui, à elle seule, peut couvrir des kilomètres carrés (1) (pl. 149-189-190).

La steppe règne sur toutes les plaines; mais il faut distinguer la steppe méditerranéenne de celle de l'intérieur. La première n'est telle que par suite de la millénaire occupation humaine qui s'est acharnée sur tout ce qui était végétation arborescente. Primitivement, ce devait être une forêt de chênes très claire à aspect de parc. Les quelques bosquets sacrés qui la parsèment encore, montrent ce qu'elle devait être; les arbres isolés y atteignent souvent sans aucune irrigation des proportions magnifiques (pl. 93 et 94). La steppe intérieure au contraire est steppe par vocation naturelle : les arbres n'y peuvent prospérer sans le secours de l'irrigation, les buissons même y sont inconnus : c'est le domaine de prédilection des plantes annuelles (pl. 210-211-230 et 232).

LA FAUNE

On retrouve dans la faune du pays les deux caractères essentiels que nous avons déjà signalés dans la flore : d'une part le rôle dominant de l'homme et, de l'autre l'hétérogénéité des éléments due à la situation en carrefour de la contrée; la faune arctique s'y rencontre avec la faune tropicale d'origine éthiopienne et avec la faune steppique venue de la Mésopotamie et des Indes.

A la première appartiennent des espèces qui nous sont plus ou moins familières en Europe : chevreuils, daims, écureuils, sangliers, fouines, ours même (*Ursus syriacus*) bien que ceux-ci se fassent très rares, tous animaux de la forêt ; on peut y joindre le lynx des marais. De la seconde relèvent la gazelle, la gerboise, le renard du Nil et la panthère que l'on signale de temps en temps dans les maquis denses du Djebel.

Dans la troisième catégorie, enfin, on doit classer le loup, assez fréquent dans la montagne, mais qui ne se montre guère que l'hiver, la hyène et surtout le chacal, banal dans tout le pays; son glapissement est un des bruits habituels des nuits de la montagne alaouite où il rôde constamment autour des villages en quête de poules à croquer ou de fruits à dérober, en particulier de raisins dont il est friand.

(1) A. Eig donne à cette formation le nom hébreu de *batha*. Elle se retrouve sur toutes les collines calcaires de la zone littorale, en Syrie comme au Liban et en Palestine (9).

La même rencontre d'influences se retrouve dans la faune domestique : la chèvre et l'âne sont spécifiquement méditerranéens; le mouton à grosse queue et le chameau, tous deux adaptés à la sécheresse, sont originaires des steppes, comme d'ailleurs le cheval arabe; le buffle au contraire, assez fréquent dans le Ghab et la plaine littorale, est un animal des tropiques (pl. 233).

La faune sauvage ne joue plus qu'un rôle insignifiant dans la vie du pays; les quelques grands carnassiers sont trop rares pour être un danger. Très peu de serpents venimeux; on ne connaît guère que la vipère ordinaire; le cobra n'apparaît que bien plus au Sud dans la Palestine méridionale et la vipère cornue dans la zone franchement désertique de la Syrie; scorpions et tarentules sont de même exceptionnels. Peu de faunes sont aussi inoffensives pour l'homme.

Quant aux ressources qu'elle offre, il faut reconnaître qu'elles sont assez maigres et d'ailleurs quasi inexploitées. La chasse est restreinte; d'abord parce que la population est très pauvre et la poudre trop chère pour qu'on la gaspille; ensuite parce que de nombreux tabous alimentaires protègent les animaux sauvages : ainsi le sanglier chez tous les musulmans, et lièvres et lapins chez les Alaouites. La chasse est donc l'apanage presque exclusif des Européens et de quelques rares citadins.

Il faut faire pourtant exception pour la chasse aux oiseaux de proie : la chasse au faucon est un des sports traditionnels du monde arabe. Moins courante qu'au désert chez les Bédouins, elle est encore pratiquée par quelques notables indigènes, mais c'est une question de prestige plus que de vrai plaisir. La chasse à l'épervier au contraire est restée très populaire : il n'est guère de villageois qui ne s'y adonne au printemps, au moment des cailles et des perdrix.

De pareilles méthodes cynégétiques sont peu meurtrières; aussi la faune sauvage n'a-t-elle pas été totalement détruite comme en nos pays d'Occident, et cela malgré une occupation humaine infiniment plus longue; elle continue à vivre à côté des hommes et cette coexistence de sauvagerie et d'humanité est encore un des traits originaux des vieux pays archaïques de la Méditerranée

DEUXIÈME PARTIE

LES POPULATIONS

CHAPITRE PREMIER

VUE D'ENSEMBLE

Une introduction un peu développée est ici nécessaire, car l'ordonnance des groupements humains est dans le Proche-Orient trop différente de celle qui nous est familière en Occident.

LE PROBLÈME DES RACES

Disons d'abord un mot — et pour n'y plus revenir — de la question des races, celles-ci entendues au sens scientifique du terme. Plus encore qu'en Occident si possible, leur valeur géographique est ici négligeable ou illusoire. Qu'il y ait représentés au Pays des Alaouites des types anthropologiques variés, cela est indiscutable. Mais leur variété y est telle justement et les mélanges y sont si complexes qu'on ne peut tirer aucune conclusion claire de l'étude des caractères purement somatiques. Fait plus important encore, on ne peut distinguer aucune concordance, aucune relation même entre les groupements actuels, soit topographiques, soit linguistiques, soit sociaux, et les diverses caractéristiques raciales. Le Proche-Orient a depuis longtemps dépassé le stade des races pures.

Faisons aussi justice de la légende des Alaouites descendant des Croisés, légende que reprennent périodiquement journalistes ou romanciers en mal de copie. Elle est née du fait que parmi les Alaouites de la montagne, certains ont les yeux bleus et les cheveux blonds. L'imagination aidant, on a même affirmé que ce type s'affirmait particulièrement aux alentours des châteaux

francs. De là à conclure à une descendance directe, il n'y avait qu'un pas. Mais la dernière assertion ne repose sur rien; bien au contraire les anciens châteaux croisés sont souvent occupés par des villages musulmans sunnites (fig. 26). Et quant aux cheveux blonds et aux yeux bleus, ce sont caractères fort répandus chez les peuples d'Anatolie.

La seule affirmation que l'on puisse se permettre au point de vue race, c'est que de multiples types sont représentés sur le territoire : type classique de l'Arabe bédouin, grand, sec, maigre, à la peau foncée, aux yeux et aux cheveux noir de corbeau; type nordique caractérisé, au teint clair, yeux bleus et cheveux blonds (pl. 110); type mongoloïde enfin, à la face plate, aux yeux bridés et aux pommettes saillantes (pl. 109); et dans l'intermédiaire naturellement, tous les croisements imaginables.

LES ORIGINES DU PEUPLEMENT

Elles sont aussi obscures que celles des races; car nous sommes ici dans l'un des plus vieux pays de civilisation du monde. Il faut cependant distinguer entre les villes et les campagnes. Les premières sont les foyers lumineux et fragiles des sociétés orientales; rien de plus instable que leur fortune et leur population. Aujourd'hui, si l'on remonte à la source des principales familles citadines, on trouve presque toujours une migration assez récente. Et presque toujours aussi de ville à ville, et non point de la campagne à la ville; les deux sociétés, urbaine et rurale, coexistent sans se mélanger (1). Le développement urbain est d'ailleurs dans le pays aussi modeste que récent et ses éléments constitutifs sont venus des grandes cités de l'intérieur ou de la côte libanaise.

Tout autre est la situation des campagnes; par leur misère et leur passivité politique même, les populations rurales échappaient aux grandes catastrophes historiques. Autant les destructions de cités sont chose courante et presque banale, autant les grands massacres ruraux ont dû être rares. On ne tue pas les fellahs, on se contente de les exploiter.

Le fond de la population doit donc être très ancien et remonter à l'aube des temps historiques. On ne signale pas d'immigration massive et les divers conquérants qui occupèrent le pays n'y possédèrent jamais réellement que les cités. Les Grecs eux-mêmes, bien qu'ils y soient restés des siècles et que la contrée passât pour une des plus hellénisées de la Syrie, ne durent guère modifier le peuplement en dehors de la zone littorale. Il en fut de même des Arabes, et à plus forte raison des Francs, dont la domination fut essentiellement militaire et urbaine.

(1) Pour les caractères particuliers de la société citadine au Levant et pour son opposition avec la campagne cf. *infra*, la Vie urbaine, p. 266. Voir aussi J. WEULERSSE (32).

Il faut faire une place importante par contre aux populations d'Anatolie, Turcs et Kurdes. A ces peuples barbares, descendant de pays pauvres et rudes, les régions côtières de la Méditerranée apparaissaient comme de vrais paradis. Pas d'invasions en masse, mais une lente infiltration et qui remonte au IXe siècle de notre ère. Depuis lors et jusqu'en plein XIXe siècle, pas de chroniques où l'on ne signale la présence de bandes de Kurdes ou Turcomans installés dans la région en mercenaires ou en pillards. Dans les limites du Pays, ils se sont aujourd'hui fondus dans l'ensemble de la population (1); mais immédiatement au Nord, nous l'avons vu, dans le Baer et le Basît, les populations turques ont réussi à conserver leur type, leurs mœurs et leur langue (pl. 87).

LES MODES DE GROUPEMENT : LA TRIBU

En l'absence de groupes ethniques homogènes, quel est donc le mode de groupement des populations?

En Occident, les divers groupes humains ont presque toujours pour base un terroir. La nation, aboutissement final de toute notre évolution, est un territoire personnalisé. Le sol revêt un caractère sacré; il est synonyme de patrie. En un mot, il s'est produit en Occident incorporation de l'homme au sol, identification de l'un avec l'autre. Le Français type est non seulement de son pays, mais aussi de sa province, de son canton, de son village. Notre civilisation est serve de la glèbe.

En Orient, au contraire, la terre n'a pas à ce point accroché l'homme. L'Oriental ne se forme point de la vie collective une conception géographique, mais plutôt ethnique, patriarcale et, si l'on peut dire, biologique. Dans le Proche-Orient, on n'est pas de tel village, mais fils d'un tel; on n'est pas citoyen de telle patrie, mais descendant de tel ancêtre. Cette différence de conception, qui est fondamentale, doit remonter aux sources mêmes de l'histoire. A l'origine de ces peuples, ce qu'on trouve en effet ce n'est point un territoire, mais un ancêtre, une famille, ou un groupement de familles. La civilisation occidentale est fille de la cité antique; celle du Proche-Orient est fille de la tribu.

Sans doute la tribu n'est-elle plus, souvent, qu'un souvenir. On ne la retrouve vivante que dans le Désert, cet étonnant conservateur des ruines et des mœurs du passé. Mais la Montagne aussi est conservatrice : chez les Alaouites, nous

(1) Quelques exceptions méritent pourtant d'être signalées : ainsi au Nord de Lattaquié, les deux villages turcs de Slayeb Turkman et de Borj Islam ont réussi à maintenir leur individualité en plein pays alaouite. Femmes et enfants n'y comprennent pas un mot d'arabe et les costumes et le type physique y diffèrent de ceux des villages environnants (pl. 109). Lors des réclamations turques sur le Sandjak d'Alexandrette, leur patriotisme assoupi s'est soudain réveillé et les villageois ont arboré aussitôt chapeaux et casquettes, symboles de la Turquie Kémaliste (mars 1937). C'est là un exemple entre tant d'autres, des caractères contradictoires que présente le Proche-Orient : conservatisme étroit et imperméabilité sociale d'un côté, extrême sensibilité politique de l'autre.

le verrons, l'organisation tribale survit encore. Et même dans les plus évoluées des sociétés citadines, l'idéal ancien demeure et se perpétue. Pas de petit bourgeois de petite ville qui ne prétende appartenir à une « grande famille », se rattachant à des gloires du passé. La passion généalogique ici remplace la passion terrienne de chez nous. On n'a pas sa « maison de famille », mais on conserve soigneusement son « pedigree ».

LES MODES DE GROUPEMENT : LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Aujourd'hui cependant, ce n'est plus la naissance et le sang qui constituent le lien essentiel des groupements humains. C'est un autre concept, mais qui relève du même esprit indifférent au terroir : celui de religion. La communauté religieuse constitue maintenant le véritable cadre social du pays.

Cette prépondérance de l'élément religieux est également chose fort ancienne. Nous sommes ici dans le pays religieux par excellence; c'est dans le Proche-Orient que sont nées les grandes religions universelles à base de prosélytisme, c'est-à-dire trop souvent d'intolérance.

La tradition normale du pays est une tradition de guerre religieuse. Sans parler des innombrables conflits que suscita le judaïsme, c'est dans notre région, autour d'Antioche, que s'affirma le christianisme; mais c'est là aussi que résista le plus longtemps le paganisme antique : le mont Cassius vit célébrer le dernier sacrifice officiel du monde païen(1), et plus au Nord l'école des Sabéens d'Harrân perpétua jusqu'en plein moyen âge les mystères du gnosticisme astral.

En Syrie aussi naquirent les hérésies qui ensanglantèrent le monde byzantin et c'est elle également, avec la Mésopotamie, qui inocula à l'Islam le virus théologique qui devait en briser l'unité. C'est enfin la Syrie qui vécut les Croisades, le plus grand duel religieux de l'Histoire. Une si constante tradition façonne profondément les âmes et les sociétés : aujourd'hui encore, il n'y a point de pays au monde qui présente une pareille multiplicité de sectes jalouses ni un tel enchevêtrement de croyances agressives : même en pleine paix, on respire une tension latente et comme une atmosphère de pogrom faite du souvenir de tous les massacres passés et de craintes pour l'avenir.

C'est que la religion, dans le Proche-Orient, n'est point seulement une simple attitude de l'esprit, un credo intérieur. Elle est essentiellement une autorité sociale qui règle tous les actes de la vie journalière; elle joue encore tout un rôle séculier qui chez nous n'appartient plus qu'à l'État. La distinction entre loi civile et loi religieuse est toute récente; c'est une importation d'Occident, et elle n'est point passée dans les mœurs.

Ce ne sont donc point des confessions qui luttent sur le terrain spirituel,

(1) Ammien Marcellin, XXII, 14.

mais de véritables communautés politiques, des « nations religieuses » pourrait-on dire, qui s'opposent sur le plan matériel, comme en Occident se heurtent les nationalités territoriales. Opposition irréductible, car chacune garde jalousement son rythme de vie qui exclut celui de la voisine. L'Islam en particulier exerce une telle emprise sur la vie sociale et la vie de tous les jours — par la séparation absolue des sexes pour ne citer qu'un exemple — qu'il ne saurait admettre aucune intimité avec les autres communautés.

Aussi d'une confession à l'autre les liens sociaux sont-ils inexistants. Les conversions sont inconnues; les mariages mixtes de même. Depuis des millénaires qu'elles vivent côte à côte, les religions ont moins que jamais appris à s'estimer ou à se comprendre. Pas la moindre trace de syncrétisme social. Au contraire, toutes les confessions se sont figées les unes contre les autres en se présentant chacune l'appareil extérieur le plus hostile.

Le résultat d'une pareille stratification sociale, c'est d'abord une extraordinaire hétérogénéité géographique; pas un territoire, pas une petite ville même qui soit véritablement homogène au point de vue population. Et inversement, à travers tout le pays, et même débordant les frontières du pays à travers tout le Proche-Orient règne une solidarité profonde entre tous les membres épars d'une même communauté. Chacune d'elle constitue comme une supernation diffuse sans base territoriale. Un Maronite de Lattaquié est beaucoup plus proche d'un Maronite de Beyrouth que de son soi-disant « concitoyen » musulman habitant la maison d'en face.

C'est dans le cadre intérieur de chaque communauté que circulent les biens, les gens et les idées. Quitter une ville, une province, un État pour un autre n'est point en aucune façon s'expatrier, puisqu'on reste à l'intérieur de sa communauté. Aussi trouve-t-on couramment des familles établies en plusieurs villes : un frère à Lattaquié, un autre à Beyrouth, le troisième à Jaffa et le quatrième à Alexandrie, sans parler de New-York, de Rio de Janeiro ou de Dakar. Mais ces familles à l'horizon si large d'une certaine façon, restent par ailleurs étrangement bornées; elles ignorent tout de leur propre pays et, franchies les bornes de leur quartier, se trouvent en territoire inconnu sinon hostile.

Car la conséquence la plus grave de l'organisation communautaire, c'est qu'entre confessions voisines règnent l'ignorance, la méfiance et la peur, tout un ensemble de sentiments à base à la fois d'envie et de haine, de crainte et de mépris, et qui constitue ce qu'on peut appeler le « complexe minoritaire ».

Celui-ci est difficile à définir, car la notion même de minorité est fuyante. Ainsi les musulmans Sunnites, qui ont la majorité dans l'ensemble de la Syrie, sont minoritaires en Pays Alaouite, pour redevenir majoritaires dans la ville même de Lattaquié. Et les Alaouites, minoritaires en Syrie, sont majoritaires dans la région, pour redevenir minoritaires dans les villes. Ce qui domine en tout cas, de part et d'autre, dans les minorités comme dans les majorités —

car celles-ci sont parfois socialement inférieures — c'est la peur, une peur irréfléchie, irrésistible, toujours prête à se manifester par l'intolérance, les vexations et, le cas échéant, le massacre.

LA SITUATION ACTUELLE

On conçoit aisément combien il est difficile de maintenir la paix en de pareilles conditions. Ce le fut toujours; mais les difficultés n'ont fait que croître en ces dernières années et par le fait même de notre propre intervention et de notre triomphe culturel. L'ancien Orient ne concevait qu'un État tout-puissant et arbitraire, mais lointain, respectant les diverses communautés sociales et religieuses et n'intervenant pas dans la vie de tous les jours. Cet idéal politique est bien mort : le démembrement de l'Empire ottoman en a scellé la tombe. Il n'y a plus d'autre conception de l'État que la nôtre : celle de l'État-Nation basée sur un sol qui est son bien exclusif. Mais comment faire entrer dans des cadres nationaux et territoriaux des populations qui n'ont justement ni nationalité ni territoire? C'est tout le problème du Proche-Orient actuel.

De cette organisation communautaire, le Pays des Alaouites offre un exemple restreint, mais complet et original. On y trouve trois communautés principales : Alaouites, Musulmans sunnites et Grecs orthodoxes; quatre communautés secondaires, bien qu'encore socialement importantes : Maronites, Ismaelis, Arméniens grégoriens et Grecs catholiques; enfin des représentants de sept autres communautés : Arméniens catholiques, Protestants, Latins, Syriaques, Chaldéens, Juifs et Druses. Le tout, ne l'oublions pas, pour une population qui ne dépasse pas 350.000 habitants.

CHAPITRE II

LES COMMUNAUTÉS

1° LES ALAOUITES

C'est la communauté la plus considérable, non seulement par le nombre — 224.000 sur 350.000, soit plus des 2/3 de la population totale — mais surtout par son originalité. Alors que toutes les autres confessions en effet se retrouvent ailleurs, celle des Alaouites n'existe guère en dehors du territoire ou de ses environs immédiats. C'est elle qui donne à la région sa physionomie humaine spéciale et qui en fait un pays à part dans le Proche-Orient.

ORIGINES ET ÉTYMOLOGIE

La secte Alaouite est une secte hétérodoxe de l'Islam relevant du Chiisme extrémiste. On sait que, dès les premiers temps de la conquête arabe, les partisans de la nouvelle foi se divisèrent sur le choix de son chef suprême, le Khalife. Après l'assassinat d'Othman (656), le nouveau Khalife Ali, bien que gendre du Prophète, ne fut pas reconnu par l'ensemble des musulmans et le gouverneur de la Syrie, Moawiya, revendiqua le titre pour lui-même. Vainqueur, il fonda la dynastie des Omeyades. Mais ni la défaite, ni la mort d'Ali (661) ne mirent fin au schisme qui s'était produit sur son nom. Ses partisans restèrent fidèles à ses descendants et ainsi se trouvèrent constituées les deux divisions fondamentales de l'Islam qui ont survécu jusqu'à nos jours.

D'un côté la « Secte » ou *Chi'a* composée des partisans d'Ali et de ses héritiers. De l'autre, les fidèles de la « Tradition », de la *Sunna*. Ces derniers ont réussi à conserver leur unité à travers les âges, les divergences inévitables étant canalisées si l'on peut dire dans les 4 écoles reconnues orthodoxes (1) : ce sont les Sunnites qui forment aujourd'hui l'immense majorité du monde islamique.

(1) Les écoles hanéfite, chaféite, malékite et hambalite.

Le Chiisme au contraire se morcela en d'innombrables sectes. La fidélité au successeur d'Ali, à l'*Imam*, était la loi fondamentale de la secte; mais à la mort de chacun d'eux naissaient des compétitions : autant de rivaux, autant de nouveaux schismes. D'autre part, le Chiisme allait sans cesse s'éloignant de l'Islam sunnite. Tout ce que celui-ci avait vaincu et persécuté dans ses conquêtes, toutes les aspirations que le monde officiel au pouvoir refusait de reconnaître, trouvèrent un refuge dans les doctrines chiites, qui se gonflent ainsi d'éléments n'ayant plus souvent de musulman que le nom ou l'apparence. De là une extraordinaire activité théologique et révolutionnaire qui atteint son apogée au x^e^ siècle de notre ère.

La fortune balance alors entre les deux formes de l'Islam, la traditionnelle et la révolutionnaire. Certaines sectes chiites connaissent une prodigieuse fortune : les Karmates prennent La Mecque et pillent le sanctuaire de la Kaaba; les Fatimides — du nom de Fatima, fille du Prophète et épouse d'Ali — s'emparent de tout le Maghreb, puis de l'Égypte et fondent au Caire un Khalifat chiite, rival du Khalifat sunnite des Abbassides de Bagdad (969).

Mais les Croisades amènent un profond regroupement des forces islamiques : c'est au nom du Sunnisme que Saladin reprend Jérusalem aux Francs, et c'est le Sunnisme qu'adoptent les Turcs, les nouveaux protagonistes du monde musulman. L'heure du Chiisme est passée. Il se survécut toutefois : en Perse, il devint religion nationale et quelques-unes de ses sectes parvinrent à se maintenir en Syrie, ce conservatoire naturel des formes religieuses. Ce sont les *Ismaelis*, du nom d'Ismaïl, le septième Imam; les *Druses*, dissidents de l'Ismaelisme, qui portent le nom de leur fondateur, Darazi, ministre du Khalife fatimide Hakem; les *Metoualis*, qui reconnaissent les douze Imams (d'où leur autre nom de Duodécimains); enfin les *Alaouites*, tenants du XI^e^ Imam.

Le mot Alaouite est la transcription française du mot arabe *'Alaouiyin* qui signifie simplement partisans d'Ali. Son emploi est récent. Jusqu'avant la Grande Guerre, le nom courant était celui de *Nosaïri* qu'ils emploient d'ailleurs encore eux-mêmes pour se désigner.

L'étymologie en a été fort discutée. Renan y voyait un diminutif du mot arabe *Nasrani* (nazaréen) signifiant chrétien. Dussaud l'a rattaché au nom d'une peuplade du pays signalée par Pline l'Ancien, les Nazerini (1). Mais ces deux filiations reposaient avant tout sur des hypothèses qui faisaient descendre directement les Alaouites soit des premiers chrétiens, soit des païens de l'Antiquité, hypothèses aujourd'hui abandonnées. L'étymologie arabe classique doit donc être acceptée comme la plus vraisemblable : elle fait venir Nosaïri d'un éponyme Nosaïr, sans doute Ibn Nosaïr, le premier théologien de la secte (2).

Dans les récits des voyageurs européens, on trouve souvent aussi le nom

(1) PLINE, *Hist. nat.*, V, 78.

(2) L. MASSIGNON (46).

d'*Ansariyés ;* c'est une transcription incomplète et fautive de Nosaïri (1). Après Volney qui la vulgarise (2), cette dénomination devient courante au XIX^e^ siècle. Elle subsiste aujourd'hui dans la toponymie, pour désigner le massif montagneux habité par les Alaouites : le *Djebel Ansariyé* des atlas, c'est exactement la montagne Alaouite, ainsi que nous l'avons délimitée plus haut (3).

Quant à ce dernier terme, c'est au moment de l'établissement du Mandat qu'il fut officiellement choisi pour remplacer ceux de Nosaïri et d'Ansariyé, considérés comme péjoratifs aux yeux des populations sunnites. C'est lui que nous avons adopté au cours de cette étude.

HISTOIRE DE LA SECTE

Malgré leurs dix siècles d'existence, l'histoire des Alaouites reste obscure et succincte. Cela tient d'abord à la nature même de la secte. Comme toutes les religions dérivées du Chiisme extrémiste, elle avait pour base l'initiation et le secret, double caractère peu favorable à ces manifestations extérieures que relève seules l'histoire. En outre, le triomphe de l'orthodoxie sunnite en Syrie à partir du XII^e^ siècle a fait disparaître la plupart des écrits hérétiques. Aucun texte à la fois impartial et documenté, rien que des allusions d'étrangers ou d'ignorants, ou bien les calomnies de l'adversaire. Rarement peuple a été aussi desservi par l'histoire et cela jusqu'en plein XX^e^ siècle.

C'est en Irak, terre de prédilection des doctrines chiites, que naît la secte alaouite. Son fondateur Ibn Nosaïr, qui était de Bassorah, s'y proclame en 245 H. le disciple du X^e^ Imam, ou plus exactement son « bab », c'est-à-dire sa « porte » (4). De là les croyances nosaïries se répandirent rapidement dans la Syrie Nord qui, sous la domination des émirs Hamdanides d'Alep, offrait un terrain particulièrement propice à la propagande chiite alors à son apogée. Pendant tout le X^e^ siècle, en effet, qu'on a pu appeler le « siècle ismaélien de l'Islam » (5), le Chiisme est prépondérant dans les villes; il domine à Antioche, Lattaquié et Alep même. C'est dans cette ville que meurt, vers 960, le plus célèbre des doctrinaires nosaïris, Hamdan Khasibi.

L'arrivée des Croisés à la fin du XI^e^ siècle (1099) ne semble pas avoir contrarié les progrès de la secte. Bien au contraire, la zone de contact entre terres franques et possessions musulmanes offrait un merveilleux terrain d'action à

(1) Clément HUART, *Journal asiatique*, 7^e^ série, t. XIV, p. 199.

(2) VOLNEY (65).

(3) Étant donnée l'absence de cartes, la toponymie antique et médiévale reste toujours imprécise. Différents noms ont désigné le massif alaouite au cours de l'histoire. Citons Mons Bargylus (Pline) dans l'antiquité; Djebel Lukâm au moyen âge (Qalqachandi *apud*. GAUDEFROY DEMOMBYNES (57), p. 22) et également Djebel Summaq du nom du sumac qui y croît en abondance (Stanislas GUYARD, (48).

(4) Ce n'est que plus tard qu'on le déclarera rallié au XI^e^ Imam.

(5) Cf. MASSIGNON (50).

tous les dissidents de l'Islam en marge de la société orthodoxe. L'éclatante aventure des Ismaelis, ces frères ennemis des Alaouites, dans la région de Masyaf et de Qadmous sous Rachid ed Din Sinan au XII^e siècle, en est une preuve.

Jamais pourtant les Alaouites ne parvinrent comme leurs rivaux au grand jour de l'histoire. Mais l'exemple de ceux-ci vaut pour ceux-là. C'est par des méthodes semblables à celles des Ismaelis et à leur côté même, que les Alaouites s'établirent dans le massif montagneux qui devait prendre et garder leur nom. Les chroniqueurs francs sont pourtant avares de renseignements sur eux : quelques rares allusions et encore souvent douteuses (1). C'est que ces auteurs d'Occident, peu théologiens il faut l'avouer, s'y reconnaissaient fort mal entre les diverses sectes chiites rivales, également secrètes.

L'expulsion des Francs marqua le triomphe de l'orthodoxie sunnite. Les grands sultans Mamelouks voulurent en finir du même coup avec les hérétiques accusés d'avoir pactisé avec les Infidèles. Nosaïris et Ismaelis ne purent tenir contre les troupes du Sultan Baibars qui dévastèrent leur pays, enlevèrent leurs châteaux et tentèrent de les convertir par la force en bâtissant partout des mosquées. Après un soulèvement général des Nosaïris, Qalaoun leur interdit à nouveau tout prosélytisme et réitéra l'ordre de construire dans chaque centre une mosquée dont l'entretien serait à la charge de la population (2) (1317).

Quant à l'attitude du rigorisme musulman, il s'exprime parfaitement dans la célèbre condamnation que porta contre les Alaouites un des docteurs de l'époque, Ibn Taimiyyah. Contre cette « religion maudite », contre ces « sectateurs du sens caché, plus infidèles que les Juifs et les Chrétiens, plus infidèles encore que bien des idolâtres », et qui « ont fait plus de mal à la religion de Mahomet que les infidèles belligérants, Francs, Turcs et autres », la guerre sainte est légitime et « agréable à Dieu » (3).

Mais il était trop tard pour que de pareilles mesures pussent être réellement appliquées. L'histoire de la Syrie, en effet, change alors de caractère. Après des siècles de vie tumultueuse et de péripéties dramatiques, les peuples s'assoupissent. Le péril franc est définitivement écarté; la menace chiite également. Vaincues et persécutées, les sectes hétérodoxes disparaissent ou, pour survivre, renoncent à tout prosélytisme. Comme les Ismaelis, les Druses et les Metoualis, les Alaouites se terrent dans le silence de leurs montagnes.

Peuples et religions se cristallisent et cela pour de longs siècles. Isolés dans un pays rude, au milieu de populations hostiles, sans communications désormais avec le monde extérieur, les Alaouites commencent à vivre leur existence solitaire, secrète et réprimée. Leur doctrine, toute formée, n'évoluera plus.

(1) Cf. DUSSAUD (44).
(2) Qalqachandi, d'après GAUDEFROY DEMOMBYNES (57), p. CXI.
(3) Cf. DUSSAUD (44), p. 30.

LA DOCTRINE ALAOUITE

Nous devons en résumer ici les lignes essentielles, bien que pareil sujet dépasse notre compétence (1). Comme pour les autres sectes chiites extrémistes, la doctrine alaouite prend sa source dans l'Islam, mais pour s'en dégager rapidement dans le fond, tout en gardant un certain conformisme extérieur. Le mécanisme de cette sorte d'évasion est simple dans son principe : c'est l'application généralisée de la théorie du « sens caché ».

Toutes les croyances de l'Islam orthodoxe, tous ses dogmes et tous ses rites ont une signification simple et grossière — celle que l'on donne à la foule — et un sens profond et allégorique réservé aux seuls initiés. Les grands hommes de l'Islam, ses saints ou ses héros participent également à cette transfiguration. Le Chiisme nourrit leur enveloppe charnelle de tous les songes mystiques de l'Orient Ancien.

On conçoit aisément la force de séduction de pareilles doctrines et leur puissance de propagande. Elles offraient à tous un merveilleux refuge contre les malheurs de la vie d'ici-bas. L'initiation ouvrait toutes grandes les portes du salut. Toute-puissante dans l'autre monde, elle assurait dès celui-ci des amitiés efficaces. Le mystère n'était qu'un attrait de plus.

Mais si la doctrine du « sens caché » est simple en son principe, elle devient rapidement d'une complication redoutable dans son application. L'interprétation symbolique des faits clairs et simples de l'Islam sunnite ouvrait la voie à tous les jeux de la gnose orientale. Elle prêtait à tous les syncrétismes religieux, ce qui explique que la doctrine nosaïrie ait pu être considérée tour à tour comme une déformation du christianisme et comme une survivance du paganisme antique (2).

Par réaction contre les Sunnites, le personnage du Prophète passe au second plan. C'est Ali qui est le héros chiite par excellence. Ses malheurs sont, nous l'avons vu, à la source même de la secte. Ils forment avec ceux de ses fils Hassan et Hossein le grand thème sentimental de l'Islam chiite. Mais chez les Alaouites, la transfiguration du personnage est poussée à ses extrêmes limites : il cesse d'être un homme pour devenir une émanation divine, si pure et si proche de la divinité ineffable elle-même, qu'elle se confond avec elle : il en est le « Sens », le *Ma'na*.

Mahomet n'est plus que le « Nom » ou le « Voile » de la divinité, tandis que Salman, l'un de ses compagnons de la première heure, en est le « *Bab* », c'est-à-dire la « Porte ». Ainsi se constitue la « triade » ou « trinité » alaouite. Elle

(1) Pour les questions de doctrine, nous renvoyons spécialement à L. MASSIGNON (46).

(2) Pour la première hypothèse, voir H. LAMMENS, *Études religieuses*, 1899 et *Revue Orient chrétien*, 1899, 1900, 1901 et 1902. Pour la seconde : DUSSAUD (44).

peut s'exprimer soit ésotériquement par ses initiales arabes : « *'Ayn-Mim-Sin* » (Ali-Mahomet-Salman); soit poétiquement par ses symboles astraux : Ali étant la Lune, Mahomet le Soleil et Salman le Ciel. A travers le voile du Chiisme on voit ainsi réapparaître l'antique gnosticisme astral de l'Orient, qui malgré Islam et Christianisme s'est maintenu si longtemps vivace en Syrie chez les Sabéens de Harrân.

Pour les Alaouites d'ailleurs, le divin pénètre toutes choses. Au-dessous des êtres supérieurs du « grand monde lumineux », les hommes ne sont que des âmes déchues, emprisonnées dans les corps, mais qui peuvent par l'initiation s'en libérer dans la vie future. Au-dessous des hommes, s'étage le monde inférieur des ténèbres : d'abord les femmes, créatures si alourdies par la matière qu'elles n'ont même plus d'âme; puis les animaux, et enfin les objets inanimés dont les plus vils ne sont que des démons à leur ultime stade de déchéance.

Sur ce corps doctrinal se greffent des croyances cycliques et messianiques : la vie de l'Univers se déroule suivant une succession de cycles réglés par les lois compliquées de la gnose numérique et dont chacun est annoncé par une nouvelle Révélation. Cela permet d'intégrer au panthéon nosaïri Jésus et les Prophètes d'Israël. Cela explique aussi un des traits caractéristiques de la psychologie religieuse de la masse alaouite. Dans une doctrine par ailleurs si desséchée, la foi au Messie, au Mahdi, à la fin du monde, demeure étrangement vivante, même chez les âmes les plus rudes. C'est un feu couvert, mais qui ne demande pour se ranimer que le souffle d'un Inspiré : les Alaouites en ont montré récemment un frappant exemple que nous étudierons plus loin (1).

Mais le plus extraordinaire est que cette religion de théologiens, subtile et raffinée, soit devenue précisément la marque distinctive d'une population de paysans montagnards qui sont parmi les plus pauvres et les plus arriérés de toute la Syrie. Quand on erre dans les hameaux perdus du Djebel Alaouite, on ne peut imaginer que cette foi secrète et rude soit née des rêveries gnostiques de quelques savants docteurs du Bas-Irak, il y a de cela plus de 1.000 ans.

Sans doute aujourd'hui la théologie alaouite est-elle bien morte, ensevelie dans les manuscrits ou réfugiée au sein de quelques rares familles de chefs religieux. Il était indispensable pourtant d'en exposer les lignes essentielles pour permettre de comprendre la nature profonde des populations étudiées, leur structure sociale et aussi leur religion populaire, cette religion de tous les jours du paysan alaouite qui tient, nous le verrons, une telle place dans sa vie, et qui imprime sa marque jusque dans le paysage géographique.

Il ne faut point oublier, d'ailleurs, que la doctrine originaire, malgré son ésotérisme, continue à agir puissamment sur le corps social. Si rustre qu'il soit, le paysan alaouite conserve intactes ses croyances messianiques, la

(1) Cf. *infra*, p. 334.

conscience obscure des secrets que possèdent les initiés, et la conscience claire d'appartenir à une minorité opprimée et haïe, mais élue, et qui, en vérité, est le sel de la terre. De là l'extrême rareté des conversions. Car si la religion nosaïrie a dû renoncer depuis longtemps à tout prosélytisme, elle a su résister, par contre, à toutes les pressions des diverses orthodoxies (1).

C'est en cette longue résistance que se résume, d'ailleurs, toute l'histoire de la secte depuis le XIVe siècle (2). Isolés dans leur montagne et leur hérésie, les Alaouites vivent vraiment en marge du monde civilisé. Cette existence recluse et le secret dont ils s'entourent expliquent les légendes qui courent à leur sujet tout au long des siècles et qui sont presque les seuls documents que nous possédions sur eux.

Légendes infamantes, il va de soi, puisqu'un tel mystère ne pouvait se légitimer, peut-on dire, que par des turpitudes à cacher. La tradition de ces calomnies remonte presque à l'apparition de la secte en Syrie : déjà Hamza, l'un des fondateurs de la religion druse, accuse la doctrine nosaïrie de tout permettre à l'initié, y compris « le meurtre, le vol, le mensonge, la calomnie, la fornication et la pédérastie » (3). Les chroniqueurs francs répètent docilement ces accusations. Jacques de Vitry, par exemple, qui les rapporte complaisamment, y voit la raison pour laquelle ils se refusent à admettre les femmes à l'initiation : c'est qu'elles ne sauraient admettre de pareilles horreurs (4).

Les voyageurs modernes ne font pas montre d'un meilleur esprit critique. Volney rapporte que les Ansariyés se livrent à la prostitution et que la communauté des femmes y est la règle (5). Lockroy (6) prétend qu'ils adorent le

(1) Il nous faut dire un mot ici des récentes conversions au catholicisme (1933) faites par les Jésuites dans la montagne alaouite, au petit village de Jneinet Reslan. Ces conversions ont soulevé et soulèvent encore de vives polémiques où il est difficile de demeurer soi-même impartial. [Du côté catholique, voir L. JALABERT (70) et E. JANOT (71)]. Si l'on s'efforce pourtant de garder l'objectivité voulue, il semble bien que le facteur religieux n'ait joué ici qu'un rôle secondaire. Il s'agit avant tout d'un conflit de clans rivaux comme il s'en produit continuellement dans les tribus du Djebel : l'appel aux Jésuites représentait surtout une manœuvre destinée à s'assurer de précieux appuis politiques; la doctrine alaouite autorise d'ailleurs ces soumissions extérieures aux cultes étrangers.

Nous n'avons pas ici la prétention de vouloir sonder les cœurs des néophytes alaouites; mais il faut noter que d'autres tentatives de conversion analogues dans la région, à Kerdaha et à Deir Chmeyl, n'ont abouti qu'à des échecs et qu'à Jneinet Reslan même le nombre des convertis loin d'augmenter va au contraire plutôt en diminuant, oscillant entre 100 et 200. Depuis le traité franco-syrien la position de ceux-ci est d'ailleurs devenue très difficile, car ils sont désormais soumis à la double pression sociale et administrative de la masse alaouite et des autorité, syriennes. Pas un mois ne s'écoule sans incident ou campagne de presse : l'affaire de Jneinet Reslan est devenue au premier chef une question politique. Elle confirme donc, plus qu'elle n'infirme, ce que nous disions dans le texte et montre en outre combien il est imprudent et dangereux de vouloir modifier, si peu que ce soit, le statut religieux du Proche-Orient.

(2) Pour le détail des événements voir *infra*, Cadre historique, p. 79.

(3) Silvestre DE SACY (51), t. II, p. 570.

(4) « Hi autem pessima et abominabilia et sexui feminæ contraria in occulto turpiter operantes, sicut illis narrantibus qui ab eis recesserunt cognitum est, timent ne uxores eorum reliquerent, vel contemptui haberent, si execrabiles ritus eorum et immunditias sectæ perversissimæ cognoscerent. » Jacques DE VITRY, *Gesta Dei per Francos*, p. 1062. Édition Bongars.

(5) VOLNEY (65), II, p. 62.

(6) LOCKROY (62), p. 33-64. Cette interprétation fantaisiste vient sans doute du nom même d'une des grandes tribus Alaouites : les Kalbiés — nom arabe où se trouve la racine « Kelb », c'est-à-dire chien.

chien, pendant que leurs voisins les Kadmoussiés — sans doute les Ismaelis de Qadmous — rendent un culte à la femme. Cuinet, dans son austère ouvrage de géographie administrative et statistique, n'hésite point cependant à retracer «le triste tableau de ces mœurs dégoûtantes»: des quatre sectes alaouites, l'une (les Chemsiés) adore le soleil et les astres, l'autre (Ghaibiyés) les plantes et les arbres, la troisième (Kelbiés) le chien, la dernière (Kadmoussiés) les parties génitales de la femme. Quant au culte, il consiste à montrer toute nue aux fidèles la plus belle fille noble de la secte qui vit à l'ordinaire cachée; cérémonie qui se termine «par la plus monstrueuse débauche» (1) (*sic*).

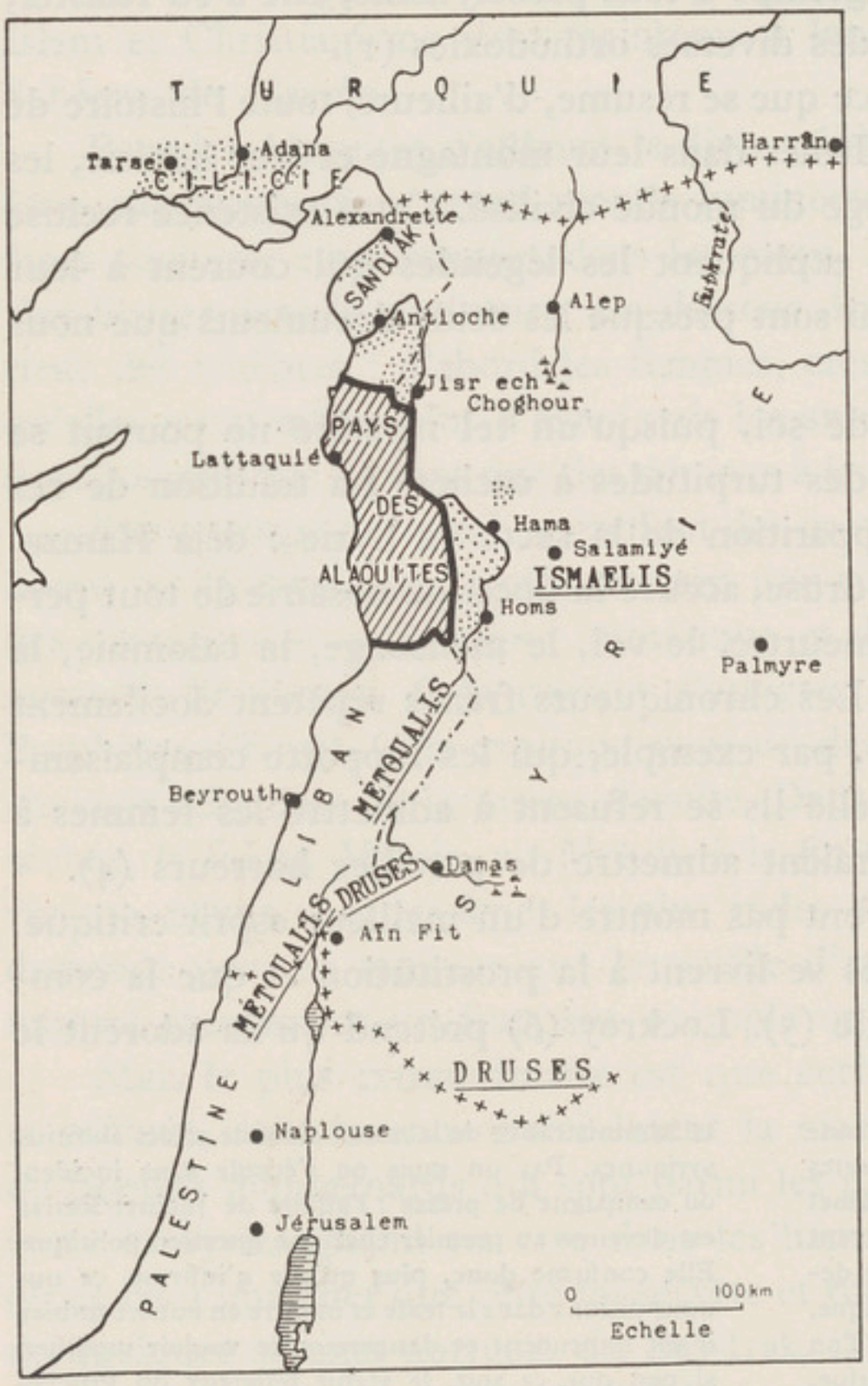

FIG. 23. — *L'expansion alaouite. Carte d'ensemble.*
En pointillé les minorités alaouites;
en majuscules et soulignées les sectes chiites apparentées.

R. Dussaud a déjà fait justice de ces légendes et de ces absurdités. Cela n'empêche point d'ailleurs, qu'elles continuent d'avoir cours encore aujourd'hui (2). La situation humiliée de la femme dans la société alaouite, le fait que la doctrine nosaïrie lui refuse une âme, le fait aussi qu'elle soit parfois comprise dans l'offrande d'hospitalité entre initiés (3) expliquent la légende de la communauté des femmes.

En fait, peu de populations de Syrie ont des mœurs aussi simples et aussi pures : prostitution et pédérastie sont inconnues, l'Alaouite se mariant très jeune. Les maladies vénériennes sont inexistantes. Éloignement, pauvreté et religion s'accordent pour défendre l'Alaouite des vices citadins. Le vol et la violence même sont choses rares en temps normal. Le peuple alaouite est rude mais sain. Ce sont ces

(1) V. CUINET (68), II, p. 122. Les Ismaelis ne sont d'ailleurs pas mieux traités par cet auteur : « Le culte obscène qu'ils professent est un reste d'idôlatrie que l'instruction répandue par les soins de l'État tend à effacer. »

(2) Voir par exemple : Jean CENDRIEUX, *Al Ghadir ou le Sexe-Dieu* (Au territoire des Alaouites), Paris, 1926.

(3) L. MASSIGNON (46).

qualités profondes qui lui ont permis de résister à des siècles de persécution et de se maintenir dans toute la Syrie-Nord.

EXTENSION ACTUELLE

Le Djebel Ansariyé forme le cœur de la secte : c'est là que subsiste la masse la plus homogène, la seule qui ait conservé jusqu'à nos jours son indépendance. Mais, descendant des hauteurs, les paysans alaouites ont occupé peu à peu les plaines fertiles qui les entourent : plaine d'Akkar au Sud, Sahel de Lattaquié à l'Ouest, plaine du Ghab à l'Est, s'étendant ainsi sur tout le pays qui porte aujourd'hui leur nom (fig. 23 et 24).

En dehors de celui-ci, la zone montagneuse qui le prolonge au Nord jusqu'à Antioche et au delà est également un vieux pays nosaïri (1). Comptant encore près de 60.000 membres, la secte alaouite forme une des plus importantes minorités du Sandjak autonome d'Alexandrette.

Vivant dans un pays plus riche et plus ouvert, plus mêlées aux populations voisines, ces communautés alaouites du Nord furent de tout temps et sont encore très en avance économiquement et socialement sur les montagnards du Djebel Ansariyé. Au siècle dernier, elles avaient même réussi à pousser une véritable colonisation en Cilicie. En 1921, on estimait à près

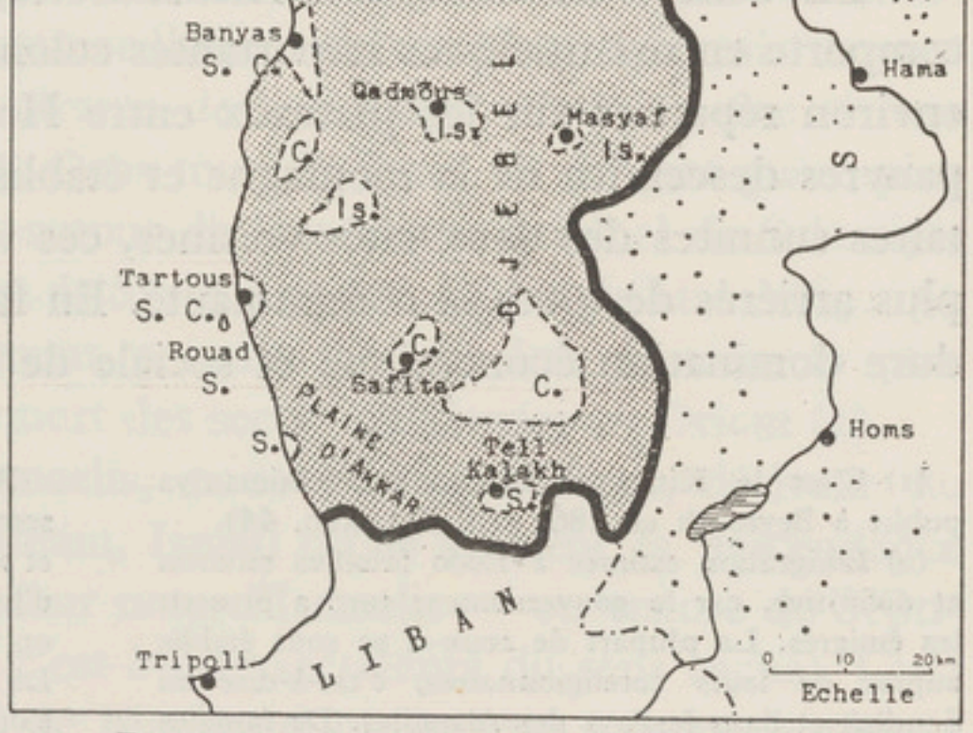

FIG. 24. — *L'expansion alaouite. Carte de détail.*

En trait fort les limites du Mohafazat ; en grisé majorité alaouite à l'intérieur de celui-ci; en pointillé minorité alaouite à l'extérieur.

En blanc minorités non alaouites à l'intérieur :

T. — Sunnites de langue turque.
S. — Sunnites de langue arabe.
C. — Chrétiens.
Is. — Ismaelis.

(1) On les y signale dès le XI[e] siècle. Le plus célèbre disciple de Hamdan Khasibi était de Djilliyé, à l'embouchure de l'Oronte ; d'où son nom Mohammed ben Ali Djilli.

de 80.000 les Alaouites de Tarse et d'Adana, où une véritable élite urbaine avait réussi à se constituer. C'est à un Alaouite d'Adana, converti au protestantisme, Soulaiman Efendi, que nous devons les révélations fondamentales sur la secte (1), révélations qui d'ailleurs lui coûtèrent la vie, car il fut assassiné par ses coreligionnaires.

Après la Guerre, les Alaouites de Cilicie connurent un instant l'occupation française, mais notre accord avec les Kémalistes (mai 1920) nous fit abandonner le pays. Quelques Alaouites émigrèrent bien avec nos troupes et on les retrouve aujourd'hui en Syrie (2). Mais la plupart restèrent sur place et on peut aujourd'hui les considérer comme socialement turquisés (3).

Les Alaouites d'Antioche, au contraire, furent favorisés. La création du Sandjak autonome d'Alexandrette, partie intégrante de la République syrienne mais dotée d'une administration spéciale, assurait en effet les droits des minorités. De fait, on constate chez eux une remarquable émancipation intellectuelle et économique. Leurs principaux centres se trouvent sur le plateau du Kosseir, dans la vallée du Bas-Oronte, et dans la plaine d'Alexandrette. Antioche, où ils forment le cinquième de la population (6.000 sur 30.000), constitue en Syrie leur plus gros centre citadin (4).

En dehors du Sandjak d'Alexandrette, l'État de Syrie proprement dit comporte encore quelques importantes colonies alaouites : de 25 à 30.000 âmes environ réparties sur les plateaux entre Homs et Hama. Formés de paysans pauvres descendus de la montagne et établis sur les terres des riches propriétaires sunnites des deux cités voisines, ces villages de la plaine sont parmi les plus arriérés de toute la communauté. En fait, ils sont totalement soumis à la dure domination économique et sociale de la grande aristocratie musulmane.

(1) C'est le Kitab al Bakourah Soulaimaniya publié à Beyrouth en 1863 (Cf. DUSSAUD, 44).

(2) Émigration estimée à 1.000 familles environ et définitive, car le gouvernement turc a proscrit les émigrés. La plupart de ceux-ci se sont établis auprès de leurs coreligionnaires, c'est-à-dire au Sandjak et dans le Pays des Alaouites. De familles aisées et de niveau intellectuel et social supérieur aux populations alaouites autochtones, ils ont aisément trouvé des places dans la nouvelle administration mandataire.

(3) Les renseignements sur les Alaouites de Cilicie sont difficiles à obtenir et plus encore à contrôler, toute organisation confessionnelle ayant été abolie par la révolution kémaliste. Le port du voile pour les femmes et des costumes traditionnels pour les hommes a été interdit. L'enseignement du turc en caractères latins est devenu obligatoire, ainsi que le service militaire; l'état civil a été laïcisé et les réunions religieuses plus ou moins défendues. Quelques cheykhs ont pourtant été reconnus par le gouvernement, mais après un examen d'État; seuls ils ont le droit de porterencore le turban et seulement dans l'exercice de leurs fonctions.

Par ailleurs le gouvernement turc s'est montré, semble-t-il, assez tolérant; la situation économique et sociale des Alaouites de Cilicie paraît être aujourd'hui supérieure à ce qu'elle était avant la guerre : on ne saurait parler de question alaouite en Cilicie. Le succès de la politique kémaliste paraît ainsi s'opposer aux difficultés que la France a rencontrées en Syrie. Mais on ne saurait comparer deux situations aussi dissemblables. Mustapha Kemal n'a réussi à trancher le problème confessionnel qu'en le supprimant par une laïcisation totale de l'État. Une politique révolutionnaire de ce genre était impossible en Syrie, par suite des termes mêmes du Mandat, obligeant la Puissance Mandataire à respecter les coutumes des populations en général et spécialement des minorités. Lors des difficultés dans le Sandjak d'Alexandrette (1936-1938), il faut noter que les Alaouites dans leur presque totalité ont fait bloc avec les autres minorités de langue arabe contre les Turcs, et cela malgré les avances de toute nature dont ils furent l'objet de la part de ceux-ci.

(4) Pour les Alaouites du Sandjak, cf. BAZANTAY (11 et 12) et J. WEULERSSE (29).

Enfin dans l'ensemble du Proche-Orient quelques restes témoignent de l'ancienne extension de la secte : ainsi le curieux village d'Aïn Fit, à la frontière de Palestine, au Nord du Lac de Houlé, dont les 3.000 habitants ont conservé les croyances nosaïries. En Palestine même, on en signale quelque 2.000 au Nord de Naplouse.

En Perse enfin, une secte ultra-chiite — celle des Ali-Ilahis — offre de telles ressemblances de doctrine avec les Alaouites qu'on a pu les confondre avec eux, comme l'a fait Gobineau (1). Les Arabes leur appliquent, d'ailleurs parfois, le nom même de Nosairis.

Quel que soit l'intérêt historique de cette diaspora nosaïrie, c'est seulement dans le Djebel Ansariyé que les Alaouites ont réussi à se maintenir au cours de l'histoire en majorité assez dense pour conserver intacts leurs caractères sociaux originaux, mieux même, pour imposer ceux-ci au pays et constituer ainsi dans le Proche-Orient une véritable unité géographique.

2° LES ISMAELIS

Il est impossible de les séparer des Alaouites, dont ils sont les frères ennemis. Rivaux éclatants qui connurent d'extraordinaires succès historiques, ils ne sont plus aujourd'hui que les témoins vivants de leur passé; c'est à peine si leur nombre dans le pays dépasse 6.000. Dans toute la Syrie, ils ne sont guère plus de 20.000, groupés principalement autour de leur centre originel de Salamiyé, petite ville située à la lisière du désert de Syrie, à 30 km. à l'Est de Hama (fig. 23). Leur éclat passé et leur abaissement présent font de leur histoire le plus typique exemple de la vie et de la mort des sectes religieuses en Orient (2).

Comme les Alaouites, les Ismaelis, nous l'avons indiqué, dérivent du Chiisme. Mais c'est au septième Imam, Ismaïl qu'ils arrêtent la descendance du droit divin de l'Imamat. De là leur nom d'Ismaelis — ou encore de Septimains (parfois aussi de Baténiens, c'est-à-dire sectateurs du sens caché). C'est leur maître, en effet, Abdallah, fils de Maimoun, qui poussa à sa perfection la doctrine de l'interprétation symbolique des textes et dogmes de l'Islam, et qui mit au point la méthode de prosélytisme qui devait faire la fortune des sectes ultra-chiites : l'initiation par degrés et le secret.

Persécutée, la secte trouva refuge à Salamiyé. De cette bourgade, la propagande ismaelienne bouleversa le monde islamique : un de ses adeptes, Hamdan le Karmate, fonda la secte qui porte son nom et qui fut un moment maîtresse du golfe Persique et de toute la péninsule arabe. Le propre petit-fils d'Abdallah, Obaïd Allah le Mahdi, devient maître du Maghreb où il fonde la

(1) Gobineau, *Trois ans en Asie*, p. 338-371.

(2) Cf. W. Ivanow (49).

dynastie des Fatimides (909). Ses successeurs conquièrent l'Égypte et se proclament Khalifes au Caire.

Peu après, à l'autre bout de l'Islam dans les montagnes de Perse, un autre converti ismaelien, Hassan ben Sabbah, s'emparait d'un château, Alamout, qui

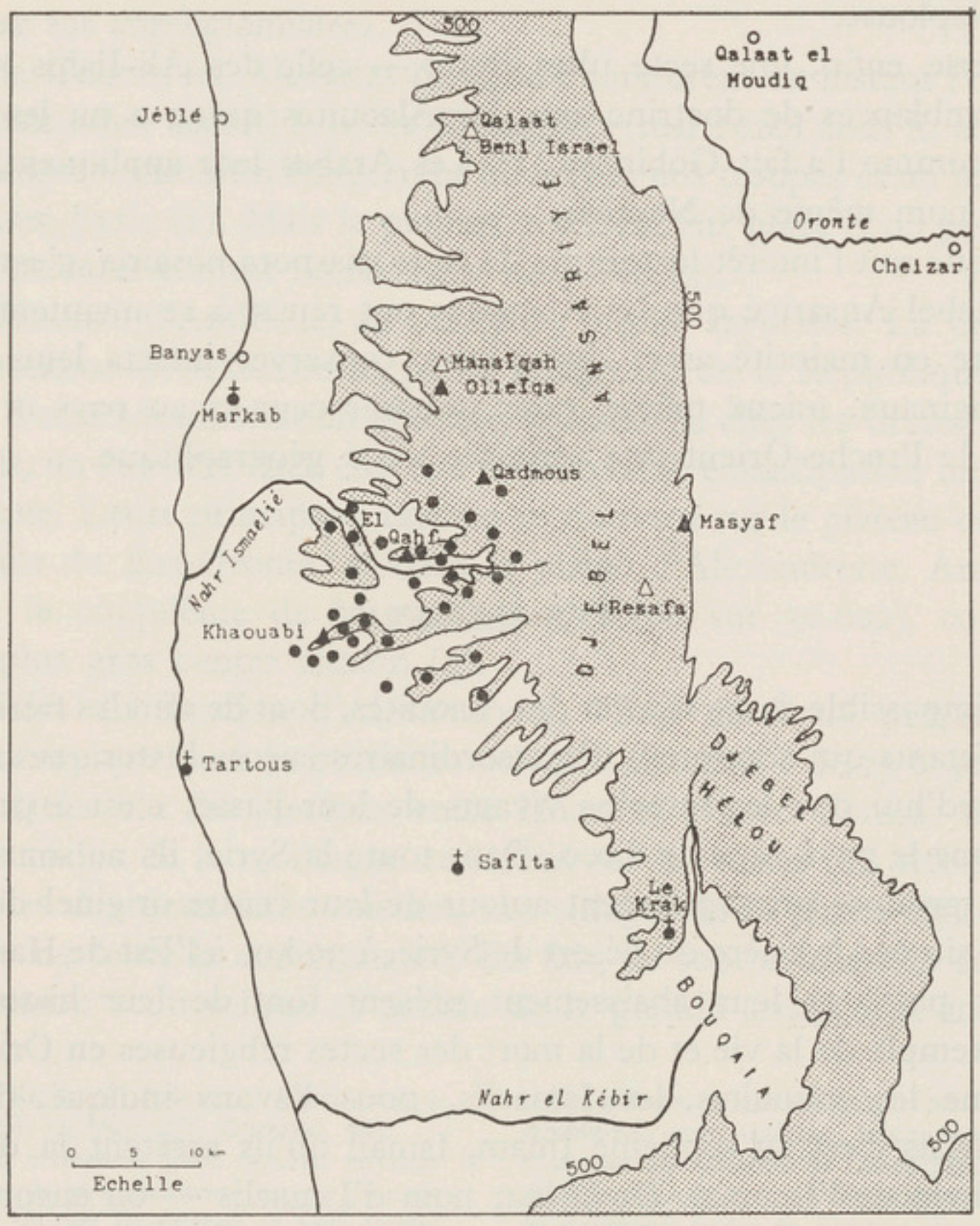

FIG. 25. — *Répartition des Ismaelis.* Type de minorité historique résiduelle. En grisé la région montagneuse au-dessus de 500 m.

allait devenir pour près de deux siècles le siège d'une étrange puissance politique (1090-1256). Sans rompre avec l'Imam du Caire (1), et sans apporter de nouveautés doctrinales, le grand maître d'Alamout rénovait la secte en lui donnant une nouvelle et redoutable efficience pratique. Assouplis par une extraordinaire discipline mystique, les affiliés ou *fidawis* s'engagaient à une obéissance

(1) Ce fut seulement le 4e Grand Maître d'Alamout qui se proclama Imam, en se prétendant d'ailleurs descendant des Fatimides.

passive allant jusqu'à la mort. Ayant en main de pareils instruments de meurtre, le Grand Maître éleva l'assassinat à la hauteur d'une méthode politique. Comme on le sait, d'ailleurs, le nom même d' « assassins » vient d'eux, la légende populaire voulant que le Grand Maître récompensât ses fidawis par les douceurs du paradis artificiel du hachich (Hachachin : mangeurs ou fumeurs de hachich).

Les Ismaelis profitent alors de l'anarchie qui suit l'arrivée de la première Croisade, pour essayer de se procurer en Syrie des places de refuge. Tout le pays d'ailleurs était travaillé par leur propagande. Après des essais malheureux à Cheizar (1109), Alep (1113), Banyas du Jourdain (1126) et Damas (1129), ils se font céder par un petit seigneur musulman du Djebel Ansariyé ses deux châteaux de Qadmous et d'el Kahf (1132). En 1140, ils s'emparent de Masyaf qui appartenait à une dynastie musulmane locale, les Munqidites de Cheizar (fig. 25, pl. 219-220).

Désormais le Djebel Ansariyé va devenir leur principale base en Syrie. La présence des Alaouites, déjà nombreux dans le pays, dut favoriser leurs débuts. Mais bientôt la rivalité de secte l'emporta sur les sympathies doctrinales. Avec l'occupation de Khaouabi, Olleïqa, Manaïqa et Resafa, tout le Sud du massif forme un véritable petit État indépendant qui joue son jeu diplomatique entre la Syrie franque — représentée par la Principauté d'Antioche, le Comté de Tripoli et les deux grands ordres militaires des Templiers et des Hospitaliers — et la Syrie musulmane que sont en train d'unifier les grands princes Ayoubides, Nour ed Din et Saladin.

C'est à ce moment qu'apparaît le plus illustre de leurs chefs, Rachid ed Din Sinan, condisciple et lieutenant du grand maître d'Alamout. Arrivé en 1162 au Kahf, il y prit le pouvoir en 1169 pour le conserver jusqu'à sa mort (1192). Avec lui, les Ismaelis du Djebel deviennent une puissance qui fait reculer Saladin lui-même (1176 : siège inutile de Masyaf). Ils comptaient alors, d'après Guillaume de Tyr, près de 60.000 adeptes et possédaient 10 châteaux. Leur grand maître était connu sous le nom du « Vieux de la Montagne », traduction littérale de *Cheykh el Djebel* (1).

Après la mort de Sinan, leur puissance survécut au milieu du démembrement de l'Empire ayoubide jusqu'à la grande invasion mongole qui changea la face de l'Orient. En 1256, les Mongols s'emparent d'Alamout et mettent à mort le grand maître ; en 1260 c'est au tour de Masyaf de succomber.

La reconquête musulmane de la Syrie par Baibars leur fut plus funeste encore; le créateur de l'Empire mamelouk ne pouvait tolérer aucune indépendance à l'intérieur de son état unitaire. En 1265, il impose le tribut aux Ismaelis;

(1) Cf. GUILLAUME DE TYR, chapitre sur « li sires des Harzassis se vont crestienner » : « Iluec habite uns peuple qui bien tient X chastiaux forz et villes assez; entredeus, ne sont mie partout guères plus de L X M. Ils n'ont mie seigneur par héritage; ainçois eslisent à escient le meilleur home de la terre pour eus governer et deffendre; ne le vuelent appeler empereur, ne roi, ne comte; sans plus le noment le Vieil... » Édition Paulin, Paris, II, p. 357.

en 1270, il destitue leur grand maître et, devant leur révolte, conquiert méthodiquement leur pays. La dernière citadelle, le Kahf, capitule en 1273. Mais la secte survit à sa puissance politique; les sultans Mamelouks la protègent même, car elle pouvait encore servir. Au XIVe siècle, Ibn Batouta constate que les « Assassins » occupent en paix leurs châteaux; au XVe siècle ils formaient encore un district spécial de la province de Tripoli, avec un chef ismaeli reconnu par le gouvernement et résidant à Qadmous. Sous les Turcs, leur importance et leur influence dans le pays ne cessèrent de décroître.

Mais par ailleurs, l'on sait que vers le XVe siècle des missionnaires ismaelis de Perse descendirent dans le Sind et de là passèrent dans l'Inde du Nord-Ouest où ils firent de nombreux prosélytes. C'est là que réside aujourd'hui — du moins en principe — l'héritier des Imams, le fameux Agha Khan, descendant en ligne directe des Grands Maîtres d'Alamout. C'est lui qui reste le chef suprême des Ismaelis répandus dans le monde : dans l'Inde, en Perse, en Afghanistan, en Afrique orientale, et enfin en Syrie (1). Nous verrons plus loin la vie sociale et économique de cette dernière communauté, minorité dans une minorité, sous son double aspect rural et urbain (2).

3° LES SUNNITES

Ils présentent naturellement beaucoup moins d'originalité que les sectes hétérodoxes. Mais par leur nombre, ils constituent la deuxième communauté du territoire : 59.000 environ (3). Malgré cela, ils présentent un caractère minoritaire très accentué dû au fait qu'ils forment avant tout une population urbaine (fig. 26) :

— Lattaquié	: 18.500	sur 26.000
— Jeblé	: 6.100	sur 6.270
— Banyas	: 1.671	sur 2.157
— Tartous	: 3.000	sur 4.550
— Rouad	: 3.306	sur 3.330
— Tell Kalakh	: 1.270	sur 1.345

Soit un total de près de 34.000 citadins sur une population totale de moins de 60.000, proportion très forte, surtout si l'on songe que nous sommes ici dans un pays presque exclusivement rural. Nulle part les Sunnites n'occupent un territoire en son entier : une seule exception, la région Nord du Djebel, l'Akrad,

(1) La secte des Nizaris, fidèle à l'Agha Khan, est estimée à 250.000 personnes; les sectes dissidentes à 200.000 environ. D'après W. IVANOW (**49**).

(2) Cf. *infra*, la Montagne; Aspects régionaux, p.341.

(3) 64.500 dans tout le Mohafazat, chiffre dont il faut retirer les 5.000 Sunnites du Baer et du Basît.

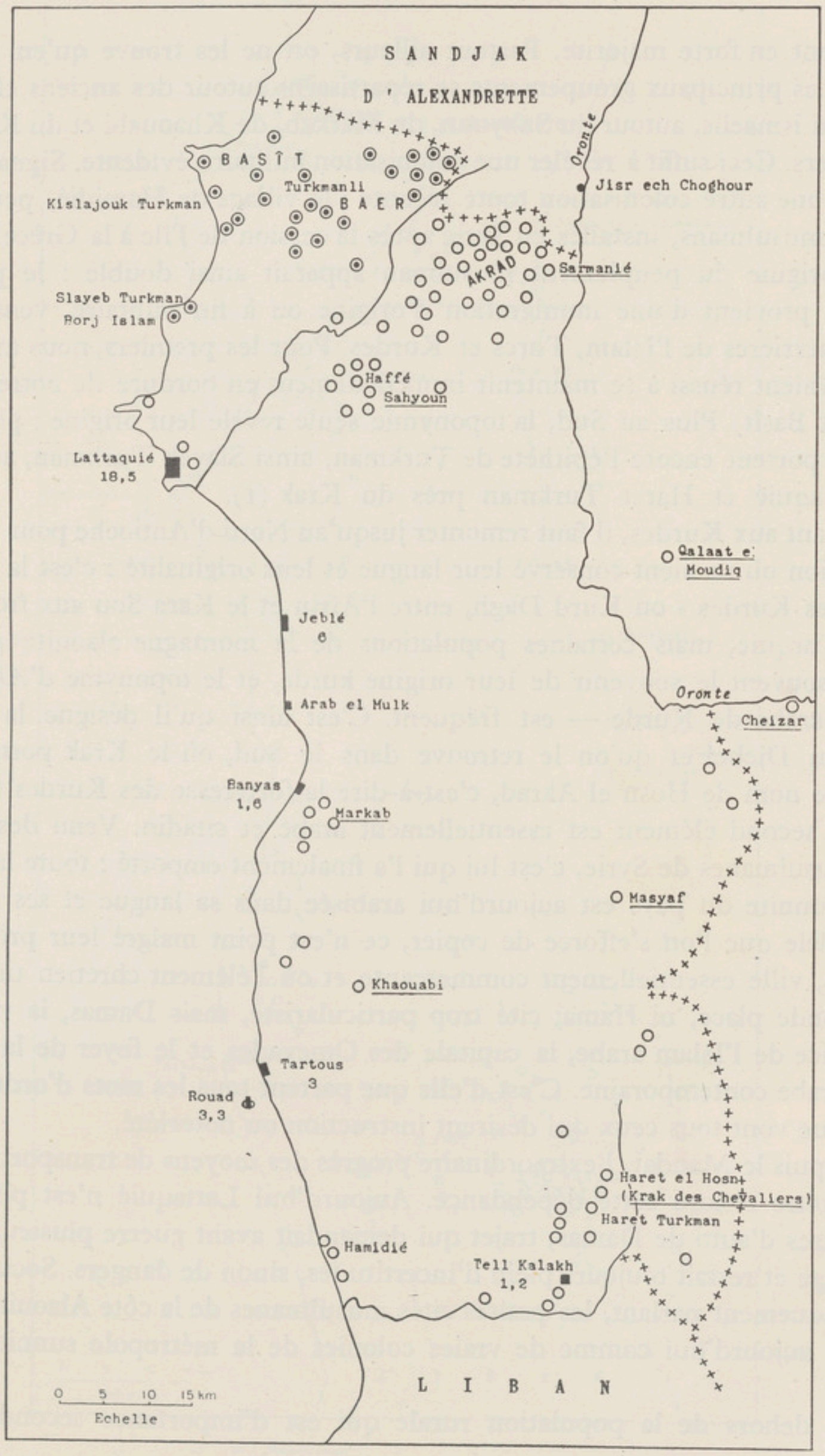

FIG. 26. — *Répartition des Sunnites*. Les noms des principaux châteaux forts ont été soulignés.

où ils sont en forte majorité. Partout ailleurs, on ne les trouve qu'en villages isolés. Les principaux groupements se répartissent autour des anciens châteaux francs ou ismaelis, autour du Sahyoun, du Markab, de Khaouabi et du Krak des Chevaliers. Ceci suffit à révéler une colonisation militaire évidente. Signalons en passant une autre colonisation toute récente : le village de Hamidié, peuplé de Crétois musulmans, installés en Syrie après la cession de l'île à la Grèce (1897).

L'origine du peuplement musulman apparaît ainsi double : le premier élément provient d'une immigration d'origine ou à fin militaire, venant des races guerrières de l'Islam, Turcs et Kurdes. Pour les premiers, nous avons vu qu'ils avaient réussi à se maintenir immédiatement en bordure de notre région (Baer et Basît). Plus au Sud, la toponymie seule révèle leur origine : plusieurs villages portent encore l'épithète de Turkman, ainsi Slayeb Turkman, au Nord de Lattaquié et Haret Turkman près du Krak (1).

Quant aux Kurdes, il faut remonter jusqu'au Nord d'Antioche pour trouver une région où ils aient conservé leur langue et leur originalité : c'est la « montagne des Kurdes » ou Kurd Dagh, entre l'Afrin et le Kara Sou aux frontières de la Turquie; mais certaines populations de la montagne alaouite gardent encore souvent le souvenir de leur origine kurde, et le toponyme d'*Akrad* — pluriel arabe de Kurde — est fréquent. C'est ainsi qu'il désigne la région Nord du Djebel et qu'on le retrouve dans le Sud, où le Krak porta longtemps le nom de Hosn el Akrad, c'est-à-dire la forteresse des Kurdes (2).

Le second élément est essentiellement arabe et citadin. Venu des autres cités musulmanes de Syrie, c'est lui qui l'a finalement emporté : toute la population sunnite du pays est aujourd'hui arabisée dans sa langue et ses mœurs. Le modèle que l'on s'efforce de copier, ce n'est point malgré leur proximité, ni Alep, ville essentiellement commerçante et où l'élément chrétien tient une très grande place, ni Hama, cité trop particulariste, mais Damas, la ville par excellence de l'Islam arabe, la capitale des Omeyades et le foyer de la renaissance arabe contemporaine. C'est d'elle que partent tous les mots d'ordre, c'est à elle que vont tous ceux qui désirent instruction ou notoriété.

Depuis le Mandat, l'extraordinaire progrès des moyens de transport n'a fait qu'accroître encore cette dépendance. Aujourd'hui Lattaquié n'est plus qu'à 6-7 heures d'auto de Damas, trajet qui demandait avant guerre plusieurs jours de voyage et restait toujours plein d'incertitudes, sinon de dangers. Socialement et politiquement parlant, les petites cités musulmanes de la côte Alaouite apparaissent aujourd'hui comme de vraies colonies de la métropole sunnite de la Syrie.

En dehors de la population rurale qui est d'importance secondaire, la

(1) Signalons dans le Basît : Kislajouk Turkman et Turkomanli.

(2) La même dénomination se retrouve partout où il y eut des colonies kurdes. Un quartier de Damas par exemple porte ce nom (THOUMIN, 28).

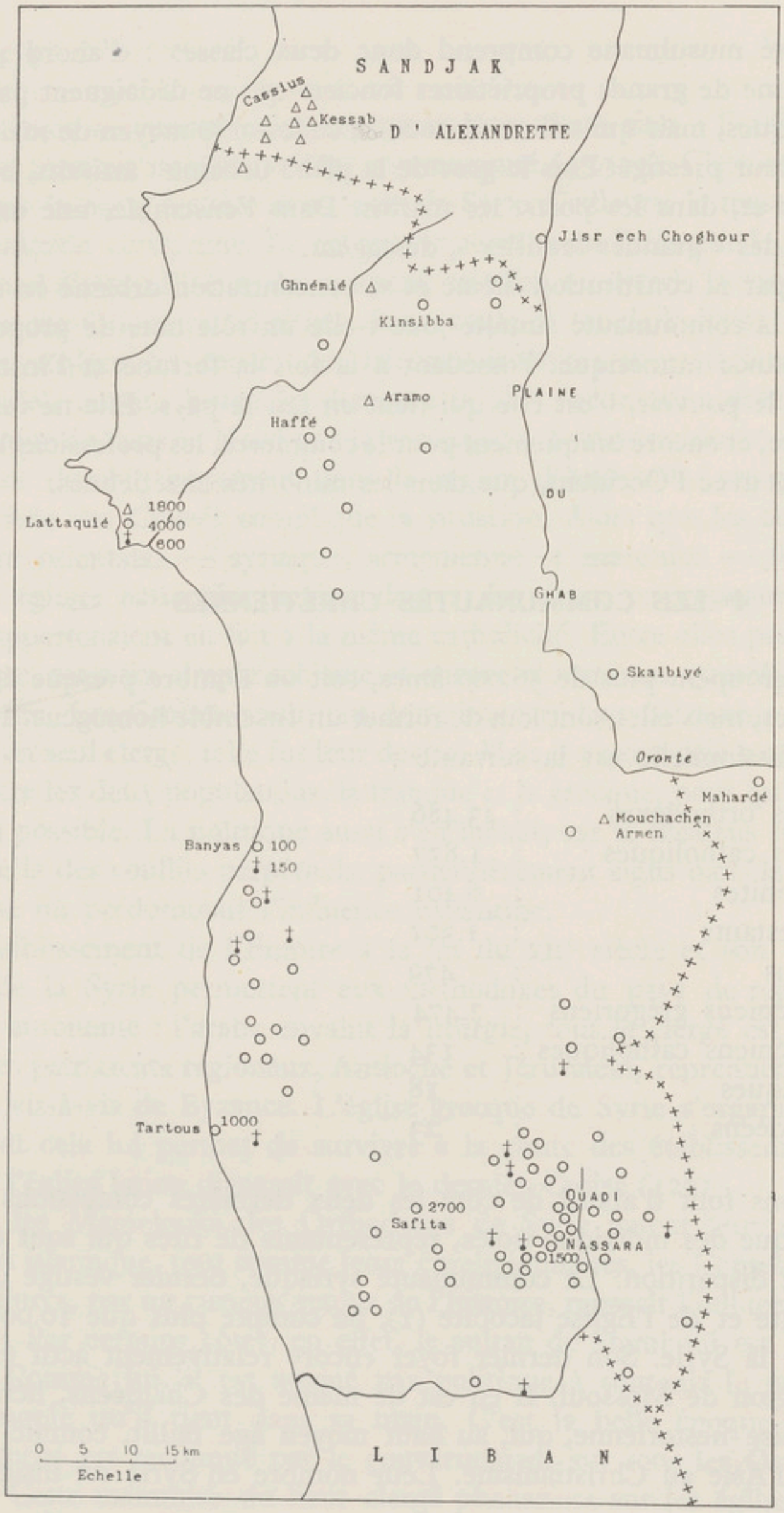

△ Arméniens
○ Grecs (Orthodoxes et catholiques)
† Maronites

FIG. 27. — *Répartition des Chrétiens.*

communauté musulmane comprend donc deux classes : d'abord une aristocratie citadine de grands propriétaires fonciers qui ne dédaignent pas les fonctions publiques, mais qui voient surtout en celles-ci le moyen de maintenir leur fortune et leur prestige. Puis le gros de la plèbe urbaine : artisans, boutiquiers, manœuvres et, dans les ports, les marins. Dans l'ensemble, une masse docile aux mains des « grandes familles », des *aghas*.

Ainsi par sa constitution même et sa concentration urbaine en un pays de vie rurale, la communauté sunnite joue-t-elle un rôle hors de proportion avec son importance numérique. Possédant à la fois la fortune et l'instruction, le prestige et le pouvoir, c'est elle qui tient en fait le pays. Elle ne rencontre de concurrence, et encore uniquement pour le commerce, les professions libérales ou les relations avec l'Occident, que dans les minorités chrétiennes.

4° LES COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES

Elles groupent plus de 56.000 âmes, soit un nombre presque égal à celui des Sunnites, mais elles sont loin de former un ensemble homogène. Leur répartition confessionnelle est la suivante :

— Grecs orthodoxes	:	43.486
— Grecs catholiques	:	1.837
— Maronites	:	6.401
— Protestants	:	1.301
— Latins	:	479
— Arméniens grégoriens	:	2.474
— Arméniens catholiques	:	134
— Syriaques	:	18
— Chaldéens	:	23

Laissons tout d'abord de côté les deux dernières confessions : elles ne comptent que des individus isolés, représentants de rites qui sont eux-mêmes en voie de disparition. La communauté syriaque, dernier vestige de l'hérésie monophysite et de l'Église jacobite (1), ne compte plus que 10.000 membres dans toute la Syrie. Son dernier foyer encore relativement actif est en Irak, dans la région de Mossoul. Il en est de même des Chaldéens, héritiers de la grande Église nestorienne, qui, au haut moyen âge faillit, comme on le sait conquérir l'Asie au Christianisme. Leur nombre en Syrie est insignifiant (2).

(1) Du nom de son fondateur Jacques Baradai, mort en 578.

(2) Il s'est accru considérablement ces dernières années par suite de l'installation en Djeziré des réfugiés Assyro-Chaldéens fuyant l'Irak (1933). On en compte aujourd'hui 9.000 établis sur les rives du Khabour.

LES GRECS

Les Grecs au contraire, en comptant leurs deux rites : l'orthodoxe et le catholique, forment une importante communauté (45.323). C'est eux qui constituent dans le pays, comme dans toute la Syrie d'ailleurs, la masse essentielle de la population chrétienne. Ils en représentent aussi l'élément le plus ancien, le vieux fond d'avant l'Islam. Au moment, en effet, où déferle la conquête arabe, tout le Proche-Orient est chrétien. Sans doute il est déjà divisé dans sa foi; cependant, malgré les succès des hérésies jacobites et nestoriennes, l'Église melkite, fidèle au rite byzantin, demeure la plus solide et sa prééminence est encore renforcée dans le Nord par la reconquête byzantine du Xe siècle, particulièrement durable justement dans la région d'Antioche-Lattaquié.

L'arrivée des Croisés complique la situation. Alors que les communautés strictement orientales — syriaque, arménienne et maronite — formaient de véritables églises nationales indépendantes, les deux communautés latine et grecque appartenaient en fait à la même catholicité. Entre elles point d'hérésie dogmatique, mais un simple schisme et encore récent, une querelle entre pape et patriarche. Les Croisés voulurent donc imposer leur hiérarchie latine : une seule foi, un seul clergé, telle fut leur devise. Mais il y avait déjà trop de dissemblance entre les deux populations, la franque et la grecque, pour qu'une pareille fusion fût possible. La politique aussi s'en mêlait, car le Basileus soutenait son clergé. De là des conflits perpétuels, particulièrement aigus dans la principauté d'Antioche où prédominait l'influence byzantine.

L'affaiblissement de l'Empire à la fin du XIIe siècle et son éloignement définitif de la Syrie permettent aux Orthodoxes du pays de reprendre leur évolution autonome : l'arabe envahit la liturgie, tout le clergé est recruté sur place et les patriarcats régionaux, Antioche et Jérusalem, reprennent leur indépendance vis-à-vis de Byzance. L'église grecque de Syrie s'organise en église orientale et cela lui permet de survivre à la chute des établissements francs, alors que l'église latine disparaît avec le dernier Croisé (1291).

Sous les Mamelouks, les Orthodoxes de Syrie jouent leur rôle dans la civilisation islamique, tout comme leurs coreligionnaires, les Coptes, en Égypte. Sous les Turcs, par un curieux retour de l'histoire, reparaît l'influence de Constantinople. Par certains côtés, en effet, le sultan de Stamboul est l'héritier du Basileus. Comme lui, il est amené par politique à soutenir le patriarche de Constantinople qu'il tient dans sa main. C'est la belle époque du Phanar, dont l'autorité est reconnue par le gouvernement sur tous les Orthodoxes de l'Empire. Cette mainmise du haut clergé phanariote sur les églises régionales provoque naturellement d'âpres conflits avec les clergés locaux. Mais il y a des compensations : une certaine protection qui devient un vrai privilège, quand l'autorité du Phanar commence à s'appuyer sur celle de la Sainte-Russie.

Le XIXe siècle qui voit le démembrement de l'Empire ottoman, voit également celui de l'Église orthodoxe. Les églises nationales s'émancipent de la tutelle grecque du Phanar et se constituent autonomes et autocéphales. Les églises arabes du Proche-Orient suivent le mouvement, s'appuyant à la fois sur les titres vénérables de leurs Patriarches — Antioche et Jérusalem — et sur la renaissance culturelle du monde arabe.

Mais dans le bouleversement de l'Orient, elles n'ont point réussi à retrouver leur équilibre : il leur manque, en effet, ce solide cadre national qui a permis aux églises orthodoxes d'Europe de s'adapter aux nouvelles conditions politiques. Aussi les communautés orthodoxes de Syrie sont-elles demeurées le jouet des ambitions personnelles et des discordes ecclésiastiques. Les conflits, les schismes et les anathèmes y sont la règle, avec l'intervention constante des laïcs. Nous en verrons un exemple à Lattaquié même (1). L'orthodoxie grecque d'Orient n'a plus de grec que le nom et des souvenirs liturgiques. Mais elle présente encore, affaiblie sans doute et comme en caricature, l'atmosphère des églises orientales lors des grandes hérésies.

C'est ce désordre interne qui explique aussi le succès des Grecs catholiques. Rome n'a jamais renoncé au vieux rêve de l'unité chrétienne. Tout en multipliant les efforts pour arriver à la fin du schisme, sur place même elle a essayé de ramener à elle les chrétientés dissidentes. De là, la création dès le XVIIIe siècle des « Églises Unies » — syrienne, chaldéenne, arménienne et grecque — qui reconnaissent la suprématie pontificale, tout en gardant leur rite et une certaine autonomie. Les Grecs catholiques ne se distinguent des orthodoxes que par l'obéissance au Saint-Siège, et une meilleure tenue du clergé, en particulier du haut clergé.

Les deux communautés grecques vivent côte à côte; elles sont pour une part citadines : 4.000 à Lattaquié, 1.000 à Tartous (fig. 27). Mais elles sont restées en majeure partie rurales ou plutôt villageoises : sans parler de nombreux villages dispersés dans l'Akrad et dans les régions côtières, entre Banyas et Tartous, toute une partie de la montagne au Sud est chrétienne, c'est le Ouadi Nassara (la « Vallée des Chrétiens »), sur le haut cours du Nahr el Kebir Sud. C'est là, nous le verrons, un type parfait de vieux pays (2).

Au point de vue social, les Grecs orthodoxes ont largement profité de la protection de l'Occident. Catholiques et Protestants ayant dans un désir de prosélytisme multiplié à leur profit les écoles, c'est certainement la communauté la plus en avance pour l'instruction, même dans les villages. Cette supériorité d'éducation et la connaissance des langues étrangères en ont fait les intermédiaires naturels entre le pays et l'Europe au double point de vue commercial et politique : le chrétien orthodoxe est essentiellement commerçant ou fonctionnaire; sa nature même est d'être interprète et le Mandat français, parti-

(1) Cf. *infra*, Lattaquié, p. 286.

(2) Cf. *infra*, la Montagne. — Aspects régionaux, p. 341.

culièrement dans la région, a encore accentué ce dernier trait (1). Enfin, occidentalisé déjà par sa formation, il n'hésite pas à s'expatrier pour faire fortune au loin, principalement au Sénégal et dans les deux Amériques. L'importance de cette émigration est telle qu'il n'y a pas de famille orthodoxe qui n'ait un ou plusieurs des siens établis à l'étranger, et sans ce facteur on ne saurait comprendre la vie de la communauté. Il en va de même d'ailleurs des Maronites.

LES MARONITES

Leur origine remonte à saint Maron qui fonda au Ve siècle un rite syriaque particulier, distinct du rite jacobite et moins éloigné du rituel orthodoxe. La liturgie maronite n'a cessé d'ailleurs de se rapprocher de la liturgie latine; l'union, réalisée une première fois dès le temps des Croisades (1182), fut confirmée définitivement au XVIe siècle (Création à Rome du Séminaire maronite : 1584). Considérés dès lors comme catholiques, les Maronites entretiennent des relations suivies avec l'Occident; ils jouissent par ailleurs de la précieuse protection consulaire, celle de la France en particulier (2).

Une autre particularité les rapproche encore de l'Occident : l'existence d'une sorte de patrie territoriale maronite : le Liban (3) où prédomine l'influence incontestée du Patriarche. Dans le territoire des Alaouites, la communauté maronite, mi-urbaine, mi-villageoise, demeure assez concentrée : 600 à Lattaquié même, 1.300 dans les villages au Sud de Banyas et le reste dans le Ouadi Nassara, en vue et presque aux frontières du Liban lui-même.

PROTESTANTS ET LATINS

Quant aux communautés religieuses d'origine et de structure nettement européennes — protestants et catholiques latins — elles n'ont point réussi, malgré leurs efforts, à s'implanter vraiment dans le pays : 1.780 membres pour tout le pays et dispersés dans les principaux centres chrétiens. Elles ne subsistent

(1) Au Sérail de Lattaquié, la proportion des fonctionnaires orthodoxes dépassait la moitié.

(2) Citons ici un exemple entre mille, retrouvé dans les archives du consulat d'Alep. En 1824, le consul de France à Lattaquié apprend qu'un Maronite, accusé de vol, doit être empalé. Étant alors à la campagne, il court en ville pour essayer de le sauver; mais sur son passage, il trouve le malheureux déjà mort sur son pieu. Animé d'une juste colère, il va aussitôt trouver le pacha, ne pouvant admettre « qu'on inflige à un catholique une torture qui n'est réservée que pour les paysans Ansariés ou idôlatres » (*sic*). Le Pacha lui présenta ses excuses et l'autorisa à aller dépaler sur-le-champ le malheureux et à le faire enterrer. Sur quoi conclut triomphalement le consul « tout le monde a été bien convaincu que si je me fusse trouvé à Lattaquié, le supplice n'aurait pas eu lieu, et c'est ce qui était essentiel pour notre considération et celle de notre religion d'inculquer dans les esprits » (Lettre du 9 avril 1824, Archives d'Alep).

(3) C'est à la suite du massacre des Maronites qu'eut lieu l'expédition franco-anglaise de 1860 qui aboutit à l'autonomie du Petit Liban. Celle-ci fut respectée jusqu'en 1914.

que par l'action personnelle des missionnaires, par les avantages matériels qu'elles apportent et par le prestige social qu'elles assurent dans un pays politiquement soumis à l'Occident. Le Proche-Orient, si perméable à notre influence par ailleurs, nous demeure impénétrable au point de vue religieux.

LES ARMÉNIENS

Les Arméniens enfin forment un groupe à part parmi les communautés chrétiennes; ils constituent, en effet, une minorité plus nationale que religieuse. Ce caractère national, l'église arménienne l'eut dès ses origines. Sans doute aujourd'hui après les massacres et les expulsions en masse de la dernière guerre, l'Arménie vide d'Arméniens n'est-elle plus qu'une expression géographique. Mais l'esprit national survit grâce à la religion, à la langue, au culte des gloires passées et à une solidarité ethnique sans rivale au monde.

La communauté arménienne comprend dans le pays deux éléments très différents. D'une part, les ultimes témoins de l'expansion arménienne territoriale. On sait, en effet, que dès le x^e^ siècle, venant des hautes terres du Tigre et de l'Euphrate et du lointain Ararat, les Arméniens descendirent vers la Méditerranée, migration armée d'aventuriers et de mercenaires au service de Byzance. Ils s'établirent principalement sur les deux versants du Taurus, à la jonction de l'Anatolie et de la Syrie. C'est autour de la Cilicie que se développa la « Petite Arménie » qui, devenue Royaume, connut son apogée au XIII^e^ siècle. Mais les Arméniens poussèrent souvent plus au Sud encore : Antioche même appartint un temps à un de leurs princes (1).

De cette expansion territoriale, il ne reste plus aujourd'hui que des îlots: le Djebel Moussa au Nord de l'embouchure de l'Oronte, la région de Kessab au flanc du Cassius et quelques villages dans l'Akrad, tels Aramo et Ghnémié (fig. 27). Fort peu de chose en somme, mais témoins significatifs d'une grande histoire révolue. Beaucoup plus importante est l'immigration récente; commencée déjà pacifiquement avant 1914, elle s'est trouvée précipitée par les bouleversements de l'après-guerre. Il y eut deux grandes vagues de réfugiés en Syrie : l'une en fin 1921, après notre abandon de la Cilicie; l'autre en 1922, après la débâcle grecque en Anatolie.

Ces nouveaux immigrés sont ou deviennent exclusivement des citadins et les efforts de colonisation rurale ont presque tous échoué (2). Sobres, intelligents et travailleurs, les Arméniens se sont rapidement taillé une place importante dans la vie économique du pays. Pas de bourgade qui n'en possède au

(1) Raymond Roupen, neveu de Léon le Grand d'Arménie, qui fut prince d'Antioche de 1216 à 1219.

(2) Sauf un exemple unique : Mouchachen Armen dans le Ghab.

moins quelques-uns, adonnés en général aux métiers les plus « occidentaux » : chauffeurs, garagistes, mécaniciens. Mais leur succès même est pour eux un danger, car il ranime les vieilles haines. Il semble que ces malheureux traînent inévitablement avec eux toute une atmosphère de suspicion et de massacres. Il faut reconnaître d'ailleurs, qu'ils forment une population remuante et inquiète, ouverte à toutes les propagandes, prompte à toutes les revendications et divisée elle-même par d'âpres passions politiques. Malgré leur faible nombre (2.500 environ), ils forment l'un des traits originaux de la physionomie du pays.

Telle est la liste brève des diverses communautés qui forment la structure sociale du Pays Alaouite, structure singulièrement instable puisqu'elle ne repose que sur l'équilibre d'antagonismes irréductibles. L'imbrication des sectes rivales y est telle que nul point du territoire, nul quartier de ville, nul hameau de la montagne n'échappe à la hantise du complexe minoritaire. Les cadres confessionnels emprisonnent encore toute la vie sociale et l'évolution actuelle ne les a point assouplis; elle n'a fait qu'exacerber leur susceptibilité.

A ce point de vue, le territoire des Alaouites apparaît donc comme privilégié, si l'on peut parler de privilège en cette matière. Nulle autre contrée du Proche-Orient n'est demeurée aussi intacte, aussi représentative du passé et pour tout dire en un mot aussi « orientale » dans sa structure profonde : socialement parlant, le Pays Alaouite est un véritable « pays fossile ».

CHAPITRE III

APERÇU DÉMOGRAPHIQUE

La démographie du pays reste encore incertaine. Tout recensement se heurte en Orient à de multiples obstacles. Aux yeux des populations, ce n'est en effet que la préparation à l'impôt et à la conscription ; on fait donc son possible pour y échapper. D'autres facteurs viennent encore le fausser : certaines communautés peuvent avoir intérêt à grossir leur nombre, d'autres à le diminuer volontairement. Chez les Alaouites, on oubliait de déclarer les femmes : celles-ci, n'ayant pas d'âme, ne pouvaient compter comme personnes sociales. Partout on fait peu de cas des enfants du sexe féminin. Ajoutez à cela l'inexpérience des cadres administratifs locaux pour qui la précision scientifique reste toujours approximative; enfin le manque de toute donnée historique.

Toute trace a disparu, en effet, des recensements du temps des Turcs ; leur valeur était d'ailleurs plus que douteuse. La premier recensement effectif date de 1921, il donna 258.091 habitants. Le second en 1925 atteignit 278.011. Il n'y en a pas eu depuis lors, mais on peut se baser sur les indications de l'état civil, créé justement à cette date. Celles-ci donnent pour 1935 une population de 351.000 habitants. L'écart entre les deux chiffres de 1925 (278.011) et de 1935 (351.000) demande une explication. Le chiffre élevé des naissances ne suffit pas à le justifier. Il tient surtout au perfectionnement des méthodes censitaires. La pénétration administrative graduelle amène une restriction croissante des réfractaires. Il faut compter chaque année de 1.000 à 2.000 nouveaux recensés, et ce nombre fut au début beaucoup plus considérable.

L'état civil, d'ailleurs, ne cesse de se perfectionner : au simple registre d'inscriptions créé en 1925, on a ajouté en 1934 l'obligation des actes personnels de naissance, mariage et décès. La filière est déjà assez complexe : la déclaration se fait au *moukhtar* de chaque village, qui la transmet au *moudir* du *nahiyé*, qui la retransmet à l'officier de l'état civil siégeant au chef-lieu de chaque *caza* (1). Sans donc avoir une valeur absolue, les chiffres actuels présentent une sérieuse approximation.

(1) Pour l'explication de ces termes administratifs, voir *infra*, le Cadre actuel, p. 124.

DENSITÉ ET RÉPARTITION

La densité générale de la population s'élève à 55,7 par km². C'est là un chiffre élevé, d'autant plus que le territoire est en majeure part montagneux : sur ses 630.000 hectares, plus de la moitié appartient à la montagne et près de 200.000 sont inexploités et difficilement exploitables. L'occupation du sol est donc relativement dense, surtout si on la compare avec celle des régions voisines de la Syrie.

La répartition régionale est intéressante par son inégalité même (fig. 28). Le Caza de Safita est de beaucoup le plus peuplé (86,3); il correspond à l'extrémité Sud du Djebel occupée presque entièrement par les cultures. Jeblé vient après (66,2) avec la riche plaine du Sahel; et Tell Kalakh (64,5) avec les régions basaltiques de l'intérieur. Lattaquié ne compte que 58,6 malgré la présence de la capitale, car son caza comprend les régions très pauvres du Baer et du Basît. Tartous en compte presque autant (56,0). Haffé (49,1) et Banyas (46,7) tombent au-dessous de la moyenne, leurs territoires étant presque exclusivement montagneux. Enfin le caza de Masyaf est de loin le moins peuplé par suite de l'extension des marais de l'Oronte; sa faible densité (30) l'assimile déjà aux pays de l'intérieur syrien.

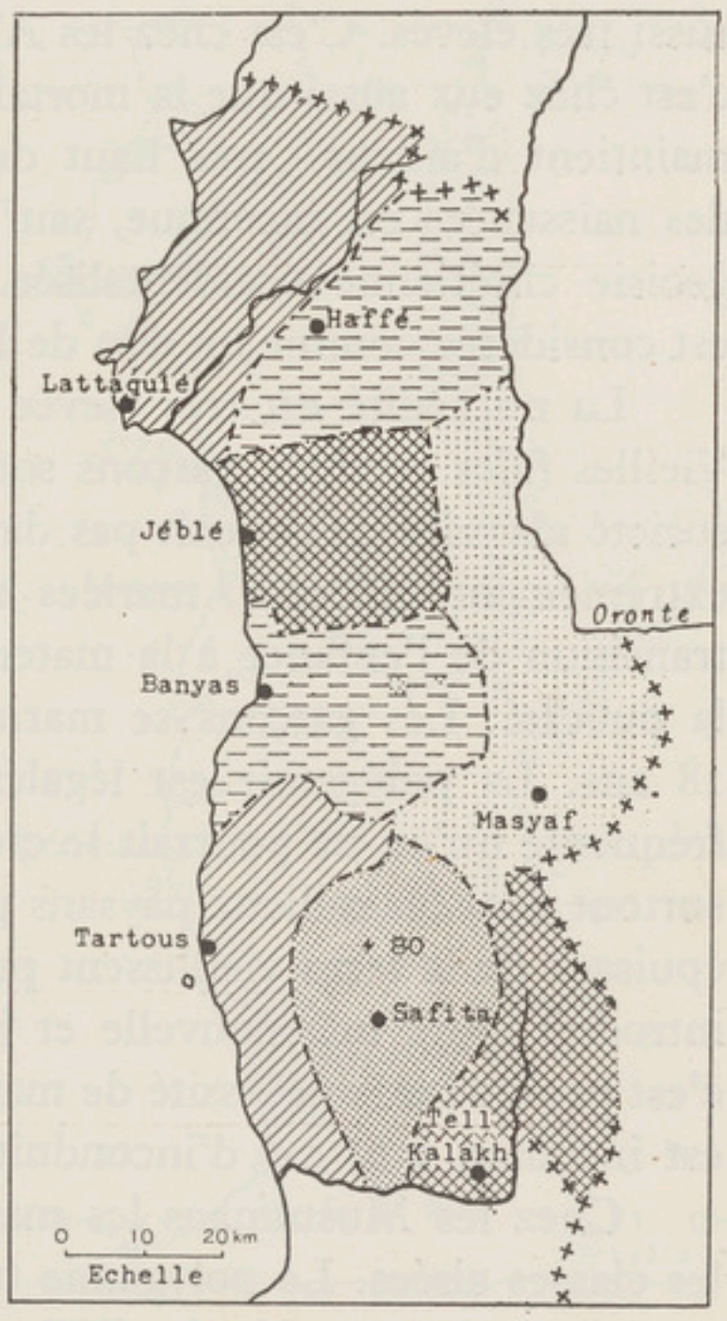

FIG. 28. — *Densité de la population.* Répartition par caza.

La grande masse de la population est rurale (78 p. 100) : villes et bourgs n'atteignent pas 45.000 âmes et parmi ceux-ci Masyaf (2.603) et Banyas (2.167) mériteraient plutôt le nom de gros villages. Quatre agglomérations présentent seules un caractère urbain : Lattaquié (25.977), Jeblé (6.271) vieille petite ville musulmane, Tartous (4.550) et la cité maritime de Rouad (3.330).

NATALITÉ ET NUPTIALITÉ

L'analyse démographique serait intéressante à pousser plus loin : natalité, nuptialité et mortalité seraient à étudier par communauté (1). Mais les statistiques valables ici font totalement défaut. Il faut donc se contenter de généralités. Les naissances sont partout très nombreuses, mais les taux de mortalité sont aussi très élevés. C'est chez les Alaouites que la natalité est la plus forte, mais c'est chez eux aussi que la mortalité infantile est la plus sévère. La natalité se maintient d'ailleurs très haut dans toutes les communautés. La restriction des naissances est inconnue, sauf peut-être chez de rares familles de la bourgeoisie chrétienne occidentalisée. Partout en effet, une abondante postérité est considérée comme un don de Dieu, et la stérilité comme une malédiction.

La nuptialité est très élevée : chez les Alaouites, elle atteint 100 p. 100. Vieilles filles et vieux garçons sont inconnus. On pourrait presque dire que la société alaouite ne connaît pas davantage de jeunes filles, car les mariages sont extrêmement précoces; mariées entre 12 et 14 ans, les fillettes passent sans transition de l'enfance à la maternité; elles sont même souvent fiancées avant la puberté. Les garçons se marient également de très bonne heure, de 14 à 18 ans. La polygamie est légalement admise, mais elle est beaucoup moins fréquente qu'on ne pourrait le croire et reste une exception. Elle est pratiquée surtout dans les milieux paysans pauvres où les maternités précoces et le travail épuisant de la terre vieillissent prématurément les femmes. Le paysan alaouite introduit alors une nouvelle et jeune épouse à son foyer; dans certains cas, c'est presque une nécessité de main-d'œuvre pour le travail agricole. Le divorce est inconnu, sauf cas d'inconduite notoire, chose exceptionnelle.

Chez les Musulmans les mariages sont un peu plus tardifs, surtout dans les classes aisées. La polygamie traditionnelle reconnue par la loi religieuse (2) tend à tomber en désuétude par suite de l'évolution des mœurs. Elle a déjà disparu en fait de toutes les classes bourgeoises, sauf naturellement en cas de stérilité, car le premier devoir de tout musulman est de s'assurer une postérité. Dans une ville aussi strictement musulmane que Rouad, c'est à peine si l'on peut citer quelques cas de polygamie. La polygamie ne se maintient plus que chez les artisans et plus encore chez les paysans, pour lesquels la femme apparaît avant tout comme une main-d'œuvre indispensable et peu coûteuse. Par contre, le divorce reste toujours facile et fréquent.

Pour les diverses communautés chrétiennes, il est difficile de donner des chiffres. En règle générale, plus on monte dans l'échelle sociale, plus on se rapproche des coutumes occidentales. C'est ainsi qu'on voit apparaître le célibat

(1) J. Weulersse (30).

(2) Le Coran reconnaît à chaque croyant le droit à 4 femmes légitimes.

prolongé tant pour les filles que pour les garçons. Mais il reste beaucoup plus rare qu'en Europe. Chez les paysans au contraire, les mœurs ont tendance à se niveler au niveau des autres communautés. La monogamie est seule admise et le divorce n'est reconnu par les diverses églises que dans des cas tout à fait exceptionnels.

MORTALITÉ ET ÉTAT SANITAIRE

Dans toutes les communautés la mortalité reste élevée, comme il faut s'y attendre dans une région pauvre et socialement archaïque. Elle est due avant tout à la mortalité infantile qui atteint en certaines régions des taux effrayants ; il y a des villages où sur 3 nouveau-nés, 2 en moyenne meurent avant l'âge de 1 an (1). Le manque absolu d'hygiène, l'ignorance généralisée et le fatalisme des populations, joints aux redoutables chaleurs de l'été syrien, expliquent ces hécatombes.

Immédiatement après dans l'ordre de gravité vient le paludisme ; le pays tout entier y est soumis dans son ensemble, mais dans la plupart des endroits, l'infection reste bénigne. Il ne règne à l'état endémique et virulent que dans certaines régions (fig. 29) : basses vallées côtières où les mares stagnantes dans le lit des oueds multiplient les moustiques, plaine d'Akkar aux eaux croupissantes et surtout le Ghab qui constitue l'un des plus redoutables foyers paludéens de tout l'Orient ; le retrait des eaux de l'Oronte, à partir de mars-avril, transforme la plaine en un immense marécage où les moustiques pullulent à l'abri des vents. Dès le mois de mai, ils sont les maîtres du pays, devenu inhabitable pour tout autre animal que le buffle.

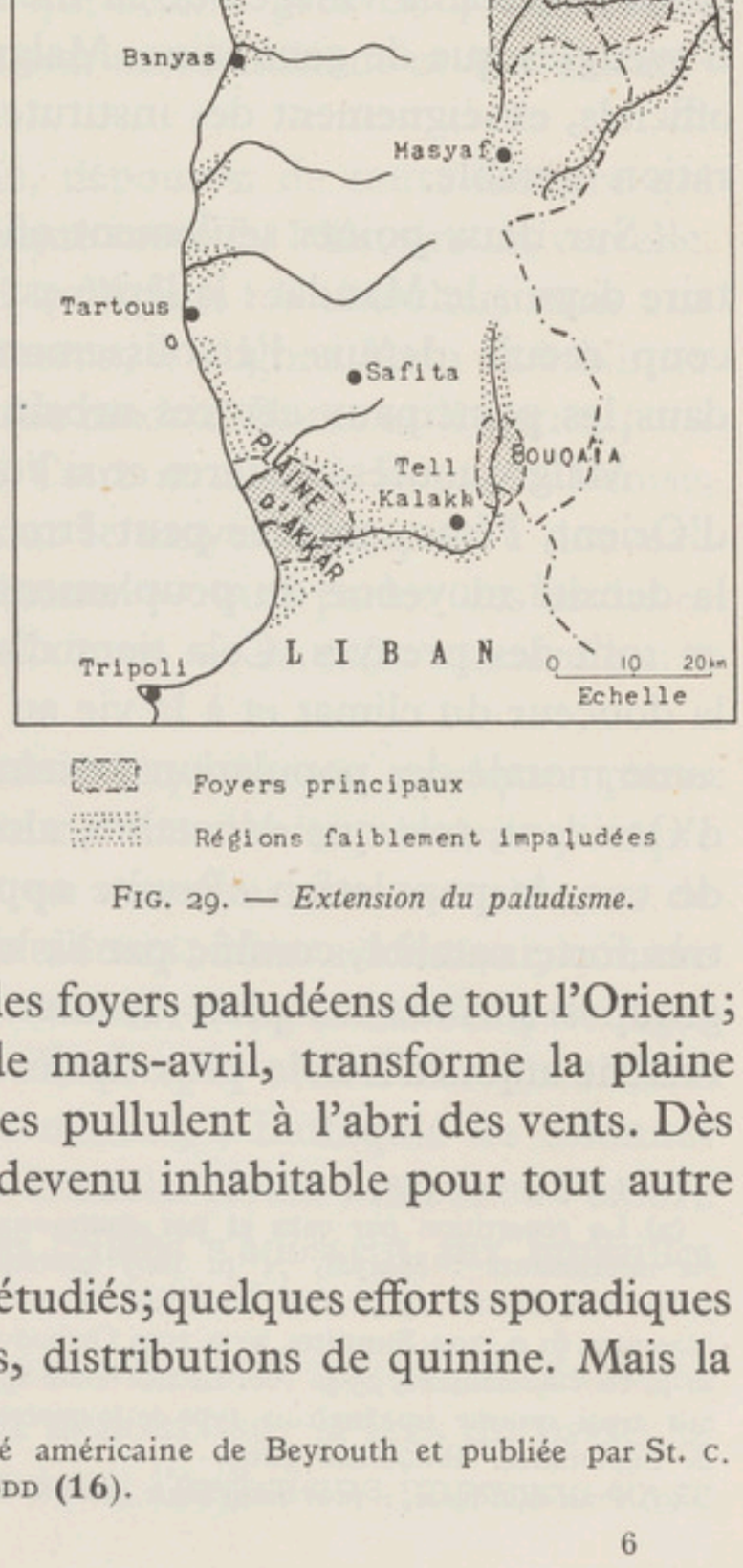

FIG. 29. — *Extension du paludisme.*

Divers projets d'assainissement ont été étudiés ; quelques efforts sporadiques ont même été tentés : assèchements partiels, distributions de quinine. Mais la

(1) Pour les détails, voir l'enquête menée dans les villages du Ghab sous les auspices de l'Université américaine de Beyrouth et publiée par St. C. DODD **(16)**.

lutte contre le paludisme est chose particulièrement longue et difficile. Comme le montrent les différentes expériences faites en Méditerranée, elle doit pour être fructueuse s'inscrire dans le cadre d'une politique générale — hausse du niveau de vie, occupation plus intensive du sol —, les mesures prophylactiques proprement dites passant au second plan (1). Or de ce côté-là, on ne peut enregistrer aucune amélioration.

Il en est de même pour la tuberculose qui paraît plutôt en voie de développement. Elle atteint surtout les populations rurales de la haute montagne : débilitées par une sous-alimentation chronique, grelottant sous leurs vêtements légers, elles sont exposées pendant l'hiver à toutes les affections pulmonaires. Les conditions déplorables de logement, — la pièce unique et sans fenêtre où s'entassent hommes et bêtes — facilitent encore la contagion.

Moins redoutable dans ses conséquences, mais cependant funeste est le trachome, maladie des yeux qui, non soignée, peut provoquer la cécité. Dans certains districts, la proportion des malades peut atteindre jusqu'à 86 p. 100 (2), et dans certains villages de la montagne, il y a presque autant de borgnes et d'aveugles que de gens sains. Malgré certains efforts, — dispensaires, médecins officiels, enseignement des instituteurs, — on ne peut constater aucune amélioration notable.

Sur deux points seulement on peut enregistrer un véritable progrès sanitaire depuis le Mandat : la lèpre est en voie de disparition et la typhoïde a beaucoup reculé depuis l'établissement de conduites d'eau potable et d'égouts dans les principaux centres urbains (3).

Malgré toutes ces tares et si l'on tient compte que nous sommes ici en terre d'Orient, l'état sanitaire peut être considéré comme relativement satisfaisant : la densité moyenne du peuplement et l'accroissement normal de la population en sont des preuves. Cela tient d'abord à la salubrité générale du territoire, à la douceur du climat et à la vie au grand air sous le soleil. Cela tient aussi à la santé morale des populations, exemptes des fléaux sociaux qui ravagent les pays d'Occident, tels que dénatalité, alcoolisme et maladies vénériennes. A ce point de vue, la population alaouite apparaît comme particulièrement saine; par sa très forte natalité, comme par sa santé morale et physique, elle forme l'un des groupes sociaux les plus vivants du Proche-Orient, l'un de ceux qui manifestent aujourd'hui le plus de force d'expansion démographique.

(1) Le Lannou (25).

(2) La répartition par caza et par communauté est intéressante : Masyaf, 71 p. 100; Lattaquié, 37 p. 100; Safita, 15 p. 100. Ismaelis, 68 p. 100; Alaouites, 61 p. 100; Sunnites, 37 p. 100; Orthodoxes 27 p. 100; Arméniens, 25 p. 100. Le trachome apparaît ainsi comme une maladie type de la misère et de l'ignorance. Raganeau (26).

(3) Pour être juste, il faut aussi tenir compte de la disparition des grandes épidémies, telles que typhus et peste, dans l'ensemble des Pays sous Mandat, ce qui n'est certes point négligeable. Cette disparition est due à l'établissement d'un service quarantenaire aux frontières et aux méthodes de vaccination généralisée en cas d'alerte, comme on en vit encore une pendant l'été 1937. Elle correspond également à l'amélioration générale de l'état sanitaire dans tout le Proche-Orient depuis environ un siècle.

TROISIÈME PARTIE

LE CADRE HISTORIQUE

L'histoire du pays présente une complexité qui la rend difficile à résumer. La longueur même de la période historique qui atteint près de 4 millénaires y contribue pour une part, mais plus encore son morcellement et son extraordinaire diversité.

Ne s'étant jamais appartenu à lui-même, dépourvu de toute histoire qui soit vraiment sienne, le pays participe en quelque sorte de l'histoire universelle. Les clefs de son passé, ce n'est pas chez lui qu'il faut les chercher, mais aux quatre coins du monde ancien : à Tell el Amarna, à Boghaz Keui et à Ninive pour les temps les plus reculés; à Ecbatane, Alexandrie, Rome et Byzance pour l'antiquité classique; à Damas, à Bagdad, au Caire et aussi à Rome, à Venise, à Gênes et dans tout l'Occident chrétien, pour le moyen âge; puis à nouveau au Caire mamelouk et dans la Stamboul ottomane — sans parler des archives de Marseille et de Londres pour l'époque moderne — et enfin aujourd'hui à Paris et Genève.

Il peut donc paraître paradoxal de vouloir esquisser en quelques pages l'histoire locale d'un pareil carrefour; mais on ne saurait s'en abstenir puisque le trait essentiel du pays est d'être justement un carrefour. La connaissance de l'histoire y est même plus indispensable qu'ailleurs. Non seulement, comme en tout pays, le passé y explique le présent, mais encore, par un des privilèges de l'Orient, il s'y survit aujourd'hui même à chaque pas : les môles phéniciens de Rouad abritent encore les goélettes de ses marins; à Lattaquié les colonnes antiques encadrent les échoppes des souks, les Ismaelis vivent toujours à l'ombre du Vieux de la Montagne et les maisons des fellahs s'adossent aux murailles des châteaux croisés.

Mais ces vestiges matériels, si frappants soient-ils, sont encore peu de chose à côté des survivances spirituelles; le pays vit toujours sur le legs du passé; la vie présente coule encore dans les moules anciens; l'archaïsme imprègne toute

la vie sociale, et anime toutes les techniques. Sans doute cet archaïsme est-il fort disparate. Il faut se méfier de la formule de « l'immobile Orient ». Il évolue tout comme l'Occident, mais sur un rythme différent, et sans faire autant que lui table rase du passé. Toutes les époques, toutes les civilisations y ont laissé leurs traces comme autant de stratifications géologiques, ou plutôt comme autant de niveaux archéologiques dans un chantier de fouilles. Pour nous autres, Occidentaux, le Proche-Orient est vraiment la machine à remonter le temps; aujourd'hui encore on y vit normalement dans le passé et le travail du géographe y confine naturellement à celui de l'historien ou de l'archéologue.

CHAPITRE PREMIER

DES ORIGINES A ALEXANDRE

L'histoire d'ailleurs elle-même se prolonge ici normalement en préhistoire; il n'y a point dans le Proche-Orient la rupture brutale, la coupure obscure qui, en Occident, sépare cette dernière des civilisations historiques : ici celles-ci naissent naturellement de celle-là. Bien que la préhistoire du Pays Alaouite soit encore fort mal connue, les découvertes récentes n'y font que confirmer les résultats donnés par les fouilles du Liban, de Palestine et d'Égypte.

LA PRÉHISTOIRE

Dès le Paléolithique ancien, la région fut occupée. A cette époque qui correspond au Pléistocène et aux dernières périodes glaciaires, le climat était sans doute considérablement plus humide qu'aujourd'hui : la Montagne devait être entièrement couverte d'épaisses forêts, tandis que les steppes alentours devaient nourrir une faune assez riche. Ajoutez à celà les marais poissonneux de l'Oronte et les ressources du rivage, la multiplicité des grottes et abris sous roche dans le Djebel et l'abondance des bancs de silex dans les calcaires cénomaniens. Tout devait y attirer l'homme primitif. Et de fait, dans tout le pays on a déjà relevé de nombreuses stations d'âge chelléen et acheuléen, à l'outillage à la fois abondant et caractéristique : silex taillés, pointes de flèches, « coups de poings » et ateliers de taille, notamment à Slenfé (fig. 30).

On n'a rien découvert encore, par contre, du Paléolithique récent. Mais celui-ci est rare dans tout l'Orient, car c'est alors l'Afrique du Nord (Capsien) et l'Europe occidentale qui semble favorisées (Aurignacien-Solutréen-Magdalénien).

C'est seulement au Néolithique que s'affirme, mais cette fois d'une façon décisive, l'avance de l'Orient : après l'époque post-glaciaire et l'époque diluvienne, le climat en effet se dessèche et se rapproche du climat actuel. Les steppes

s'appauvrissent et les hommes comme les eaux courantes se concentrent en des points privilégiés.

Cette civilisation néolithique, déjà si proche de nous et qui nous a été révélée par les fouilles de Negadah en Haute-Égypte, on la retrouve au Liban à Byblos et aussi aux Alaouites : dans le Sud à Carné et Ras el Khechoufé, et dans le Nord à Minet el Beida, lieu prédestiné qui va s'illustrer dans la période suivante sous le nom de Ras Shamra (1).

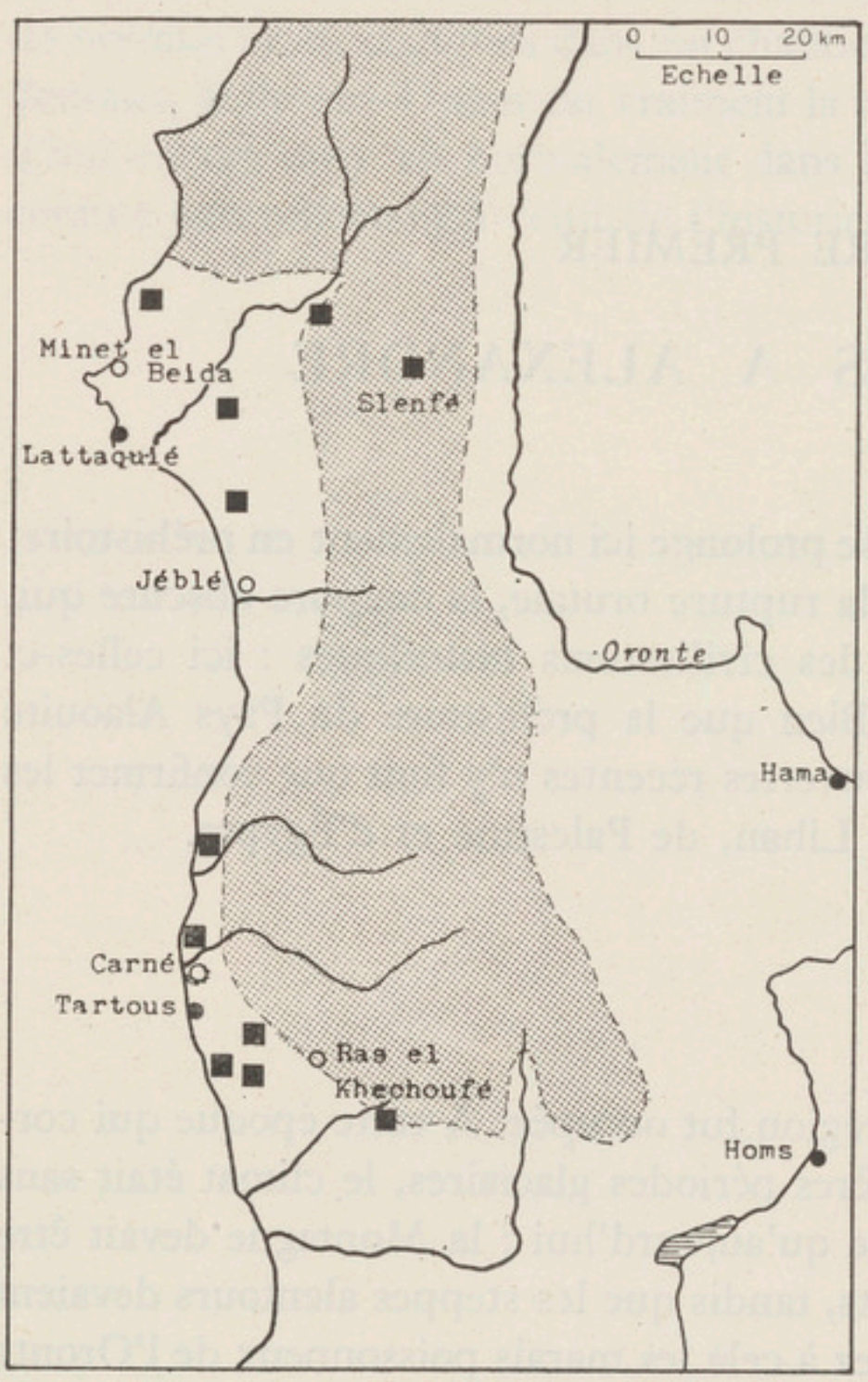

FIG. 30. — *Stations préhistoriques.*
En grisé la région montagneuse.

LA PHÉNICIE ET LES EMPIRES D'ORIENT

Vers le début du IIIe millénaire, en effet, les populations méditerranéennes néolithiques sont remplacées ou assimilées par une race nouvelle. C'est la première des grandes migrations historiques, celle des Sémites au facies caractéristique : ce sont des dolichocéphales à la tête étroite, au nez mince et proéminent, aux yeux larges et noirs, aux cheveux noirs également et au teint bronzé. Ils imposent au pays une marque définitive : malgré cinq mille ans d'une histoire troublée, celui-ci est resté sémite par le fond ethnique comme par la langue (2). Ces Sémites nomades vont peu à peu se fixer : ils deviendront au millénaire suivant les Cananéens au Sud, les Phéniciens au Nord.

Avec le IIe millénaire, la Phénicie appartient déjà à l'histoire : « Canaan engendra Sidon, son premier-né, et Heth... et les Arvadiens, les Simériens, les Hamathiens » (*Genèse*, 10-18). Or l'Arvad biblique n'est autre que l'île actuelle

(1) Pour la préhistoire, voir L. BURKHALTER (52). L'outillage recueilli est rassemblé principalement au petit musée de Lattaquié.

(2) Toutes les langues parlées historiquement dans le pays appartiennent au sémitique : le Cananéen d'abord, avec ses dialectes (hébreu et phénicien); l'araméen ensuite sous ses diverses formes; l'arabe enfin.

de Rouad, qui est encore la première cité de mer du pays et qui peut revendiquer 4.000 ans de vie commerciale et maritime (fig. 31 et pl. 8 à 10). Simyra, moins heureuse, a disparu depuis longtemps, mais son emplacement est connu, à l'extrémité septentrionale de la plaine d'Akkar, à 12 km. environ sur la côte au Sud de Rouad; un village et un ouadi portent encore le nom de Simériane. Quant à Hama, dans ses jardins sur le fleuve, elle est toujours la capitale du Moyen Oronte.

Des fouilles sont venues récemment confirmer et compléter les textes, non point sans doute en ces lieux trop célèbres où la continuité de l'occupation humaine a ruiné les ruines elles-mêmes, mais plus au Nord, en la cité d'Ougarit, plus connue sous le nom de son lieu-dit actuel, Ras Shamra, à quelque 15 km. au Nord de Lattaquié.

On ne saurait trouver site plus suggestif (fig. 45) : une colline isolée formant acropole à proximité de la mer; au pied de celle-ci des sources abondantes et pérennes; à quelques centaines de mètres enfin un port naturel parfait — Minet el Beida, c'est-à-dire Port-Blanc, ainsi appelé parce que taillé dans la craie sénonienne — abrité des vents dominants du Sud-Ouest et se terminant par une grève de sable propice à l'échouage.

La situation générale valait le site local : le port se trouve presque à la pointe du cap d'Ibn Hani qui est le point du continent le plus proche de Chypre, l'île du cuivre pour l'Antiquité. Par bon vent normal, moins de 10 heures suffisent à un voilier moyen pour être en vue du Cap Andrea et des montagnes du Karpathos. Le retour est plus facile encore, car les vents poussent vers le continent et le mont Cassius s'y dresse comme un colossal amer. Tout autour un terroir fertile et, au Nord, les forêts du Basît riches en bois de haute-futaie. C'est sur la colline, aujourd'hui Ras Shamra, que les fouilles ont retrouvé Ougarit dont l'histoire illustre celle de tout le pays au II^{e} millénaire (1).

Dès cette époque apparaît le trait caractéristique de sa destinée : celui d'être perpétuellement balancé entre 3 continents, l'Afrique, l'Europe et l'Asie, et de servir de carrefour à tout l'Orient : un temple égyptien y voisine avec une tombe mycénienne et des cylindres mésopotamiens. On y parle, ou plutôt on y écrit, 3 langues : le sumérien pour les prêtres, l'akkadien pour les diplomates et les étrangers, la langue locale enfin, dialecte phénicien qui nous livre les premiers documents autochtones sur l'origine des cultes indigènes.

Grâce aux tablettes de Ras Shamra et aux documents égyptiens et hittites, on peut désormais suivre l'histoire de la région presque siècle par siècle. Au début du II^{e} millénaire, les ports phéniciens, Byblos, Simyra, Arvad, Ougarit, sont les maîtres de la côte et de l'arrière-pays immédiat. Mais ils sont eux-mêmes sous la suzeraineté de l'Égypte du Moyen-Empire. Dans l'arrière-pays

(1) Pour tout ce qui concerne Ras Shamra, voir la collection de *Syria* depuis 1929. On y trouvera les résultats des campagnes de fouilles successives, ainsi que les études de Dussaud et Virolleaud.

s'agitent les multitudes non encore stabilisées des Aryens descendants de l'Anatolie et en particulier des Hittites. Au XVIII^e siècle, celles-ci submergent tout l'Orient jusqu'au Nil (invasion des Hyksos).

Après deux siècles d'éclipse, l'Égypte réagit : le Nouvel Empire s'installe plus solidement que jamais sur la côte où des gouverneurs égyptiens contrôlent

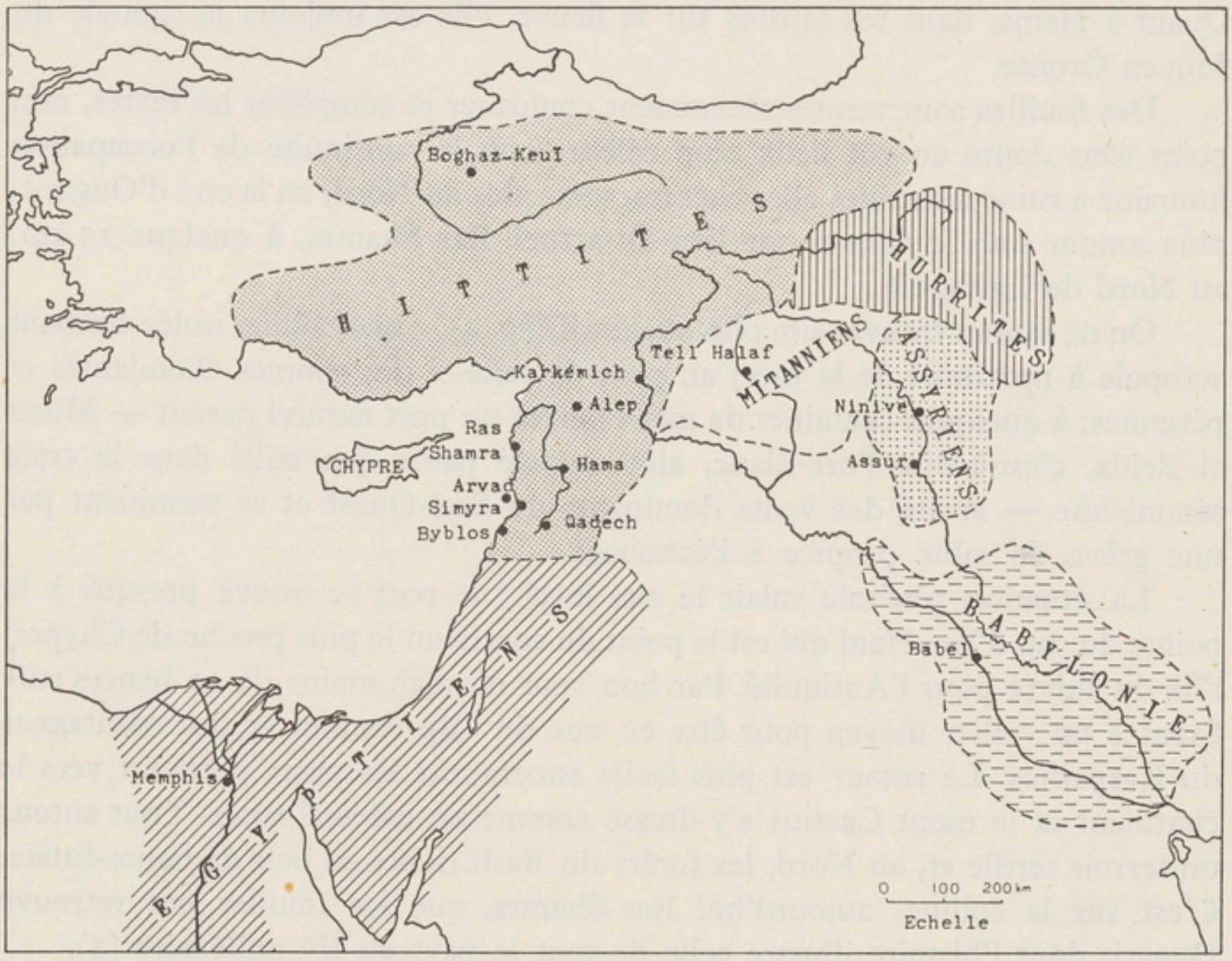

FIG. 31. — *La Phénicie et les Empires d'Orient*. Époque de Tell el Amarna (XV^e-XIV^e siècle). D'après A. GÖTZE (54).

les petits princes locaux. Touthmès III paraît en personne à Arvad et Simyra, « ports des Phenkhou », c'est-à-dire des Phéniciens, et le dernier devient la capitale du protectorat pharaonique sur le « pays d'Amourrou » (Liban Nord et Plaine d'Akkar).

La paix pourtant est loin de régner. Les cités rivales ne cessent de se disputer. On voit ainsi le roi de Byblos implorer le secours du Pharaon contre Arvad qui vient de prendre Simyra : « Envoie, ô maître, des troupes à Byblos, car maintenant Simyra est conquise et les guerriers de Byblos sont morts (1). » Mais le principal danger vient des empires de l'intérieur, Mitanniens puis Hittites, qui disputent à l'Égypte l'hégémonie sur la côte de Syrie. Au XIV^e siècle, le grand prince de Boghaz Keui, Shoubbiloulioumа, s'empare de toute la Syrie

(1) DUSSAUD (1), *Simyra*.

et dans la coalition hittite contre Ramsès II, nous trouvons Arvad et Ougarit avec le roi d'Alep à la fameuse bataille de Qadech (1294) (1) (fig. 31).

Au XII^e siècle une nouvelle invasion de barbares vient bouleverser l'Orient : ce sont, cette fois, les « Peuples de la Mer » qui marchent vers le Sud. L'Empire hittite s'effondre à jamais et les Égyptiens sont refoulés dans le Delta. Ougarit

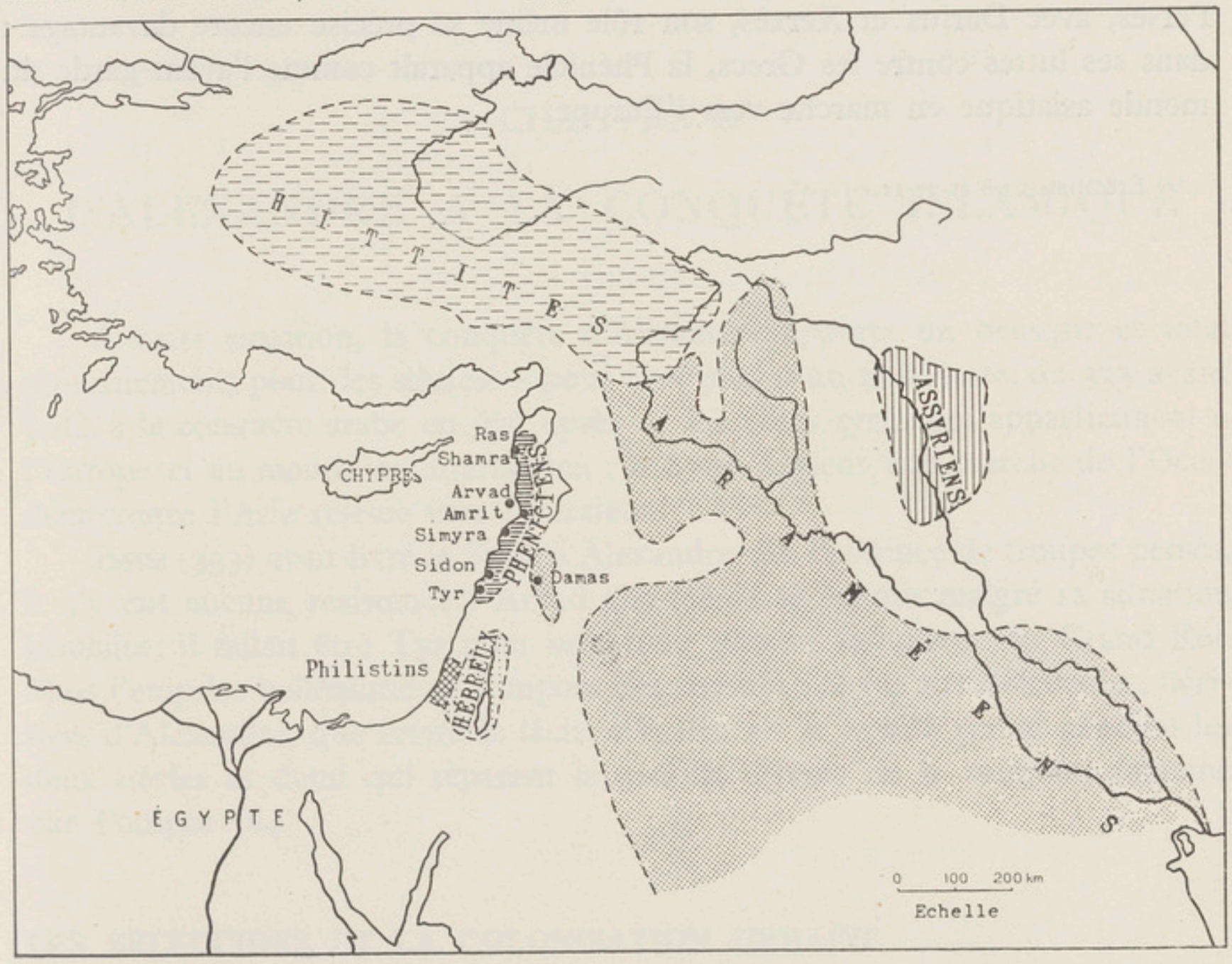

FIG. 32. — *La Phénicie et les Empires d'Orient.* (XI^e-X^e siècle). D'après A. GÖTZE (54).

ruinée disparaît de l'histoire. Mais libérée de ses anciens maîtres, la Phénicie renaît plus entreprenante que jamais. C'est la grande époque de la thalassocratie phénicienne et de la colonisation lointaine (fig. 32).

Tyr et Sidon sont les deux cités maîtresses ; mais au Nord, Arvad tient le rôle d'une métropole secondaire, commandant aux villes voisines de Simyra et d'Amrit (2), et étendant son influence sur tout le Massif Alaouite jusqu'à Sigon (3). Dans la célèbre malédiction lancée par Ézéchiel contre Tyr, Arvad apparaît comme l'alliée fidèle de la grande cité maritime : « Les habitants de

(1) Sur le haut Oronte, en amont du lac de Homs. Identifié avec Tell Nebi Mend.

(2) Amrit, sur le continent à 10 km. au Sud-Est de Tartous, n'est plus aujourd'hui qu'un champ de ruines, dont plusieurs assez bien conservées (pl. 44). Elle fut l'un des champs de fouilles de Renan.

(3) Située à l'emplacement de l'actuel château de Sahyoun, d'après DUSSAUD **(1)**.

Sidon et d'Arvad étaient tes rameurs... Les enfants d'Arvad et tes guerriers garnissaient tes murs (1). »

Le rôle historique de la Phénicie est désormais fixé : elle est la maîtresse des mers et les conquérants asiatiques qui viendront tour à tour — Assyriens d'abord, Perses ensuite — la respecteront, car elle leur est indispensable. Sous les Perses, avec Darius et Xerxès, son rôle même se précise encore davantage : dans ses luttes contre les Grecs, la Phénicie apparaît comme l'avant-garde du monde asiatique en marche vers l'Europe.

(1) Ézéchiel, 27-8 et 27-11.

CHAPITRE II

D'ALEXANDRE A LA CONQUÊTE ISLAMIQUE

A cette situation, la conquête d'Alexandre apporte un brusque et total retournement; pour des siècles — pour tout près d'un millénaire, de 333 avant J.-C. à la conquête arabe en 636 après — les côtes syriennes appartiennent à l'Europe et au monde méditerranéen : la Syrie devient une marche de l'Occident contre l'Asie rejetée vers l'intérieur.

Issus (333) avait livré la Syrie à Alexandre. En l'absence de troupes perses, il n'y eut aucune résistance : Arvad elle-même se soumit malgré sa situation insulaire; il fallait être Tyr pour oser tenir tête au vainqueur du Grand Roi. Mais l'emprise hellénique ne s'imposa pas aussitôt : ce fut aux Séleucides, héritiers d'Alexandre, que revint la tâche d'helléniser le monde syrien pendant les deux siècles et demi qui séparent la bataille d'Issus de la conquête romaine par Pompée (64).

LES SÉLEUCIDES ET LA COLONISATION URBAINE

Suivant en cela la politique inaugurée par Alexandre, leur méthode favorite fut la fondation sur leurs territoires disparates de cités grecques : leur politique coloniale fut avant tout une politique urbaine. On ne saurait s'en étonner, toute la civilisation grecque ayant été conçue par et pour la cité.

C'est au fondateur même de la dynastie, à Séleucus Nicator, que revient la gloire d'avoir fondé les 4 cités-mères : Antioche du nom de son père, Séleucie de Piérie de son propre nom, Apamée de celui de sa femme et Laodicée sur Mer de celui de sa mère (1). Leur prestige était tel que la contrée prit et garda longtemps le nom de Tétrapole. Mais à côte des « quatre sœurs », il y eut aussi, fondées à des dates variées, de nombreuses autres cités; sur les listes de fondation et à ne considérer que notre territoire, nous relevons : Héraclée de Piérie au Sud de l'actuel Nahr Qandil, Diospolis

(1) Strabon, XVI, 2, § 4.

à l'extrémité du Cap Ibn Hani, Charadros dans la baie de Kessab au pied du Cassius, Lysias sur l'emplacement du château de Bourzey dominant le Ghab (1).

Le mécanisme de ces fondations est assez mal connu ; il fut sans doute assez varié. La création de toutes pièces en un lieu inhabité dut être l'exception. Presque toujours il y eut adjonction d'un quartier grec à une vieille ville ou bourgade indigène. Quant au peuplement il était assuré par les vétérans, les commerçants et par un large usage du droit d'asile. Il faut compter aussi sur l'hellénisation rapide des élites indigènes.

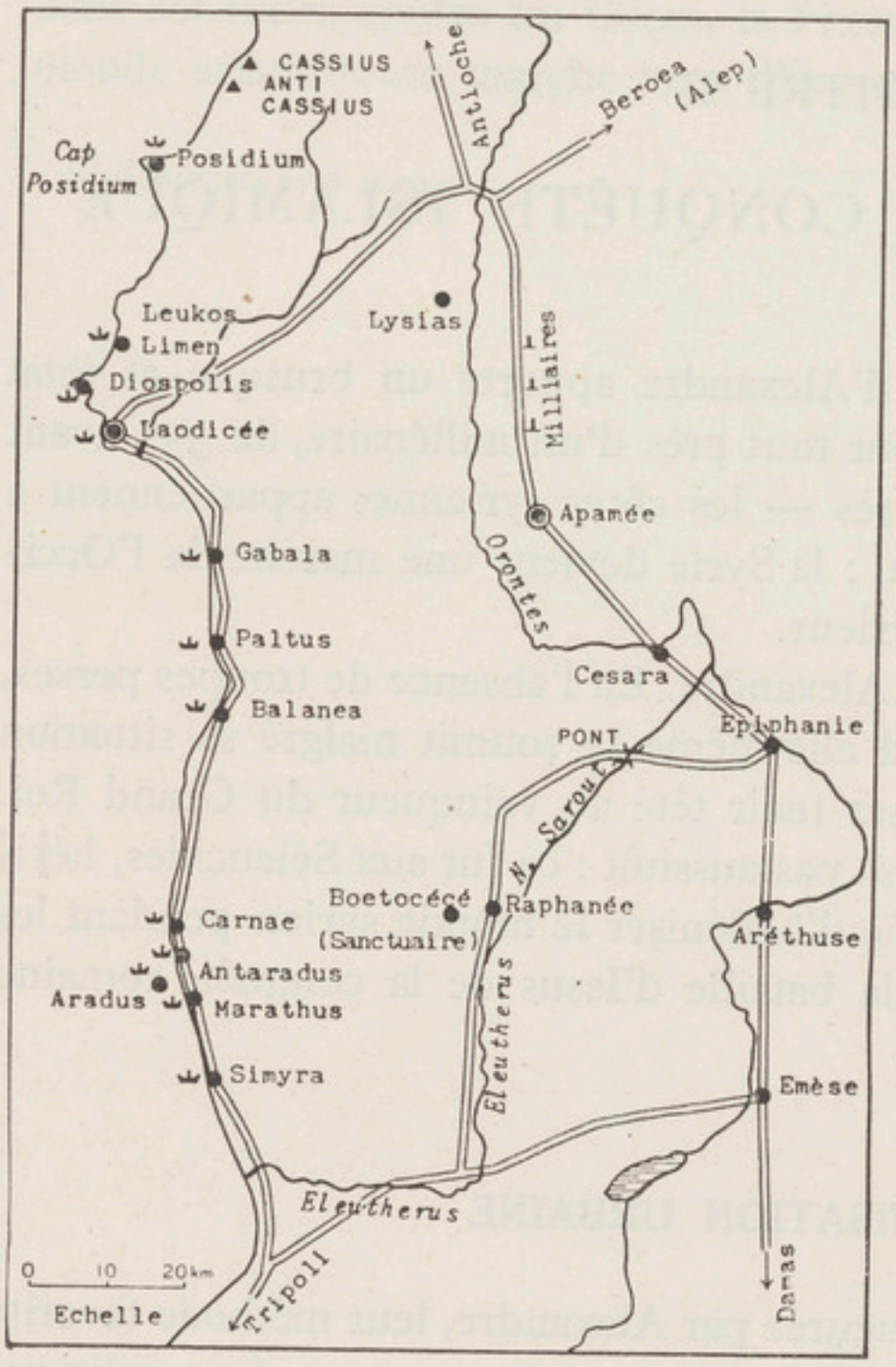

FIG. 33. — *Le pays à l'époque gréco-romaine.*

Mais la ville de fondation garde toujours son empreinte originale; elle la doit à son plan même : quadrillage des rues, îlots d'habitations uniformes et « standardisés », aux proportions géométriques, s'opposant au fouillis et au dédale naturels des villes proprement orientales. L'empreinte fut si forte qu'on la retrouve encore aujourd'hui à Lattaquié comme à Antioche, à Alep comme à Damas (2).

A côté des fondations de cités en titre, les villes indigènes elles-mêmes ne tardèrent pas à s'helléniser et à conquérir à leur tour le titre de cités. Aucune région de la Syrie ne fut aussi profondément grécisée, comme en témoigne l'abondance des cités battant monnaie : Laodicée, Gabala (Jeblé), Paltus (Arab el Mulk), Balanea (Banyas), Carnae, Marathus (Amrit), Aradus (Rouad), Simyra et Raphanée (fig. 33).

L'empire séleucide apparaît ainsi comme un agrégat de cités autonomes, de dynastes locaux et de tribus plus ou moins indépendantes. Dans cet ensemble hétéroclite, le Grand Roi réussit à maintenir un ordre relatif et précaire quand il s'appelle Antiochus Ier (281-261) ou Antiochus le Grand (223-187). Autrement c'est l'anarchie qui est la règle. Les cités apparaissent comme les points les

(1) V. TSCHERIKOWER (56).

(2) Cf. *infra*, Lattaquié, p. 267.

plus solides de l'État. Ce sont elles qui conservent, mieux encore que la cour du Prince, les traditions helléniques; ce sont elles qui concentrent le commerce et la richesse, qui possèdent les dieux et le savoir.

En dehors d'elles, le pays reste fidèle à ses traditions propres, à ses divinités indigènes, à ses cultes locaux, à ses coutumes ancestrales, à ses langues nationales. Ce qui fait l'éclat de l'Hellénisme en Asie, fait donc aussi sa faiblesse : dès que la vie citadine s'affaiblira, il sera condamné à disparaître. Pour comprendre le mécanisme de l'expansion hellénique en Orient, on doit la comparer — *mutatis mutandis* — à celle de l'Europe au cours du XIX^e^ siècle. Les mêmes phénomènes s'y retrouvent et les mêmes modalités. Les districts francisés de l'Algérie peuvent donner une idée de la région hellénisée au maximum; ce devait être le cas de la région du Bas-Oronte, autour des deux métropoles d'Antioche et de Séleucie, et aussi, quoique à un moindre degré, celui des riches plaines côtières de notre territoire avec leurs multiples cités, satellites des deux grands centres de Laodicée et d'Arvad.

En pays moins profondément pénétré, l'Alexandrie d'aujourd'hui peut donner une idée de l'Alexandrie hellénistique avec son grouillement de peuples divers parlant toutes les langues — sauf celle même du pays —, greffe méditerranéenne sur le corps de l'antique Égypte. Plus loin encore, Doura Europos et Séleucie du Tigre pourraient être comparées à certaines métropoles européennes de l'Extrême-Orient : Singapour, Changhaï ou Hong-Kong, avec leur minorité infime d'Occidentaux dominant la masse énorme des indigènes, agglomérations colossales et sans passé, nées et grandies en moins d'un siècle par la toute-puissance du grand commerce.

C'est ce drainage de toutes les forces vives d'un pays vers des cités neuves qui explique l'extraordinaire fortune de ces dernières. Rome ne changera rien à cela : elle n'apportera aucun principe nouveau; mais elle introduira l'ordre et la paix et assurera pour des siècles la prépondérance des éléments hellènes. Aussi, lorsque en 64 avant notre ère, Pompée proclama la déchéance des Séleucides, ne rencontra-t-il aucune résistance.

LE PAYS SOUS LA DOMINATION ROMAINE

Reconnues libres ou affranchies de leur despote, les cités hellénistiques entrent sans difficulté dans les cadres de la Province romaine, comme elles l'avaient fait dans ceux de la Satrapie séleucide. Pendant les premiers siècles de notre ère, le Proche-Orient jouit alors d'une prospérité sans égale. Jamais le grand commerce n'avait été si fructueux; l'annexion à l'Empire ouvrait aux marchands des villes syriennes non seulement tout le bassin méditerranéen, mais encore l'Extrême-Occident : l'Espagne, la Gaule et une partie de la Germanie. Il

n'est pas une ville de l'Empire qui ne comporte alors sa colonie de Grecs et de Syriens (1).

La conquête religieuse marche de pair avec la conquête commerciale : les cultes orientaux de toute nature — Isis, Mithra, Christianisme enfin — envahissent l'Occident. Les richesses acquises en pays neuf reviennent enrichir les cités natales, comme aujourd'hui encore celles des Syriens d'Amérique. Pour défendre contre les Parthes le *limes* de l'Euphrate, longtemps la frontière la plus exposée de l'Empire, il faut aussi des troupes nombreuses, et l'entretien de l'armée d'occupation amène encore de l'argent dans le pays.

Il faut lire dans Strabon la description du pays à la plus belle heure de sa prospérité : Laodicée avec son large port, ses portiques de marbre et ses villas, ses collines plantées de vignes fameuses dont les vins s'exportent jusqu'en Égypte ; Arvad, au rocher entièrement couvert d'habitations à plusieurs étages, tant la population y est dense; la plaine du Ghab, couverte de prairies à perte de vue, où paissent en foule les chevaux et les bœufs; enfin les multiples petites cités échelonnées le long de la côte (2). L'hellénisation s'étendait jusque dans la montagne, comme le prouvent au Nord les nombreuses tombes rupestres taillées dans les rochers du Djebel Akrad, et au Sud en plein cœur du massif, la reconstruction en style impérial du grand sanctuaire sémitique de Boetocecé (3), au cours des deux premiers siècles de notre ère (pl. 206).

La rançon de cette prospérité, c'est de ne pouvoir échapper aux luttes civiles qui déchirent le monde romain; au premier siècle avant notre ère, Laodicée, refuge de Dolabella partisan d'Antoine, est prise et ruinée par Cassius. Au second siècle après, la ville s'étant déclarée contre Pescennius Niger, légat de Syrie proclamé empereur, est assiégée et prise par celui-ci. Mais son rival et vainqueur, Septime Sévère, la rebâtit magnifiquement. Vers le milieu du III^e^ siècle l'éphémère empire palmyrénien de Zénobie s'étend jusqu'à la côte.

BYZANCE ET LA FIN DU MONDE ANTIQUE

Vient enfin le déclin définitif du monde antique : le christianisme le remplace et les évêchés succèdent aux cités. Mais Byzance n'est pas Rome et les éléments helléniques sont peu à peu absorbés par la masse indigène. La campagne a reconquis les cités : l'Araméen l'emporte sur le Grec. Comme partout à cette époque la réaction nationale prend une allure religieuse : les diverses hérésies — Jacobisme monophysite, Nestorianisme, Maronisme — se dressent

(1) A rapprocher de l'actuelle émigration des commerçants syriens dans l'empire colonial français, en particulier en A. O. F.

(2) STRABON, XVI, chapitre II.

(3) Aujourd'hui Hosn Soleiman.

contre le clergé byzantin et s'organisent en Églises nationales indépendantes avec leur clergé, leur langue et leurs rites. Le Proche-Orient est mûr pour la reconquête asiatique ; ayant échappé de peu à la domination perse — grande invasion et prise de Jérusalem par Chosroès (612-628) —, il acceptera sans réaction la conquête arabe : dès 638 les troupes du Khalife Omar occupent Lattaquié. Mais de ce millénaire révolu de vie occidentale, le Proche-Orient garde des traces ineffaçables : le site et le rôle des villes, leur nom et souvent aussi leur structure et toute son économie agricole, héritière de l'économie classique du Monde méditerranéen.

CHAPITRE III

DE L'ISLAM A LA FIN DES CROISADES

Les six siècles qui s'étendent de l'arrivée des Arabes (638) à l'expulsion définitive des Francs (1291) forment la période décisive de l'histoire du pays. L'Occident, devenu le monde chrétien, ne se résigne point à la perte de la Méditerranée orientale, berceau de sa culture et de sa foi. Byzance d'abord, puis l'Europe occidentale essayent de l'arracher à l'Islam et y réussissent tour à tour. Mais l'Orient reconquis ce n'est plus la Syrie romaine s'étendant largement jusqu'à l'Euphrate et au Désert, c'est exclusivement la Syrie méditerranéenne, la bande côtière où climat et végétation rappellent encore l'Europe. La steppe reste fidèle à l'Islam, et ses cités gardiennes Alep et Hama, Homs et Damas résistèrent aux Byzantins comme aux Francs.

Dans cette Syrie maritime c'est la région Nord, celle qui forme aujourd'hui le Pays des Alaouites, qui accepte le mieux et conserve le plus longtemps ce retour de domination occidentale : Rouad reste à Byzance quand tout le pays est déjà perdu pour elle, et, pour l'enlever, il faut deux campagnes de Moawiya, le fondateur des Omeyades (640). Ce sera de même la dernière place évacuée par les Francs (1302), et la première réoccupée par la France (1915). C'est Antioche et Lattaquié qui marquent les bornes de la reconquête byzantine du x^e^ siècle, comme c'est Antioche qui marque le début de la conquête franque (1099). C'est dans le Djebel Ansariyé que s'élèvent les plus puissantes forteresses croisées, le Krak et Markab, symboles de la force des Ordres militaires nés de la Croisade; et sur la côte, Tortose, l'actuelle Tartous, sera la dernière place franque de terre ferme à capituler (août 1291).

I. — DE LA CONQUÊTE ARABE AUX CROISADES

LA CONQUÊTE ARABE. — La conquête arabe avait d'abord paru irrésistible et définitive : la victoire du Yarmouk en 636 avait livré la Syrie aux nouveaux conquérants; moins de deux ans après, ils occupaient déjà Antioche et

Lattaquié. Trente ans encore, et ils sont à Chalcédoine aux portes de Constantinople. Celle-ci même est assiégée quelques années après (673-678).

Cependant dès le VIII^e siècle une réaction se dessine : le déclin du Khalifat omeyade ne lui permet plus de poursuivre ses expéditions lointaines : il est vaincu en 718 devant Constantinople, comme il va l'être à Poitiers en 732. La chute des Omeyades en 750 précipite encore le mouvement et par deux fois les troupes byzantines reparaissent en Syrie et jusque sur l'Euphrate. La reconstitution de l'empire arabe sous le Khalifat abbasside de Bagdad établit une sorte d'équilibre; l'Anatolie reste à Byzance, mais la Syrie semble à jamais perdue pour la Chrétienté.

Nombreux pourtant étaient les Chrétiens qui l'habitaient encore. C'était à la neutralité favorable des églises indigènes dissidentes — jacobite et nestorienne — que les Arabes avaient dû la rapidité de leur conquête. Celles-ci en furent donc récompensées. Jamais « guerre sainte » ne fut plus tolérante, du moins à son origine et pour les « gens du Livre », Juifs et Chrétiens de toutes nuances. Point de résistance : point de massacres. Point donc de repeuplement : l'équilibre ethnique fut à peine modifié surtout sur la côte. Des garnisons, puis des colonies militaires, s'installèrent dans les principales villes : à Tripoli, Tartous et Lattaquié ; à Jeblé surtout où Moawiya édifia une forteresse et qui devint au IX^e siècle un célèbre centre de pèlerinage, quand y fut mort et enterré l'un des grands saints de l'Islam, Sultan Brahim, prince de Balkh (pl. 138).

Dans les pays de l'intérieur, en contact permanent avec le désert, autour d'Alep, Homs et Hama l'afflux arabe fut naturellement beaucoup plus fort. Mais de grosses communautés chrétiennes s'y maintenaient, qui ont réussi à survivre jusqu'à nos jours. A plus forte raison dans les campagnes côtières et dans la montagne où le mouvement de conversion fut beaucoup plus lent. C'est la présence de ce fond chrétien dans toute la Syrie méditerranéenne qui permet de comprendre le succès de la reconquête byzantine et celui des Croisades franques.

LA RECONQUÊTE BYZANTINE. — Le X^e siècle voit, en effet, de profonds changements dans l'équilibre des forces de l'Asie occidentale : la décadence d'abord du khalifat abbasside qui tombe sous la tutelle des émirs iraniens; la prodigieuse expansion des doctrines chiites et le succès de la propagande Ismaelie qui trouble profondément tout l'Islam; enfin la renaissance byzantine sous la dynastie militaire des empereurs macédoniens.

Malgré les exploits de l'émir d'Alep, Saif ed Dawla, les troupes byzantines repassent victorieusement le Taurus; Nicéphore Phocas s'empare successivement d'Alep (962), de Chypre (964), de Jeblé et Lattaquié (968), enfin d'Antioche (969). Celle-ci allait rester chrétienne — Byzantine d'abord, Franque ensuite — pour trois siècles, sauf un court intervalle de domination turque de 1084 à

1098. Quelques années plus tard (875), c'est une véritable croisade que conduit Jean Tzimiscès : Alep et Damas reconnaissent sa suzeraineté. L'empereur pousse même jusqu'en Palestine à quelques lieues de Jérusalem. Il profite de son retour pour établir solidement la domination byzantine dans le Nord : il occupe définitivement Banyas et Jeblé et enlève dans la montagne les deux forteresses de Sahyoun et de Bourzey (pl. 149 à 155 et 217-218).

Son successeur, Basile II, poursuit sa politique : renonçant à la Syrie intérieure, il se cantonne dans la région côtière autour des deux centres d'Antioche et de Lattaquié, clefs de la Syrie Nord. De là l'importance particulière des fortifications byzantines dans le Djebel Ansariyé, à Sahyoun et Balatonos (1), face à l'Islam, fortifications que les Croisés n'auront qu'à reprendre. De là aussi la mauvaise grâce avec laquelle la Byzance des Comnènes acceptera la mainmise franque sur cette région qu'elle considère comme sienne. Sous Basile II, un autre événement d'importance est l'annexion de l'Arménie par l'Empire (de 1020 à 1064) et comme corollaire l'immigration des Arméniens vers la Méditerranée et leur établissement dans le Taurus cilicien, qui devient la Petite Arménie.

LES SELJOUKIDES ET L'ANARCHIE MUSULMANE. — L'invasion des Turcs seljoukides ruine en quelques décades toute cette œuvre; le désastre de Malazgerd sur le Haut-Euphrate livre, et cette fois à jamais, toute l'Anatolie intérieure aux Turcs (1071). En quelques années ceux-ci sont à Nicée et à Smyrne. Antioche résiste encore quelque temps, puis succombe en 1085. Un grand empire turc, préface de l'Empire ottoman, semble devoir se constituer : le maître de la Syrie, le grand Malek Shah, la distribue à ses émirs. Mais son vizir, Nizam el Mulk, est assassiné par un Ismaeli (1092) et lui-même meurt empoisonné (1092).

L'anarchie la plus complète règne alors dans tout le Proche-Orient. Égypte et Palestine relèvent du Khalifat fatimide encore dans sa force. Mais à l'Est le Khalifat abbasside n'est plus que l'ombre de ce qu'il fut. Les divers sultans seljoukides se disputent l'Anatolie, la Perse et l'Irak. En Syrie, en l'absence d'un maître, c'est un foisonnement d'émirats et de principautés : émirats turcs d'Antioche et de Homs, émirat arabe des Munqidites de Cheizar dont le territoire englobe le Ghab, le Djebel Ansariyé et à certains moments même Lattaquié; royaumes d'Alep et de Damas. Sur la côte, Tripoli forme un petit état indépendant et Jeblé cherche à l'imiter.

Chaque cité derrière ses murailles est en fait maîtresse de ses destinées; quant au plat pays, il appartient au plus fort. Il faut ajouter encore à ces éléments de trouble les barons arméniens du Taurus, les intrigues ismaelies dans chaque ville et dans chaque cour, les rivalités des diverses communautés chrétiennes

(1) Aujourd'hui Qalaat Mehelbé (Pl. 158).

toujours prêtes à l'émeute ou à la trahison : telle est l'extravagante anarchie qui permet à l'armée croisée de se frayer un chemin en plein pays d'Islam jusqu'à la Ville Sainte.

II. — LA PREMIÈRE CROISADE ET LA FORMATION DES ÉTATS FRANCS

LA PREMIÈRE CROISADE. — Après le siège dramatique d'Antioche et la double victoire franque sur les Seljoukides d'Alep, puis sur ceux de Mossoul (1098), l'armée des Barons croisés est en fait maîtresse de la Syrie : aucune armée musulmane n'ose lui tenir tête en bataille rangée. Et pourtant elle piétine sur place pendant de longs mois. C'est qu'elle n'a pas de chef ou plutôt qu'elle en a trop : elle s'en va donc à l'aventure au gré de ses discordes et de l'humeur du moment, marche aventureuse par l'intérieur du pays, négligeant la côte. Chemin faisant, on traite avec les Musulmans : l'émir munqidite de Cheizar, puis l'émir de Masyaf accueillent et ravitaillent les Francs (1099). S'ils résistent on les pille : le château d'Hosn-el-Akrad — le futur Krak des Chevaliers — commandant la riche plaine de la Bouqaïa est enlevé d'assaut. Peu après, Tartous, sur la côte, subit le même sort, et les Croisés y retrouvent leur flotte. Mais ces places conquises sont aussitôt abandonnées. Aucune idée d'établissement méthodique n'apparaît encore; le pillage prime la politique. Seule leur incontestable supériorité militaire permettra aux Francs d'atteindre leur but : Jérusalem enlevée d'assaut le 15 juillet 1099.

L'OCCUPATION FRANQUE. — L'expédition change alors de caractère : un grand nombre de Croisés regagnent l'Europe. Ne demeurent que ceux qui sont décidés à faire du Levant leur patrie. Reste à organiser cet Orient latin qui vivra, face à l'Islam, près de deux siècles. Nous n'avons pas ici à en conter l'histoire, même succincte. On ne saurait d'ailleurs résumer cette suite, dramatique mais monotone, de sièges de places prises et perdues, reprises et reperdues, de batailles toutes semblables, de pillages, de coups de mains, de razzias, de massacres, de traités et de trêves, de trahisons, de négociations subtiles et brutales, de captivités et de rançons, d'assassinats et de faits d'armes. Rivalités entre barons francs, querelles de succession, chicanes de droit féodal; conflits entre clercs et laïcs, jalousies cléricales, haines religieuses, disputes entre Francs et Arméniens, entre Byzantins et Francs, entre Vénitiens et Génois, Guelfes et Gibelins, Hospitaliers et Templiers, Sunnites et Chiites, Arabes et Turcs, Seljoukides et Fatimides; révolutions de palais, révoltes de mercenaires, intrigues de sérail, félonies féodales, assassinats et coups de force ismaelis : un extraordinaire mélange d'Orient et d'Occident produisant en un minimum de temps et d'espace le maximum de lâchetés et de bravoure, de traîtrise et

d'honneur, de chevalerie et de barbarie. Seuls nous importent ici l'action durable sur le pays et les résultats finaux (1).

Le premier tiers du XII^e siècle est rempli par la conquête effective du pays et par l'installation, définitive semble-t-il, des Latins dans la Syrie maritime. Des États se créent : au Sud le Royaume de Jérusalem, au Nord-Est le Comté d'Édesse; au centre enfin, la Principauté d'Antioche et le Comté de Tripoli qui se partagent les pays du Djebel Ansariyé (fig. 34).

LES AVENTURES DE LATTAQUIÉ. — L'ordre nouveau — tout relatif d'ailleurs — ne s'établit pas sans peine : pendant plusieurs années toute la région est à la merci des aventuriers. La brève histoire de sa capitale Lattaquié en sera un suffisant exemple. Après avoir appartenu un instant aux Munqidites de Cheizar, elle relevait, en 1097, des Turcs seljoukides qui y tenaient garnison. Un aventurier franc, Guynemer de Boulogne, l'enlève en août de cette année, bien avant l'arrivée des premiers Barons en Syrie. Moins d'un an après, d'autres aventuriers, sous la conduite de l'anglais Aetheling, la lui reprennent pour le compte théorique du Basileus byzantin; mais, en fait, ils cèdent leur conquête au duc de Normandie, Robert Courte Heuse, qui assiégeait alors Antioche. Robert est chassé par les habitants las de ses exactions. En quête d'un protecteur ils se donnent à Raymond de Saint-Gilles, mais celui-ci rétrocède la ville à Byzance, en vertu de son pacte avec l'Empereur et pour faire pièce à son rival, Bohémond, maître d'Antioche.

Aussitôt Raymond parti pour le siège de Jérusalem, Bohémond s'empresse d'aller pour son compte assiéger Lattaquié. Une forte escadre pisane — près de 200 navires — arrivait alors en Syrie, non sans avoir pillé en cours de route les îles byzantines, Corfou, Zante et Chypre, car Pise était l'ennemie traditionnelle de l'Empire. Elle se joint donc aux troupes de Bohémond. Bloquée par terre et par mer, les deux tours d'entrée du port déjà prises, la garnison byzantine était sur le point de se rendre, quand à l'horizon reparaît Raymond, revenant vainqueur de Jérusalem. Il somme Bohémond de lever le siège. Celui-ci refuse. Mais le chef de l'escadre pisane, l'archevêque de Pise lui-même, Daimbert, futur patriarche de Jérusalem, se souvient alors qu'il est Croisé; il court au-devant des libérateurs du Saint Sépulcre.

Abandonné de la flotte, Bohémond doit se retirer et Raymond de Saint-Gilles entre en triomphe à Lattaquié où il fait arborer la bannière du Basileus aux côtés de la sienne (septembre 1099). Mais en 1101, Raymond débarquant à Port-Saint-Siméon, à l'embouchure de l'Oronte, est fait prisonnier par le prince d'Antioche : pour recouvrer sa liberté il doit renoncer par serment à Lattaquié. Abandonnée par son allié, la garnison byzantine se rend après dix-huit mois de siège (1102).

(1) Pour un exposé d'ensemble voir R. GROUSSET (60).

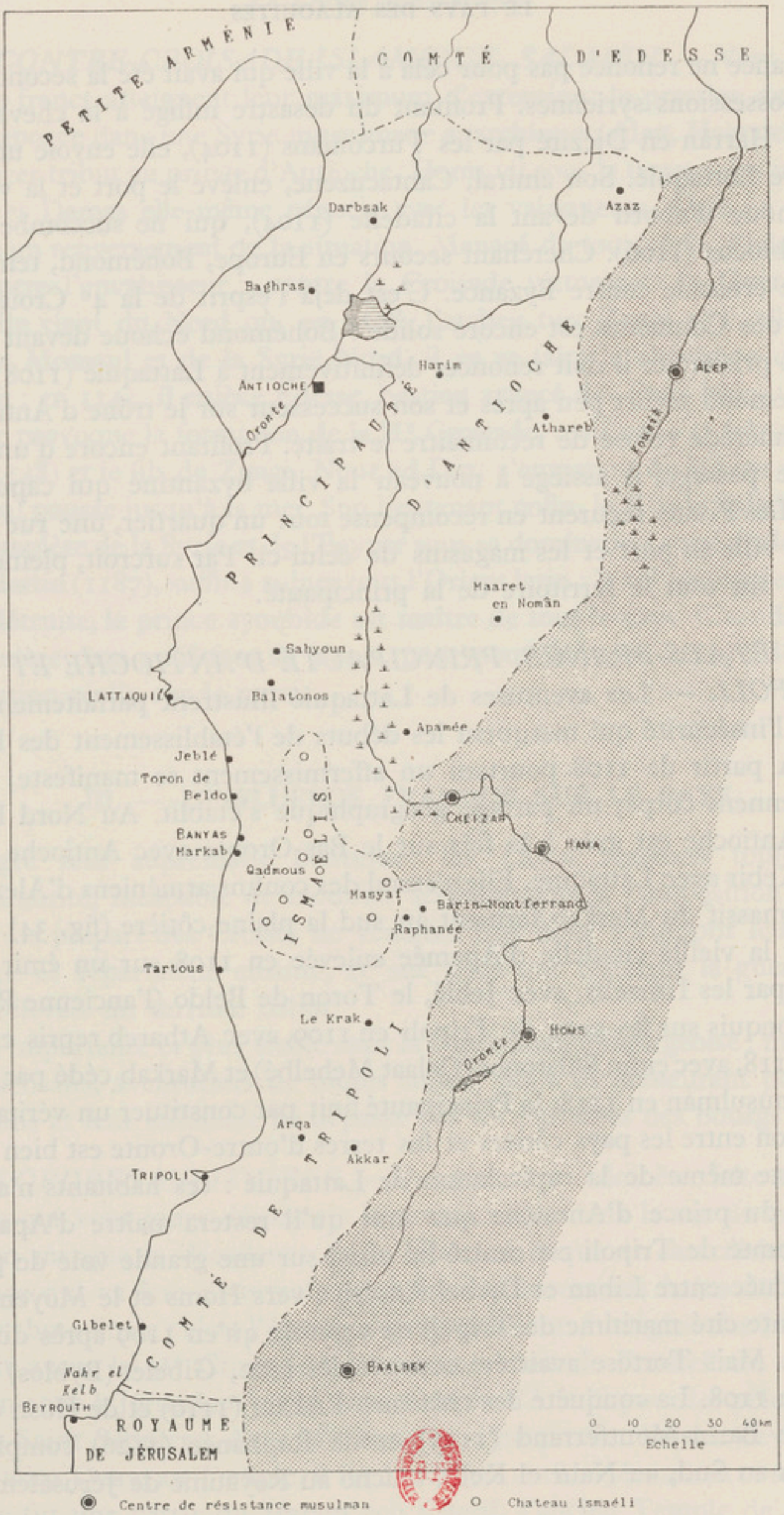

FIG. 34. — *Les États francs à leur plus grande extension* (1120-1130).

En grisé les pays musulmans.

Byzance ne renonce pas pour cela à la ville qui avait été la seconde capitale de ses possessions syriennes. Profitant du désastre infligé à la chevalerie normande à Harrân en Djéziré par les Turcomans (1104), elle envoie une escadre reprendre Lattaquié. Son amiral, Cantacuzène, enlève le port et la ville basse, mais échoue d'abord devant la citadelle (1104), qui ne succombe qu'après un long blocus (1106). Cherchant secours en Europe, Bohémond, tente de susciter une croisade contre Byzance. C'est déjà l'esprit de la 4e Croisade; mais l'empire des Comnènes est encore solide : Bohémond échoue devant Durazzo; vaincu et prisonnier il doit renoncer définitivement à Lattaquié (1108).

Bohémond meurt peu après et son successeur sur le trône d'Antioche, son neveu Tancrède refuse de reconnaître le traité. Profitant encore d'une escadre pisane de passage, il assiège à nouveau la ville byzantine qui capitule enfin en 1108. Les Pisans reçurent en récompense tout un quartier, une rue à arcades reliant la ville au port et les magasins de celui-ci. Par surcroît, pleine et totale franchise sur tout le territoire de la principauté.

LES ÉTATS FRANCS. PRINCIPAUTÉ D'ANTIOCHE ET COMTÉ DE TRIPOLI. — Les aventures de Lattaquié illustrent parfaitement l'incertitude et l'insécurité qui marquent les débuts de l'établissement des Latins en Orient. A partir de 1108 pourtant un affermissement se manifeste; les États latins prennent corps; un partage géographique s'établit. Au Nord la principauté d'Antioche est axée à la fois sur le Bas-Oronte avec Antioche et sur le Nahr el Kebir avec Lattaquié. Elle s'étend des confins arméniens d'Alexandrette jusqu'au massif du Markab fermant au sud la plaine côtière (fig. 34).

Avec la vieille citadelle d'Apamée enlevée en 1108 sur un émir bédouin assassiné par les Ismaelis, avec Jeblé, le Toron de Beldo (l'ancienne Paltos), et Banyas conquis sur les gens de Tripoli en 1109, avec Athareb repris en 1110 et Azaz en 1118, avec enfin Balatonos (Qalaat Mehelbé) et Markab cédé par son gouverneur musulman en 1118, la Principauté finit par constituer un véritable État. La cohésion entre les pays côtiers et les terres d'outre-Oronte est bien marquée par le texte même de la capitulation de Lattaquié : ses habitants n'acceptent la tutelle du prince d'Antioche que tant qu'il restera maître d'Apamée](1).

Le comté de Tripoli est centré lui aussi sur une grande voie de passage : c'est la trouée entre Liban et Djebel Ansariyé vers Homs et le Moyen-Oronte. La puissante cité maritime de Tripoli ne capitule qu'en 1109 après dix années de blocus. Mais Tortose avait été occupée dès 1102, Gibelet (Byblos) en 1103 et Arqa en 1108. La conquête des châteaux d'Akkar (1110) et de Hosn el Akrad (1110), de Barîn-Montferrand (1115) et de Raphanée (1126) complètent le Comté qui au Sud, au Nahr el Kelb, touche au Royaume de Jérusalem.

(1) « Convenances orent entr'eus plusiors dont li uns fu que tant comme il tendrait la cité d'Apamée, tant seroit sires de Lalische ». GUILLAUME DE TYR I, p. 456.

LA CONTRE-CROISADE ISLAMIQUE. SALADIN. — Vers 1130, les territoires francs atteignent leur maximum d'extension; le prestige des Croisés est à son apogée dans une Syrie musulmane anarchique : Alep, Hama et Cheizar ont dû payer tribut au prince d'Antioche; Homs vit sous la terreur des incursions franques et Damas elle-même négocie avec les vainqueurs. Mais ce triomphe provoque un renversement de la situation. Menacé de tous côtés, l'Islam syrien s'unit contre l'envahisseur : contre la Croisade victorieuse la Guerre Sainte renaît. Elle vient du Nord où, en 1128, l'atabeg turc Zengi s'installe à Alep. Maître de Mossoul et de la Syrie Nord, il va se faire le champion de l'Islam orthodoxe : en 1144, il enlève Édesse, bastion avancé des États latins. La chute de la ville provoque la formation de la IIe Croisade, mais celle-ci échoue devant Damas (1148) et le fils de Zengi, Nour ed Din, s'emparant de Harim et d'Apamée (1149) pousse jusqu'à la mer. Son lieutenant enfin, le Kurde Saladin, réalise l'unité complète de la Syrie et de l'Égypte sous sa domination : une seule journée, celle de Hattin (1187), suffit à ruiner tout l'Orient latin : le roi prisonnier, l'armée franque détruite, le prince ayoubide est maître de tout le pays. C'est donc avant cette dernière date qu'il faut se placer, pour pouvoir juger l'œuvre des Francs et leur action réelle sur le pays.

III. — L'INFLUENCE FRANQUE SUR LE PAYS

Malgré leur suprématie politique, les Latins restèrent toujours une infime minorité, incapable de modifier sérieusement la composition ethnique du pays. La plupart des Croisés ne venaient que pour accomplir leur vœu de pèlerinage et repartaient ensuite, et sur ceux qui restaient la guerre continuelle prélevait un terrible tribut.

Plus importante et plus stable était la communauté bourgeoise : marchands, marins, artisans, aventuriers de toutes sortes. Mais ils demeurent par essence des citadins et leur influence ne dépasse pas les murailles des bourgs.

LES ORDRES MILITAIRES. — Une place à part doit être faite aux Ordres militaires qui vont jouer désormais le premier rôle dans la vie du pays. Leur apparition marque la décadence de la féodalité laïque et caractérise le genre d'existence qui va être désormais celui des établissements latins d'Orient jusqu'à leur chute finale : c'est l'état de siège permanent. L'origine des Hospitaliers remontait avant la Ire Croisade : leur nom venait de l'hostellerie ou hôpital fondée en 1070 à Jérusalem par des marchands d'Amalfi pour les pèlerins venus visiter le Saint Sépulcre. Avec la Croisade, d'hospitalier l'ordre devient avant tout militaire. Quant au Temple, il fut fondé, en 1118, à Jérusalem et sa première résidence fut une partie du Haram ech Cherif, l'ancien Temple de Salomon : d'où son nom.

Composés de chevaliers ayant prononcé les trois vœux monastiques, commandés par un Grand Maître élu et relevant directement du pape, les deux ordres ne tardèrent pas à acquérir une puissance redoutable. Donations et quêtes par toute la Chrétienté les enrichissent, pendant qu'en Syrie même barons et princes leur confient villes et châteaux qu'ils ne peuvent plus défendre contre les Musulmans (1). Dotés de privilèges régaliens, ils deviennent en fait indépendants et gouvernent en maîtres leurs fiefs. Ils adoptent même chacun une politique personnelle : les Hospitaliers pour la Croisade à outrance, les Templiers pour l'accord avec les Infidèles. Comme de juste une haine réciproque les anime, et leurs querelles seront une des causes de la chute de la domination franque.

Dans la région, les Templiers possèdent Tortose qui devient leur capitale, Rouad et les châteaux d'Areima, Arqa et Safita, sans parler de nombreux « casaux » à Banyas, Lattaquié et Antioche et des deux forteresses commandant les portes de Syrie, Darbsak et Baghras (fig. 34 et 35).

Les Hospitaliers avaient leur centre au Krak; tout autour ils étaient les maîtres d'Anaz, Qalaat el Felis, Akkar, La Colée, Qalaat Yahmour et Toklé. Plus au Nord, Markab et, sur le Ghab, Le Sarc et Lacoba leur appartenaient. Ils avaient enfin de vastes propriétés civiles, si l'on peut dire : rien qu'à Lattaquié, par exemple, 3 maisons, 1 terrain, 3 gâtines, 2 casaux, 1 bain, des boutiques sur le port, des jardins et le four de la maison de l'Ordre. Dans la ruine des États francs, Templiers et Hospitaliers furent les derniers à résister et leurs forteresses géantes, encore debout aujourd'hui, restent les témoins de leur puissance (pl. 139 et 140, 175 à 178, 201 à 205, 212 à 216).

LES CHRÉTIENTÉS INDIGÈNES. — Au-dessous des Latins s'étageaient les diverses chrétientés indigènes. Celles-ci, nous l'avons vu, étaient encore nombreuses et actives. Elles avaient fait bon accueil aux Croisés : c'est grâce aux Arméniens notamment que les Francs avaient pu s'emparer d'Antioche et d'Édesse. Mais entre Chrétiens jalousies et querelles ne tardèrent à s'éveiller.

Entre Orthodoxes et Latins aucun débat ne semblait devoir s'ouvrir : lors du schisme de Photius, les patriarches d'Orient — Alexandrie, Jérusalem et Antioche — étaient restés fidèles à Rome, et le nouveau schisme de Michel Cérulaire était tout récent (1057). Les Croisés ne songèrent d'abord qu'à rétablir l'unité chrétienne : après la prise de la ville, le patriarche grec, qui avait subi les tortures des Turcs, fut solennellement réinstallé en son siège. Mais l'union ne dura guère : les Francs réclamèrent pour eux-mêmes un clergé latin et les Grecs refusèrent de s'y soumettre. Le désaccord ne cessa d'aller croissant, d'autant plus que les Barons ne voyaient dans le clergé byzantin que des agents

(1) Exemple caractéristique : la vente du château de Markab par son châtelain « præ nimiis expendiis et nimia infidelium vicinitate » (1186). R. Grousset (60), p. 475.

de leur ennemi, le Basileus. La conquête latine en Orient, loin d'atténuer le schisme, le rendit irréparable, et lors des désastres francs, les Orthodoxes ne reculèrent pas devant la trahison pour se concilier le vainqueur.

L'accord aurait dû être plus facile avec les autres confessions chrétiennes organisées depuis longtemps en communautés autonomes et avec lesquelles ne pouvait éclater nul conflit de hiérarchie. Les Syriens jacobites, par exemple, acceptèrent plus volontiers la tutelle franque que celle de Byzance. Comme le reconnaît Michel le Syrien, « bien que les Francs fussent d'accord avec les Grecs sur la dualité des deux natures du Christ, cependant ils étaient fort éloignés d'eux dans les usages. Ils ne soulevaient jamais de difficultés au sujet de la foi, ni pour arriver à une seule formule dans tous les peuples et toutes les langues des Chrétiens. Mais ils considéraient comme chrétien quiconque adorait la croix, sans enquête ni examen (1) ».

Pourtant à eux aussi la domination latine pesait lourd; leurs mœurs et leur langue courante, l'arabe, les rapprochaient encore des Musulmans, sous la domination desquels se trouvaient — il ne faut jamais l'oublier — la majorité de leurs coreligionnaires. Leur fidélité fut donc toujours douteuse.

Les Arméniens étaient plus proches des Francs; leur caractère guerrier et leur lutte nationale contre l'Islam firent d'eux les meilleurs compagnons d'armes des Croisés. Il y eut assimilation rapide dans les mœurs entre les deux féodalités. A tel point qu'au XIII^e siècle, le roi d'Arménie, Hethoum I^er, fera des « Assises d'Antioche » la charte de son royaume. Les conflits politiques compromirent souvent, il est vrai, ce rapprochement social. Il n'en demeure pas moins que les Arméniens furent la seule des communautés chrétiennes à survivre indépendante en Orient après le départ des Croisés : à certains égards, le Royaume arménien de Cilicie apparaît comme leur continuateur. La lutte d'ailleurs entre Turcs et Arméniens était destinée à se prolonger : elle n'a pris fin que de nos jours par le massacre en masse ou l'expulsion totale. L'un des derniers épisodes de cette tragédie séculaire se déroula aux frontières mêmes de notre territoire : c'est la résistance héroïque des Arméniens du Djebel Moussa pendant la Grande Guerre (2) (1915).

Le rapprochement avec les chrétientés orientales échoua donc dans son ensemble. Une seule exception : les Maronites du Mont Liban qui, en 1081, se rallièrent à Rome. Exception d'importance d'ailleurs puisque, plus heureux que les Arméniens, les Maronites parvinrent à survivre sous l'hégémonie islamique et à reconquérir leur autonomie au XIX^e siècle et leur indépendance au XX^e.

(1) MICHEL LE SYRIEN, III, 2, p. 222.

(2) Le Djebel Moussa — ou Mont de Moïse — (Musa Dagh en turc) constitue le dernier chaînon de la chaîne de l'Amanus, au Nord de Soueydié aux bouches de l'Oronte. Lors des grandes déportations de 1915, les paysans arméniens qui y étaient établis refusèrent d'obéir à l'ordre d'exil. Réfugiés dans la montagne, ils tinrent tête aux troupes turques jusqu'à l'arrivée de l'escadre française qui réussit à les recueillir. A la fin de la guerre ils furent réinstallés dans leurs villages abandonnés. Pour l'histoire de la révolte, voir le récit romancé mais documenté de Franz WERFEL, *les Quarante Jours du Musa Dagh*. Paris, 1933.

LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE. — Quelle que fût l'importance des diverses communautés chrétiennes, la grande majorité de la population était restée musulmane, surtout dans la campagne. Nous l'avons déjà remarqué : alors que le massacre ou l'expulsion sont de règle pour toute cité fortifiée, dans le plat pays au contraire le conquérant, quel qu'il soit, ménage les populations rurales sur lesquelles repose sa richesse future; ménagements tout relatifs, il va de soi, mais qui interdisaient le massacre, s'ils permettaient le pillage.

Il semble même que dans les domaines francs, le traitement des paysans musulmans ait été particulièrement favorable. Le célèbre témoignage d'Ibn Jobair en est la preuve : « Les conditions qui leur sont faites sont l'abandon de la moitié de la récolte au moment de la moisson et le paiement d'une capitation de 1 dinar et 5 qirats. Les Chrétiens n'en demandent pas davantage, sauf cependant un léger impôt sur les arbres fruitiers; mais les Musulmans sont maîtres de leur maison et s'administrent comme ils l'entendent. C'est là la condition, dans tout le territoire occupé par les Francs sur le littoral de Syrie, de tous les « rastâq », c'est-à-dire des fermes et bourgades qui sont habitées par des Musulmans. La plupart sont tentés par le démon en comparant leur situation avec celle de leurs coreligionnaires dans les cantons gouvernés par des Musulmans et qui est tout le contraire de la sécurité et du bien-être. Un des malheurs qui affligent les Musulmans, c'est que, sous leur propre gouvernement, ils ont toujours à se plaindre des injustices de leurs chefs, tandis qu'ils n'ont qu'à se louer de la conduite de leurs ennemis en la justice de qui on peut se fier (1). »

Dans les villes elles-mêmes restaient de fortes colonies musulmanes. Quand Saladin, en 1188, se présentera devant Jeblé, ce sera le *cadi* de la ville qui lui ouvrira la ville. Ibn el Athir ajoute que ce dernier jouissait de toute la confiance du prince d'Antioche et, fait plus significatif encore, « qu'il exerçait l'autorité sur tous les Musulmans, tant à Jeblé que dans les environs et dans tous les territoires qui dépendaient du prince (2). » C'est lui qui négociera également la reddition de Lattaquié.

Mais le fait essentiel de la période n'est point le maintien de l'Islam sunnite dans les plaines et les villes côtières, c'est avant tout l'installation des Chiites dans la montagne qu'ils vont désormais dominer jusqu'à nos jours.

LES SECTES HÉTÉRODOXES — ALAOUITES ET ISMAELIS. — Nous avons vu plus haut l'origine des deux sectes maîtresses, Nosairis et Ismaelis, et leur développement dans la Syrie Nord. Quand l'heure du Chiisme fut passée en Syrie, par suite en grande partie de la réaction religieuse contre les envahisseurs francs, les hérétiques n'eurent plus qu'à se réfugier dans les régions les plus sauvages ou les plus difficiles : le Djebel Ansariyé s'offrait à eux. Nous savons peu de chose sur les Nosairis, mais nous sommes mieux informés sur

(1) Ibn Jobair, p. 448.

(2) Ibn el Athir. I, p. 717.

les Ismaelis. Ils paraissent avoir toujours trouvé chez les Francs une neutralité bienveillante, ce qui s'explique par la communauté de la lutte contre les grands princes sunnites. Saladin n'eut longtemps pas de pire ennemi que Rachid ed Din, le Vieux de la Montagne, qui chercha plusieurs fois à le faire assassiner.

Par contre, leurs rapports avec le Temple et l'Hôpital, qui tenaient leur pays par les forteresses du Krak, de Safita et de Markab, furent souvent cordiaux. Saint Louis lui-même rechercha l'alliance du Grand Maître des Assassins et Joinville nous a rapporté l'ambassade de son envoyé, Yves le Breton, qui ne manque pas de noter l'opposition entre les deux lois de Mahomet et de « Haali » (Ali) (1). Il admire aussi l'autorité souveraine que le Grand Maître de Qadmous exerce sur ses affiliés, qui va jusqu'à la mort et qu'il explique par la foi en la métempsycose : « quand un hom se fait tuer pour le commandement de son signour, l'âme de li en va en plus aisié cors qu'elle n'estoit devant (2). »

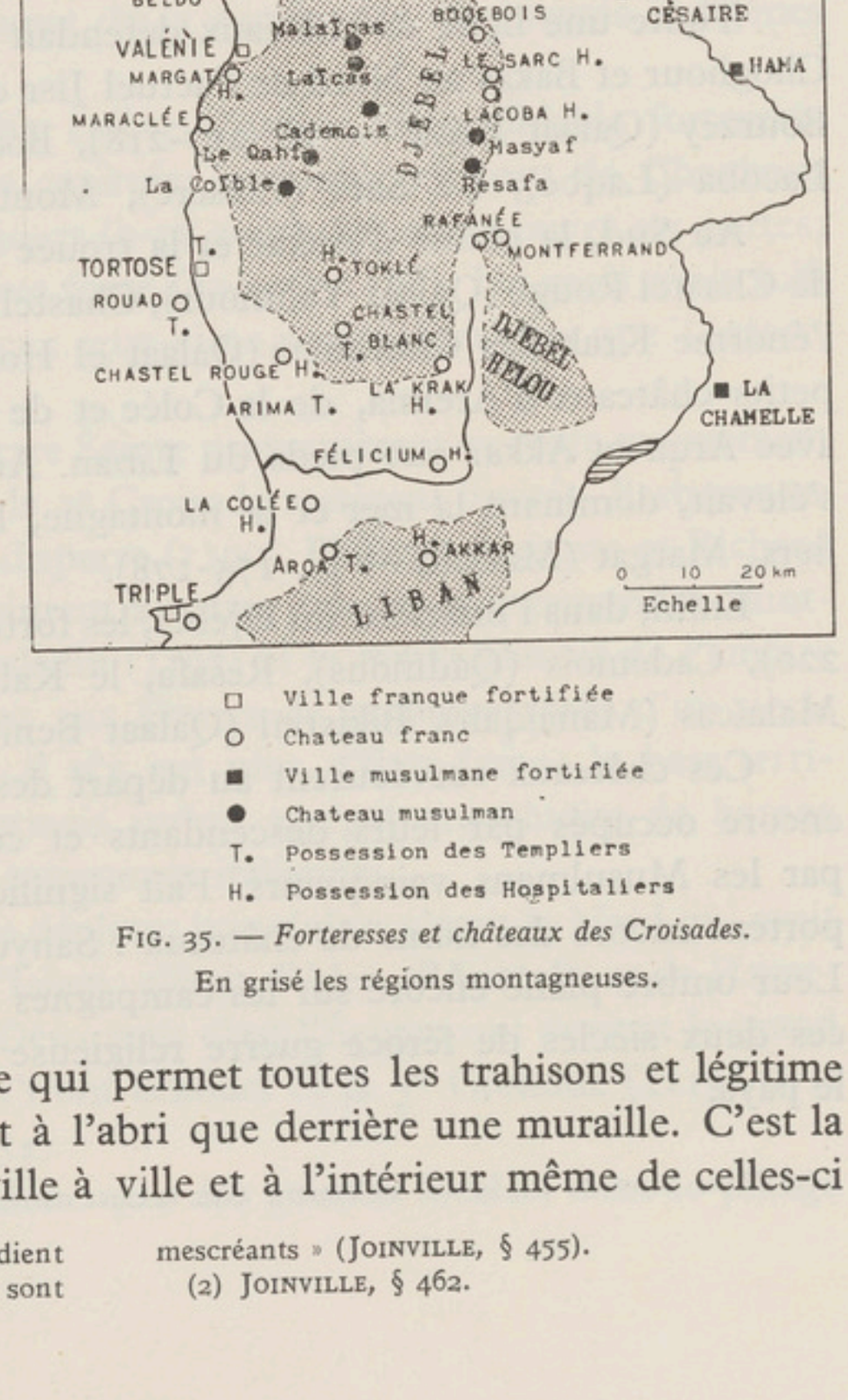

□ Ville franque fortifiée
○ Chateau franc
■ Ville musulmane fortifiée
● Chateau musulman
T. Possession des Templiers
H. Possession des Hospitaliers

FIG. 35. — *Forteresses et châteaux des Croisades.*
En grisé les régions montagneuses.

La présence inquiétante des châteaux ismaelis au cœur de la Montagne achève de donner au pays sa physionomie : sur tout le territoire, et de quelque côté que l'on se tourne, la loi suprême est la guerre et une guerre sainte qui permet toutes les trahisons et légitime toutes les cruautés. On ne se sent à l'abri que derrière une muraille. C'est la guerre de château à château, de ville à ville et à l'intérieur même de celles-ci

(1) « Tuit cil qui croient en la loy de Haali dient que cil qui croient en la loy de Mahommet sont mescréants » (JOINVILLE, § 455).
(2) JOINVILLE, § 462.

de quartier à quartier. Autour de chaque bourgade, autour du moindre siège, c'est au fond Islam et Christianisme, Orient et Occident, qui s'affrontent. Aussi le pays se hérisse-t-il de forteresses : elles se correspondent de crête à crête, de village à village. D'un seul tour d'horizon on peut encore embrasser du regard les citadelles ennemies qui se défiaient sur le terrain, comme autant de tours sur un échiquier.

LES CHATEAUX. — Aucun pays au monde ne connut une telle frénésie de constructions militaires (fig. 35) : leurs ruines provoquent encore en nous la stupeur. Toutes les villes de la côte étaient fortifiées — et non seulement la ville, mais aussi le port et souvent, à l'intérieur même de la cité, se dressait encore une citadelle comme à La Liche (Lattaquié), ou un château comme à Tortose (Tartous) (1) (pl. 139-141). Entre ces deux villes c'était Zibel (Jeblé), Toron de Beldo (Arab el Mulk), Valenie (Banyas), Maraclée (Kharab Marqiyé). Deux puissantes forteresses défendaient la plaine du Nord, Saône (Sahyoun — pl. 149-155) et Balatonos (Mehelbé — pl. 158) établies sur les premiers éperons du Djebel. Qalaat Aido gardait en outre la route de la vallée de l'Oronte.

Toute une ligne de châteaux défendait le flanc oriental de la Montagne : Choghour et Bakas au Nord de l'actuel Jisr ech Choghour, Sarmin (Sarmanié), Bourzey (Qalaat Berzé — pl. 217-218), Boqebois (Abou-Qobeis — pl. 223), Lacoba (Laqbé), Le Sarc (Eixserc), Montferrand (Barîn) et Rafanée.

Au Sud, la plaine d'Akkar et la trouée d'Homs étaient sous la protection de Chastel Rouge (Qalaat Yahmour), Chastel Blanc (Safita — pl. 201, 204) et de l'énorme Krak des Chevaliers (Qalaat el Hosn — pl. 212-216), sans parler des petits châteaux d'Areima, de la Colée et de Qalaat el Felis, en liaison au Sud avec Arqa et Akkar aux pieds du Liban. Au passage le plus étroit de la côte s'élevait, dominant la mer et la montagne, la grande place forte des Hospitaliers, Margat (Markab — pl. 175-178).

Enfin, dans l'intérieur du Djebel, les forteresses ismaelies : Masyaf (pl. 219, 220), Cademois (Qadmous), Resafa, le Kahf, la Coïble (Khaouabi), Laïcas, Malaïcas (Manaïqah), Bikisraïl (Qalaat Beni Israel).

Ces châteaux survécurent au départ des Francs : ceux des Ismaelis sont encore occupés par leurs descendants et ceux des Croisés furent restaurés par les Musulmans vainqueurs. Fait significatif, plusieurs districts du pays portent encore des noms de châteaux : Sahyoun, Markab, Khaouabi, el Hosn. Leur ombre plane encore sur les campagnes et leur esprit vit dans les cœurs : ces deux siècles de féroce guerre religieuse semblent avoir marqué à jamais le pays.

(1) Nous donnons ici, et ici seulement, avec la carte correspondante (fig. 35), les noms médiévaux.

IV. — LA FIN DES CROISADES

LE RECUL DU CHRISTIANISME. — Le XII^e^ siècle qui avait débuté si brillamment, se termine par un recul général du christianisme en Orient. En Anatolie le désastre de Myrioképhalon (1171) ruine définitivement l'empire de Byzance en Asie : celle-ci disparaît pour toujours de l'horizon syrien, ou plutôt pour n'y reparaître que 500 ans plus tard, mais transformée et devenue la capitale du Grand-Seigneur. En Palestine c'est le triomphe de Saladin à Hattin (1187). L'armée franque prisonnière ou détruite, le grand sultan kurde en profite : le Krak et Tortose résistent et il n'ose assiéger Markab, mais Jeblé lui ouvre ses portes et Lattaquié capitule (juillet 1188). Les Francs peuvent se retirer avec leurs biens meubles, mais il leur faut abandonner le trésor public, le blé, les armes, les machines de guerre et les animaux. Quant aux chrétiens indigènes qui étaient nombreux — Syriens, Orthodoxes et Arméniens — ils demandent la permission de rester moyennant paiement d'une capitation spéciale (1). C'est là un exemple typique de la survie des chrétientés indigènes lors de la reconquête islamique.

Poursuivant sa marche, Saladin enlève d'assaut la formidable forteresse du Sahyoun (29 juillet); Balatonos capitule; le double château de Choghour et Bakas ne tient pas plus de trois jours (9-12 août), Sarmanié ouvre ses portes; et Bourzey enfin est emporté de vive force (23 août 1188). Un mois avait suffi pour enlever tout le pays aux Francs : ceux-ci ne possédaient plus que Tortose, le Krak et Markab.

Sans doute, les désastres de Terre Sainte provoquèrent un vaste mouvement en Occident : mais les résultats de la 3^e^ Croisade restèrent limités. Barberousse se noya en Cilicie et son armée se dispersa (1190). Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion, plus heureux, parvinrent à battre Saladin et à reprendre Saint-Jean-d'Acre (1191). La mort de Saladin (1193) et le morcellement de l'empire ayoubide qui en résulta, permirent aux Francs de prolonger près d'un siècle leur occupation du Levant. Mais il n'y eut plus d'État franc; la base territoriale manquait; ce ne fut désormais qu'un agrégat anarchique de barons féodaux, d'ordres militaires et de communes italiennes.

D'ailleurs le centre d'intérêt se déplace; jusqu'alors c'était le Nord qui avait soutenu le plus rude effort contre l'Islam : c'était d'Alep, d'Anatolie et de Haute-Mésopotamie que venait le péril. Désormais c'est l'Égypte qui devient le grand adversaire : c'est dans le Delta qu'iront échouer et la 5^e^ Croisade (1219) et la Croisade de saint Louis (1248-1254).

Dans le Nord, il n'y a plus donc que des guerres locales, dont le pillage

(1) ABU-SHAMA, *Deux Jardins*, p. 361.

est le premier objet. Elles sont menées surtout par les Hospitaliers du Krak et de Markab contre les princes ayoubides de Homs et de Hama. Mais le Nord du pays reste définitivement aux Musulmans : Lattaquié et Jeblé deviennent deux émirats et la pression de l'Islam ne cesse de grandir.

Le dernier espoir fut l'intervention des Mongols non encore islamisés. Rien en effet ne semblait devoir résister aux maîtres de l'Asie centrale : après avoir détruit le Khalifat abbasside et enlevé Bagdad (1258), Houlagou triomphe facilement du sultanat mamelouk. Soutenu par les Arméniens et les Francs d'Antioche il s'empare en quelques semaines d'Alep, de Hama et de Damas, et pousse jusqu'à Gaza.

Le départ de Houlagou pour la Chine permet à Baïbars de réorganiser l'armée mamelouk : vainqueur à Aïn Jaloud (1260) et maître souverain de l'Égypte et de la Syrie, il organise un puissant état militaire unifié dont la raison d'être est la guerre contre les Infidèles, Francs et Mongols.

Les derniers vestiges des Croisades vont rapidement succomber devant cette puissante machine de guerre : en 1268, c'est la chute d'Antioche, en 1271 celle du Krak, de Safita et d'Akkar. Les deux successeurs de Baïbars achèvent la Contre-Croisade : vainqueur à Homs de la coalition arméno-mongole (1280), Qalaoun enlève Markab et Maraclée (1285), puis Tripoli (1289); à son tour el Ashraf Khalil s'empare d'Acre (mai 1291), de Tyr, de Sidon et de Beyrouth. Les Templiers évacuent, les derniers, Tartous (3 août 1291). Ils resteront à Rouad jusqu'en 1302.

IMPORTANCE DES CROISADES. — Ces deux siècles de guerre incessante ont profondément changé la physionomie du pays. Le sang avait coulé à flots : les Croisés avaient donné l'exemple du massacre à Antioche et Jérusalem. Ils furent payés avec usure : pas un Latin ne resta en Syrie. Mais les chrétientés indigènes elles aussi, malgré toute leur souplesse, avaient payé un lourd tribut : elles sortaient des Croisades considérablement affaiblies et, qui pis est. suspectes. Le péril avait éveillé le fanatisme musulman et il continue de veiller, car la menace franque subsiste : Chypre et la mer restent aux Latins.

Il y avait eu aussi un grand brassage de peuples : Turcs, Kurdes et Arméniens s'étaient mêlés aux populations locales — et un grand brassage d'idées : le Chiisme avait conquis la Montagne.

Des chrétientés orientales amoindries et suspectes, le Djebel aux mains de sectes chiites hétérodoxes, la côte et les villes sous la domination de la minorité sunnite, tel est l'aspect du pays au sortir des Croisades. Tel sera-t-il pendant 7 siècles et jusqu'à nos jours.

CHAPITRE IV

DE LA FIN DES CROISADES A LA GRANDE GUERRE

L'Orient avait reconquis le Pays Alaouite; il allait le garder 700 ans, mais pour le laisser s'endormir dans le souvenir de son passé. Après avoir vu pendant tant de siècles le heurt des civilisations sur son territoire, il n'est désormais qu'un canton somnolent, perdu et négligé d'un trop vaste empire : Empire mamelouk d'abord, puis Empire ottoman.

Son histoire n'intéressant plus le reste du monde, les chroniqueurs s'en détournent. Pour l'époque précédente on n'avait que l'embarras du nombre entre les diverses sources d'Occident ou d'Orient : franques et byzantines, arabes, arméniennes et syriaques, sans parler des témoignages de l'archéologie. Maintenant les livres sont muets. Pas de monuments, pas d'archives. Nous serions presque réduits à un silence total, si nous n'avions les récits des voyageurs européens et plus tard les rapports des consuls.

I. — L'EMPIRE MAMELOUK

Vainqueurs des Mongols et des Francs, les sultans mamelouks du Caire conservèrent l'organisation qui leur avait donné la victoire : il n'y eut ni partage, ni morcellement féodal; l'état resta unitaire. Pour la commodité du gouvernement la Syrie fut divisée en 6 lieutenances ou *niyâba ;* mais les *naïbs* ne sont que des fonctionnaires, révocables au moindre caprice du sultan. Le Pays Alaouite relève de la niyâba de Tripoli que Qalaoun avait reconstruit et repeuplé après sa reprise sur les Francs (1289). Le naïb de Tripoli est le troisième personnage de Syrie; seuls ont le pas sur lui ses collègues de Damas et d'Alep. Il est un « émir de 1.000 » (1), entouré de tout un état-major de fonctionnaires.

De lui dépendent d'abord six grandes circonscriptions qui portent aussi

(1) C'est-à-dire devant entretenir une garde de 1.000 esclaves ou mamelouks privés. C'est ce nombre qui fixait le rang dans la hiérarchie militaire mamelouk : « émir de 10, de 100 et de 1.000 ». Pour tout ce chapitre nous renvoyons à GAUDEFROY DEMOMBYNES **(57)**.

le nom de niyâba : Hosn el Akrad, Hosn Akkar, Balatonos, Sahyoun, Lattaquié et Markab. Puis les châteaux des Ismaelis qui conservent une certaine autonomie (*Qilâ' ed da'wa* ou « châteaux de la Secte ») : Resafa, Khaouabi, le Kahf, Manaïqah, Olleïqa et Qadmous résidence du chef de la Secte (1). Enfin quelques districts moins importants ou *vilayets*, tels que Tartous et Jeblé. Ceux-ci sont confiés le plus souvent à de simples *joundis* (2), alors que les autres le sont à des « émirs de 10 ».

On remarquera l'armature strictement militaire de l'état mamelouk. Les circonscriptions territoriales elles-mêmes le révèlent : elles ont toutes pour titres et chefs-lieux des villes fortes ou des châteaux. L'état mamelouk en effet ne désarme pas : toutes les forteresses conquises furent soigneusement remises en état et militairement occupées. Les grands châteaux francs de la Montagne alaouite montrent encore les solides restaurations faites au nom des sultans conquérants, Baïbars ou Qalaoun (fig. 177).

C'est que le péril franc paraissait seulement écarté. La mer plus que jamais restait aux Occidentaux; les Hospitaliers chassés de Syrie enlèvent Rhodes à Byzance et la transforment en une forteresse qui ne succombera que devant les Turcs ottomans (1523). Plus près encore, à quelques heures de voile, c'est le royaume de Chypre avec ses châteaux, la place formidable de Famagouste et ses princes, les Lusignan, qui portent encore la couronne de Jérusalem et n'ont point renoncé à reconquérir leur territoire. Pierre Ier de Lusignan en 1367 s'empare même un moment de Tartous et Lattaquié. Aussi, toutes les nominations de fonctionnaires comportent-elles, comme des clauses de style, des recommandations spéciales pour veiller à la défense du pays contre les Infidèles : les tours de guet nombreuses qui garnissent encore le littoral, montrent assez combien vive était la crainte d'un débarquement franc.

Au péril maritime se joignait aussi le péril intérieur; la montagne n'était pas plus sûre que la côte. Elle restait aux hérétiques, Ismaelis et Nosaïris. Sans doute les premiers paraissaient définitivement domptés. En 1270, Baïbars avait destitué leur Grand Maître et une guerre méthodique de 4 années avait fait tomber aux mains de ses généraux toutes leurs citadelles : Masyaf, Resafa, Manaïçah, Qadmous et enfin le Kahf (1273). Les Ismaelis avaient accepté sa suzeraineté. La secte des Assassins n'était plus dangereuse : elle pouvait encore servir.

Mais les Nosaïris ne possédaient ni châteaux, ni état; leur pauvreté et leur inorganisation même les rendaient invincibles. Ils s'étaient bien soumis à Saladin lors de sa campagne de 1188. Mais ce n'avait été qu'une soumission temporaire. Baïbars, puis Qalaoun essayèrent de les convertir. On interdit toute affiliation à la secte, toute propagande publique. On construisit d'office des mosquées

(1) Masyaf et le versant de l'Oronte relèvent alors de Damas et il en sera ainsi jusqu'au Mandat français (fig. 36).

(2) Joundis : soldats de la garde royale dans la hiérarchie mamelouk.

dans les bourgs, on y entretint des desservants. Le tout fut inutile. Ibn Batouta qui parcourut le pays vers le milieu du XIVe siècle, nous montre les mosquées désertes, transformées même parfois en étables ou écuries (1).

Les Nosaïris restaient turbulents; le prophétisme vivait encore en eux. C'est ainsi qu'en 1317, un des leurs, du canton de Jeblé, se proclame Mahdi. A l'instar de Rachid ed Din, il lève toutes les interdictions religieuses, supprime les prières et autorise le vin, puis il entraîne ses croyants au pillage de la ville musulmane voisine. Ils n'ont pas d'armes. Peu importe : il leur distribue des baguettes de myrte : elles deviendront des sabres en leurs mains au moment du combat. Ils pénètrent à Jeblé par surprise, le vendredi, à l'heure où tous les hommes sont à la mosquée, et commencent à piller les maisons et violer les femmes. Mais les fidèles courent aux armes et repoussent les agresseurs. Le gouverneur de Lattaquié prévenu accourt avec ses troupes. Par pigeons-voyageurs (2) on prévient le Naïb de Tripoli qui arrive aussi avec son armée.

Les Nosaïris sont alors massacrés de tous côtés (près de 20.000 affirme l'historien). Mais les survivants se fortifient dans les montagnes et demandent grâce moyennant une rançon d'un dinar par tête. Le Sultan du Caire, prévenu également par pigeons, ordonne de les passer au fil de l'épée. Mais le prince des émirs de Tripoli représente à son maître « que ces peuples labouraient la terre pour les Musulmans et que, s'ils étaient tués, les fidèles en seraient nécessairement affaiblis ». Le Sultan ordonne alors de les épargner (3). Tout dans ce texte est significatif : la crédulité et la foi aveugle des montagnards alaouites et les violences de ces pauvres gens; puis les représailles officielles et le massacre à loisir; enfin la grâce finale, l'arrêt de l'extermination et ses raisons économiques. C'est là comme un résumé de l'histoire alaouite.

L'empire mamelouk finit, cependant, par tomber dans l'anarchie; ce sont les Turcs ottomans, héritiers des Seljoukides, qui lui succèdent. En 1516, Sultan Selim apparaît dans la Syrie Nord; une seule bataille au Nord d'Alep décide du sort de l'Orient : comme toute la Syrie, le Pays Alaouite passe aussitôt sous le joug des vainqueurs.

II. — LES TURCS OTTOMANS

Les Turcs occupèrent donc le pays presque sans résistance; ils devaient le garder 4 siècles (1516-1918). Cette stabilité est remarquable : quels qu'aient été les défauts des Ottomans, ce sont eux qui ont fondé le plus durable des empires d'Islam; le pays en tout cas connut grâce à eux la paix extérieure.

(1) « Ils n'entrent pas dans les Mosquées et n'en prennent aucun soin. Souvent même leurs troupeaux et leurs bêtes de somme y cherchent un refuge. Bien des fois aussi, il arrive qu'un étranger qui se rend chez eux entre dans la mosquée et convoque à la prière. Ils lui répondent alors : « Ne brais pas, ô « âne, on te donnera ta pâture. » Ces gens sont en fort grand nombre. » IBN BATOUTA, *Voyages*, I, 177.

(2) La Poste ou *barid* était un des services fondamentaux de l'État mamelouk.

(3) Ibn Batouta et Makrizi d'après DUSSAUD (44).

La Syrie fut divisée en 5 *pachaliks* et le Pays Alaouite resta dans la dépendance de Tripoli. La plus grande autonomie fut laissée aux diverses communautés. La plus grande liberté aussi aux divers fonctionnaires qu'envoyait le Sultan. Le système de la ferme des offices présentait une admirable simplicité. Pourvu que la Sublime Porte touchât la somme due, elle se désintéressait du reste. Les fonctionnaires provinciaux, les pachas en particulier, étaient en fait tout-puissants : leur souveraineté n'avait pour limite que la disgrâce ou l'assassinat. Il est vrai que ce double risque prêtait à la réflexion.

LES CAPITULATIONS ET L'ORGANISATION CONSULAIRE. — Le fait dominant de l'histoire du pays est alors sa réouverture pacifique à l'Occident : par les « Capitulations » signées en 1535, le Proche-Orient rentre dans le commerce mondial. Les privilèges de la France furent peu à peu étendus aux autres grandes nations; mais la première garda longtemps sa primauté. En fait et jusqu'au XIX^e^ siècle, le grand commerce avec l'Occident fut sur la côte syrienne un quasi-monopole français (1).

Le pays retrouve par là une partie de son activité commerciale. La conquête ottomane avait unifié et pacifié tout l'Orient : du Caucase à la Méditerranée, le trafic était libre. Malgré donc la concurrence croissante de la voie maritime du Cap, la route des Indes passait encore en partie par la Syrie. Tout le trafic de la Perse, une grande partie de celui de l'Anatolie lui revenaient. A cela, il faut ajouter ses ressources propres, car la Syrie était encore un des principaux marchés d'exportation pour le coton, la soie et la laine, les peaux, les huiles et le tabac. Et quand au XVIII^e^ siècle ces productions diminuèrent d'importance par suite de la concurrence des pays neufs, le pays garda toute sa valeur comme débouché commercial.

C'est alors en effet que se produit le grand retournement économique qui fait de l'Europe la métropole économique du monde. La France impose ses cotonnades, ses lainages, ses soieries et toute la quincaillerie d'Occident. Par un renversement total des courants du trafic, on voit le Proche-Orient acheter à Marseille le café des Antilles et les épices de l'Extrême-Orient. Cet essor du négoce explique le regain de prospérité des grandes villes de Syrie. C'est l'apogée d'Alep notamment qui, au XVII^e^ siècle, est la première place de l'Orient avec Constantinople. A la fin du XVIII^e^ siècle encore, elle ne le cédait qu'au Caire, et rivalisait avec Smyrne (2). Tout le pays naturellement en profite et avant tout la région côtière.

Les « Capitulations » ottomanes et l'esprit même de l'ancien régime français imposaient au commerce du Levant une double réglementation. En France,

(1) Surtout à partir de la décadence de Venise.

(2) « Alep ne le cède par l'étendue qu'à Constantinople et au Kaire et peut-être encore à Smyrne. Les habitants passent avec raison pour les plus civilisés de toute la Turquie. Les négociants européens ne jouissent dans aucun autre lieu d'autant de liberté et de considération de la part du peuple. » VOLNEY (65), II, 53.

Marseille en avait le strict monopole, et au Levant seules certaines villes étaient ouvertes aux marchands francs : c'étaient les « Échelles du Levant ». Ces commerçants formaient un corps autonome, la « nation » qui avait son chef « le consul », son interprète le « drogman » et ses religieux (Carmes, Capucins, Pères de Terre Sainte et, un moment, Jésuites). Leur vie était commune et soigneusement surveillée par la Chambre de Commerce de Marseille qui redoutait fort le relâchement des mœurs levantines. La présence de femmes européennes était interdite, et de même les mariages indigènes qui auraient risqué de provoquer des difficultés avec le gouvernement et des « avanies » de la part des pachas. Mais l'on se rachetait parfois de cette austérité imposée : c'est ainsi qu'à Tripoli, en janvier 1730, d'après le rapport du consul, il y eut plus de 800 verres cassés à la santé « de Monseigneur le Dauphin ». Ces institutions sont intéressantes par tout ce qu'elles contiennent d'avenir : elles sont à l'origine du système consulaire d'une part, et des progrès de l'orientalisme en Occident de l'autre. C'est à « l'École des Enfants de Langue », créée par Colbert pour les futurs drogmans des Échelles, que débuta l'étude scientifique des langues orientales.

LE PAYS AU XVIII^e SIÈCLE. — Il semble que la région de Lattaquié se soit sensiblement développée au cours du XVIII^e siècle. Avant 1730, la Chambre de Commerce de Marseille refuse d'y créer un vice-consulat, déclarant que le pays était désert et sans établissement européen. Dès 1735 pourtant, on y signale plusieurs résidents français et en 1737 le consul de Tripoli y réclame l'établissement au moins d'un drogman pour y faire régner l'ordre (1). Il s'y produisait en effet des conflits avec les Anglais qui venaient d'y créer un vice-consulat de leur Compagnie du Levant (2).

En 1756 intervention du Consul d'Alep cette fois, demandant qu'on envoie « un homme à Lattaquié pour protéger les caravaneurs qui y abordent en grand nombre et pour recevoir les sommes considérables que les négociants d'Alep, de Tripoli et de la côte y envoient pour l'achat de soies ». On appelait «caravane» le cabotage entre ports turcs : celui-ci ne laissait pas d'être important, car par crainte des corsaires chrétiens (de Malte surtout) et par manque de marins, les Turcs recouraient à des navires battant pavillon chrétien. Les marins de la Ciotat s'étaient spécialisés dans ce trafic (3).

(1) « Lattaquié est une grande ville où il y a beaucoup de Turcs et où il aborde 30 à 35 de nos bâtiments par an. Il arrive fort souvent des querelles et batteries entre capitaines pour avoir la préférence des nolis. Les matelots y désertent tous les jours et vont à Chypre y acheter des vins qu'ils apportent par bateaux à Lattaquié, ce qui cause également querelles et batteries entre les Turcs et les matelots qui y boivent ensemble. » Lettre du Consul de Tripoli en 1737, citée par CHARLES-ROUX **(66)**.

(2) Un rapport au roi de 1739 signale une rixe entre matelots français et anglais, « ceux-ci ayant mal parlé du roi » (CHARLES-ROUX, **66**).

(3) « Ce sont les capitaines de la Ciotat qui se sont approprié ce cabotage dont ils entendent mieux l'exploitation que tous les autres caravaneurs. Ils sont ordinairement 5 ou 6 bâtiments occupés toute l'année à faire des chargements pour Damiette dont ils rapportent des retraits de riz, henné, de peaux de buffle, de sel ammoniac et des toileries. » (Venture de Paradis apud P. MASSON) **(69)**.

Quant aux commerçants d'Alep, ils s'intéressaient particulièrement à Lattaquié qui était un de leurs débouchés. Le port normal d'Alep était déjà, comme il l'est encore aujourd'hui, Alexandrette, plus proche et en ligne plus directe que ne l'est Lattaquié. Mais Alexandrette avait une triste renommée : c'était le point le plus malsain de toute la côte; les fièvres y rendaient tout séjour prolongé impossible aux Européens. D'autre part, la route Alexandrette-Alep était continuellement coupée par les bandits kurdes et turcomans. Lattaquié au contraire offrait l'avantage d'un climat sain et d'une route plus sûre. Mais son port était délabré.

Les négociants d'Alep, nous dit Volney, dégoûtés par tant d'inconvénients — mauvais ancrage, vents violents et subits, pestilence, — voulurent abandonner Alexandrette et reporter leur entrepôt à Lattaquié. Ils proposèrent au Pacha de Tripoli de rétablir le port à leurs frais, s'il voulait leur accorder une franchise de tous droits pendant dix ans. Leur envoyé fit valoir l'avantage qui en résulterait pour tout le pays par la suite du temps. « Hé, que m'importe la suite du temps? répliqua le pacha. J'étais hier à Marach; je serai peut-être demain à Djedda; pourquoi me priverais-je du présent qui est certain, pour un avenir sans espérance (1) ? » Lattaquié garda donc son mauvais port : elle dut se contenter de l'établissement d'un vice-consul dépendant du consul de Tripoli (1779).

Les rapports des consuls et les récits des voyageurs permettent de nous faire une idée du pays au XVIII^e^ siècle. La répartition des communautés était déjà fixée comme aujourd'hui : « Besides Greeks, Maronites and other sects of Christians, écrit Thomas Shaw, this country is inhabited by Turks, Turkmans, Arabs, Suories and Druses. The Turks are the masters of the cities, castles and garrisons. The Turkmans and Arabs possess the plains; the latter living as usual in tents; the others in moveable hovels; whilst the Suories (the descendents perhaps of the Indigenae or original Syrians) cultivate the greatest part of the country near Latikea and Jebilee; and the Druses maintain a kind of sovereignty all over the Castravan Mountains (2). »

Les *Castravan Mountains* sont celles du Kesraouan, district Nord du Liban, en dehors de notre étude. Les *Suoris* sont de toute évidence les Nosaïris. Le départ des fonctionnaires turcs et la restriction du nomadisme sont les seuls changements importants : tentes et paillotes ne se voient plus que dans le Ghab et la plaine d'Akkar. Quant aux populations turkmènes, elles se sont fondues dans la masse arabe.

Un demi-siècle plus tard, Volney n'est pas moins catégorique : « Depuis le Liban jusqu'au-dessus de Lattaquié, les montagnes sont habitées par les Ansariés dont j'ai parlé (3). Le Liban et le Kesraouan sont peuplés exclusivement de

(1) VOLNEY **(65)**, II, p. 61.
(2) Thomas SHAW **(64)**, p. 376.
(3) Allusion à la communauté des femmes qui aurait été pratiquée par eux. Cf. *supra*, p. 57.

Maronites; enfin la côte et les villes ont pour habitants des Grecs schismatiques et latins, des Turks et des descendants des Arabes (1). »

Les Alaouites avaient réussi à maintenir leur pleine indépendance : « Le pacha de Tripoli a de tout temps désiré de régir par lui-même le pays des Ansariés et des Maronites ; mais ces peuples s'étant toujours opposés par la force à l'entrée des Turks dans leurs montagnes, il a été contraint de remettre la perception du tribut à des sous-fermiers qui fussent agréables aux habitants. Leur bail n'est comme le sien que pour une année; il l'établit par enchère et de là une concurrence des gens riches qui lui donne sans cesse le moyen d'exciter ou d'entretenir des troubles chez la nation tributaire.... La ferme des Ansarié est aujourd'hui divisée entre trois chefs ou *moqaddamin* (2). »

LES DÉBUTS DU XIX^e SIÈCLE. — Pour l'époque de la Révolution et de l'Empire nous possédons quelques informations de première main grâce aux lettres des agents consulaires de Lattaquié (3). Le pays était alors livré à une anarchie totale : chefs de bandes et gouverneurs se disputent le privilège de le piller consciencieusement. Le chef-lieu lui-même, Lattaquié, est en perpétuelle émeute : rivalités confessionnelles et conflits de personnes l'ensanglantent régulièrement; janissaires et albanais tiennent la campagne.

Dans le premier quart du XIX^e siècle, rien ne change; le désordre ne fait que croître au contraire par suite de l'affaiblissement général de l'Empire ottoman. La correspondance consulaire ne mentionne que révoltes, massacres et atrocités et le tout avec une placidité qui montre que c'était là choses coutumières.

En voici quelques extraits : le 10 décembre 1823, proclamation du gouverneur « dans le but de réunir 1.000 hommes armés pour marcher contre les villages ansariés de Sahyoun qui se sont révoltés et ont mis à feu et à sang plusieurs villages turcs (4) ».

Dix jours se passent et c'est toujours « l'anarchie la plus affreuse..., on empale tous les jours quelques infortunés paysans (5) ». En mai de l'année suivante : « les campagnes sont ravagées par les Ansariés et les routes deviennent tous les jours plus dangereuses (6) », phrase qui revient comme une clause de style à la fin de chaque lettre.

L'an d'après même tableau : « Le mutsellim de Lattaquié fait toujours la chasse aux Ansariés. On a amené hier soir le frère du moukadam Ali. On dit que les deux frères seront pendus ainsi que quelques autres Ansariés en représailles des sept Musulmans assassinés sur la route d'ici à Jisser. » Et en post-

(1) VOLNEY **(65)**, II, p. 66-76.
(2) Cf. VOLNEY **(65)**, *ibid.*
(3) Lettres conservées dans les registres du Consulat d'Alep. Pour la liste des documents manuscrits, voir Sources, p. 382.
(4) Correspondance consulaire (Alep), 10 déc. 1823.
(5) Ibid., 20 déc. 1823.
(6) Ibid., 17 mai 1824.

scriptum : « Le moukadam Ali et ses hommes ont été exécutés vers midi. Le premier a été mis hier en croix (1). »

L'intérieur du pays n'était pas moins troublé : aux querelles entre Sunnites et Alaouites s'ajoutent les conflits entre Alaouites et Ismaelis. Parmi ceux-ci l'épisode le plus marquant fut, en 1808, l'enlèvement par surprise du château de Masyaf, fait d'armes qui par ses méthodes rappelait en plein XIX^e^ siècle les temps des Croisades. Depuis l'époque du Vieux de la Montagne, Masyaf appartenait aux Ismaelis dont un émir occupait l'antique forteresse. Deux Alaouites parvinrent à se glisser auprès de lui comme serviteurs et, un beau jour, sur un signal convenu, l'assassinèrent. Au même instant les Reslan, alors la plus puissante tribu de la Montagne Alaouite, se présentaient devant la place. L'assaut qui suivit fut accompagné d'un massacre général dans le bourg et le château. Les Ismaelis vaincus firent appel au pacha de Damas qui se présenta en force devant la place. Les Alaouites furent contraints de se replier devant le nombre, mais pour trouver un sûr refuge dans leur imprenable massif. Cette guerre intestine a laissé de profonds souvenirs : on en parle encore dans les villages du Djebel (2).

L'OCCUPATION ÉGYPTIENNE ET LES TENTATIVES DE RÉFORME. — En 1831, l'anarchie était générale dans toute la Syrie; à Damas le pacha avait été massacré; Homs et Tripoli étaient aux mains d'aventuriers; au Liban régnait l'Emir Bechir et à Alep c'était la guerre civile en permanence entre chérifs et janissaires.

Or, au Sud, en Égypte, venait de se constituer une nouvelle puissance. A la suite de l'expédition de Bonaparte et sous l'influence française le Khédive Mehemet Ali avait rénové le vieil empire des Pharaons. Indépendant en fait de la Porte, il rêvait de la Syrie, comme l'ont fait au cours des âges tous les maîtres du Nil : quelques semaines suffirent à l'occupation du pays (1833).

La domination égyptienne bien que brève — elle ne dura que sept années — fut importante. Ibrahim Pacha, fils de Mehemet Ali, supprima les pachaliks, proclama l'égalité des cultes et voulut établir un état centralisé. Les Alaouites naturellement se révoltèrent; mais ils ne purent tenir devant les troupes égyptiennes équipées à la moderne. Les chefs des rebelles eurent la tête tranchée. Le principal effort du nouveau gouvernement porta sur la rénovation économique. En 1837, l'agent consulaire de France à Lattaquié constate que l'ensemencement des districts a doublé en quelques années ; partout on plante mûriers, oliviers et vignes et les nomades ont été fixés.

Ce fut seulement la coalition de l'Europe qui empêcha l'expérience égyptienne de se poursuivre : la flotte alliée, anglaise et autrichienne, aidée des Turcs bloqua la côte. En 1840, elle s'empare de Rouad et de Lattaquié, de Bey-

(1) Ibid., 7 sept. 1825.

(2) Maurice BARRÈS (47).

routh et de Tripoli. L'armée égyptienne est décimée par les désertions et les révoltes locales. Mehemet Ali doit renoncer à la Syrie (décembre 1840). L'anarchie recommence aussitôt dans la Montagne. Un petit chef de tribus, Ismaïl Beg, se rend indépendant sur le versant oriental des Alaouites à Laqbé, l'ancien château de Lacoba des Hospitaliers. En 1854, il s'empare de Safita et se proclame *mouchir* ou « directeur » de la Montagne. Ne pouvant le vaincre, le gouvernement ottoman le reconnaît et pendant quelques années Ismaïl règne en despote oriental sur tout le Sud du Pays Alaouite (1). Comme toujours chez les Alaouites le chef revêt un caractère religieux et quasi divin : Ismaïl joue au Vieux de la Montagne et les contes recueillis sur lui par Dussaud rappellent exactement ceux qu'a publiés Stanislas Guyard sur Rachid ed Din Sinan.

Ismaïl finit misérablement : il essaye de mettre la main sur le Krak, mais les Musulmans de la région se révoltent et les troupes du Pacha de Tripoli envahissent aussitôt la montagne. Ismaïl tente de s'enfuir, mais il est assassiné par un de ses parents (1858).

L'insécurité règne alors de plus belle dans tout le pays. Lockroy, qui accompagne Renan dans sa mission en Phénicie Nord à Amrit, parle des Ansariyés, « peuplade pauvre, toujours en guerre avec les autorités turques et la terreur des Syriens (2). » En 1870 et 1877, il fallut de nouvelles expéditions armées pour rétablir l'ordre.

A la fin du siècle pourtant, la pression turque s'accroît à la suite des réformes du vieil empire. L'armée réorganisée fait régner une paix temporaire dans le pays. Le gouvernement essaye même de s'attacher les populations dissidentes. Cuinet, qui se fait l'interprète ici des milieux officiels, écrit que l'administration n'épargne rien pour ramener à l'Islam les Alaouites : « Ceux-ci, écrit-il, ne se sont point montrés insensibles à tant de sollicitude et déjà on peut remarquer chez eux de sérieux progrès intellectuels, avec une amélioration appréciable du sens moral (3). » Et ailleurs : « Les Ansariés, dotés d'écoles et de mosquées, ont répudié les infâmes pratiques d'une mystérieuse idolâtrie et sont rentrés spontanément dans la famille ottomane (4) » (1896). Nous avons déjà vu ce qu'il fallait penser de cet optimisme de commande.

LA FIN DE L'EMPIRE OTTOMAN. — Malgré les apparences, au contraire, la situation de l'Empire allait s'aggravant dans tout le Proche-Orient et cela par l'effet même des réformes tentées pour lui rendre quelque vigueur. C'était au nom du nationalisme qu'on essayait de le rénover, mais le nationalisme était une arme à double tranchant dans un Empire aussi composite que celui du Sultan. Dès la fin du XIX^e^ siècle, on voit se dessiner une renaissance arabe à

(1) Blanche estimait à 120.000 âmes le nombre de ses sujets (*Revue européenne*, 1860).
(2) E. Lockroy **(62)**, p. 33 et 44.
(3) V. Cuinet **(68)**, II, p. 122.
(4) V. Cuinet **(68)**, II, p. 33.

Damas, à Beyrouth et au Caire. Du domaine linguistique, littéraire et culturel, elle passe rapidement sur le plan politique; la jeunesse arabe réclame bientôt des libertés et le triomphe des Jeunes Turcs (1908) ne fait qu'aggraver le conflit.

Pendant la Grande Guerre, la situation des Turcs devient rapidement tragique. Dans la Montagne Alaouite la fragile emprise ottomane s'effondre dès les premiers jours. Les tribus reprennent leur indépendance et le Djebel devient le refuge des déserteurs de toutes classes et de toutes religions. Les rebelles repoussent même victorieusement les troupes ottomanes : une expédition partie de Hama à l'effectif de deux bataillons n'aboutit qu'à un sévère échec.

En même temps dans les villes, le mouvement nationaliste arabe devient de plus en plus nettement hostile à la Turquie et la brutalité de la répression creuse entre les deux peuples un fossé définitif (1). Pris entre l'insoumission des minorités montagnardes, le détachement des chrétientés indigènes qui appellent un protectorat européen (2) et l'hostilité croissante des élites arabes, l'Empire n'a plus pour soutien que sa force militaire. Celle-ci brisée par l'intervention décisive des puissances alliées, la domination ottomane s'effondrera dans tout le pays sans l'ombre de résistance nationale ou locale et l'Occident en profitera pour se réinstaller à demeure sur les rives orientales de la Méditerranée.

(1) Pendaison des leaders arabes à Damas et à Beyrouth par ordre de Djemal Pacha (mai 1916). Cette « journée des martyrs » est devenue fête officielle aujourd'hui tant en Syrie qu'au Liban. Au même moment, au contraire, les Alliés fondaient leur politique proche-orientale sur la « révolte arabe ».

(2) Citons ici seulement deux exemples : la résistance armée des Arméniens du Djebel Moussa que nous avons déjà signalée et l'exode des principales familles chrétiennes de Lattaquié à Chypre.

QUATRIÈME PARTIE

LE CADRE ACTUEL

I. — L'ÉTABLISSEMENT DU MANDAT (1918-1920)

Chasser les Turcs était une tâche relativement aisée; les remplacer était plus difficile. Vainqueurs, les Alliés se trouvèrent en face d'un immense pays anarchique aux passions exacerbées par quatre années de misères, de troubles et de violences. L'écroulement du vieil Empire laissait chaque région, chaque ville, chaque secte, chaque communauté désorientée et ne connaissant du monde extérieur que ses haines et querelles locales. La notion d'État s'était évanouie avec la disparition du dernier soldat ou fonctionnaire ottoman et l'on ne pouvait la faire renaître des traditions mêmes du pays, celui-ci depuis des siècles n'ayant jamais connu que des maîtres étrangers. Au milieu de cette anarchie une force pourtant apparaissait, ou plutôt une idée-force, mais plus dangereuse que féconde : le Panarabisme, prêchant l'union de tous les pays parlant arabe. Rêve grandiose qui veut ressusciter les temps glorieux des Khalifes, qui n'hésite point à unir d'un coup d'aile le Maroc et l'Irak, mais qui se brise aux plus mesquines jalousies de quartier, de ville ou de personne.

Il appartenait donc aux vainqueurs eux-mêmes de reconstruire le Proche-Orient arabe, c'est-à-dire avant tout à la France et à l'Angleterre. Mais leur activité à l'une et à l'autre était déjà grevée d'hypothèques : d'abord les accords de guerre prévoyant deux zones d'influence, l'une à l'Angleterre au Sud sur la Palestine et la Basse Mésopotamie, l'autre à la France au Nord comprenant la Syrie proprement dite et le vilayet de Mossoul (1). Puis les promesses faites aux peuples libérés, promesses d'ailleurs parfois contradictoires : engagements britanniques envers les Arabes de leur accorder la liberté et l'indépendance de la Mer Rouge au Taurus (2); engagements français envers les minorités chré-

(1) Accord Sykes-Picot (mai 1916).

(2) Accords de 1916 avec le chérif de La Mecque Hussein, et son fils Fayçal; accords d'où naquit la « révolte arabe » contre les Turcs, célèbre par la part qu'y prit Lawrence.

tiennes de maintenir leurs garanties traditionnelles. Enfin avec l'intervention américaine et l'influence prédominante de Wilson, la condamnation de toute conquête impérialiste et l'idée de confier les territoires occupés à une tutelle internationale représentée par la Société des Nations. De là naquit le système des Mandats. Mais l'ajustement de ces derniers aux accords internationaux préexistants fut assez laborieux. Il fallut attendre jusqu'en 1920 pour que les trois Mandats proche-orientaux fussent définitivement constitués : Mandats anglais sur l'Irak et la Palestine-Transjordanie; Mandat français sur l'ensemble syro-libanais englobant le pays alaouite.

En attendant la France avait déjà pris effectivement possession de celui-ci. Le 9 octobre 1918, les derniers fonctionnaires turcs quittaient Lattaquié. Un gouvernement provisoire formé par les notables de la ville s'installait au sérail et proclamait son rattachement au royaume chérifien de Fayçal, mesure toute naturelle, la ville et les notables étant en majorité sunnites. Mais l'autorité du nouveau gouvernement ne dépassait pas en fait les portes mêmes de la capitale. Partout ailleurs l'anarchie était totale et les bandes alaouites, maîtresses du Djebel, tenaient le pays à leur merci.

Le premier détachement militaire français arriva le 6 novembre 1918; la voie de terre étant impraticable, il avait dû venir par mer de Tripoli, avec escale à Rouad, déjà réoccupé par la marine. Le premier soin de son chef (1) fut de licencier le gouvernement provisoire et de proclamer la souveraineté de la France, opérations qui ne soulevèrent aucune protestation de la part de la population urbaine. La soumission de la Montagne posait un plus difficile problème. Négociations avec les chefs et promesses de liberté ne purent venir à bout pacifiquement du traditionnel esprit d'indépendance des tribus montagnardes; pour elles un gouvernement régulier, si amical fût-il, restait toujours un gouvernement, c'est-à-dire chose tracassière par nature et difficile à supporter. Elles ne pouvaient céder qu'à la force.

Dès février 1919, à l'occasion d'un conflit entre Alaouites et Ismaelis de Qadmous, une révolte ouverte éclatait contre les nouveaux maîtres qui avaient voulu imposer leur arbitrage. Un chef, Cheykh Saleh, en prenait la direction et un échec des troupes françaises devant son village (Cheykh Bader, en pleine montagne à mi-chemin entre Tartous et Masyaf) le rendait maître du Djebel (juillet 1919). Au même moment, il trouvait des appuis à l'extérieur : à l'Est auprès des émissaires chérifiens de Fayçal, au Nord auprès des bandes turques kémalistes qui se formaient dans la région d'Antioche et du Kosseir. Les premiers parvenaient à soulever les tribus du Sud et à assiéger Tell Kalakh; les secondes marchaient sur Lattaquié qui ne fut sauvée que par la résistance de la petite garnison française de Babanna (gros village sunnite à quelques kilomètres au Nord-Est de Haffé).

(1) Le lieutenant J. DE LA ROCHE qui a conté ses souvenirs dans *l'Asie française* (72).

Il faut attendre le milieu de 1920 pour que la situation se stabilise. Le Mandat français étant alors officiellement reconnu, le général Gouraud nommé Haut Commissaire, put enfin remettre de l'ordre dans le pays; la défaite et la fuite de Fayçal mirent fin à l'éphémère État chérifien (juillet 1920); détaché de l'intérieur le Pays Alaouite devenait un « Territoire autonome » sous la souveraineté de la France (31 août 1920).

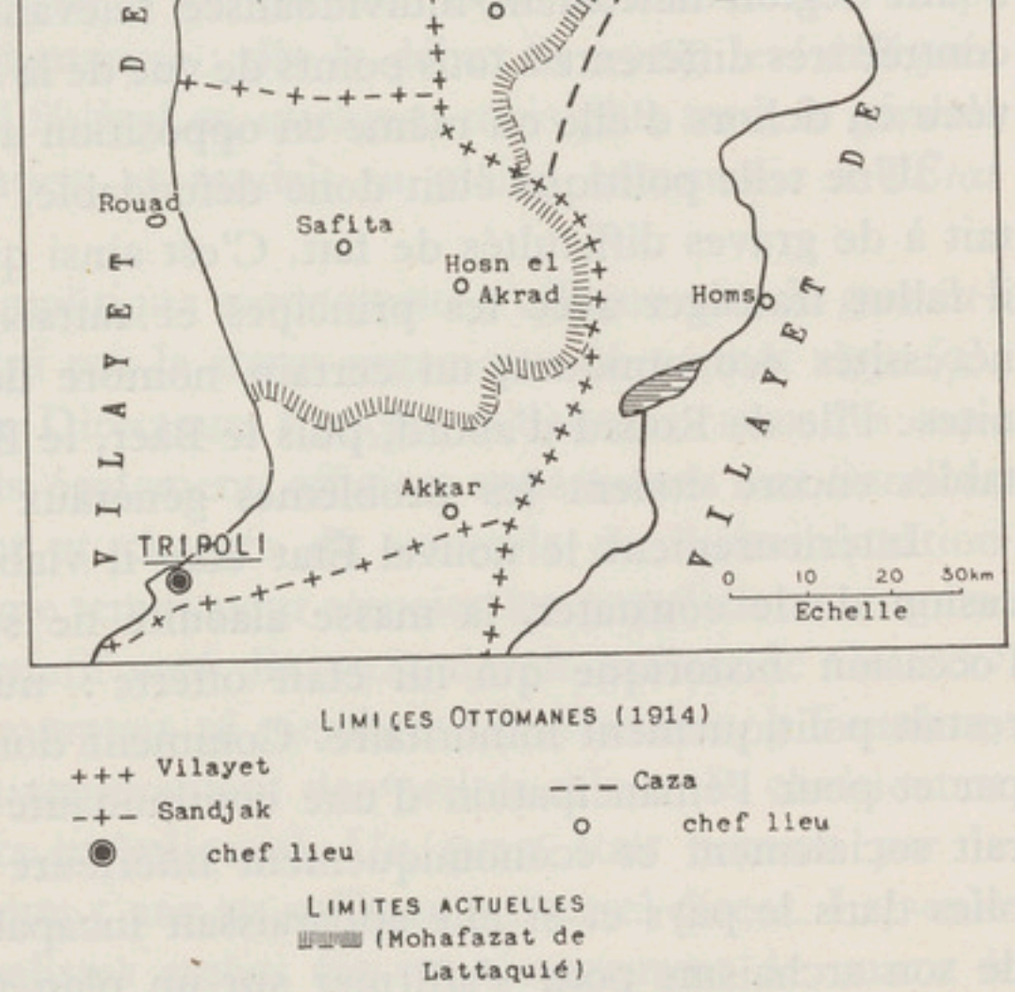

FIG. 36. — *La formation du Territoire.*

II. — LA POLITIQUE MANDATAIRE (1920-1936)

Un sérieux effort militaire pourtant fut encore nécessaire pour pacifier la région. Trois colonnes parties de Lattaquié, de Banyas et de Hama encerclèrent le massif (mai 1921). Devant l'écrasante supériorité des moyens employés, il n'y eut presque pas de résistance; la besogne essentielle fut le désarmement des villageois. En octobre 1921, la reddition de Cheykh Saleh marquait la fin de la révolte. Depuis lors le calme le plus complet n'a cessé de régner dans tout le pays, même pendant la grande rébellion de 1925 (Damas et Djebel Druse). Une sécurité aussi parfaite et aussi prolongée dans un pays difficile et traditionnellement insoumis est tout à l'honneur du Mandat.

Malheureusement le problème politique était plus difficile à résoudre que le problème militaire. En créant le Territoire autonome des Alaouites, le Gouvernement français avait opté pour une politique minoritaire; celle-ci était conforme à la fois aux traditions de la France dans le Levant, fondées sur la

protection des minorités chrétiennes, et à l'esprit même du Mandat. Dans la délimitation du Territoire, on s'efforça donc d'appliquer, autant que faire se pouvait, les principes wilsoniens du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Remaniant les cadres administratifs de l'Empire Ottoman, on s'efforça, nous l'avons dit, de constituer un État aussi homogène que possible et où la majorité appartiendrait sans conteste aux populations alaouites (fig. 36).

Du Sandjak de Lattaquié (vilayet de Beyrouth) on détacha les trois nahiyés sunnites du Nord : Baer, Basît (ou Boujak) et Akrad. Par contre, la partie alaouite du caza de Masyaf (appelé par les Turcs Hamidié) était enlevée au Sandjak de Hama (vilayet de Syrie-Damas) pour être rattachée au nouvel État. Enfin dans le Sud le Sandjak de Tripoli (vilayet de Beyrouth) était scindé en deux, la partie Nord revenant aux Alaouites, l'autre restant au Liban (1).

Il faut remarquer dès maintenant que cette politique n'était pas purement idéologique; elle reposait d'abord sur une réalité ethnographique incontestable, et par certains côtés n'était contraire ni à la géographie, ni à l'histoire. Comme nous l'avons montré, le territoire ainsi délimité correspondait dans l'ensemble à une région nettement individualisée relevant de la Syrie méditerranéenne, contrée très différente à tous points de vue de la Syrie intérieure et ayant souvent vécu en dehors d'elle ou même en opposition avec elle.

Une telle politique était donc défendable, malheureusement elle se heurtait à de graves difficultés de fait. C'est ainsi que dès l'année suivante (1921), il fallut transiger avec les principes et rattacher au Territoire, par suite de nécessités économiques, un certain nombre de régions spécifiquement sunnites : l'île de Rouad d'abord, puis le Baer, le Basît et l'Akrad (2). Plus redoutables encore étaient les problèmes généraux d'ordre intérieur et extérieur.

Intérieurement le nouvel État était-il viable? Comme nous aurons l'occasion de le constater, la masse alaouite ne se montra pas à la hauteur de l'occasion historique qui lui était offerte : numériquement majoritaire, elle restait politiquement minoritaire. Comment donc faire vivre un État organisé par et pour l'émancipation d'une communauté religieuse, si celle-ci demeurait socialement et économiquement inférieure aux minorités étrangères établies dans le pays et si elle apparaissait incapable par ailleurs de se dégager de son archaïsme pour s'affirmer sur un plan moderne?

Au point de vue extérieur on aboutissait de même à une impasse; le pays était manifestement trop petit et trop pauvre pour pouvoir mener une vie indépendante; il n'avait pas l'assiette d'un État. Il fallait donc l'intégrer d'une façon

(1) On retrouve la même préoccupation jusque dans le tracé de détail de la frontière : c'est ainsi que de nombreux villages alaouites, en particulier Barîn dont nous parlerons plus loin, p. 364, furent détachés du caza de Homs pour être rattachés au Territoire. Pour toutes ces questions nous renvoyons au *Recueil des Actes administratifs du H. C. F.* **(73)**. Voir spécialement les arrêtés 319 (31 août 1920) et 337 (1er septembre 1920) portant création du Territoire autonome. Voir aussi J. Weulersse **(33)**.

(2) *Ibid.* **(73)**, arrêté 636 (15 janvier 1921) et arrêté 1025 (12 septembre 1921).

ou d'une autre dans l'ensemble des États du Levant sous Mandat français. Mais comment? Le rattacher purement et simplement à la Syrie, c'était livrer la minorité alaouite à la domination politique des Sunnites de l'intérieur, et dans le pays même remettre les fellahs alaouites sous le joug des cités sunnites; opérations qui risquaient de faire renaître les vieilles querelles religieuses, dès que l'arbitrage français aurait cessé de s'exercer, et cela d'autant plus que sous notre influence la minorité alaouite avait pris une plus claire idée de ses droits et de sa force.

Maintenir l'autonomie, d'autre part, c'était s'exposer sur place à l'opposition irréductible des villes sunnites du littoral; c'était surtout heurter de front le nationalisme arabe, pour qui l'unité syrienne était article de foi et qui ne pouvait envisager aucune entente avec la puissance mandataire sans cette satisfaction préalable.

En face de ce dilemme la politique française n'a pu jusqu'ici que louvoyer sans prendre de parti définitif. Un premier essai d'union fut tenté en 1922 sous la forme fédérale : le Territoire devenait État (1) et entrait dans la Fédération des États de Syrie qui comprenait, avec lui, les deux États de Damas et d'Alep. Mais la tentative fut plutôt malheureuse : dès le début de 1924, les délégués alaouites se retiraient du Conseil fédéral et, quelques mois plus tard, le général Weygand supprimait la Fédération et rendait sa pleine autonomie à l'*État indépendant des Alaouites* (2).

Pendant douze ans alors, la politique autonomiste s'affirme sous le gouvernement direct de la France défini par le statut organique du 14 mai 1930 (3). Au centre un Gouverneur et des Directeurs français, et dans les cazas des conseillers, ou *moustachars*, français également, officiers appartenant aux Services spéciaux de l'Armée du Levant et chargés du contrôle de l'administration locale. Un effort était fait en même temps pour associer les populations au gouvernement : un conseil représentatif créé dès 1923 devait assister le Gouverneur et surveiller le budget. Il comptait 16 membres : 9 Alaouites, 3 Sunnites, 2 Orthodoxes, un Ismaeli et un représentant des petites minorités chrétiennes (Maronites, Arméniens et Grecs catholiques). Un quart était nommé par le gouverneur, le reste étant élu pour 5 ans au suffrage universel direct. La seule concession accordée aux nationalistes arabes fut un changement de nom : à celui un peu provocant d'État des Alaouites fut substitué en 1930 celui plus neutre de *Gouvernement de Lattaquié*.

(1) **(73)**. Arrêté 1470 du 12 juillet 1922.
(2) **(73)**. Arrêté 2979 du 5 décembre 1924.
(3) **(73)**. Arrêté 3113 du 14 mai 1930.

III. — LA SITUATION ACTUELLE (1936-1938)

Cependant la pression nationaliste se faisait de plus en plus forte en Syrie; pour arriver enfin au Traité promis, but et fin du Mandat, la France revint de nouveau à la politique unitaire; aux termes du Traité franco-syrien du 9 septembre 1936, elle reconnaissait la souveraineté syrienne sur le Gouvernement de Lattaquié qui devenait une simple province ou *mohafazat* du nouvel État de Syrie. Le 10 janvier 1937 arrivait à Lattaquié le nouveau Gouverneur ou *mohafez* qui prenait possession du pays (1).

D'un commun accord, en effet, le régime du Traité fut appliqué à titre d'essai avant même que celui-ci n'ait été ratifié ni par les Chambres françaises, ni par la Société des Nations, qui doit seule statuer en dernier ressort. Nous nous trouvons donc en face d'une époque de transition particulièrement complexe et floue, où l'on ne saurait définir en quelques formules ni l'état de droit, ni l'état de fait. Signalons seulement :

— que le traité prévoit pour la province ou mohafazat des Alaouites un régime spécial d'autonomie administrative et financière qui reste à préciser;

— que les fonctionnaires civils français sont restés jusqu'à présent sur place à titre de conseillers ou d'observateurs et que l'occupation militaire doit se prolonger jusqu'à une date mal déterminée;

— qu'enfin le régime actuel est strictement provisoire et conditionnel, que la France et la Société des Nations gardent leur souveraineté de droit et que nul ne peut prévoir en quel sens se fera la cristallisation définitive des pays du Proche-Orient arabe, opération qui peut d'ailleurs être fort lente à s'effectuer (2).

Mais, quel que soit le régime politique futur, la société alaouite actuelle est trop « nouée », trop ankylosée dans son archaïsme pour en subir immédiatement le contre-coup : c'est ce qui nous autorise à tenter une description du pays, malgré la période ambiguë qu'il traverse actuellement. Jusqu'à présent l'État n'a jamais été pour lui qu'une forme extérieure surimposée à sa vie profonde.

LE ROLE DE L'ÉTAT. — En Occident, en effet, il nous est de plus en plus difficile de dissocier État et Nation; l'un est devenu inconcevable sans l'autre et chaque individu se sent solidaire de la vie commune : c'est ce sentiment que l'on appelle le patriotisme. Ici au contraire l'État apparaît comme

(1) Cérémonie symbolisée par le changement de pavillon; le drapeau syrien, vert, blanc, noir, remplaçait le drapeau alaouite. Ce dernier, blanc avec un soleil jaune au centre et les quatre angles rouges, était d'ailleurs d'invention occidentale et ne représentait rien, il faut bien l'avouer, aux yeux des populations du pays lui-même.

(2) On ne saurait préciser davantage sans quitter le terrain scientifique pour le domaine politique : la question du Traité, sa ratification ou son rejet ont soulevé en effet de nombreuses et violentes controverses qui n'étaient point encore apaisées au moment où nous avons mis sous presse.

une puissance supérieure et lointaine et en fait étrangère au pays; c'était vrai du temps de la souveraineté du sultan; ce l'est resté sous le Mandat; ce le sera de même sous le Gouvernement nationaliste de Damas. L'État, pour les gens du pays, c'est le « mal inévitable »; on s'y résigne et tout ce que l'on souhaite est qu'il se contente d'être le « moindre mal ». Mais les cadres réels de la vie sont ailleurs ; ce sont les diverses « sociétés » que nous étudierons plus loin : la société citadine et ses groupements communautaires, la société villageoise alaouite, la société montagnarde, toutes sociétés qui ont leur existence autonome, leurs coutumes et leurs traditions et qui se sont constituées pour vivre au mieux, en dehors de cet être capricieux, étranger et brutal qui s'appelle l'État.

Ainsi conçu, le principal rôle de ce dernier, sa véritable raison d'être, est de maintenir la paix publique entre les diverses sociétés rivales; ici, plus que partout ailleurs, le gendarme apparaît comme l'incarnation même de l'État. Mais ce rôle de police il le fait payer son prix : le percepteur est l'inévitable compagnon du gendarme (1). Police et fisc, tels sont les deux aspects fondamentaux de l'État. Ses autres activités sont secondaires : instruction publique, travaux publics, justice, santé, services économiques, etc., sont des importations de l'Occident. Aux yeux des gens du pays, ces divers services ne sont guère appréciés que pour les avantages personnels que l'on en peut tirer, c'est-à-dire par les places de fonctionnaires qu'ils offrent.

Le fonctionnarisme sévit, en effet, avec une intensité extraordinaire pour un pays qui par ailleurs est tout à l'opposé de l'étatisme. Être fonctionnaire est le rêve de tout jeune garçon dès qu'il sait lire, écrire et porter un veston européen, dès qu'il est, en un mot, un « monsieur », un *efendi*. Peu importe dans quelle branche de l'administration, pourvu que l'on appartienne au « Gouvernement », mot de passe magique qui donne tous les droits. Car, si l'on se méfie de l'État par suite d'une expérience séculaire et si l'on s'efforce de le rejeter hors de la vie privée, rien n'empêche au contraire de l'utiliser et de l'accaparer pour soi-même d'abord, mais aussi pour sa famille et pour sa communauté. Népotisme et partialité confessionnelle sont la plaie du pays : la nomination d'un gendarme ou d'un instituteur est une affaire d'État (2). Ainsi se forme un véritable écran de fonctionnaires plus ou moins occidentalisés et qui peut faire illusion à l'Européen; mais le pays réel, qu'il dissimule, reste aujourd'hui comme hier figé dans son archaïsme.

LES CADRES ADMINISTRATIFS. — Même constatation en ce qui concerne les cadres administratifs : en fait, les vieilles divisions ottomanes sub-

(1) Les impôts sont restés ceux du régime ottoman légèrement modifiés. Les impôts directs fournissent plus de la moitié des recettes : contribution foncière (l'ancienne dîme ottomane), temettu (patente), aghnam (taxe sur les troupeaux) et taxes pour les routes. Les impôts indirects comprennent l'enregistrement, le timbre, la gabelle, les douanes, la régie des tabacs, etc...

(2) Au Liban par exemple, la distribution des fonctions publiques est basée, en fait sinon en droit, sur la répartition proportionnelle des confessions : maronites, orthodoxes, sunnites, chiites, etc....

sistent toujours (fig. 37). A la base, le village avec son *moukhtar*, nommé par le Gouvernement et responsable devant lui; puis le *nahiyé* avec au chef-lieu le premier fonctionnaire de carrière, le *moudir*, assisté de l'inévitable poste de gendarmerie. Le groupement des nahiyés donne le *caza* administré par le *kaimakam* qui est déjà un haut fonctionnaire, assisté normalement d'un officier de gendarmerie, d'un juge et d'un fonctionnaire des finances; depuis le Mandat on lui a adjoint en outre un conseiller français, le *moustachar*, choisi parmi les officiers des Services spéciaux. Le caza forme la circonscription normale pour la vie de tous les jours; il est bien rare qu'un fellah ait une affaire qui l'en fasse sortir.

Au-dessus des cazas, il y avait jadis le *sandjak* ou *liwa*, supprimé depuis par raison d'économie et de centralisation (1). Seule subsiste donc la circonscription supérieure, correspondant au *vilayet* ou *pachalik*, mais à laquelle on a donné un nom qui sonne plus arabe, le *mohafazat*. Tout comme l'ancien pacha ou vali, le mohafez, délégué du pouvoir central, concentre en fait tous les pouvoirs. Vingt ans de Mandat n'ont guère modifié la structure profonde du pays ni la nature de ses réactions (2).

IV. — APERÇU SUR LA TOPONYMIE

Au terme de cette introduction il est nécessaire de dire encore un mot de la toponymie du pays. Son caractère dominant est d'être essentiellement, on peut presque dire exclusivement, sémitique, soit araméenne, soit arabe; malgré toutes les conquêtes étrangères le pays alaouite est resté fidèle à ses origines (3).

La part respective des deux langues sémitiques est difficile à préciser, étant donné l'identité de leurs racines qui a facilité partout l'arabisation des noms araméens. Un certain nombre de ceux-ci se sont pourtant maintenus avec leurs caractères spécifiques : tels les mots se terminant en « a », comme Safita qui signifie « la blanche » (4) ou Marmarita; tel encore *Mejdel*, la tour, que l'on

(1) A l'origine le pays comprenait deux Sandjaks : celui de Lattaquié et celui de Tartous (Arrêté 1264, 17 février 1922, 73).

(2) Nous ne voulons point dire par là que l'œuvre du Mandat ait été négligeable. Tout au contraire elle fut considérable : d'abord une ère de paix publique, de sécurité et de justice, telle sans doute que le pays en a rarement connu; une expansion certaine de l'instruction avec un effort pour la faire pénétrer dans les classes rurales (écoles de campagne); la transformation complète des centres urbains, notamment de Lattaquié; l'ouverture du pays enfin à la grande circulation par la construction d'un remarquable réseau routier. Mais ces diverses réformes, imposées au pays, ne l'ont point pénétré; elles restent donc bien fragiles. C'est ainsi que pour les routes, qui constituent pourtant l'œuvre la plus stable et la plus appréciée des populations, on constate dès maintenant une régression certaine : plusieurs pistes de la montagne sont déjà devenues impraticables.

(3) Pour plus de précisions, voir M. HARTMANN (22).

(4) D'où la traduction en grec : Argyrokastron, et en français médiéval : Chastel Blanc.

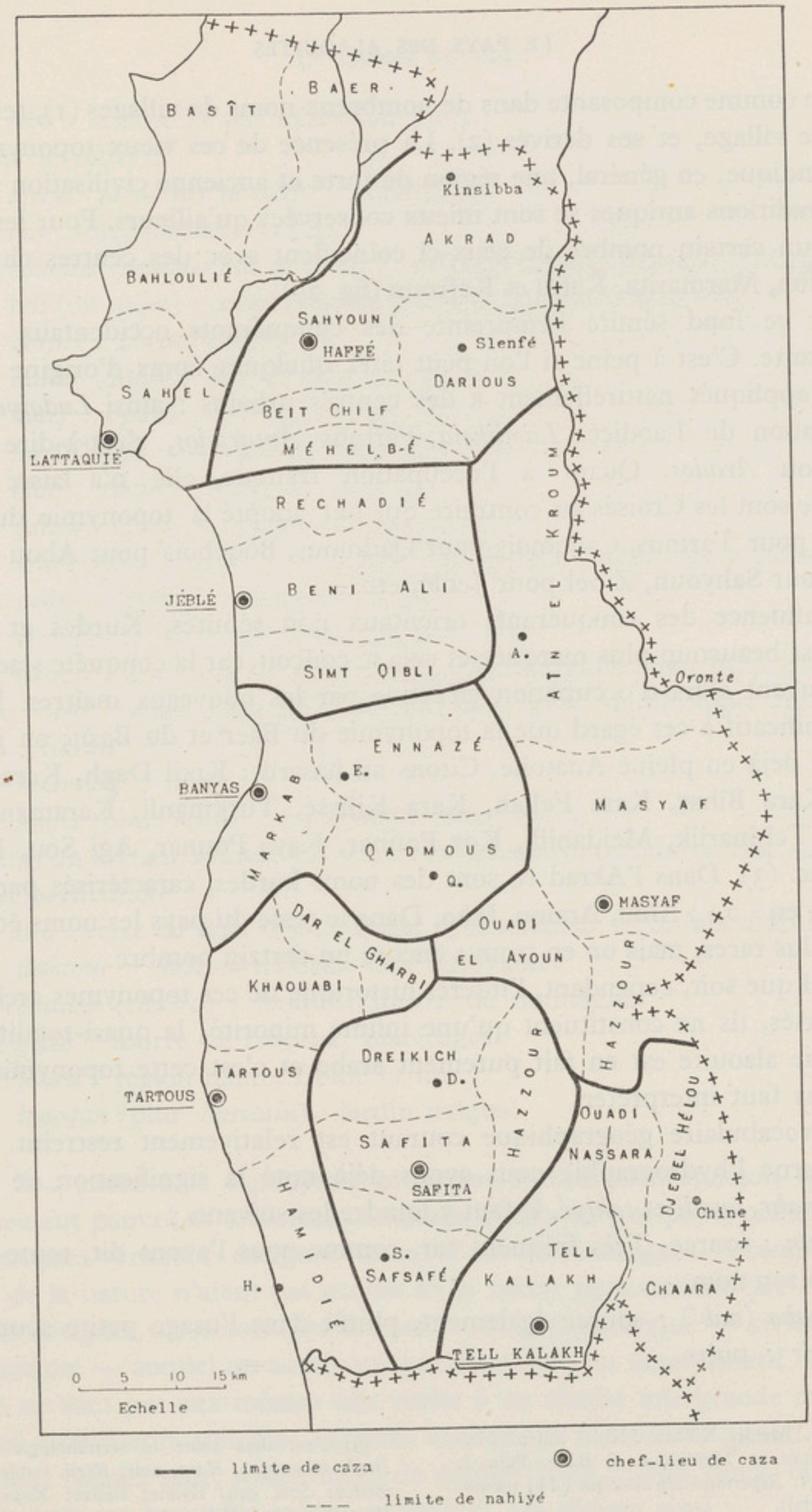

FIG. 37. — *Carte administrative.*

Quand le chef-lieu porte le même nom que sa circonscription, il n'est désigné que par son initiale.

retrouve comme composante dans de nombreux noms de villages (1), tel surtout *Kafer*, le village, et ses dérivés (2). La présence de ces vieux toponymes araméens indique, en général, une région de forte et ancienne civilisation agricole, où les traditions antiques se sont mieux conservées qu'ailleurs. Pour les mêmes raisons un certain nombre de ceux-ci coïncident avec des centres chrétiens : ainsi Safita, Marmarita, Kafra et Kafroun (fig. 27).

Sur ce fond sémite l'empreinte des conquérants occidentaux apparaît insignifiante. C'est à peine si l'on peut citer quelques noms d'origine grecque et tous appliqués naturellement à des centres urbains : ainsi *Ladqiyé* simple transcription de Laodicée *Laodikeia*, Tartous *Antarados*, c'est-à-dire en face Rouad ou *Arados*. Quant à l'occupation franque, elle n'a laissé aucune trace ; ce sont les Croisés au contraire qui ont adopté la toponymie du pays : Tortose pour Tartous, Cademois pour Qadmous, Boqebois pour Abou Qobeis, Saône pour Sahyoun, Zibel pour Jeblé, etc...

L'influence des conquérants orientaux non sémites, Kurdes et surtout Turcs, est beaucoup plus marquée et cela se conçoit, car la conquête s'accompagnait souvent alors d'occupation effective par les nouveaux maîtres. Rien de plus significatif à cet égard que la toponymie du Baer et du Basît; on pourrait se croire déjà en pleine Anatolie. Citons au hasard : Kizil Dagh, Kara Moustapha, Kara Bibar, Kara Fellah, Kara Kilissé, Turkmanli, Karamanli, Zeitounjik, Tchinarjik, Meidanjik, Koz Pounar, Kaya Pounar, Agi Sou, Bagtché Ghaz, etc. (3). Dans l'Akrad ce sont des noms kurdes, caractérisés par la terminaison en « o » : Aïdo, Aramo, Ikko. Dans le reste du pays les noms étrangers se font plus rares, mais on en trouve encore un certain nombre.

Quel que soit, cependant, l'intérêt historique de ces toponymes archaïques ou importés, ils ne constituent qu'une infime minorité; la quasi-totalité de la toponymie alaouite est en fait purement arabe et c'est cette toponymie arabe qu'il nous faut interpréter.

Le vocabulaire géographique courant est relativement restreint. En ce qui concerne l'hydrographie nous avons déjà noté la signification de termes tels que *nahr*, *ouadi* et *sakiyé*. Il faut y joindre les suivants :

— *aïn :* source. Très fréquent car, comme nous l'avons dit, toute source du pays a son nom.

— *naba* (*nab'*) *:* source également, plutôt dans l'usage petite source (4).

— *bir :* puits.

(1) Mejdel, Mejdel Kikhia, Mejdel Saleh, Mejdaloun Boustan et Mejdaloun el Bahr. Pour la localisation, cf. *Répertoire alp'ıabétique* **(21)** (orthographié Majdal).

(2) On note dans le pays un Kafra, 10 Kafer et 5 Kafroun.

(3) C'est déjà toute la terminologie turque : *Dagh*, montagne; *Kara*, noir; *Kizil*, rouge; *Pounar*, source; *Sou*, eau, rivière, fleuve; *Kaya*, rocher; *Bagtché*, jardin; *Kilissé*, église. Les terminaisons en *jik* et en *li* sont également caractéristiques.

(4) D'après certains, *aïn* étant le mot arabe, *naba* serait le terme araméen.

— *jebb :* citerne et par extension puits.

Pour le relief :

— *djebel* (*jabal* sur la carte) : montagne.
— *ras :* tête, sommet ou cap.
— *roueissé* (*rouesset* sur la carte) : petite tête, petit sommet, colline.
— *tell* (ou *tallet*) *:* colline ou butte isolée dans une plaine (1).
— *qornet :* corne, pointe, pic.
— *dahar* (*dahr*) *:* dos, croupe de terrain.
— *ketef :* épaule, éperon, échine.
— *harf* (*ḥarf*) *:* tranchant d'une arme, arête de terrain.
— *chir :* roche, rocher.
— *qalaa :* citadelle, éminence abrupte.
— *sahel* (*sâḥel*) *:* côte maritime et par extension plaine de piedmont.
— *ouata :* plaine, campagne ouverte.
— *merj* (plur. *mrouj*) *:* pré, prairie naturelle.
— *midan :* grand espace libre et nu ; étymologiquement hippodrome; par la suite vaste espace réservé aux animaux, avec signification analogue au français : foirail.
— *khandaq :* fossé.
— *joura* (plur. *jouar*) *:* trou, dépression, creux.

Enfin un certain nombre de termes désignant un terrain spécial ou une végétation particulière :

— *ard :* terre au sens le plus large, spécialement terre labourable, terroir.
— *dahtour :* endroit rocheux non cultivable.
— *chaara* (*cha'ra*) *:* maquis, fourré de montagne.
— *ghâb :* fourré de roseaux, marécages.
— *jourd :* région haute, froide et nue.
— *boustan* (plur. *bassatin*) *:* jardin irrigué.

Si l'on passe à la toponymie proprement dite, on s'aperçoit qu'elle est extrêmement pauvre et uniforme comparée à celle de nos pays; presque pas de noms propres véritables désignant cours d'eau ou montagnes. Il semble que les choses de la nature n'aient pas acquis ici la même personnalité que chez nous. Pour les désigner, on se contente du nom commun générique — rivière, source ou montagne — auquel on accole un qualificatif ou un déterminatif. Et comme ceux-ci ne sont pas eux-mêmes très variés il en résulte une grande monotonie.

Les qualificatifs sont des adjectifs banaux : de dimension (grand ou petit), de couleur (blanc, noir, rouge, etc.), de qualité (froid, chaud, doux) ou de situation (en haut, en bas et les points cardinaux). On obtient ainsi :

(1) Dans le vocabulaire archéologique, ce mot francisé désigne exclusivement une butte d'origine artificielle, faite de débris accumulés de constructions humaines.

— Nahr el Kebir : la grande rivière.
— Nahr el Assouad : la rivière noire.
— Nahr el Abyad : la rivière blanche.
— Ard el Hamra : la terre rouge.
— Aïn el Zerka : la source bleue.
— Aïn el Bardé : la source froide.
— Ouadi Helou : la vallée douce.
— Djebel Charkiyé : la montagne de l'Est.
— Aïn Chemaliyé : la source du Nord, etc...

Les déterminatifs sont très souvent des noms de plantes; on y retrouve toute la flore du pays :

— Ouadi et tine : la vallée des figuiers.
— Ard ed delbé : la terre au platane.
— Aïn er roumman : la source des grenadiers.
— Ras el karm : le cap de la vigne.
— Aïn el kroum : la source des vignes.
— Jebb ez zarour (*za'rour*) : le puits de l'aubépine.
— Aïn ej jozé : la source du noyer.
— Aïn el hor (*ḥôr*) : la source du peuplier.
— Aïn ed diflé : la source du laurier rose.
— Merj er rihane : le pré aux myrtes.
— Ard el kammoun : la terre au cumin.
— Jouret el ades (*'ades*) : le trou aux lentilles.
— Djebel ballout : le mont aux chênes.
— Nahr es snobar : la rivière des pins.

Ou des noms d'animaux :

— Aïn ed dib : la source du loup.
— Ras el khanzir : la tête du sanglier (sommet ou cap).
— Ouadi el hayat (*ḥayât*) : la vallée des serpents.

Ou encore quelques noms populaires relevant du plus banal folklore :

— Ouadi el jehennam : la vallée de la géhenne.
— Aïn ech chems : la source du soleil.
— Aïn el arous : la source de la mariée.
— Djebel el arbaïn : le mont des quarante (saints ou martyrs).
— Chir el haoua : la roche du vent.
— Tell el bedaoui : la colline du bédouin.
— Rouesset el émir : le petit mont du prince.
— Aïn el haramié (*ḥarâmié*) : la source des voleurs.

Enfin de très nombreux noms de personnes :

— Ouadi Mahmoud.
— Djebel Ali.

— Djebel Osman Agha.
— Djebel Ayoub.
— Djebel Idriss, etc...

Que l'on compare à cette toponymie assez pauvre et stéréotypée, l'extraordinaire richesse de celle d'un pays comme la France, où chaque rivière et chaque montagne, chaque sommet et chaque ruisseau ont leur nom personnel. Si riche par certains côtés, la langue arabe apparaît comme moins favorisée en tant que langue géographique.

Les noms des lieux habités, villages et hameaux, sont un peu plus variés; moins cependant qu'on ne pourrait le croire. Une première catégorie comprend tous ceux pour lesquels on s'est contenté d'adopter le nom du phénomène naturel, topographique ou hydrographique le plus proche :

— 100 villages portent le nom d'une source : Aïn, plur. Ayoun.
— 23 celui de Rouesset.
— 22 celui de Tell.
— 16 celui d'Ouadi.
— 11 celui de Ras.
— 10 celui de Harf.

Moins courants mais encore fréquents sont les noms de villages commançant par *merj*, *djebel*, *chir*, *jebb*, *jouret*, ou encore *meten* (dos de terrain), *jôbé* (la fosse), ou *mcharfé* (1) (la hauteur). D'autres portent des noms empruntés à la végétation tels que *karm* ou *kroum* (vigne), *safsaf* (saule), *sindiané* (chêne vert), *zaafarané* (safran).

La seconde catégorie est celle des toponymes spécifiquement humains. Là aussi, la majorité se compose d'un nom commun suivi d'un qualificatif. Citons ici les plus courants :

— *Beit* (plur. *biout*) : la maison. 176 villages environ du pays commencent ainsi : la maison un tel (Beit Afif, Beit Saïd, Beit Sarkis, Beit Nasser), ou du père d'un tel (Beit Abou Abdallah), ou du cheykh un tel (Beit Cheykh Younes), ou du fleuve (Beit el Ouadi) ou du pré (Beit el Merj), etc.

— *Borj :* la tour. Ainsi Borj el Arab, Borj Safita, Borj el Qassab (la tour des roseaux).

— *Deir :* le couvent. Deir es Slayeb (couvent de la petite croix), Deir Mar Jorjios (couvent de saint Georges).

— *Doueïr :* le petit couvent.

— *Haret* (*ḥâret*) *:* le quartier. Haret es Seraya (quartier du Sérail), Haret el Turkman (quartier des Turcomans), Haret Beit el Hadj (quartier de la maison du pèlerin).

— *Hiker* (*ḥiker*) *:* l'enclos. Hiker Aïn el Bardé (l'enclos de la source froide).

(1) Les mots terminés en *é* prennent, dès qu'ils se composent avec un autre, la terminaison *et*. Ex. : Jobet Borghal et plus bas Kheurbet el Akrad.

— *Machta :* la résidence d'hiver. Machta Helou (le doux hivernage), Machta Beit Hamra (hivernage de la maison rouge).

— *Mazraa :* la ferme. Mazraat el Efendi (la Ferme-Monsieur).

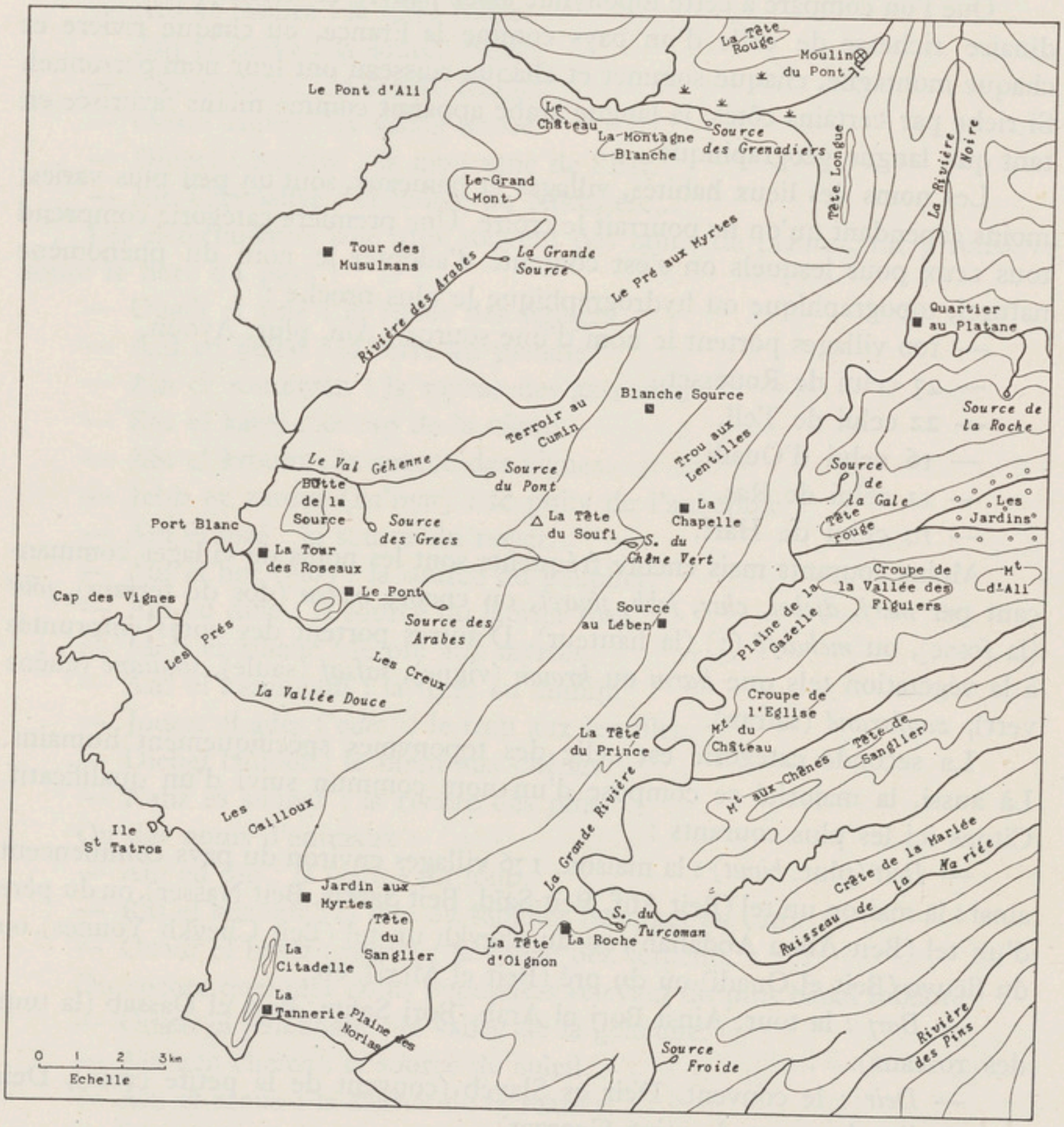

FIG. 38. — *Essai d'interprétation de la toponymie* (région de Lattaquié).

Les noms ont été pris sur la carte au 50.000e. Les courbes sont simplement figuratives.

— *Kheurbé :* la ruine; souvent signifie aussi « le vieux », par opposition avec un établissement voisin plus récent. Kheurbet el Baz (la ruine au faucon), Kheurbet el Akrad (la ruine des Kurdes), Kheurbet Hazzour (Hazzour le Vieux).

— *Jdaydé :* la neuve. Jdaydet Hazzour (Hazzour le Neuf).

— *Qalaa :* la citadelle, le château. Qalaat el Hosn, Qalaat el Markab, Qalaat Sahyoun, etc.; tous les villages établis dans ou près d'un château.

— *Khan :* le caravansérail. Khan el Arous (de la mariée), Khan Foqani (le caravansérail du bas).

— *Qastal* (*qaṣṭal*) *:* la fontaine. Qastal Abou Noureddin (fontaine du père de Noureddin).

— *Kafer* et *Kafroun* dont nous avons déjà parlé.

Il faut enfin faire une place à part à l'élément le plus spécifiquement alaouite de la toponymie locale, à savoir l'élément religieux. Il est représenté par les innombrables sanctuaires (*oueli*) ou pèlerinages (*ziara*) qui caractérisent la région (1). Ils portent en général le nom d'un cheykh (Cheykh Ali, Cheykh Ahmed, etc...), et servent souvent à désigner non seulement le monument lui-même, mais aussi le lieu-dit le plus proche ou la source qu'ils abritent ou le relief qu'ils couronnent; soit un rôle analogue à celui que jouent, en France, églises et chapelles des Saints.

Ainsi expliquées, si sommairement que ce soit, les cartes du pays perdent beaucoup de leur étrangeté et de leur exotique hermétisme. L'essai de traduction ou plutôt d'interprétation que nous donnons ici en est la preuve (fig. 38) : sous le voile étranger de la toponymie arabe, ce que nous retrouvons, c'est le visage familier d'un pays méditerranéen soudain tout proche de nous.

(1) Cf. *infra*, La religion populaire, p. 255.

LIVRE II

LES PAYS

Dans l'ensemble de ce Pays Alaouite dont nous venons de définir les caractéristiques générales, il faut distinguer maintenant quatre groupements régionaux formant chacun un tout, au double point de vue physique et humain (fig. 39).

1° *La Mer*, considérée en elle-même et comme indépendante du continent qui la borde, en lui rattachant naturellement ce qui lui est propre, c'est-à-dire la ligne de rivage et sa constitution, les ports et la vie de ceux qui tirent d'elle leur existence par la pêche ou le commerce ;

2° *Les Pays de la Côte* comprenant les deux grandes plaines littorales : Sahel de Lattaquié et plaine d'Akkar ;

3° *La Montagne* dont la définition se suffit à elle-même ;

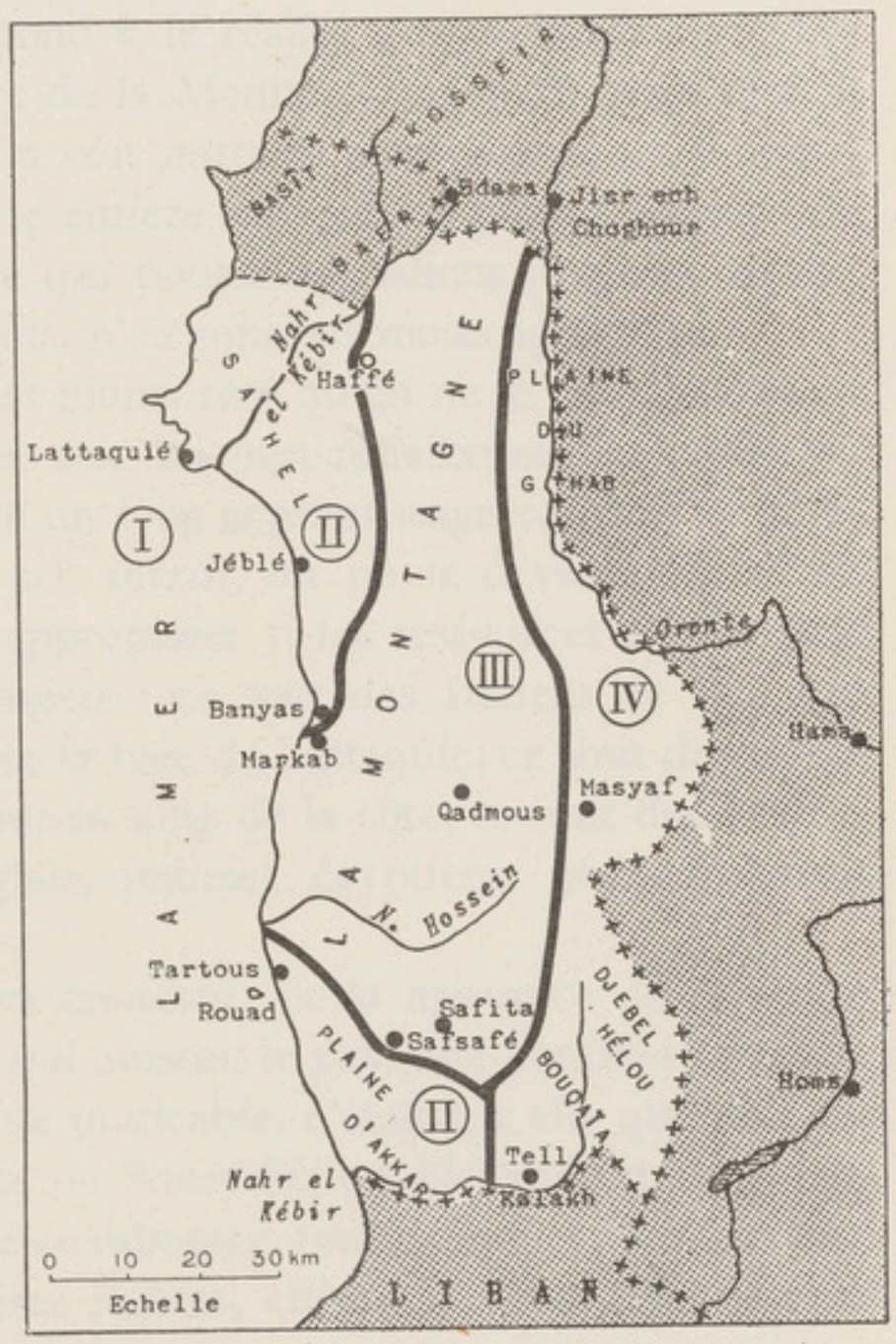

FIG. 39. — *Les groupements régionaux.*

4° *Les Pays de l'Intérieur* qui groupent sous des traits généraux et semblables tout le versant oriental du Pays.

PREMIÈRE PARTIE

LA MER

Vouloir traiter à part la mer et la vie maritime n'est pas ici un simple procédé d'exposition commode. Cela répond à la réalité géographique. Le Pays Alaouite en effet, vit bien en bordure de la Méditerranée, mais cette mer, il l'ignore. Le montagnard alaouite qui la voit miroiter sans cesse à son horizon ne la connaîtra jamais; il passera sa vie entière sans même avoir l'occasion de l'approcher. Et le paysan de la plaine qui pousse ses sillons jusqu'au rivage, le citadin dont la maison domine les flots, n'en sont pas moins ignorants.

Pareil divorce entre mer et côte est moins rare qu'on ne le croit, même en Méditerranée. Ce n'est pas que la mer soit ici particulièrement inféconde ou hostile; mais son exploitation demande un long apprentissage collectif et héréditaire et qui manque au pays : on naît marin, on ne le devient pas. C'est donc faute de populations maritimes appropriées si les ressources locales sont trop souvent abandonnées à des étrangers : ce sont des Italiens de Bari qui viennent traîner leur chalut jusque dans la baie de Lattaquié; ce sont des Grecs de Rhodes qui récoltent les éponges tout au long de la côte; ce sont des navires de toutes nationalités : français, anglais, italiens, égyptiens, grecs qui font vivre ses ports.

Et cette désaffection de la mer va croissant; de la naissance de l'histoire à nos jours, c'était malgré tout la mer qui unissait le pays aux contrées voisines. Jusqu'au Mandat, en l'absence de route praticable, c'était par elle que de Lattaquié on gagnait Beyrouth ou Tripoli, ou Soueydié, ou Alexandrette. Aujourd'hui la route moderne et l'auto ont tué ce cabotage, tout au moins pour le transport des personnes et des marchandises légères, chères, ou pressées : la mer apparaît plus vide, plus inutile que jamais.

Pourtant, accrochés au flanc de ce pays terrien, subsistent encore des îlots de vie maritime, et de vie maritime exclusive et intense. Ce sont les restes d'une vocation glorieuse et plusieurs fois millénaire : c'est tout ce qui survit

de l'antique Phénicie. Comme les Phéniciens de jadis, les marins d'aujourd'hui sont indépendants du continent. Ils ne sont ni Alaouites, ni Syriens : ils sont Méditerranéens et leur seule patrie est leur port et leur bateau. L'archaïsme, trait dominant de tout le Pays, se retrouve donc sur mer comme sur terre et cette vie spéciale, si restreinte qu'elle soit, mérite une étude particulière.

CHAPITRE PREMIER

LES CONDITIONS NATURELLES

I. — LES PROFONDEURS MARINES ET LA LIGNE DE RIVAGE

La Méditerranée orientale qui borde le Pays Alaouite est une mer d'effondrement. Aussi les grandes profondeurs sont-elles toutes proches : on atteint rapidement les fonds de 1.000 et même 2.000 m. Au large de Ras Ibn Hani la ligne bathymétrique de 1.000 m. passe à moins de 6 km. de la terre ferme.

En deux endroits cependant, les grandes profondeurs s'écartent un peu du rivage, en correspondance avec l'éloignement même des massifs côtiers : la plate-forme continentale immergée correspond exactement à la plate-forme émergée (fig. 40). Au Sud, dans l'écart ouvert entre le Liban et le horst alaouite, la baie de Tripoli prolonge la plaine d'Akkar : la courbe de 100 m., y passe à plus de 10 km. du rivage. Au Nord, le Sahel de Lattaquié se poursuit par la baie peu profonde du même nom.

La côte alaouite apparaît donc, dans son ensemble, comme une côte d'origine tectonique : il y a concordance entre les grands fonds, la ligne du rivage et les traits dominants du relief continental. Aux abîmes marins répondent les horsts terrestres.

Mais ce caractère tectonique indubitable est déjà presque entièrement oblitéré dans le détail et c'est le modelé de détail qui compte pour la compréhension de la vie maritime. Si l'on regarde la carte 40, en effet, on voit que la mer ne vient presque plus mordre nulle part sur le socle profond du continent. C'est un ruban côtier de terrains très récents (pliocène et quaternaire), qui constitue presque partout la ligne de côte : sables, conglomérats divers et surtout grès calcaire.

Cette roche que les gens du pays appellent d'un nom caractéristique, le *ramlé*, ou « pierre de sable », est un grès très tendre à gros grains et à ciment lâche, coloré en rouge clair par les éléments ferrugineux. C'est lui qui donne sa physionomie particulière à toute la côte. Ne résistant guère aux assauts de la mer, il forme d'assez larges plates-formes d'abrasion marine qui se terminent

par de courtes falaises (de 2 à 6 m.) aux formes plus ou moins vives (pl. 4). C'est lui aussi qui fournit le matériel de construction par excellence pour toutes les villes de la côte : il donne à Lattaquié, à Tartous, à Jeblé, comme à Tripoli et au vieux Beyrouth, leur physionomie commune, qu'elles doivent à sa texture granuleuse et à sa teinte rouge-orangé. Il est exploité ainsi depuis l'antiquité : les murailles de Rouad et les ruines d'Amrit sont en « ramlé ». Depuis qu'il y a des civilisations bâtisseuses de villes sur la côte, il n'est pas de petite crique qui n'ait été en son temps transformée en carrières : les traces de celles-ci sont encore partout visibles.

L'origine de ces matériaux divers et leur abondance s'expliquent aisément : les massifs côtiers dressés face à la mer s'offrent à l'érosion. Les violentes averses d'hiver et la maigreur de la végétation favorisent celle-ci; les rivières côtières ne sont que des torrents courts, mais travailleurs. Ils sont trop faibles et la mer en général trop profonde pour qu'ils puissent former, ni même esquisser de véritables deltas (1). Mais leurs alluvions, reprises par les courants côtiers dominants qui vont du Sud au Nord, s'étalent tout au long du rivage. Bien que bordée partout en arrière de hauts-reliefs, la côte alaouite se présente donc comme une côte basse dans son ensemble : sablonneuse et bordée de dunes dans toutes les parties tournées vers le Sud, elle est rocheuse partout ailleurs (fig. 40).

Deux régions seules font exception, le Centre et le Nord. Au centre, les coulées de basalte du Markab, venues du massif alaouite, descendent jusqu'à la mer qu'elles surplombent même en falaises. Entre elles s'étendent des criques profondes où le sable noir basaltique se mélange aux galets blancs de la craie sous-jacente. Il en résulte un paysage extraordinaire, aux lignes chaotiques que souligne encore le contraste des couleurs, rouge sombre du basalte, blancheur de la craie et bleu profond de la mer. Dominant immédiatement le rivage de plus de 350 m., le château du Markab commande tout le pays (pl. 7 et 175-178).

Au Nord du Nahr el Kebir, le changement est plus profond; la mer ici mord sur le socle même du pays. La côte devient aussitôt plus variée : cela commence par l'éperon qui porte Lattaquié, protège son port et se prolonge au large par le banc du Tartare. Ses falaises — craie et ramlé — tombent sur la mer de plus de 50 m. et l'érosion marine y est en pleine activité (pl. 3, 4, 5). Toute la pointe de Ras Ibn Hani est formée au contraire des mêmes grès tendres que la côte méridionale. C'est une langue de terre à moitié maritime encore, découpée de mille criques et ceinturée d'écueils où le sable des dunes recouvre à peine la plate-forme gréseuse.

Mais cette sorte d'îlot passé, c'en est fini des formations littorales : grâce à un léger bombement, la craie sénonienne apparaît déjà dans la crique de Minet el Beida qui lui doit son nom; c'est le « port blanc » aux roches éblouis-

(1) Il faut faire exception pour la Kadicha, rivière de Tripoli, qui descend du Liban.

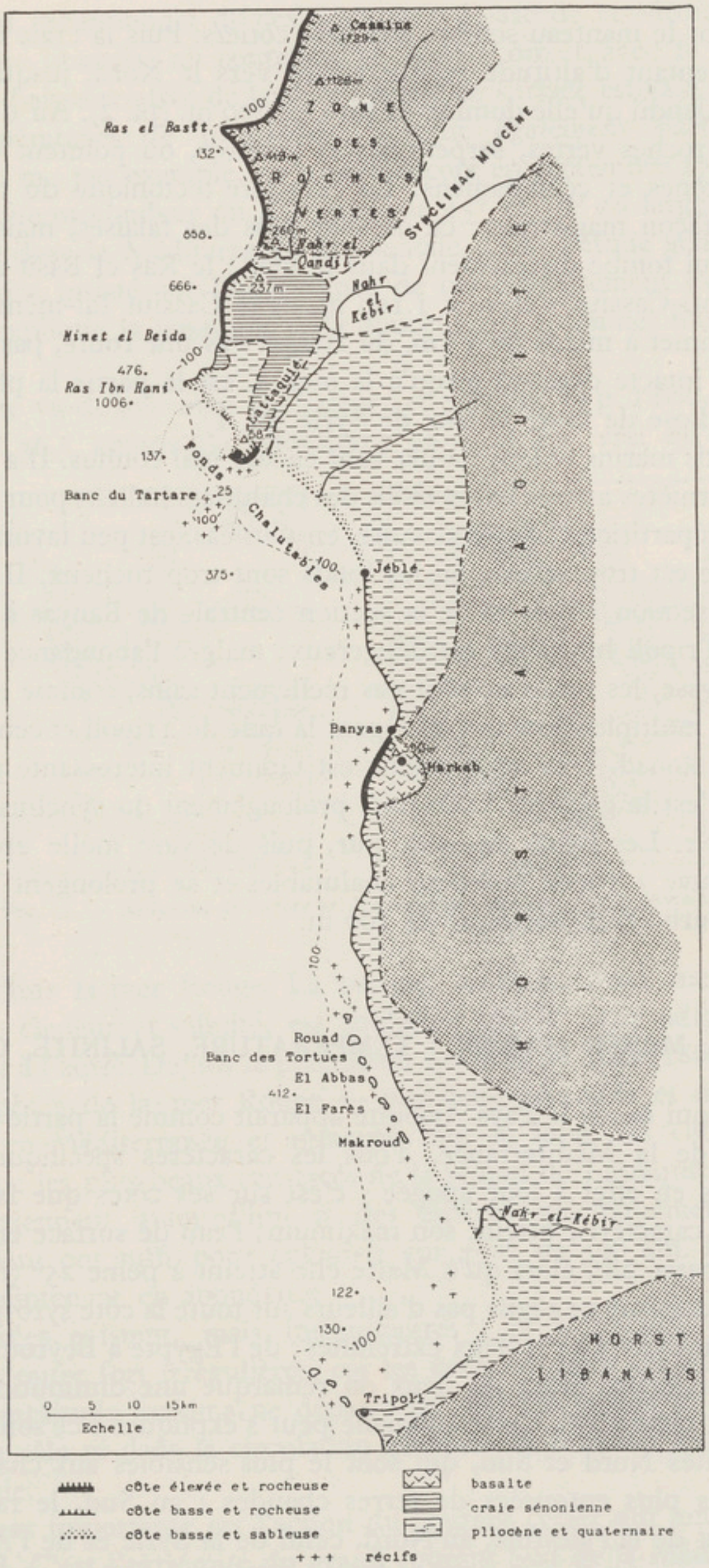

FIG. 40. — *Structure de la côte.*

santes trouant le manteau sombre des grès côtiers. Puis la craie occupe tout le rivage augmentant d'altitude régulièrement vers le Nord, jusqu'à la coupure du Nahr el Qandil qu'elle domine de plus de 200 m. (pl. 2). Au delà commence la zone des roches vertes, serpentines et gabbros, où pointent par places les calcaires éocènes et cénomaniens. Le caractère tectonique du rivage s'accuse alors d'une façon magistrale : ce ne sont plus des falaises, mais la montagne elle-même qui tombe directement dans la mer : le Ras el Basît a déjà plus de 400 m.; l'Anti-Cassius s'élève à 1.100 m. et le Cassius lui-même à 1.729 m., avec son sommet à moins de 3 km. du rivage. Pas une route, pas un village, la forêt encore intacte descend jusqu'à la mer. C'est la partie la plus sauvage et la plus grandiose de toute la côte de Syrie (pl. 1).

Les fonds marins et leur nature sont encore mal connus. Il a fallu attendre ces toutes dernières années et les essais des chalutiers italiens pour avoir quelque idée de leur répartition. La côte alaouite, en tout cas, est peu favorable au chalutage : ou elle est trop accore, ou les fonds sont trop rocheux. Il ne faut point parler de la section Nord, ni de la section centrale de Banyas à Rouad. Mais le golfe de Tripoli lui-même est dangereux; malgré l'abondance des bancs de sable ou de vase, les fonds ne sont pas réellement sains, comme en témoignent d'ailleurs les multiples îlots qui protègent la rade de Tripoli et ceux qui forment les récifs de Rouad. Une seule région est vraiment intéressante pour la pêche au chalut : c'est le golfe de Lattaquié, prolongement du synclinal miocène du Nahr el Kebir. Les fonds de sable pur, puis de vase molle apportés par le « Grand Fleuve » y sont aisément chalutables et se prolongent largement au delà de la courbe bathymétrique de 100 m.

II. — LA MASSE MARINE : TEMPÉRATURE, SALINITÉ, COURANTS

La mer qui borde le Pays Alaouite apparaît comme la partie la plus méditerranéenne de la Méditerranée. Tous les caractères spécifiques de celle-ci y sont portés en effet à leur apogée : c'est sur ses côtes que la température élevée qui la caractérise atteint son maximum; l'eau de surface en août et septembre y dépasse 28°, alors qu'à Malte elle atteint à peine 25° (fig. 41). Cette température extrême ne règne pas d'ailleurs sur toute la côte syro-palestinienne; elle ne se retrouve qu'à ses deux extrémités : de l'Égypte à Beyrouth et de Lattaquié à Alexandrette. Entre les deux on remarque une diminution assez sensible 27°,5 et même 27°. Cette anomalie peut s'expliquer : ce sont, en effet, les deux extrémités Nord et Sud, qui sont le plus sensibles aux chaleurs de l'été, parce que les plus entourées de terres chaudes : au Sud, le rapprochement de l'Égypte et de la Palestine, au Nord, celui de la Syrie et de l'Asie Mineure, complété encore par la présence de l'île de Chypre, suffisent à déterminer le

surchauffement exceptionnel de ces deux culs-de-sac de la Méditerranée. Au droit de la côte libanaise au contraire, le contact direct avec le grand large explique cette baisse relative de la température de surface estivale.

Les températures de profondeur restent également particulièrement élevées : à 100 m., par exemple, on trouve encore en septembre 17° à 18°, alors qu'à cette même profondeur on n'a plus que 15° et 16° au large de la Crète et 13°,5 à 14° dans la Méditerranée occidentale. Dans l'étude générale du climat, nous avons insisté sur l'importance de cet échauffement exceptionnel : c'est lui qui explique la longueur et la douceur des automnes tout au long de la côte.

La salinité va de pair avec la chaleur : elle atteint 39 p. 1.000, alors qu'elle n'est que de 36,5 autour de Gibraltar ; alors il est vrai qu'elle dépasse

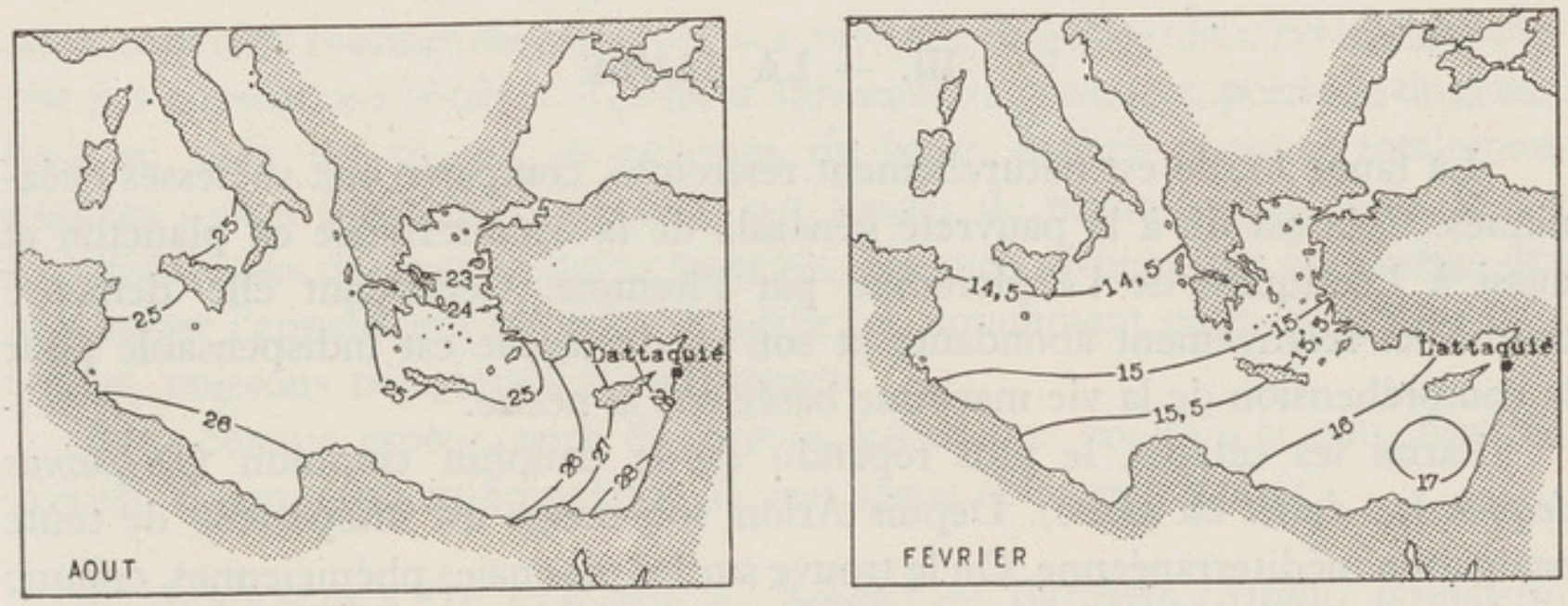

FIG. 41. — *Isothermes de surface en Méditerranée orientale (août et février).*

40 p. 1.000 dans la mer Rouge. La parenté entre les deux mers au double point de vue chaleur et salinité, est soulignée par la facile adaptation de la faune de l'une à l'autre. Depuis le percement du canal de Suez (1869), un certain nombre d'espèces de la mer Rouge — poissons, crustacés et mollusques — ont pénétré en Méditerranée et remonté tout au long des côtes syriennes. C'est ainsi que les plus beaux crustacés de la région de Lattaquié et d'Alexandrette appartiennent aujourd'hui à des espèces spécifiquement tropicales. Trente ans leur ont suffi pour coloniser sur plus de 500 km. la côte où on les trouve maintenant en abondance.

Les marées existent, mais insignifiantes : 15 à 20 cm. de moyenne. Elles sont en outre fort irrégulières, car les vents exercent sur elles une action décisive. L'amplitude maxima ne dépasse en tout cas jamais 40 cm. Elles ne jouent aucun rôle ni dans la circulation générale de la masse marine, ni dans la vie littorale.

Autrement importante est l'action du courant côtier qui longe la côte du Sud au Nord. C'est l'extrémité du grand courant Sud de la Méditerranée qui,

partant de Gibraltar, semble suivre toute la côte africaine jusqu'à la rencontre de la côte asiatique. Il est naturellement soumis à l'influence des vents. Mais ceux-ci la plupart du temps le renforcent, puisque le régime normal comporte, nous l'avons vu, des vents dominants du secteur Sud-Ouest. Il est difficile d'en mesurer l'importance et la vitesse. Celle-ci est particulièrement sensible à l'extrémité des caps : à Ras Ibn Hani, par exemple, elle peut atteindre 1 à 2 nœuds et même davantage, au point de contrarier la petite navigation à voile. L'influence du courant est décisive sur l'évolution des formes littorales : c'est lui qui entraîne les alluvions du Nil vers le littoral palestinien et qui garnit de sables et de dunes tous les rentrants des côtes libanaise et alaouite tournés vers le Sud.

III. — LA FAUNE

La faune locale est naturellement restreinte, comparée aux richesses océaniques. Cela est dû à la pauvreté générale de la Méditerranée en plancton et aussi à l'antiquité de l'exploitation par l'homme. Cependant elle demeure encore ici relativement abondante et son étude rapide est indispensable pour la compréhension de la vie maritime basée sur la pêche.

Parmi les cétacés, le plus répandu est le dauphin commun (*Delphinus delphis* L., *darfîl* en arabe). Depuis Arion son image est inséparable de toute navigation méditerranéenne. On le trouve sur les monnaies phéniciennes, comme sur les mosaïques d'Antioche ; c'est le compagnon de toutes les traversées. Les plus grosses espèces, le cachalot (*Physeter macrocephalus* L.) et la baleine (*Balaenoptera musculus* Comp.) sont exceptionnelles. Il s'en échoue quelquefois pourtant sur les plages : en 1934 un cachalot de 25 m. de long fut ainsi capturé en rade d'Alexandrette. Sa carcasse fit une tournée triomphale dans les villes de l'intérieur où les badauds se pressèrent pour voir le « monstre » ou *ḥaout*, terme générique que les marins donnent généralement à toutes les grosses bêtes de la mer.

Les tortues marines sont, au contraire, très nombreuses et la côte de Syrie est un de leurs domaines de prédilection. Pline parle déjà des pêcheries de tortues des bouches de l'Eleuthère (Nahr el Kebir Sud). La plus abondante est la Caouanne (*Thalassochelys caretta* L.) qui peut atteindre 1 m. 20 et peser près de 50 kg. Puis vient la tortue à écailles ou Caret (*Chelone imbricata* L.), représentant de la faune des mers tropicales. Les tortues de mer sont assez peu appréciées des indigènes, mais un certain commerce se fait par Tripoli (1) et

(1) Il y a à Tripoli, comme à Alexandrie, un parc à tortues où on les conserve vivantes en attendant leur réexpédition. Les parties génitales des tortues, considérées comme aphrodisiaques, entrent en Égypte dans la pharmacopée populaire traditionnelle.

Beyrouth sur Alexandrie et sur Chypre d'où elles sont réexpédiées en Angleterre : la « turtle soup » est une des originalités de la cuisine britannique. Les pêcheurs ne font guère de distinction entre les diverses espèces et les appellent toutes *tersé*.

LES POISSONS

Parmi ceux-ci il faut distinguer 4 grands groupes : d'abord les poissons de roche particulièrement nombreux vu le caractère général de la côte et les poissons de petit fond sableux ou vaseux que l'on trouve surtout dans la baie de Lattaquié et, plus au Nord, dans les golfes de Soueydié et d'Alexandrette. Ces deux catégories sont bien connues des pêcheurs, car de tout temps elles ont servi à l'alimentation des populations côtières. Les deux suivantes au contraire, poissons de grand fond, au delà de 50 m., et poissons du large, étaient presque totalement ignorées : elles échappaient en effet aux modes de pêche traditionnels. Il n'y avait même pas de nom en arabe pour les désigner, si bien que les marins ont dû adopter l'appellation française; c'est le cas notamment pour la sardine et le merlan, poissons pélagiques et migrateurs.

Pour chaque espèce, nous donnerons autant que possible le nom français courant, le terme scientifique latin, le mot arabe correspondant (1).

1° *POISSONS DE ROCHE.* — Rouget ou Barbarin (*Mullus surmuletus* L.). ***Sultan Brahim;*** c'est l'espèce à la fois la plus répandue et la plus estimée. Son nom se rattache à la légende du grand saint musulman de Jeblé, Sultan Brahim prince de Balkh (2).

— Daurade (*Chrysophrys aurata*). ***Jâj,*** c'est-à-dire le brillant. Moins grande que l'espèce océanique, elle est de couleurs plus vives.

— Congre (*Conger vulgaris* Cuv.).

— Murène (*Murena helena* L.). ***Leqqos.*** Poisson voisin des anguilles dont la chair, suivant la légende, aurait été particulièrement appréciée dans l'antiquité.

— Ombrine (*Umbrina cirrhosa* L.). ***Kerbal.***

— Rascasse (*Scorpaena ristulata* Lowe.). ***Habbach,*** c'est-à-dire l'Abyssin, nom qu'il doit à sa couleur foncée. Poisson caractéristique des côtes méditerranéennes, c'est lui qui fait le corps de la bouillabaisse.

2° *POISSONS DE PETITS FONDS.* — On y retrouve quelques-unes

(1) Nous ne citons ici que les espèces les plus répandues et présentant une importance réelle pour la pêche.

(2) D'après les uns, le rouget aurait miraculeusement apporté de la nourriture au prince abandonné sur le rivage; d'après les autres, celui-ci se serait servi des barbillons du poisson en guise d'aiguilles pour recoudre ses vêtements.

des espèces précédentes, le rouget en particulier; mais le rouget de sable n'a pas les couleurs aussi vives ni la chair aussi fine que celui de roche. Les espèces caractéristiques sont les suivantes :

— Pageau (*Pagellus erythrinus* L.). ***Jarbidné***. Extrêmement répandu, le plus commun dans l'alimentation.

— Mulet (*Mugil cephalus*. Risso.). ***Bouri***. Très abondant, il cherche les eaux douces pour frayer. On en prend alors de grandes quantités, en particulier à la senne. Les œufs de certaines espèces donnent une sorte de caviar, ou poutargue, dont les pêcheurs d'Alexandrette et plus encore ceux de Turquie font un certain commerce.

— Bar ou Loup (*Labrax Lupus* Cuv.). ***Misqar***. Assez commun. Un des plus beaux poissons de la Méditerranée, dépassant souvent 50 cm.

— Sole (*Solea vulgaris* Queensel.). ***Samak Moussa*** ou Poisson Moïse. Assez abondant en particulier dans la baie de Lattaquié (1).

— Poisson Noir (*Epinephelus Alexandrinus* C. V.). ***Qarab*** ou ***Zbeirât***. Excellent poisson, particulièrement abondant dans le golfe d'Alexandrette.

— Brochet de mer (*Sphyraena Spet* Lacep.). ***Sferné***.

— Chien de mer ou Roussette (*Scyllinum canicula*). ***Kelb el bahr***, c'est-à-dire exactement chien de mer. Petit squale extrêmement vorace, redoutable aux pêcheurs dont il abîme les filets.

3° *POISSONS DE GRANDS FONDS*. — Merlan (*Merluccius merluccius* L.). ***Merlân***, d'après le terme français. Très abondant, c'est par excellence le poisson de chalut.

— Lépipode argenté ou Jarretière (*Lepipodus argenteus* Roussat). ***Samak Seyf*** ou « poisson sabre ».

— Raie (*Raia muraletus* Rond. et *Myliobatis aquila* C. Dumer). ***Baqra***. Peut atteindre 1 m. 50 de long et peser 30 kg. Peu connu avant le chalutage.

— Trigle ou Grondin (*Trigla Hirundo* L.). Assez rare.

4° *POISSONS DU LARGE*. — Maquereau (*Scomber scomber* L.). ***Skombri*** ou ***Balamad***.

— Thon (*Orcynus thynnus*). ***Entyâs***. Beaucoup plus rare que dans la Méditerranée occidentale. Il n'apparaît guère que par individus isolés et non par bandes, en automne et hiver. Il semble fuir les eaux trop chaudes de l'arrière-Méditerranée. Pas de pêche organisée. La Bonite (*Sarda mediterranea*) est plus fréquente.

(1) A. GRUVEL affirme que la sole était rejetée par les pêcheurs indigènes, de même que toutes les espèces analogues (pleuronectes), parce que considérée comme animal incomplet (**38**, p. 82). Nous n'avons nulle part trouvé trace de cette croyance. Le fait est qu'avant le chalutage, la sole était peu connue des pêcheurs. Ils ne pouvaient la capturer qu'à la senne et ne prenaient alors que des échantillons de taille trop petite pour être vendus sur le marché. De là le mépris des pêcheurs pour cette espèce, et peut-être aussi l'erreur d'interprétation du savant naturaliste.

— Sardine (*Clupea pilchardus* Walb. et *Clupea aurita* C. V.). ***Sardîn***. Voyage en bancs aux déplacements capricieux. Aucun de ces poissons pélagiques n'était pêché avant le Mandat par manque de matériel approprié.

Citons enfin, par curiosité, le poisson volant (*Dactylopterus volitans* Lac.). ***Samak Tayyâr***, ou poisson volant. Moins fréquent que dans les mers tropicales, il apparaît assez souvent au large. Les marins prétendent que son vol en calme plat annonce la direction du vent qui doit se lever.

LES CRUSTACÉS

Les crustacés présentent une faune abondante, très enrichie par les apports de la mer Rouge : crevettes méditerranéennes ou océaniques (*Leander* aux multiples espèces); cigales de mer (*Scyllarus latus* Latr.) qui atteignent 25 cm.; enfin crevettes de la mer Rouge (*Paeneus Semisulcatus*. Haan.) de 15 à 25 cm. de longueur. Les populations indigènes ne consommaient aucune de ces espèces. Leur ignorance est révélée par la pauvreté du langage qui ne possède qu'un seul mot pour désigner ces espèces si différentes : ***Qredès*** (1). Elles sont maintenant de plus en plus appréciées.

La langouste est inconnue et le homard de même, bien que ces deux espèces soient très répandues dans le reste du bassin méditerranéen et jusque dans l'Égée. Peut-être faut-il attribuer leur absence ou leur rareté à la trop grande salinité. Parmi les crabes, l'un des plus communs est maintenant le *Neptinus Pelagicus* L. venu de la mer Rouge et signalé pour la première fois à Port-Saïd en 1898.

LES MOLLUSQUES

Les mollusques sont nombreux : palourdes, coques, moules et ormeaux. Deux sont particulièrement intéressants : l'un est le murex qui donnait la pourpre (*Murex trunculus* L.), qui prospère encore tout au long du rivage, et dont on a retrouvé d'énormes amas brisés sur les sites de Tyr et de Sidon. L'autre est l'huître pintadine (*Meleagrina occa* Reeve) qui n'est autre que l'huître perlière de l'Océan Indien, mais qui cesse de l'être en Méditerranée, où elle se développe pourtant fort bien.

Tous ces coquillages sont peu appréciés. Il en est autrement des céphalopodes : poulpes (*Octopus macropus*), seiches (*Sepia officinalis*) et calmars (*Loligo officinalis* et ***sbidné*** en arabe) qui sont consommés en grand nombre

(1) Comparez avec la richesse du vocabulaire français : crevette, bouguet, palémon, caramote, cigale de mer, etc.

par les classes pauvres. Les chrétiens surtout en font une grande consommation en temps de Carême. Pour les Orthodoxes en effet, ne sont maigres que les aliments ne contenant pas de sang : les poissons eux-mêmes sont donc « gras ». Les échinodermes sont très peu représentés : c'est à peine si le chalut ramène parfois quelques étoiles de mer. Seul l'oursin (*Paracentrotus lividus* L.; ***toutiyâ***) est abondant et régulièrement pêché : on le trouve assez souvent sur les marchés urbains.

LES ÉPONGES

Viennent enfin les éponges, très abondantes sur toute la côte. Leur renommée date de l'antiquité et la variété dite « éponge fine de Syrie » est encore aujourd'hui la plus réputée des qualités commerciales. Elle correspond à l'*Euspongia officinalis* L. Les marins l'appellent ***sfinj hariri***, c'est-à-dire l'éponge de soie. Beaucoup plus abondante est l'éponge grossière, dite de cheval (*Hippospongia equina* Schmidt), qui peut être de teinte plus ou moins foncée. L'éponge ne vient bien que sur les fonds rocheux; les bancs spongifères se trouvent à partir de 10-15 m. de profondeur et descendent beaucoup plus bas. Les plus riches se trouvent autour de l'île de Rouad qui est un des plus anciens centres de cette pêche. Malgré l'appauvrissement des gîtes, celle-ci reste une des ressources importantes du littoral alaouite.

IV. — LE CLIMAT MARIN

Lorsqu'il parle des conditions naturelles de la vie maritime, le géographe qui trop souvent n'est qu'un terrien, songe avant tout aux conditions terrestres, c'est-à-dire aux avantages ou aux défauts de la ligne de côte. Mais ce dont on parle moins et qui pourtant compte davantage, c'est le comportement de la mer elle-même : c'est lui seul qui explique, en Méditerranée orientale, le développement précoce et le maintien millénaire d'une vie maritime importante sur une côte plutôt défavorable.

C'est que la Méditerranée levantine est une mer exceptionnellement calme : elle ignore non seulement la grande houle continue de l'Océan, mais encore l'agitation coutumière du bassin occidental. Le fait décisif est l'existence d'une saison absolument sûre : de juin à septembre, le marin n'a rien à redouter (1). Bien plus, cette belle saison coïncide avec un régime de vents forts et réguliers (fig. 42). Dans l'étude du climat, nous avons vu que, pendant tout l'été, le régime normal était Sud-Sud-Ouest sur la côte syrienne,

(1) « De mai jusqu'à septembre, les perturbations font pratiquement défaut. » *Instructions nautiques* **(39)**.

pour tourner au Nord-Nord-Ouest au large de Chypre, de la mer Égée aux rivages d'Afrique. On voit aussitôt quelle admirable école de navigation à voile offrait cette combinaison de vents constants sur une mer calme. En fait c'est avec eux que naquirent les premières marines : ce sont les vents étésiens qui poussaient les navires crétois vers l'Égypte, et ce sont les vents du Sud-Ouest qui emmenaient les barques du Nil vers Byblos et Arvad (1).

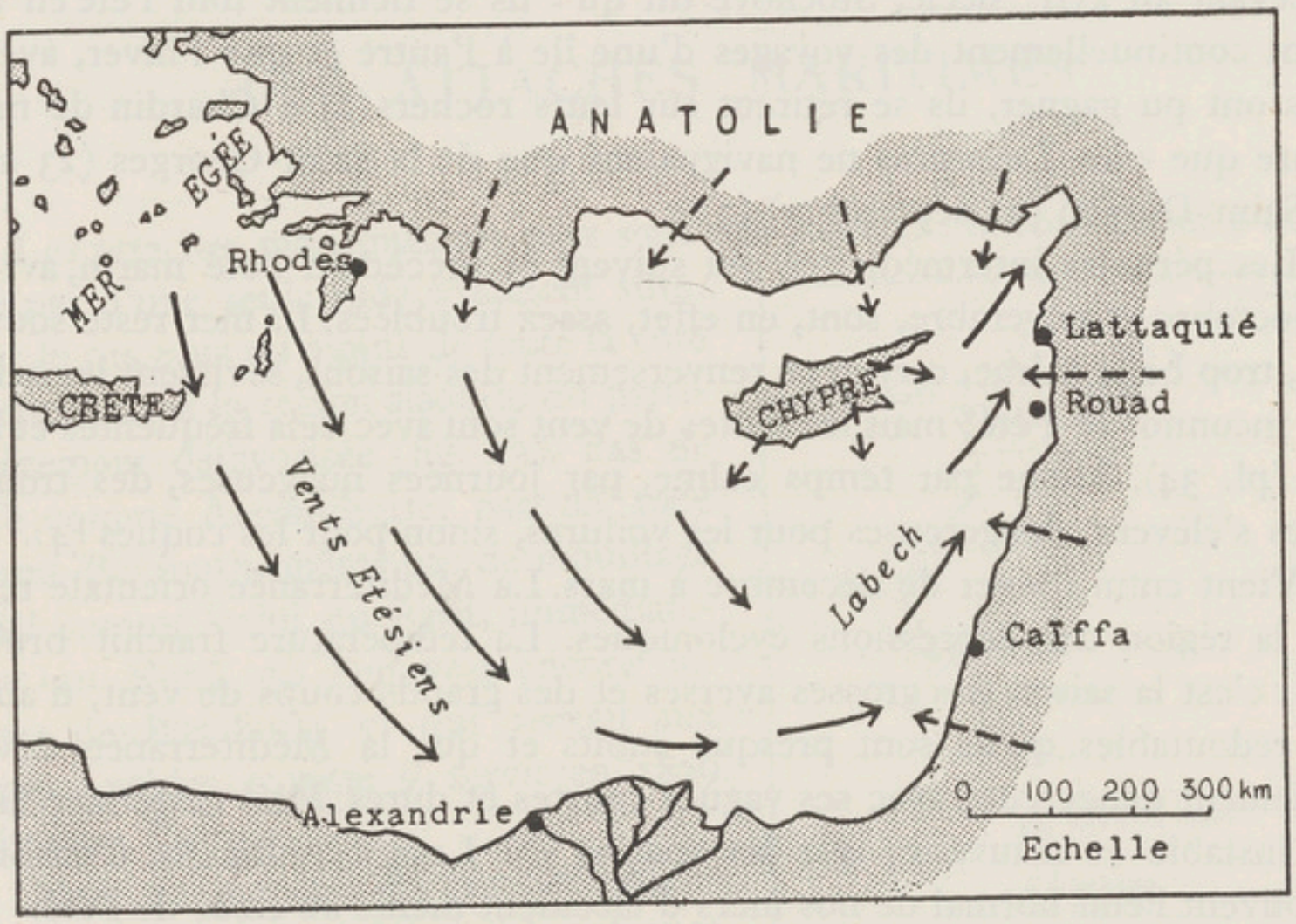

FIG. 42. — *Régime des vents d'été en Méditerranée orientale.*

Enfin ces vents constants d'été, coïncidant avec une situation atmosphérique très stable, favorisent le jeu régulier des brises de mer et de terre. Cette dernière surtout est importante; c'est son existence, autant peut-être que la peur du large, qui explique les navigations exclusivement côtières des premières marines. Soufflant d'Est, elle peut être utilisée, en effet, pour faire voile aussi bien vers le Nord que vers le Sud. Aujourd'hui encore, c'est vers le soir qu'appareillent tous les voiliers, pour sortir du port à la nuit tombée avec les premiers souffles venant du continent. Chaque soir aussi, on voit les

(1) Ces vents ont conservé toute leur importance jusqu'à la fin de la marine à voiles. En 1840 encore, le *Manuel du pilote de la Méditerranée Orientale* recommandait d'en tenir le plus grand compte. Pour visiter les échelles de Syrie, il faut piquer droit sur Alexandrie, puis remonter en suivant la côte. En sens opposé « le capitaine, dit-il, aurait à combattre vents et courants contraires, trouverait une mer dure, perdrait beaucoup de temps et fatiguerait son équipage. » (L. S. BAUDIN) (34).

barques se rapprocher le plus possible des côtes pour mieux profiter de la brise de terre dont la puissance s'affaiblit rapidement vers le large.

La navigation de la Méditerranée orientale fut toujours saisonnière : les Grecs de l'Iliade comme les Phéniciens de Tyr et d'Arvad ne tiennent la mer que l'été; l'hiver on rentre au port. Jadis on tirait les navires au sec; avant la grande guerre, encore, on les désarmait régulièrement (1). Parlant des marins du Levant au XVII^e^ siècle, Stochove dit qu'« ils se tiennent tout l'été en mer, faisant continuellement des voyages d'une île à l'autre et que l'hiver, avec ce qu'ils ont pu gagner, ils se retirent sur leurs rochers (2) ». Chardin de même déclare que « les Levantins ne naviguaient que de la Saint-Georges (23 avril) à la Saint-Dimitri (21 septembre) (3) ».

Les périodes intermédiaires qui suivent et précèdent l'été marin, avril et mai, octobre et novembre, sont, en effet, assez troublées. La mer reste souvent belle, trop belle même, car, en ce renversement des saisons, sévissent les calmes plats inconnus de l'été; mais les sautes de vent sont avec cela fréquentes et brutales (pl. 34). Même par temps calme, par journées nuageuses, des trombes locales s'élèvent, dangereuses pour les voilures, sinon pour les coques (4).

Vient enfin l'hiver de décembre à mars. La Méditerranée orientale rentre dans la région des dépressions cycloniques. La température fraîchit brutalement; c'est la saison des grosses averses et des grands coups de vent, d'autant plus redoutables qu'ils sont presque subits et que la Méditerranée devient rapidement dangereuse avec ses vagues courtes et dures. Mais cette mer hivernale instable et mauvaise, que les marins du Levant redoutent d'affronter, est souvent l'état normal de nos mers d'Occident même au cœur de l'été.

C'est cette douceur merveilleuse de l'élément marin qu'il ne faut jamais oublier, ni ces vents constants, ni cette régularité jusque dans les caprices, si l'on veut comprendre la naissance précoce et le maintien de la vie maritime sur un rivage qui semble s'y prêter si peu.

(1) Moins maintenant par suite du meilleur équipement de la côte : ports de Caïffa, Beyrouth, Lattaquié; phares et feux, etc. Mais à Jeblé les barques sont encore régulièrement désarmées chaque hiver et tirées sur la grève (pl. 6).

(2) STOCHOVE **(42)**, *Voyage du Levant*, p. 220.

(3) CHARDIN **(34 *bis*)**, I, p. 110. Les récoltes étant faites et vendues avant l'automne, le manque de fret coïncidait avec le mauvais temps.

(4) Elles se produisent généralement par journées chaudes, par situation atmosphérique stable ; elles naissent à la tête de gros cumulus. On peut en voir des séries de 3 à 4 se succéder ainsi sur la mer. Les marins les appellent « vents de nuages ».

CHAPITRE II

LES ATTACHES MARITIMES

Les attaches maritimes du pays sont très pauvres : la côte alaouite ne dispose pas d'une seule rade vraiment sûre. C'est le cas plus ou moins de toute la côte syrienne; mais la région alaouite est particulièrement défavorisée (fig. 43). Pas de golfe comme Alexandrette, pas de rade comme Beyrouth, même pas de mouillage abrité comme celui du Basît, immédiatement au Nord, où l'on voit encore les ruines de Posidium, et qui servait aux flottes Lagides comme il servit en 1839 à Ibrahim Pacha.

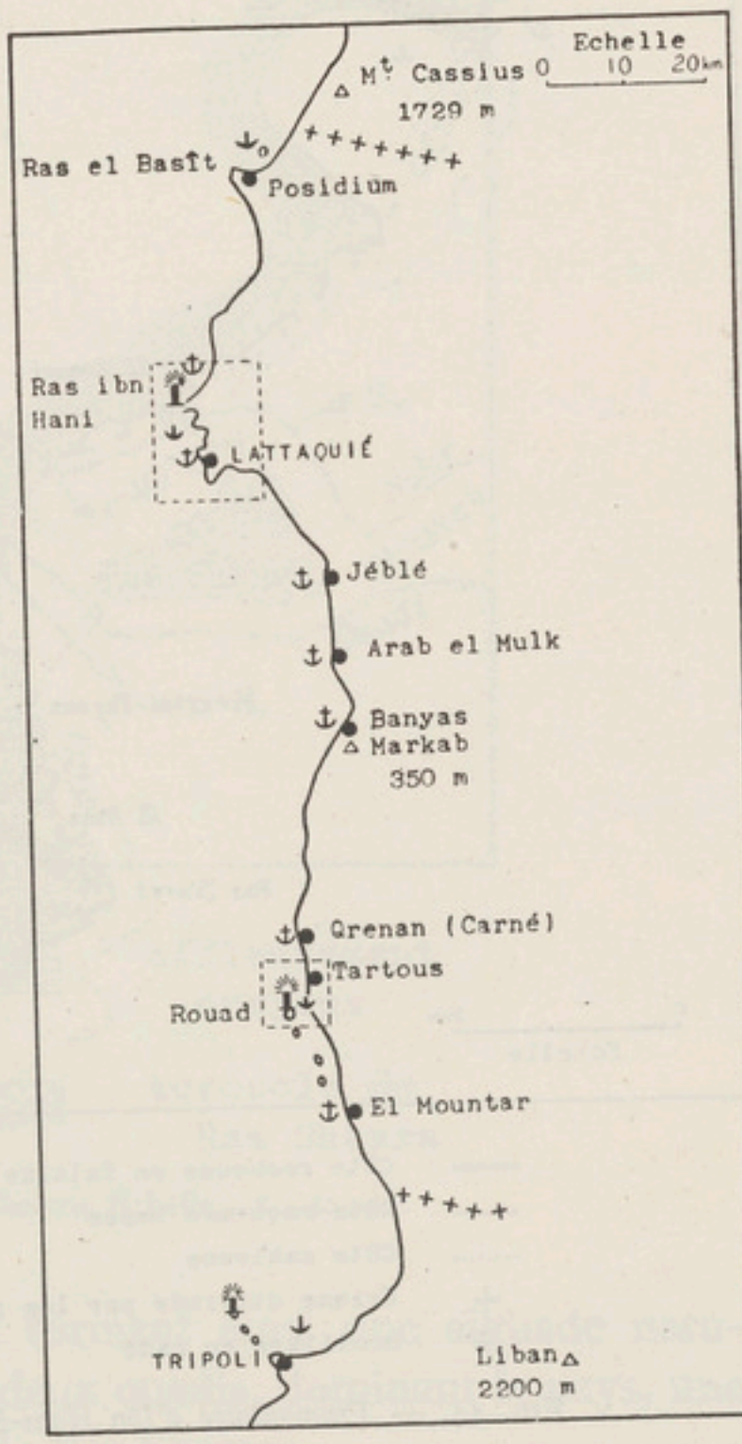

FIG. 43. — *Les attaches maritimes : croquis d'ensemble.*
Les ancres indiquent criques ou mouillages en rade. Trois phares, deux ports aménagés à la moderne : Tripoli et Lattaquié. Pour les régions de Lattaquié et de Rouad voir fig. 44 et 50.

Mais ce manque de grandes articulations littorales n'empêche pas la présence de nombreuses criques dues à des accidents tout locaux; ces criques minuscules, à peine visibles même sur la carte au 50.000e, ne sont plus à l'échelle des navires d'aujourd'hui; elles l'étaient au contraire à celle des marines de jadis. Les barques antiques et même médiévales auraient été perdues dans nos grands ports modernes ; dans une mer aussi calme que la Méditerranée levantine, elles pouvaient aborder presque partout ; ce qu'il leur fallait seulement, c'était un abri sûr pour la mauvaise saison : une anse protégée, une lagune derrière une barre de rochers avec une plage pour y tirer leurs navires. Or, les havres de ce genre sont relativement nombreux sur la

côte alaouite, qui rentre ainsi dans la meilleure tradition méditerranéenne aux innombrables marines blanches endormies au long des rivages.

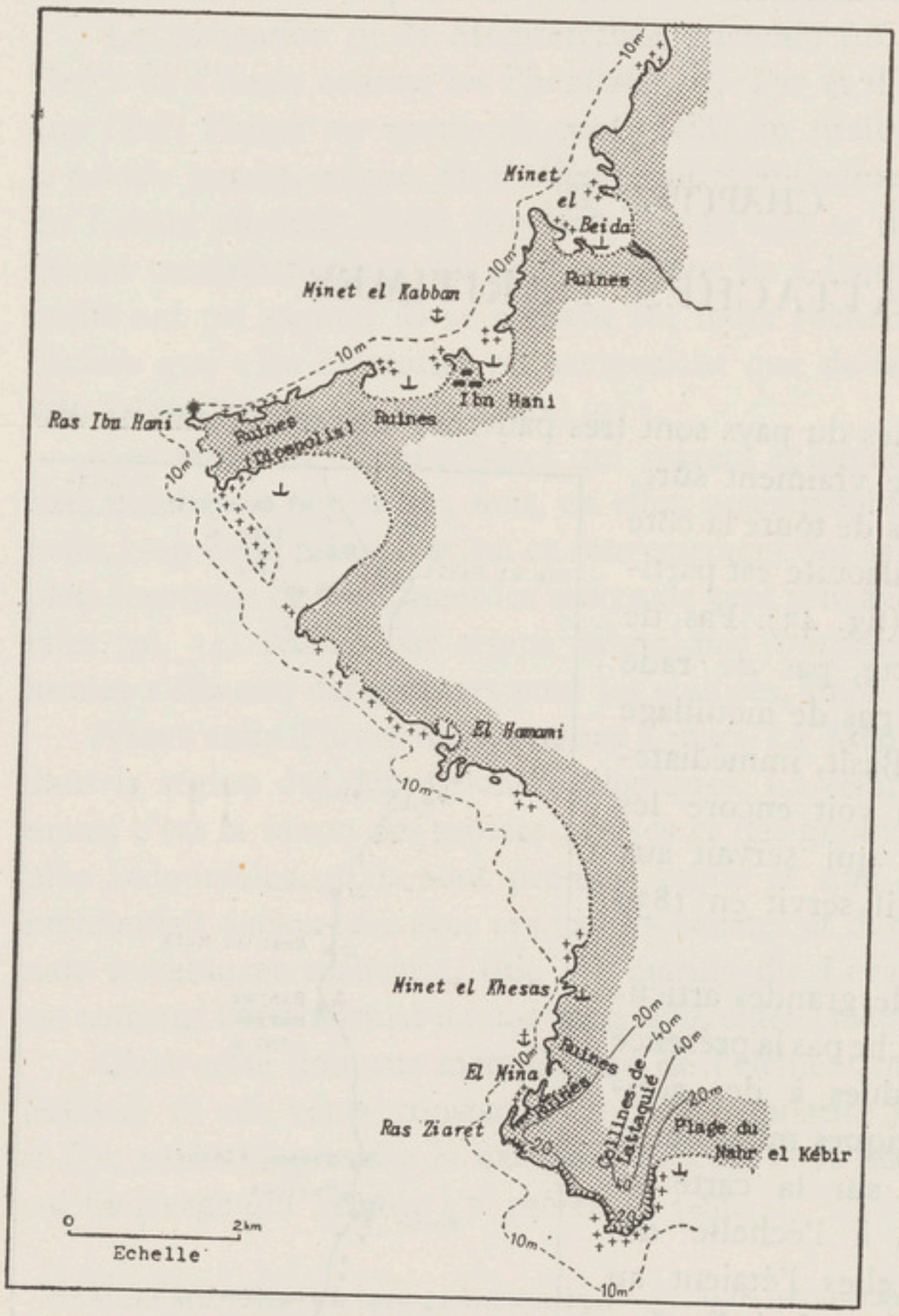

FIG. 44. — *Promontoire d'Ibn Hani-Lattaquié.*

I. — LA RÉGION NORD

La région Nord (1) et spécialement l'avancée d'Ibn Hani-Lattaquié sont caractéristiques à cet égard (fig. 44). Formé de grès marins tendres recouverts de petites dunes, le cap d'Ibn Hani émerge à peine des flots. De loin il apparaît comme une série discontinue d'îlots (2). Découpé de nombreuses criques, c'est une terre encore à moitié marine. C'étaient là des conditions parfaites pour la navigation antique, d'autant plus que cette côte s'adossait à un pays fertile et qu'elle était la plus proche de Chypre.

Chacune de ces anses a donc vu naître un port et une cité : au Nord c'est Minet el Beida, le port de Ras Shamra, le Leukos Limen du Stadiasme. Nous avons dit qu'il représentait le type idéal du port antique (fig. 45) : un léger

(1) A l'extrême Nord, il faut signaler le petit port antique de Minet el Fasri, à 1.500 m. au Nord-Ouest du gros village de Borj Islam. Identifié par R. Dussaud avec la Pasieria du Stadiasme (R. DUSSAUD [1], p. 417).

(2) « Vu du Sud, le cap semble formé par une chaîne de petits îlots rocheux, au large desquels émerge le phare ». *Instructions nautiques* (39), p. 245.

bombement fait affleurer au centre la craie sénonienne sous-jacente que la mer a taillée en falaises éblouissantes de blancheur, merveilleux amers sur cette côte sombre. De part et d'autre, au Nord et au Sud, les grès marins reprennent, fermant la baie. Au fond, une plage de sable en pente douce. Immédiatement à l'arrière, le bombement de la craie fait jaillir trois grosses sources pérennes,

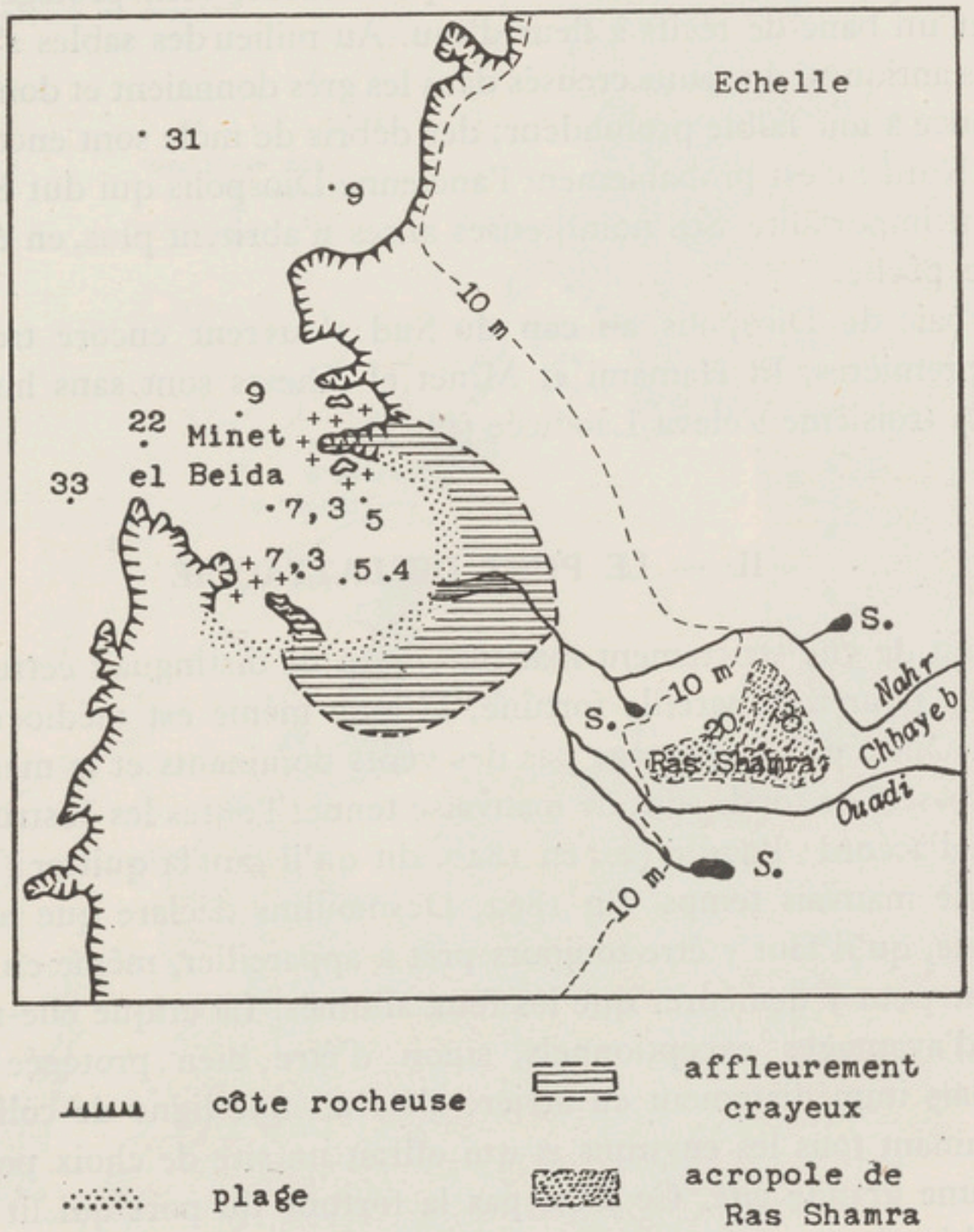

FIG. 45. — *Site de Minet el Beida-Ras Shamra.* Échelle : 1 : 40.000.

dont les eaux descendent jusqu'à la plage, formant ainsi une aiguade naturelle. Enfin, encadrée par les sources et par deux ouadis, dominant le pays, une acropole de 30 m. de hauteur, le site même de Ras Shamra.

Deux kilomètres au Sud, une double baie s'ouvre à nouveau, coupée en son milieu par une pointe rocheuse qui porte le petit village sunnite d'Ibn Hani. Des ruines indistinctes y subsistent. Rey l'a identifié avec la Glorieta des portulans du moyen âge. Moins bien dessiné comme port antique, le mouillage est mieux approprié aux navires d'aujourd'hui : les fonds y sont

très accores et le cap d'Ibn Hani protège contre les vents du Sud-Ouest, qui sont à la fois les plus fréquents et les plus dangereux. Aussi les Instructions nautiques le donnent-elles toujours comme mouillage sous le nom de Minet el Kabban (1). Mais il n'y a plus là qu'un pauvre hameau de pêcheurs.

Immédiatement au Sud de la pointe qui porte le phare, une nouvelle et large baie s'étend sur près de 2 km. de profondeur, bien protégée des vents d'Ouest par un banc de récifs à fleur d'eau. Au milieu des sables s'aperçoivent des vestiges antiques; des puits creusés dans les grès donnaient et donnent encore de l'eau douce à une faible profondeur; des débris de môle sont encore distincts sur la rive Nord : c'est probablement l'ancienne Diospolis qui dut être une cité relativement importante. Ses nombreuses anses n'abritent plus, en été, que des barques de pêche.

De la baie de Diospolis au cap du Sud s'ouvrent encore trois criques. Les deux premières, El Hamami et Minet el Khesas sont sans histoire, mais auprès de la troisième s'éleva Laodicée (pl. 3).

II. — LE PORT DE LATTAQUIÉ

Au point de vue strictement maritime, rien ne distinguait cette anse entre tant d'autres pour une pareille fortune; la rade même est médiocre. Ouverte vers le Sud-Ouest elle ne protège pas des vents dominants et la mer y est souvent très grosse. Les fonds sont de mauvaise tenue. Toutes les Instructions nautiques sont d'accord : Baudin (2), en 1840, dit qu'il faut la quitter à la moindre apparence de mauvais temps. En 1862, Desmoulins déclare que le mouillage est détestable, qu'il faut y être toujours prêt à appareiller, même en été, et que l'hiver on ne peut y demeurer que les feux allumés. La crique elle-même n'offrait pas d'avantages exceptionnels, sinon d'être bien protégée des vents du Sud. Mais immédiatement en arrière s'élevait une ligne de collines au sol fertile, dominant tous les environs et qui offrait un site de choix pour la construction d'une grande cité. Ce n'est pas la fortune du port qui fit celle de la ville, mais bien le contraire.

LE PASSÉ. — Le port antique, correspondant plus ou moins à l'anse naturelle, devait être sensiblement plus enfoncé dans les terres que le port actuel; il devait aller vers l'Est jusqu'à la base des collines (fig. 46). Le trafic était très important; Laodicée n'était pas seulement un grand port régional, mais desservait aussi un lointain arrière-pays et en particulier la métropole intérieure d'Apamée. Le commerce semble surtout avoir été actif avec l'Égypte, que le pays ravitaillait alors en vins et en huile (2).

(1) *Instructions nautiques* (39), p. 245.

(2) L. S. Baudin (41).

Avec la décadence de Rome et la conquête arabe, le port perd de son importance. Il gardait pourtant une grande valeur : l'acharnement que Francs, Byzantins et Arabes mettent à se le disputer en est une preuve. Devenue La Liche,

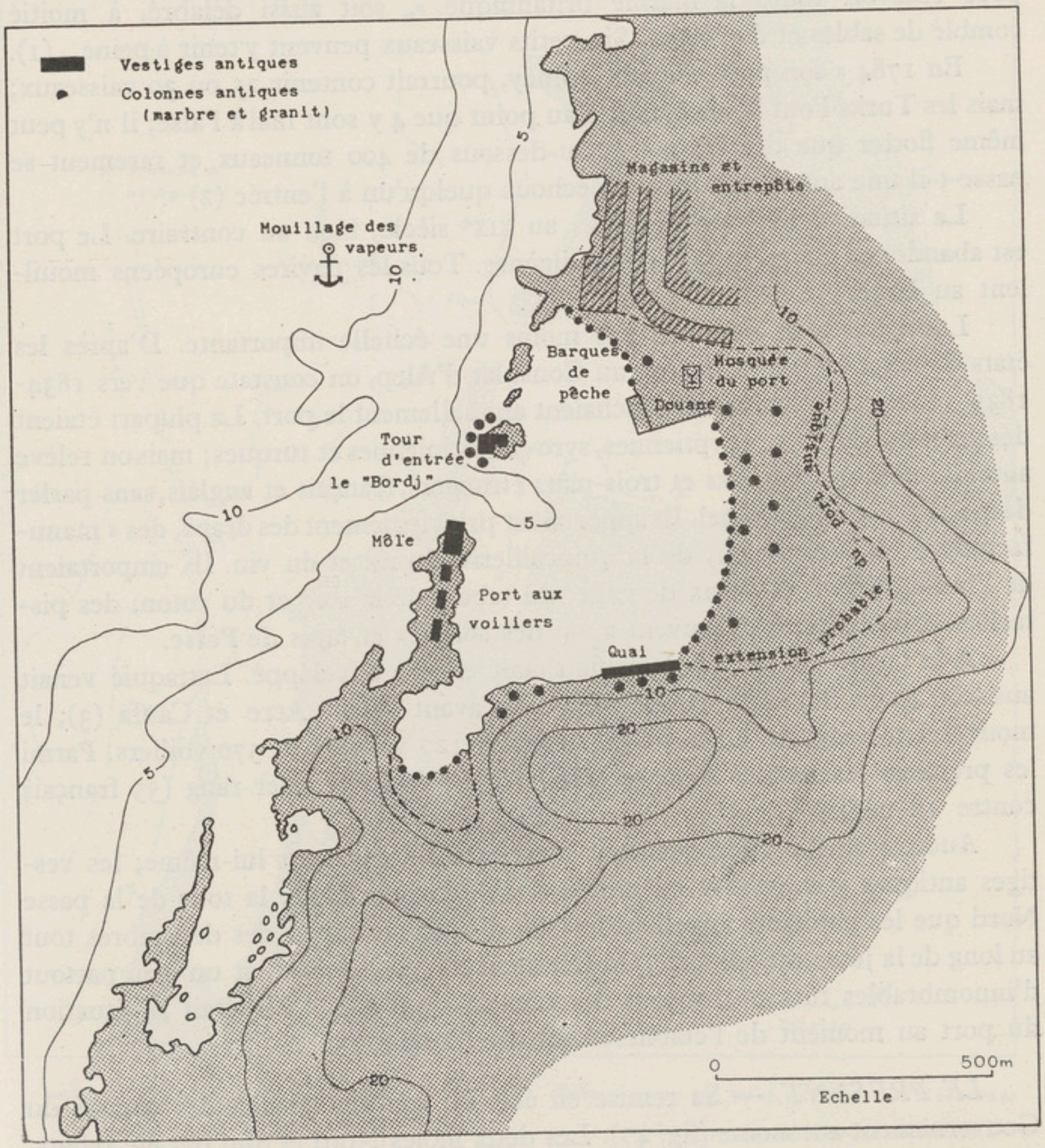

FIG. 46. — *Lattaquié. Le port avant les derniers travaux* (1928)

la ville retrouve une certaine activité : la tour qui garde la passe Nord est remise en état de défense et une chaîne en barre l'entrée suivant la coutume médiévale. Rey verra encore, en 1859, l'anneau de fer qui servait à la fixer.

L'expulsion des Francs amène une nouvelle éclipse : les rivages redeviennent déserts jusqu'aux Capitulations. Le grand commerce renaît alors, mais

l'Empire ottoman est incapable d'entreprendre aucun travail d'intérêt public. Le port s'ensable de plus en plus et on retrouve la même note chez tous les voyageurs : Thomas Shaw, en 1738, déplore qu'un si beau port, « assez large pour recevoir toute la marine britannique », soit aussi délabré, à moitié comblé de sables et d'ordures. Six petits vaisseaux peuvent y tenir à peine... (1).

En 1784 « son port, d'après Volney, pourrait contenir 25 ou 30 vaisseaux; mais les Turks l'ont laissé combler au point que 4 y sont mal à l'aise; il n'y peut même flotter que des bâtiments au-dessous de 400 tonneaux et rarement se passe-t-il une année sans qu'il en échoue quelqu'un à l'entrée (2) ».

La situation ne s'améliore pas au XIX^e siècle, bien au contraire. Le port est abandonné aux petits voiliers indigènes. Tous les navires européens mouillent au large.

Lattaquié n'en demeure pas moins une échelle importante. D'après les états de la navigation retrouvés au Consulat d'Alep, on constate que vers 1834-1835, plus de 100 bâtiments touchaient annuellement le port. La plupart étaient des goélettes du pays : égyptiennes, syro-palestiniennes et turques; mais on relève aussi de nombreux bricks et trois-mâts étrangers, français et anglais, sans parler des sacolèves de l'Archipel. Ils apportaient principalement des draps, des « manufactures » variées, du fer, de la quincaillerie, du riz et du vin. Ils emportaient de l'huile d'olive, des noix de galle, du tabac, de la soie et du coton, des pistaches et des caroubes, souvent aussi des soieries et tapis de Perse.

A la fin du XIX^e siècle, le trafic s'était encore développé. Lattaquié venait aussitôt après Beyrouth et Tripoli, bien avant Saïda, Acre et Caïffa (3); le mouvement maritime annuel était évalué à 120 vapeurs et 570 voiliers. Parmi les premiers les navires français tenaient de loin le premier rang (55 français contre 12 anglais).

Aucune amélioration pourtant n'est apportée au port lui-même; les vestiges antiques y subsistent au milieu d'un demi-abandon : la tour de la passe Nord que les habitants appellent le « Bordj », le musoir et des décombres tout au long de la jetée méridionale, un fragment de quai au Sud, et un peu partout d'innombrables fûts et tronçons de colonnes (fig. 46). Telle était la situation du port au moment de l'établissement du Mandat.

LE PRÉSENT. — Sa remise en état fut une des principales œuvres du Gouvernement autonome (fig. 47). Les deux môles Nord et Sud ont été refaits; un feu établi au sommet de la tour d'entrée; la passe et le port intérieur ont été approfondis jusqu'à 6 mètres et les déblais ont servi à combler tout l'angle

(1) THOMAS SHAW **(64)**, p. 322. Cf. également G. A. OLIVIER (**63** *bis*), GIO ANTONIO MARIA MORANA (1799), etc.

(2) VOLNEY **(65)**, II, ch. 28.

(3) Tableau d'après CUINET **(68)** des trois premiers ports de la côte syro-palestinienne :

	Vap.	Voil.	Exp.	Imp.
Beyrouth . . .	629	2.541	45	42
Tripoli.....	359	1.508	18	12
Lattaquié	121	570	8	1,5

(en millions de francs).

qui se trouvait entre la jetée Nord et la côte : sur ce terre-plein se trouvent aujourd'hui la douane et les hangars. Des quais en eau profonde ont enfin été construits sur la rive Nord (pl. 17, 28 et 30).

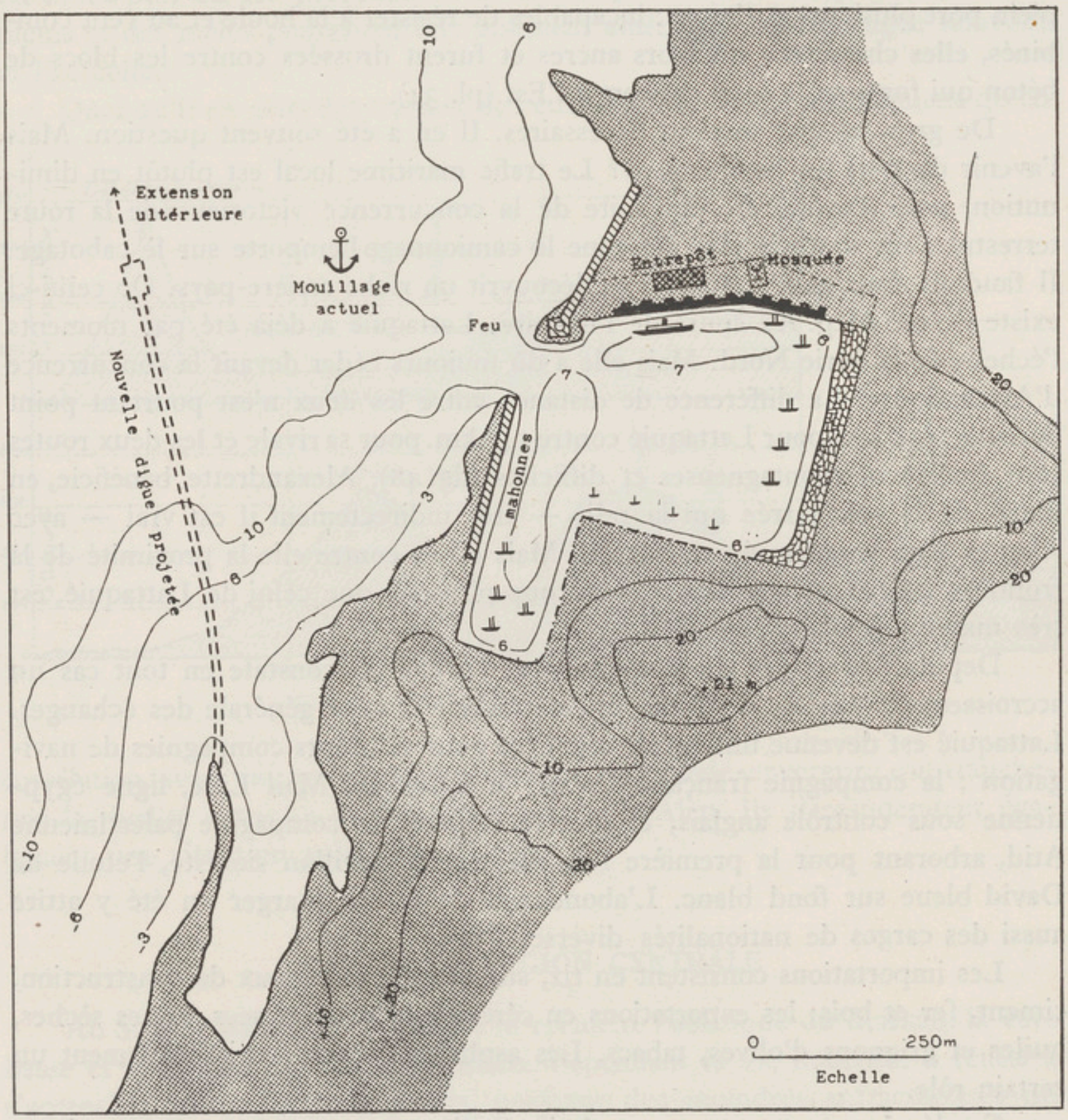

FIG. 47. — *Lattaquié. Le port actuel* (1938) *et les projets d'extension.*

Ces travaux cependant s'avèrent insuffisants : les fonds ne permettent toujours l'entrée que de très petits vapeurs; la plupart sont obligés, comme jadis, de mouiller au large et de procéder au débarquement par mahonnes, ce qui est

lent, coûteux (1) et parfois dangereux pour les marchandises tant soit peu fragiles. La passe est trop étroite et pourtant mal défendue contre les coups de vent du Nord-Ouest. Un seul de ceux-ci, en avril 1934, suffit pour couler en plein port plusieurs goélettes : incapables de résister à la houle et au vent combinés, elles chassèrent sur leurs ancres et furent drossées contre les blocs de béton qui forment le fond du port à l'Est (pl. 34).

De gros travaux seraient nécessaires. Il en a été souvent question. Mais l'avenir du port les justifierait-il? Le trafic maritime local est plutôt en diminution, nous l'avons dit, par suite de la concurrence victorieuse de la route terrestre : sur toute la côte syrienne le camionnage l'emporte sur le cabotage. Il faudrait donc que Lattaquié se découvrît un riche arrière-pays. Or celui-ci existe : c'est Alep. Au cours de l'histoire, Lattaquié a déjà été par moments l'échelle de la Syrie Nord. Mais elle a dû toujours céder devant la concurrence d'Alexandrette. La différence de distance entre les deux n'est pourtant point décisive : 198 km. pour Lattaquié contre 147 km. pour sa rivale et les deux routes sont également montagneuses et difficiles (fig. 48). Alexandrette bénéficie, en outre, de la voie ferrée qui la relie — très indirectement il est vrai — avec Alep et d'un long passé commercial. Mais elle a contre elle la proximité de la frontière turque, et son climat, beaucoup plus dur que celui de Lattaquié, est très malsain pendant l'été (2).

Depuis l'ouverture du nouveau port (1932), on constate en tout cas un accroissement sensible du trafic, et cela malgré la crise générale des échanges. Lattaquié est devenue une escale régulière pour plusieurs compagnies de navigation : la compagnie française Daher, la Khedivial Mail Line, ligne égyptienne sous contrôle anglais, et tout récemment la compagnie palestinienne Atid, arborant pour la première fois sur mer le pavillon sioniste, l'étoile de David bleue sur fond blanc. L'abondance du fret à charger en été y attire aussi des cargos de nationalités diverses (3).

Les importations consistent en riz, sucre, café, matériaux de construction, ciment, fer et bois; les exportations en céréales et légumes secs, figues sèches, huiles et grignons d'olives, tabacs. Les asphaltes locaux jouent également un certain rôle.

Ce développement — tout relatif d'ailleurs — encourage les partisans de l'agrandissement du port. Il ne manque qu'un port moderne à Lattaquié, disent-ils, pour que la ville retrouve son ancienne splendeur. Le plan prévu

(1) Par tonne de marchandise en sac, le tarif de chargement est de 70 piastres sur rade, contre 35 dans le port non accosté et 25 à quai. (Règlements et tarifs du Port, Lattaquié, 1935).

(2) Au XVIII[e] siècle en particulier, Alexandrette était considérée comme le cimetière des commerçants européens. La situation sanitaire s'y est beaucoup améliorée depuis le Mandat, mais le paludisme y règne encore à l'état endémique. Depuis que ces lignes ont été écrites la situation s'est modifiée : Alexandrette se trouvant désormais rattachée à la Turquie et Tripoli restant au Liban, Lattaquié est maintenant le seul port national syrien.

(3) En particulier des vapeurs du Lloyd Triestino et de l'American Export Line.

serait de doubler le bassin actuel par un vaste avant-port. Une digue enracinée un peu plus à l'Ouest s'avancerait vers le Nord (fig. 47). On obtiendrait ainsi un avant-port en eau profonde et un arrière-port facile à draguer. Des terre-pleins et des môles pourraient être aisément aménagés entre la digue nouvelle et l'actuelle.

Quoi qu'il en soit, des travaux de cette ampleur ne se justifieraient qu'en

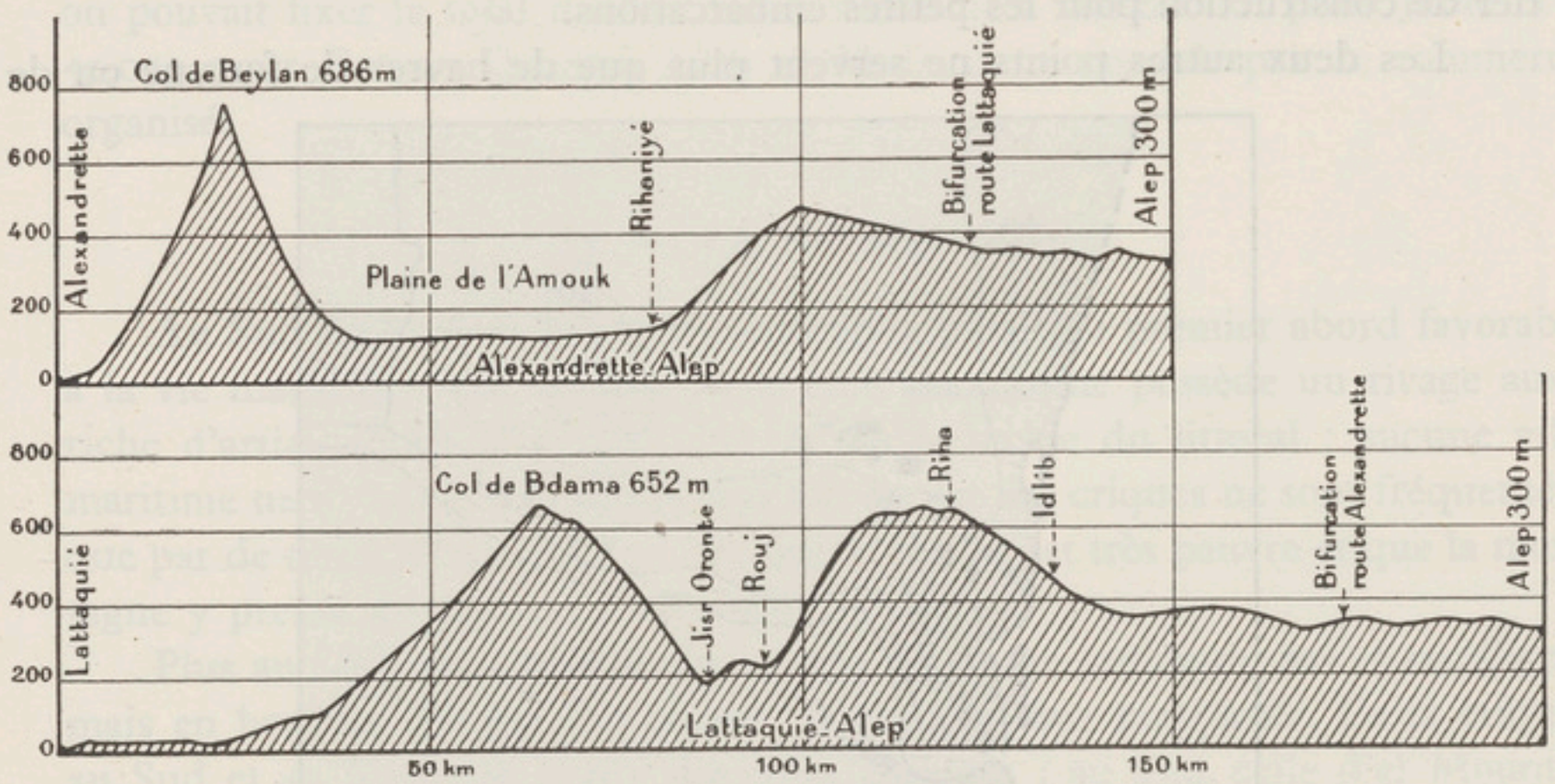

FIG. 48. — *Routes d'Alep à la mer : profils.*

corrélation avec une politique économique de grande envergure qui trancherait la rivalité entre les deux ports possibles d'Alep. Ils demanderaient également une situation politique affermie.

III. — LA RÉGION CENTRALE

Au Sud de Lattaquié et jusqu'à la corniche basaltique du Markab, la côte basse et rectiligne est moins favorisée. Cependant la vie maritime a réussi à s'accrocher encore en trois points, profitant des moindres anfractuosités du rivage : Jeblé, Arab el Mulk, Banyas. Jeblé possède un port, mais c'est une réduction de celui de Lattaquié, un vrai port en miniature. Sa largeur Nord-Sud ne dépasse guère 70 m. et sa longueur Est-Ouest pas davantage. La passe elle-même a moins de 10 m. d'ouverture. Ce fut pourtant un port antique important, comme le montrent les ruines qui subsistent éparses et les énormes blocs qui en formaient la digue. Le môle Nord est encore gardé par une tour franque séparée du rivage par une profonde coupure. Un petit quai pour embarcations légères a été construit sur le flanc Nord; partout ailleurs c'est une grève de galets (pl. 6).

Un tel port est naturellement impraticable aujourd'hui aux vapeurs et la moindre houle rend l'entrée de la passe difficile même aux petits voiliers. On mouille donc en rade à 500 m. environ du rivage où l'ancrage est assez bon. Mais si réduit que soit le port, c'est un abri pour les barques pendant la mauvaise saison; aussi est-ce la seule place qui ait gardé une petite population permanente de pêcheurs et de marins, et le port est encore utilisé comme chantier de construction pour les petites embarcations.

Les deux autres points ne servent plus que de havres de fortune ou de

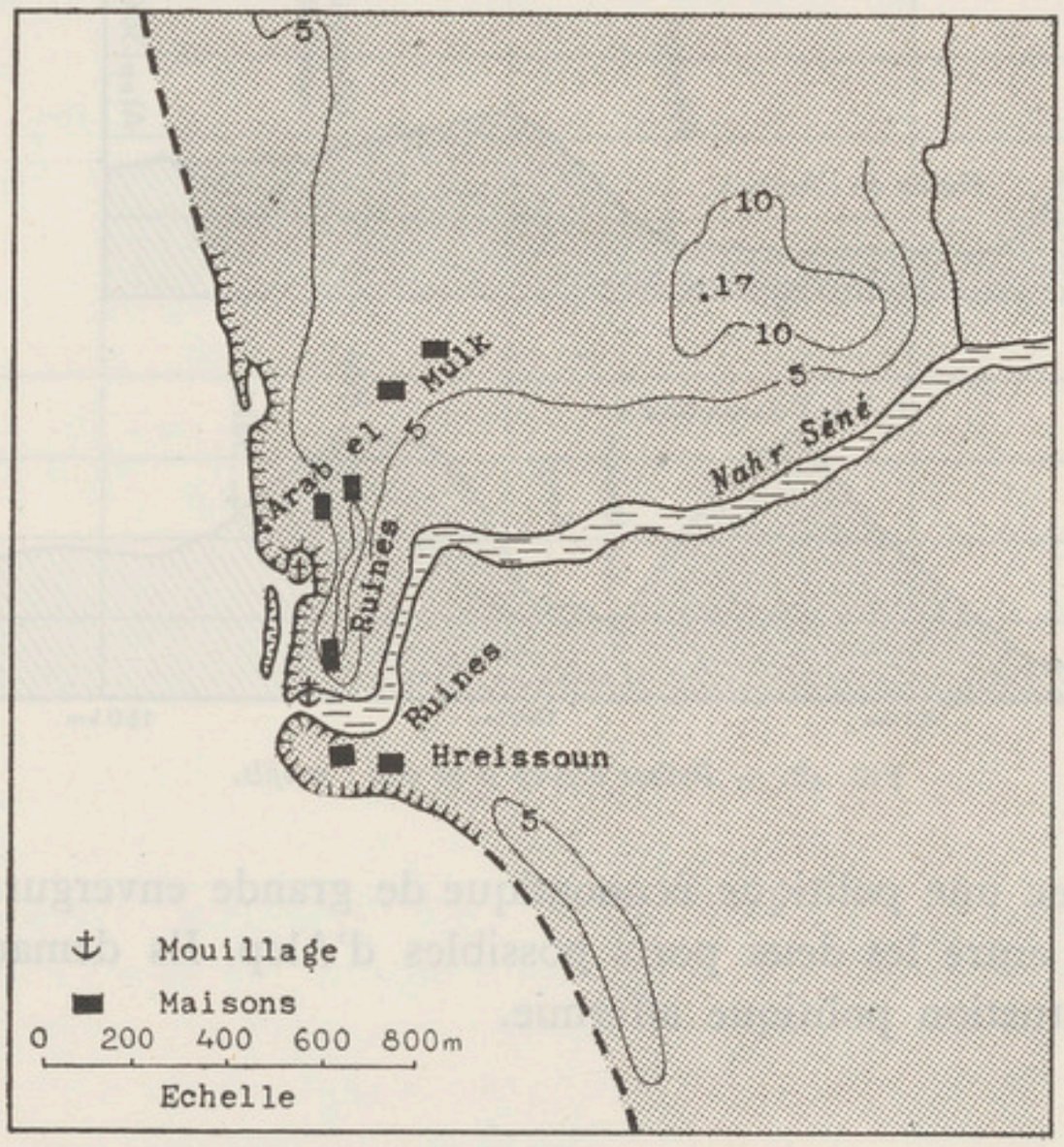

FIG. 49. — *Mouillage d'Arab el Mulk.*
Type de vieux port — ancienne Paltos — abandonné aujourd'hui.

points d'embarquement : Arab el Mulk est une crique rocheuse immédiatement au Nord de l'embouchure du Nahr Séné (fig. 49). Aujourd'hui on n'y vient plus chercher que du gravier; c'est également un atterrissage favori des contrebandiers : voilà tout ce qui subsiste de l'antique Paltos. Banyas est une rade ouverte, à peine abritée des vents du Sud : on y mouille au large et on débarque sur la plage de galets, au pied de la mosquée (pl. 7).

Banyas et Jeblé maintiennent cependant pendant l'été un petit trafic de cabotage par voiliers, principalement avec Lattaquié. On y débarque des produits lourds : ciment, fer, bois, sel. On y embarque des produits agricoles : céréales, pommes de terre, oignons, fèves, lentilles, huiles et grignons d'olives. Une grande part du trafic consiste en matériaux de construction, car la ligne de

rivage est la grande carrière du pays : la pierre, le sable et le gravier s'y trouvent en égale abondance.

Tout le commerce maritime y est aux mains des indigènes; les vapeurs européens ne touchent jamais ces ports. Des goélettes locales y viennent, de Lattaquié et surtout de Rouad. Il est difficile de préciser la valeur de ce cabotage, car les chiffres sont extrêmement variables. En 1932, année moyenne, on pouvait fixer le total du commerce maritime à 300.000 fr. pour Jeblé et à 50.000 pour Banyas. Quant à Arab el Mulk, il ne possède pas de commerce organisé.

IV. — LA RÉGION SUD

Au Sud de Banyas, la région basaltique paraît au premier abord favorable à la vie maritime : nul secteur de la côte alaouite ne possède un rivage aussi riche d'articulations. Pourtant c'est la partie morte du littoral : aucune ville maritime ne s'y est élevée et aujourd'hui encore ses criques ne sont fréquentées que par de rares pêcheurs (1). C'est que la région est très pauvre et que la montagne y presse de trop près le rivage.

Plus au Sud, nous retrouvons le type de rivage ordinaire, bas et rectiligne, mais en bordure d'une riche plaine : la vie maritime réapparaît. Deux criques au Sud et au Nord ont abrité des ports antiques : au Sud, celle d'el Mountar protégée par une série d'îlots, qui fut le port de Simyra; au Nord, celle de Qornéine où fut la ville de Carné. Toutes deux furent des cités battant monnaie à l'époque hellénistique et la seconde dut être assez importante : ses marins, en tout cas, étaient assez connus pour être cités dans les poésies de Lycophron (2). C'est enfin là que se trouve encore le plus actif centre maritime de tout le pays : l'association Rouad-Tartous (fig. 50).

Tartous il est vrai n'a guère de valeur maritime par lui-même : son port, *el Mina*, c'est-à-dire « la Marine », nom que l'on trouve aussi à Lattaquié et Tripoli (3), est en dehors de la ville. C'est une crique sans profondeur, ouverte comme toutes celles de la côte dans les grès littoraux et qui ne peut abriter que des barques légères. Le principal point de débarquement se trouve au Sud, près d'un vieux môle en ruines, exposé en plein au vent du large, mais juste en face de Rouad (pl. 141). C'est celle-ci, en effet, qui accapare toute la vie maritime; malgré sa situation, Tartous est une cité exclusivement terrienne: elle n'est que l'annexe continentale de l'île voisine. Celle-ci au contraire est le type même de la cité maritime : mais sa vie est si particulière et si complexe

(1) Sauf l'anse au pied du Markab où l'on vient maintenant chercher du sable basaltique pour l'entretien des routes.

(2) LYCOPHRON, v. 1291.

(3) Et dans toutes les villes arabes possédant un quartier maritime. Cette scission des villes littorales en deux centres, centre maritime et centre terrestre, n'est point d'ailleurs un trait particulier à l'Islam : on le retrouve sur tous les rivages méditerranéens longtemps menacés par la piraterie.

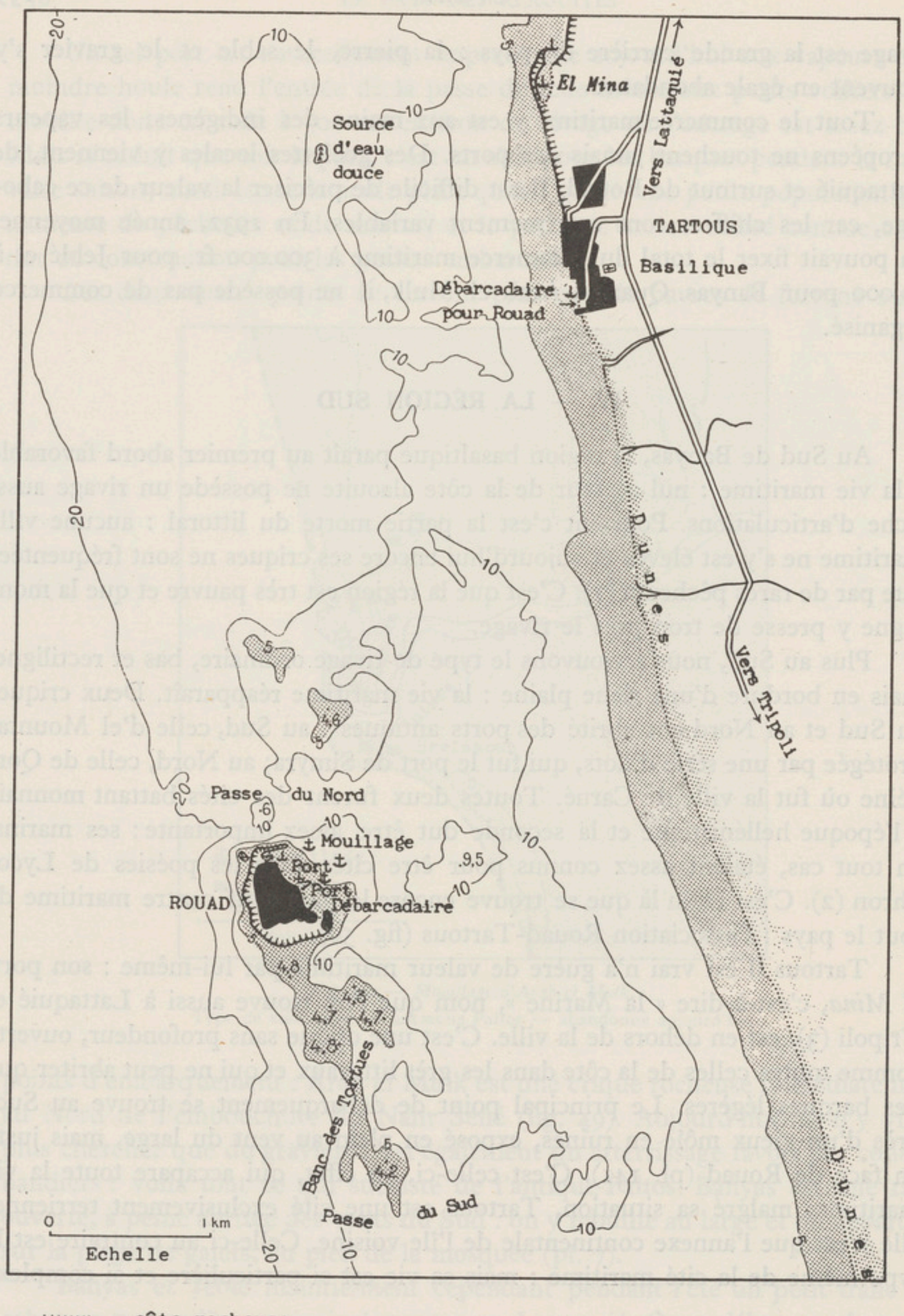

FIG. 50. — *Mouillage Rouad-Tartous.*

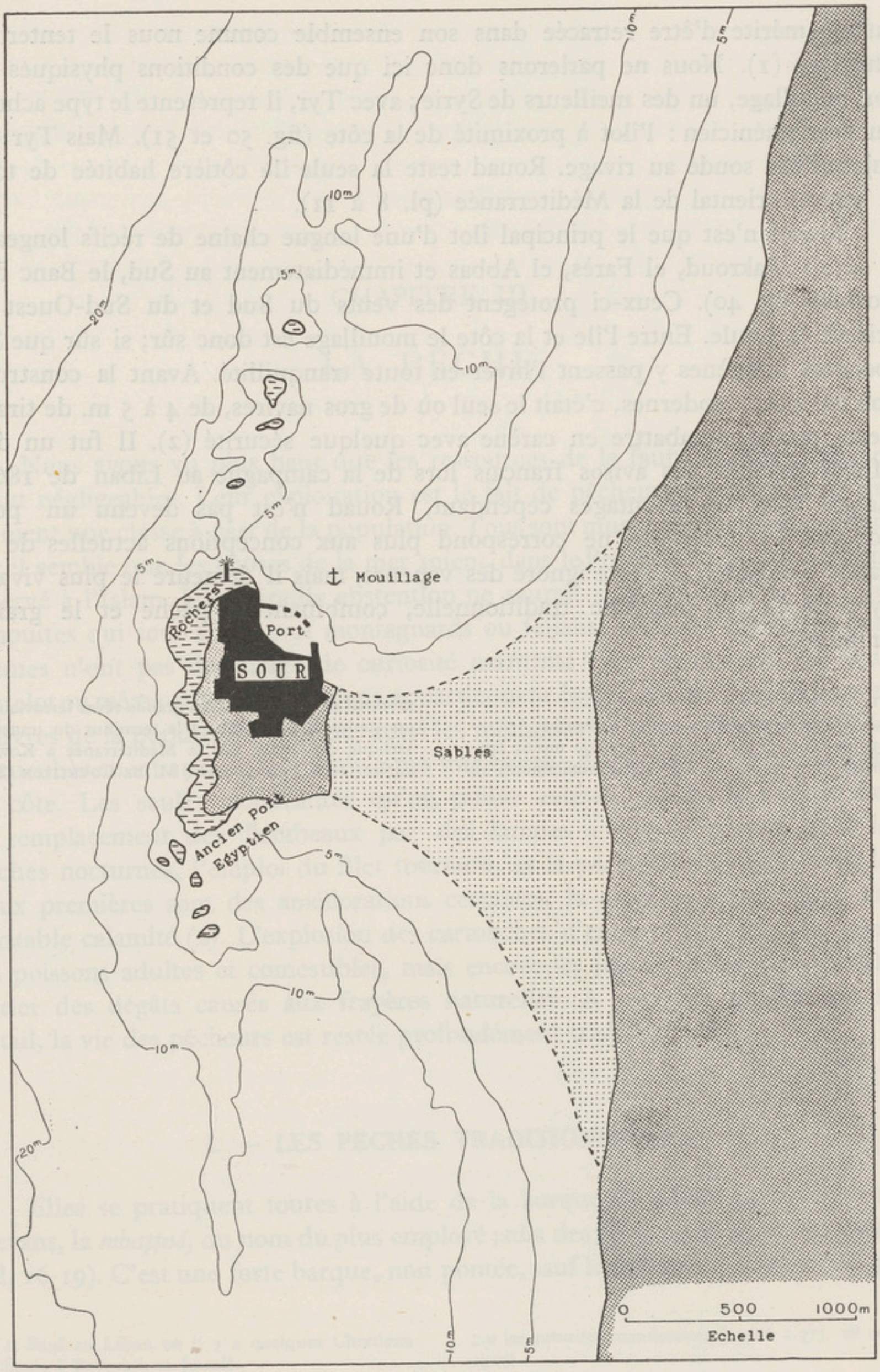

FIG. 51. — *Le site de Tyr*. Aujourd'hui Sour. Voir pl. 10 et 11.

qu'elle mérite d'être retracée dans son ensemble comme nous le tenterons plus loin (1). Nous ne parlerons donc ici que des conditions physiques de son mouillage, un des meilleurs de Syrie ; avec Tyr, il représente le type achevé du port phénicien : l'îlot à proximité de la côte (fig. 50 et 51). Mais Tyr est aujourd'hui soudé au rivage. Rouad reste la seule île côtière habitée de tout le littoral oriental de la Méditerranée (pl. 8 à 11).

Rouad n'est que le principal îlot d'une longue chaîne de récifs longeant la côte : Makroud, el Farès, el Abbas et immédiatement au Sud, le Banc des Tortues (fig. 40). Ceux-ci protègent des vents du Sud et du Sud-Ouest et brisent la houle. Entre l'île et la côte le mouillage est donc sûr; si sûr que les goélettes indigènes y passent l'hiver en toute tranquillité. Avant la construction des ports modernes, c'était le seul où de gros navires, de 4 à 5 m. de tirant d'eau, pouvaient abattre en carène avec quelque sécurité (2). Il fut un des refuges préférés des avisos français lors de la campagne au Liban de 1861. Malgré tous ces avantages cependant, Rouad n'est pas devenu un port moderne (3). Son site ne correspond plus aux conceptions actuelles de la grande navigation. Il reste ignoré des vapeurs, mais il demeure le plus vivant foyer de la vie maritime traditionnelle, combinant la pêche et le grand commerce.

(1) Cf. *infra*, p. 173.

(2) Desmoulins (37), p. 23 et suivantes.

(3) En dépit de divers projets plus ou moins fantaisistes. Vers la fin du XIX[e] siècle notamment, au moment de la floraison des grands rêves ferroviaires, on voulut faire de Rouad le terminus du transdésertique qui aurait uni la Méditerranée à Koweit sur le Golfe Persique. Cf. M. de Courtivon (37)

CHAPITRE III

LA PÊCHE

Nous avons vu plus haut que les ressources de la faune marine n'étaient point négligeables. Leur exploitation est le fait de pêcheurs professionnels qui forment une classe à part de la population. Tous sont musulmans sans exception; car il semble que les choses de la mer soient, dans le Proche-Orient, un domaine réservé à l'Islam. Une pareille abstention ne saurait surprendre de la part des Alaouites qui sont avant tout montagnards ou fellahs. Mais les Chrétiens eux-mêmes n'ont pas davantage de curiosité maritime : aucun qui soit pêcheur, matelot ou même armateur (1). Tous appartiennent également aux classes les plus pauvres de la population urbaine; aussi les méthodes de pêche sont-elles restées particulièrement archaïques; il n'y a pas une barque de pêche à moteur sur toute la côte. Les seules nouveautés qu'on puisse relever, depuis la guerre, sont le remplacement des flambeaux par des lampes à gaz de pétrole pour les pêches nocturnes, l'emploi du filet tournant, et la pêche à la dynamite. Si les deux premières sont des améliorations certaines, la dernière est devenue une véritable calamité (2). L'explosion des cartouches d'explosif tue non seulement les poissons adultes et comestibles, mais encore les jeunes et les alevins, sans parler des dégâts causés aux frayères naturelles. A part ces innovations de détail, la vie des pêcheurs est restée profondément traditionnelle.

I. — LES PÊCHES TRADITIONNELLES

Elles se pratiquent toutes à l'aide de la barque de pêche particulière au Levant, la *mbaṭṭné*, du nom du plus employé jadis des filets, le *mbaṭṭan* ou trémail (pl. 16-19). C'est une forte barque, non pontée, sauf légèrement à l'avant, de 5 à

(1) Sauf au Liban où il y a quelques Chrétiens pêcheurs à Beyrouth et Jounié.

(2) Malgré l'interdiction de ce genre de pêche par les autorités mandataires (arrêté 2.775, 28 sept. 1929).

7 m. de longueur, de 1 m. 75 de large au plat-bord, de 80 cm. de creux (fig. 52). La jauge brute va de 1 à 2 tonneaux. C'est le gréement qui en fait l'originalité : au centre, un mât court et fixé en oblique, penché vers l'avant. Un hauban rattache son extrémité à la proue. C'est le long de ce hauban que se fixent deux des coins de la grande voile carrée ou *tenda*. Lorsque l'on met à la voile, le troisième côté est tendu en l'air par une grande vergue, aussi haute que le mât lui-même et dont la base est fichée, d'une façon primitive mais commode, dans

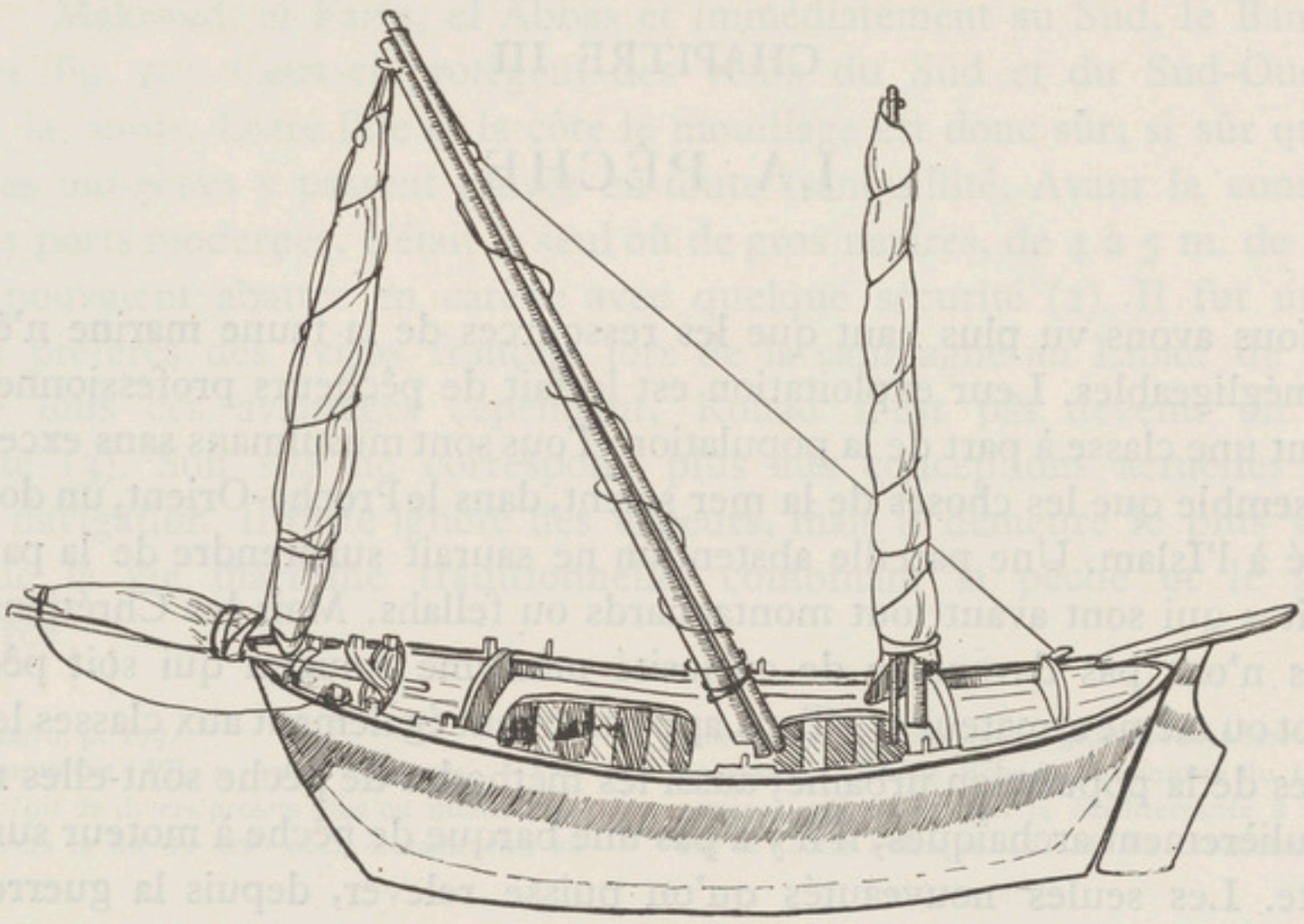

FIG. 52. — *La barque de pêche ou mbattné.*

un nœud de cordages à la base du mât (pl. 19). On obtient ainsi comme deux vergues divergentes soutenant la voile. Le quatrième coin est tenu par l'écoute que l'on attache suivant le vent à babord ou tribord.

Un second mât mobile peut être ajouté à l'arrière : on y hisse une voile triangulaire en tape-cul (*bouna*) dont l'écoute se fixe à l'arrière (pl. 18). Enfin pour compléter le gréement, à l'avant est ajusté un bout-dehors qui peut recevoir un et même deux focs L'on obtient ainsi une très grande surface de voilure, tout à fait disproportionnée avec l'importance de la coque. Vue de loin et toutes voiles dehors, la mbattné joue au grand voilier. Rapide, légère et surchargée de toile, elle est assez difficile à manier et exige une grande habileté professionnelle; dès que le temps fraîchit on est obligé d'exhausser le plat-bord par une bande de forte toile pour arrêter les embruns. Mais, rentrée au port, elle est facilement désarmée et halée au rivage (pl. 16).

La barque de pêche est normalement montée par trois ou quatre hommes d'équipage, capitaine compris. On y adjoint souvent un mousse. Elle appartient

tantôt au capitaine, marin aisé et enrichi, tantôt à un tiers jouant le rôle d'armateur. Les produits de la pêche sont divisés en deux parts : l'une à l'armateur qui doit fournir aussi les gréements et les filets; l'autre à l'équipage qui se la partage également, sauf le mousse qui n'a qu'une demi-part. Mais le capitaine touche, en outre, directement de l'armateur, une seconde part qui double son gain. Quand le capitaine est son propre armateur, il cumule le tout.

Des engins de pêche, le plus courant était jadis le *mbaṭṭan* ou trémail qui a donné son nom à la barque elle-même; il est composé de trois nappes de filets su-

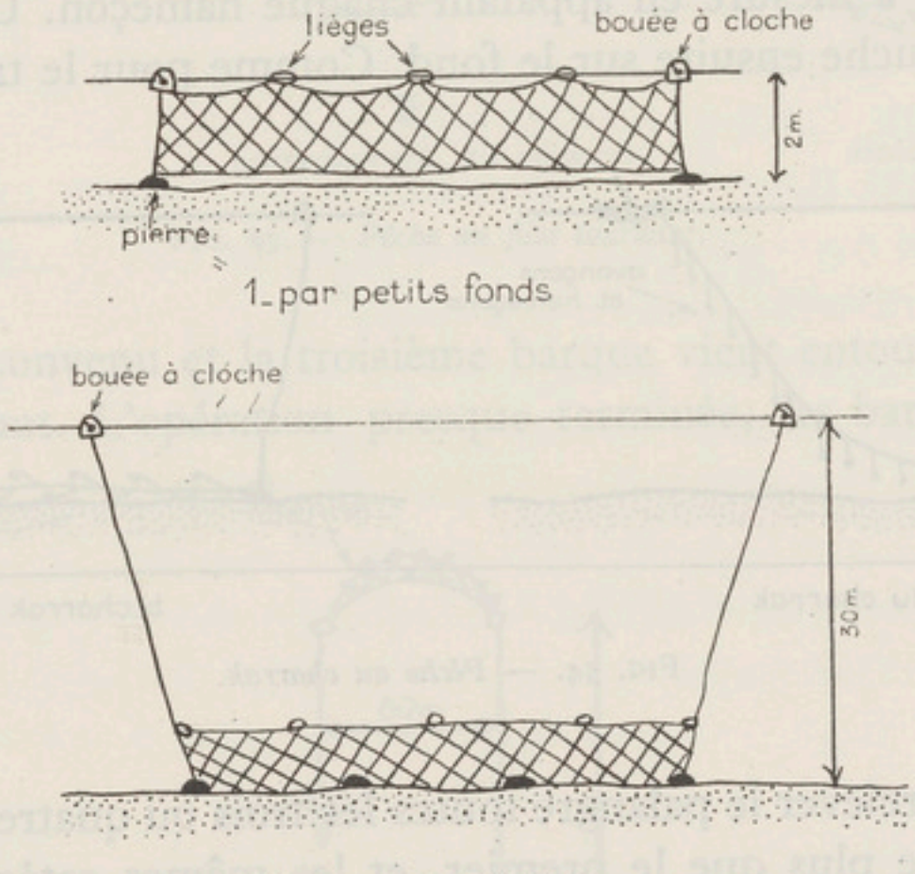

FIG. 53. — *La pêche au mbattan (trémail).*

perposés, comme l'indique son nom; les mailles de la plus fine au centre ayant 2 cm. d'ouverture, et celles des nappes extérieures 5 cm. environ. L'ensemble mesure en moyenne de 50 à 120 m. de long et 1 m. 50 de hauteur. Par très petits fonds le filet flotte en surface retenu par les lièges; mais en général on le coule par 10, 20 ou 30 m. de profondeur sur des fonds rocheux ou sableux, peu importe (fig. 53). A chaque extrémité, deux bouées munies d'une cloche permettent de le relever et aussi de le retrouver, car cette pêche est pratiquée souvent de nuit. On peut relever le filet toutes les deux ou trois heures. On prend ainsi des poissons de roches et de petits fonds : rougets, daurades, pageaux, murènes.

Pour la pêche plus profonde encore, jusqu'à 50 et 60 m. on utilise une variété du trémail, le *mbattan 'alı* (c'est-à-dire le trémail haut) qui a jusqu'à trois mètres de hauteur. La manœuvre reste la même dans son principe, mais plus longue et plus fatigante. La pêche au mbattan est d'ailleurs en voie de disparition; pratiquée presque exclusivement avant la guerre, elle est aujourd'hui l'exception. C'est qu'elle coûte cher (un bon trémail revient à plus de 500 fr.),

qu'elle est pénible et qu'elle rapporte peu : guère plus souvent de 2 à 5 kg. de poissons par lancé de filet. Ce sont, il est vrai, des poissons fins et de valeur, mais ceux-ci mêmes ont baissé de prix depuis la concurrence récente du chalutage.

L'engin de pêche le plus utilisé maintenant est le *charrâk* ou palangre. Sa conception est toute différente : c'est une longue ligne qui peut atteindre 300 m. et où sont attachés tous les 2 ou 3 m. de courts avançons munis d'un hameçon (fig. 54). L'ensemble est roulé sur un grand disque de liège que l'on déroule au fur et à mesure en appâtant chaque hameçon. Une pierre entraîne la ligne qui se couche ensuite sur le fond. Comme pour le trémail une bouée à

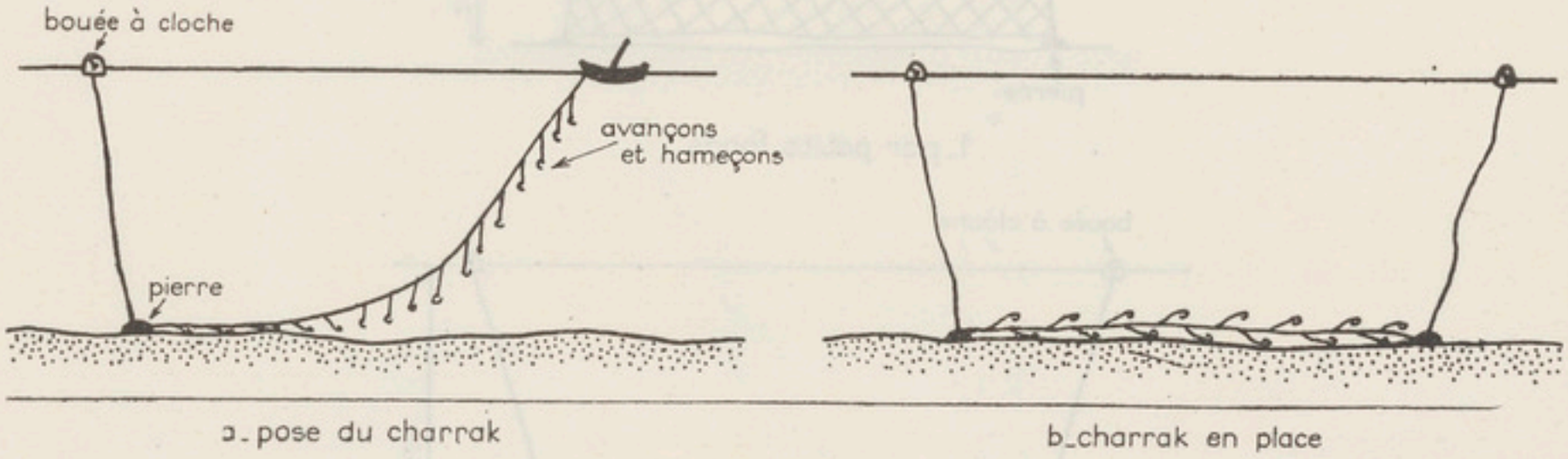

FIG. 54. — *Pêche au charrak.*

cloche permet de relever le palangre toutes les trois ou quatre heures (1). Celui-ci ne donne guère plus que le premier, et les mêmes catégories de poissons, essentiellement des poissons de roche. Mais il est infiniment moins coûteux et moins fragile : il n'est pas comme le filet à la merci d'un dauphin ou d'un chien de mer. Son maniement est également plus facile et réclame moins de marins : c'est lui qui a la faveur actuelle des pêcheurs.

D'introduction plus récente le filet tournant est un instrument beaucoup plus productif : venu de l'Occident, il n'a point de nom autochtone et les pêcheurs l'appellent simplement le *chabak sardin*, filet à sardines; il est formé d'une seule nappe à mailles très fines (1/2 cm. de moyenne) de 3 m. de haut et 30 de long. Des lièges le maintiennent à la surface, tandis qu'à sa partie inférieure une forte corde coulisse dans les anneaux. Pour l'utiliser, il faut des nuits calmes, chaudes et sans lune : calmes, car la pêche au filet tournant se pratique au large; chaudes, car elle porte sur des poissons de haute mer qui plongent par temps froid; sans lune, car elle se fait aux lumières. Ces conditions sont heureusement souvent réunies pendant l'été sur les côtes syriennes; dans la baie du Basît en particulier où les profondeurs sont près du rivage. Il faut enfin la coopération de plusieurs barques, trois au moins (fig. 55). Deux

(1) Sur les petits fonds toutes les demi-heures; en matière de pêche il n'y a jamais de règle absolue.

servent de piège : deux fortes lampes à incandescence, au gaz de pétrole, baptisées *louks* (1) par les marins, sont allumées à l'arrière attirant tous les poissons à la ronde. Lorsque ceux-ci sont suffisamment nombreux, les marins

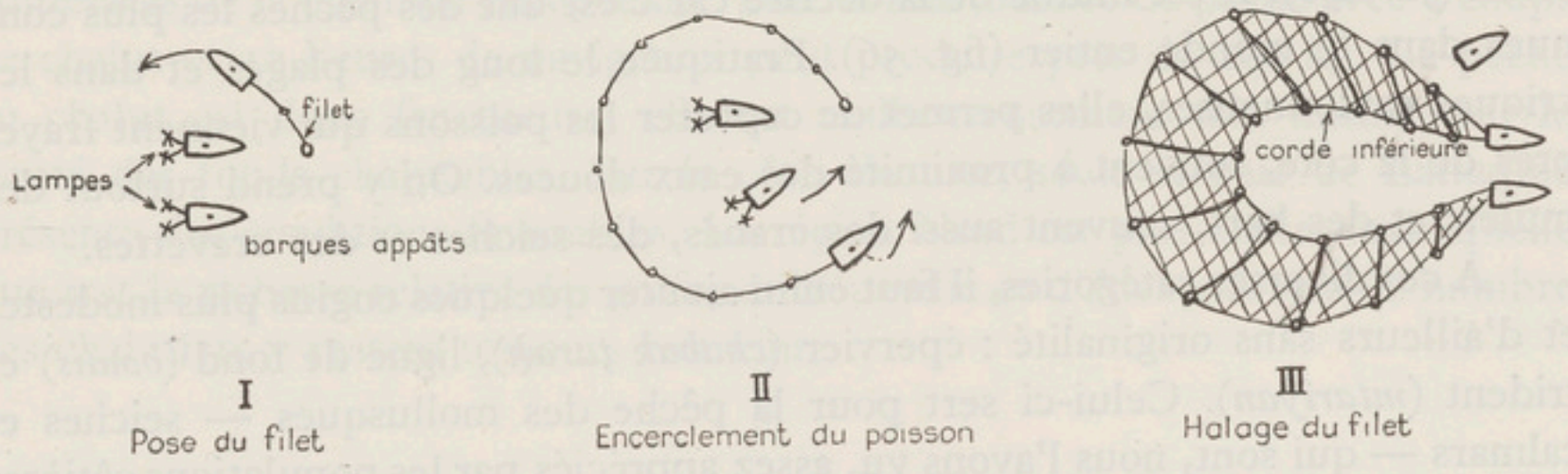

FIG. 55. — *Pêche au filet tournant.*

donnent le signal convenu et la troisième barque vient entourer les premières de son filet tournant. L'opération presque terminée, les barques appâts s'es-

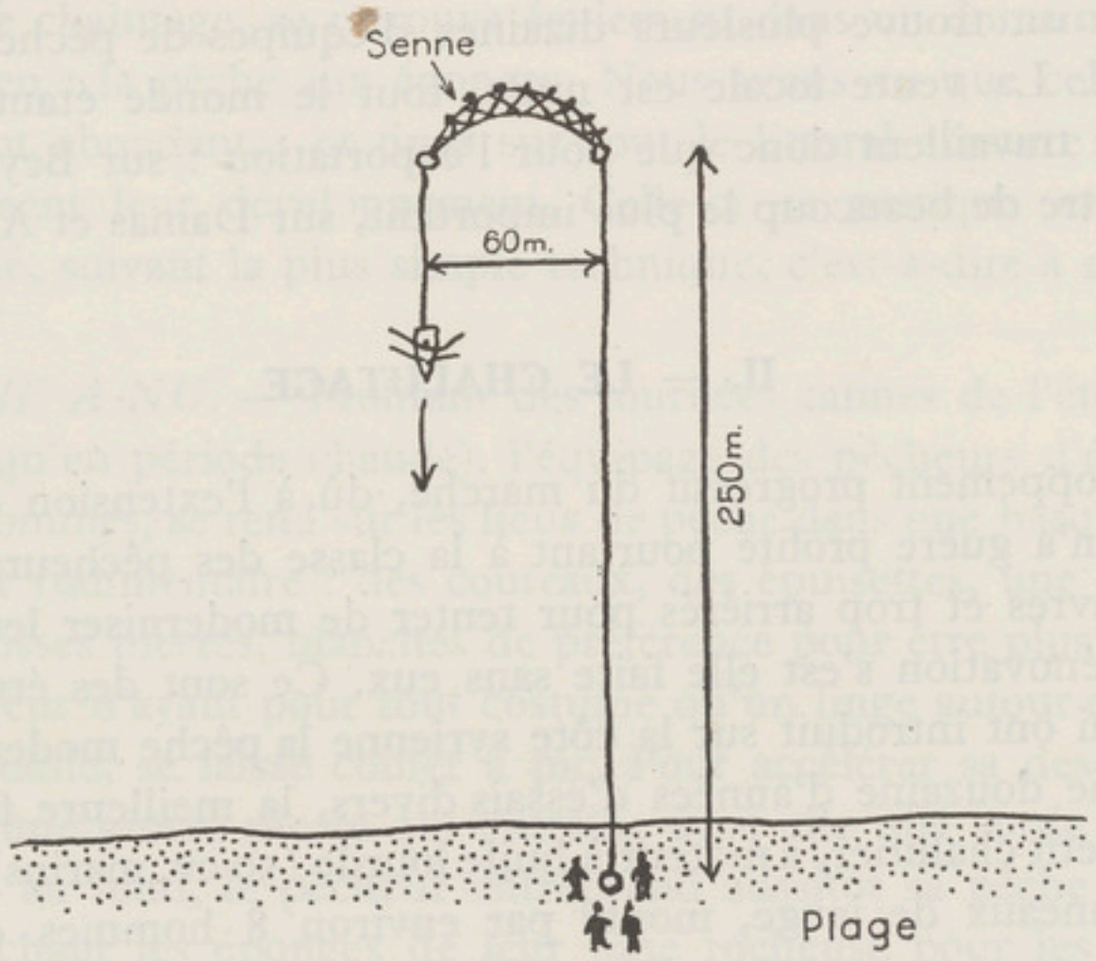

FIG. 56. — *Pêche à la senne.*

quivent et l'on referme le cercle. Les marins tirent alors la corde inférieure et le filet se ramasse comme une nasse. On peut ainsi capturer en une nuit 200, 300 et même 400 kg. de poissons : sardines et scombres (maquereaux)

(1) Du nom de la marque « Lux » la plus répandue. Mais ce nom propre est devenu un nom commun, on pourrait même dire un terme technique : les barques munies de ces lampes s'appellent maintenant *flouk louks* c'est-à-dire felouques à Lux. Notons dès maintenant l'extraordinaire perméabilité du langage maritime aux influences étrangères. Nous la retrouverons par la suite.

qui sont malheureuseusement inférieurs en taille et qualité à leurs congénères de l'Océan. C'est néanmoins la pêche qui paye le mieux (1).

Intéressante également mais sujette à beaucoup d'aléas, est la pêche à la senne (*jâroûfé*). Il est inutile de la décrire car c'est une des pêches les plus connues dans le monde entier (fig. 56). Pratiquée le long des plages et dans les criques sablonneuses, elles permet de capturer les poissons qui viennent frayer près de la côte, souvent à proximité des eaux douces. On y prend surtout des mulets et des bars, souvent aussi des crabes, des seiches et des crevettes.

A ces diverses catégories, il faut enfin ajouter quelques engins plus modestes et d'ailleurs sans originalité : épervier (*chabak ṭaraḥ*), ligne de fond (*boulis*) et trident (*mtariyan*). Celui-ci sert pour la pêche des mollusques — seiches et calmars — qui sont, nous l'avons vu, assez appréciés par les populations côtières et qui servent, en outre, d'appât pour le charrâk. Ces dernières pratiques sont plutôt le fait d'amateurs que de professionnels.

La pêche, en effet, est pratiquée tout au long de la côte, mais elle n'est organisée que dans deux centres : Lattaquié et Rouad; rien que dans cette dernière ville on trouve plusieurs dizaines d'équipes de pêcheurs travaillant régulièrement. La vente locale est nulle, tout le monde étant pêcheur; les mareyeurs ne travaillent donc que pour l'exportation : sur Beyrouth d'abord qui est le centre de beaucoup le plus important, sur Damas et Alep ensuite.

II. — LE CHALUTAGE

Le développement progressif du marché, dû à l'extension des transports automobiles, n'a guère profité pourtant à la classe des pêcheurs. C'est qu'ils sont trop pauvres et trop arriérés pour tenter de moderniser leurs méthodes. Aussi cette rénovation s'est elle faite sans eux. Ce sont des étrangers, grecs et italiens, qui ont introduit sur la côte syrienne la pêche moderne au chalut.

Après une douzaine d'années d'essais divers, la meilleure formule paraît être celle du petit chalutier, à moteur à huile lourde (50 cv. marins), de 15 m. de long et 7 tonneaux de jauge, monté par environ 8 hommes d'équipage et travaillant avec un petit chalut. Tous les chalutiers de ce type sont italiens, venant pour la plupart de Mola di Bari. Ils font naturellement une concurrence ruineuse aux pêcheurs du pays et il a fallu attendre jusqu'en 1935 pour voir un chalutier indigène armé par un Lattaquiote et monté par des marins autochtones (2).

(1) Cette dernière pêche a pris récemment un développement considérable par suite de l'introduction de nouveaux filets mieux adaptés à cette technique et qui peuvent mesurer jusqu'à 120 brasses de long. Les prises sont naturellement plus importantes encore.

(2) On peut espérer un développement de la pêche indigène, par suite de l'interdiction récente faite aux chalutiers étrangers de pêcher dans les eaux territoriales syro-libanaises (janvier 1938).

Le chalutage est pratiqué par des fonds de 30 à 150 m.; le filet reste 3 à 4 heures à la traîne et ramène dans les 60 kg. de poissons : rougets, merlans et pageaux, et, en moindre abondance soles et cigales de mer, particulièrement appréciées de la clientèle européenne. Une bonne journée de pêche avec 3 coups de chalut et 12 heures de navigation peut produire près de 200 kg. La pêche au chalut est donc fructueuse; elle est malheureusement très limitée par la rareté des fonds chalutables. Sur la côte alaouite, seule la baie de Lattaquié présente des conditions favorables. La région Nord est plus riche; mais quelle que soit la richesse relative des golfes de Soueydié et d'Alexandrette, le nombre des chalutiers y restera toujours restreint.

III. — LA PÊCHE AUX ÉPONGES

Cette mainmise de l'étranger sur les richesses maritimes du pays, caractéristique pour le chalutage, se retrouve également dans un domaine plus spécifiquement syrien : la pêche aux éponges. Nous avons vu que celles-ci étaient particulièrement abondantes et fines sur tout le littoral alaouite où les fonds rocheux favorisent leur développement. Celle-ci se pratique encore comme dans l'Antiquité, suivant la plus simple technique, c'est-à-dire à nu.

LA PÊCHE A NU. — Profitant des journées calmes de l'été (la plongée n'est possible qu'en période chaude), l'équipage des pêcheurs d'éponge, composé de 3 à 4 hommes, se rend sur les lieux de pêche dans une barque ordinaire. Le matériel est rudimentaire : des couteaux, des épuisettes, une longue corde et quelques grosses pierres, blanches de préférence pour être plus visibles sous l'eau. Le plongeur n'ayant pour tout costume qu'un linge autour des reins, son épuisette à la taille, se laisse couler à pic. Pour accélérer sa descente, il emporte avec lui une grosse pierre qui entraîne avec elle une corde attachée à la barque. Arrivé au fond, le pêcheur entreprend aussitôt sa pêche ou plutôt sa cueillette, arrachant les éponges de leur base rocheuse pour les mettre dans son épuisette. Lorsqu'il est à bout de souffle, il signale sa remontée par des coups donnés à la corde; l'équipage de surface l'aide alors en hissant celle-ci au plus vite. Les meilleurs plongeurs peuvent rester environ 2 minutes sous l'eau; certains atteignent jusqu'à 60 m. de profondeur. Mais ce sont là des exploits plus sportifs que professionnels. La moyenne est de 25 à 35 m. et cela représente déjà un entraînement exceptionnel, surtout si l'on songe que cette épreuve se répète plusieurs fois dans une même journée.

Les éponges amenées à bord sont encore vivantes, masses lourdes et noirâtres. Mais sous l'action du soleil et de la chaleur, la partie gélatineuse qui

est la partie vivante, se décompose rapidement, laissant apparaître le squelette de spongine. Il suffit alors de laver abondamment l'éponge à l'eau de mer d'abord, puis à l'eau douce et de la faire sécher pour qu'elle prenne son aspect commercial (pl. 22). Les Rouadais vendaient leur pêche à Tripoli, qui était le centre de ce trafic pour toute la Syrie.

LA PÊCHE AU SCAPHANDRE. — Cette activité millénaire, vieille comme la civilisation méditerranéenne, est en train de disparaître. Les Rouadais, qui pêchaient jadis sur toute la côte, de Beyrouth à Alexandrette, ne le font plus maintenant qu'à proximité même de leur île et un peu moins chaque année (1). Les traditions mêmes se perdent; il n'y a plus de jeunes plongeurs : c'est la pêche au scaphandre qui l'emporte et celle-ci est aux mains des étrangers. Les Rouadais ont toujours refusé, en effet, de se servir de ces appareils d'Occident qui ne leur inspirent que défiance.

Le fait est que la pêche au scaphandre, malgré les apparences, comporte plus de risques que la plonge à nu. Alourdi par ses 20 kg. de plomb et tout son attirail dont il ne peut se débarrasser, le scaphandrier est à la merci de la moindre défaillance physique et du moindre accident : une rupture du tube à air, un instant d'inattention de la part des matelots quand il réclame sa remontée immédiate, et le scaphandrier est condamné sans recours. Le plongeur à nu au contraire, travaille dans son élément et ne dépend que de lui-même; n'ayant recours qu'à ses seules forces physiques, il ne saurait les dépasser. Même en cas de malaise soudain, il peut presque toujours regagner la surface. Les accidents dans la plonge à nu — en Méditerranée du moins — sont exceptionnels; ils sont courants au contraire chez les scaphandriers.

Aujourd'hui donc sur la côte alaouite, comme sur toute la côte syrienne, la pêche est devenue le monopole des Grecs de Rhodes. Les débuts de la pêche au scaphandre furent parfois difficiles, car les Rouadais ne voulaient pas quitter la place : quand les équipes rivales se rencontraient sur le même fond, le Rouadais forçait souvent le Rhodien à lui céder sa pêche. Point n'était besoin de lutte violente entre plongeur et scaphandrier, le premier n'avait qu'à fermer le tuyau d'arrivée d'air.

Très différente de la pêche individuelle des Rouadais, la pêche au scaphandre est devenue une entreprise capitaliste. C'est une vraie flottille qui quitte Rhodes pour une longue campagne dans les mers du Levant. Elle comporte

(1) Une lettre adressée de Lattaquié au consul d'Alep donne d'intéressantes précisions sur la pêche des éponges il y a un siècle. En plus des marins indigènes originaires de Rouad, Lattaquié, Tripoli, Batroun et Beyrouth, elle était déjà pratiquée par les Grecs, venant de Rhodes, de l'Archipel et même d'Hydra. Chaque année ils arrivaient au nombre de près de 300 dans leurs goélettes légères ou « sacolèves » qu'ils désarmaient à Tripoli. Louant alors des barques de pêche, ils se répandaient tout au long de la côte; la pêche durait comme maintenant de juin à septembre. (Lettre signée Geoffroy adressée au Consul d'Alep en date du 1er février 1835.) En 1896, Cuinet estimait le nombre des barques pêchant l'éponge, tant grecques qu'arabes, à 300 et la valeur annuelle de la pêche à 800.000 francs **(68)**.

d'abord des voiliers qui servent de logement et de magasin. Gréés à la mode de l'Archipel avec une grande voile latine et très différents des goélettes indigènes, ils apportent une note nouvelle sur les côtes de Syrie (pl. 20). Puis 3 à 4 grandes barques de pêche à voile et moteur auxiliaire (pl. 21); enfin plusieurs petites barques à rames. Le tout est monté par environ 40 ou 50 marins.

Les voiliers-magasins mouillent à proximité des lieux de pêche, évitant en général les ports, pour des raisons d'hygiène professionnelle, si l'on peut dire. Le métier de scaphandrier est en effet très dur, la moindre fatigue hors de l'ordinaire — alcool ou femme — risque d'avoir des conséquences graves, parfois même mortelles.

Les barques de pêche se rendent seules sur les bancs spongifères; les plus productifs se trouvent un peu au large, sur les bancs de roche émergeant des fonds sableux ou vaseux. Tel est le « rocher des Grecs » (*sakhret er Rouam*) au nom significatif, au large de Lattaquié. Le banc repéré à la sonde, on y mouille une bouée que garde une petite barque, précaution nécessaire en cas de mer un peu houleuse. La pêche alors commence : chaque barque comprend un équipage de 9 hommes au minimum : 3 scaphandriers, un mécanicien et un barreur, 2 hommes pour la pompe à air, un pour le sondage, un autre pour la corde de rappel. Les scaphandriers plongent à tour de rôle, se jetant en eau libre et reliés à la barque seulement par le tuyau à air et la corde de rappel. Ils descendent en moyenne à 35 m. de profondeur. La barque n'est pas à l'ancre mais se maintient en place, le moteur marchant au ralenti. Au bout de 20 minutes, environ, le scaphandrier donne le signal de remonte. On le hisse à la surface auprès de la barque, au flanc de laquelle une échelle volante facilite son réembarquement. Il y trouve son successeur déjà harnaché et prêt à le remplacer (pl. 21). La pêche continue ainsi sans arrêt tant que le fond donne. Pendant ce temps des barques légères sondent les alentours à la recherche de nouveaux bancs.

C'est là une vie très dure, aussi les marins sont-ils payés en conséquence, le plus souvent à forfait pour toute la campagne de trois mois. Un scaphandrier arrive à toucher jusqu'à 75 livres anglaises. Le métier est, il est vrai, dangereux. En 1935, en un seul été, sur la côte alaouite, il y eut trois accidents mortels.

Mais la pêche rapporte beaucoup; en trois mois de campagne du Ras el Khanzir à Tripoli, une petite entreprise ne comptant qu'un bateau magasin et deux barques de pêche arrive à récolter 1.200 kg. d'éponges. Au prix d'alors il fallait compter au kg. 300 fr. pour la première qualité syrienne (*Euspongia officinalis* L. à grain fin), 150 fr. pour la première qualité grecque (*Id.* mais à gros trous), 125 fr. pour la deuxième qualité syrienne et 75 fr. pour la troisième (*Hippospongia equina* Schmidt, à petits ou gros trous et plus ou moins brune).

Les ressources de la pêche, qui ne furent jamais bien considérables, sont ainsi réduites aujourd'hui par la concurrence étrangère : c'est donc au maintien de la grande navigation commerciale qu'il faut attribuer avant tout la persistance d'une vie maritime indépendante.

CHAPITRE IV

LE GRAND COMMERCE TRADITIONNEL — ROUAD

Le commerce maritime est une des plus vieilles traditions du pays : c'est comme navigateurs que ces peuples apparaissent dans l'histoire. Ce grand commerce du Levant connut au cours des âges des fortunes diverses. Celle d'aujourd'hui n'est pas la plus brillante; mais alors que partout sur la côte, la vie maritime est en décadence ou en transformation, en un point seul du littoral alaouite elle conserve, non seulement toute son activité mais encore, intacte comme par miracle, sa forme traditionnelle : c'est à l'île de Rouad.

Qu'est-ce que Rouad? à peine une île; plutôt un écueil sur un banc de récifs émergeant à peine; moins de 700 m. de long sur 400 de largeur moyenne; 10 à 15 m. d'altitude maxima, et la majeure part du sol presque à fleur d'eau. Une roche tendre et friable : du grès marin. Aucune végétation spontanée, sinon celle des grèves; pas de culture, pas de terre, pas d'eau (pl. 8).

Et pourtant ce rocher ingrat fait vivre une population permanente de plus de 3.000 habitants ; il porte une des agglomérations urbaines les plus vivantes du pays et son nom est connu dans tous les ports de la Méditerranée orientale, car un Rouadais de mémoire d'homme n'a jamais été que marin. Par son isolement du continent et sa vie exclusivement maritime, par son rayonnement lointain et par sa forme citadine même, Rouad apparaît vraiment comme la dernière des cités phéniciennes. En la décrivant, nous traitons du même coup tout ce qui subsiste de la vie maritime à l'ancienne mode, non seulement sur la côte alaouite, à Lattaquié ou Jeblé, mais encore sur tout le littoral de la Syrie-Palestine, en des ports comme Tripoli, Beyrouth ou Saïda, Saint-Jean-d'Acre ou Jaffa.

I. — LA FLOTTE ROUADAISE

LES TYPES DE NAVIRES. — La flotte rouadaise ne comprend que des voiliers (1) ; ceux-ci sont de 2 types : le *skouna* et le *ghiz*. Le premier est un

(1) Un seul de ceux-ci a été doté récemment d'un moteur auxiliaire.

brick-goélette à deux mâts pouvant atteindre 20 à 30 m. de longueur et jauger de 250 à 400 tonneaux. Il est caractérisé par les voiles carrées de son mât avant qui peut en porter 4, 5 ou même 6. A l'arrière, une grande voile aurique; à l'avant, 4 à 6 focs (fig. 57 et pl. 24 à 27).

Ce très beau type de navire qui a grande allure sous ses voiles, est malheureusement menacé de disparition. Il réclame d'abord un personnel nombreux

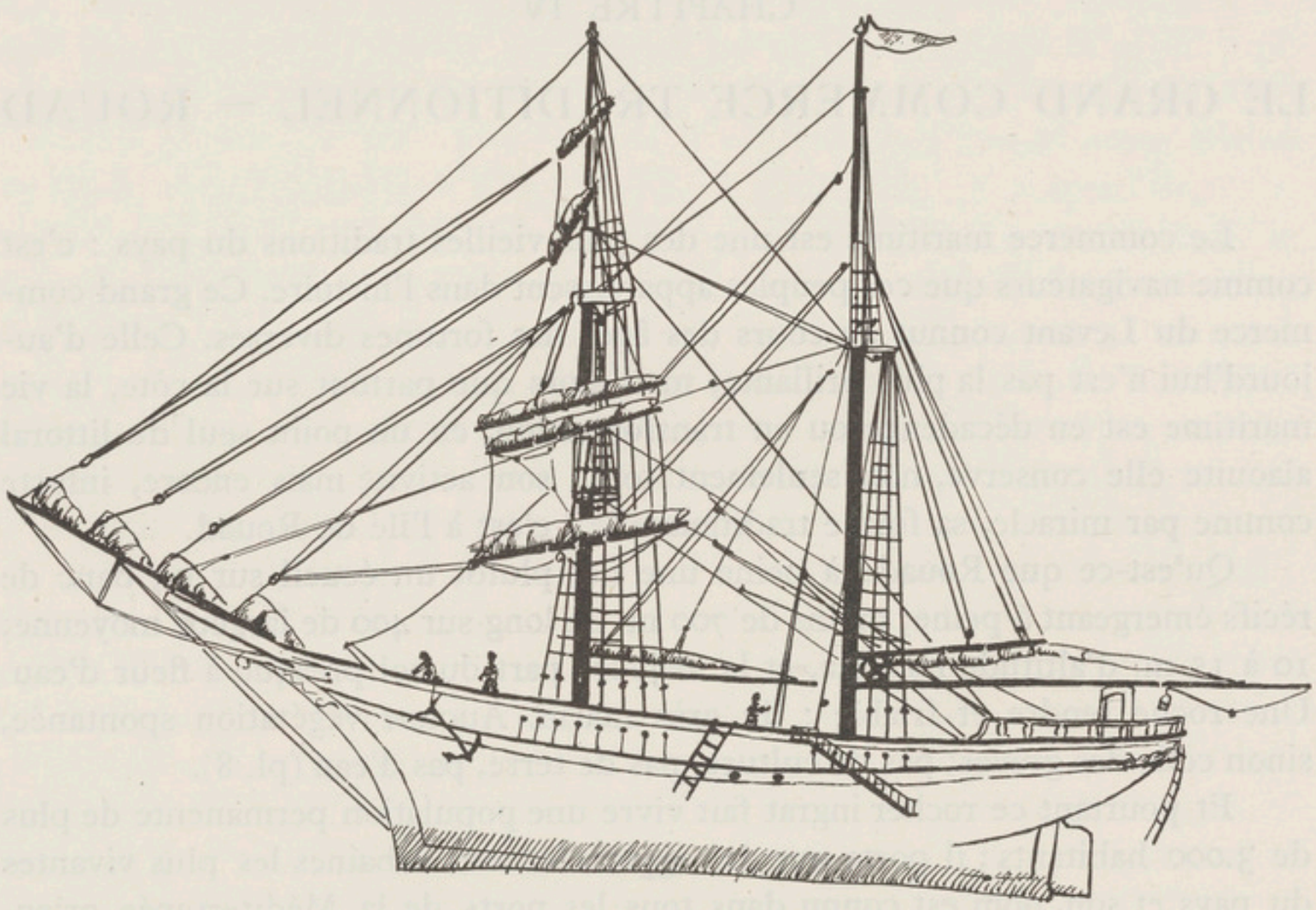

FIG. 57. — *Goélette rouadaise : type skouna.*

et exercé; rien de plus délicat que la manœuvre des voiles carrées dès que le vent fraîchit (pl. 26 à 27). Huit à dix marins à bord sont un minimum et la navigation actuelle n'est plus suffisante pour entretenir un pareil équipage. Le skouna était fait pour de longs voyages en des mers plus difficiles que la mer syrienne. Les Rouadais naviguaient alors jusqu'à Malte et dans tout l'Archipel; le gréement en voiles carrées, délicat mais efficace et très souple, se légitimait donc. Mais depuis, le cercle de la navigation s'est beaucoup rétréci; on ne quitte plus le Levant proprement dit, des côtes de Caramanie à celles d'Égypte. Les Rouadais ont donc adopté un type de navire plus modeste et de maniement plus aisé : c'est le *ghiz*, qui constitue aujourd'hui les 4/5 de la flotte et que l'on rencontre en tous les ports de Syrie. Encore quelques années et le skouna rouadais ira rejoindre la longue liste des voiliers disparus (1).

(1) Un modèle de skouna, construit à Rouad même, est maintenant exposé au Musée de l'Homme, et de même un modèle de ghiz.

Le ghiz est une goélette à deux mâts de proportions moindres : 15 à 25 m. de long et de 80 à 300 tonneaux environ (fig. 58 et pl. 28 et 29). Le gréement en est beaucoup plus simple : au mât avant une seule grande voile triangulaire, la *trinkît* (trinquette), a remplacé tout le jeu compliqué des voiles carrées, de leurs vergues et de leurs poulies. A l'arrière une autre voile du même type, la *randa*, tient la place de la voile aurique, difficile à manœuvrer avec

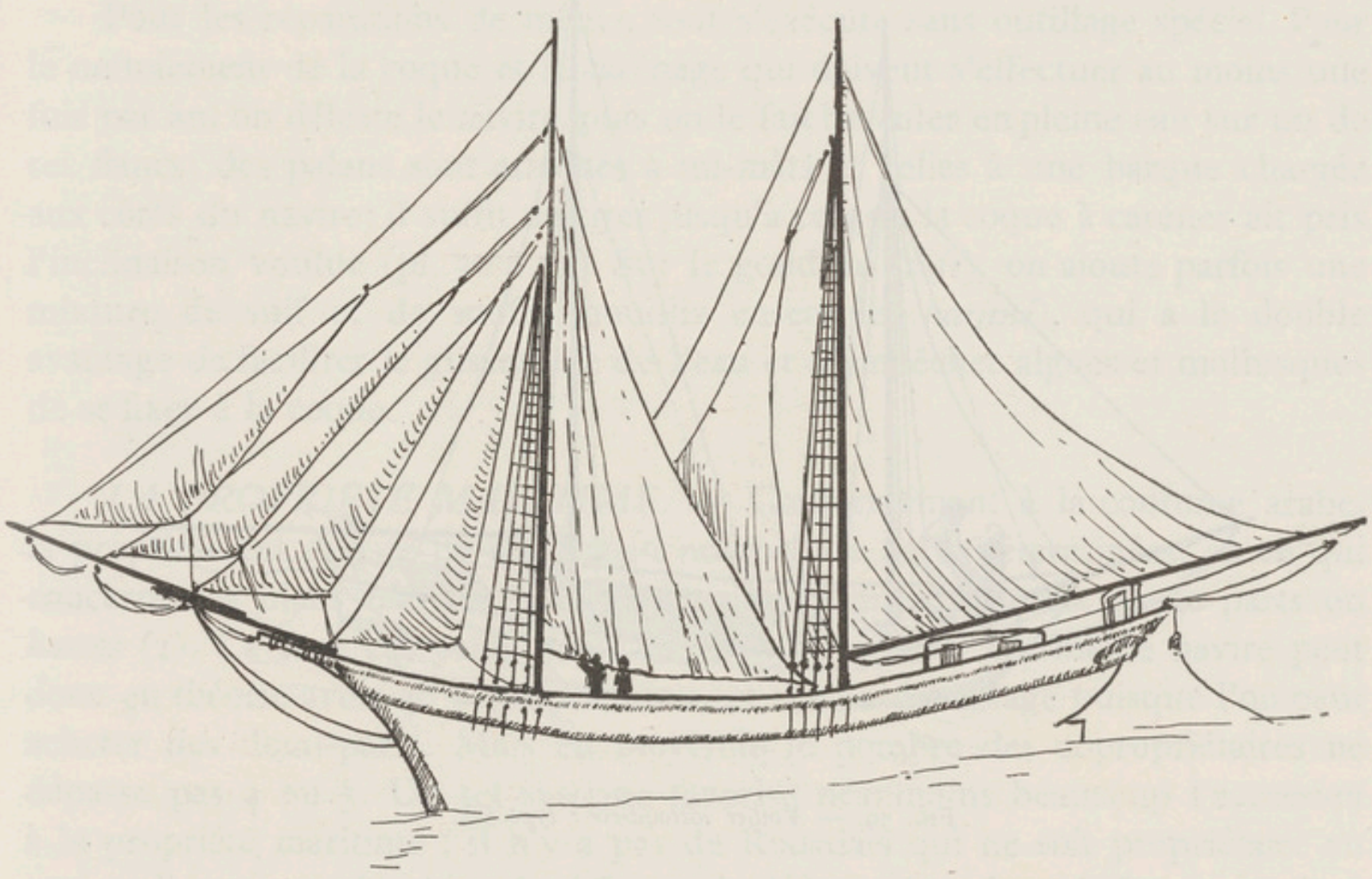

FIG. 58. — *Goélette rouadaise : type ghiz.*

sa lourde vergue haute. A l'avant 3 à 4 focs : *kontraflik* (clinfoc), *flik* (foc), *stanzaouîl* (3e foc) et *trakatein* (dernier foc), ce dernier muni d'une vergue basse pour permettre de prendre le vent. Entre les deux mâts enfin, une voile intermédiaire, la *slariya*.

C'est là le gréement ordinaire, mais par temps sûr et brise régulière, il arrive souvent qu'on y ajoute encore ; pas un coin alors de perdu : une petite voile carrée, la *baba*, est hissée au sommet du mât arrière; une seconde voile intermédiaire, la *sa'dân*, est tendue au-dessus de la première; un foc supplémentaire enfin, *daqan*, est accroché sous le bout dehors, l'écoute venant s'attacher au bas de l'étrave. C'est un véritable mur de toile que présente alors le navire.

Malgré cela, le *ghiz* reste aisément maniable : 1 capitaine et 3 à 7 matelots suffisent à le manœuvrer. Par temps normal il est aussi fin voilier que le *skouna* : par très bon vent on peut ne mettre que trois jours de Lattaquié à Alexandrie. La même traversée peut durer, il est vrai, 10 ou 15 jours, mais c'est

là un désavantage relatif, car les marchandises que transportent aujourd'hui les voiliers ne sont jamais bien pressées. Quant aux marins du Levant, ils le sont encore moins.

A ces deux types de vaisseaux de haut bord, il faut en ajouter un autre plus modeste, c'est le *kîk*, modèle réduit du ghiz et qui ne dépasse pas 10 à

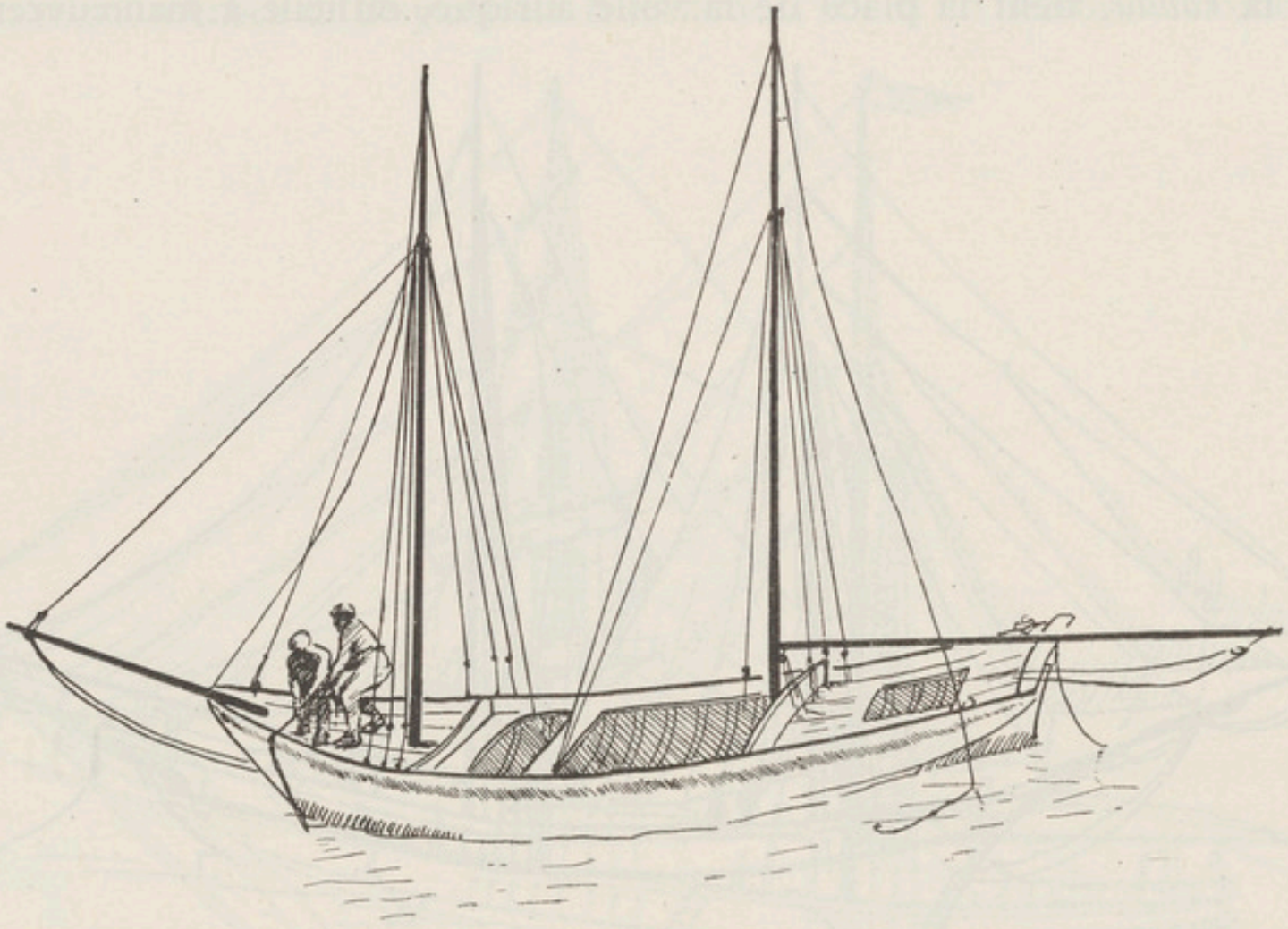

Fig. 59. — *Voilier lattaquiote : type kîk.*

12 mètres. Il sert exclusivement au petit cabotage et ne quitte jamais la côte de vue (fig. 59, pl. 30).

CONSTRUCTION ET RÉPARATION. — Ces navires, ainsi que les innombrables canots à rames et barques de pêche, sont presque tous construits à Rouad même; cet îlot sans un arbre est le premier chantier naval de la Syrie. Tous les matériaux sans exception sont amenés par mer et souvent de fort loin; c'est la Turquie qui fournit le bois d'œuvre et les fûts de pins géants pour la mâture. Comme au temps de la splendeur de Tyr et de Byblos, les forêts du Taurus, de Lycie et de Pamphylie continuent à équiper les flottes méditerranéennes.

La pauvreté des moyens matériels n'étonne pas moins que le dénuement en matières premières et on est surpris que d'aussi beaux navires puissent naître sur un pareil rocher (pl. 9). La grève longeant le port fait office de chantier naval (fig. 62). Le vieux château de mer (1) désaffecté est aujourd'hui trans-

(1) Plus ou moins restauré au XIX[e] siècle, comme le Château du Haut d'ailleurs, pour défendre l'île contre les corsaires grecs, lors de la guerre d'Indépendance hellénique.

formé en arsenal et derrière ses créneaux pacifiques s'entassent poutres, planches, cordages et haubans (pl. 16). La coque est construite à terre sous la direction du maître charpentier, pendant que le « second » (*ikinji*) prépare le gréement. Calfatée et goudronnée la coque est mise à l'eau. On dresse d'abord les mâts, puis les haubans, enfin les voiles. Quelques mois suffisent pour la construction entière d'un voilier et pour son équipement.

Pour les réparations de même, tout s'exécute sans outillage spécial. Pour le nettoiement de la coque et le carénage qui doivent s'effectuer au moins une fois par an, on déleste le navire, puis on le fait basculer en pleine eau sur un de ses flancs; des palans sont attachés à mi-mâts et reliés à une barque chargée aux côtés du navire; il suffit de tirer jusqu'à ce que la coque à caréner ait pris l'inclinaison voulue (pl. 30 à 32). Sur le goudron (*zeft*), on ajoute parfois une mixture de suif et de soufre bouillis ensemble (*harjiné*), qui a le double avantage de faciliter le glissement de l'eau et d'empêcher algues et mollusques de se fixer à la coque.

LA PROPRIÉTÉ MARITIME. — Conformément à la coutume arabe, la propriété est divisée en un certain nombre de parts déterminées; en ce qui concerne les biens maritimes, la répartition traditionnelle est de 40 parts ou *hassas* (1). Ce sont ces parts que l'on vend ou achète. Un même navire peut donc en théorie avoir 40 copropriétaires, et même davantage puisque l'on peut acheter des demi-parts. Mais en moyenne le nombre des copropriétaires ne dépasse pas 4 ou 5. Un tel système favorise néanmoins beaucoup l'accession à la propriété maritime : il n'y a pas de Rouadais qui ne soit propriétaire au moins d'une part de *ghiz*, de *kîk*, ou à défaut, de *mbattné*. Les capitaines détiennent le plus souvent une part importante du bateau qu'ils commandent. Cette répartition démocratique de la propriété maritime n'empêche point pourtant la prépondérance de quelques gros armateurs.

C'est ainsi qu'aujourd'hui 12 navires marchands, soit près du quart de la flotte rouadaise, sont sous le contrôle d'un seul armateur. D'origine modeste, il fit sa fortune depuis la Guerre; il est maintenant le maître de l'île. C'est un gros homme, jeune encore, à l'air bonhomme, mais pleinement conscient de sa valeur et assez sûr de lui pour ne pas craindre de recevoir ses hôtes en costume du pays, en longue robe flottante. Malgré cette corpulence, qui est en Orient le signe de tout homme arrivé, il n'hésite pas à payer de sa personne quand il le faut et à grimper au mât si besoin est.

Bien qu'il paraisse à l'écart du monde dans son île, nul ne connaît mieux que lui la situation commerciale des ports du Levant et sa flotte ne chôme jamais. En vrai politique phénicien, il ne néglige pas la diplomatie avec les puissances

(1) Pour les biens fonciers la répartition normale est duodécimale : on compte 24 *qirats*. Il en est de même pour les mesures d'eau dans les régions d'irrigation.

continentales : l'été 1936, malgré la grève de sympathie décrétée par les musulmans de Syrie contre les Sionistes, il réussit à construire et livrer en sous-main plusieurs mahonnes aux juifs de Tel Aviv, tout en accablant de télégrammes enthousiastes le Bloc nationaliste de Damas qui négociait alors avec la France. Bien que n'ayant qu'une seule épouse, sa postérité est presque biblique; il a eu 15 enfants. Avec sa famille, celles de ses frères et de ses clients, il s'est constitué un petit quartier au bord même du port, à proximité de ses chantiers et de son arsenal (fig. 62, pl. 18); mais il a aussi maison d'hiver en ville. Ainsi installé, il gouverne avec une bienveillance paternelle et avisée sa famille et sa flotte, ses clients, ses marins et l'île tout entière : c'est le dernier des princes armateurs de la Phénicie, l'équivalent moderne du roi d'Arvad qui allait faire sa cour à Assourbanipal.

Après chaque campagne les bénéfices sont partagés comme pour la pêche : une moitié à l'armateur et l'autre à l'équipage répartie en parts égales pour tous. Mais le capitaine (*reis*) et le second (*ikinji*) touchent chacun en plus, le premier une part complète et le deuxième une demi-part aux frais de l'armateur.

LA VIE A BORD. — Pendant la traversée, la vie à bord est simple et monotone; le confort est réduit au strict minimum (pl. 33). A l'arrière une petite cabine basse, la *kanella*, sert de chambre et de bureau au capitaine. C'est là que se trouvent les papiers du bord, les instruments de navigation, les cartes quand il y en a, et le compas placé sous les yeux mêmes de l'homme de barre, qui gouverne à même le gouvernail. A l'avant sous le pont, un petit poste d'équipage contient 2 ou 3 bat-flancs. Mais en général, l'été du moins, tout le monde dort sur le pont. Le reste de la coque n'est qu'une vaste cale aux marchandises, entièrement vide sauf au passage des mâts. Le lest y est jeté à même : c'est le plus souvent du sable, sur lequel on arrime la cargaison. Quand celle-ci est légère, elle déborde sur le pont : c'est le cas pour les transports de planches et de bois de chauffage.

La cuisine se fait en plein air sur un feu de charbon de bois; pour le pain, car les traversées peuvent être longues, on utilise la calotte de tôle des Bédouins nomades, le *ṣâj*, sur laquelle la pâte cuit en galette; le fond de l'alimentation est le plat national de la Syrie, le *bourghoul* (1), relevé d'huile d'olive, de piments et d'oignons. Comme extra, du thé ou du café; jamais de vin, car les marins sont tous musulmans stricts. C'est un matelot ou un mousse qui tient le rôle de maître coq.

Par temps calme, la vie de matelot paraît une vraie sinécure: par vent régulier, le navire va seul son chemin, l'homme de barre est seul à veiller. Les autres n'ont qu'à laisser passer le temps, et c'est là chose que les hommes d'Orient entendent à ravir. Le plus dur est de quitter le port, quand il faut lever l'ancre

(1) Cf. *infra*, p. 248.

au cabestan à main (*tromba*), hisser le canot sur le pont et manœuvrer pour franchir la passe. Mais dès que la mer devient houleuse, dès que le vent force, plus de repos pour l'équipage, en nombre trop restreint pour organiser des quarts; on se hâte alors de gagner le port le plus proche.

LES MÉTHODES DE NAVIGATION. — Les procédés de navigation sont également rudimentaires : on ignore et le sextant et l'art de faire le point. La carte est rarement utilisée; la plupart des goélettes n'en possèdent même pas. Le capitaine n'est qu'un matelot qui a fait ses preuves et sachant lire et écrire pour s'acquitter des indispensables formalités administratives imposées par l'Occident. La science nautique est exclusivement traditionnelle et la connaissance des vents, des courants et des passes apparaît comme infuse et jamais explicite.

La boussole (*beṣlâyé*) est le seul instrument régulièrement utilisé; elle est d'ailleurs indispensable, car les goélettes peuvent rester souvent plusieurs jours sans voir terre. Comme sur toutes les mers, elle se divise en 8 vents (*rih*) et le nom de chacun s'applique à la fois au vent soufflant d'une direction donnée et à cette direction abstraite elle-même; tel est le cas en français des termes « suroît » et « norois ».

A ces termes classiques s'ajoute, dans le langage nautique, un certain nombre de doublets populaires. Le vent du Nord, le *smiyé*, s'appelle parfois aussi *tahtani*, celui du bas, peut-être parce que le Nord est dans le bas des cartes musulmanes, le Sud, la *qiblé*, c'est-à-dire la direction de La Mecque, étant en haut.

Le *barrani* (Nord-Est) ne souffle guère qu'en hiver : c'est le vent froid des tempêtes de la mauvaise saison. Le *chlouq* (Sud-Est), au contraire, souffle au printemps, c'est lui qui apporte sur la côte la chaleur précoce des déserts intérieurs : c'est le *khamsin* des terriens, le « vent de sable » des Européens. Le *labech* est le grand vent régulier du Sud-Ouest, le compagnon fidèle des traversées d'été; quand il est particulièrement bien établi, c'est-à-dire en juillet-août, c'est l'*anasel*, qui selon la tradition souffle 40 jours sans désemparer; quand il devient violent au point de gêner la navigation, c'est le *maltam*, qui en général ne dure guère.

Le vent d'Ouest (*gharb*) a également deux surnoms : c'est le *boughaz* (1), c'est-à-dire le vent du port, car c'est lui qui y ramène les voiliers; au large, au contraire, surtout s'il est un peu fort, c'est le *kibrisli* ou vent de Chypre. Enfin le vent du Nord-Ouest, le *cherech*, s'appelle tantôt le *samâoui* et tantôt le *qaramâni*, le vent de Caramanie.

Ces différents termes s'appliquent aussi à la mer et à sa tenue particulière par tel ou tel vent donné. *Bahr mlablech* traduit exactement le français *mer de suroît*.

(1) Mot turc signifiant goulet, détroit, et, par extension, port.

LE VOCABULAIRE MARITIME. — Il serait intéressant d'étudier dans le détail le vocabulaire maritime de Rouad, qui est d'ailleurs celui de toute la côte syrienne ; bien que les marins soient tous musulmans, leur langage révèle une civilisation plus méditerranéenne qu'islamique. L'arabe n'y apparaît qu'en parent pauvre; quant aux langues latines, leur emploi est constant aussi bien pour le gréement : *chkouta* (écoute), *trinkit* (trinquette), *bastoun* (bout-dehors), *moda* (ris) que pour les parties mêmes du navire : *sentina* (sentine), *kanella* (cabine arrière), ou les accessoires divers, *balango* (palan), *bandera* (pavillon).

Il en va de même pour les instruments de navigation : *bortlân* (portulan), *kharta* (carte), *borketa* (loch) et les choses et gens de mer : *karantîna* (quarantaine), *belôt* (pilote), *armadoni* (armateur). Les expressions commerciales sont empruntées telles quelles à l'italien : *frangi borto* (franc de port), *sotto balango* (sous le palan, c'est-à-dire à fond de cale, tous les frais de débarquement à la charge du destinataire). Les formules purement maritimes de même : *ghalliné* (calme plat), *fartouna* (tempête), *aouariya* (avarie) et même *brôva fartouna* (preuve de tempête : avarie), *rih bubba* (vent en poupe), *balta* (bordée), *a larka* (au large), *al boji* (sous le vent, à la poge).

Enfin, chose plus remarquable encore, la plupart des commandements sont de l'italien pur et simple : *virâ* (virer), *alesta* (attention! avertissement préliminaire à toute manœuvre délicate); *lachka katela* (lâchez la chaîne); *byano, byano* (doucement) (1); *fondo* (mouillez! ou encore : le palan touche la cale); *larka* (larguez) et son contraire *akanta* (serrez les voiles); *manya* (descendez, amenez) et son contraire *hissa* (hissez); *horsa* (loffez); *mola* (mollissez), etc...

Un marin de Rouad se trouverait donc fort peu dépaysé à bord d'une barque de Naples ou de Bari, de Majorque ou de Carthagène. Cette assimilation des termes professionnels est commune à toutes les marines méditerranéennes; mais elle est ici d'autant plus frappante qu'est plus originale et plus lointaine la civilisation terrienne sur laquelle s'est greffée la vie maritime. L'identité des techniques et des genres de vie comble l'abîme immense qui sépare l'Islam arabe de la Chrétienté latine. Cette « koinè » nautique est le meilleur symbole de l'unité du monde méditerranéen, pour lequel il n'est de civilisation que maritime.

II. — LE COMMERCE ROUADAIS

La flotte rouadaise compte encore aujourd'hui une cinquantaine de goélettes : elles sont toute la fortune de l'île, car elles accomplissent directement tous leurs voyages, de port à port, sans toucher à Rouad. On saisit ici la diffé-

(1) Qui est concurrencé aujourd'hui par *izy izy* (easy, easy), conséquence naturelle de la prépondérance navale britannique en Méditerranée. De même encore *gohed* pour « en avant » (go ahead).

rence essentielle qui distingue le trafic actuel de celui de la Phénicie antique. Jadis les marins de Tyr, Sidon et Arvad étaient avant tout des commerçants; les marchandises qu'ils allaient chercher sur tous les rivages, c'est chez eux qu'ils les rapportaient pour les travailler ou, tout au moins, pour les redistribuer avec de larges bénéfices. Leurs villes étaient des marchés où s'entassaient tous les trésors du monde. Les marins de Rouad ne sont plus que des transporteurs; leur patrie reste étrangère aux richesses mêmes qu'ils convoient; ils ne prélèvent sur celles-ci qu'une part infime, le simple loyer du fret (1).

C'est ce qui explique la médiocrité où s'est maintenue l'actuelle Rouad; faute de capitaux elle n'a jamais su reconquérir son rang de marché. Elle n'a même pas joué dans les mers du Levant le rôle qu'a tenu Hydra dans le réveil de la Grèce, ou celui que garde encore Syra-Hermopolis dans le commerce de l'Égée. Cité maritime, elle n'a pas su devenir cité commerciale.

Restée fidèle à la marine à voile, son activité se restreint chaque année : au XIX^e^ siècle ses bateaux sillonnaient couramment l'Archipel; ils allaient jusqu'à Benghasi chercher du sel et poussaient souvent jusqu'à Malte. La Méditerranée orientale était alors un lac ottoman et l'unité politique des pays riverains favorisait les échanges. La mer par contre restait toujours dangereuse, car la piraterie est également une tradition méditerranéenne. Elle florissait encore partout à la fin du XVIII^e^ siècle; et elle fut reprise au XIX^e^ par les corsaires grecs dont les courses menacèrent souvent Rouad même. Jusque vers 1860 les goélettes de Rouad furent normalement armées (2).

Depuis la Guerre, le cercle des navigations s'est encore rétréci par suite de la concurrence des petits cargos à vapeur. Il ne faut plus parler de l'Égée; l'Anatolie elle-même est moins fréquentée, car la nouvelle Turquie a interdit le cabotage étranger entre ses ports nationaux. Il reste donc la Syrie et le Liban, Chypre, la Palestine et l'Égypte (3) (fig. 60).

En Turquie, les Rouadais ne vont plus chercher que du bois : bois de construction et bois de chauffage, en particulier à Selefké et Adalia.

A Chypre ce sont surtout les ports de la côte Sud que fréquentent les goélettes syriennes. Famagouste et Larnaca, juste en face de Lattaquié, et plus au Sud encore Limassol et Paphos. Le trafic est faible entre les deux pays qui se ressemblent trop par leurs productions. Mais ce sont là autant d'escales aisées pour gagner le large et les vents étésiens qui mènent à Alexandrie.

(1) Les tarifs de fret sont naturellement très variables. A titre d'indication, disons qu'en 1936 le prix de Syrie en Égypte était environ de 25 fr. la tonne. Pour une goélette moyenne de 5 hommes d'équipage, portant 200 tonnes de Lattaquié à Alexandrie, le revenu brut se montait à 5.000 fr. Mais il faut déduire de cette somme d'innombrables taxes : de port, de phare, de pilotage, de quarantaine, de consulat, etc. Pour la Palestine, les prix sont en général plus élevés malgré la moindre distance, par suite de la rareté du fret de retour.

(2) Un ou deux canons, et le droit d'emporter poudre et fusils.

(3) Quelquefois aussi Rhodes où l'on va chercher spécialement les tuiles rouges, dites de Marseille, dont on fait un grand usage au Liban et sur toute la côte.

L'Égypte reste, en effet, un marché important; on y apporte du savon, de l'huile, du tabac, des grenades, survivance d'un commerce plusieurs fois millénaire. De Lattaquié on y expédie aussi l'asphalte de la montagne. On en rap-

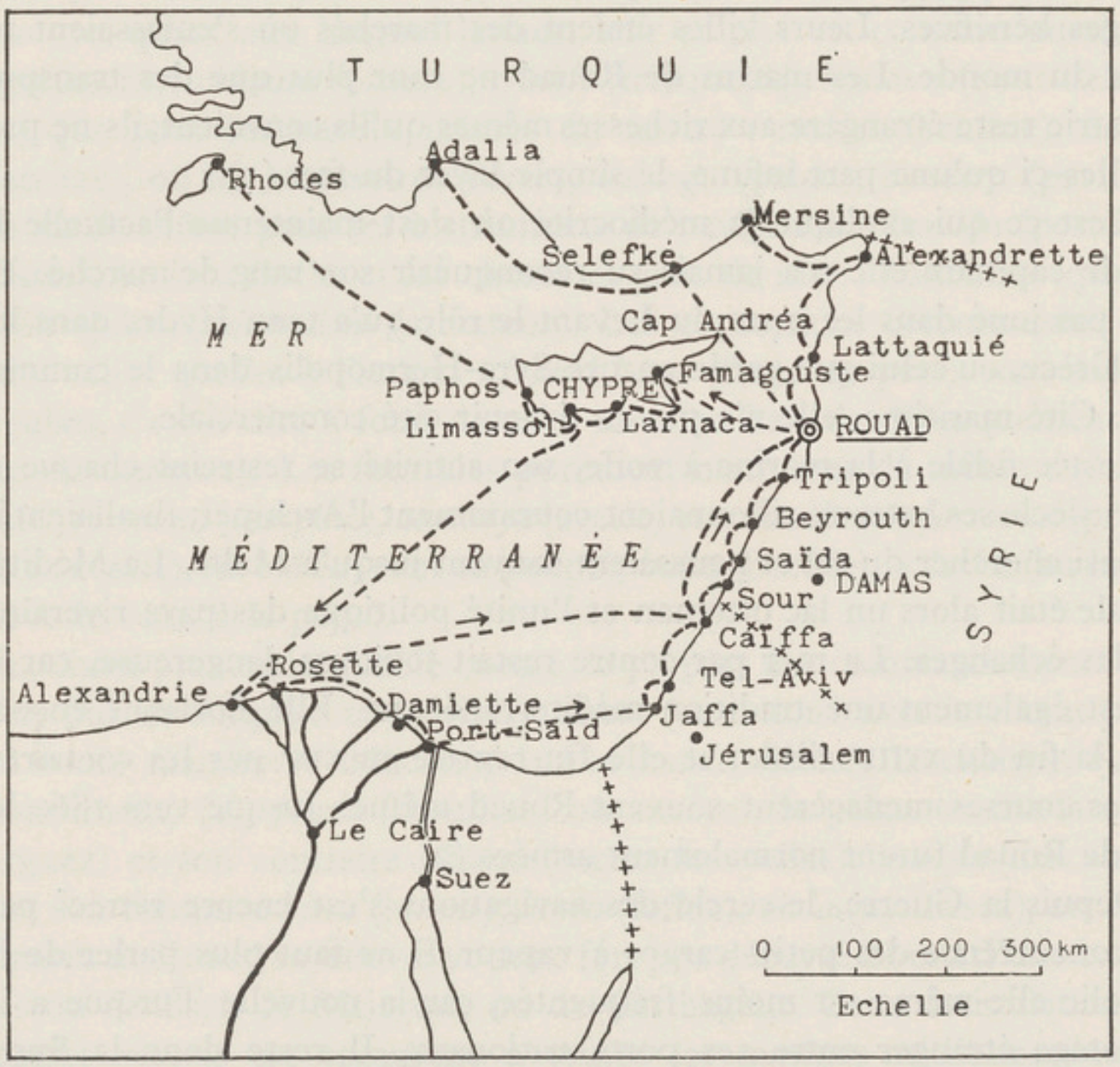

FIG. 60. — *Expansion maritime de Rouad.* Les flèches indiquent le sens ordinaire des traversées.

porte du riz, des peaux, du sucre, et spécialement de Port-Saïd du sel. A côté de ce dernier et d'Alexandrie, les vieux ports de Damiette et de Rosette sont encore fréquentés (1).

Cependant le plus gros marché depuis la guerre est devenu la Palestine : l'essor du Sionisme avec son extraordinaire développement urbain offre à la Syrie un débouché de choix pour ses produits agricoles : blé, orge, légumes secs et légumes frais, fruits, œufs, olives, huile. Les principaux ports fréquentés sont Caïffa et Jaffa, en attendant le nouveau port de Tel Aviv.

Reste enfin le cabotage local de Sour (Tyr) à Alexandrette. Mais son impor-

(1) Il faut signaler aussi la contrebande du hachich; produit dans la Syrie intérieure, il est exporté en Égypte qui en est le plus gros consommateur.

tance diminue graduellement, nous l'avons dit, par suite de la concurrence de la route et de l'auto (1).

Malgré tout cependant, les goélettes de Rouad sont presque toute l'année en voyage ou en séjour à l'étranger quêtant du fret. On ne revient chez soi que pour les plus mauvais mois de l'hiver, janvier ou février. C'est alors qu'il faut voir Rouad, car l'été la rade est déserte et la population masculine absente.

III. — ROUAD

LE PASSÉ. — Du passé de la ville il ne reste aujourd'hui presque rien, seulement des fragments de la muraille phénicienne. Formée de blocs énormes, tombant à pic sur la mer et ceinturant toute l'île, elle rendait Arvad impre-

FIG. 61. — *Monnaie d'Arvad.*
Pièce du IVe siècle : tête barbue de Melqart et galère phénicienne à un rang de rameurs.

nable. Elle ne s'ouvrait qu'à l'Est sur les deux ports où l'on distingue encore les débris des môles antiques (pl. 9).

A part ces vestiges, plus rien ne demeure et cela se conçoit aisément : sur cet îlot rocheux il n'y a pas place à la fois pour une ville vivante et pour des ruines. C'est la continuité même de l'occupation urbaine qui explique la pauvreté archéologique du site. De la Genèse à nos jours, il semble que celui-ci n'ait jamais été déserté et qu'il soit resté toujours fidèle à sa vocation maritime. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement, car en dehors des ressources nautiques, l'île n'est pas capable de nourrir une seule famille.

Métropole de la Phénicie du Nord au IIe millénaire, son influence s'étend loin dans l'intérieur, jusqu'à Hama et l'Oronte, et elle réussit à maintenir son indépendance de fait entre les royaumes asiatiques du continent et l'Empire égyptien. Elle passe ensuite sous la suzeraineté assyrienne, puis perse; elle

(1) Comme chiffres significatifs nous donnons ici les entrées comparées des vapeurs et voiliers à Beyrouth, où se concentre toute la vie commerciale des États sous Mandat. Cf. DE MONICAULT **(40)** :

	Vapeurs	Voiliers
1913	1.024	1.826
1928	913	2.858
1932	825	1.453
1934	1.027	1.381

Il y a augmentation jusqu'en 1928 par suite de la rénovation économique consécutive au Mandat. Ce n'est qu'à partir de cette date que commence à se faire sentir la concurrence de l'auto, à mesure que le réseau routier s'étend et se perfectionne.

est sous les Achéménides la première cité phénicienne après Tyr et Sidon, et ses navires sont présents à Salamine.

Elle se soumet à Alexandre et connaît pendant toute la période hellénistique une grande prospérité, comme le prouve l'abondance de son monnayage (fig. 61 et 61 *bis*). Son ère locale, qui date de 259 avant J.-C., est adoptée par les

FIG. 61 *bis*. — *Monnaie d'Arvad.*

Tétradrachme du IIe siècle (an 86 de l'ère d'Aradus). A gauche, tête de Poseïdon, la tête ceinte d'une couronne de plantes marines et le trident sur l'épaule. A droite, Zeus debout brandissant le foudre. Au-dessous, un palmier.

petites cités voisines, Simyra, Marathus et Carné. Au temps de Strabon, l'île tout entière est couverte de maisons à plusieurs étages, plus hautes même que celles de Rome, tant l'espace est restreint pour la densité de la population.

Malgré le développement de son faubourg continental d'Antaradus (Tartous) à l'époque romaine, l'île même reste encore un centre important; dernière base navale de Byzance, elle ne succombera qu'à la troisième tentative arabe, alors que toute la Syrie et Chypre même étaient depuis longtemps perdues.

Les textes deviennent alors plus rares; les Croisés s'emparèrent de l'île qui devint par la suite possession du Temple. Celui-ci la défendit jusqu'à la dernière extrémité : ce n'est qu'en 1302 qu'elle fut enlevée de vive force (1). Les Lusignan de Chypre, puis les Vénitiens (2) songèrent à s'y établir. La crainte des marines franques fait alors de Tartous le principal centre, mais il ne paraît pas que l'île ait été jamais abandonnée.

Volney, il est vrai, affirme qu'il ne reste plus un mur de la puissante république de jadis et que « l'île est rase et déserte (3) ». Mais c'est là une erreur certaine d'information, car lui-même n'y est point passé. Et pas davantage certains auteurs du début du XIXe siècle qui répètent cette assertion. Moins de 50 ans

(1) *Geste des Chyprois* (éd. Raynaud, p. 304 et 309-310).

(2) N. JORGA, *R. O. L.*, IV, p. 243.

(3) VOLNEY **(65)**, II, 28.

auparavant en effet, en 1738, Thomas Shaw nous décrit l'île comme entièrement bâtie (1).

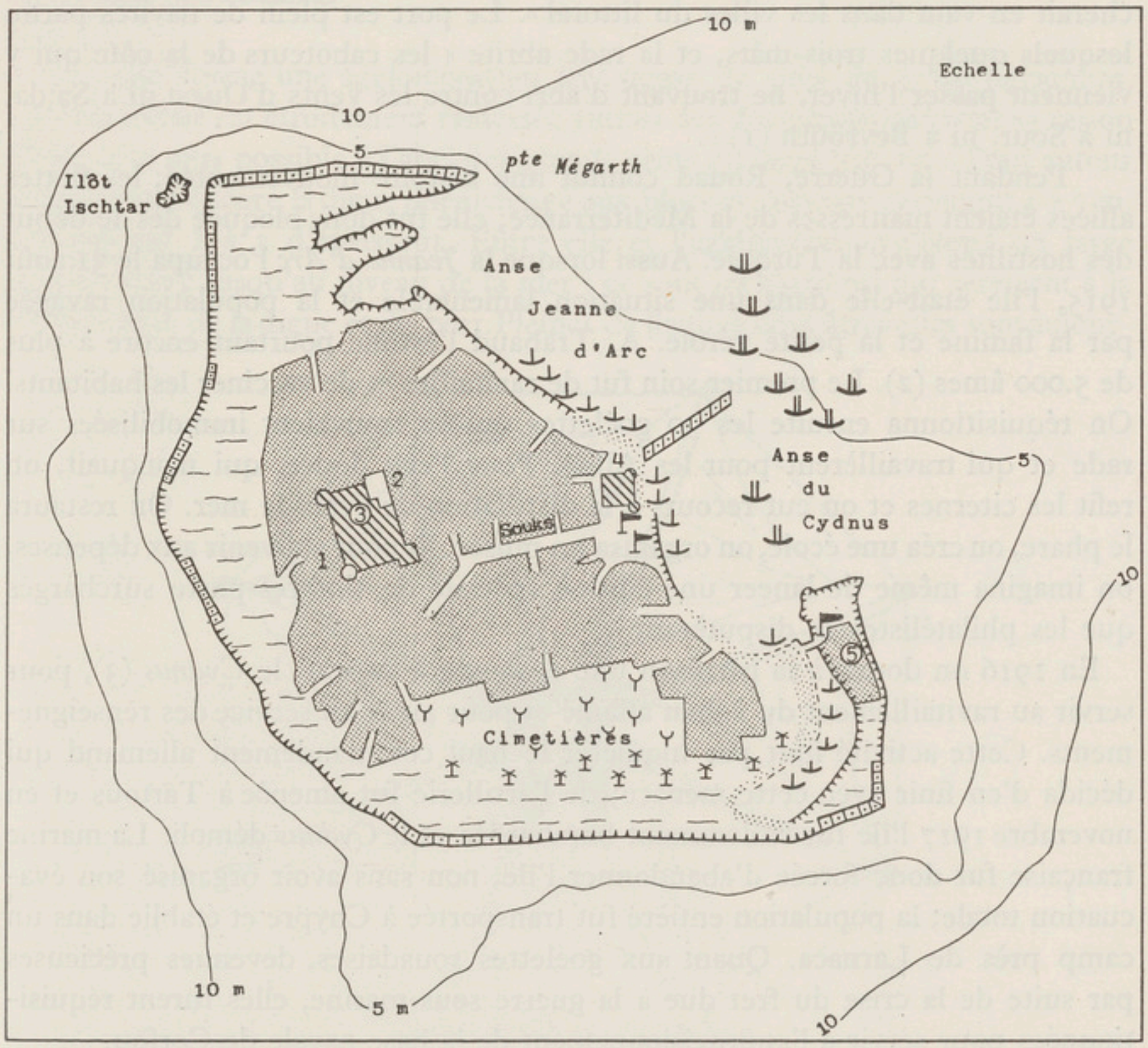

FIG. 62. — *Rouad : la Ville.* — Echelle : 1/6.000.

1. Phare.
2. Mosquée.
3. Château du Haut.
4. Château de la Rive.
5. Quartier de l'armateur.

Au moment de la mission de Renan (1860), Rouad est toujours en pleine activité; l'île est couverte de maisons, la population, « toute composée de

(1) « The prospect of Rou-wadde from the continent is wonderfully magnificent, promising at a distance a continued train of fine buildings and impregnable fortifications » (**64**, p. 325). La réalité, ajoute-t-il, est plus humble : le château est sans défense et ne possède que quelques petits canons.

marins comme au beau temps de la Phénicie, est riche, ardente, énergique »; « les rues sont propres, le bazar animé et plein d'un mouvement que l'on chercherait en vain dans les villes du littoral ». Le port est plein de navires parmi lesquels quelques trois-mâts, et la rade abrite « les caboteurs de la côte qui y viennent passer l'hiver, ne trouvant d'abri contre les vents d'Ouest ni à Saïda, ni à Sour, ni à Beyrouth (1) ».

Pendant la Guerre, Rouad connut une histoire mouvementée; les flottes alliées étaient maîtresses de la Méditerranée; elle fut donc bloquée dès le début des hostilités avec la Turquie. Aussi lorsque la *Jeanne-d'Arc* l'occupa le 31 août 1915, l'île était-elle dans une situation lamentable et la population ravagée par la famine et la petite vérole. A. Trabaud l'estime pourtant encore à plus de 5.000 âmes (2). Le premier soin fut de ravitailler et de vacciner les habitants. On réquisitionna ensuite les 90 goélettes qui se trouvaient immobilisées sur rade et qui travaillèrent pour les Alliés. Pour l'eau douce, qui manquait, on refit les citernes et on eut recours à la distillation de l'eau de mer. On restaura le phare, on créa une école, on organisa un musée. Et pour subvenir aux dépenses, on imagina même de lancer une édition spéciale de timbres-poste surchargés que les philatélistes se disputèrent.

En 1916 on donna à la garnison une chaloupe à vapeur, le *Cydnus* (3), pour servir au ravitaillement du Liban affamé et pour aider au service des renseignements. Cette activité finit par inquiéter le haut commandement allemand qui décida d'en finir avec cette menace; de l'artillerie fut amenée à Tartous et en novembre 1917 l'île fut violemment bombardée et le *Cydnus* démoli. La marine française fut donc forcée d'abandonner l'île, non sans avoir organisé son évacuation totale; la population entière fut transportée à Chypre et établie dans un camp près de Larnaca. Quant aux goélettes rouadaises, devenues précieuses par suite de la crise du fret due à la guerre sous-marine, elles furent réquisitionnées pour servir à l'approvisionnement de la base navale de Corfou.

L'île fut donc abandonnée pendant près d'un an; mais aussitôt la guerre finie tous les Rouadais exilés regagnèrent sans exception leur rocher, témoignage caractéristique de fidélité à un genre de vie. La flotte avait été très éprouvée, mais elle fut facilement reconstituée, car l'or allié coulait encore à flots. Municipe autonome sous l'autorité directe du Haut Commissaire, elle fut rattachée en 1921 au Gouvernement des Alaouites (4).

(1) Lockroy **(62)**, p. 50 et suiv. — Le port de Beyrouth ne fut ouvert qu'en 1893.

(2) A. Trabaud **(43)**, p. 98-135.

(3) De là les noms que portent les deux anses du port sur les cartes marines françaises : anse de la Jeanne-d'Arc et anse du Cydnus. Inutile de dire que les Rouadais ignorent totalement ces noms, de même que la pointe de Melgarth, sans doute Melqart, et l'îlot Ischtar, fantaisies d'officiers de marine épris d'archéologie.

(4) H. C. F. Arrêté 636 du 15 janvier 1921.

LA VILLE ACTUELLE

Rouad forme une agglomération très dense de près de 3.500 personnes. La ville même est étroitement ramassée autour des deux anses qui sont sa raison d'être et le plus possible à l'abri des grands vents du large (fig. 62). Tout autour de l'île court encore la digue phénicienne aux blocs cyclopéens, mesurant 4 à 5 m. de long sur 2 à 3 d'épaisseur. Entre elle et l'agglomération s'étend un large espace excavé jusqu'au niveau de la mer : ce sont les carrières qui servirent à la construction de la digue et du port. Pleines de flaques saumâtres elles sont aujour-

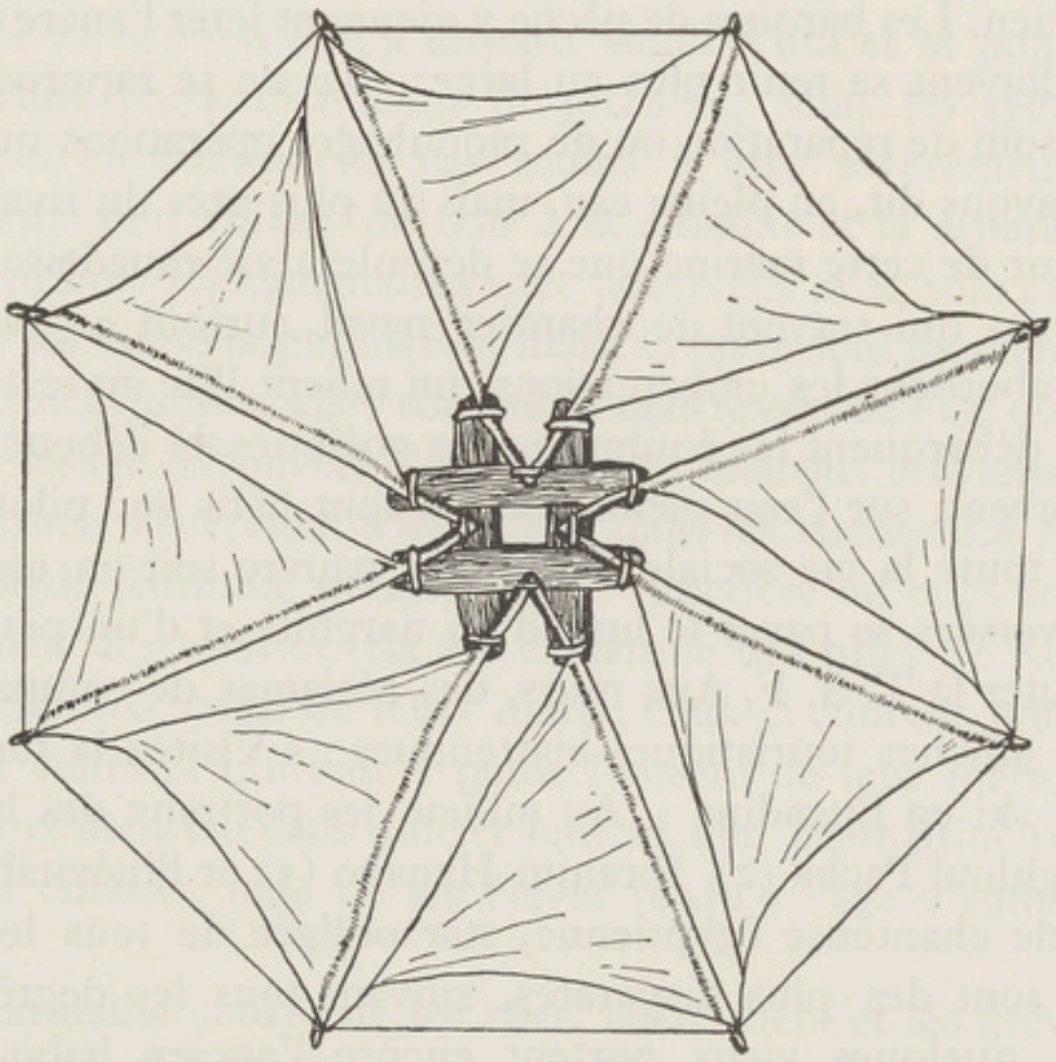

FIG. 63. — *Rouad : voilure de moulin*. Les voiles sont ici tendues. Comparer avec la planche 15.

d'hui le domaine des jeunes Rouadais qui viennent y prendre contact avec leur élément futur. Tout le reste de l'île, c'est-à-dire en fait toute la surface occupable, est bâti et habité. Un seul espace libre au Sud, le cimetière. Mais celui-ci même était utilisé, car au milieu des tombes s'élevaient les moulins de Rouad, face aux vents du Sud-Ouest. Moulins de marins, ils étaient construits comme des navires, tout en bois; les ailes étaient des voiles, des focs triangulaires fixés sur des vergues : une écoute suffisait pour tendre chaque aile qui se roulait ensuite comme une voile (fig. 63, pl. 15). Le même type se retrouve et pour les mêmes raisons dans les îles des Cyclades. Il s'y conserve toujours, tandis qu'il a disparu de Rouad; on en comptait plus de 10 il y a quelques années;

en 1935 un seul fonctionnait encore. Deux moulins à moteur les ont remplacés aujourd'hui (1).

La ville elle-même est un bloc dense d'habitations pressées les unes sur les autres (pl. 12 à 15); peu d'ouvertures vers le large, comme pour mieux se fermer aux tempêtes; des ruelles étroites et tortueuses, tout en impasses comme il est de règle dans les vieilles villes musulmanes de Syrie, mais plus étroites encore: juste la place de deux piétons, car l'île ne connaît ni auto, ni charrette, ni même animaux de transport, ni chameau, ni cheval, ni âne. Les seuls quadrupèdes de l'île sont les quelques moutons que le boucher nourrit en prévision des jours où la tempête interdit toute communication avec le continent. Toute la vie se concentre vers les deux ports aux eaux tranquilles que séparent les débris du môle phénicien. Les barques de pêche y viennent jeter l'ancre ou s'y amarrer. Les goélettes doivent se tenir plus au large; elles ne se rapprochent que lorsqu'elles ont besoin de réparation ou de radoubage, opérations qui s'effectuent, comme nous l'avons dit, en pleine eau, mais au plus près du rivage.

C'est autour de cette marine que se déroule la vie rouadaise : là se trouvent les courtes grèves qui servent de chantier naval, surtout au pied du château de la Rive; là abordent les embarcations qui relient l'île au reste du monde; là embarquent et débarquent les équipages des goélettes; là débouchent les souks; là enfin se trouvent, sur l'eau même, car ils sont bâtis sur pilotis, les cafés en qui se résume toute la vie sociale de l'île. Si pauvre soit-on, on peut toujours entre deux traversées se payer le luxe d'un narghilé et d'un petit café. L'hiver on vient y écouter la T. S. F. Aux murs, des réclames de compagnies de navigation, ou des affiches touristiques inattendues : « Visitez la forêt allemande » ou « Faites du ski en Engadine ». Au milieu, les portraits des héros arabes, le roi Fayçal, Zaghloul Pacha (2), Ibrahim Hanano (3) et l'inévitable Oum Kholsoum, la grande chanteuse égyptienne, star obligée de tous les films arabes. Les costumes sont des plus disparates, suivant tous les degrés d'occidentalisation; seuls quelques vieux portent encore l'ancien habit à la turque : l'ample *chéroual* noir flottant sur les cuisses mais collant aux mollets, la petite veste courte et la chéchia rouge au lourd gland bleu passé dans le turban de soie.

La vie publique se déroule toute en plein air; la vie privée reste, au contraire, secrète : malgré l'exiguïté de l'île toutes les maisons, même les plus pauvres, possèdent leur petite cour intérieure, close aux regards et fermée d'une double porte. Ces cours sont souvent microscopiques, quelques mètres carrés à peine; elles n'en abritent pas moins un jardin miniature avec un olivier ou un grenadier, un oranger ou un palmier. Cet étroit espace est le cadre de la vie fami-

(1) Passant dans l'île en 1936 et voulant nous procurer un modèle réduit de la voilure des moulins, il nous fut difficile d'en retrouver les éléments ; personne ne savait déjà plus rien. Exemple entre mille de l'espèce de soudaineté avec laquelle s'évanouissent les anciennes techniques. Le modèle reconstitué se trouve aujourd'hui au Musée de l'Homme.

(2) Le grand chef du Wafd Égyptien, mort en 1927.

(3) Leader nationaliste de la Syrie mort en 1936.

liale et féminine : cuisine, nursery et salon de réception. Là s'ouvre aussi le puits de la citerne que possède chaque demeure, car Rouad ne connaît que l'eau de pluie soigneusement recueillie sur les terrasses (1). Certaines maisons ont, en outre, un puits d'eau de mer utilisable pour les besoins domestiques : on lave la maison comme un navire. De loin l'île entière se présente donc comme un grand damier aux cases pressées, cours et terrasses accolées, et les unes guère plus grandes que les autres. Le plus vaste espace libre est encore la cour du château du Haut, transformé aujourd'hui en prison (2). A l'angle Sud-Ouest, au point culminant de l'île, se dresse le phare, et à l'angle opposé, le minaret de la mosquée.

Rouad, en effet, est strictement musulmane. Le fanatisme étroit qui gêna tant Renan lors de ses fouilles, a disparu aujourd'hui et la population est, au contraire, devenue particulièrement hospitalière. Mais les règles sociales de l'Islam sunnite n'en continuent pas moins à être sévèrement appliquées : toutes les femmes sont voilées de noir à la citadine et la séparation des sexes est totale. Les prières réglementaires sont observées avec soin et celle du vendredi est suivie par toute la population mâle. C'est le seul moment de la semaine où les femmes soient libres; elles sont alors maîtresses de l'île où elles peuvent se promener le visage découvert. Les quelques mauvais croyants qui préfèrent le café à la mosquée n'oseraient s'aventurer dans les ruelles. Le reste du temps, la seule promenade féminine permise est le cimetière où elles se réunissent en groupes au milieu des tombes. La vie claustrale des filles de Rouad contraste ainsi étrangement avec celle de leurs maris; ceux-ci courent toute la Méditerranée orientale, celles-là quittent à peine l'ombre de leur maison : la plupart naissent, vivent et meurent sans quitter leur rocher. Leur principale occupation est de faire des enfants, puis de les élever jusqu'à l'âge d'embarquer comme mousses.

Aussi la marmaille court-elle les rues, les rochers et les grèves. L'été tout le monde barbote à plaisir. C'est un grouillement de jeunesse, comme on en voit rarement même en Syrie. L'île est donc surpeuplée, c'est son état normal; l'émigration est la règle, mais plutôt temporaire que définitive. Comme toutes les petites patries, Rouad impose fortement sa marque à ses fils et ne se laisse pas facilement oublier. Même quand ils émigrent, les Rouadais restent fidèles à la vie nautique. Avant-guerre, quand ils allaient au Brésil, c'était pour naviguer sur l'Amazone et leur centre était Manaos; aujourd'hui ils travaillent dans les divers ports étrangers où ils touchent. Et quand ils vont à l'intérieur, c'est encore pour exercer leur métier : tel est le cas pour le Ghab.

(1) Dans l'antiquité, suivant la tradition, la ville s'alimentait à des sources sous-marines jaillissant près de son rivage. A. Trabaud en signale une où l'on verrait encore des débris de canalisation (43).

(2) Prison d'État qui servit surtout pour les prisonniers politiques. Hachem bey el Atassi, président de la République syrienne, y séjourna plusieurs mois en 1926. Et de même le nouveau président du Conseil svrien, Loufti Haffar (févr. 1939).

Comme nous le verrons plus loin en effet, les marais de l'Oronte sont particulièrement favorables aux poissons d'eau douce : silures (*sallour*) et anguilles (*jelan*). Leur pêche en hiver au moment des hautes eaux est une des richesses du pays; ce sont les seuls poissons que consomment les indigènes de l'intérieur, car ils peuvent être facilement conservés, salés ou fumés (1). Les pêcheries du Ghab sont propriété de l'État; elles sont affermées pour trois ans à des particuliers. Mais les fellahs sont de mauvais pêcheurs et ils manquent, en outre, du matériel approprié. L'adjudicataire fait donc appel aux Rouadais. C'est un chef d'équipe qui organise l'expédition; elle comprend environ 40 marins avec tout leur matériel : filets, canots, rames que des camions transportent à pied d'œuvre. Elle s'installe au cœur des marais, dans les villages lacustres de Kreim et Cheria sur les rives même de l'Oronte. La pêche dure environ 4 mois, du 15 octobre au 15 février. Le chef d'équipe touche le salaire total qui est calculé au rotol (2) de poisson : en 1935-36, année moyenne, celui-ci fut de 58.000 fr. Compte tenu des frais divers, la part de chaque marin ne dépasse pas 600 fr. de bénéfice net.

Malgré ces diverses ressources et malgré son activité, Rouad reste donc une ville pauvre. Elle n'a pas réussi, nous l'avons vu, à greffer la fonction commerciale sur la fonction maritime. Par une apparente contradiction, son port, l'un des plus vivants de la côte, ne possède qu'un insignifiant trafic de marchandises; bien moins que des cités terriennes comme Jeblé ou Banyas. Ses exportations sont nulles et ses importations réduites à son strict approvisionnement. Ses navires lui reviennent à vide et elle ne vit que du fret de sa flotte ou du salaire de ses marins.

Rouad apparaît ainsi comme le type purement achevé de la cité maritime. Sa vocation naît avec les débuts de l'histoire et elle ne s'est jamais démentie jusqu'à nos jours : sa spécialisation exclusive n'a même jamais été plus caractérisée qu'aujourd'hui. Seule la situation générale de l'île peut expliquer le secret d'une pareille continuité; sur un rivage non marin, elle est le seul point de vie maritime privilégiée : de là sa fortune.

Celle-ci, il est vrai, relève maintenant plus du passé que du présent; l'auto sur terre, le vapeur sur mer, la concurrencent chaque année davantage. C'est d'ailleurs le sort actuel de toute l'activité maritime du pays. Avec ses anciens ports ensablés, ses criques où somnolent quelques barques de pêche, ses mers livrées aux étrangers, la côte alaouite offre l'image d'une vie marine qui s'éteint. C'est le destin commun de beaucoup de rivages méditerranéens : leur fortune est à éclipses. Mais derrière cette façade maritime, fragile et déjà ruinée, c'est un pays terrien que l'on découvre, un très vieux pays d'Asie.

(1) Pour tout ce paragraphe, voir aussi : Pays de l'Intérieur, p. 374.

(2) 1 Rotol = 2 kgr. 500.

DEUXIÈME PARTIE

LES PAYS DE LA CÔTE

Entre la mer et la montagne s'étendent, au long de la mer, deux vastes régions de plaines ou de douces collines : le Sahel de Lattaquié au Nord, la Plaine d'Akkar au Sud (fig. 39).

Au centre le horst crétacé, prolongé par des épanchements basaltiques, s'étend jusqu'au rivage : au pied du Markab, les falaises tombent à pic sur la mer. Vers le Sud, les hauteurs s'écartent légèrement, mais la frange littorale qui s'étend à leur pied — composée d'alluvions et de ramlé — reste trop étroite pour avoir une vie propre. Ce n'est qu'au delà du Nahr el Hossein que l'emprise de la montagne se relâche définitivement : c'est alors la région fertile de Tartous qui se prolonge par la vaste plaine d'Akkar. Celle-ci s'étend jusqu'aux contreforts du Liban, mais seule la partie au Nord du Nahr el Kebir nous intéresse ici.

Ainsi de Banyas au Nahr el Hossein, bien que bordant la mer, le pays que domine le Markab appartient plus à la montagne qu'au littoral : par l'âpreté de son relief comme par sa structure profonde, par son climat comme par son genre de vie et ses populations même, il se rattache au monde du Djebel, aux pays ismaelis de Khaouabi et de Qadmous (1).

Cette coupure montagneuse dans la continuité des plaines littorales a joué un grand rôle historique; elle apparut toujours comme une limite géographique importante : Ptolémée y fixait la frontière nord de la Phénicie. Et cette tradition se maintient jusqu'au moyen âge; pour Guillaume de Tyr, Maraclé (2), la première ville à rencontrer vers le Sud après le défilé du Markab, est « la première des cités de la terre de Fénice ». Là passait la frontière entre la Principauté d'Antioche et le Comté de Tripoli.

Aujourd'hui cependant, entre les deux plaines littorales du Nord et du Sud, les affinités l'emportent sur les dissemblances. Sahel de Lattaquié ou

(1) Cf. *infra*, la Montagne, p. 341.
(2) Sur l'emplacement de Kharab Markiyé (cf. *supra*, p. 104) (Guillaume de Tyr, VII, 17).

Plaine d'Akkar, c'est le même climat qui les baigne l'une et l'autre; ce sont les mêmes sols que l'on y retrouve, les mêmes cultures et les mêmes genres de vie. Toutes deux enfin relèvent du même domaine alaouite.

Au point de vue de la géographie humaine, ces deux plaines couplées présentent un intérêt primordial : elles sont les plus vastes et les plus belles de la Syrie méditerranéenne. On ne saurait en trouver l'équivalent qu'en Palestine, au Sud du Carmel. Mais en ce dernier pays, l'invasion sioniste a déjà bouleversé toute l'ancienne économie. Ici au contraire, vie rurale et vie urbaine ont conservé leur originalité et toute leur saveur d'archaïsme.

CHAPITRE PREMIER

LE CLIMAT

Nous pouvons maintenant préciser les modalités de ce que nous avons appelé la variété maritime du climat levantin.

Elle est caractérisée d'abord par une extrême douceur et une rare égalité de température, hiver comme été. En hiver, en effet, la mer reste très chaude: 23° en novembre, 20° en décembre, 17° en janvier et encore 16°,5 en février, au cœur de l'hiver astronomique. Dès mars le refroidissement des eaux superficielles s'arrête et dès avril on note une remontée jusqu'à 18°. C'est que l'ardeur croissante du soleil est déjà très forte à cette époque, le pays n'étant pas à plus de 12 degrés du Tropique.

Tout au long de la côte, la température moyenne mensuelle ne s'abaisse jamais au-dessous de 12°. On peut donc dire qu'il n'y a pas d'hiver thermique. Cela est sensible dans le rythme même de la végétation : novembre (moyenne 18°) et décembre (moyenne 14°,5) sont caractérisés comme par un avant-printemps dû aux premières grosses averses d'automne succédant à la longue sécheresse estivale.

Malgré la chute des feuilles caduques, toute la plaine alors reverdit : dans les champs les céréales lèvent; dans les friches les mauvaises herbes se multiplient comme par miracle sur un sol qui n'était plus que poussière; dans tous les coins incultes les plantes à bulbe montrent leurs premières pousses. Jusqu'à Noël on croirait volontiers à un printemps pour de bon. Mais janvier est, en général, sensiblement plus froid et il se produit alors un court arrêt de la végétation.

Si les températures hivernales moyennes restent très douces, les extrêmes eux-mêmes demeurent, si l'on peut dire, également modérés. Le mécanisme du climat l'explique aisément. Le mauvais temps — ciel couvert et pluie — vient normalement de l'Ouest et de la mer : il ne peut amener qu'un surcroît de douceur. Les vents froids, au contraire, originaires de l'Est et du Nord-Est, sont par nature essentiellement secs : ils coïncident donc avec un ciel clair et un fort ensoleillement qui empêche la température de s'abaisser par trop. Les

minima moyens ne tombent guère en dessous de 6°-7°. Quant aux minima absolus, ils atteignent très rarement le 0°. Les gelées nocturnes sont donc tout à fait exceptionnelles et les gels complets de la journée entièrement inconnus. La neige, de même, est vraiment une rareté : depuis 1918 on n'en peut citer qu'un exemple (1).

Le cadre montagneux qui l'entoure fait encore mieux ressortir la douceur

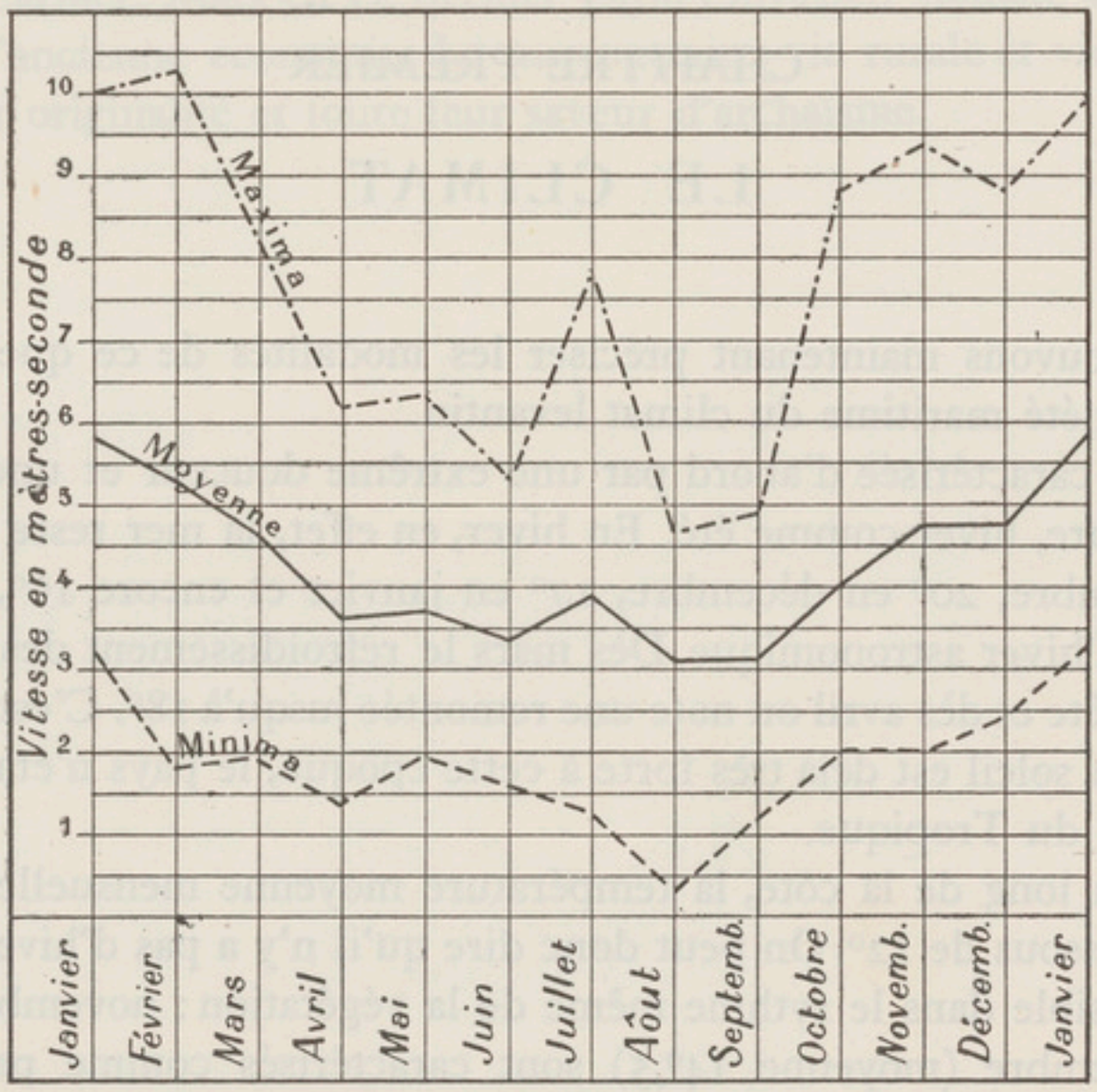

FIG. 64. — *Lattaquié : intensité des vents.*

Diagramme représentatif du climat maritime levantin : six mois de calme, d'avril à septembre, avec seulement un maximum en juillet dû aux vents réguliers du Sud-Ouest; et six mois troublés d'octobre à avril. Minimum de vent, en fin août-septembre, lors du renversement du régime climatique.

du littoral. Au Liban, le contraste est saisissant quand on voit les équipes de skieurs quitter Beyrouth et partir vers la neige au long d'une mer toute tiède, entre les plantations de bananiers. Pour être moins spectaculaire, l'opposition n'en subsiste pas moins en Pays Alaouite. En janvier-février, c'est une ligne

(1) Si l'influence de la mer est prépondérante sur le climat littoral, il faut aussi tenir compte de la situation par rapport au continent. C'est elle qui explique notamment l'extraordinaire différence qui sépare les deux climats de Lattaquié et d'Alexandrette : en cette dernière ville on a relevé, en effet, des minima de — 10°. Ceux-ci sont dus à la proximité des hauts plateaux glacés d'Anatolie d'où descendent des coups de vent froids, type mistral ou bora. A Lattaquié au contraire, les montagnes d'Anatolie sont déjà lointaines et le massif alaouite est de trop faible importance pour amener un refroidissement général de l'atmosphère. Cependant, la présence du couloir du Nahr el Kebir explique que les coups de vent froids d'hiver soient beaucoup plus sensibles à Lattaquié que sur la côte Sud, à Tartous par exemple, ou à plus forte raison que sur la côte libanaise (minimum absolu enregistré jusqu'à présent : — 0,2 à Lattaquié et + 3 à Beyrouth).

neigeuse quasi continue qui barre à l'est l'horizon, de l'Amanus au Liban, pendant que la mer étincelle au toujours chaud soleil.

L'été, le caractère maritime du climat ne demeure pas moins marqué. Malgré sa haute température propre (26°, 27° et 28°), la mer demeure quand même rafraîchissante par comparaison. Aussi la côte ne connaît-elle jamais les températures estivales torrides de l'intérieur (35°-40° et plus). La moyenne d'été oscille autour de 26°. Mais cette chaleur reste à peu près constante le jour et la nuit : la nuit, la brise de terre venant de l'intérieur, demeure chaude;

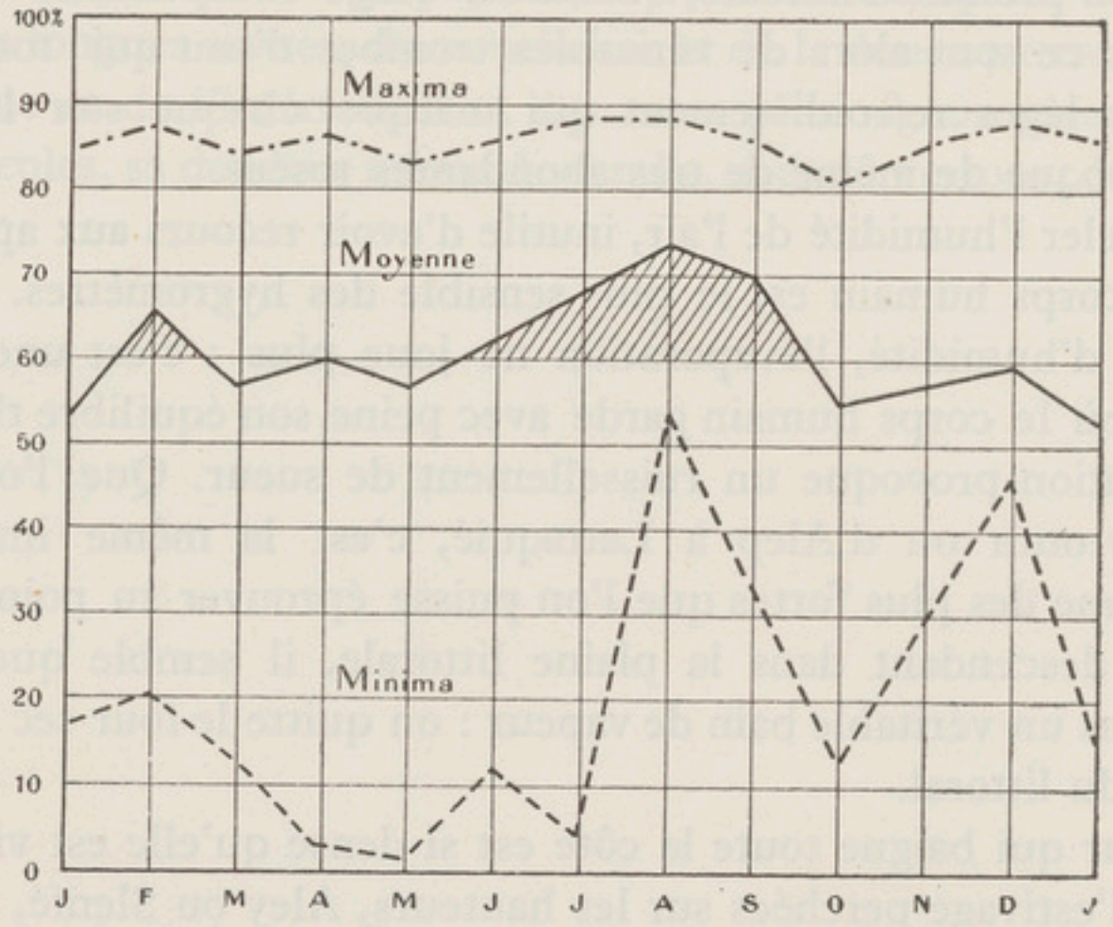

FIG. 65. — *Lattaquié : variation de l'humidité relative.*

Maxima constants. Moyenne élevée surtout pendant les quatre mois d'été. Minima au printemps et en automne provoqués par les coups de khamsin. Le mois le plus humide de l'année (maxima, moyenne et minima), août, est à la fois le plus chaud et le plus dépourvu de précipitations (fig. 18 et 19).

le jour l'échauffement solaire est compensé par la plus ou moins grande violence de la brise de mer, renforcée encore, nous l'avons vu, par les vents de mousson (fig. 64). Il n'est donc pas rare qu'il y ait homothermie totale pendant les 24 heures, le thermomètre ne bougeant pas d'un degré entre 4 heures du matin et 2 heures de l'après-midi. C'est la constance de la chaleur, bien plus que son excès, qui finit par rendre épuisants les étés sur la côte ; d'autant plus qu'elle est rendue plus pesante encore par une extraordinaire humidité.

Pendant tout l'été en effet, la Méditerranée orientale surchauffée est le siège d'une évaporation intense; la vapeur d'eau ainsi produite est poussée par les vents d'Ouest sur toute la côte du Levant où elle s'accumule au pied des reliefs qui lui barrent la route de l'intérieur. L'humidité relative est donc très forte, la moyenne ne descend jamais au-dessous de 50 p. 100 (fig. 65). Chose curieuse, ce sont les mois les plus pauvres en précipitations qui

enregistrent le plus fort degré hygrométrique : juin, juillet, août et septembre dépassent 60 p. 100 en moyenne. En août le degré hygrométrique minimum ne s'abaisse point au-dessous de 55 p. 100. Cette humide sécheresse est sans nul doute le trait le plus original du climat côtier levantin. L'étonnant est qu'il ne se produise aucune condensation. Mais cela tient au mécanisme d'ensemble du climat qui assure alors au pays une stabilité barométrique quasi absolue et, par voie de conséquence, une égale stabilité thermique. Le moindre refroidissement, quelques degrés à peine, suffirait à amener des pluies violentes. C'est ce qui se produit d'ailleurs, quand un orage exceptionnel vient troubler cet équilibre : ce sont alors de véritables trombes d'eau qui tombent sur le pays. Le très léger refroidissement qui marque chaque soir la disparition du soleil provoque de même de très abondantes rosées.

Pour déceler l'humidité de l'air, inutile d'avoir recours aux appareils enregistreurs : le corps humain est le plus sensible des hygromètres. Dans cet air chaud saturé d'humidité, l'évaporation ne joue plus : c'est une atmosphère de hammam où le corps humain garde avec peine son équilibre thermique. La moindre agitation provoque un ruissellement de sueur. Que l'on vienne de Damas à Beyrouth ou d'Alep à Lattaquié, c'est la même impression que l'on ressent, une des plus fortes que l'on puisse éprouver au point de vue climatique; en descendant dans la plaine littorale, il semble que l'on plonge peu à peu dans un véritable bain de vapeur : on quitte le four sec de l'intérieur pour l'étuve du littoral.

La vapeur qui baigne toute la côte est si dense qu'elle est visible à l'œil : des stations d'estivage perchées sur les hauteurs, Aley ou Slenfé, on domine le matin une vraie mer de nuages qui couvre toute la plaine. Avec la chaleur du jour, ceux-ci s'élèvent peu à peu, encapuchonnant les crêtes. Mais, toute la journée l'atmosphère reste lourde et chargée. C'est en vain qu'on chercherait, l'été, au long du rivage, la fameuse lumière d'Orient ou même la simple clarté méditerranéenne; c'est à peine si l'on distingue l'horizon marin; le ciel est barbouillé de nuées informes, la montagne noyée de vapeurs, le soleil terne, et la lumière grise. Il faut attendre l'hiver pour retrouver le bleu classique de la mer et du ciel.

Mais l'humidité de l'été côtier n'offre point que de mauvais côtés : elle est en fait indispensable à la vie végétale. Le jour, elle protège les plantes de la dessiccation qui les brûle dans l'intérieur de la Syrie; la nuit elle provoque d'abondantes rosées. C'est elle donc qui explique une des apparentes contradictions de la vie agricole de la région, l'importance des cultures d'été non irriguées, telles que coton, sorgho et tabac. Dans toute la plaine littorale, c'est de l'air, autant et plus que du sol, que les plantes estivales tirent l'humidité nécessaire à leur croissance.

La fin de septembre ou le début d'octobre amènent les premières pluies;

elles sont suivies d'un rafraîchissement sensible et comme d'une détente de toute l'atmosphère. Il semble que les premiers orages aient purgé le ciel de toute la lourdeur accumulée pendant les longs mois d'été. En dehors des courts passages de dépressions pluvieuses, tout l'automne, d'octobre à la Noël, est remarquablement calme, clair et lumineux : c'est la plus belle saison de la côte.

Riche en soleil, rare en pluie, sans excès de froid ni de chaud, le climat littoral est bien fait pour la douceur de vivre. Il est l'ami de la nourriture frugale, des vêtements légers et de la vie au dehors; pendant près de la moitié de l'année, la majeure part de la population vit et dort en plein air. Mais il est aussi l'ami des longues siestes, du nonchaloir et de la douce paresse : les climats de la montagne et de l'intérieur font des races plus vigoureuses. Quant à ses aptitudes agricoles, sa douceur même dissimule, nous le verrons, de redoutables défauts.

CHAPITRE II

LA STRUCTURE

Les pays de la côte sont essentiellement formés de terrains sédimentaires très récents où dominent les argiles pliocènes et les grès quaternaires. La nature

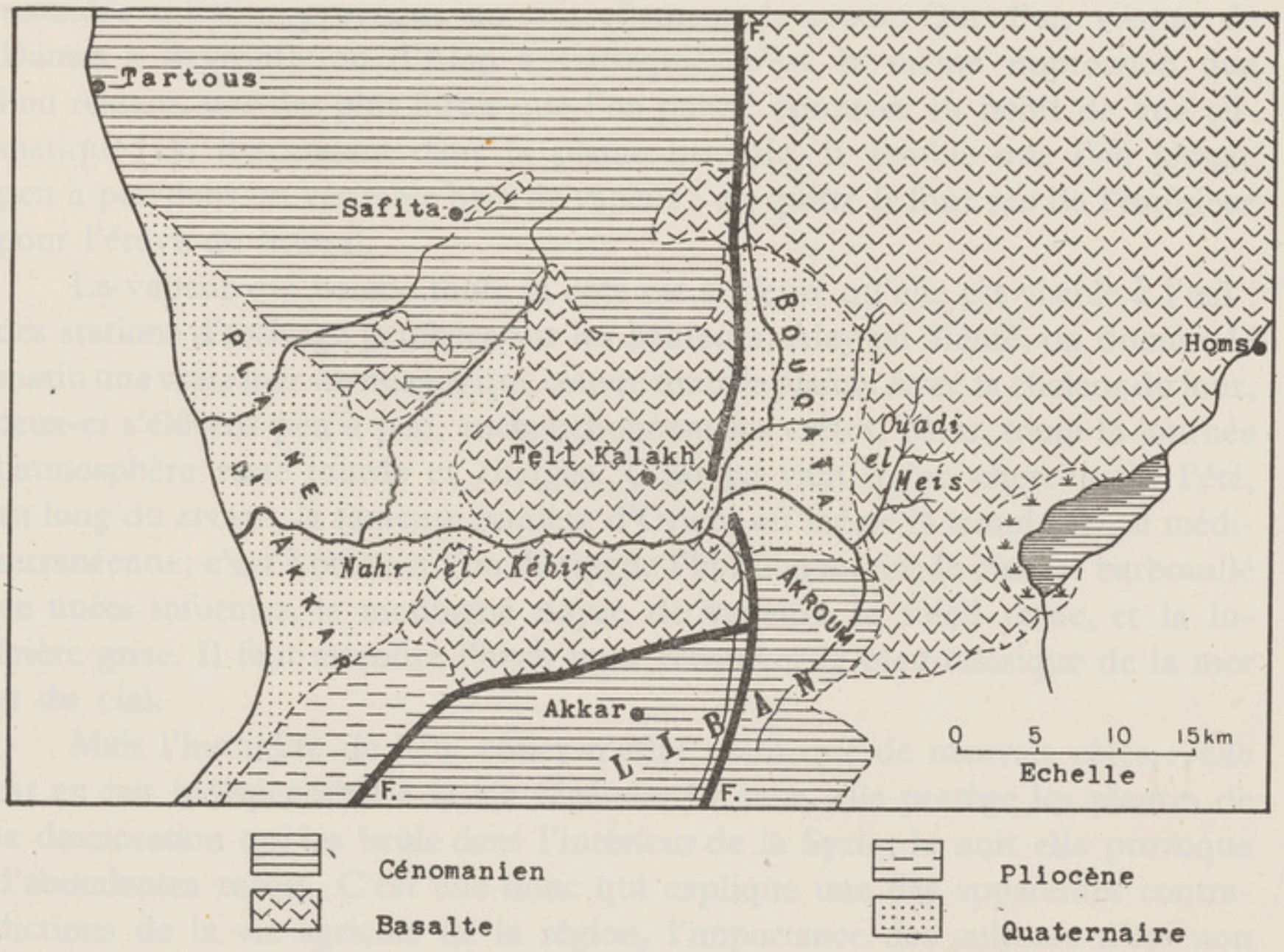

FIG. 66. — *La plaine d'Akkar : structure géologique.*

très tendre de ces matériaux explique la mollesse générale du relief et le calme des horizons.

A. — LA PLAINE D'AKKAR

Tel est le cas de la plaine d'Akkar (fig. 66); ses terrains quaternaires sont peu variés : alluvions déposées par les rivières, grès littoraux, grès dunaires. Ils s'appuient directement au Nord sur le socle crétacé du horst alaouite qui plonge ici très doucement. A l'Est, ils sont en contact direct également avec les basaltes qui forment le seuil de Tell Kalakh. C'est seulement au Sud, qu'on voit apparaître les argiles pliocènes qui s'étendent en un mince liséré de collines au pied du horst libanais.

B. — LE SAHEL

De nature beaucoup plus variée et plus intéressante est le Sahel de Lattaquié dont la douceur de relief dissimule en profondeur une structure des

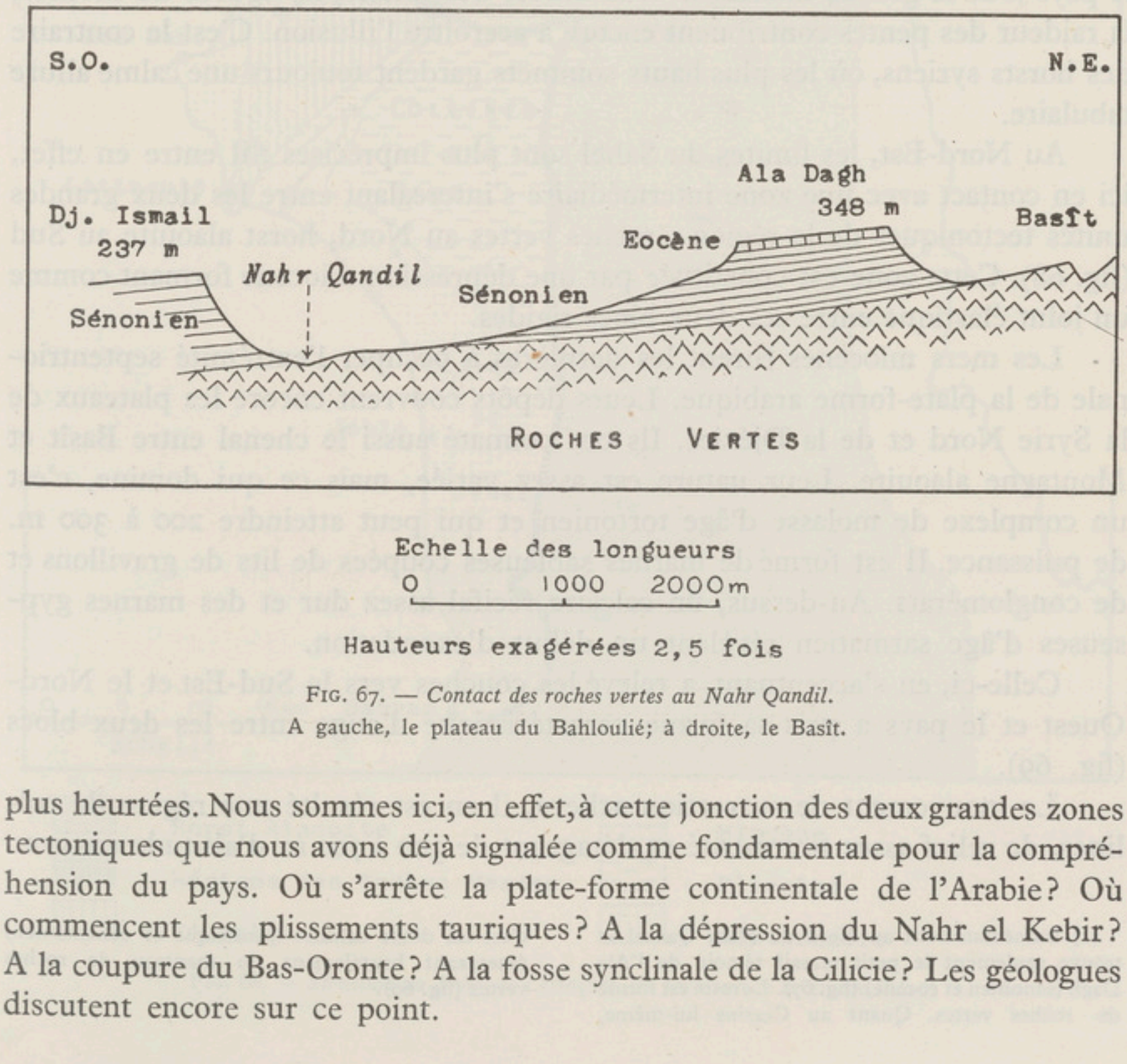

FIG. 67. — *Contact des roches vertes au Nahr Qandil.*
A gauche, le plateau du Bahloulié; à droite, le Basît.

plus heurtées. Nous sommes ici, en effet, à cette jonction des deux grandes zones tectoniques que nous avons déjà signalée comme fondamentale pour la compréhension du pays. Où s'arrête la plate-forme continentale de l'Arabie? Où commencent les plissements tauriques? A la dépression du Nahr el Kebir? A la coupure du Bas-Oronte? A la fosse synclinale de la Cilicie? Les géologues discutent encore sur ce point.

Mais, pour le géographe, les limites septentrionales du pays syrien — qui sont celles-mêmes du Sahel — sont relativement précises.

LES PAYS LIMITES : BASIT ET BAER. — Au Nord, à un peu plus de 20 km. de Lattaquié, le plateau de craie sénonienne se termine brutalement par une haute et raide falaise au pied de laquelle coule le Nahr el Qandil; au bord même du rivage, la dénivellation topographique dépasse 230 m. (fig. 67, pl. 39). Du haut de cet abrupt, on découvre soudain un pays qui n'a plus rien de syrien : c'est le Basît, formé presque entièrement de roches vertes (1), et que domine la silhouette hardie du Cassius (pl. 35 et 36).

Dans ces roches homogènes et massives, l'érosion a taillé avec vigueur; plus rien ne rappelle le modelé habituel de la Syrie où l'alternance des assises sédimentaires révèle partout la structure. Les ravins se sont multipliés à l'infini sur ce sol imperméable et couvert de forêts, découpant la région en un labyrinthe de collines aux crêtes aiguës. Malgré sa faible altitude (200 à 800 m.), le pays joue la grande montagne et la dureté des roches, la vigueur du modelé, la raideur des pentes contribuent encore à accroître l'illusion. C'est le contraire des horsts syriens, où les plus hauts sommets gardent toujours une calme allure tabulaire.

Au Nord-Est, les limites du Sahel sont plus imprécises : il entre en effet, ici en contact avec une zone intermédiaire s'intercalant entre les deux grandes unités tectoniques de la région : roches vertes au Nord, horst alaouite au Sud (fig. 68). Cette zone est constituée par une dépression miocène formant comme un joint élastique entre ces deux blocs rigides.

Les mers miocènes furent les dernières à occuper l'extrémité septentrionale de la plate-forme arabique. Leurs dépôts couvrent encore les plateaux de la Syrie Nord et de la Djéziré. Ils ont colmaté aussi le chenal entre Basît et Montagne alaouite. Leur nature est assez variée, mais ce qui domine, c'est un complexe de molasse d'âge tortonien et qui peut atteindre 200 à 300 m. de puissance. Il est formé de marnes sableuses coupées de lits de gravillons et de conglomérats. Au-dessus, un calcaire récifal assez dur et des marnes gypseuses d'âge sarmatien révèlent un début d'exondation.

Celle-ci, en s'accentuant, a relevé les couches vers le Sud-Est et le Nord-Ouest et le pays a pris sa forme caractéristique d'auge entre les deux blocs (fig. 69).

Le mouvement de surrection achevé, il en est résulté une région de collines, de relief assez tourmenté et s'étageant de 300 à 700 m. d'altitude environ.

(1) Immédiatement au Nord du Nahr Qandil se trouve seulement le petit massif témoin de l'Ala Dagh (sénonien et éocène) (fig. 67). Le reste est formé de roches vertes. Quant au Cassius lui-même, c'est un dôme calcaire (jurassique et cénomanien) émergeant brutalement du manteau de roches vertes (fig. 69).

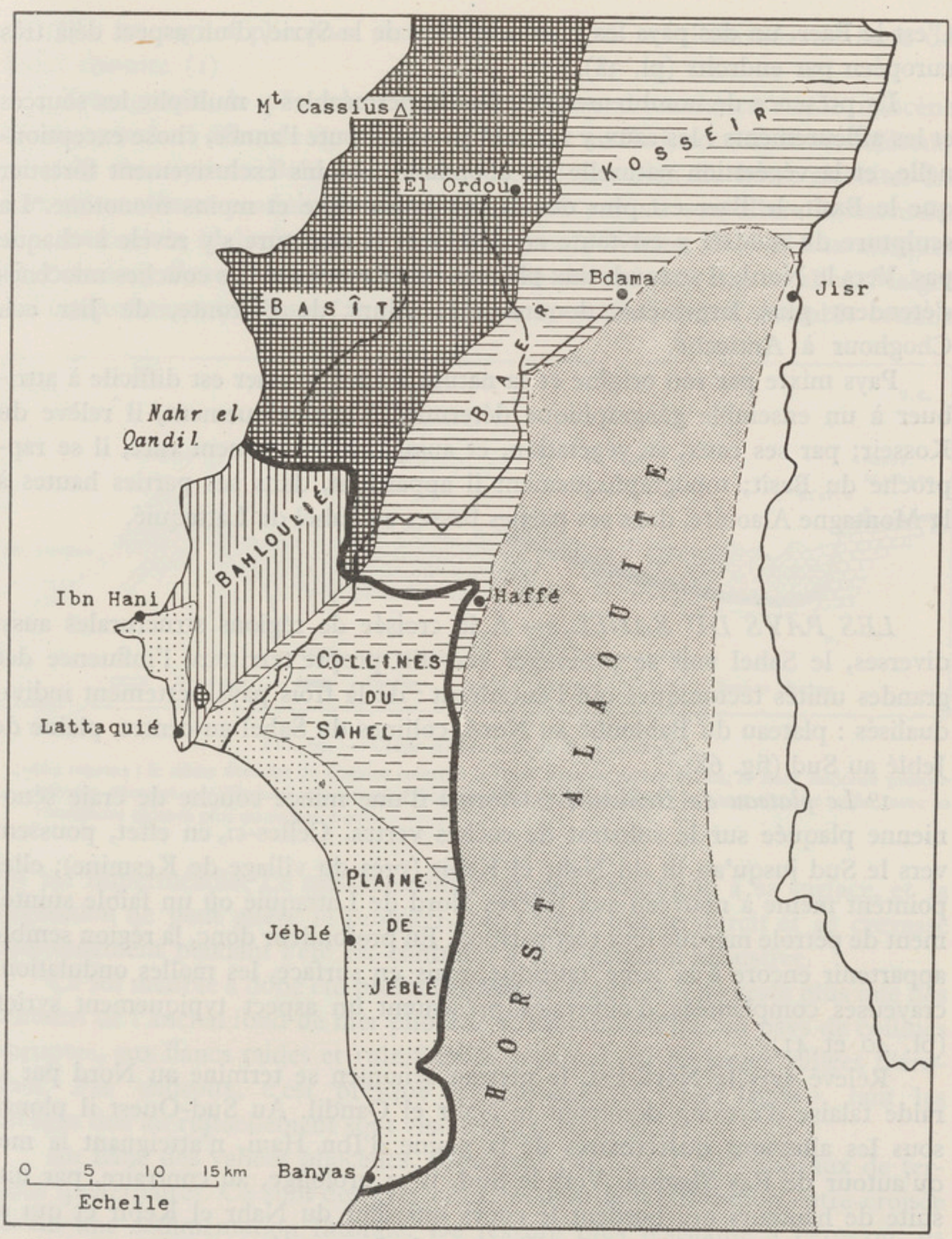

FIG. 68. — *Structure du Sahel de Lattaquié.* En trait fort la limite du Sahel.

C'est le Baer, un des pays les plus originaux de la Syrie, d'un aspect déjà très européen par endroits (pl. 38).

La présence de nombreuses couches imperméables y multiplie les sources et les affleurements : les eaux y courent presque toute l'année, chose exceptionnelle, et la végétation naturelle est abondante. Moins exclusivement forestier que le Basît, le Baer est plus ouvert, moins sauvage et moins monotone. La sculpture du modelé y est toute en détails et la structure s'y révèle à chaque pas. Vers le Nord, il se soude aux plateaux du Kosseir, où les couches miocènes s'étendent plus largement, dominant le cours de l'Oronte, de Jisr ech Choghour à Antioche.

Pays mixte par son origine et sa nature même, le Baer est difficile à attribuer à un ensemble géographique déterminé : géologiquement, il relève du Kosseir; par ses eaux, sa végétation, et aussi son peuplement turc, il se rapproche du Basît; topographiquement il appartient, dans ses parties hautes à la Montagne Alaouite, dans ses parties basses au Sahel de Lattaquié.

LES PAYS DU SAHEL. — A la croisée de régions structurales aussi diverses, le Sahel voit se prolonger sur son propre territoire l'influence des grandes unités tectoniques qui l'encadrent : de là trois pays nettement individualisés : plateau du Bahloulié au Nord, collines du Sahel au centre, plaine de Jeblé au Sud (fig. 68).

1° *Le plateau du Bahloulié* est formé d'une mince couche de craie sénonienne plaquée sur le substrat de roches vertes. Celles-ci, en effet, poussent vers le Sud jusqu'au lit du Nahr el Kebir (près du village de Kesmine); elles pointent même à nouveau aux lisières Nord de Lattaquié où un faible suintement de pétrole marque leur réapparition. En profondeur donc, la région semble appartenir encore à la zone taurique, mais en surface, les molles ondulations crayeuses complantées d'oliveraies présentent un aspect typiquement syrien (pl. 40 et 41).

Relevé vers le Nord-Est, le plateau sénonien se termine au Nord par la raide falaise d'érosion dominant le Nahr el Qandil. Au Sud-Ouest il plonge sous les alluvions quaternaires de la plaine d'Ibn Hani, n'atteignant la mer qu'autour de Ras Shamra. Vers le Sud, il se prolonge, au contraire, par une suite de hauteurs qui bordent le cours inférieur du Nahr el Kebir et qui se poursuivent jusqu'au promontoire même de Lattaquié.

2° *Les collines du Sahel* prolongent la zone d'affaissement du Baer. Au pliocène en effet, l'extrémité Sud de cette dernière est encore occupée par la mer qui y dépose d'épaisses couches d'argiles. Nulle part sur toute la côte, la sédimentation ne paraît avoir été aussi forte : sa puissance dépasse ici 200 m. Nulle part, en tout cas, la surrection ultérieure n'a été aussi prononcée, car on

retrouve les argiles pliocènes jusqu'à plus de 300 m. d'altitude au flanc du horst alaouite (1).

Transgressif, le pliocène s'appuie en légère discordance sur le miocène du Baer, mais il déborde également au Nord et au Sud, recouvrant indifféremment le sénonien du Bahloulié, l'éocène et le sénonien du horst alaouite. La surrection s'étant produite en bloc, il a gardé partout son allure horizontale, très doucement inclinée vers la mer. Mais son élévation l'a livré aux attaques de l'érosion, d'autant plus violentes qu'il se défend mal contre elles. Malgré des intercalations sableuses (2), il se comporte, en effet, dans l'ensemble comme

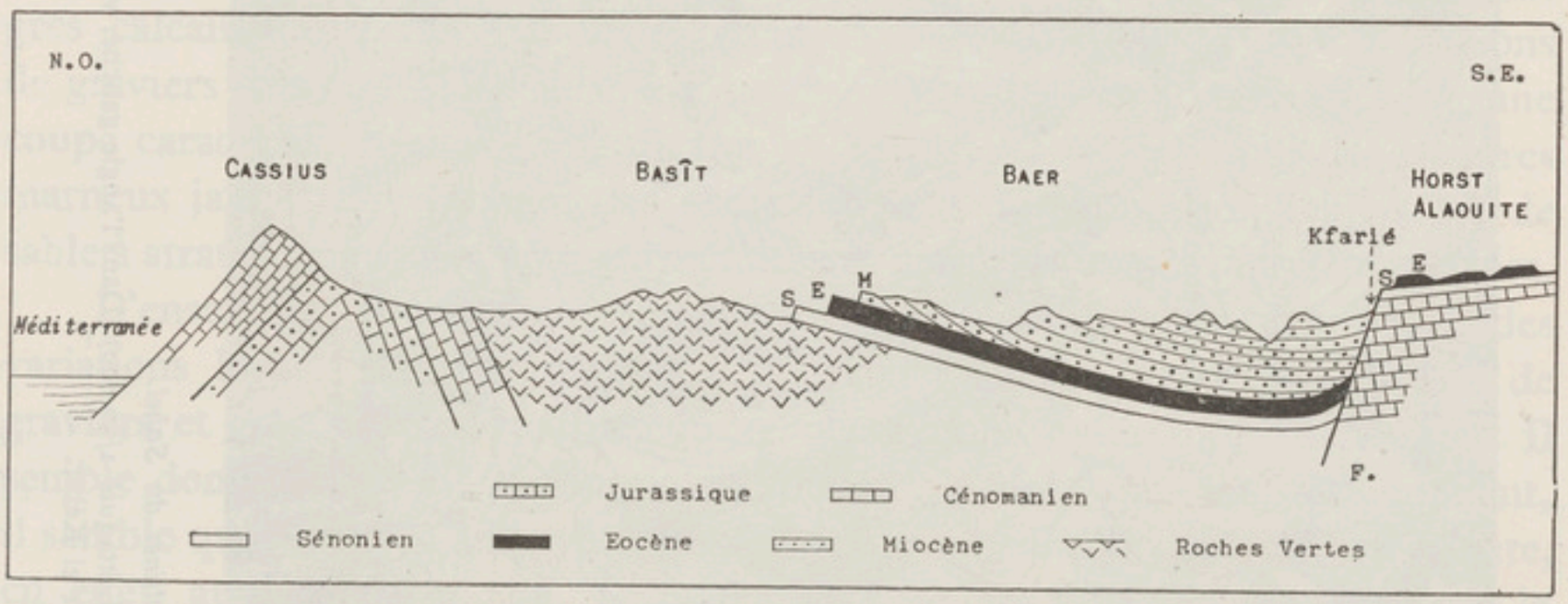

Fig. 69. — *Coupe schématique du Baer et Basît.*

Quatre régions : le dôme ébréché du Cassius calcaire; le Basît pays de roches vertes; le Baer miocène profondément découpé par l'érosion des diverses branches du Nahr el Kébir; le horst alaouite enfin, avec sa couverture récente plus ou moins érodée.

un sol imperméable. Le ruissellement s'est donc multiplié à sa surface, et la végétation ne peut guère le protéger, car l'argile qui se durcit et se crevasse profondément pendant l'été est contraire à la végétation arbustive.

Ce sol meuble a donc été profondément disséqué et il ne reste plus que des témoins de l'ancien fond de mer pliocène. C'est aujourd'hui un pays de collines abruptes, aux flancs raides et ruiniformes, séparées par de larges vallées d'érosion. Par endroits, c'est presque un paysage de « bad lands », tant les ravages dus au ruissellement sont visibles (fig. 70 et pl. 42).

Au flanc des vallées pliocènes, subsistent par places des lambeaux de terrains quaternaires. Ce sont des grès calcaires dont la stratification entre-croisée révèle une sédimentation littorale. De texture plus résistante à l'érosion, ils tranchent sur le modelé informe des argiles, y dressent de petites falaises et fixent souvent le site des hameaux.

(1) Dans l'intérieur cependant, dans la vallée de l'Oronte, L. Dubertret a récemment trouvé du Pliocène marin jusqu'à 700-800 m. d'altitude.

(2) L'ensemble du dépôt est composé essentiellement de marnes argileuses gris-blanc; elles sont entrecoupées de couches plus ou moins sableuses ou gréseuses dont la fréquence et la puissance augmentent vers le haut.

FIG. 70. — *Collines du Sahel.*

D'après la carte du Service géographique de l'armée (Lattaquié 1/50.000). Dans l'angle gauche, vallée et cours du Nahr el Kébir.

Ces terrasses témoignent du recul progressif de la mer. Mais leur emplacement et leur survivance semblent résulter surtout de conditions locales. Leurs altitudes sont des plus variables et rien ne permet d'y reconnaître des niveaux de terrasses successifs. Ils annoncent seulement les formations littorales.

3° *La plaine de Jeblé* est, en effet, formée en son entier des mêmes grès calcaires, s'appuyant à l'Est sur le bord du horst alaouite. Comme pour le pliocène, l'étendue de la sédimentation et l'amplitude de la surrection récente sont exceptionnelles. A la hauteur de Jeblé, la plaine quaternaire atteint 7 km. de largeur et les dépôts quaternaires montent jusqu'à près de 200 m.

Leur histoire paraît assez complexe ; les faciès sont, en effet, très variés : grès calcaires fortement cimentés (type : ramlé), sables meubles, alluvions de graviers ou galets. La falaise qui borde le port de Lattaquié en présente une coupe caractéristique : sur une dizaine de mètres, se superposent des calcaires marneux jaunâtres englobant des récifs calcaires de Millipores, des poches de sable à stratification fortement entrecroisée et des grès dunaires à strates relevées.

L'ensemble révèle une formation continuement littorale, mais avec des variations locales dans la nature de l'alluvionnement. Les conglomérats de graviers et galets doivent correspondre notamment à des zones deltaïques. Il semble donc qu'il y ait eu retrait continu de la mer (1). Tout dernièrement, il semble qu'il y ait eu à nouveau un léger mouvement d'émersion. On constate, en effet, au long de la côte, de nouvelles attaques d'érosion mordant sur la plate-forme de la plaine inférieure, dont l'altitude est de 10-12 m. Par ailleurs, on note également une reprise d'érosion dans le fond remblayé des petites vallées littorales (pl. 49).

L'analyse structurale du Sahel peut-elle conduire à des indications d'un ordre plus général intéressant l'ensemble de la Méditerranée orientale ? Pour répondre à une telle question, il faudrait étendre largement l'enquête elle-même au Nord et au Sud, notamment sur la côte palestinienne où les dépôts quaternaires ont leur plus grande extension. D'autre part, l'analyse géologique ne fait que débuter. Ni dans le Sahel, ni à plus forte raison dans la plaine d'Akkar les terrasses n'apparaissent comme un trait dominant du paysage. Il semble en tout cas que l'évolution récente du relief se soit accomplie ici suivant un compartimentage très étroit, chaque district de la côte se comportant comme autonome vis-à-vis de ses voisins. Ce qui, d'ailleurs, est conforme à l'esprit général de toute la tectonique du pays.

(1) Au point de vue de la datation des sédiments, faune et morphologie indiquent le Villefranchien pour les conglomérats torrentiels du pied de la montagne, et le Sicilen et le Tyrrhénien pour les grès marins côtiers (L. Dubertret, H. Vautrin et A. Keller, (8).

CHAPITRE III

LE RÉGIME DES EAUX

En ce qui concerne les eaux, les pays de la côte sont particulièrement favorisés. Nous avons déjà noté cette opposition entre la Montagne pluvieuse et pourtant sèche et les plaines au climat moins humide et cependant abondantes en eaux courantes.

C'est que les eaux du Djebel s'infiltrent, aussitôt tombées, pour ne ressortir qu'à sa base. L'exemple le plus caractéristique de cette hydrographie se trouve dans la plaine de Jeblé avec les deux énormes résurgences du Nahr Séné et du Nahr Banyas. Le premier en particulier fournit le type achevé de la source-fleuve, remarquable même en cette terre classique des belles sources qu'est la Syrie méditerranéenne (pl. 47).

SOURCES ET EAUX SOUTERRAINES

Le Nahr Séné jaillit à moins de 3 km. à vol d'oiseau du rivage et son cours lent et sinueux n'atteint pas 6 km. de longueur (fig. 71 et 72). L'altitude de ses sources ne dépasse pas la cote + 6. Elles jaillissent au pied d'un éperon rocheux de calcaire cénomanien qui s'élève très vite jusqu'à plus de 300 m. Au pied du même escarpement, à 200 m. environ plus au sud, d'autres sources forment une autre rivière, le Nahr Sourit, qui se dirige vers le Sud-Ouest.

L'ensemble forme une venue d'eau d'une importance extraordinaire : 14 m^3 seconde à l'étiage, soit à peu près l'étiage de l'Oronte à Antioche. On conçoit donc qu'on ait cherché à utiliser le Nahr Séné pour l'irrigation, d'autant plus qu'il jaillit en lisière de la plus riche plaine agricole du pays. De là les études dont il fut l'objet (1). On songea d'abord à barrer les sources : mais cela n'eût servi à rien, étant donné la fissuration des roches : le Nahr Sourit, en effet, situé à 13 m. d'altitude, soit 7 m. de plus que le Nahr Séné, ne naît

(1) Cf. DUBERTRET (6)

que pour mourir aussitôt, la majeure part de ses eaux allant regagner souterrainement le cours inférieur (1).

On pensa ensuite à remonter le cheminement des eaux souterraines, mais les sondages ne donnèrent rien. C'était la preuve que l'on se trouvait en présence d'une source ascendante dont les eaux d'alimentation venaient de très loin. Comme la source se trouvait au contact même des calcaires cénomaniens, il

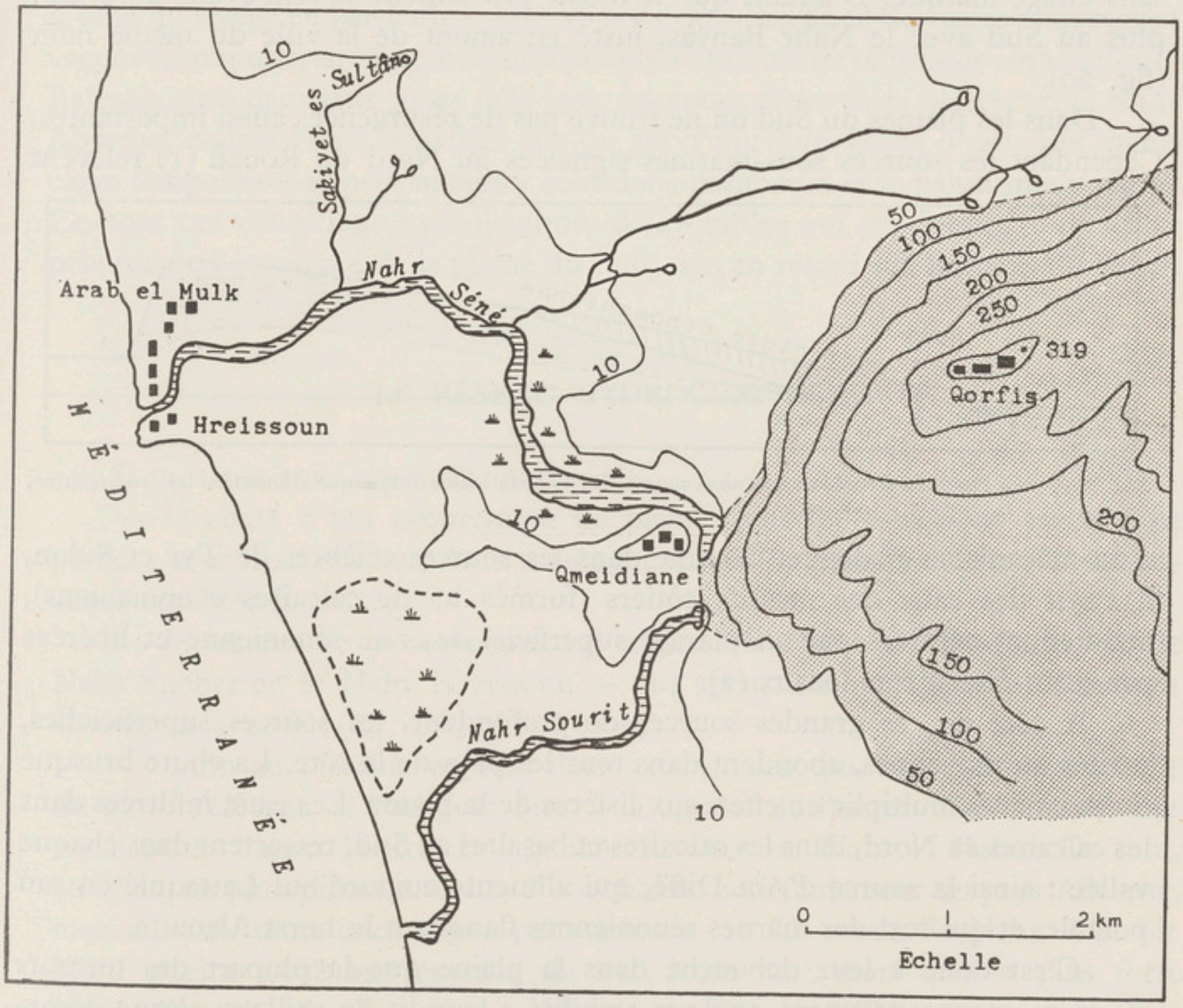

FIG. 71. — *Le Nahr Séné.* En grisé le calcaire cénomanien ; le reste est quaternaire.

fallait chercher une origine plus lointaine, qui ne pouvait être que le horst jurassique lui-même. Ce qui confirme cette hypothèse, c'est que le Nahr Séné se trouve précisément à l'extrémité de la grande faille transversale du Massif. Aux alentours de la source même, le rejet atteint encore 200 m. : on trouve sur les flancs de l'éperon rocheux des lambeaux-témoins de sénonien à une alti-

(1) Une expérience de coloration des pertes a montré que les eaux mettaient environ 2 h. 15 pour passer de l'un à l'autre.

tude de 250 m. à 350 m., alors que dans la plaine celui-ci se tient aux alentours de 100 m. environ.

Les eaux infiltrées dans le jurassique cheminent donc lentement sous la carapace cénomanienne et ne reparaissent qu'aux points les plus bas, ramenées au jour par des cassures profondes. Seul, d'ailleurs, un bassin d'alimentation aussi étendu explique l'énormité du débit et son caractère soutenu hiver et été, sans étiage marqué. D'autant que le même phénomène se renouvelle à 10 km. plus au Sud avec le Nahr Banyas, juste en amont de la ville du même nom (fig. 20).

Dans les plaines du Sud on ne trouve pas de résurgences aussi importantes. Cependant les sources sous-marines signalées au Nord de Rouad (1) relèvent

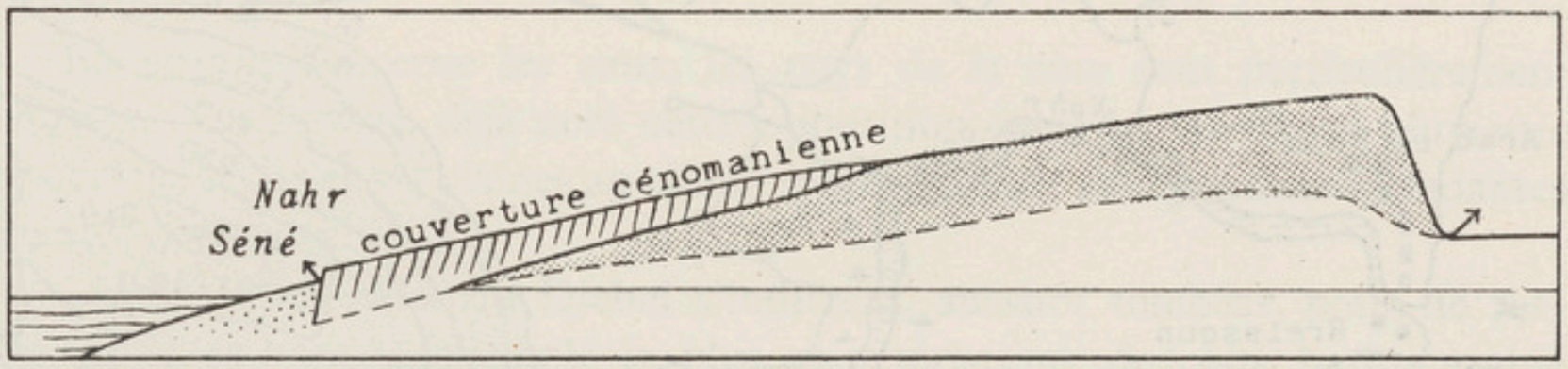

FIG. 72. — *Le Nahr Séné : schéma de l'alimentation.* En grisé la masse jurassique alimentant les résurgences.

d'un mécanisme analogue. Comme dans les sources célèbres de Tyr et Sidon, il s'agit des eaux des massifs côtiers (formés ici de calcaires cénomaniens), maintenues captives par un placage superficiel de craie sénonienne et libérées par suite d'accidents locaux (2).

A côté de ces grandes sources de profondeur, les sources superficielles, petites ou moyennes, abondent dans tous les pays de la côte. La chute brusque du massif les multiplie en effet, aux lisières de la plaine. Les eaux infiltrées dans les calcaires au Nord, dans les calcaires et basaltes au Sud, ressortent dans chaque vallée : ainsi la source d'Aïn Diffé, qui alimente aujourd'hui Lattaquié en eau potable, et qui sort des marnes sénoniennes flanquant le horst Alaouite.

C'est donc à leur débouché dans la plaine que la plupart des torrents de la montagne prennent quelque stabilité : leur lit de cailloux s'orne désormais d'un mince filet d'eau. Beaucoup même changent de nom : *ouadi* dans le Djebel, ils deviennent *nahr* dans le bas pays (fig. 20).

Enfin, en dehors des eaux fournies par la Montagne, les terrains propres des pays côtiers sont eux-mêmes favorables à la formation des nappes souterraines et des sources. Les grès quaternaires, avec leurs niveaux marneux, multiplient celles-ci au versant de chaque vallée et en bordure même du rivage (3); il en va de même dans les craies sénoniennes dont la surface plus ou moins

(1) Cf. *supra,* la Mer, p. 189.
(2) DUBERTRET (6).
(3) Ainsi la source alimentant la ville de Jeblé.

décomposée s'imbibe d'eau qui ressort à chaque accident topographique un peu brusque. Chaque village, chaque hameau a donc ici sa source; chaque ferme en campagne, chaque maison en ville peut avoir son puits à très faible profondeur. Dans aucun autre pays de Syrie la servitude de l'eau n'est aussi légère.

Dans la plaine d'Akkar même, l'abondance de l'eau devient un danger par suite de la platitude générale du pays et de l'insuffisance du drainage. Tout le long du rivage en particulier, les rivières s'extravasent en de vastes marécages : vagues et courants, en effet, se combinent pour obstruer de sable leur embouchure. Ralentis ainsi dans leur cours déjà lent, les cours d'eau de la plaine, tel le Nahr Abrache, étalent leurs méandres sur un sol d'alluvions gorgé d'eau. Les marécages temporaires et permanents y sont donc nombreux et le paludisme y règne. Ce sont ces conditions hydrologiques défavorables qui expliquent le caractère primitif de l'économie de la plaine du Sud, très en retard sur les pays du Sahel.

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

Il présente trois types distincts :

— le cours d'eau proprement de plaine dont le Nahr Séné est le type parfait : source en bordure de la montagne, cours lent, bref et sinueux, embouchure ensablée (fig. 71);

— le torrent de la montagne qui traverse la plaine en étranger — tel le Nahr Snobar ou le Nahr Hreissoun — qui appartient au Djebel et que nous étudierons avec lui (fig. 128, pl. 42 et 49);

— enfin au Nord et au Sud deux cours d'eau qui, étant donné l'échelle du pays, s'élèvent, si l'on peut dire, à la dignité de fleuves. Les habitants les ont baptisés l'un et l'autre, la « grande Rivière» ou Nahr el Kebir. Ce sont, en effet, les plus puissants cours d'eau côtiers, non seulement du pays Alaouite, mais aussi de toute la côte syro-palestinienne (1). Le bassin du Nahr el Kebir Nord atteint 1.038 km² et celui du Sud 1.070 km², alors que la plus forte rivière libanaise, la Kadisha, ne dépasse pas 523 km². Cette extension anormale du bassin versant littoral est due à des conditions exceptionnelles : l'un et l'autre des deux Nahr el Kebir se sont établis, en effet, dans des dépressions tectoniques.

LE NAHR EL KEBIR NORD. — Emprunte le sillon miocène séparant le horst Alaouite du massif des roches vertes. La tectonique lui offrait déjà un réseau tout préparé. Il se développait, en outre, sur des roches imperméables facilitant le ruissellement : argiles pliocènes, molasses miocènes, roches vertes

(1) Non compris naturellement l'Oronte et le Litani qui sont avant tout des fleuves de l'intérieur.

(fig. 68). Ainsi favorisé, il a pu pousser ses sources loin vers l'intérieur jusqu'au plateau du Kosseir. Au Nord, il captait les torrents du Baer et du Basît et parvenait à draîner jusqu'à la cuvette d'El Ordou, en arrière du Cassius (fig. 73).

A l'Est, il pénétrait jusqu'au flanc septentrional du horst Alaouite, dont il disputait les cuvettes fermées aux affluents de l'Oronte. Le seuil de Bdama où passe la grande route d'Alep est caractéristique à cet égard : le fond colmaté de la cuvette y forme encore une haute plaine intacte, ceinturée des lapiaz déchiquetés des calcaires cénomaniens : ce n'est qu'à ses deux extrémités que se montrent les têtes de ravins descendant les uns vers le Nahr el Kebir, les autres vers l'Oronte. Au Sud, enfin, par suite du retrait progressif de la mer, il

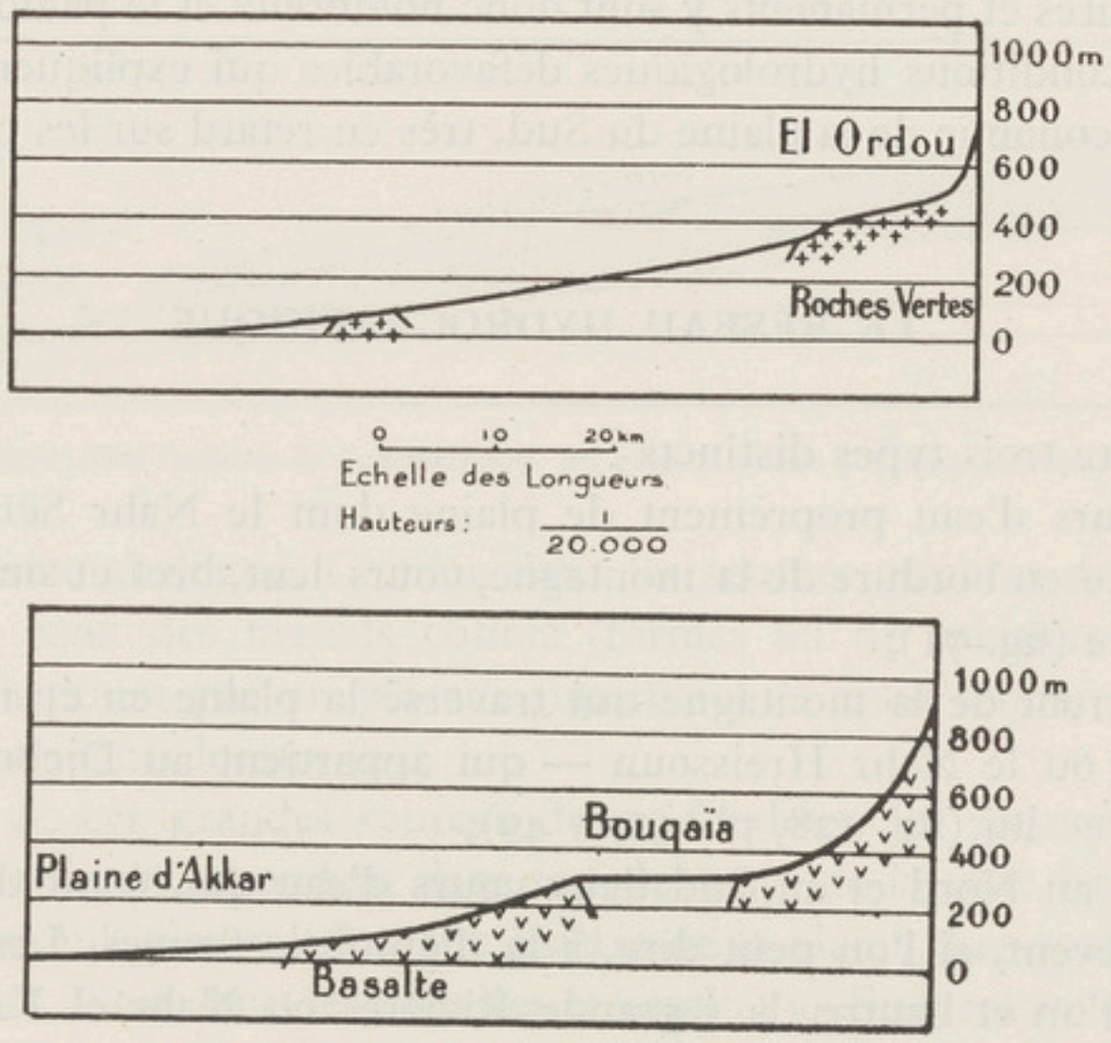

FIG. 73. — *Les deux Nahr el Kebir : profils longitudinaux.* En haut celui du Nord, en bas celui du Sud.

s'est annexé le Nahr Qich, grand torrent descendant des plus hauts sommets du massif.

L'ensemble forme un organisme déjà complexe. La branche d'el Ordou montre des ruptures de pentes qui marquent la jeunesse du haut fleuve; elles sont dues en majeure part à des barrages de roches dures dans la masse plus ou moins désagrégée des roches vertes. La branche de Bdama a un tracé plus irrégulier encore (1), dû à la diversité des couches atteintes par le creusement du lit : élargie dans la craie sénonienne, la vallée se resserre au contact des calcaires éocènes qui la dominent de leurs corniches abruptes; quand elle

(1) Pour l'établissement d'un profil vraiment significatif, il faudrait disposer d'une carte plus détaillée que le 200.000e où l'équidistance des courbes est de 50 m.

atteint enfin les calcaires massifs du cénomanien, le torrent s'y enfonce en trait de scie, en des gorges étroites de quelques mètres à peine (ainsi au passage de la route d'Alep, à Cheykh el Jozé).

Après le confluent des deux branches, la vallée s'élargit dans les couches tendres du miocène; mais avant d'atteindre la plaine, elle présente un cas curieux de surimposition. Le fleuve établi d'abord sur le fond pliocène, s'est encaissé, en effet, dans les calcaires durs du miocène et de l'éocène redressés vers le Nord-Ouest; il s'enfonce même jusqu'au socle de roches vertes. Le creusement a dû être très lent, car le fleuve n'a pas cessé de conserver son cours en méandres; dans le profil longitudinal, aucune accentuation de pente ne vient révéler cette « percée héroïque » que la grande route abandonne pour gagner directement la plaine en empruntant l'entaille d'un affluent secondaire (Ouadi ech Chedayé. Carte 1/50.000) (pl. 50). Au sortir des roches vertes (Qalaat Siriani), la vallée s'élargit définitivement dans les marnes pliocènes, puis dans les grès quaternaires.

Le régime ne peut être étudié d'une façon précise, faute de données. Il est sous l'entière dépendance des pluies hivernales. Mais il semble que la longueur même du cours et son profil relativement adouci contribuent à atténuer sensiblement les crues. La chronique parlée du pays, en tout cas, est muette à ce sujet, ce qui pour un fleuve est le meilleur des témoignages.

L'été, ce qui le caractérise, comme d'ailleurs tous les cours d'eau côtiers, c'est l'importance du sous-écoulement : le lit du fleuve n'est plus qu'un lit de sables et de galets; mais les traînées de lauriers-roses révèlent les filets souterrains. Aux endroits surcreusés par le courant, à la pointe des méandres par exemple, survivent encore quelques mares où pullulent les moustiques et où patauge le bétail à la recherche d'une rare fraîcheur. C'est aussi la providence des petits bergers, qui passent la majeure part de leur journée à y barboter, nus comme des grenouilles. Mais les villages fuient ces rives, dangereux foyers de paludisme.

LE NAHR EL KEBIR SUD. — Possédant un réseau moins développé que son homonyme du Nord, il est par contre plus représentatit d'une hydrographie où la tectonique prime l'érosion. Dans tout son cours supérieur en effet, il demeure étroitement asservi à celle-ci : ses deux branches maîtresses, au Nord et au Sud, suivent la même ligne idéalement droite que la faille qui les créa (fig. 66). Au Sud, celle-ci a joué entre deux blocs du horst Libanais; au Nord, elle traverse les basaltes pour rejoindre dans la région de Masyaf la grande faille orientale du horst Alaouite. Au centre s'est constituée une plaine d'effondrement quadrangulaire, la Bouqaïa, qui, bien qu'aménagée aujourd'hui par les hommes, reste encore mal draînée et marécageuse.

Le travail hydrographique proprement dit ne reprend ses droits qu'en

dehors de cette ligne maîtresse : à l'Ouest, c'est le creusement à travers les basaltes de la gorge de 15 km. qui permet aux eaux de s'échapper vers la mer (fig. 73). A l'Est, favorisés par le niveau de base extrêmement bas, les ravins de la Bouqaïa ont attaqué le plateau intérieur de Syrie. Au Sud-Est, en particulier, ils ont déjà réussi à capter les torrents du versant oriental du haut massif de l'Akroum, qui devaient se diriger jadis vers la cuvette du lac de Homs; leurs progrès sont encore facilités par le manque de drainage de la région, haute plaine au relief incertain, répartie en plusieurs cuvettes fermées jusqu'aux abords du lac (1).

On voit donc se dessiner — pour un avenir indéterminé — une menace de capture pour l'Oronte lui-même. L'Ouadi el Meis pénètre jusqu'à moins de 6 km. du lac de Homs dont l'altitude est de 500 m., alors que celle de la Bouqaïa n'est que de 260. A moins de 7 km. des rives du lac, l'entaille de l'ouadi dans le plateau syrien, que suit d'ailleurs la voie ferrée Homs-Tripoli, s'enfonce déjà à la cote 390 m. Abondamment alimenté par les sources du Liban Nord et de la Bouqaïa, le Nahr el Kebir roule, été comme hiver, un débit assez important.

Les plaines côtières sont donc exceptionnellement riches en eau. Malheureusement celles-ci ne sont pour ainsi dire pas utilisées. Si étrange que cela paraisse, ce pays méditerranéen ignore l'irrigation. Aucun barrage ne retient les eaux des deux Nahr el Kebir (2); au cœur de l'été, en plein milieu de la plaine brûlée de sécheresse, le Nahr Séné jette inutiles ses 14 m³ d'eau à la seconde dans la mer. Le Nahr Banyas arrose quelques jardins — orangers, canne à sucre, bananiers — mais les 9/10 de ses eaux sont également perdus. Les sources plus petites ne servent le plus souvent qu'à faire pousser quelques peupliers dont les troncs droits sont particulièrement appréciés pour la construction en ce pays d'arbres rares.

Les nappes souterraines sont relativement mieux utilisées que les eaux courantes : elles irriguent les jardins de Lattaquié, de Jeblé et de Tartous et quelques propriétés de citadins dans les plaines. Le procédé le plus en faveur est encore l'antique noria, mue par cheval, âne ou mulet tournant en manège (pl. 70 et 71). Les pompes éoliennes sont très rares et les pompes à moteur plus exceptionnelles encore. Le contraste est saisissant quand on compare la région avec ce que le Sionisme est en train de faire des plaines palestiniennes. Les plaines alaouites, qui sont peut-être les mieux douées de la Syrie méditerranéenne, en demeurent aujourd'hui les plus arriérées dans leur exploitation.

(1) Sur le Nahr el Kebir Nord, un barrage fut projeté à la sortie du défilé dans les roches vertes. Quelques études furent faites, mais qui n'aboutirent à aucune réalisation.

(2) Pour plus de précisions voir *Thèse complémentaire. Contribution à l'Étude de l'Cronte.*

CHAPITRE IV

LA TERRE ET SON EXPLOITATION

Pour une étude de la vie agricole traditionnelle, les pays de la côte alaouite présentent des facilités exceptionnelles : physiquement la région, nous venons de le voir, est une des mieux pourvues de tout le Levant : des sols variés, fertiles et meubles, un relief calme, un climat doux et suffisamment humide, des eaux abondantes. Au point de vue humain, les conditions d'observation ne sont pas moins favorables : resté longtemps à l'écart, le pays a conservé presque intacte son ancienne économie, et celle-ci, par surcroît, est entièrement entre les mains d'une population de fellahs-types, les Alaouites, qui en dehors des villes forment 95 p. 100 de la population. Nulle part ailleurs on ne retrouve un pareil ensemble permettant d'étudier à la fois les techniques agricoles traditionnelles et la vie particulière d'une population spécifiquement paysanne.

I. — LE STATUT JURIDIQUE DE LA TERRE

Le régime légal de la propriété, base de tout système agraire, est ici particulièrement complexe. C'est que le pays, comme d'ailleurs la Syrie toute entière, n'a pu ni conserver la législation coranique dans son intégrité, ni la rejeter dans sa totalité. Celle-ci subsiste donc en théorie, mais profondément transformée au cours du siècle dernier pour la mettre en harmonie avec les idées modernes. De là, un mélange de concepts orientaux et d'idées occidentales aboutissant à un statut bâtard et qui reste déconcertant pour nos esprits rompus à la discipline du droit romain.

Un minimum d'histoire est donc nécessaire et il faut remonter jusqu'au fait fondamental dont date l'organisation légale du pays, c'est-à-dire jusqu'à la conquête arabe; si lointaine qu'elle soit, ses conséquences juridiques ne sont point encore éteintes. Les nouveaux maîtres s'attribuèrent, en effet, la propriété

de toutes les terres, considérées simplement comme part intégrante du butin de guerre. Mais comme ils ne pouvaient ni ne voulaient les cultiver eux-mêmes, ils en laissèrent la jouissance aux populations soumises, le domaine éminent revenant à l'ensemble de la communauté musulmane.

Une seule exception fut faite : en faveur des terrains bâtis et enclos avoisinants à l'intérieur des villes et bourgs; sur ces immeubles les possédants gardèrent l'entière et totale propriété : ce furent les biens *mulk*. Sur tous les autres, c'est-à-dire en fait la totalité du plat pays, les possédants ne gardèrent que le droit d'usufruit ou *tessarrouf*.

Au moment de la conquête Ottomane (1516), le Sultan de Constantinople devient, par une fiction légale, l'héritier du Khalifat : tous les biens de la communauté musulmane lui reviennent donc de droit. Les terres de la conquête deviennent « terres du prince » : ce sont les terres *amirié* (1) dont le domaine éminent reste à l'État.

A partir du XIX^e^ siècle, sans toucher à ces principes fondamentaux, le gouvernement ottoman s'efforce de les assouplir et de les adapter aux exigences de la vie économique moderne : de là, le Code des terres de 1858, repris dans le Code civil ou Mejellé, et les décrets-lois de 1913. La Puissance mandataire reprend à nouveau ces efforts, en particulier par l'établissement d'un cadastre scientifique et par de nombreux arrêtés législatifs, réunis et ordonnés dans le Code du 12 novembre 1932 (2).

Les textes fondamentaux réglementant la propriété sont donc, d'une part la loi coranique toujours en vigueur, et d'autre part le Mejellé ottoman complété par les iradés sultaniens et les décrets du Haut-Commissariat français. D'après cet ensemble juridique les terres peuvent rentrer dans 5 catégories légales (3).

LES DIVERSES CATÉGORIES LÉGALES. — 1° *Terres mulk*, seules susceptibles de pleine propriété et soumises à la loi coranique en matière de succession;

2° *Terres amirié*, dont le domaine éminent reste toujours à l'État, mais dont la possession cesse d'avoir un caractère précaire. Le droit du possédant, le *tessarrouf*, devient un véritable droit de propriété sauf deux réserves : l'obligation de l'exploitation sous peine de déchéance, et l'interdiction du transfert en waqf (4). Les terres amirié sont soumises à la loi civile;

3° *Terres waqf* (ou *waqouf* ou *mewqoufé*), affectées d'une façon irrévocable à l'entretien d'une œuvre pieuse : mosquée, medressé, hôpital, etc. Le waqf

(1) Du terme arabe : émir, c'est-à-dire prince.

(2) Arrêté n° 3339 du H. C. F.

(3) Dans cette simplification nous ne tenons compte que des catégories susceptibles d'avoir une influence sur la géographie humaine. Pour le côté purement juridique de la question, voir J. CHAOUI **(15)** et le *Recueil de textes législatifs* **(23)**.

(4) L'érection en waqf, étant une aliénation perpétuelle et irrévocable, exige la pleine propriété.

constitue un bien de main-morte inaliénable qui ne peut être ni cédé ni vendu;

4° *Domaine de l'État*, privé et public (1);

5° *Terres mortes* (terres *mawât* ou *khâliya moubaḥ*), c'est-à-dire les terres incultes sans propriétaires ni possédants, dont le domaine éminent appartient à l'État et sur lesquelles le premier occupant acquiert un droit de préférence. Elles sont particulièrement étendues dans les régions montagneuses.

Le privilège du mulk était en principe réservé aux terres sises à l'intérieur des villes et bourgs; il s'est étendu peu à peu à toute propriété bâtie dépendant d'une agglomération, même parfois aux villages. Mais le fait de bâtir sur une terre amirié suffit-il à rendre celle-ci mulk? La question est controversée. Aujourd'hui, en Pays Alaouite, toutes les villes et tous les bourgs et gros villages jouissent en fait du droit mulk (2).

Tout le reste du pays cultivé est terre amirié. La tolérance maxima qui était avant guerre de 3 années sans mise en culture, a été portée à 5 ans; passé ce délai, la terre revient à l'État.

LES BIENS WAQF. — Les terres waqf, si étendues en Syrie intérieure, sont ici assez réduites. Le principe de l'inaliénabilité peut être, en effet, facilement tourné par divers subterfuges légaux (3). La dilapidation des waqfs ou leur spoliation fut de règle sous tous les régimes musulmans, toujours d'ailleurs au grand scandale des âmes pieuses. Mais comme ils sont entretenus d'autre part par de nouvelles donations, ils n'en continuent pas moins de jouer un rôle important.

Si nous prenons le Sahel de Lattaquié à titre d'exemple, nous y trouvons aujourd'hui 3 séries de waqfs :

1° *Les waqfs urbains*, les seuls authentiques aux yeux de la loi, puisque les seuls fondés sur des biens mulk. Ils sont relativement importants dans les villes, à Jeblé et surtout à Lattaquié. Cela se conçoit aisément, car c'est dans les villes, centres de la vie religieuse, que se trouvent la presque totalité des fondations pieuses : mosquées, medressés et hôpitaux. Ces waqfs sont gérés par une administration spéciale, exclusivement musulmane cela va de soi, qui en touche les revenus et les répartit suivant les besoins, tout en tenant compte des volontés du donateur;

2° *Les waqfs ruraux*, tolérés seulement par la loi, car ils portent sur des terres amirié. On ne les trouve guère qu'aux environs des villes : ce sont surtout

(1) Le domaine public de l'État comprend lui-même deux catégories : le domaine public proprement dit (biens *métrouké*) comprenant les rivières, les marais, le littoral, les routes, etc..., et le domaine public abandonné à une collectivité (biens *métrouké-mouréféké*) comme aires à battre, pâturages, abreuvoirs, etc.

(2) Au Petit Liban ce droit s'étend à toutes les propriétés sans distinction (Protocole de 1864).

(3) Le waqf peut être démembré par le processus de la « location à double loyer » pour une durée indéfinie. Le premier loyer, payé en une fois, représente en fait le prix d'achat du waqf, le second, très faible, ne sert qu'à empêcher la prescription. Ce contrat porte le nom d'*idjaratein* pour les waqfs urbains et de *mouqâṭa'a* pour les waqfs ruraux.

des jardins dont le revenu complète les waqfs urbains. Négligeables au point de vue de l'étude de la propriété, ils sont rattachés administrativement et financièrement aux premiers;

3° *Les waqfs suitanié*, fondations des sultans ottomans portant sur de vastes ensembles de terres amirié. L'État se considérant comme le successeur légitime des droits sultaniens, en a repris l'administration. Deux grands waqfs de ce genre se trouvent dans le Sahel : les waqf *Haramein* et le waqf de Sultan Brahim.

Les premiers qui se retrouvent dans tout le monde islamique sont constitués au nom des deux « Sanctuaires » par excellence, c'est-à-dire Médine et La Mecque. Ils comportent deux villages entiers (Karkit et Kanjra). Leurs revenus servent à payer les pensions des chérifs.

Beaucoup plus considérable est le second ; il comprend, en effet, 17 villages : 5 dans le caza de Lattaquié, 10 dans celui de Jeblé et 2 dans celui de Haffé; l'ensemble faisant une population d'environ 2.400 fellahs.

Au double point de vue social et fiscal, l'État avait intérêt à obtenir sur ces terres une occupation foncière solide : les occupants, simples locataires en théorie, ont donc reçu un véritable droit de propriété, analogue à celui des terres amirié ordinaires. La seule différence, c'est qu'ils doivent payer un loyer pour leurs biens, loyer qui est perçu comme un supplément à l'impôt normal : 18,5% pour la dîme au lieu de 12%, et 55% pour le produit des plantations. Ces revenus sont affectés à l'entretien de la mosquée de Sultan Brahim à Jeblé ou pour d'autres œuvres d'intérêt public.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des waqfs musulmans; ce sont de beaucoup les plus considérables. Mais à l'instar de la communauté islamique, les autres groupements confessionnels se sont constitué des biens de main-morte qui ont été juridiquement assimilés aux waqfs. Il y a donc des waqfs chrétiens et des waqfs alaouites.

Pour la plupart des communautés chrétiennes — maronite, arménienne, catholique, protestante — les waqfs se réduisent aux bâtiments du culte, aux écoles et aux cimetières. Seuls, les Orthodoxes disposent de biens plus étendus : en particulier le célèbre couvent de Saint-Georges, près du Krak des Chevaliers.

La communauté alaouite est plus pauvre encore, puisqu'elle ne possède même pas de lieux de culte proprement dits. Seuls ont pu être constitués waqfs les ouelis, les bosquets sacrés et les lieux de sépulture, trois choses qui, d'ailleurs, le plus souvent coïncident. Aucune administration : la responsabilité de l'entretien en incombe au cheykh du village le plus proche, qui, pour se dédommager de ses peines, peut monnayer les maigres revenus de semblables terrains.

Les deux dernières catégories juridiques de biens — domaines de l'État et terres mortes — ne posent pas de problèmes spéciaux. Comme en France,

le domaine public de l'État comprend les routes, pistes et voies de communication, les ports, cours d'eau et rivages de mer. Le domaine privé se compose des forêts domaniales, des terres confisquées et des terres amirié laissées en friche. Il a hérité, en outre, des domaines du Sultan Abd ul Hamid dans la région de Masyaf et s'est accru des terres achetées par la Banque agricole officielle (1).

LE RÉGIME DE LA CONSERVATION FONCIÈRE. — Il nous reste à parler du régime de la conservation foncière. Jusqu'à la seconde moitié du XIX^e^ siècle, celui-ci est entièrement anarchique. Ce n'est qu'après la publication du Code des Terres, que le Gouvernement Ottoman se décida à organiser une administration d'enregistrement, dite du *Defterkhané* (2), chargée d'immatriculer les terres et de délivrer des titres de propriété foncière, ou *Sened Tapou*. Ceux-ci conservent encore aujourd'hui leur valeur légale, mais l'absence de cadastre — et même de cartes à grande échelle — le manque de croquis et de plans parcellaires, la mauvaise tenue des registres, firent rapidement du Defterkhané ottoman un instrument sans valeur réelle, favorisant tous les empiètements et tous les abus (3).

C'est pourquoi la Puissance mandataire dut se résoudre à une réforme foncière totale. Elle décida l'établissement d'un cadastre à la française, général et obligatoire (4). Cette entreprise d'une envergure colossale réclama un énorme travail, tant au point de vue technique : levé des plans, abornement des terrains, que juridique : commission de délimitation, règlement de tous les litiges fonciers. Elle n'a donc pu être réalisée que dans les régions riches ou qui étaient susceptibles de le devenir, c'est-à-dire pour le Pays Alaouite, la région côtière et la plaine du Ghab (5).

Par suite de la crise financière, le programme primitivement tracé ne put être réalisé jusqu'au bout et les opérations furent suspendues en 1935. Un système moins parfait, mais plus simple et moins coûteux fut alors organisé pour le reste du pays, comprenant seulement l'immatriculation individuelle en cas de vente ou de morcellement, avec levés et croquis exécutés à la planchette.

La valeur scientifique de ces documents est considérable. Ils doivent cependant être interprétés avec quelque prudence. En France, le parcellement cadastral est le résultat naturel de l'histoire du sol : de là sa signification révélatrice qui permet de lire dans le passé. Rien de pareil en Syrie : le cadastre y

(1) Les revenus annuels des terres domaniales s'élèvent environ à 15.000 livres libano-syriennes de location et à une somme égale pour la vente. (chiffres de 1937).

(2) De *defter* : registre, et *khané* : bureau.

(3) Il faut ajouter que de nombreux registres ont été brûlés pendant et après la guerre, et beaucoup d'autres volés ou perdus.

(4) Arrêtés 186,187,188 et 189 du 15 mars 1926 avec modification en date du 20 avril 1932.

(5) Cf. *infra*, les Sources, p. 381 (fig. 154).

fut une opération artificielle, surimposée à un sol qui l'ignorait. Le parcellement reporté sur les feuilles n'y traduit donc que l'état actuel de la propriété, revu et corrigé par nos méthodes d'Occident.

II. — LE RÉGIME DE LA PROPRIÉTÉ

Ces diverses considérations étaient nécessaires pour permettre de comprendre la conception même de la propriété foncière dans le pays : très différente de la nôtre, elle donne à la propriété un sens infiniment moins ferme et moins plein. Juridiquement, la pleine propriété n'existe pas en dehors des villes; géographiquement elle ne s'enracine pas dans le sol; elle demeure floue et sans limites précises, variable au gré des circonstances, toujours soumise au droit du plus fort : les campagnes d'Orient ignorent le Dieu Terme (1).

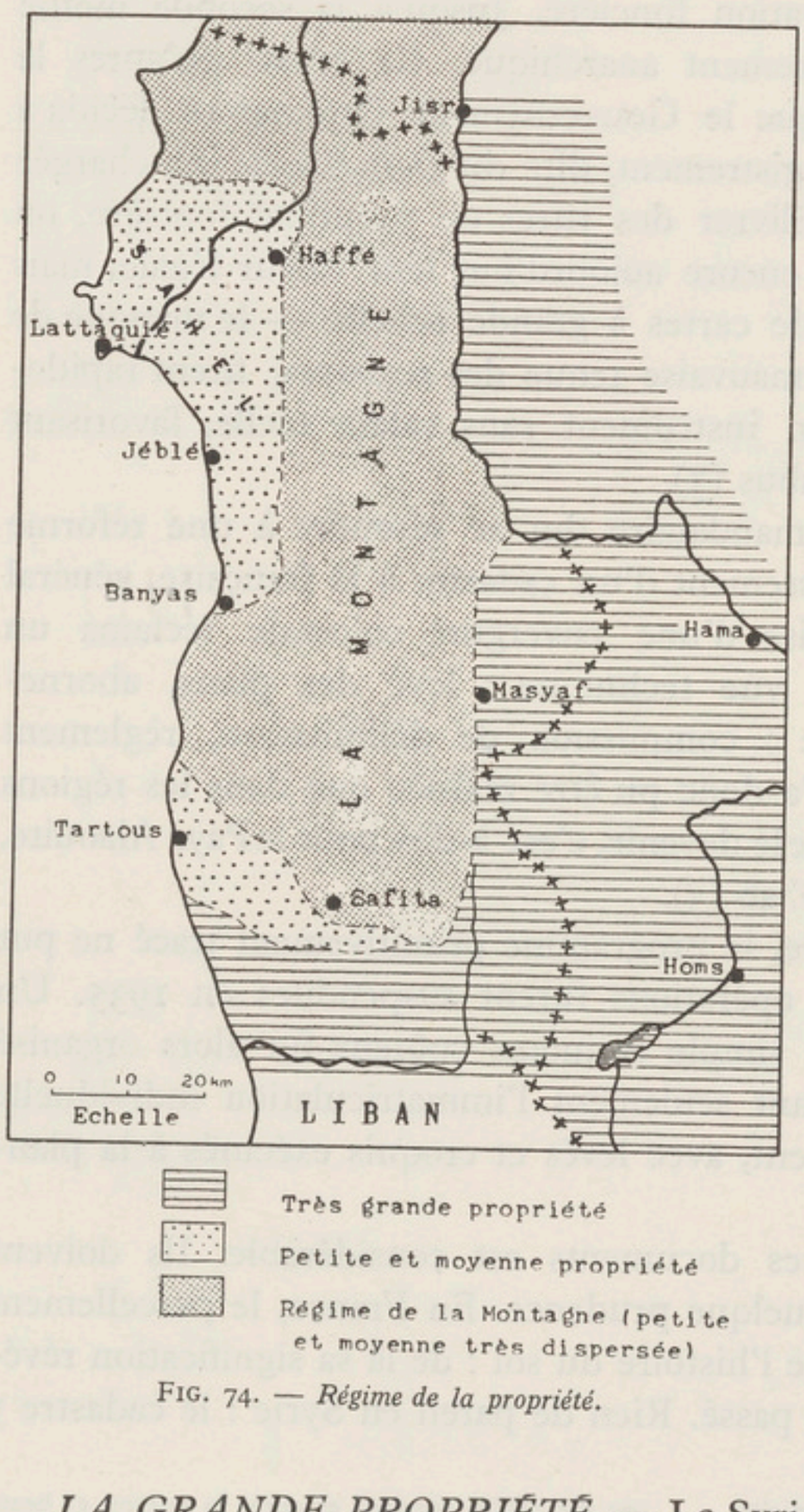

FIG. 74. — *Régime de la propriété.*

Dépourvue de ce caractère sacro-saint qu'elle a gardé en Occident, la propriété foncière ne peut légitimer ici ce dévouement total, cette religion de la terre qu'elle suscite chez nous. Et cette faiblesse du sens foncier — caractéristique nous l'avons déjà dit, de toute la société orientale — explique le régime même de la terre, ses défauts et les tares de son exploitation, au premier plan desquelles il faut placer l'extension de la grande propriété.

LA GRANDE PROPRIÉTÉ. — La Syrie intérieure est un pays de grands

(1) Fait significatif, l'établissement du cadastre n'a pas transformé les mœurs ni les coutumes : les bornes cadastrales, mal entretenues, disparaissent sans être remplacées, et les transactions immobilières entre particuliers se passent fort bien de la sanction administrative.

domaines : la région de Hama en particulier mériterait d'être un exemple

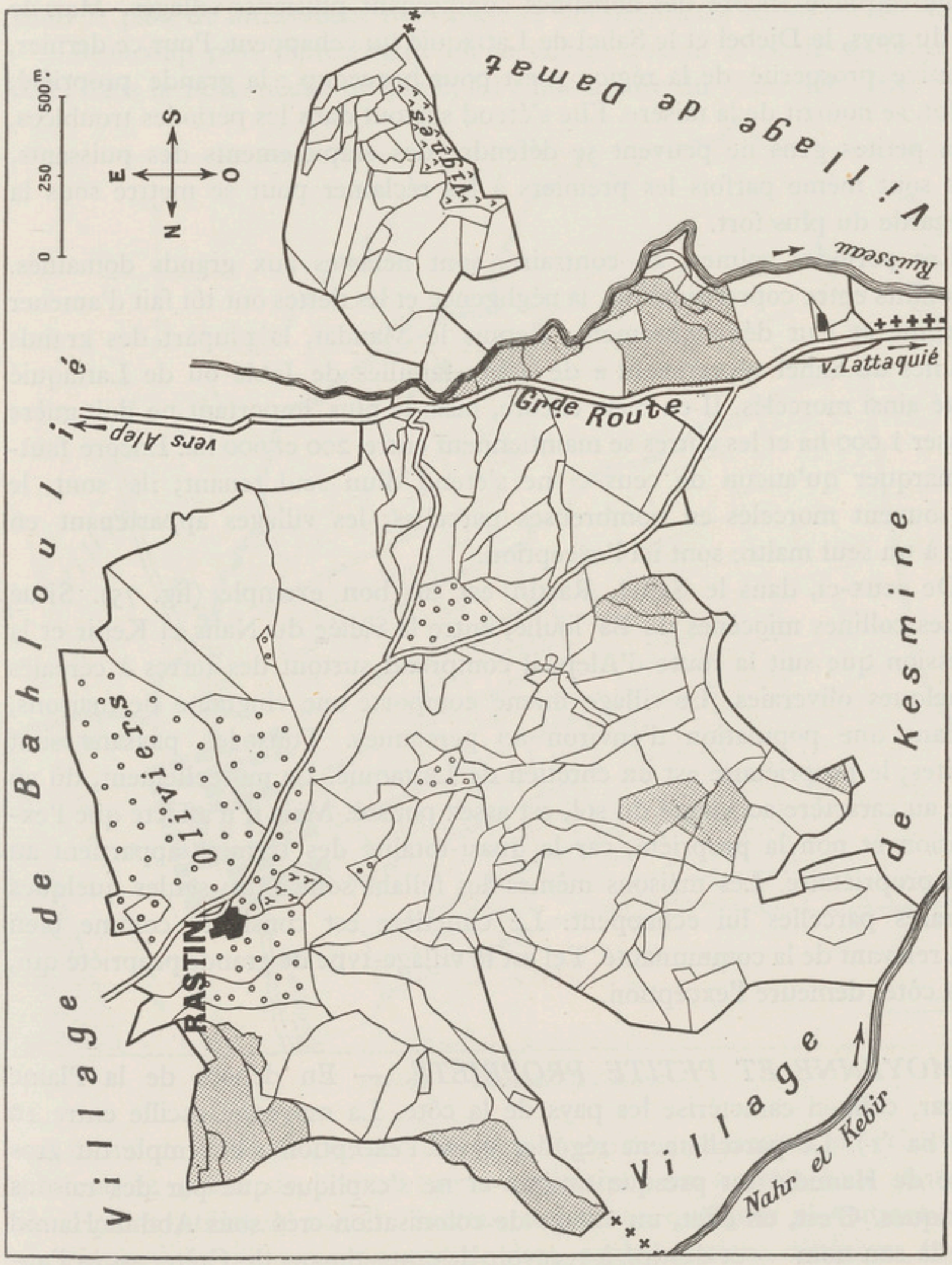

FIG. 75. — *Rastin. Plan cadastral.*
En trait fort la limite du village; en grisé les parcelles échappant au grand propriétaire.

classique de l'économie latifundiaire. Comme nous le voyons par la carte d'ensemble (fig. 74), celle-ci déborde largement sur le Pays Alaouite lui-même. Elle domine tous les pays de l'Est où nous étudierons son fonctionnement (1).

(1) Cf. *infra*, Pays de l'Intérieur, p. 362.

Elle s'étend même jusqu'à la côte, sur une bonne partie de la plaine d'Akkar, où l'on retrouve encore des domaines comprenant plusieurs villages. Mais le reste du pays, le Djebel et le Sahel de Lattaquié lui échappent. Pour ce dernier, la relative prospérité de la région y est pour beaucoup : la grande propriété, en effet, se nourrit de la misère. Elle s'étend surtout dans les périodes troublées, où les petites gens ne peuvent se défendre des empiètements des puissants, où ils sont même parfois les premiers à les réclamer pour se mettre sous la sauvegarde du plus fort.

Les périodes calmes, au contraire, sont néfastes aux grands domaines. Les conflits entre copropriétaires, la négligence et les dettes ont tôt fait d'amener leur ruine et leur démembrement. Depuis le Mandat, la plupart des grands domaines du Sahel appartenant à de riches familles de Jeblé ou de Lattaquié ont été ainsi morcelés. Il en reste encore, mais le plus important ne doit guère dépasser 1.000 ha et les autres se maintiennent entre 200 et 600 ha. Encore faut-il remarquer qu'aucun de ceux-ci ne s'étend d'un seul tenant; ils sont le plus souvent morcelés en nombreuses parcelles; les villages appartenant en entier à un seul maître sont ici l'exception.

De ceux-ci, dans le Sahel, Rastîn est un bon exemple (fig. 75). Situé dans les collines miocènes du Ba' loulié, entre la vallée du Nahr el Kebir et la dépression que suit la route d'Alep, il comprend surtout des terres à céréales et quelques oliveraies. Le village même comporte une vingtaine de maisons, groupant une population d'environ 80 personnes. Tous les paysans sont alaouites; le propriétaire est un chrétien de Lattaquié. Le morcellement, dû en partie au caractère accidenté du sol, est assez poussé. Mais il n'affecte que l'exploitation et non la propriété, car la quasi-totalité des terrains appartient au grand propriétaire. Les maisons mêmes des fellahs sont à lui; seules quelques très rares parcelles lui échappent. Le cimetière est considéré comme bien waqf, relevant de la communauté. Tel est le village-type de grande propriété qui, sur la côte, demeure l'exception.

MOYENNE ET PETITE PROPRIÉTÉ. — En dehors de la Plaine d'Akkar, celle-ci caractérise les pays de la côte. La moyenne oscille entre 10 et 50 ha (1). Le parcellement régulier y est l'exception : l'exemple du gros village de Hamidié est presque unique et ne s'explique que par des raisons historiques. C'est, en effet, un village de colonisation créé sous Abd ul Hamid — de là son nom — et destiné à recevoir des musulmans de Crète, après l'annexion de cette île à la Grèce (2). Quelques vieillards y parlaient encore le

(1) Comme point de comparaison, on sait qu'en France 55 p. 100 des propriétés ont moins de 40 ha, et que l'on compte 5 millions de propriétaires possédant moins de 10 ha.

(2) Établissement effectué en 1896 en même temps que celui des deux villages voisins, Aïn el Zerqa et el Mountar.

grec, il y a quelques années. Aujourd'hui, la population toute entière est arabisée. Mais le plan de lotissement du village et des propriétés survit encore (fig. 76).

Beaucoup plus représentatif est le village d'Arab el Mulk au bord de la côte, dans la riche plaine de Jeblé, à l'embouchure du Nahr Séné (fig. 77). Le

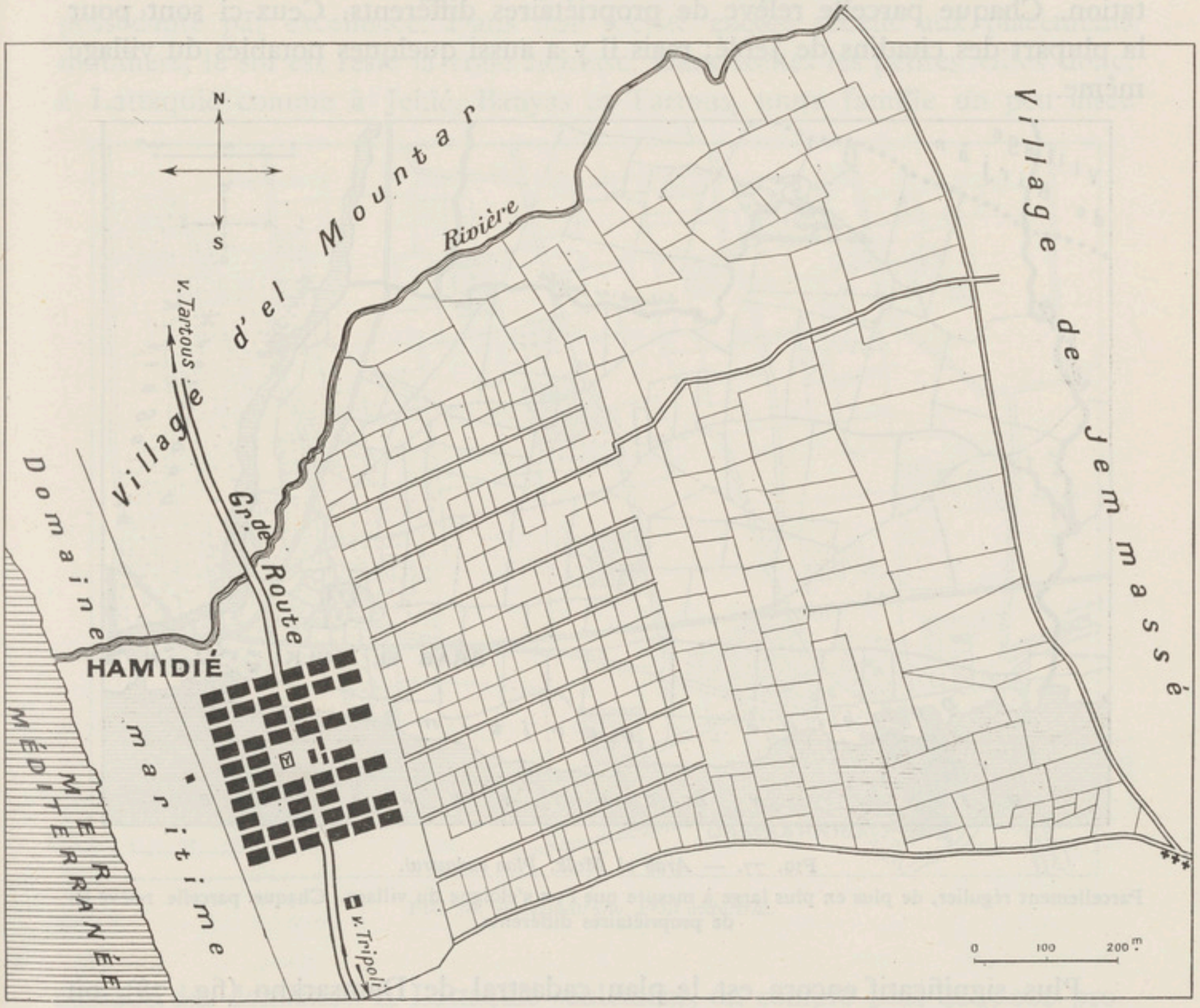

FIG. 76. — *Hamidié. Plan cadastral.*

sol formé de la décomposition des grès et argiles quaternaires est relativement profond et donne de bonnes terres à céréales ; les sources sont abondantes mais point utilisées; pas de jardins, tout juste quelques plantations sèches de figuiers. Le village est formé de deux agglomérations distinctes, et toutes deux mixtes au point de vue population : au Sud 130 Alaouites et 40 Sunnites, au Nord 190 Sunnites et deux familles alaouites (1).

(1) La présence de villageois sunnites en pleine campagne alaouite est due à des causes historiques. Ce sont les restes d'une colonie Tcherkesse établie par les autorités ottomanes. Comme on le sait, la Syrie compte de nombreuses colonies de ce genre, formées par les musulmans du Caucase qui refusèrent de se plier à la domination russe au cours de la seconde moitié du XIX[e] siècle.

Le parcellement est assez poussé, mais il conserve une allure beaucoup plus régulière qu'à Rastîn, ce qui s'explique aisément étant donnée la platitude du sol qui permet ici un découpage quasi géométrique. Cependant, la différence fondamentale, c'est qu'ici la propriété est aussi morcelée que l'exploitation. Chaque parcelle relève de propriétaires différents. Ceux-ci sont pour la plupart des citadins de Jeblé; mais il y a aussi quelques notables du village même.

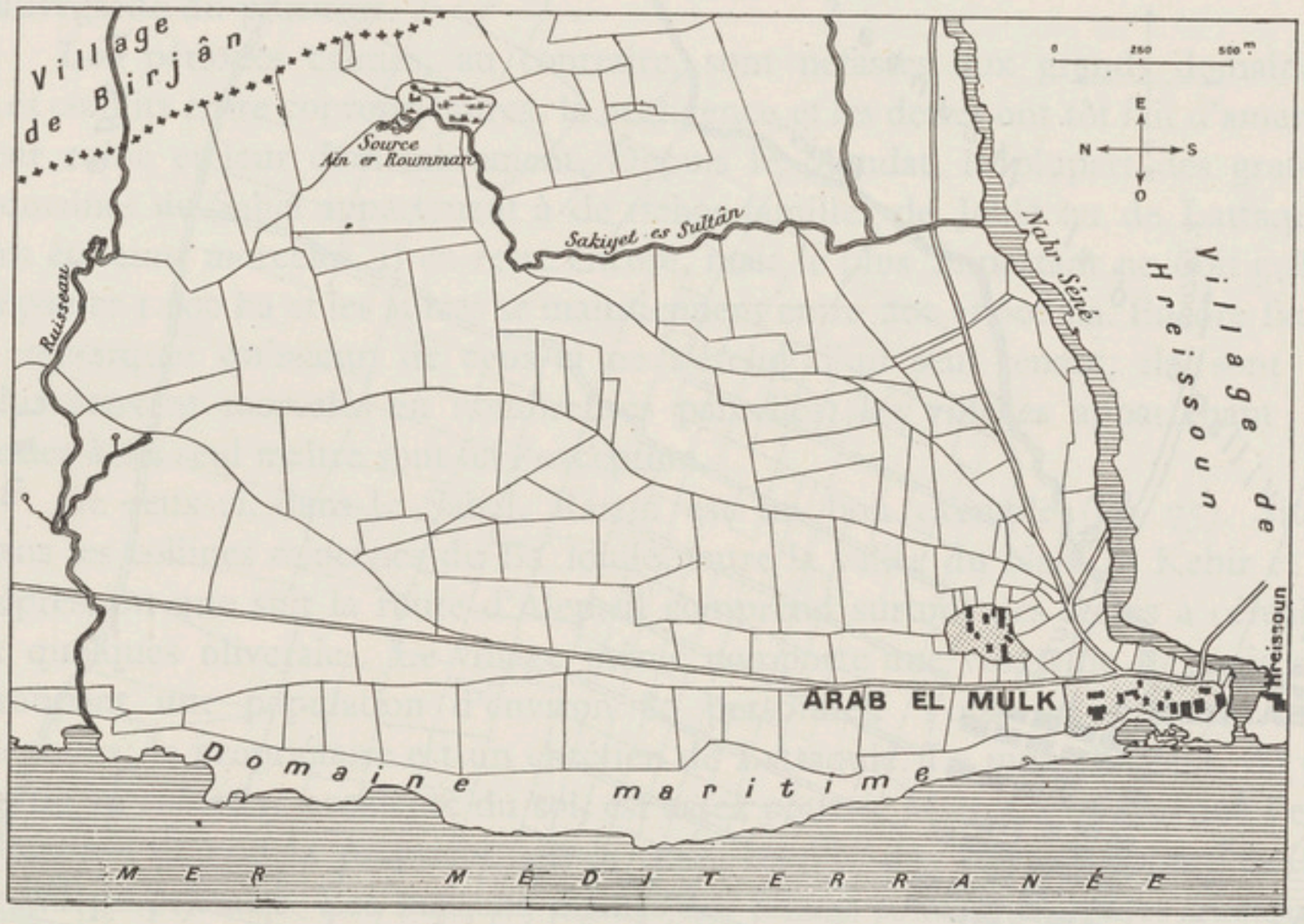

FIG. 77. — *Arab el Mulk. Plan cadastral.*
Parcellement régulier, de plus en plus large à mesure que l'on s'éloigne du village. Chaque parcelle relève ici de propriétaires différents.

Plus significatif encore est le plan cadastral de Damsarkho (fig. 78), où domine la petite propriété. C'est que nous sommes ici dans le centre le plus fertile du Sahel, non point tant à cause des avantages naturels (bon sol et eaux souterraines abondantes) qui se retrouvent ailleurs, que par suite de la proximité de Lattaquié. Grâce aux capitaux citadins, jardins et plantations s'y sont multipliés. La seule vue du cadastre révèle une occupation profonde du sol et une culture intensive, deux caractères exceptionnels non seulement dans le Sahel, mais encore dans tout le pays. Cela montre ce que pourrait être le Sahel s'il était rationnellement exploité.

PROPRIÉTÉ ET EXPLOITATION. — Mais le fait fondamental qui conditionne toute la vie foncière et agricole du pays n'apparaît pas sur le

cadastre : c'est la dissociation de la propriété et de l'exploitation. En règle générale, le propriétaire ne cultive jamais lui-même ses terres. Cela va de soi pour les grands propriétaires terriens, pour ceux que l'on appelle les *aghas*. Mais il en est de même pour la petite bourgeoisie citadine qui est la classe possédante par excellence. Dans une société encore rebelle aux placements mobiliers, le sol est resté la vraie richesse. Dans toutes les petites villes donc, à Lattaquié comme à Jeblé, Banyas et Tartous, toute famille un peu aisée

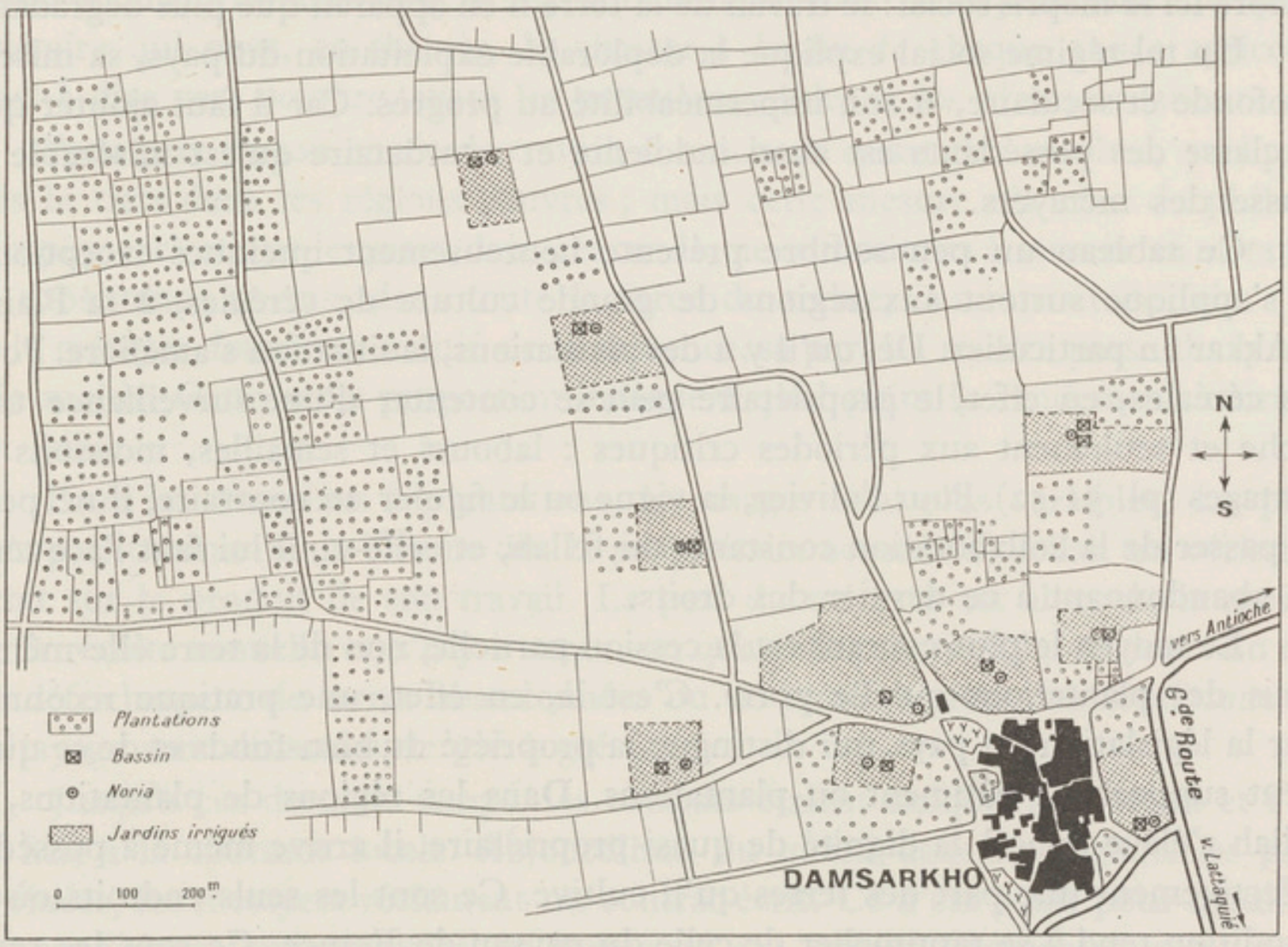

FIG. 78. — *Damsarkho. Plan cadastral.*

possède des domaines. A Lattaquié seulement, on compte plus de 5.000 propriétaires de terrains de culture; à Jeblé 80 p. 100 des citadins sont propriétaires dans les mêmes conditions.

Naturellement aucun de ces citadins-propriétaires ne cultive lui-même ses terres. Mais, ce qui est plus grave, c'est que le même état d'esprit se retrouve chez ce qui formerait chez nous l'aristocratie paysanne, c'est-à-dire les notables des bourgs et des villages. Partout, en effet, on voit se répéter le même scénario : dès qu'une famille s'enrichit, elle achète des terres; maisd ès qu'elle en a suffisamment, elle cesse de les exploiter pour les confier à des métayers, à des fellahs.

Au-dessus de 10 ha, chiffre très bas étant donné la faible productivité du sol, on ne trouve pour ainsi dire plus de propriétaires-cultivateurs. On vit alors chichement dans une oisiveté magnifique, on cherche à trafiquer de côté

et d'autre, surtout on prête de l'argent et l'on s'engraisse d'usure. Vienne un sort contraire, on préfère se restreindre et s'endetter soi-même, plutôt que mettre personnellement la main à la charrue : ce serait un déshonneur.

La culture propre de la terre, sa mise en valeur, est donc abandonnée aux mains mercenaires de métayers. C'est eux qui constituent la classe misérable des fellahs, condamnés à besogner sans fin sur des biens qui leur sont étrangers. Et comme ils sont presque tous Alaouites, le mépris religieux vient renforcer encore ici le mépris social : le travail de la terre n'en apparaît que plus dégradant.

Un tel régime social explique la déplorable exploitation du pays, sa misère profonde et séculaire, et son imperméabilité au progrès. Car il faut ajouter que la classe des possédants est aussi indolente et retardataire qu'est misérable la classe des métayers.

Ce tableau un peu sombre présente heureusement quelques exceptions. Il s'applique surtout aux régions de grande culture de céréales, à la Plaine d'Akkar en particulier. Dès qu'il y a des plantations, la situation s'améliore. Pour les céréales, en effet, le propriétaire peut se contenter d'une surveillance très lâche et seulement aux périodes critiques : labours et semailles, moissons et battages (pl. 51-52). Pour l'olivier, la vigne ou le figuier au contraire, il ne peut se passer de la collaboration constante du fellah, et celle-ci, il lui faut l'acquérir en abandonnant à ce dernier des droits.

Le moyen le plus courant est la cession partielle, non de la terre elle-même, mais des plantations qu'elle porte. C'est là, en effet, une pratique reconnue par la législation du pays, qui distingue la propriété du bien-fonds et de ce qu'il peut supporter : bâtiment ou plantations. Dans les régions de plantations, le fellah s'élève donc à la dignité de quasi-propriétaire, il arrive même à posséder effectivement une part des terres qu'il cultive. Ce sont les seuls endroits où sa condition tend à se rapprocher de celle du paysan de France. Ce sont les seuls aussi où les villages alaouites montrent un air, sinon de prospérité, du moins d'absence de misère.

III. — LES MODES D'EXPLOITATION

Ils découlent naturellement du régime de la propriété : l'exploitation directe est exceptionnelle; il y a très peu de paysans propriétaires et les grands propriétaires ne se soucient guère de régir eux-mêmes leurs domaines; machinisme et prolétariat agricole sont également inconnus. Le manque général d'argent liquide et l'archaïsme de l'économie du pays expliquent, d'autre part, le peu d'extension du fermage à loyer fixe. C'est donc le métayage qui est la règle, comme d'ailleurs partout en Syrie : le métayer est à la base de toute l'économie agricole du pays.

En arabe, métayer se dit *mraba'*, c'est-à-dire qui participe au quart. Tel est, en effet, le statut le plus courant. Dans les villages à céréales, le propriétaire fournit au fellah la maison, le terrain, les semences et le cheptel vif et mort. Ce dernier est d'ailleurs assez sommaire : deux bœufs — parfois seulement deux vaches — et l'araire du pays. On voit que le métayer n'apporte rien, sinon son travail, et celui naturellement de toute sa famille. N'ayant rien qui lui appartienne en propre, sinon sa femme et ses enfants, ne possédant ni bétail ni matériel agricole, il est entièrement sous la dépendance du propriétaire qui peut, en théorie, le chasser à la fin de chaque année agricole, c'est-à-dire vers octobre, avant les premières pluies et les premiers labours.

Pour prix de son année de travail, il touche le quart des récoltes, quelquefois le tiers dans les régions pauvres ; mais cette mesure n'a rien de philanthropique; c'est que le quart, dans ces cas-là, ne suffirait pas à assurer au métayer sa subsistance et que, dans toute la force du terme, il mourrait de faim (1). Si le métayer fournit la moitié de la semence, sa part de récolte passe du quart à la moitié. Cette seule proportion indique à quel point le rendement courant est faible.

Pour les domaines à plantations, les usages sont plus variables. Le plus souvent, comme nous l'avons dit, le propriétaire accorde au fellah un véritable droit sur le produit de son travail. La part du métayer est alors de la moitié de la récolte annuelle et, s'il y a vente, un quart du prix total lui revient. En cas de défrichement de terres abandonnées ou de terres mortes, les conditions de métayage sont discutées de gré à gré (2).

Jusqu'à ces derniers temps, les contrats étaient uniquement oraux et l'on se fiait à la coutume locale. Aujourd'hui, du moins dans les régions les plus évoluées, les métayers réclament un contrat écrit. Ce n'est point pour modifier les conditions fondamentales du métayage qui restent immuables, mais pour fixer leurs prestations personnelles envers le propriétaire : prestations en légumes et volailles, corvées de bois et corvées d'eau, culture bénévole des jardins, etc... Pour peu que le propriétaire fût exigeant et habitât le village même, de pareilles servitudes transformaient le métayer en véritable domestique. Si le propriétaire ne réside pas au village et s'il y compte plusieurs

(1) Si les principes du métayage sont partout les mêmes, leur application par contre est extrêmement variable. Comme le dit A. Latron, « là où les pluies sont abondantes, le partage par moitié est la norme; mais à mesure que d'une région à l'autre, l'importance des pluies et la richesse des terres diminuent, la part du métayer augmente jusqu'à atteindre 70 et 80 p. 100... Dans tous les cas l'important est de permettre au paysan de vivre, sans toutefois lui donner trop d'avantages, et de maintenir la terre en culture » **(24)** (p. 50).

(2) Le contrat de métayage avec obligation de plantation porte un nom spécial : la *mougharasa*. Étant donné son extension et son importance, il mériterait une étude à part. On trouvera un bon résumé dans A. Latron **(24)** (p. 65-72). Ses modalités varient essentiellement suivant l'état social du pays. Il est un excellent indicatif de l'état de sujétion plus ou moins grand des fellahs vis-à-vis des aghas.

métayers, il se fait représenter par une sorte de régisseur, le *soubachi*, qui a la charge de l'ensemble de ses domaines.

A côté du métayer, le domestique ou *ajir*, ne joue qu'un rôle de second plan : il se loue aux petits notables des villages dont les terres sont trop exiguës pour un ménage de métayers. Il est logé et nourri, habillé aussi : une paire de bottes, une veste et un pantalon pour toute l'année. Son salaire annuel ne dépasse pas quelques livres syriennes (1); aussi n'est-ce là qu'une situation pour célibataire. S'il veut avoir une maison, une famille, il faut qu'il se fasse métayer.

Quelle est donc la situation de ces derniers qui constituent les 95 p. 100 de la classe rurale? Le cas extrême, celui du métayer de grand domaine, est au Sahel l'exception : nous l'étudierons donc plus loin, dans les pays de l'intérieur où il est la règle. En général, le fellah de la plaine a réussi à acquérir une certaine indépendance économique : dans beaucoup de villages, il est propriétaire de sa maison, parfois même d'un jardin, et ses droits sur les plantations donnent à sa situation une certaine stabilité.

Socialement aussi, il s'est un peu libéré de la contrainte des aghas. Il ne se trouve plus face à face avec un seul maître tout puissant; entre aghas et fellahs le morcellement de la propriété a introduit toute une hiérarchie intermédiaire : petits bourgeois citadins et notables de village.

Ceux-ci sont, à nos yeux d'Occidentaux, bien modestes : c'est le cheykh local ou le marchand de l'endroit, c'est surtout le petit fonctionnaire. Si humble soit-il, gendarme, facteur, planton au sérail ou huissier à la justice, ce n'en est pas moins un « monsieur »; il fréquente la ville et les gens en place, il est quelque chose dans cette machinerie de l'État qui apparait toujours comme redoutable ; enfin il touche régulièrement son mois. Son traitement, joint aux petits profits légitimes que l'autorité, même subalterne, rapporte toujours dans le Proche Orient, lui permet d'acheter des terres et de faire figure de propriétaire.

Pour des terres syriennes, les pays de la côte alaouite et le Sahel en particulier possèdent donc une société rurale exceptionnellement équilibrée : petits bourgeois des villes voisines, notables des bourgs et des villages, métayers à demi-propriétaires, forment autant de catégories moyennes qui assouplissent les rapports entre aghas et fellahs. Aussi n'y trouve-t-on point l'opposition brutale et les conflits violents qui séparent ces deux éléments dans les pays de l'intérieur, à la structure sociale plus primitive.

(1) La parité de la livre libano-syrienne est fixée à 20 francs français.

CHAPITRE V

LA VIE AGRICOLE

Toute la vie agricole du pays est dominée par l'archaïsme; à sa base on trouve encore la vieille économie céréalière de l'antiquité classique avec les deux céréales types du monde méditerranéen : l'orge et le blé. Ce sont elles qui font toujours vivre le pays.

LES CÉRÉALES. — L'assolement peut être biennal ou triennal; suivant le sol et les modes d'exploitation, on pratique les combinaisons suivantes :

1° Assolement biennal { *a*) blé, jachère ; *b*) blé, orge.

2° Assolement triennal { *a*) blé, orge, jachère ; *b*) blé, orge, légumineuses d'hiver (lentilles, pois chiches, fèves, etc.). ; *c*) blé, orge, cultures d'été (essentiellement cucurbitacées : pastèques, courges et melons ; ou coton, sorgho et tombac.

C'est ce système agricole qui donne sa physionomie aux régions littorales, vastes plaines nues, sans arbres ni haies, à la couleur variant suivant les saisons : rouge en octobre-novembre après les premiers labours et les premières pluies; vert tendre en décembre-janvier avec les premières pousses de blé et d'orge; vert profond en février-mars; jaune paille pendant le court instant où les céréales mûrissent, avril pour l'orge, mai pour le blé; fauve ou grise, enfin, pendant les quatre mois d'été de juin à septembre.

L'outillage est resté aussi rudimentaire que les modes mêmes de culture. L'instrument fondamental est toujours l'araire, dont la forme semble remonter à la plus haute antiquité (fig. 79 et pl. 54). Fait en pièces de bois assemblées, il ne possède ni roues, ni avant-train; à l'arrière, un seul mancheron; à l'avant, le soc de fer repose directement sur le sol.

L'araire égratigne le sol, plus qu'il ne le laboure; les sillons n'ont jamais plus de 20 cm. de creux; le sol meuble n'est donc pas profondément renouvelé. Mais il possède d'incontestables avantages : bon marché d'abord, car il peut être fabriqué sur place dans tous les villages; légèreté ensuite : un homme le porte sans peine, à plus forte raison un bourricot; facilité de traction

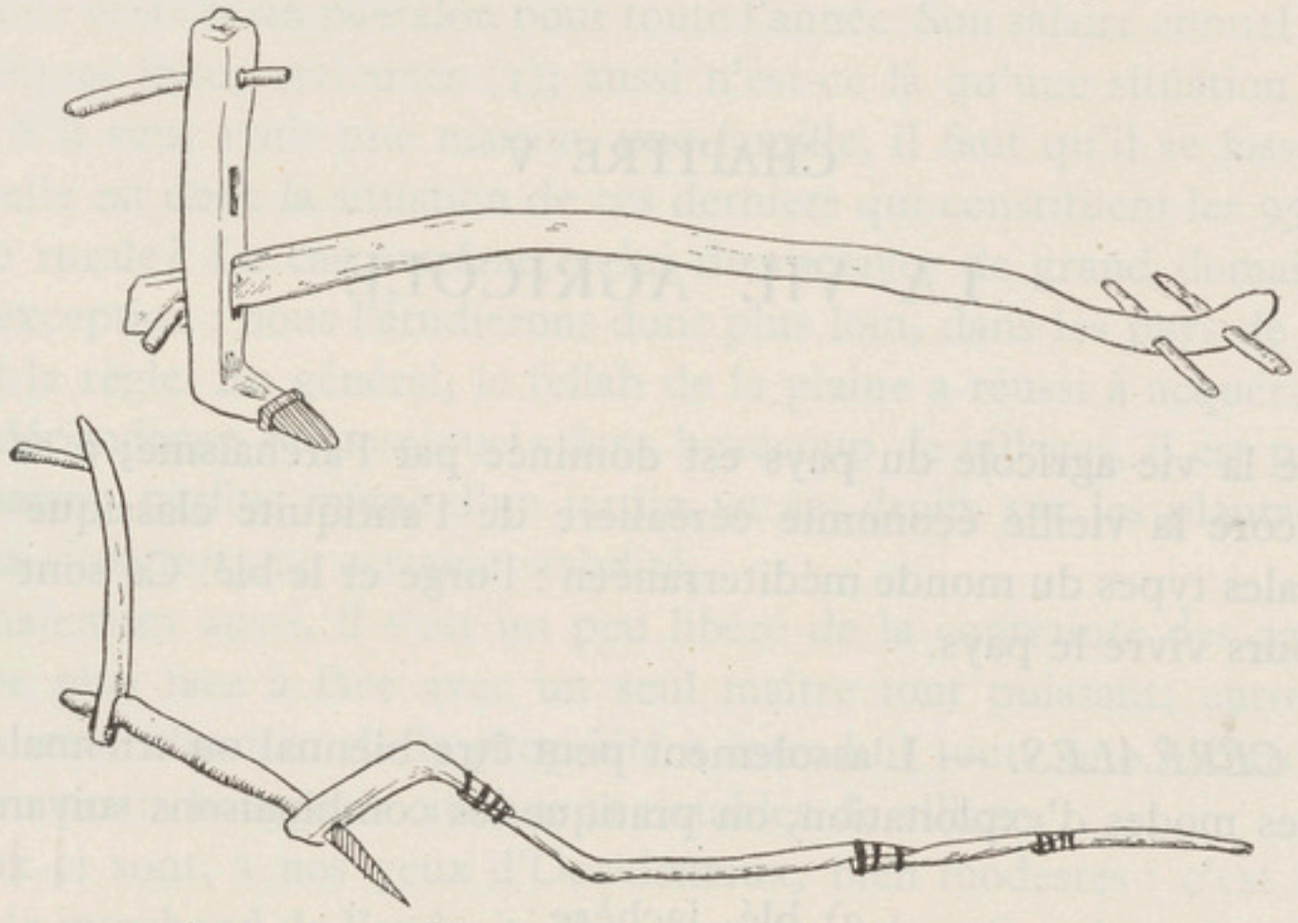

FIG. 79. — *Types d'araires.*
En haut type de demi-sédentaire (région de l'Euphrate). En bas type de sédentaire (région d'Alep). (Musée de l'Homme. Mission du Mesnil du Buisson). Le soc de fer couvrant le soc de bois est ici hachurée. Dans la région de Lattaquié où le bois est plus abondant qu'à Alep, le timon de la charrue est le plus souvent faite d'une seule pièce.

aussi : à défaut de bœufs, on peut y atteler un âne; commodité de manœuvre enfin, dans les champs les plus exigus et sur les pentes les plus fortes. Dans le Djebel notamment, tout autre instrument de labour paraît inconcevable.

Tout aussi archaïques sont les procédés de la moisson et du battage. Pour la première, la faux est inconnue et l'on ne se sert que de la faucille: une grande faucille de fer au croissant peu dessiné (fig. 80 et pl. 56). La faux serait d'ailleurs d'un emploi difficile, étant donné le caractère des champs, le sol inégal et caillouteux et la faible hauteur des épis (pl. 55 à 57). Pour se protéger la main gauche, qui présente les épis au coup de la faucille, les paysans revêtent une sorte de gantelet fait de tiges de roseaux (fig. 80) (1).

Pour le dépiquage, c'est toujours l'ancien *tribulum* des agronomes romains : une planche de bois, garnie par en dessous de clous ou même de simples éclats de silex, est traînée sur l'aire jonchée de blé par un âne ou un cheval. Pour aug-

(1) Ce procédé se retrouve dans de nombreux pays méditerranéens, partout où la moisson se fait normalemunt à la faucille. Il était encore pratiqué, il y a peu de temps, en Provence. Cf. PAUL ARÈNE, *Contes et Nouvelles de Provence :* « Et l'homme entra avec sa faucille en croissant de lune,... et ses doigtiers luisants et jaunes taillés dans un nœud de roseau. »

menter le poids, le conducteur se tient debout ou même assis sur la planche (pl. 58).

C'est l'un des spectacles marquants de la vie agricole tout au long de l'été : les aires du village avec leurs grosses meules d'épis battus, et, tout autour, les manèges qui tournent inlassablement sous le grand soleil. Un peu plus loin,

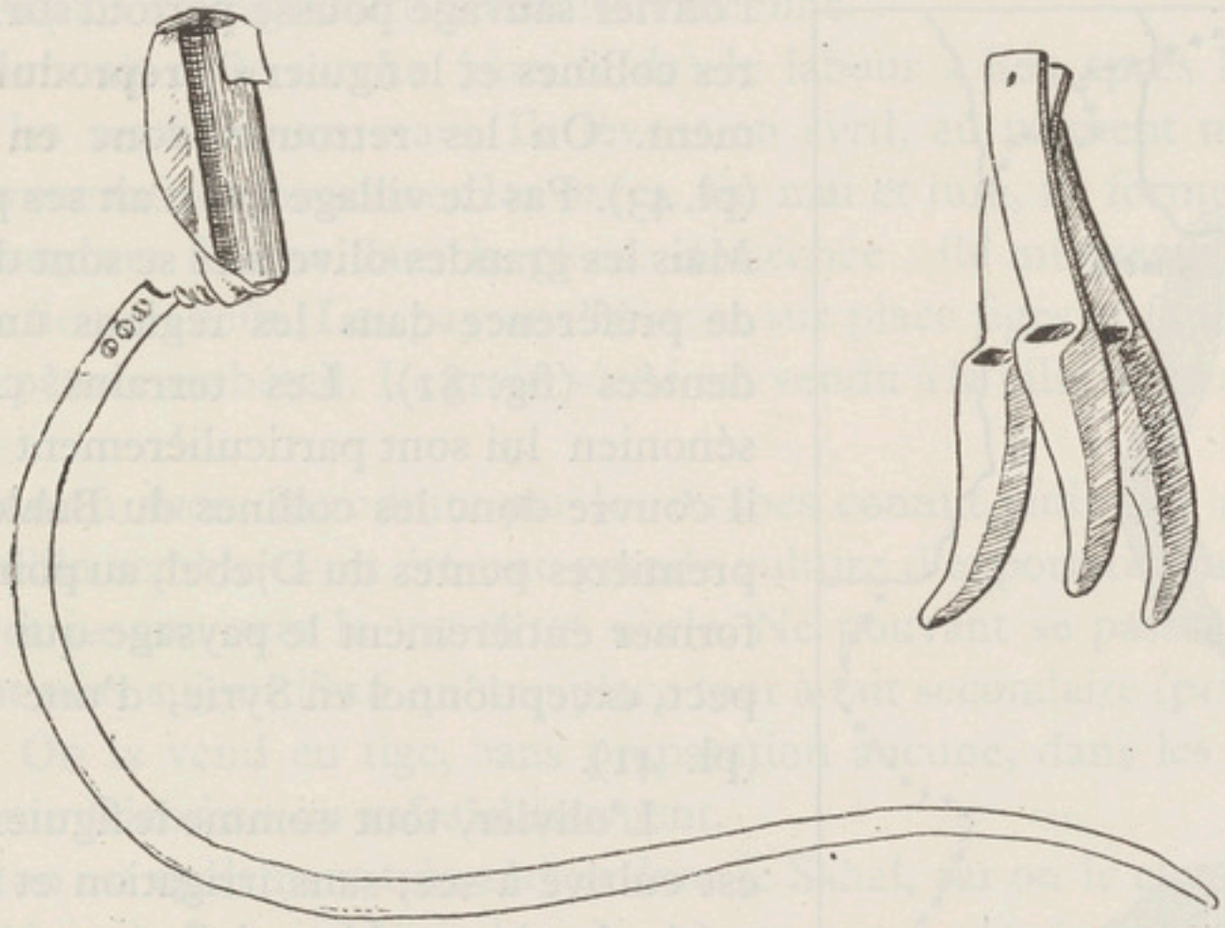

FIG. 80. — *Faucille alaouite et protège-doigts.*
Région de Ras Shamra. (Musée de l'Homme-Don Schaeffer).

les femmes balaient les aires, ramassent le grain et le vannent au vent de mer. Dans certaines régions, dans le Nord du Sahel en particulier, au *tribulum* on préfère le *plostellum :* la planche y est remplacée par une série de disques de fer coupants qui roulent sur l'aire en hachant les épis; mais l'économie du système reste la même (pl. 59).

Enfin le fumier n'est employé qu'avec une extrême parcimonie et souvent même entièrement inconnu. C'est que le bétail est peu nombreux et que ses excréments sont réservés à des besoins plus immédiats : matériel de construction pour le torchis et surtout combustible domestique. La bouse de vache en particulier est l'unique combustible des villages de la Syrie intérieure, tant pour le chauffage hivernal que pour la cuisson des aliments. La fumure courante est donc uniquement celle laissée par les troupeaux pâturant dans les chaumes ou les jachères (1).

LES PLANTATIONS. — Elles sont l'autre face de l'économie traditionnelle des plaines littorales; comprenant surtout oliviers et figuiers, elles

(1) De là des contrats spéciaux entre propriétaires de la plaine et pasteurs de la montagne, étudiés par A. LATRON **(24)**, p. 63-64.

accentuent encore la couleur méditerranéenne du pays. La vigne est absente, car le climat maritime de la région côtière lui est néfaste : les raisins mûrissent mal dans cette lourde humidité; nous la retrouverons dans la montagne. Et de même le mûrier qui fut toujours rare dans le bas pays.

Oliviers et figuiers, au contraire, sont là dans leur domaine de prédilection : l'olivier sauvage pousse partout sur les premières collines et le figuier s'y reproduit spontanément. On les retrouve donc en tous lieux (pl. 43). Pas de village qui n'ait ses plantations. Mais les grandes oliveraies se sont développées de préférence dans les régions un peu accidentées (fig. 81). Les terrains crayeux du sénonien lui sont particulièrement favorables; il couvre donc les collines du Bahloulié et les premières pentes du Djebel, au point de transformer entièrement le paysage qui prend l'aspect, exceptionnel en Syrie, d'une forêt claire (pl. 41).

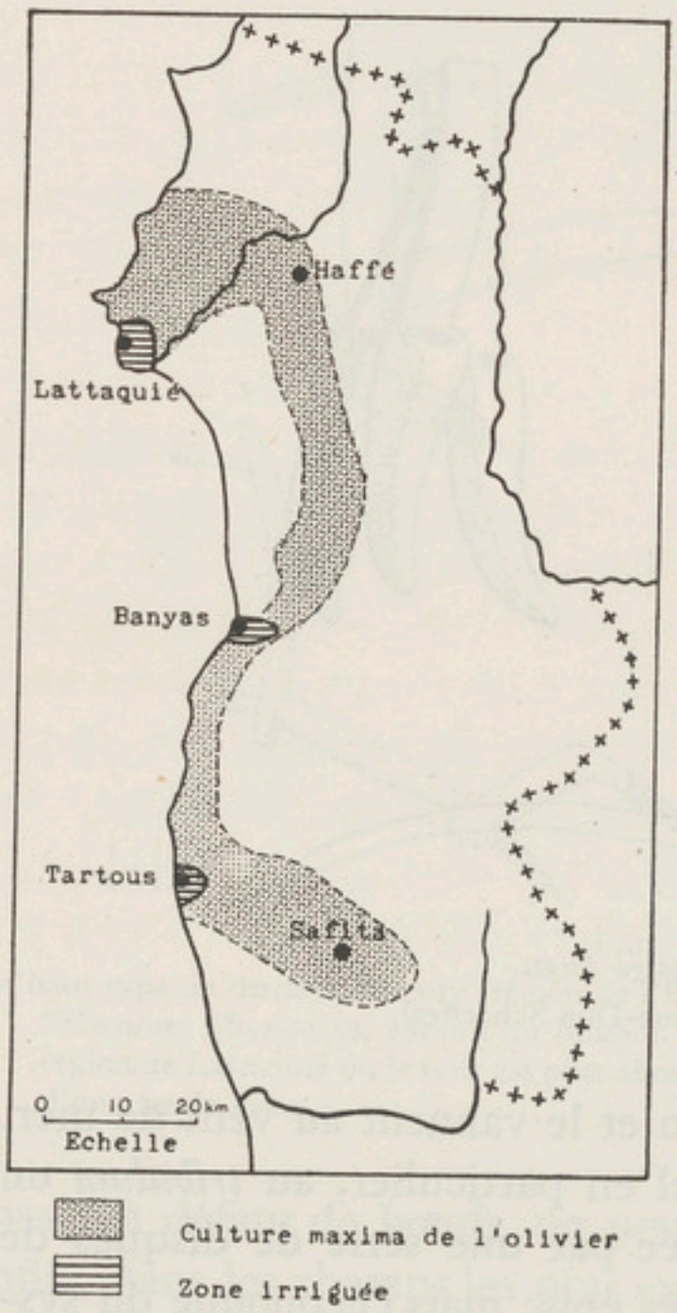

FIG. 81. — *Oliveraies et cultures irriguées.*

L'olivier, tout comme le figuier d'ailleurs, est cultivé à sec, sans irrigation et suivant des méthodes immuables : à l'automne les fellahs alaouites gaulent les olives avec les mêmes gestes que l'on voit dessinés aux flancs des vases de l'Athènes classique (pl. 67). L'extraction de l'huile ne s'est pas modifiée davantage et l'on retrouve parfois des pressoirs antiques encore en usage dans les villages.

Rien de plus simple : une grande cuve de pierre massive, percée en son centre d'un axe de bois, autour duquel tourne une lourde meule de pierre ; comme moyen de traction, un cheval ou un âne (pl. 68). Les olives broyées sont ensuite recueillies, enfermées en des sacs d'étoffe grossière et comprimées à la presse à main. L'huile obtenue est naturellement très impure et l'extraction reste très incomplète. Aussi une usine moderne s'est-elle installée à Lattaquié pour traiter les résidus ou grignons.

Les plantations jouent un rôle important dans la vie économique : les figues sèches entrent dans l'alimentation courante du fellah et constituent une part importante des exportations du pays. Quant aux olives — conservées vertes ou noires — elles sont de tous les repas; l'huile d'olive est à la base de la cuisine indigène et elle a donné naissance à l'une des rares industries autochtones : la savonnerie.

LES CULTURES IMPORTÉES. — Si traditionnaliste que soit le Pays Alaouite, il s'est ouvert pourtant à quelques cultures nouvelles, dont la plupart sont d'origine tropicale : maïs et sorgho, coton, canne à sucre et tabac. Ce sont des plantes de chaleur, donc d'été. Nous avons vu plus haut comment les caractéristiques du climat local permettaient cette dérogation aux règles classiques de l'agriculture méditerranéenne.

Pour le maïs et le sorgho (*dari beida*), le labour a lieu après les froids en février, et les semailles en mars. Ils lèvent en avril, au moment même parfois où l'on commence à moissonner les orges. En mai et juin, ils forment les seules taches de verdure fraîche dans la plaine desséchée : ils mûrissent en juillet et la récolte a lieu en août. Les paysans laissent sur place tiges et fanes sèches qui servent de pâture au bétail. Le grain séché est vendu à la ville et en majeure part exporté.

La canne à sucre introduite par les Arabes connut jadis une assez grande extension. Elle semble avoir été une grande culture d'exportation au temps des Croisades et jusque vers le XVI-XVII[e] siècle. Ne pouvant se passer d'irrigation, elle ne tient plus aujourd'hui qu'une place tout à fait secondaire (principalement à Banyas). On la vend en tige, sans préparation aucune, dans les souks et les cafés, comme friandise ou rafraîchissement.

Le coton est également très ancien dans le Sahel, car on le cite dès les Croisades (1). Mais il n'y prit jamais la même importance que dans d'autres régions voisines : région d'Alep et plaine de Cilicie par exemple. Avant le Mandat, il n'était cultivé que pour les besoins locaux (tissages indigènes et couvertures matelassées). La variété indigène ou *baladi* est une espèce naine dérivée du cotonnier herbacé (*Gossipium herbaceum*) : extrêmement résistante et rustique, elle ne donne, par contre, qu'une récolte faible et de qualité médiocre.

Par suite de la grande famine cotonnière que connut le monde après la Guerre, des efforts furent faits par l'administration française pour rénover et étendre cette culture : introduction de plants américains et égyptiens, fermes d'essais, distributions de semences, usines d'égrenage, on ne négligea rien. N'estimait-on pas à plus de 50.000 ha. les territoires cotonniers du Sahel, sans parler de 50.000 ha. dans la plaine d'Akkar et de 10.000 autres dans le Ghab ? (2).

L'effondrement des cours et la crise mondiale ont mis fin à ces rêves. Mais la culture du coton, légèrement améliorée, semble devoir reprendre de nos jours, et elle peut espérer un certain avenir, à condition de rester proportionnée aux besoins du marché local.

Le coton est semé après labours au printemps en mars-avril. La plante levée et feuillée ne peut plus compter que sur l'humidité du sol ou de l'air,

(1) Cf. REY (61).

(2) Ch. PAVIE, *Le coton dans le gouvernement de Lattaquié.*

car elle ne reçoit aucune pluie; aussi son développement reste-t-il minime, 20 ou 30 cm. de hauteur au maximum. Par contre, la sécheresse est favorable à la floraison (août-septembre) et à la qualité de la fibre. La récolte a lieu en fin septembre, ou début octobre. Les besoins locaux absorbent presque toute la production.

Le tabac est d'introduction plus récente : du début du XVIII^e siècle, d'après Thomas Shaw (1) qui visita le pays vers 1735. Depuis lors, le tabac est resté le grand article d'exportation de Lattaquié (2). Au XIX^e siècle, son principal marché était l'Égypte où il était considéré comme tabac de luxe (3). En 1862, M. Desmoulins estimait sa production à près d'un million de kgr. (4), et en 1896 V. Cuinet à 600.000 kgr. Depuis la Guerre et le Mandat, le marché du tabac s'est trouvé fortement réduit et la production en a souffert. Elle n'en constitue pas moins un des traits essentiels de la vie économique de la région.

Dans la culture des nicotianes, il faut distinguer celle du tabac proprement dit, destiné à la cigarette ou à la pipe, et celle du tombac destiné au *narghilé* ou pipe à eau. La première est presque exclusivement montagnarde et nous l'étudierons plus loin. La seconde est au contraire réservée à la plaine.

Plus rustique que le tabac, le tombac n'en réclame pas moins des soins méticuleux. Les plants doivent venir d'abord en semis sur des terres abondamment fumées; les graines sont semées dès février-mars. On transplante et repique en avril-mai et la cueillette a lieu en août-septembre. Les feuilles et tiges sèchent d'abord au soleil sur place, puis à l'ombre, en paquets, avant d'être pressées en balles.

Le tombac ne pouvant être utilisé que dans le narghilé, n'a pas d'autre débouché naturel que le Proche-Orient. Avant-guerre, il s'exportait librement dans toute l'étendue de l'Empire Ottoman, ce qui lui assurait une vente certaine et rémunératrice. Depuis la Guerre, il se heurte aux nouvelles frontières douanières : Turquie, Irak et Palestine ont plus ou moins fermé leur marché et, en Syrie même, le tombac de Lattaquié se heurte à la concurrence du tombac persan, de qualité souvent supérieure. De là une mévente qui a forcé le gouvernement à réglementer la culture (5).

(1) « Though the corn which is produced near Latikea is the best and most early of that part of Syria, yet, of late, the inhabitants have neglected this branch of husbandry, together with that of the vine (for both which it was formerly famous), and employ themselves chiefly in the more profitable culture of tobacco. This is a very considerable and indeed the only article of trade, which hath in a few years so greatly enriched this city and the country round about it. For there is shipped off, every year, from hence to Damiata and Scandarea (*Alexandrie*), more than twenty thousand bales, to the no small diminution of that branch of trade at Salonica ». Thomas SHAW **(64)**, p. 365.

(2) « Le territoire de Lattaquié est employé de préférence à la culture du tabac à fumer... ». VOLNEY **(65)**, II, p. 66-76.

(3) « The tobacco smoked by persons of the higher Orders, and some others, in Egypt, is of a very mild and delicious flavour. It is mostly from the neighbourhood of El-Ladikeeyeh in Syria. The best kind is the « mountain tobacco » grown in the hills about that town ». Ed. William LANE, *Account of the manners and customs of the modern Egyptians*, p. 136.

(4) M. DESMOULINS **(37)**, p. 50.

(5) Pour plus de détails : cf. La culture et le commerce des nicotianes dans le gouvernement de Lattaquié. *Bulletin des Services agricoles* (1931).

LES CULTURES IRRIGUÉES. — Par rapport aux cultures sèches, les cultures irriguées n'occupent dans le Sahel qu'un espace infime (fig. 81). L'utilisation des eaux douces courantes est demeurée extraordinairement res-

FIG. 82. — *Noria de Lattaquié.*
A droite le manège; à gauche encadrement du puits surélevé pour soutenir la chaîne à godets.

treinte : il semble que le pays ait toujours été incapable de fournir l'effort collectif nécessaire pour l'aménagement des cours d'eau.

L'irrigation est donc restée dans le pays une entreprise individuelle faisant appel surtout aux ressources du sous-sol : chaque « jardin » ou *bostan* créé par un propriétaire apparaît ainsi comme une véritable oasis en miniature. Mais cette création exige des capitaux, et comme ceux-ci ne se trouvent que dans les villes, il

La culture du tabac fut toujours dans le pays plus ou moins sous le contrôle de l'État. Le régime actuel, établi en 1935, comporte une Régie des Tabacs qui fixe chaque année les superficies à cultiver et qui achète à prix fixe toute la récolte. La région de Lattaquié est le principal centre de culture des États sous Mandat; aussi la contrebande y est-elle florissante. La culture du *tabac fumigé* destiné à l'exportation et dont nous parlerons plus loin est restée libre (cf. *infra,* La Montagne, p. 324).

en résulte que les jardins irrigués apparaissent comme les compléments naturels de la vie urbaine. Chaque agglomération urbaine s'entoure donc d'une ceinture de jardins : la ville verdoyante et ombreuse s'oppose à la campagne sèche et brûlée. Pour l'Oriental, les images d'eau courante et de fraîcheur, d'arbres et d'ombre, s'associent spontanément à celles de la vie citadine, par une optique inverse de la nôtre.

Presque partout sur le littoral, et en particulier aux environs de Lattaquié, l'eau se trouve à une très faible profondeur. Il suffit d'aller la chercher. Le procédé encore partout en usage est l'antique noria à traction animale (fig. 82, pl. 70-71). Au-dessus du puits on installe une chaîne à godets que fait tourner par une transmission mécanique rudimentaire un âne ou un cheval. Comme le débit demeure très faible, l'eau ainsi montée est recueillie dans un vaste bassin exhaussé que l'on vide seulement une ou deux fois par jour pour irriguer les plantations.

Ce bassin forme le cœur du jardin (fig. 83). Le maître y installe souvent sur les bords une construction légère, ombragée de quelques peupliers : c'est là qu'on vient prendre le frais, le soir, en famille. On y dort même souvent en plein air pendant l'été. Légèrement en contre-bas, s'étend l'orangeraie, entremêlée de mandariniers et de citronniers qui viennent également bien. Malgré une absence totale de sélection scientifique, les fruits sont souvent remarquables (1).

Sur un autre côté, c'est le potager avec les tomates, aubergines, courgettes, piments et cornes grecques qui forment le fond de la cuisine citadine. Çà et là quelques néfliers au feuillage dense. Les parties moins irrigables sont réservées aux arbres fruitiers tels qu'abricotiers, amandiers, grenadiers ou même oliviers et figuiers. Enfin quelques palmiers-dattiers et des pieds de bananiers donnent à l'ensemble une touche exotique. Le tout soigneusement clos de murs. Tel est le type du jardin suburbain, petit monde isolé, plein de calme et de fraicheur et qui satisfait cet idéal d'oasis que porte en soi tout Oriental. Mais si ces jardins exercent une influence sociale de premier plan, ils sont trop exigus, trop peu nombreux aussi, pour jouer un rôle vraiment important dans la vie économique.

L'ÉLEVAGE. — L'élevage n'occupe dans la vie agricole qu'une place secondaire. Cela pour plusieurs raisons : d'abord l'extraordinaire ignorance des paysans en ce qui concerne les règles de l'élevage ; aucune sélection, les animaux mâles ne sont jamais castrés et les femelles sont saillies au hasard des rencontres. Il en résulte un abâtardissement général de toutes les races domestiques, sensible surtout en ce qui concerne les bovins. Puis le manque de pâtu-

(1) L'orange dite de Jaffa qui, grâce aux Sionistes, est en train de conquérir un marché mondial, n'en est qu'une variété.

rages : les animaux se nourrissent au petit bonheur dans les friches et les jachères. Naturellement, pas de foin, et encore moins de fourrage artificiel. Le seul aliment de complément est la paille hachée ou *teben*.

Défaut enfin de débouchés pour les produits de l'élevage : la viande est un luxe; sauf exception on ne mange jamais ni bœuf ni veau. Moins encore du

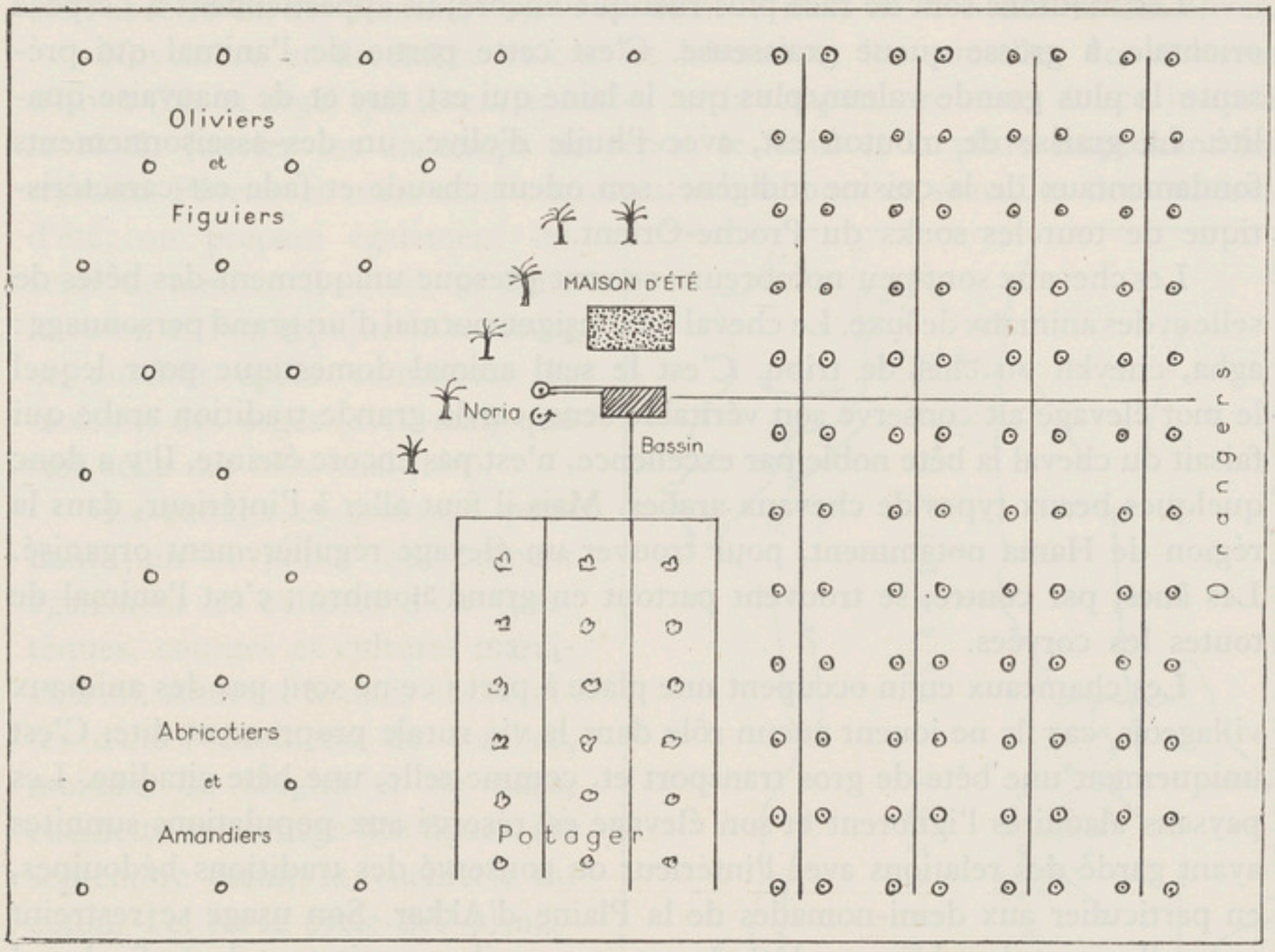

FIG. 83. — *Plan schématique d'un jardin suburbain (Lattaquié).*

porc, l'animal impur par excellence, et qui est totalement inconnu dans le pays (1). Le seul animal de boucherie est donc le mouton; il est le plat de résistance de tous les festins et sa tête bouillie couronne obligatoirement les pyramides de riz ou de bourghoul des dîners d'apparat. L'industrie laitière est inexistante : pas de beurre et presque pas de fromage. Le lait est consommé directement sous forme de lait caillé à chaud, ou *leben*. Sous cette forme il est vrai, il joue un rôle essentiel dans l'alimentation paysanne, mais le leben est, par nature même, peu transportable. Plus encore que la culture proprement dite, l'élevage est resté serf ici de la plus étroite économie domestique.

Les bovins sont relativement nombreux; on peut en compter parfois plus

(1) Dans tout le Proche-Orient, on ne trouve l'élevage des porcs que là où existent des centres chrétiens, au Liban notamment.

d'une centaine par village, mais ce sont des bêtes naines et dégénérées. Ils servent surtout aux travaux agricoles. Le reste du temps, confiés en troupeau à de petits bergers, ils pâturent au hasard des friches. L'été on les voit chercher dans le lit desséché des oueds une impossible fraîcheur et une plus rare encore nourriture : ils semblent n'avoir à paître que les galets.

Les moutons sont de race plus rustique encore; ils appartiennent à l'espèce orientale, à grosse queue graisseuse. C'est cette partie de l'animal qui présente la plus grande valeur, plus que la laine qui est rare et de mauvaise qualité. La graisse de mouton est, avec l'huile d'olive, un des assaisonnements fondamentaux de la cuisine indigène; son odeur chaude et fade est caractéristique de tout les souks du Proche-Orient.

Les chevaux sont peu nombreux : ce sont presque uniquement des bêtes de selle et des animaux de luxe. Le cheval est l'insigne normal d'un grand personnage : agha, cheykh ou chef de tribu. C'est le seul animal domestique pour lequel le mot élevage ait conservé son véritable sens, car la grande tradition arabe qui faisait du cheval la bête noble par excellence, n'est pas encore éteinte. Il y a donc quelques beaux types de chevaux arabes. Mais il faut aller à l'intérieur, dans la région de Hama notamment, pour trouver un élevage régulièrement organisé. Les ânes, par contre, se trouvent partout en grand nombre : c'est l'animal de toutes les corvées.

Les chameaux enfin occupent une place à part : ce ne sont pas des animaux villageois, car ils ne jouent aucun rôle dans la vie rurale proprement dite. C'est uniquement une bête de gros transport et, comme telle, une bête citadine. Les paysans alaouites l'ignorent et son élevage est réservé aux populations sunnites ayant gardé des relations avec l'intérieur ou conservé des traditions bédouines, en particulier aux demi-nomades de la Plaine d'Akkar. Son usage se restreint naturellement de plus en plus. Avant-guerre, il assurait tout le trafic lourd avec l'arrière-pays et était le pourvoyeur des ports.

Il n'y a plus aujourd'hui de caravanes à grande distance par suite du développement du trafic automobile, mais le chameau sert encore pour les transports pondéreux ou encombrants de la campagne à la ville : grains, tabac, bois de chauffage, teben, etc.; et aussi pour les matériaux de construction : le module des pierres de taille est déterminé par la charge normale d'une bête et chaque bâtiment en chantier se signale par un petit campement de chameaux (1).

LE CALENDRIER AGRICOLE. — Connaissant les éléments de la vie rurale, nous pouvons esquisser maintenant le calendrier agricole de la plaine

(1) Le rôle du chameau comme « canon » dans la vie pratique et l'existence journalière est amusant à noter : s'il fixe le mode de construction, il détermine aussi la largeur courante de la rue (espace nécessaire au croisement de 2 chameaux chargés). La charge du chameau, le *chambol*, est devenue de même une mesure courante de poids et même de superficie (surface ensemencée par un *chambol* de blé) Cf. A. LATRON **(24)**, p. 10 et suivantes.

littorale. L'année agricole commence à la fin de l'été, en octobre, avec les premières pluies qui ouvrent un nouveau cycle végétal. Octobre est le mois des premiers labours, non point encore pour semer, mais pour aérer la terre, détruire les mauvaises herbes et empêcher la dessication. Ce premier labour — conforme à la tradition méditerranéenne, car il est attesté dès l'antiquité — est l'ancêtre du dry farming (1). C'est aussi le mois de la cueillette des olives.

Novembre et décembre voient les labours et les semailles des cultures d'hiver (blé et orge) qui lèvent aussitôt, car la température reste douce jusqu'à la Noël. Janvier est un temps de repos, le froid et la pluie empêchant les travaux. Février et mars sont consacrés aux labours et semailles des cultures d'été; on prépare également les semis de tombac. En avril, on sème le coton et l'on repique le tombac, et aussitôt après commence la moisson des orges (avril-mai) que suit celle des blés (mai-juin).

Le battage se prolonge pendant juin et juillet qu'occupent également les cultures d'été (pastèques, courges et cultures maraîchères). Août est le mois des récoltes d'été : cueillette du tombac, moisson du sorgho et du maïs, cueillette et séchage des figues. En septembre enfin, la cueillette du coton. Tel est le cycle des principaux travaux.

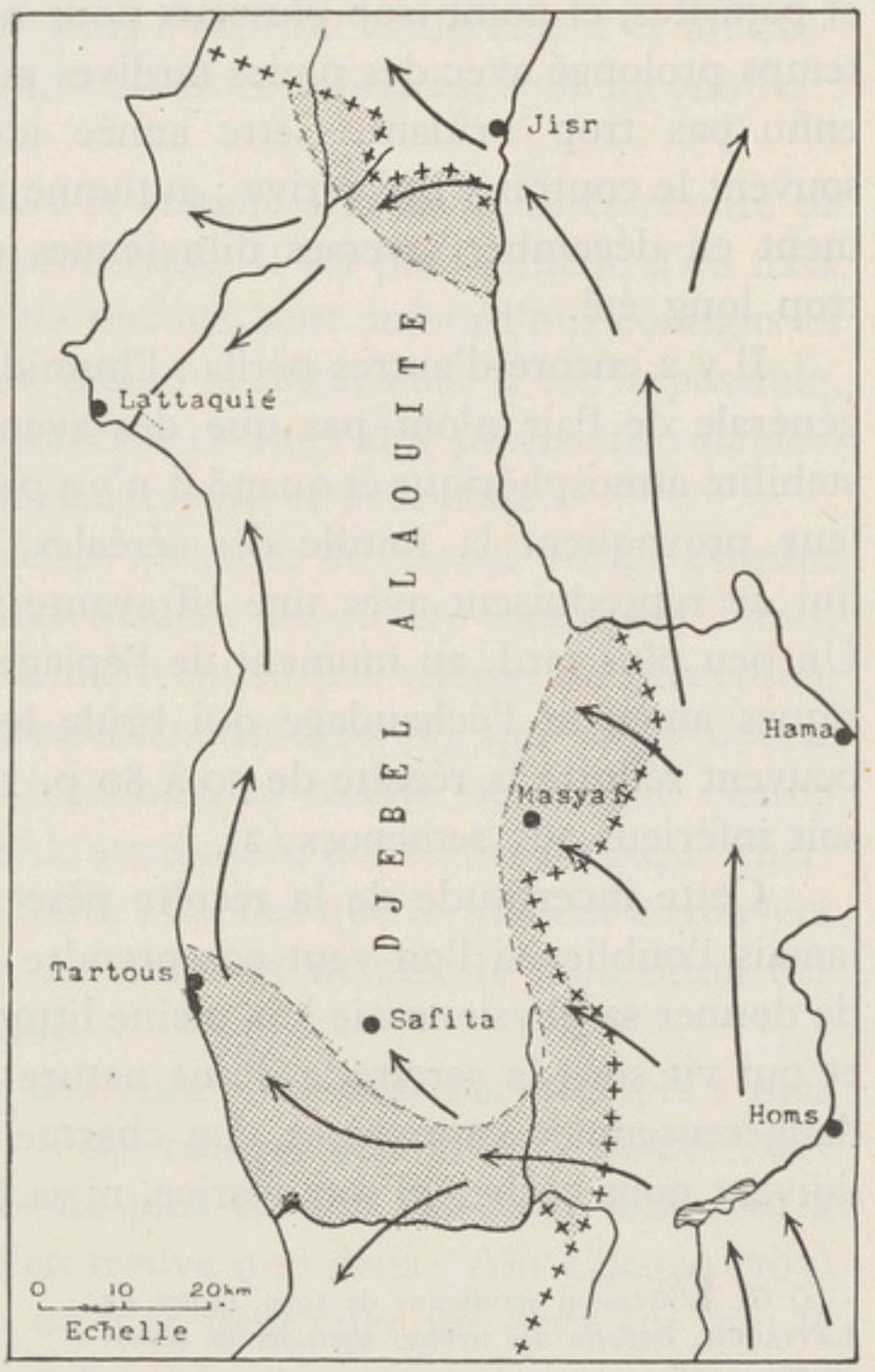

FIG. 84. — *Invasion acridienne de* 1930.
Direction des vols et zone contaminée en grisé.

AGRICULTURE ET CLIMAT. — Demeurée profondément archaïque, l'agriculture reste sous la dépendance absolue des caprices du climat. Or ceux-ci sont considérables, comme nous l'avons montré dans l'étude d'ensemble. Climat méditerranéen très accentué, il présente déjà certaines caractéristiques désertiques en ce qui concerne notamment l'irrégularité des précipitations — total annuel pouvant varier du simple au double — et plus encore l'irrégularité de leur répartition saisonnière :

(1) Cf. Ch. PARAIN (2) et le dicton populaire : un binage vaut deux arrosages.

une pluie bien placée peut dans certains cas doubler la récolte, de même qu'une sécheresse mal à propos peut la rendre déficitaire.

La proximité du désert est également un danger : les coups de khamsin risquent de brûler la végétation printanière. Du désert également viennent les sauterelles qui envahissent le pays par ses grandes portes naturelles : vallées du Nahr el Kebir au Nord, trouée d'Homs et plaine d'Akkar au Sud (fig. 84) (1). Par certains côtés donc, le littoral alaouite appartient déjà aux dangereuses régions frontières de l'œkoumène.

L'année agricole idéale demanderait quelques pluies précoces d'automne pour faciliter labours et semailles, un hiver assez froid pour tuer les insectes et parasites, et point trop pluvieux pour ne pas noyer les emblavures; un printemps prolongé avec des pluies tardives pour favoriser les cultures d'été; un été enfin pas trop brûlant. Cette année idéale ne se réalise jamais, c'est plus souvent le contraire qui arrive : automne tardif avec les premières pluies seulement en décembre, averses diluviennes d'hiver, printemps précoce et court, trop long été.

Il y a encore d'autres périls : l'humidité qui monte de la mer et la moiteur générale de l'air n'ont pas que des avantages. Au printemps, en période de stabilité atmosphérique et quand il n'y a pas de brise, les premiers coups de chaleur provoquent la rouille des céréales, attaque de champignons parasitaires qui se reproduisent avec une effrayante rapidité dans les bas-fonds humides. Un peu plus tard, au moment de l'épiage, les mêmes circonstances atmosphériques amènent l'échaudage qui brûle les grains. Ces deux maux combinés peuvent réduire la récolte de 50 à 80 p. 100. Il arrive même que le rendement soit inférieur aux semences (2).

Cette incertitude de la récolte pèse sur toute la vie du pays : il ne faut jamais l'oublier si l'on veut comprendre la psychologie du fellah. Elle achève de donner sa physionomie à la plaine littorale, pays rural de structure archaïque et qui vit sous la servitude d'une nature prodigue et douce d'apparence, mais dangereusement capricieuse. Le charme et l'éclat du ciel méditerranéen ne doivent nous cacher ni son avarice, ni sa brutalité.

(1) Cf. L'invasion acridienne de 1930. Gouv. de Lattaquié. *Bulletin des services agricoles et économiques,* 1930.

(2) Ce fut le cas notamment en 1931.

CHAPITRE VI

LA VIE PAYSANNE

Dans les plaines côtières la vie paysanne s'exprime entièrement et uniquement par le village. Les maisons isolées, les fermes solitaires, sont inconnues : elles sont contraires à l'esprit du pays.

La définition du village est simple : là comme ailleurs celui-ci résulte de l'union d'un terroir et d'une agglomération bâtie. Il est plus difficile d'en fixer les origines. Dans la plaine les différents terroirs sont aujourd'hui contigus et leur constitution doit remonter très loin dans l'histoire; mais il est impossible, vu le manque général d'archives, d'apporter à ce sujet des précisions valables. Quant à l'analyse toponymique, elle est dangereuse et décevante.

Par contre, l'origine des limites précises actuelles de chaque village est plus aisée à découvrir; elle est, en effet, essentiellement fiscale. Du temps des Turcs, l'impôt foncier, la dîme, était répartie collectivement par village. Sa perception en nature était affermée à un tiers, généralement un agha (1), qui venait opérer sur place au moment du battage des moissons, la récolte de chaque champ étant centralisée sur les aires du village. L'attribution des terres à chaque chef-lieu était donc très précise. Ce sont ces limites fiscales que le Mandat a trouvées et qu'il a sanctionnées par le cadastre. La carte 85 montre la répartition des différents villages dans la plaine de Jeblé.

Malgré l'extension relative de leur territoire — Snobar par exemple a plus de 6 km. de longueur sur 3 de large — ces villages restent fort modestes et leur population très faible. Les villages de plus de 500 habitants sont tout à fait rares ; dans la plaine de Jeblé on n'en trouve que deux : Aïn Cheqaq (703) et Kelmakho (602). Au-dessus de 1.000, on n'en peut citer que deux sur tout le littoral : Damsarkho et Bisnada, et qui doivent leur importance exceptionnelle à la proximité de Lattaquié.

Un effectif de 300 à 400 habitants représente déjà pour le pays une grosse agglomération. La moyenne est de 100 à 250 habitants. On tombe même souvent au-dessous de 100, soit que le terroir soit divisé en deux hameaux — c'est le cas par exemple pour Hreissoun-Qmeidiane au Sud du Nahr Séné —

(1) Quand il ne se présentait pas d'affermeur — chose fréquente en cas de récolte déficitaire — le village devait se racheter lui-même de la dîme, le moukhtar faisant office de percepteur.

soit que le chef-lieu lui-même se réduise à quelques feux : Ghayo par exemple compte 62 habitants; Ghalliné 50; Aouamié et Rassioun seulement 38.

Le choix du site n'est jamais dicté par des considérations de défense, contrairement à ce qui est de règle sur les rives de la Méditerranée, patrie des villages perchés en forteresse. Ce n'est pas, nous l'avons vu, que le pays ait été spécialement favorisé au point de vue sécurité; ce n'est pas non plus que la nature physique y soit contraire, car le même fait se constate dans la plaine ouverte et sur les premières collines riches en positions défensives éventuelles. Il faut en chercher la raison dans l'extrême infériorité sociale du paysan alaouite.

Les paysans des villages fortifiés de Sardaigne, du Peloponèse ou de Kabylie, si misérables soient-ils, sont cependant essentiellement des êtres politiques qui ont quelque chose à défendre, leur liberté à défaut de leurs biens (1). Le fellah alaouite de la plaine au contraire n'a pas d'existence politique; il n'appartient pas, si l'on peut dire, à la race méditerranéenne de *l'homo politicus*.

L'emplacement de ces villages n'est donc fixé que par des raisons agricoles : proximité des bonnes terres et plus encore de l'eau, sources ou lits de rivière. Proximité qui est d'ailleurs rarement immédiate, car si l'eau est nécessaire, elle est aussi dangereuse en cette terre de paludisme. Le site parfait est donc à flanc de coteau ou sur une légère hauteur à proximité d'une source. Si celle-ci, en outre, permet un peu d'irrigation facile par dérivation, c'est alors l'idéal.

Mais les plus favorisés même de ces villages gardent une rare humilité d'aspect; ils se fondent dans le paysage au point de passer inaperçus. Le voyageur qui pour la première fois traverse en auto la plaine de Jeblé, par la grande route de Banyas à Lattaquié, n'en découvre aucun; n'étaient les champs, il pourrait se croire en pays inhabité. Seulement, çà et là, quelques taches de verdure, des figuiers dominés par quelques peupliers, quelques pans de murs en pierres sèches aussi croulants que les soutènements de champs en terrasse, et voilà un village. Seule le soir, la flambée des fours à pain révèle au loin la présence de l'homme; en plein jour la demeure du fellah alaouite se distingue à peine du sol qui la porte et dont il vit.

I. — LA MAISON PAYSANNE

Elle est construite de matériaux rudimentaires. Pourtant les murs sont toujours en pierre, ce qui s'explique aisément, étant donné l'abondance des matériaux dans le pays : grès tendre du ramlé, craie sénonienne et calcaires miocènes. Mais ces pierres ne sont que grossièrement taillées et empilées les unes sur les autres sans être jamais cimentées. Les interstices inévitables sont

(1) Et de même dans le Proche-Orient, les Maronites du Liban, les Chrétiens de l'Anti-Liban (Maloula), les Druses et les Kurdes : on retrouve alors le type classique du village perché.

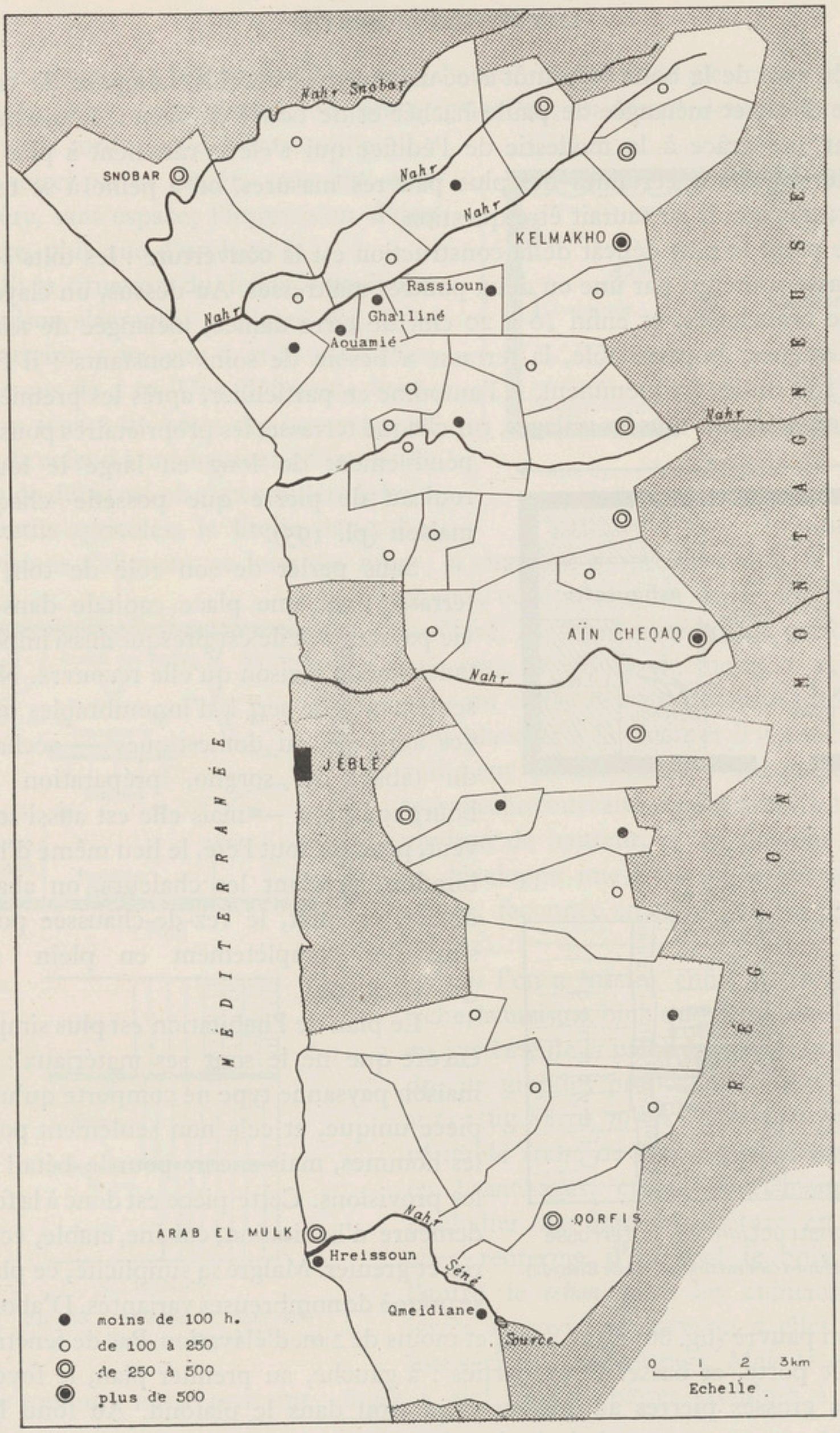

FIG. 85. — *Plaine de Jeblé. Répartition, limites et population des villages.*

bouchés avec de la boue ou plutôt avec une sorte de torchis, composé de terre délayée d'eau et mélangée de paille hachée et de bouse de vache. L'ensemble ne tient que grâce à la modestie de l'édifice qui s'élève rarement à plus de 2 m. du sol. Dans certaines des plus pauvres masures, on a peine à se tenir debout; d'étage, il ne saurait être question.

Le point le plus délicat de la construction est la couverture : les toits sont en terrasse soutenus par une ou deux poutres maîtresses. Au-dessus, un clayonnage de branchages, et enfin 10 à 20 cm. de terre damée, mélangée de *teben*. Pour demeurer imperméable, la terrasse a besoin de soins constants : il faut qu'elle soit roulée fréquemment. A l'automne en particulier, après les premières pluies, on voit dans tous les villages, sur chaque terrasse, les propriétaires pousser péniblement de long en large le lourd rouleau de pierre que possède chaque maison (pl. 195).

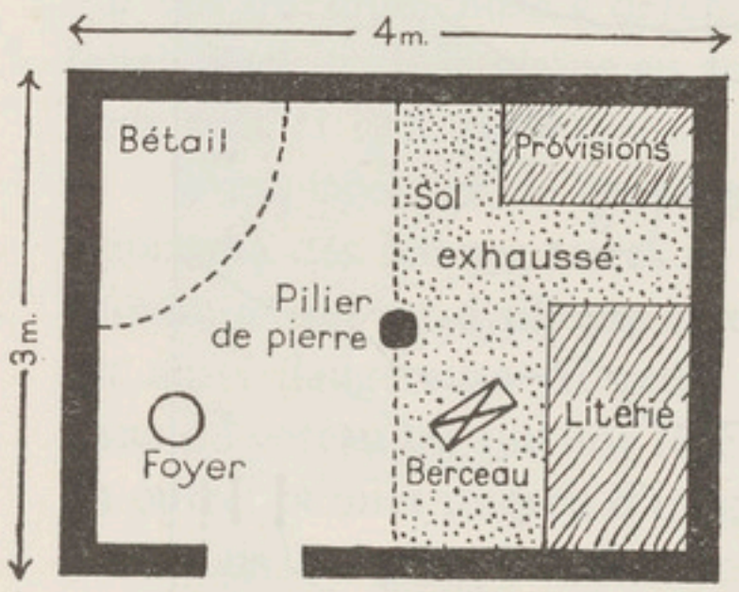

1_Plan

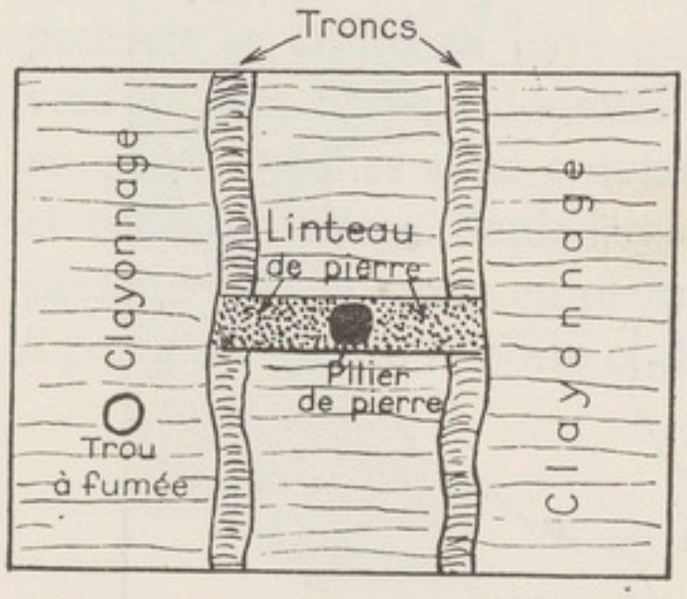

2_Construction de la terrasse

FIG. 86. — *Maison élémentaire* (village de Bisnada).

Sans parler de son rôle de toit, la terrasse tient une place capitale dans la vie paysanne : elle est presque aussi importante que la maison qu'elle recouvre. Non seulement elle sert à d'innombrables usages agricoles ou domestiques — séchage du tabac, du sorgho, préparation du bourghoul, etc. — mais elle est aussi souvent, pendant tout l'été, le lieu même d'habitation; pendant les chaleurs, on abandonne, en effet, le rez-de-chaussée pour s'installer complètement en plein air (pl. 80 et 196).

Le plan de l'habitation est plus simple encore que ne le sont ses matériaux : la maison paysanne type ne comporte qu'une pièce unique, et cela non seulement pour les hommes, mais encore pour le bétail et les provisions. Cette pièce est donc à la fois demeure d'habitation, cuisine, étable, écurie, et grenier. Malgré sa simplicité, ce plan se prête à de nombreuses variantes. D'abord la maison pauvre (fig. 86) : 3 m. sur 4, et moins de 2 m. d'élévation. Pas de fenêtre, une seule porte, et basse. Deux parties : à gauche, au premier plan, le foyer, quelques grosses pierres au-dessous d'un trou dans le plafond. Au fond les bêtes, chèvres et moutons. A droite le sol, toujours de terre battue, est exhaussé de 30 cm. environ : dans un coin les provisions, dans l'autre quelques nattes

et la literie; à côté le berceau. Au centre du tout, un pilier de pierre mal équarri supporte un grossier linteau, de pierre également; au-dessus deux troncs plus ou moins tordus et des broussailles. Le tout noirci par la fumée, sans air, sans lumière, sans espace; l'impression d'une tanière, plus que d'un logis (1).

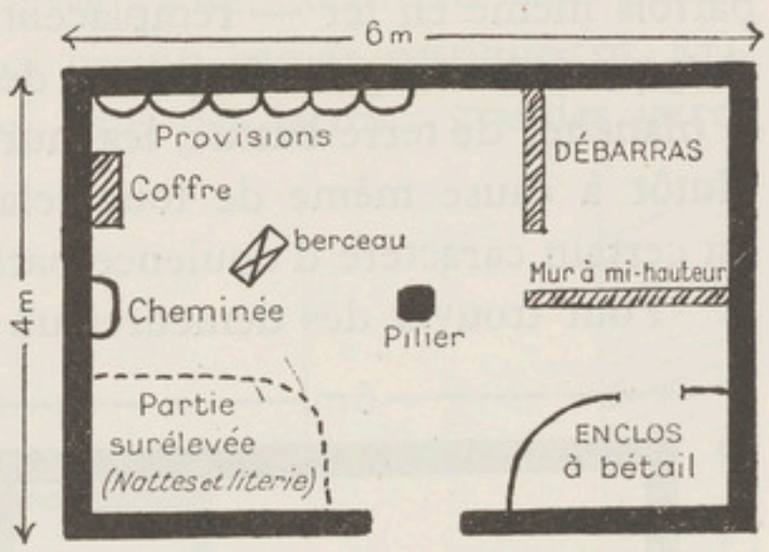

FIG. 87. — *Maison de fellah aisé* (village de Chabatlié).

Si la situation du fellah s'améliore, sa maison s'agrandit et s'aère (fig. 87) ; elle atteint 4 m. sur 6 et le toit s'élève au-dessus de 2 m. Une clôture de branchages sépare les bêtes des hommes; un mur de refend à mi-hauteur délimite une sorte de débarras où s'accumulent le bois, les outils agricoles, la literie, etc... Les provisions s'alignent au long des murs ; la chambre proprement dite, le « couchoir », occupe tout un angle légèrement surélevé. Le foyer est remplacé parfois par une vraie cheminée, le mobilier apparaît avec un coffre de bois. Les murs intérieurs sont blanchis à la chaux et il y a même un rudiment de décoration : une étagère en terre sèche court au long des murs, à 1 m. 75 environ de hauteur, et en dessous d'elle se développe une frise au dessin géométrique, façonnée en terre par les femmes (pl. 82).

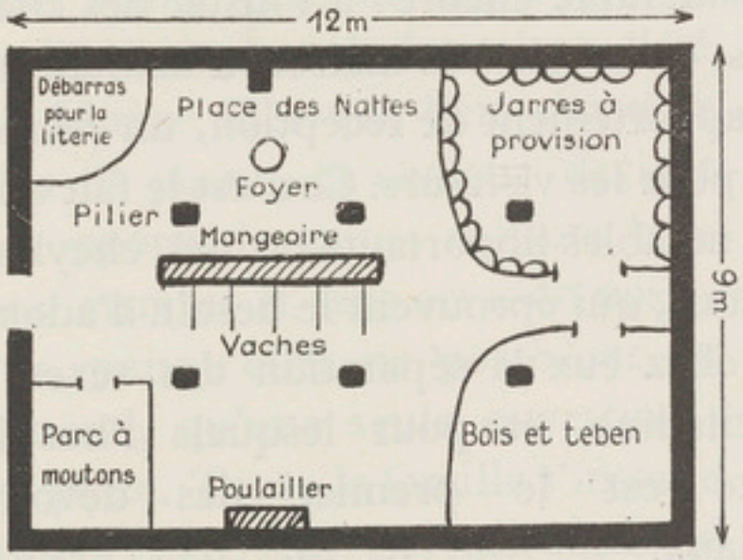

FIG. 88. — *Maison de fellah riche* (village de Ghalliné. Plaine de Jeblé).

Si l'on a affaire enfin à un paysan riche, la maison, bien que demeurant fidèle au système de la pièce unique peut atteindre de grandes proportions, jusqu'à 9 m. sur 12 (fig. 88, pl. 79). A l'intérieur, c'est une véritable arche de Noé : parc à moutons en branchages, étable avec mangeoire, poulailler. Au fond une clôture en planches renferme d'un côté le bois et de l'autre le *teben* pour les animaux. Les jarres à provisions forment à elles seules une véritable pièce à part. Mais le confort reste toujours aussi restreint : foyer à ciel ouvert, nattes étendues à même

(1) Même à proximité de Lattaquié, rien n'a changé dans la construction des maisons depuis un siècle. Voir la description qu'en donne S. LYDE **(63)**, p. 67.

le sol pour la nuit et relevées pendant le jour pour laisser plus de place.

La toiture est cependant plus soignée : de vraies poutres en bois scié — parfois même en fer — remplacent les troncs tordus, et des voliges, les branchages; deux rangées de piliers de pierre (1) soutiennent l'ensemble. Malgré le plancher de terre battue, les murs de pierre sèche et l'obscurité enfumée, ou plutôt à cause même de tout cela, l'ensemble n'est pas sans revêtir parfois un certain caractère d'opulence barbare.

Pour trouver des demeures un peu moins simples de plan, il faut s'élever au-dessus du fellah, si aisé soit-il. Pour un notable, la première amélioration consiste en la séparation des hommes et des bêtes (fig. 89). La maison donne alors sur une cour, et dans un coin de celle-ci s'installe l'étable-écurie.

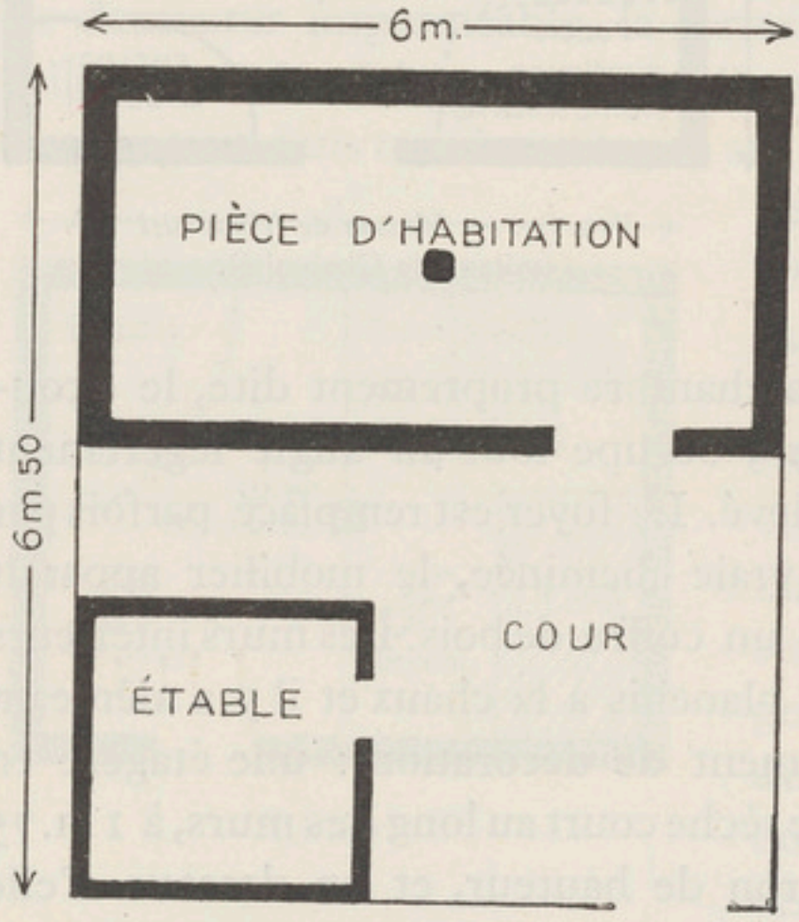

FIG. 89. — *Maison de notable* (village de Chabatlié).

La seconde amélioration est plus considérable encore : à l'instar des citadins, on accole à la maison d'habitation, un appartement de réception, un *selamlik*, pour les visiteurs. Ce n'est le fait que des notables importants ou des cheykhs connus, qui éprouvent le besoin d'adopter chez eux la séparation des sexes à la citadine, et pour lesquels l'hospitalité est le premier des devoirs sociaux.

Dans ce cas (fig. 90) la maison d'habitation, semblable à celle que nous avons décrite, donne sur la cour, tandis que le *selamlik* ouvre directement sur la rue. Alors que la première reste strictement indigène, le second est en général bâti et meublé plus ou moins à l'européenne, c'est-à-dire qu'il possède une vraie porte et de vraies fenêtres avec des vitres. Un ou deux divans, quelques chaises et un lit d'apparat à monture de cuivre complètent l'ensemble. Ce dernier n'est le plus souvent qu'un meuble de pur luxe, car les invités — qui sont parfois nombreux — préfèrent passer la nuit à terre, roulés dans des couvertures à la mode du pays.

Pour le mobilier — sauf l'exception des selamliks de notables — rien de plus simple : ni chaises, ni tables; toute la vie, le manger, le reposer et le dormir se passent à même le sol. Pour le couchage, une natte tient lieu de lit et une couverture ouatée de coton brut dans laquelle on s'enroule, sert à la fois de matelas, de couvertures et de draps. Seuls les nouveau-

(1) Souvent ceux-ci sont empruntés à des ruines antiques.

nés ont droit à un meuble : leur berceau de bois, de forme à la fois élégante et pratique — et si léger que les femmes l'emportent parfois sur la tête aux champs — est l'unique objet mobilier qui puisse figurer au titre de l'art populaire (pl. 83). Encore est-il souvent remplacé par un hamac rustique (pl. 81).

Les provisions sont toujours conservées dans des jarres : grandes jarres de poterie à l'antique pour l'huile et le cas échéant pour le vin. Jarres en vannerie lutées de terre et blanchies à la chaux pour les grains divers — blé, maïs, bourghoul — et pour la farine. Très hautes, touchant presque le plafond, elles forment le principal élément décoratif des intérieurs (pl. 82 et 83).

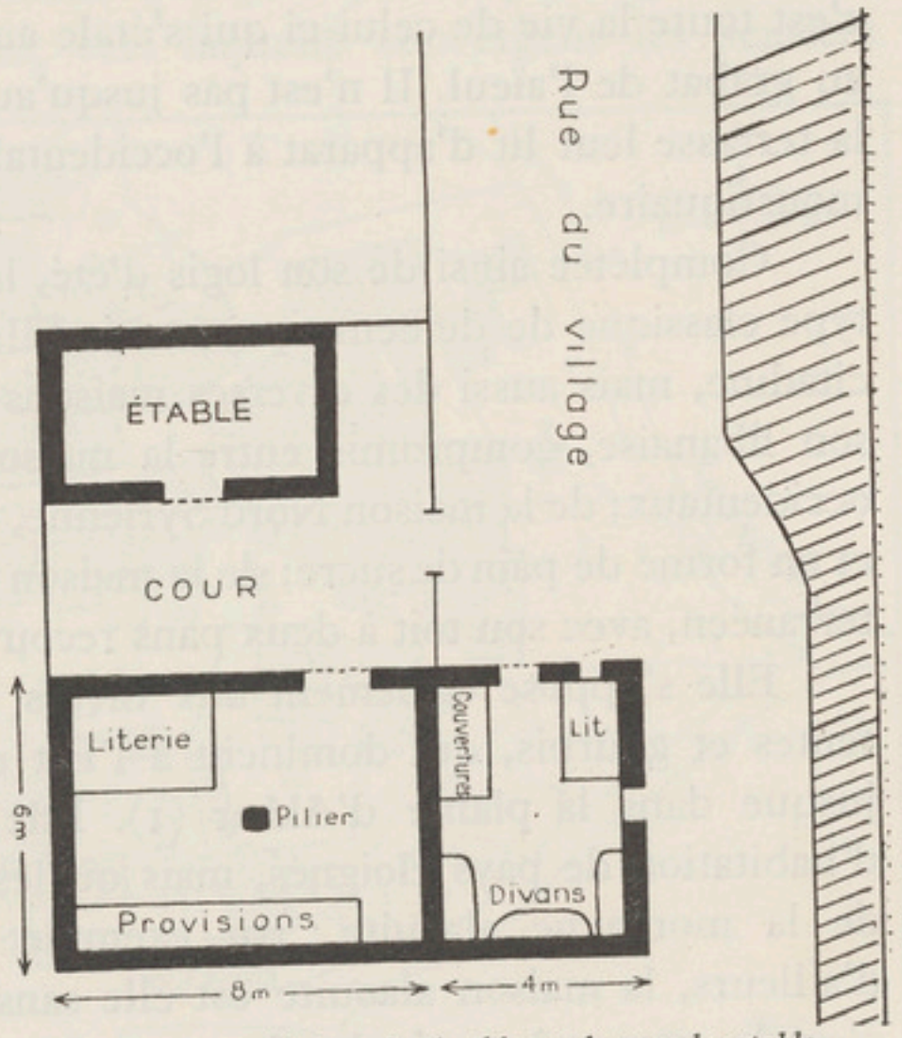

FIG. 90. — *Maison de cheykh ou de grand notable* (village de Chabatlié).
A gauche, salle d'habitation; à droite selamlik.

Enfin cet aperçu sur l'habitation demeurerait incomplet si l'on ne disait un mot de la maison d'été ou *khaimé*. Dès que l'été s'installe dans la plaine, la chaleur devient insupportable en ces maisons basses, étroites et sans aération possible, puisqu'elles ne possèdent, en général, qu'une seule ouverture : la porte. Toute la famille s'installe alors à l'extérieur. Les maisons d'été sont toujours très sommaires, cela va sans dire. Il y en a trois types principaux.

1° La maison-niche, ne dépassant guère 2 m. sur 2 (pl. 84 à 86). Elle est montée sur 4 piliers de pierre à 50 cm. au-dessus du sol. Les parois sont de branchages et torchis. Le toit, en général à deux pans, est également en torchis ou en chaume. Une toute petite porte basse, en forme de chatière, donne accès à cette demeure qui est sans doute l'une des plus rudimentaires que connaisse l'humanité. Cette maison est installée soit à côté de la demeure d'hiver, soit sur le toit en terrasse. Assez solidement construite, elle est permanente et supporte facilement les hivers.

2° La maison suspendue, au contraire, n'est que temporaire. Née avec l'été, elle meurt avec lui. C'est une petite plate-forme très légère suspendue à 1 ou 2 m. de hauteur sur quatre grands pieux. Des clayonnages en roseaux ou en tiges de sorgho, ou encore des branchages font office de murs et de toit. Ainsi aérée, c'est la maison idéale pour l'été. Le jour on vit par terre à son ombre, la nuit on grimpe à l'étage. Mais une telle combinaison ne se trouve que dans les terroirs riches en arbres et arbustes.

3° La maison sur le toit, enfin, qui est la plus fréquente (pl. 80 et 196). On se contente de déménager le mobilier et de l'installer sur la terrasse. Quant à l'intimité de la vie de famille, elle est sauvegardée de diverses façons : cahute de branches, enclos de roseaux, murs en nattes, voiles d'étoffes, etc... Sauvegarde souvent toute théorique, car pour peu que le village soit en pente, c'est toute la vie de celui-ci qui s'étale aux regards, du berceau du nouveau-né au grabat de l'aïeul. Il n'est pas jusqu'aux notables qui ne fassent monter sur la terrasse leur lit d'apparat à l'occidentale agrémenté de quelque poussiéreuse moustiquaire.

Complétée ainsi de son logis d'été, la maison alaouite apparaît comme un type classique de demeure paysanne. Elle diffère non seulement de la maison citadine, mais aussi des diverses maisons rurales des pays voisins : de la maison libanaise, compromis entre la maison arabe traditionnelle et les modèles occidentaux; de la maison Nord Syrienne, demeure des steppes, toute en briques et en forme de pain de sucre; de la maison turque du Sandjak, de type très méditerranéen, avec son toit à deux pans recouvert de tuiles creuses.

Elle s'oppose également aux divers types d'habitats des demi-nomades, tentes et gourbis, qui dominent à l'Est et que l'on retrouve sporadiquement jusque dans la plaine d'Akkar (1). Elle se rapproche par contre de types d'habitation de pays éloignés, mais où les conditions de vie rappellent celles de la montagne alaouite : par exemple la région du Kurdistan. Aussi bien d'ailleurs, la maison alaouite est-elle sans conteste originaire de la montagne; c'est le type même de la demeure du paysan montagnard et c'est avec lui qu'elle est descendue dans la plaine.

II. — LA STRUCTURE DU VILLAGE

Composé de demeures toutes semblables, le village alaouite présente une grande unité d'aspect et une parfaite uniformité de couleur. Mais il ne possède pas d'unité organique, il ne forme pas un ensemble. Même chez les plus considérables, Bisnada (750 h.) ou Damsarkho (1.250 h.), les maisons s'en vont à la débandade dans tous les sens. Ni rues, ni routes. La voirie, qui forme l'ossature de nos villages de France, n'existe pas, et cela pour une raison bien simple, c'est que le pays ignore tout véhicule sur roues : ni voitures, ni carrioles, ni chariots, ni charrues. Tous les transports se font à dos d'animaux.

Privé donc de tout ce qui peut donner une forme organique aux agglomérations humaines — voirie, nécessités de défense, vie politique — le village

(1) En particulier, au gros village d'Arab Jeheich, au Sud d'Hamidié; entièrement composé de gourbis, c'est un campement de demi-nomades sur les rives mêmes de la Méditerranée. Pour ces types d'habitats, voir pl. 87 à 89.

alaouite n'est qu'un simple agrégat de demeures individuelles bâties sans aucun plan ni ordre. Entre elles, tantôt d'étroits passages, de vraies sentes, tantôt de vastes espaces nus (Ex. Damsarkho, fig. 91). Souvent même le village se divise en deux ou trois quartiers séparés (ex. Bisnada, fig. 92 et pl. 77 et 78).

Cependant tout gros village possède quelques points privilégiés de vie sociale. C'est la source, par exemple, vers laquelle convergent les sentiers

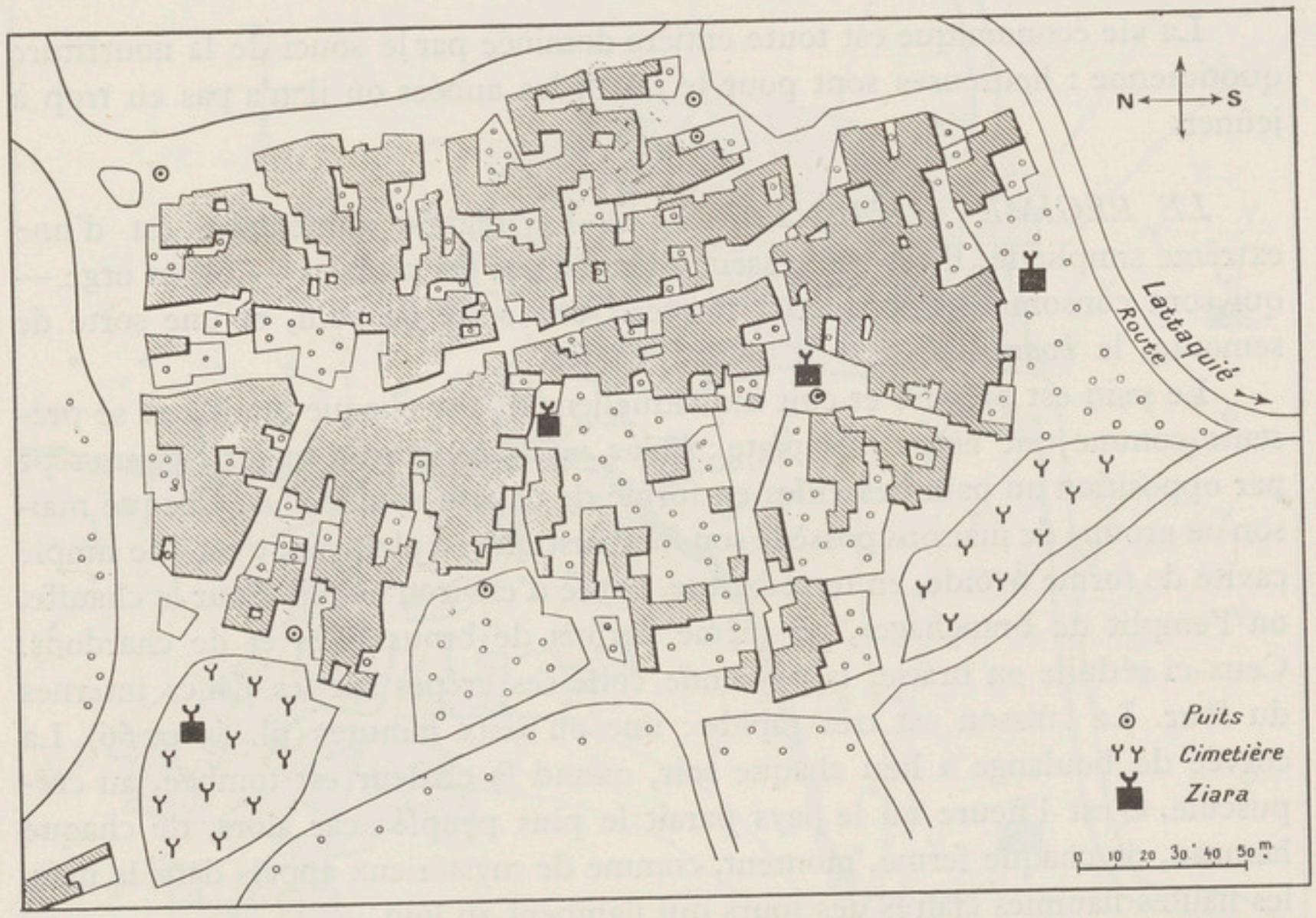

FIG. 91. — *Damsarkho. Plan du village.* En hachures, les parties bâties. Absence de plan, multiplicité des impasses.

menant à chaque demeure, et qui est le centre de ralliement de la vie féminine. C'est là qu'on vient bavarder longuement matin et soir en allant chercher l'eau; c'est là qu'on s'installe pour la lessive, à côté des berceaux des derniers-nés. Pour peu qu'elle soit à l'écart et bien dissimulée, la source devient ainsi une sorte de harem villageois qu'il serait malséant pour un homme, surtout pour un étranger, d'aborder à l'improviste (pl. 64).

Le cimetière est également réservé aux femmes, de même que dans les villes ; c'est là qu'elles se reposent entre les tombes sommaires, au milieu des myrtes et sous les chênes verts. Les hommes se tiennent de préférence aux abords des aires, qui sont propriété publique (1), et surtout autour de la *ziara*,

(1) Non pas propriété communale puisque la commune n'existe pas, mais seulement relevant du domaine public, dans la catégorie métrouké-mouréféké (cf. *supra*, p. 215).

centre de la vie religieuse laquelle est, nous l'avons vu, le privilège du sexe masculin; c'est à l'ombre du rustique sanctuaire que se tient le plus souvent le salon en plein air des vieillards, l'aréopage du village (pl. 104).

III. — LA VIE ÉCONOMIQUE

La vie économique est toute entière dominée par le souci de la nourriture quotidienne : heureuses sont pour le fellah les années où il n'a pas eu trop à jeûner.

LE RÉGIME ALIMENTAIRE. — Le régime alimentaire est d'une extrême simplicité; il est basé essentiellement sur les céréales — blé et orge — qui sont consommées sous deux formes : une sorte de pain, et une sorte de semoule, le *bourghoul*.

Le pain est préparé et cuit individuellement par chaque famille et se présente comme une crêpe très plate : *khobz mfattah* ou pain ouvert, pain-crêpe par opposition au pain des villes en forme de galette soufflée (1). Chaque maison ou groupe de maisons possède son four rustique en plein air : c'est une simple cavité de forme ovoïde, en terre battue, haute d'environ 60 cm. Pour la chauffe, on l'emplit de branchages, ou même parfois de broussailles et de chardons. Ceux-ci réduits en braise, la paysanne colle ses crêpes sur les flancs internes du four. La cuisson est très rapide : une ou deux minutes (pl. 65 et 66). La corvée de boulange a lieu chaque soir, quand la chaleur est tombée, au crépuscule. C'est l'heure où le pays paraît le plus peuplé; car alors, de chaque hameau, de chaque ferme, montent, comme de mystérieux appels dans la nuit, les hautes flammes claires des fours qui flambent au loin.

Le *bourghoul* est le plat syrien par excellence : le blé en grains est d'abord bouilli, puis séché au soleil sur les terrasses (pl. 114). On le passe ensuite à la meule pour le décortiquer et on le vanne. Ainsi préparé, il peut se conserver facilement plusieurs années : il n'est pas de maison paysanne qui n'ait ses jarres de bourghoul. Sa préparation culinaire est assez compliquée : il faut, en effet, le concasser à la meule à main ou même simplement au pilon de pierre avant de le faire cuire (pl. 105). On le mange nature, ou bien arrosé d'huile ou de beurre, ou mélangé de *leben*. Il entre, en outre, sous des formes multiples dans presque toutes les combinaisons de la cuisine indigène, en particulier dans les innombrables *kebbé*, boulettes de viande hachée cuites au four.

Avec le pain-crêpe et le bourghoul, le *leben* est le troisième élément fondamental de l'alimentation paysanne. C'est du lait caillé, mais caillé à chaud après

(1) Les Français l'ont baptisé d'un nom qui fait image : la peau de tambour.

ébullition (1). On le consomme tel quel ou comme assaisonnement universel : avec le pain, le bourghoul, le riz, le maïs, la viande, les olives, les confitures, etc... Étendu d'eau salée, il forme un breuvage très rafraîchissant; réduit et séché

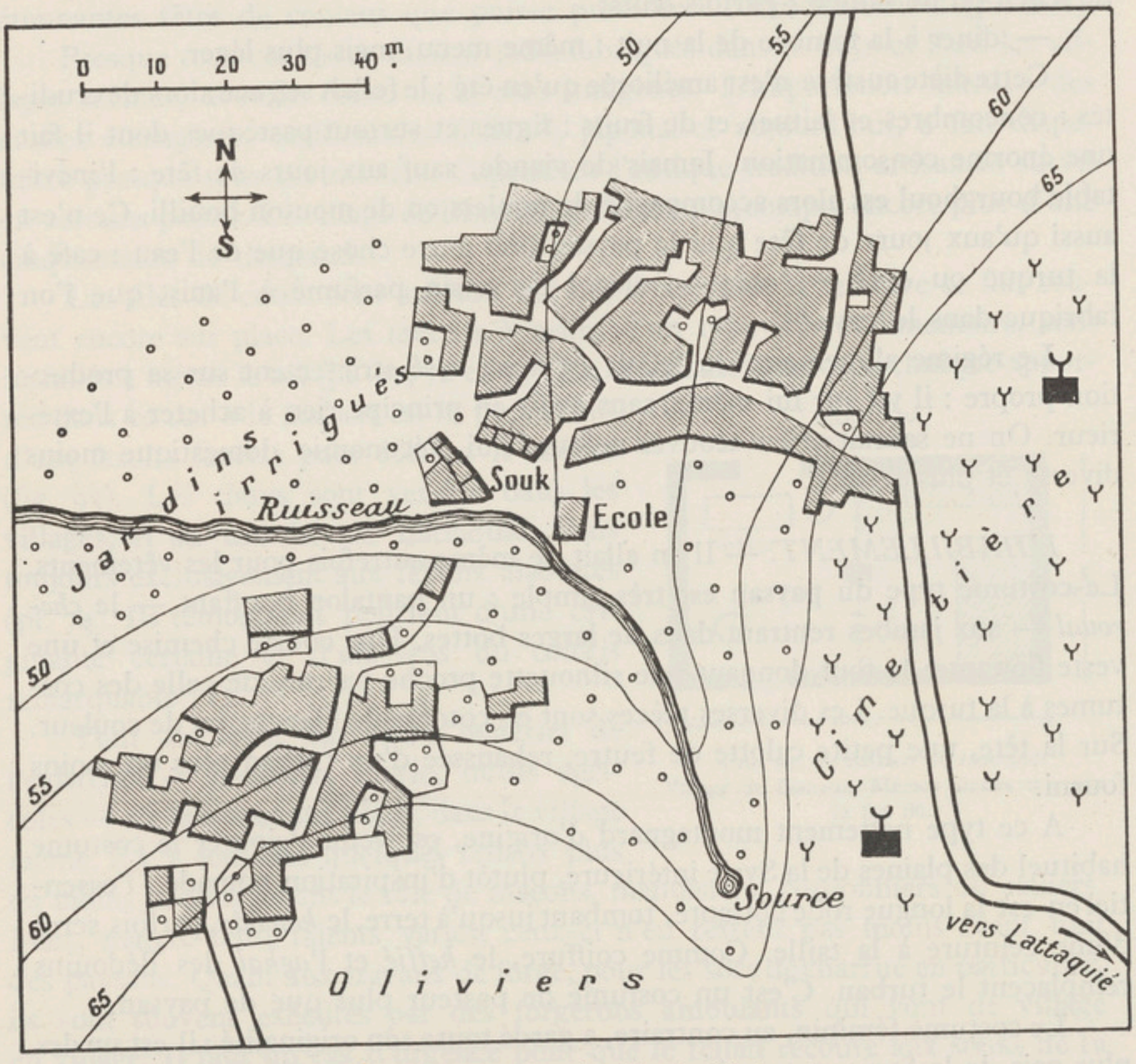

FIG. 92. — *Bisnada. Plan du village.*

Site type de village : à flanc de coteau, à côté d'une source. Cimetière et ziaras sur la hauteur, jardins irrigués dans le bas. Agglomération en désordre. L'école date du Mandat.

au contraire, il donne une espèce de fromage blanc, le *lebné*, de consommation également universelle.

Comme assaisonnement, c'est l'huile d'olive indigène qui est le plus employée dans les pays de plantation. Ailleurs, comme dans tout l'intérieur de la Syrie, le beurre de brebis conservé après cuisson ou *samné*.

Nous avons ainsi réunis tous les éléments du régime alimentaire paysan :

(1) C'est ce qu'on appelle en France, le *yaourt* ou *yoghourt*.

— premier déjeuner au lever du soleil : pain-crêpe, lait ou leben, fromage ou olives;

— second déjeuner vers 11 h.-12 h., à base de bourghoul, assaisonné d'huile, de leben ou de samné ; parfois œufs;

— dîner à la tombée de la nuit : même menu, mais plus léger.

Cette diète austère n'est améliorée qu'en été ; le fellah se gave alors de crudités : concombres et laitues, et de fruits : figues et surtout pastèques dont il fait une énorme consommation. Jamais de viande, sauf aux jours de fête : l'inévitable bourghoul est alors accompagné de poulets ou de mouton bouilli. Ce n'est aussi qu'aux jours de fête que le paysan boit autre chose que de l'eau : café à la turque ou *arak* — *ʿaraq* —, alcool de raisin parfumé à l'anis, que l'on fabrique dans le pays (1).

Le régime alimentaire du fellah est ainsi basé strictement sur sa production propre : il vit sur lui-même, sans avoir en principe rien à acheter à l'extérieur. On ne saurait guère trouver aujourd'hui d'économie domestique moins diverse et plus fermée.

L'HABILLEMENT. — Il en allait de même autrefois pour les vêtements. Le costume type du paysan est très simple : un pantalon bouffant — le *cheroual* — aux jambes rentrant dans de larges bottes. Une courte chemise et une veste flottante; le tout donnant une silhouette proche parente de celle des costumes à la turque. Les diverses pièces sont en cotonnade blanche ou de couleur. Sur la tête, une petite calotte de feutre, rehaussée d'un turban plus ou moins fourni.

A ce type nettement montagnard d'origine, est venu s'ajouter le costume habituel des plaines de la Syrie intérieure, plutôt d'inspiration nomade : l'essentiel en est la longue robe flottante, tombant jusqu'à terre, le *kombâz*, parfois serré d'une ceinture à la taille. Comme coiffure, le *keffié* et l'*aghal* des Bédouins remplacent le turban. C'est un costume de pasteur plus que de paysan.

Le costume féminin, au contraire, a gardé toute son originalité : il est un des plus gais de la Syrie et tranche par ses couleurs vives sur la tenue habituellement terne des femmes du pays : robes sombres des Bédouines ou des paysannes de l'intérieur (pl. 111), *charchafs* noirs des citadines. Le costume alaouite se compose d'un pantalon bouffant tombant jusqu'aux chevilles, d'une longue robe serrée à la taille mais s'évasant largement vers le bas, et d'un court caraco prenant juste le haut du dos et la poitrine. Sur la tête un voile de soie descendant en pointe sur le dos, et sous le voile encadrant le visage une frontière garnie de bijoux et de pièces d'or, ou de métal moins précieux mais tout aussi brillant (pl. 65, 66, 105 et 112).

L'ensemble est de couleurs extraordinairement vives et bariolées : jaune

(1) C'est le *raki* des pays helléniques. Cf. *infra*, p. 323.

et rouge, orange et rose, et fait plus costume de ballet d'Opéra-Comique que vêture de pauvres paysannes : c'est un des contrastes les plus charmants du Pays Alaouite. Quant aux toilettes d'apparat (1), elles offrent une des plus étonnantes fêtes de couleur que puisse présenter le Proche-Orient (pl. 106).

Presque tous ces tissus étaient jadis fabriqués dans le pays et dans les villages mêmes, avec le coton et la soie indigènes. L'importation massive des étoffes étrangères, occidentales d'abord, japonaises aujourd'hui, a fait disparaître presque tous ces métiers. Cependant l'antique tradition artisanale survit en certains points. Le village de Bisnada, par exemple, compte encore plus d'une cinquantaine de tisserands.

Les filés de coton sont aujourd'hui importés, mais la teinture se fait souvent encore sur place. Les métiers à main, d'un type très rudimentaire, sont installés à même le sol (pl. 69, 72 et 73). La seule amélioration technique apportée dans ce cas à la maison est le percement d'une étroite fenêtre pour éclairer le métier (fig. 93). Les tissus sont vendus dans les villages, et au marché de Lattaquié, mais toujours exclusivement aux fellahs alaouites (pl. 74). Ils témoignent pourtant d'une originalité certaine et d'un sens du coloris remarquable (2).

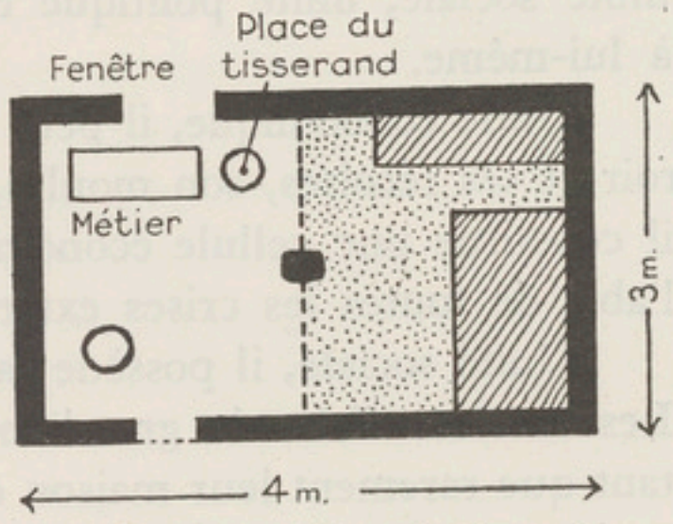

FIG. 93. — *Maison de tisserand.*
Village de Bisnada. Mêmes signes que sur la fig. 86.

Tout le reste du cadre matériel de l'existence — mobilier, literie, outils agricoles — est fabriqué sur place, dans le village même. Il y a toujours quelques fellahs plus ou moins habiles jouant le rôle de maçons, menuisiers, cordonniers ou selliers. Mais, malgré leurs talents variés, ceux-ci n'en restent pas moins avant tout des paysans. Quant aux travaux de forge, pour les socs de charrue en particulier, ils sont souvent exécutés par des forgerons ambulants qui vont de village en village. Il faut un cas d'urgence pour que le fellah recoure aux souks de la ville voisine.

La balance des comptes d'un ménage de fellah est donc facile à dresser. S'il est métayer, ce qui est la règle, sa part de céréales doit lui assurer le fond de sa nourriture pour l'année entière. Il prépare lui-même son bourghoul; comme seule dépense, il n'a donc que la mouture de son grain au moulin le plus proche ; dépense qui est soldée d'ailleurs en nature et non en monnaie.

Comme sortie de numéraire, rien que l'achat de quelques cotonnades et de quelques rares articles d'épicerie : sel, sucre, café, allumettes, etc...; enfin

(1) De même coupe, mais d'étoffes plus riches : soie pour les robes, velours broché pour les caracos.

(2) Cet artisanat qui meurt, ne pourrait être sauvé que par sa transformation totale en métier de luxe à l'usage des touristes européens. Mais cela semble difficile étant donné l'archaïsme général du pays.

les impôts (1) et les dépenses sociales : cadeaux à faire aux cheykhs ou aux notables, frais divers pour les fêtes religieuses, mariages, etc... Ces dépenses modestes sont couvertes par la vente des denrées d'exportation : tombac, coton, maïs, figues ou olives, qui sont le plus souvent achetées sur pied par des courtiers spécialisés venus de la ville, tant le paysan répugne à s'y rendre lui-même.

IV. — L'UNITÉ VILLAGEOISE

Le village apparaît donc comme le cadre exclusif de la vie paysanne. L'existence du fellah s'y déroule tout entière de la naissance à la mort, sans qu'il éprouve le besoin ni le désir de sortir de cet étroit horizon. Unité économique, unité sociale, unité politique enfin, le village des plaines alaouites se suffit à lui-même.

Unité économique, il peut vivre uniquement sur son fond : avec son terroir et ses récoltes, son moulin, son pressoir à huile et ses quelques artisans, il constitue une cellule économique rudimentaire, mais complète et solide, à l'abri de toutes les crises extérieures.

Unité sociale, il possède sa hiérarchie assise sur des coutumes séculaires. Les notables d'abord : grands notables propriétaires de la ville voisine, n'habitant que rarement leur maison des champs et représentés par leurs régisseurs; petits notables villageois ayant quelques terres, un peu d'argent liquide ou un petit commerce. Puis le chef administratif : le *moukhtar*, élu en principe par les habitants, mais en fait placé sous le contrôle absolu des autorités supérieures.

Le moukhtar tient, plus ou moins correctement, l'état-civil; il délivre les pièces d'identité, assiste le fisc et reçoit les gens de passage; il représente enfin le village auprès du gouvernement. Son rôle est ingrat, car il est tenu pour personnellement responsable du bon ordre, et, à la moindre affaire, il doit se rendre au chef-lieu du *nahiyé*, où les fonctionnaires de carrière le traitent sans le moindre ménagement. Mais son autorité dans le village lui vaut quelques petites compensations.

A côté du moukhtar, les Anciens — les Membres : *el aʿḍâ* — au nombre de quatre, l'assistent dans ses fonctions, et l'*imam*, le principal cheykh du lieu, est chargé de trancher les questions religieuses et les problèmes relevant du statut personnel (mariages, divorces et héritages). Au-dessous, la masse des fellahs : petits propriétaires et métayers.

Unité politique enfin, qui demeure toujours essentiellement collective. C'est par village et non par individu que fonctionne la machine gouverne-

(1) Ceux-ci sont assez faibles pour les métayers, car l'impôt fondamental, la dîme des terres, est à la charge du propriétaire.

mentale : c'est par village que l'on lève les impôts et c'est par village que l'on répartit les corvées de routes; en cas de troubles, c'est le village qui est tenu pour solidairement responsable; c'est par village que les vœux des populations, les *mazbata* (1), sont portés à la connaissance des autorités.

Tel est le cadre étroit mais fort, dans lequel s'inscrit la vie alaouite, dans les plaines de la côte méditerranéenne.

(1) Pétitions collectives qui jouent un grand rôle dans la vie politique du pays.

CHAPITRE VII

LA SOCIÉTÉ ALAOUITE

La presque totalité des paysans des plaines côtières sont des Alaouites : en tant que fellahs, ils mènent la vie paysanne que nous venons de décrire; mais en tant qu'Alaouites, ils font partie d'une société, d'un monde à part, qu'il faut essayer de comprendre à son tour.

Prétendre l'ignorer serait renoncer à saisir l'originalité profonde du pays. Les apparences matérielles sont ici trompeuses : de ce que deux villages voisins du Sahel, l'un sunnite, l'autre alaouite, montrent les mêmes maisons, cultivent pareillement des champs semblables, mangent le même *bourghoul* et cuisent le même pain, il ne s'ensuit pas que leurs habitants vivent la même vie. Un profond fossé les sépare au contraire, et l'existence de chaque communauté se déroule sur des plans différents. Séparées par une de ces frontières invisibles qui sont la caractéristique du Proche-Orient, leurs destins ne se croisent jamais et elles restent aussi étrangères l'une à l'autre que si elles appartenaient chacune à des contrées lointaines.

Société minoritaire vivant en vase clos, la Société Alaouite englobe pour la vie — dans ce monde et dans l'autre — tous les membres de la Secte, qu'ils soient riches ou pauvres, notables ou fellahs, cheykhs ou laïcs. Quels que soient les divers cadres extérieurs que les hasards de la politique leur ont successivement imposés, Empire ottoman ou Mandat français, Gouvernement de Lattaquié ou République syrienne, c'est en fait dans le cadre de la secte que se situe leur véritable existence, c'est vis-à-vis d'elle que se mesurent leurs succès ou leurs échecs.

Cependant cette société, si unie soit-elle, présente deux visages distincts : dans les plaines côtières soumises à la tutelle étroite des villes sunnites du littoral, la société alaouite, telle que nous allons la décrire, est restée une société exclusivement villageoise. Dans le Djebel, au contraire, elle a pu se développer plus librement.

I. — LA RELIGION POPULAIRE

Nous avons vu plus haut quelle était l'histoire de la secte et les thèmes fondamentaux de sa dogmatique. Ce qui nous importe maintenant, c'est de savoir ce qui subsiste de ceux-ci dans les croyances quotidiennes et l'influence que ces dernières exercent à leur tour sur la vie journalière : en quoi un paysan alaouite, en un mot, diffère-t-il de ses voisins sunnites et chrétiens.

Au plus profond de lui-même, comme en toute secte persécutée, il y a d'abord la conscience obscure d'appartenir à un peuple méprisé mais élu, et à qui l'avenir — sur terre ou dans les cieux — appartient inéluctablement. A la base même du complexe minoritaire existe donc un complexe intime de supériorité, sans lequel d'ailleurs on ne saurait expliquer la survivance des minorités elles-mêmes.

Cette assurance secrète et ce mépris informulé pour tous les infidèles s'expriment plus ou moins naïvement suivant le degré de culture de l'individu et sa connaissance ou son ignorance du monde extérieur ; mais il est le même chez tous. De là toute une série de légendes populaires qui rattachent la secte aux plus grands noms du passé et de l'Islam. De là aussi la croyance commune qu'en tous pays, même en Europe, des sectes sœurs luttent et souffrent pour le même idéal.

Mais Dieu est bien lointain, et aussi le triomphe final de la vraie foi. En attendant donc le déroulement immuable des cycles prescrits, il faut à ce peuple de paysans une religion plus tangible et plus proche de sa vie terre à terre. Cette religion terrestre se concentre autour des *ouelis* qui portent dans le pays le nom de *ziaras*.

LE CULTE DES ZIARAS. — La ziara est, suivant le sens étymologique, un lieu de pèlerinage; elle peut présenter les formes les plus variées : tantôt une véritable construction en forme de coupole, une *qoubbah* abritant un tombeau (pl. 91, 92 et 97); tantôt un arbre sacré — en général chêne ou chêne vert — entouré d'un enclos de pierres sèches (pl. 93, 94, 95); tantôt un simple cube de maçonnerie au centre d'une petite cour (pl. 96). Mais le monument, si humble soit-il, est toujours soigneusement blanchi à la chaux : c'est le signe même de son caractère sacré.

Le nom des ziaras varie; beaucoup sont dédiées à *Khoder*, divinité polymorphe que les chrétiens assimilent à saint Georges, mais qui réunit sur son nom plusieurs cycles de légendes contradictoires (1); pour les Alaouites il est le Sauveur, l'Intercesseur par excellence. D'autres sont consacrées à des prophètes : Nebi Issa (Jésus) ou Nebi Younès (Jonas), comme celui qui a donné son nom au plus haut sommet de la montagne alaouite; ou même à des héros

(1) Cf. Dussaud **(44)**, p. 128. Voir aussi *Encyclopédie de l'Islam*.

historiques, tel Nebi Skandar (Alexandre). La ziara est censée abriter le corps ou des reliques du prophète dont elle porte le nom, ou rappeler simplement le lieu d'une de ses apparitions ou d'un de ses miracles.

Enfin, le plus grand nombre marquent la tombe d'un saint personnage de l'endroit, dont le souvenir se perd dans la nuit confuse des légendes paysannes, mais dont la vertu demeure efficiente : Cheykh Ahmed, Cheykh Ali, Cheykh Youssef, Cheykh Saleh, etc...

Il serait trop long, et d'ailleurs sans grande signification, de dresser la nomenclature complète des ziaras de la plaine alaouite. Mais il est intéressant de donner une idée approximative de leur densité dans un canton déterminé. Voici ceux que l'on relève rien que sur la carte au 1/50.000e de Jeblé (fig. 94) :

un Khoder : celui d'Aïn el Arous (pl. 101 à 104).
un Nebi Ayoub.
deux Cheykh Gharib : le Cheykh Étranger, nom fréquent.
deux Cheykh Hassan.
deux Cheykh Ahmed Balani.
Cheykh Mohammed.
Cheykh Mohammed el Qazem.
Cheykh Mohammed el Kerqis.
Cheykh Mohammed ed Daher.
Cheykh Ali.
Cheykh Ali Moslem.
Cheykh Ali Bdaraj.
Cheykh Hassan el Bahri, près de la mer.
Cheykh Saleh.
Cheykh Salha.
Cheykh el Hami.
Cheykh Atrebi.
Cheykh Hamed el Beiqa.
Cheykh Ghazi.
Cheykh Hamzé.
Cheykh Abdallah.
Cheykh Youssef (pl. 94).
Cheykh Jameh.
Cheykh Qassem.
Cheykh Hamdan.
Cheykh Younès.
Cheykh Nejem.
Cheykh Daher.
Cheykh Moussa.
Cheykh Khalil.

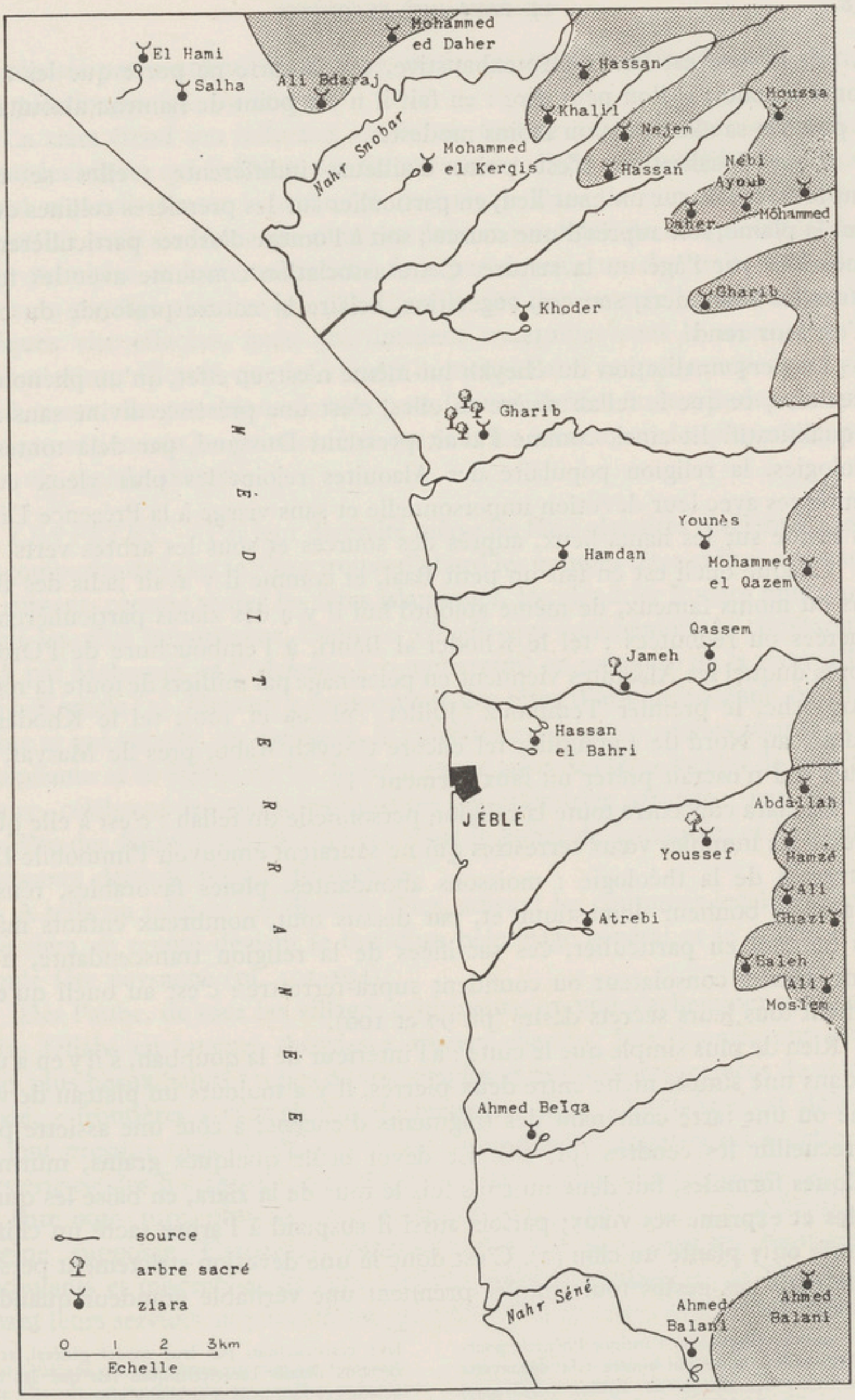

FIG. 94. — *Plaine de Jeblé. Répartition des Ziaras.* En grisé, les premières collines.

Et la liste est loin d'être exhaustive, car la carte ne porte que les ziaras monumentales, si l'on peut dire : en fait il n'y a point de hameau alaouite qui ne possède sa ziara plus ou moins modeste.

Leur localisation n'est point d'ailleurs indifférente : elles se trouvent toutes, soit sur un haut lieu, en particulier sur les premières collines dominant la plaine; soit auprès d'une source ; soit à l'ombre d'arbres particulièrement vénérables par l'âge ou la stature. Cette association constante avec les forces naturelles : sommets, sources, végétation, éclaire la nature profonde du culte qu'on leur rend.

La personnalisation du cheykh lui-même n'est, en effet, qu'un phénomène accessoire; ce que le fellah révère en elles, c'est une présence divine sans nom ni qualificatif. Et ainsi, comme l'avait pressenti Dussaud, par delà toutes les théologies, la religion populaire des Alaouites rejoint les plus vieux cultes sémitiques avec leur dévotion impersonnelle et sans visage à la Présence Divine qui réside sur les hauts-lieux, auprès des sources et sous les arbres verts.

Chaque oueli est en fait un petit Baal, et comme il y avait jadis des Baals plus ou moins fameux, de même aujourd'hui il y a des ziaras particulièrement vénérées ou redoutées : tel le Khoder al Bahri, à l'embouchure de l'Oronte, auprès duquel les Alaouites viennent en pèlerinage par milliers de toute la région d'Antioche, le premier Temmouz (Juillet) (pl. 99 et 100); tel le Khoder de Chamié au Nord de Lattaquié; tel encore Cheykh Rabo, près de Masyaf, par lequel nul n'oserait prêter un faux serment (1).

La ziara concentre toute la religion personnelle du fellah : c'est à elle qu'on adresse les humbles vœux terrestres qui ne sauraient émouvoir l'immobile Dieu Souverain de la théologie : moissons abondantes, pluies favorables, réussite en amour, bonheur domestique et, par dessus tout, nombreux enfants mâles. Les femmes en particulier, ces sacrifiées de la religion transcendante, n'ont point d'autre consolateur ou confident supra-terrestre : c'est au oueli qu'elles confient tous leurs secrets désirs (pl. 99 et 100).

Rien de plus simple que le culte : à l'intérieur de la qoubbah, s'il y en a une, ou dans une simple niche entre deux pierres, il y a toujours un plateau de vannerie ou une jarre contenant des fragments d'encens; à côté une assiette pour en recueillir les cendres (pl. 96). Le dévot brûle quelques grains, murmure quelques formules, fait deux ou trois fois le tour de la ziara, en baise les quatre angles et exprime ses vœux; parfois aussi il suspend à l'arbre sacré un chiffon d'étoffe ou y plante un clou (2). C'est donc là une dévotion strictement personnelle, mais ces gestes tout simples prennent une véritable grandeur quand ils

(1) La comparaison avec l'antique Phénicie pourrait être poussée plus loin encore : la découverte des derniers sanctuaires de Byblos (1936-1937) montre que ceux-ci se rapprochaient des ziaras alaouites d'aujourd'hui à la fois par la rusticité de leur construction, par leur aspect général, et par certains détails caractéristiques tels que les badigeonnages fréquents à la chaux vive.

(2) Ainsi à Antioche dans la ziara des forgerons (J. Weulersse) (29).

sont répétés par centaines et milliers de fois, comme il arrive lors des principaux pèlerinages (pl. 99-100).

La ziara étend son influence sacrée sur tout ce qui l'entoure : en particulier sur les arbres qui finissent par former autour d'elle de véritables bois sacrés où nul n'oserait porter la hache (pl. 90-91-92). Dans la moyenne montagne, ce sont les seuls endroits qui peuvent donner une idée de ce qu'était la végétation primitive et leur multiplicité finit par devenir un des traits caractéristiques du paysage alaouite (pl. 98). C'est là que l'on enterre les morts, tombes rustiques vite effacées, mais qui dorment tranquilles sous la sauvegarde de l'ombre sainte. C'est là que les vivants mettent à l'abri ce qu'ils ne peuvent garder chez eux : les provisions de bois pour l'hiver, l'araire ou le tribulum; c'est là enfin que se tiennent les grandes fêtes qui sont les événements les plus marquants de la vie sociale alaouite.

LES FÊTES. — Par leur diversité même les fêtes alaouites révèlent le caractère composite de la secte. On y trouve d'abord les grandes fêtes chiites ordinaires qui suivent, comme toutes les fêtes islamiques, le calendrier lunaire musulman; parmi les plus importantes, citons *el Ghadir* qui commémore la consécration d'Ali par Mahomet, et l'*Achoura* (10 moharram) en mémoire de la mort d'Hosein à Kerbela (1). Mais on y trouve aussi des fêtes d'origine païenne ou chrétienne et qui suivent, au contraire, le calendrier solaire (2) : telles sont la Noël, l'Épiphanie et la Sainte Barbe. Enfin il existe aussi des fêtes locales de caractère agraire, célébrant les dates marquantes du calendrier agricole : par exemple la « Fête des fleurs », vers la mi-avril dans le Sahel de Lattaquié, et le premier Temmouz dans la région d'Antioche.

A telle ou telle de ces diverses fêtes, suivant les coutumes locales, telle ou telle ziara en renom devient le but d'un pèlerinage général et le centre d'une grande fête paysanne (pl. 101-104).

Dès l'aube, de tous les villages avoisinants, on voit s'acheminer vers celle-ci les fellahs en longues théories à travers champs. Les femmes ont revêtu leurs plus beaux habits : robes de soie amples et multicolores, caracos de velours brodé, « frontières » étincelantes de monnaies d'or. L'orchestre est déjà là : ce sont presque toujours des musiciens de profession appartenant à cette race mystérieuse des Bohémiens, que les gens du pays appellent ici *Naouars*, ou même de leur nom turc plus significatif encore, les *Qarpât*, ce qui indique leur origine supposée (Carpathes; comparez avec le mot français, Bohémiens). Ambulants et misérables, ils vont ainsi de village en village et de fête en fête, louant leurs services au plus offrant (pl. 117) (3). Les instruments sont simples :

(1) Célébrée très discrètement chez les Alaouites, cette fête est au contraire la grande fête nationale des chiites de l'Iran et de l'Irak.

(2) Selon naturellement le calendrier orthodoxe Julien et non le calendrier latin Grégorien.

(3) Ils ont pour concurrents d'autres nomades, appelés Persans, mais qui vivent plutôt de charlatanisme varié (pl. 115).

un gros tambour ou *ṭobol*, et une ou deux longues flûtes de bois aux sons aigres et doux à la fois. Parfois quelques paysans amateurs se joignent à ces professionnels avec leur légère clarinette double en roseau (fig. 95). Des marchands sont venus de la ville voisine et un petit souk ambulant s'installe à l'ombre des arbres, débitant des sucreries, des boissons fraîches et de l'arak.

Les danses s'organisent par villages ; c'est la classique *debké* du Proche-Orient : hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles se donnant la main forment une ronde qui se déplace lentement autour des musiciens placés au centre. Les meilleurs danseurs et les plus habiles danseuses se placent en tête, menant le branle par des bonds cadencés jusqu'à parfois perdre haleine; à leur suite la ronde se fait plus sage, pour finir par les toutes petites filles de

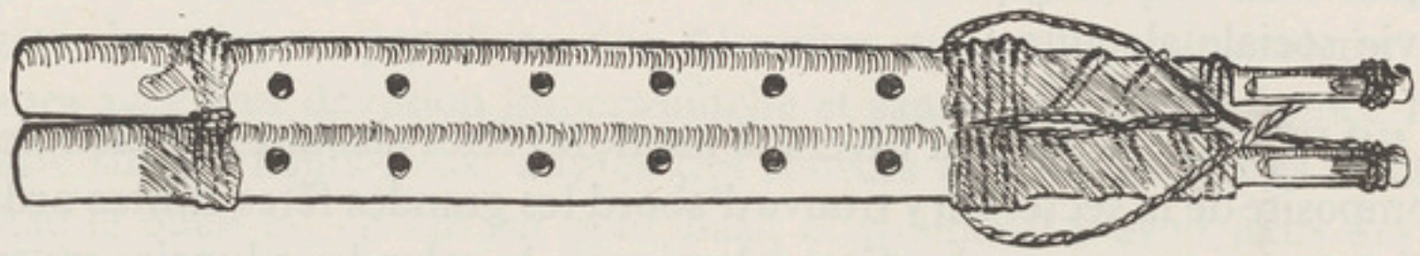

FIG. 95. — *Clarinette Alaouite.* Clarinette double en roseau que l'on entend dans tous les villages.

6 à 7 ans, s'essayant gauchement à attraper le rythme (pl. 103, 107 et 108).

Tout autour les spectateurs font cercle, marquant la cadence par des battements de mains, reprenant en chœur les chansons (1), soulignant les hauts faits des premiers danseurs par de rauques exclamations monosyllabiques. Pendant que la jeunesse s'amuse, les gens posés mangent, boivent et palabrent à qui mieux mieux. Et cela peut durer des heures et des heures : les occasions de réjouissance sont rares pour les fellahs isolés dans leurs villages; pour une fois qu'ils se trouvent réunis, il semble qu'ils ne peuvent se rassassier de bruit, de danse, de foule et de coudoiement.

Il arrive parfois que la fête se prolonge tard dans la nuit : les danses se poursuivent alors autour de bûchers allumés en plein air et l'ombre bondissante des danseurs donne à la scène une allure fantastique (2). Mais si les plaisirs profanes sont loin d'être bannis de la fête, le but religieux du pèlerinage n'en subsiste pas moins et nul ne s'en va sans avoir fait ses dévotions à la ziara.

L'INITIATION. — Un dernier élément intervient dans la religion populaire, c'est l'élément initiatique qui tient à l'origine même de la secte. Sans

(1) Celles-ci ne témoignent en général d'aucune originalité; elles sont empruntées pour la plupart au répertoire courant des paysans de la région de Hama.

(2) A la fête du Khoder de Soueydié célébrée le premier Temmouz et à laquelle assistait l'auteur, les danses, commencées dès 6 heures du soir, ne prirent fin qu'à 7 heures du matin avec la chaleur croissante du jour. Ces fêtes nocturnes, où n'assistent en fait que des Alaouites, sont certainement à l'origine des récits fantaisistes sur les mœurs orgiaques des Nosairis.

doute, l'initiation actuelle ne transmet plus guère que des formules desséchées et sans vie, mais elle n'en subsiste pas moins avec son rituel impressionnant qui, par delà le chiisme, remonte jusqu'aux antiques mystères de l'Asie. L'initiation, toujours secrète, comporte trois degrés; ses seules manifestations extérieures sont de créer une véritable paternité spirituelle entre l'initiateur et l'initié et de donner lieu à de grandes fêtes à la fois familiales et religieuses (1).

De nos jours l'initiation est en fait réservée aux notables et même peut-on dire exclusivement aux cheykhs, c'est-à-dire à une très faible minorité; mais son prestige sur la masse des fellahs n'en est qu'augmenté, et sans elle on ne saurait comprendre l'importance dans la société alaouite du personnage religieux par excellence : le cheykh.

LES CHEYKHS. — Pour être cheykh il faut d'abord appartenir à une famille de cheykhs; c'est là une condition nécessaire mais point suffisante; il faut, en outre, être ou paraître un lettré et avoir subi l'initiation religieuse; il faut enfin mener une existence privée digne d'un saint homme, chose qui n'est d'ailleurs point incompatible avec la vie de famille — les cheykhs peuvent et doivent même se marier — ni avec des activités séculières telles que l'agriculture et le commerce.

Quant à leurs attributions, elles sont aussi vastes qu'imprécises : un cheykh doit s'adonner à l'étude de la religion qui est sa raison d'être ; il doit veiller au bon entretien de la ziara voisine et à l'observation des coutumes et des rites, ce qui lui donne un droit de regard sur la vie privée de toute la communauté; il doit enfin transmettre sa science aux nouvelles générations et c'est là son rôle d'initiateur.

Par ailleurs, tout ce que nous appelons la vie civile relève plus ou moins de lui, mariages, divorces et héritages se réglant suivant la coutume religieuse (2). Directeur de conscience des initiés, il est, aux yeux des fellahs, l'intercesseur souverain auprès des puissances de l'autre monde; et cela lui vaut non seulement de la considération, mais encore des revenus appréciables, car l'aumône sainte, la *zekat*, est de règle dans tout le pays.

La puissance morale et sociale des cheykhs alaouites est donc considérable. Entre eux point de hiérarchie administrative, car cela répugne à l'esprit même de l'Islam; mais une hiérarchie spirituelle reposant sur une sorte de consensus

(1) Pour les cérémonies de l'initiation voir DUSSAUD **(44)**, p. 104-119. Quant à la matière même de l'enseignement initiatique, nous renvoyons à L. MASSIGNON : c'est « essentiellement une symbolique ultra chiite des sept rites canoniques de l'Islam qui sont personnalisés ». Ces sept rites sont les suivants : les cinq prières quotidiennes (*ṣalat*), le jeûne (*ṣaoum*), l'aumône légale (*zekat*), le pèlerinage, (*hadj*), la guerre sainte, (*djihad*), la dévotion (*oualaya*) et la confession de la foi (*chahada*).

(2) Avant la Guerre les contestations civiles entre Alaouites se réglaient entre eux, sans intervention de l'État. Depuis le Mandat, à l'instar de ce qui se passe chez les Sunnites, on a créé un *tribunal chérié* alaouite avec des *cadis* alaouites. Au début par manque de cheykhs suffisamment instruits, on dut faire appel à des cadis chiites du Liban Sud (secte djafarite).

mutuel : éminents par leur science, leur sagesse ou leur moralité, certains cheykhs sont unanimement reconnus comme les chefs spirituels de la communauté. On les consulte dans les circonstances difficiles et certains sont véritablement dignes de cet universel respect. Après leur mort, leur tombeau devient un lieu de pèlerinage et cela fait une ziara de plus dans la campagne (1).

Cette puissance du spirituel est un des beaux traits de la société alaouite; malheureusement comme tout ce qui touche à cette société archaïque, elle ne peut guère s'adapter à la vie présente. Le pouvoir des cheykhs est, par nature même, lié au passé dont ils sont condamnés à n'être que les gardiens vénérables.

On voit donc quelle souveraine emprise la religion exerce sur toute la société alaouite. Pour le fellah, c'est d'abord comme une nationalité, aussi exigeante sinon plus que nos nationalités d'Occident, qui le lie, à la vie à la mort, à sa communauté; c'est, en même temps, un cadre de vie, toute une trame de coutumes qui l'attache à son village, à sa ziara, à son petit univers familier; c'est enfin un cadre de croyances et de façons de penser qui le lie au passé incarné en la personne des cheykhs : c'est un monde clos dont il ne saurait s'évader.

II. — LES CADRES SOCIAUX

Ils sont loin d'avoir la solidité des cadres religieux. La religion alaouite, en effet, religion de salut personnel, s'intéresse avant tout à l'individu; elle ne connaît ni clergé organisé, ni église au sens étymologique du mot. Les sectes elles-mêmes n'offrent aucun cadre social. Comme l'a démontré L. Massignon, elles se réduisent en fait à deux : les *Haïdaris* au Nord dans la région d'Antioche et sur la côte jusqu'à Lattaquié, et les *Qamariyé* dans le Djebel proprement dit (2). Mais pas plus l'une que l'autre ne possède de véritable organisation cultuelle.

Les cadres laïques sont également déficients; il y a bien l'organisation en tribus, mais celle-ci n'a gardé quelque vigueur que dans la montagne où nous l'étudierons en détail. Dans toute la région Nord, dans le Sahel en particulier, il n'y a plus trace de tribus (fig. 136, 137), et dans le reste de la plaine elles

(1) Mais à côté de ceux-ci, il y a de nombreux profiteurs de la religion. La profession de cheykh est en effet tentante : une belle barbe et un maintien grave, quelques formules cabalistiques et beaucoup d'assurance suffisent à en imposer aux fellahs. Ces cheykhs mendiants vivent alors en véritables parasites de la société rurale.

(2) Chacune de ces deux sectes possède plusieurs noms, ce qui a fait longtemps croire à des sectes beaucoup plus nombreuses. Ainsi, les Haïdaris tiennent leur nom actuel d'un de leurs chefs au XV^e^ siècle; mais ils s'appellent aussi Chamaliyé parce que « gens du Nord », Chamsiyé et Mimiyé parce que dans leur théologie ils mettent l'accent sur le personnage de Mahomet, symbolisé ésotériquement par le Mim et astralement par le soleil (chams). Les « gens du Sud », Qibliyé, mettent au premier rang Ali; de là, leurs surnoms de Qamariyé et de Ainiyé. Ali ayant pour symbole la lune(*qamar*) et la lettre ʿayn (cf. *supra*, p. 55 et L. Massignon (46).

sont en pleine décadence. Le pouvoir du chef, nerf vital de l'organisation tribale, s'y heurtait, en effet, à l'emprise administrative de l'État et à la domination économique des notables des villes voisines. Le fellah de la plaine ne connaît ainsi pas d'autre cadre social que la communauté villageoise; or celle-ci est dominée avant tout par la hiérarchie de l'argent qui, nous le savons, est essentiellement entre les mains de personnes étrangères à la secte, Sunnites ou Chrétiens.

En l'absence de cadres plus larges, la famille reste donc la cellule fondamentale de la société alaouite. L'autorité du père de famille y est restée intacte; elle s'exerce sans restriction sur l'élément féminin et garde toute sa force sur les enfants mâles, même lorsqu'ils sont mariés. L'âge comme dans les temps antiques est à la base même de l'autorité. La cohésion entre les diverses branches d'une même famille reste très grande; l'autorité des oncles ne le cède qu'à celle du père, et le rang de cousin, même éloigné, est un titre suffisant pour exiger aide et protection. La puissance d'une famille se mesure au nombre de ses membres; une nombreuse progéniture n'est point seulement source d'orgueil, mais encore gage de sécurité.

III. — LA VIE JOURNALIÈRE

Dans une société à la fois aussi stable et aussi archaïque, la part de chacun apparaît délimitée et tracée sans recours. La religion qui est la grande affaire de l'existence, prêche la soumission à l'état de choses présent, réservant aux fidèles une éclatante revanche dans une autre vie. Les travaux et les jours se suivent donc avec une égale monotonie.

Les femmes sont les grandes sacrifiées; la théologie leur refuse une âme et la vie pratique les accable de besognes et de soucis. A peine capables de se tenir elles-mêmes debout, les fillettes reçoivent la charge de leur frère ou sœur en bas-âge; dès huit, neuf ans elles prennent part aux travaux domestiques, allant quérir l'eau ou ramasser le bois avec leur mère (1); à onze-douze ans, on les fiance d'autorité, les parents s'empressant de toucher le prix de la dot. Et aussitôt après c'est le mariage et les maternités précoces.

La besogne domestique est écrasante : corvées de bois et corvées d'eau exigent un véritable labeur de bête de somme (pl. 61, 62 et 63); et on leur abandonne, en outre, les travaux agricoles qui ne réclament point un trop grand effort musculaire : sarclage, semailles, repiquage, moisson (pl. 60), cueillette du coton et du tabac, des olives, etc... Dès 30 ans la femme du fellah alaouite est une vieille femme; dès 40 ans elle n'a plus d'âge. Ses seuls moments

(1) Il ne saurait être question naturellement de les envoyer à l'école.

de détente auront été les fêtes et les danses de sa jeunesse; sa seule vanité, ses robes et ses bijoux (1).

La part de l'homme est meilleure; dès son enfance le garçon est choyé : il est l'orgueil de la famille et jusqu'à 10-12 ans il mène la libre vie des petits bergers. Puis il aide son père dans les travaux; à 15, 16 ans il est fiancé, à 17 ans marié, à dix-huit père de famille et il faut qu'il s'établisse comme métayer. Mais, même alors, les durs travaux des champs qui lui sont réservés, lui laissent de nombreuses heures de fainéantise qu'il passe à bavarder ou à ne rien faire, accroupi sur ses talons, à l'ombre d'un mur sur la place du village. Peu de faits saillants dans sa vie, sinon l'alternance inévitable des bonnes et mauvaises années, les fêtes villageoises et les banquets qui les suivent, et le cas échéant, quelques descentes à la ville pour affaires. S'il est favorisé du sort et s'il a de nombreux enfants, il pourra vieillir tranquille et calme, chaque année plus respecté de tout le village.

Telle est la vie des fellahs qui forment les 9/10 de la population alaouite. Celle du notable est un peu plus facile, mais tout aussi rigidement tracée. S'il est d'une famille vraiment aisée, à 7-8 ans on l'affublera d'un costume européen et on l'enverra dans une école à la ville. Il apprendra même peut-être quelques mots de français. Mais dès 13-14 ans il réintégrera son village, on le mariera et il reprendra toutes les vieilles habitudes. Il s'initiera aux affaires de la famille : questions de terrains, direction des métayers, ventes de récoltes, un peu de commerce aussi et d'usure.

Mais l'intérêt réel de sa vie sera ailleurs : notable, membre d'une « vieille famille », il se doit d'avoir un parti, une clientèle, le tout naturellement destiné à faire pièce à la famille voisine et rivale. Il lui faudra nouer des relations avec les autorités supérieures ; défendre et pousser ses créatures, prendre parti dans le choix du moukhtar et dans les élections politiques; tenir son rang enfin en recevant dignement les hôtes de passage et en célébrant fastueusement les grandes fêtes de l'année; fêtes qui consistent en d'interminables repas offerts à la population du village et où chacun se gave de pyramides de *bourghoul*. Et sa vie s'écoulera ainsi.

Reste enfin le cheykh, troisième et dernier personnage de la société alaouite, dont la vie est, si possible, encore plus esclave de la tradition. Alors que le notable se doit de s'habiller à l'européenne, lui reste fidèle au costume national, se vêt de préférence de blanc, couleur sainte, et porte la barbe abondante. La vie matérielle lui est douce, car à ses ressources personnelles il joint la *zekat*, les cadeaux de toute nature et le prix des formules, talismans ou prières qu'on lui demande. Il peut, il est vrai, avoir à supporter de grosses dépenses : il lui faut entretenir ses hôtes qui sont nombreux, car les visites entre cheykhs sont une de leurs

(1) En l'absence de tout placement possible ceux-ci constituent en fait la caisse d'épargne de la famille.

occupations majeures; il lui faut aussi célébrer les fêtes religieuses, qui, comme les civiles, se terminent par d'énormes banquets (1). Si sa réputation s'accroît il devient l'arbitre des partis, et l'âge venant, il ne lui reste plus qu'à se préparer dignement à la mort, en lisant les vieux livres et en méditant sans se lasser les vieilles formules ésotériques de la secte, symbole de cette société alaouite si étrangement hors du temps et toute serve du passé.

(1) On y sacrifie souvent un bœuf, plusieurs moutons, et toute une basse-cour. Riz et bourghoul posés sur de vastes plateaux de cuivre étamé forment les plats de résistance. Les cheykhs se servent d'abord, puis les fellahs, et enfin les femmes et les enfants.

CHAPITRE VIII

LA VIE URBAINE

La vie urbaine est un des privilèges de la côte : en dehors du littoral on ne peut citer aucune agglomération importante sinon la bourgade de Masyaf (2.600 hab.). Et cependant, même en cette zone privilégiée, le pourcentage de la population citadine demeure très faible : à peine 40.000 habitants en tout, en additionnant les populations de Lattaquié (26.000), de Jeblé (6.300), de Tartous (4.500) et même de Banyas (2.170), bourg plutôt que ville (1).

Malgré cela, cette population restreinte exerce une influence décisive sur l'ensemble du pays, car ici, comme dans tout le Proche-Orient syrien, la ville, si réduite soit-elle, jouit d'une domination exclusive sur la campagne. Cette hégémonie n'a rien à voir avec celle de la cité antique, suprême expression de tout un terroir; ce n'est pas non plus celle de la petite ville d'Occident, vivant en symbiose avec la campagne qui l'entoure. C'est bien plutôt un phénomène de parasitisme, d'ordre à la fois politique et économique et où tous les profits vont à la ville aux dépens des populations paysannes qui l'entourent (2).

Ce caractère dominant est encore renforcé ici en Pays Alaouite par l'opposition religieuse qui sépare les deux sociétés rurale et citadine : la première exclusivement alaouite, la seconde sunnite et chrétienne. Le contraste entre les deux est tel, qu'à certains égards, la ville peut apparaître comme un véritable campement d'étrangers vivant sur le pays. Peut-être faut-il voir là une sorte de survivance historique. Il ne faut point oublier, en effet, qu'un grand nombre de villes syriennes doivent leur origine ou leur essor à la présence de colonies étrangères imposées par des conquérants à un pays vaincu mais resté réfractaire (3). Quoi qu'il en soit, cet abîme social séparant la ville et la campagne est un des traits fondamentaux de la structure du pays : c'est un de ceux qui l'opposent le plus nettement à nos contrées d'Occident (4).

(1) Mais sans tenir compte de Rouad (3.300) qui, nous l'avons vu, possède une vie à part.

(2) Pour ce caractère parasitaire de la vie citadine, voir J. Weulersse **(32)**.

(3) L'exemple des fondations d'Alexandre et des Séleucides est le plus illustre; mais il n'est pas le seul ; Arabes et Turcs n'ont point agi différemment.

(4) Un phénomène analogue se retrouve au Maghreb où, selon l'expression de Gautier, la cité apparaît comme un corps étranger « enkysté » dans le pays. E. F. Gautier **(20)**.

A. — LATTAQUIÉ

A un double point de vue la ville de Lattaquié apparaît comme caractéristique : d'abord en tant que petite capitale provinciale où l'on peut voir fonctionner tous les éléments fondamentaux de la vie citadine ; ensuite par son passé de grande métropole hellénistique, son existence ininterrompue de plus de deux millénaires et cette union intime du passé et du présent qui est la marque propre des pays syriens.

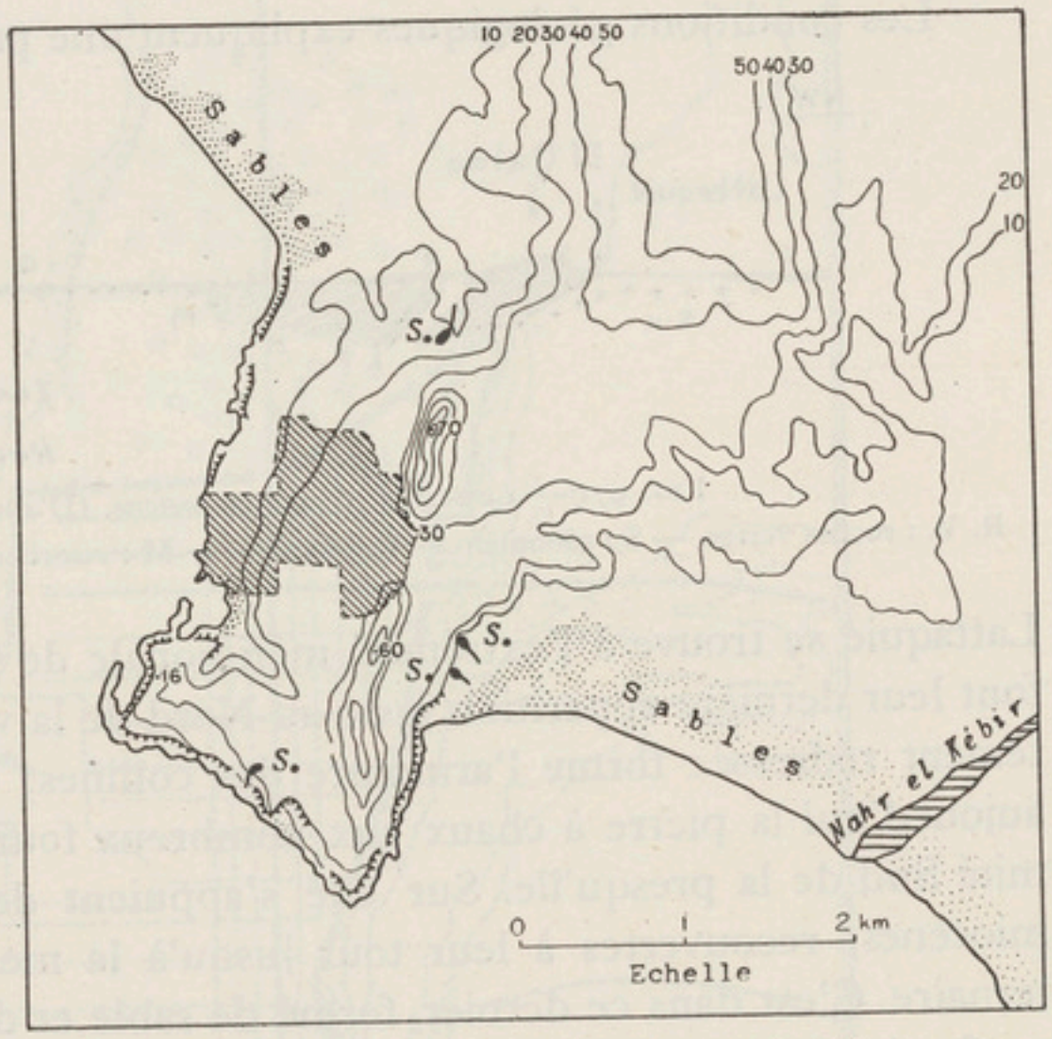

FIG. 96. — *Le Site de Lattaquié*. En hachures, la ville actuelle.

LE SITE. — Si, de sa fondation à nos jours, Lattaquié est restée la capitale incontestée de tout le pays, c'est que son site est vraiment sans rival. On y retrouve cette divination géographique et ce génie de bâtisseur de villes qu'Alexandre avait légués aux plus grands de ses successeurs.

Dominant les plaines côtières, une ligne de collines isolées vient s'enfoncer comme un coin dans la mer (fig. 96); à leur pied de nombreuses criques aux plages de sables dont l'une assez vaste pour devenir un vrai port; le site méditerranéen classique : l'acropole au bord de la mer (pl. 3 et 119). Les collines, abruptes du côté de la terre, favorisaient la défense; descendant en pente douce vers l'Ouest et la mer, elles offraient à l'urbanisme de splendides perspectives que Grecs puis Romains surent mettre en valeur (pl. 118).

De l'eau en abondance : quelques petites sources locales, une nappe souterraine facilement accessible et les eaux profondes de la montagne à portée d'aqueduc. Abondance de matériaux de construction : ramlé le long de la côte, calcaire et pierre à chaux sur la colline; un climat local enfin remarquablement tempéré et sain, perpétuellement éventé par les brises marines, peut-être le meilleur de la côte syrienne.

La situation générale n'était pas moins remarquable : au point de vue agricole, la nouvelle cité s'élevait au cœur d'une des plus fertiles plaines de la Syrie maritime, abondante en céréales, en figues, en olives (pl. 43); au point de vue

commercial, elle commandait du côté de la terre la grande route du Nahr el Kebir menant vers l'intérieur, et du côté de la mer le détroit de Chypre. Du haut de son acropole, d'où la vue s'étend, admirable, du Liban à l'Amanus et jusqu'au lointain Taurus, elle commandait stratégiquement toute la côte de la Syrie Nord.

Les conditions géologiques expliquent une partie de ses avantages (fig. 97) :

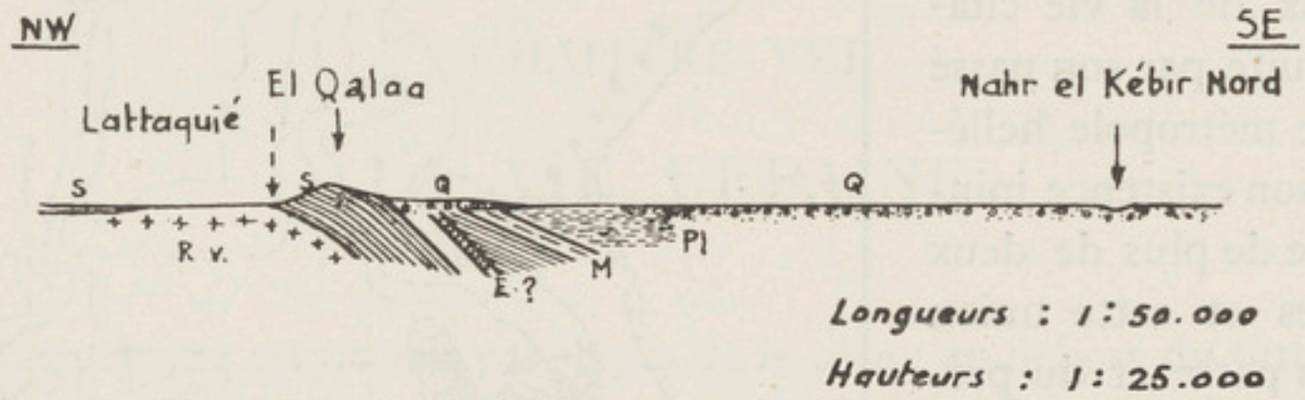

FIG. 97. — *Lattaquié. Coupe géologique.* (D'après L. DUBERTRET.)
R. V. : roches vertes. — S : sénonien. — E. : éocène. — M : miocène. — Pl. : pliocène. — Q. : quaternaire.

Lattaquié se trouve à l'extrémité méridionale de la zone des roches vertes qui font leur dernière apparition juste au Nord de la ville. La craie sénonienne fortement redressée forme l'armature des collines; c'est elle qui fournit encore aujourd'hui la pierre à chaux aux nombreux fours qui fonctionnent à l'extrémité Sud de la presqu'île. Sur elle s'appuient de part et d'autre les couches miocènes, recouvertes à leur tour jusqu'à la mer par le pliocène et le quaternaire. C'est dans ce dernier, formé de sable et de ramlé, que se trouve, à une profondeur qui varie de 10 à 12 mètres, la principale nappe phréatique utilisée par les norias des jardins.

LES SOUVENIRS DU PASSÉ. — La ville antique (1), beaucoup plus vaste que la ville actuelle (fig. 98), s'étendait sur tout le promontoire à l'Ouest des collines. La plus haute et la plus abrupte de celles-ci au Nord, portait la citadelle; des murailles ceinturaient la cité toute entière; elles suivaient d'abord les collines, puis la ligne du rivage, englobaient le port, comme il était d'usage dans l'Antiquité, et barraient au Nord le seul isthme d'accès facile. Comme dans toutes les fondations séleucides (2), le plan était strictement géométrique, chaque bloc de maisons formant un îlot rectangulaire, ou *insula*, de dimensions régulières et identiques. Deux larges avenues se coupant à angle droit menaient aux portes maîtresses, l'une au Nord, l'autre à l'Est, d'où partaient les grandes routes, bordées suivant la coutume de nécropoles dont on voit encore les traces.

Fondée par Seleucus Nicator, Laodicée devint rapidement une des métropoles de la Syrie. Strabon la décrit comme une cité magnifique et bien bâtie (3).

(1) Pour tout ce qui concerne le plan antique et l'histoire de la ville nous renvoyons à l'article de J. SAUVAGET **(55)**. On y trouvera la liste détaillée des sources. Voir aussi : G. WIET **(58)**.

(2) Voir, par exemple, Apamée, Antioche, Damas et Alep-Beroea.

(3) STRABON, XVI, 2, § 9.

Dévastée par Pescennius Niger, elle fut comblée de faveurs par son rival vainqueur, l'empereur Septime Sévère : sans toucher à l'ordonnance même du plan séleucide, la ville fut transformée suivant les grandioses méthodes de

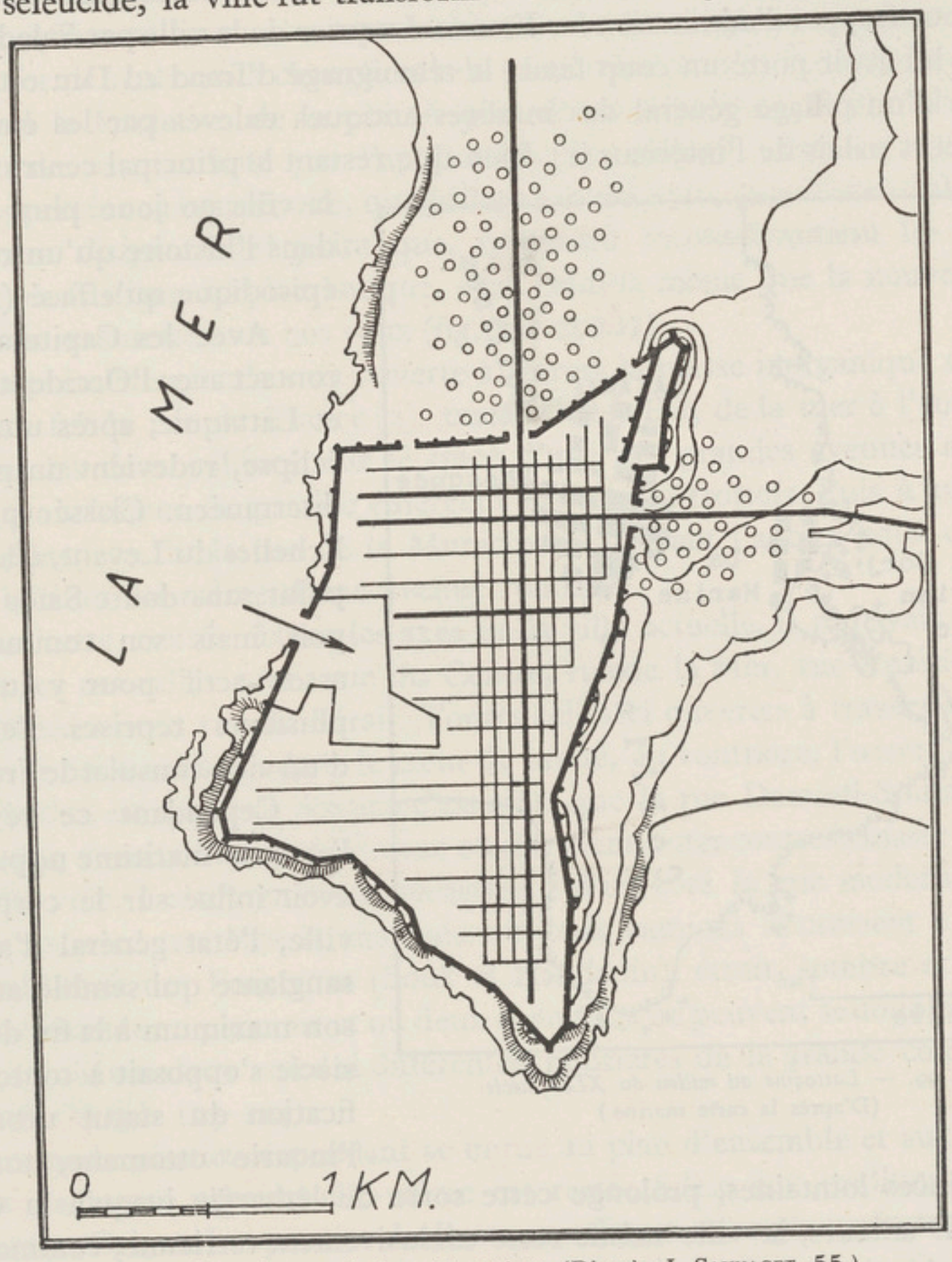

FIG. 98. — *Lattaquié. La ville antique.* (D'après J. SAUVAGET, 55.)
Au N.-O., la citadelle (El Qalaa) ; en traits forts, les grandes avenues ; en pointillé blanc, les nécropoles.

l'urbanisme impérial : autour des édifices publics somptueusement rebâtis, les rues élargies s'ornèrent partout de portiques à colonnades et d'arcs monumentaux (pl. 126); de là l'extraordinaire profusion de colonnes de tout genre que l'on rencontre aujourd'hui à chaque pas dans la ville (1) (pl. 121).

(1) Principalement des colonnes monolithes de granite, syénite et marbres divers venus d'Égypte et d'Anatolie et que leur masse même protégeait. Quant aux colonnes à tambour en pierre locale, elles ont presque toutes disparu.

Ce fut alors l'apogée de Laodicée; dès les siècles suivants commencèrent les épreuves : sièges, incendies et tremblements de terre. A l'époque des Croisades, elle conservait cependant assez de témoins de son ancienne splendeur pour frapper d'admiration les Francs. La prise de la ville par Saladin (1180) semble lui avoir porté un coup fatal ; le témoignage d'Imad ed Din est formel : il parle d'un pillage général des marbres antiques enlevés par les émirs pour orner leurs palais de l'intérieur (1). Bien que restant le principal centre du pays, la ville ne joue plus dès lors dans l'histoire qu'un rôle aussi épisodique qu'effacé (2).

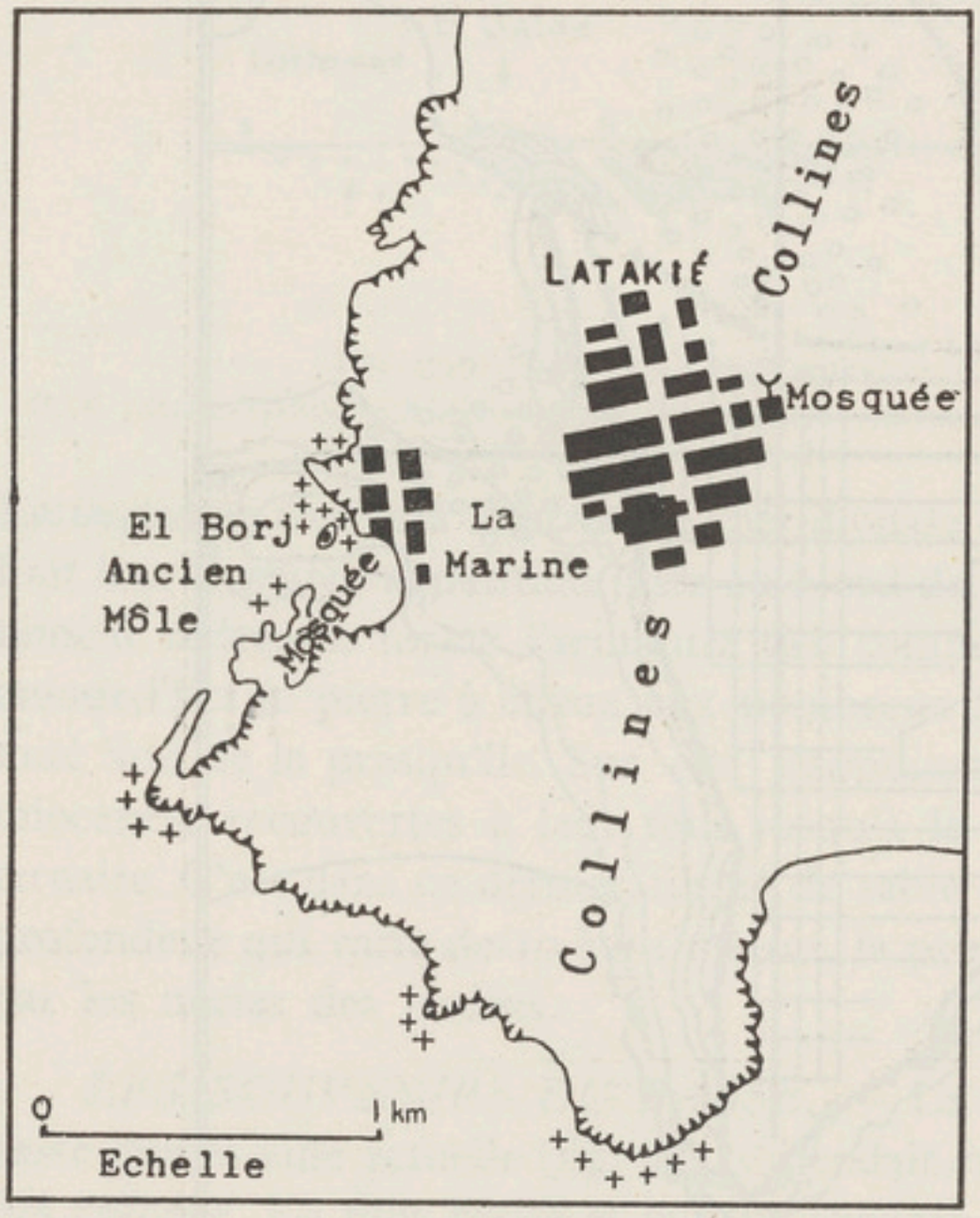

FIG. 99. — *Lattaquié au milieu du XIX^e siècle.*
(D'après la carte marine.)

Avec les Capitulations, le contact avec l'Occident reprend et Lattaquié, après une longue éclipse, redevient un port méditerranéen. Classée parmi les Échelles du Levant, elle n'égale point sans doute Saïda ni Tripoli, mais son commerce est assez actif pour y justifier à plusieurs reprises l'entretien d'un vice-consulat de France (3).

Cependant ce réveil de l'activité maritime ne paraît pas avoir influé sur le corps de la ville; l'état général d'anarchie sanglante qui semble atteindre son maximum à la fin du XVIII^e siècle s'opposait à toute modification du statut urbain ; et l'incurie ottomane, totale en ces provinces lointaines, prolonge cette sorte de léthargie jusqu'à la Grande Guerre. D'ailleurs, la ville même reste exclusivement terrienne, comme si elle redoutait le contact de la mer. La vie maritime se concentre en un quartier à part, la Marine, situé sur le flanc Nord du port (fig. 99).

(1) IMAD ED DIN, IV, p. 361.

(2) Lattaquié a conservé peu de souvenirs de l'époque franque : le principal est une belle porte ogivale (pl. 125).

(3) A partir des XVII^e et XVIII^e siècles les documents sur Lattaquié — récits de voyageurs et rapports consulaires — deviennent trop nombreux pour qu'on puisse les citer ici. Une étude de ce genre serait pourtant intéressante, non seulement au point de vue local, mais encore et surtout pour une histoire générale des relations entre Orient et Occident. Aussi avons-nous cru utile de citer en appendice quelques extraits significatifs de la correspondance consulaire échangée entre Lattaquié et Alep à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, en souhaitant que ces textes inédits tentent un jour la curiosité de quelque chercheur (Cf. *infra*, p. 383).

LE MANDAT ET L'ÉVOLUTION ACTUELLE. — Depuis le Mandat au contraire, la morphologie urbaine s'est profondément modifiée. Non pas que les fonctions mêmes de la ville se soient transformées, ni que sa population se soit brusquement accrue ou renouvelée (1). Le fond urbain restant identique, c'est la forme seule qui a changé, et cela suivant les principes mêmes qui avaient présidé à la fondation de la cité. A plus de 20 siècles de distance l'influence occidentale se manifeste par l'application des mêmes règles d'urbanisme : grandes percées en ligne droite, quadrillage géométrique, plan d'ensemble et développement dirigé. A tel point que, reprenant inconsciemment les éléments rectilignes vestiges du plan antique, c'est celui-là même que la nouvelle administration ressuscite sous nos yeux (fig. 100 et 101).

La première grande voie ouverte à travers la masse inorganique de la ville orientale fut la rue de France (2), tracée Ouest-Est, de la mer à l'ensellement séparant les deux collines, sur le tracé d'une des grandes avenues antiques : quelques colonnes de granite émergent encore du trottoir. Puis à angle droit avec celle-ci ce fut la rue de la Municipalité suivant l'ancien souk des Chrétiens, héritier lui-même d'une avenue romaine.

Sur cette croisée fixant les axes de la ville actuelle, il n'y avait plus qu'à aligner les nouvelles rues : rue du Centre, rue de la Mer, rue Américaine, rue de la Résidence et rue du Sérail. Toutes celles-ci ouvertes à travers les jardins étaient aisées à réaliser; dans le cœur de la cité, au contraire, l'œuvre de régularisation n'en est qu'à ses débuts; c'est ainsi que la rue Damiati-Soufan, encore inachevée, s'arrête à la rue de France où elle vient buter contre la masse intacte de la vieille ville. Le contraste est saisissant : d'un côté la rue moderne large de 12 mètres, avec trottoirs et chaussée où deux camions se croisent à l'aise; de l'autre le souk des Forgerons (Souk el Haddadin), étroit, sombre et tortueux, où l'égoût coule en plein air et où deux chameaux ne peuvent se doubler. Et l'une et l'autre de ces deux voies si différentes, héritières de la grande colonnade de Laodicée (3) (pl. 123-124).

La modernisation cependant se borne au plan d'ensemble et aux nouvelles artères; la masse urbaine elle-même est restée fidèle aux traditions de la vie citadine en Orient. Le quartier du Bazar en offre un exemple typique (fig. 102) : ruelles étroites et divagantes avec une sorte d'horreur de la ligne droite; entassement désordonné des maisons; multiplicité des impasses.

Cet ordre, si l'on peut dire, se retrouve dans toutes les vieilles cités de Syrie, Alep, Damas ou Hama; c'est qu'il tient au statut même des villes sous l'Islam.

(1) Pour le chiffre de la population les recensements officiels sont si fantaisistes qu'il vaut mieux s'abstenir de les citer. Il semble que depuis 1918 il y ait une augmentation constante mais faible de la population.

(2) Commencée de bonne heure, mais achevée seulement en 1936 dans sa partie haute.

(3) Cette résurrection actuelle du plan antique n'est pas spéciale à Lattaquié. On en trouverait d'autres exemples en Syrie, notamment à Antioche. Cf. J. WEULERSSE (29).

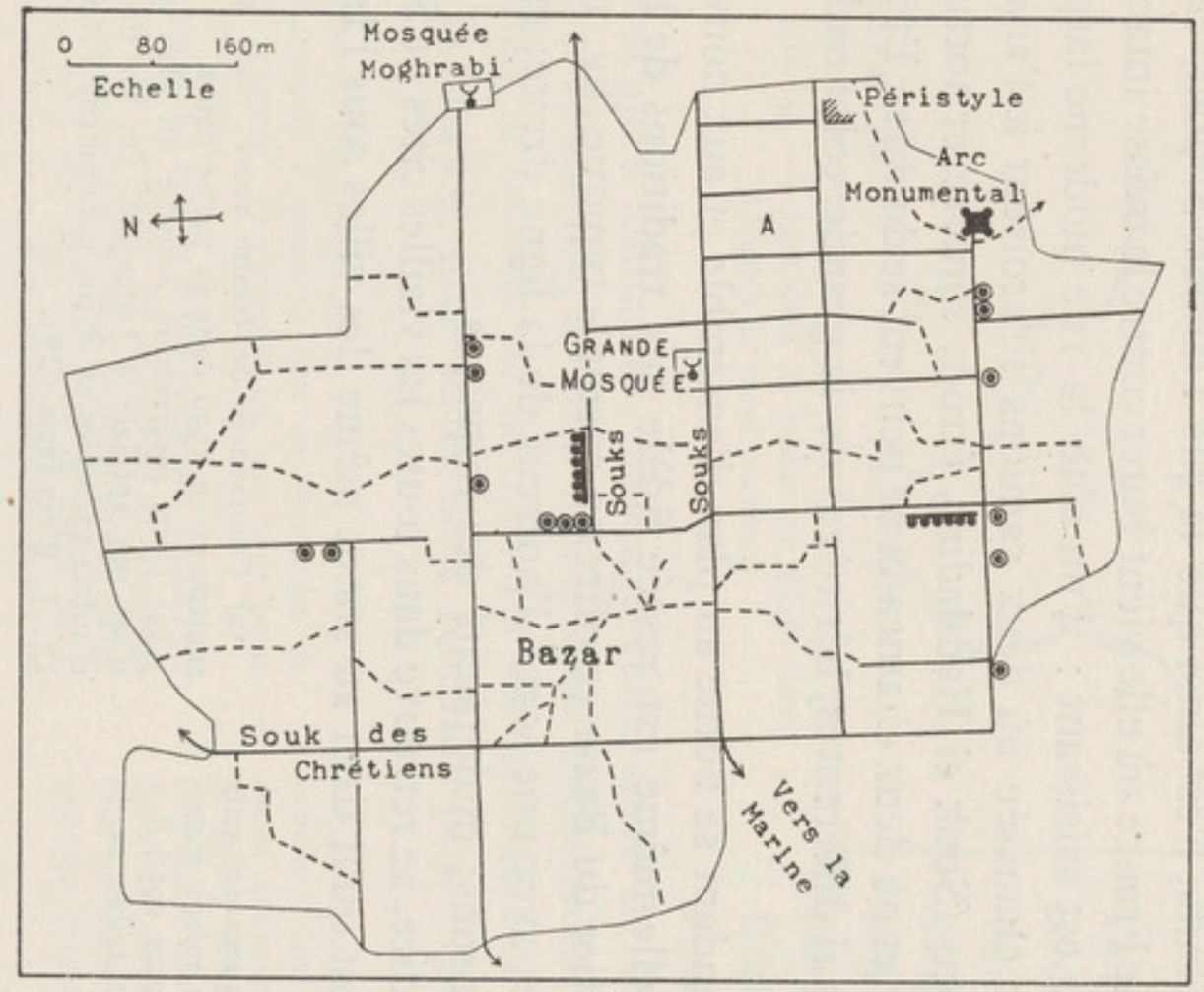

FIG. 100. — *Lattaquié au début du XX^e siècle.*

Le plan antique apparaît très net; mais il n'était plus représenté que par des ruelles étroites au tracé tortueux et incertain. Pour l'îlot A, voir fig. 110.

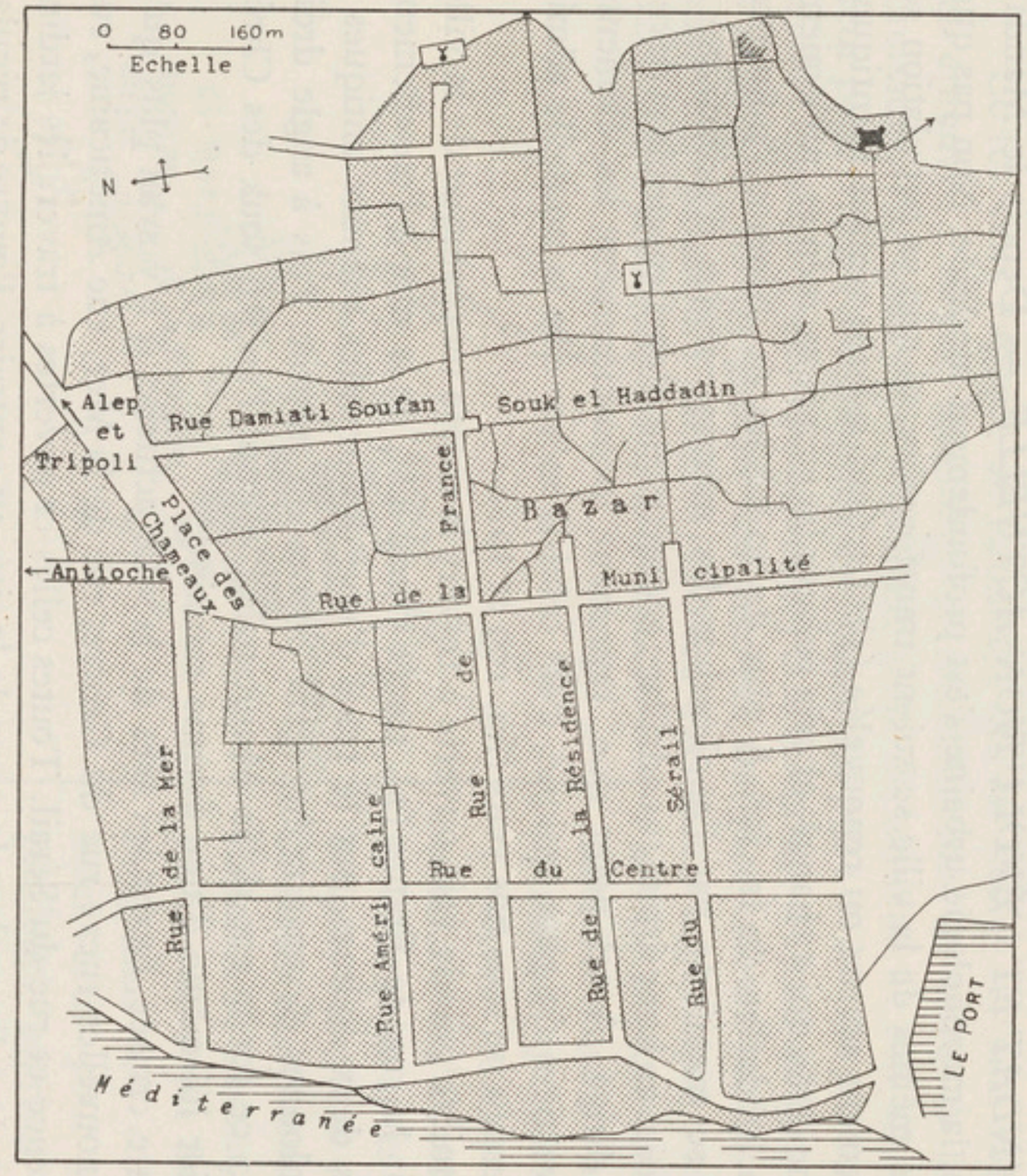

FIG. 101. — *Lattaquié en* 1938.

Contraste des deux morphologies urbaines : les percées modernes viennent buter contre la vieille ville, demeurée intacte dans l'angle S.-E. Résurrection actuelle du plan antique.

La faiblesse ou l'inexistence des pouvoirs publics explique le rétrécissement au maximum de la voie publique elle-même. Chacun pousse ses empiètements le plus loin possible et les maisons gagnent sur la rue au hasard des caprices des puissants du jour; pour subsister la rue doit donc se couler entre ces murs

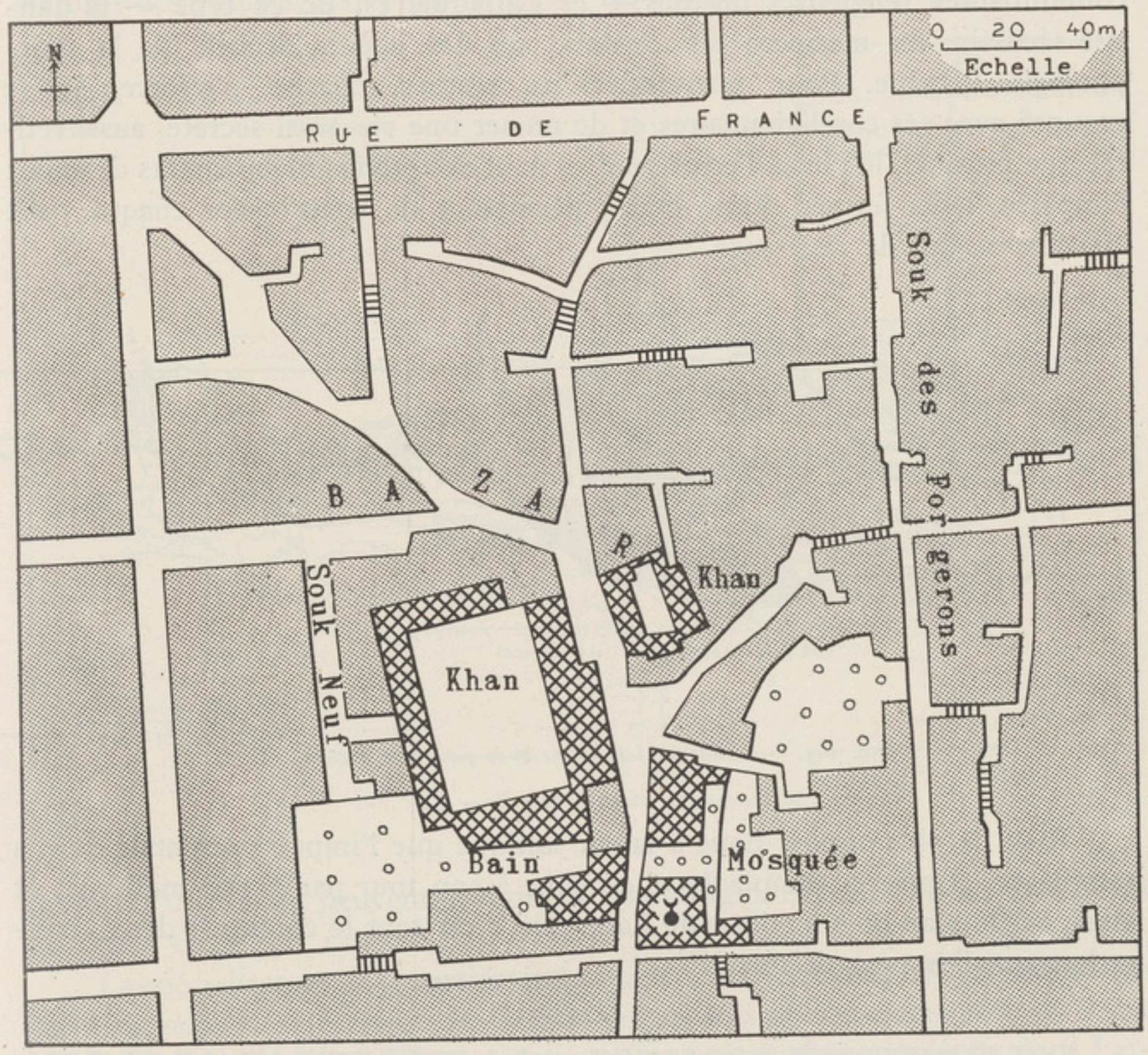

FIG. 102. — *Le Quartier du Bazar*. En hachures les passages voûtés.

hostiles qui cherchent à l'étouffer. Souvent même les maisons privées l'enjambent sans façon, la transformant en demi-tunnel; voûtes et arcades se multiplient, et c'est d'elles que les vieilles ruelles de Lattaquié tirent l'essentiel de leur pittoresque (1) (pl. 122). Quant aux inconvénients pour les usagers ils sont moindres qu'on ne pourrait le croire : les voitures étant inconnues, toute la circulation des gens et des biens se fait à dos d'animaux et réclame par con-

(1) C'est à Alep, ville de belle pierre, que ces deux éléments se sont le plus développés, s'élevant souvent à une véritable dignité monumentale.

séquent peu de place. D'autre part la vie active, artisanale et commerciale, est cantonnée suivant la coutume dans le quartier spécial des souks.

La multiplicité des impasses répond à un autre réflexe de la vie citadine en Orient : elle est née du besoin de sécurité. Dans toute ville partagée entre communautés religieuses hostiles — et Lattaquié est de ce type — la hantise séculaire du massacre est devenue un des agents décisifs de la morphologie urbaine. Pour restreindre les risques, chacun s'efforce de se grouper avec ses coreligionnaires et de mener une vie aussi secrète, aussi retirée que possible, le plus à l'écart qu'il se peut des grands mouvements de foule : l'impasse, jadis fermée d'une porte, permettait de transformer chaque petit quartier en îlot de résistance.

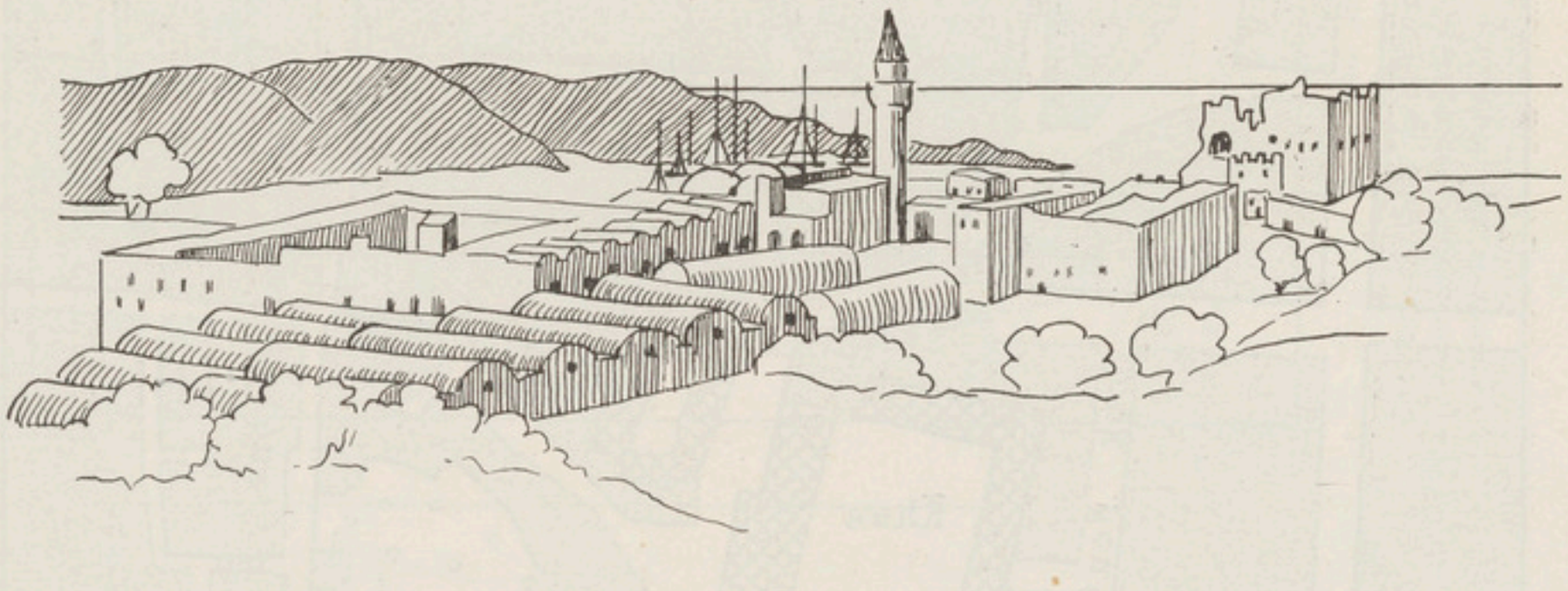

FIG. 103. — *Lattaquié. La marine et le port vers* 1820 (1).

Rien de plus opposé donc à la rue antique que l'impasse orientale qui l'a remplacée, et qui est remplacée elle-même à son tour par la rue moderne; et ainsi, sur le plan bien modeste de Lattaquié, c'est tout le conflit de deux civilisations que l'on peut découvrir.

LES FONCTIONS URBAINES. — LA VIE ARTISANALE ET COMMERCIALE. — LES SOUKS. — Il faut d'abord mettre à part la fonction maritime qui s'exprime dans le quartier spécial de la Marine, jadis entièrement distinct de la ville (fig. 99). Autour de l'indispensable mosquée elle comportait de vastes entrepôts voûtés à la mode du pays, des *khans* pour les caravanes et les principales manufactures de la région : huileries et savonneries (fig. 103). Au milieu de ces grands bâtiments tout parfumés d'odeurs violentes — grignons d'olive et tabacs — vivait dans des masures, entre les marbres laissés par l'Antiquité, la population du port : marins, mahonniers et débar-

(1) D'après RICHTER. : *Wallfahrten im Morgenlande*. Berlin, 1822 (Pl. VI).

deurs. Seules quelques belles maisons s'élevaient, celles des consuls européens.

Les travaux récents ont saccagé cet ensemble : les rues nouvelles ont relié la Marine à la ville et l'aménagement du port a fait disparaître marbres et masures. Cependant quelques coins encore, le vieux minaret au-dessus des mâtures des voiliers, les entrepôts en arcades devant lesquels s'agenouillent les

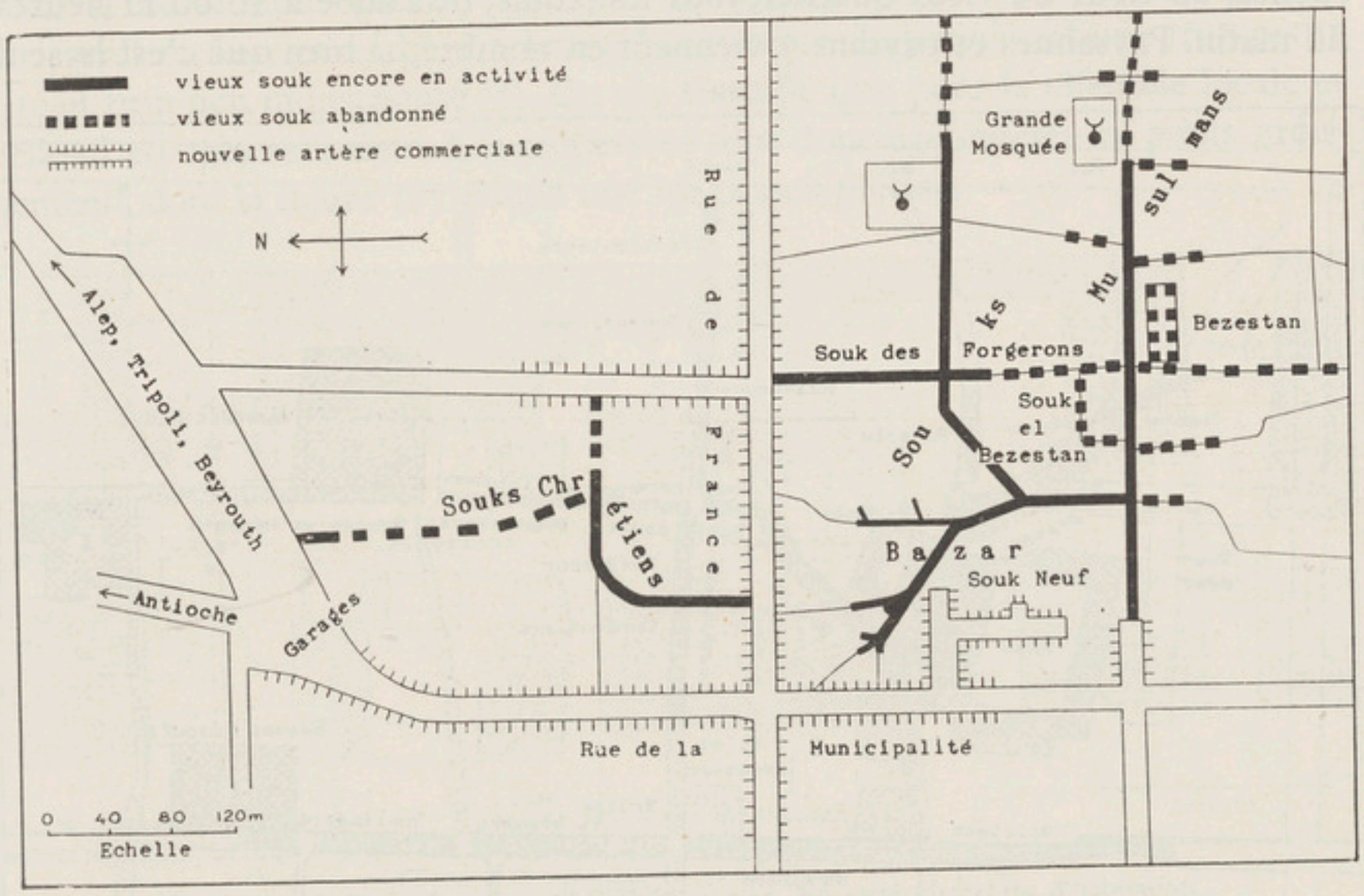

FIG. 104. — *Évolution de la vie commerciale.*

dernières caravanes, peuvent évoquer la vision fugitive d'une Échelle du Levant au XVIII^e siècle (pl. 17).

La spécialisation des quartiers industriels et commerciaux et leur cantonnement en souks sont des traits trop connus de l'urbanisme musulman pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter. Plus intéressante est leur évolution actuelle dont Lattaquié peut offrir un bon exemple. L'ouverture des nouvelles voies a provoqué, en effet, un déplacement de l'activité commerciale : quittant les vieux souks, les commerçants les plus avisés vont s'installer dans les rues modernes (fig. 104)

L'ancien centre commercial de la cité apparaît déjà comme frappé à mort : c'est ainsi que le marché central, le *Bezestan*, qui concentrait tout le haut commerce, vaste souk voûté à l'instar de ceux d'Alep, n'est plus aujourd'hui qu'une bâtisse vide qui commence à crouler par endroits (1); et de même le souk voisin qui en porte encore le nom, souk el Bezestan. Ailleurs, il n'y a guère qu'une

(1) On a tenté, il y a quelques années, d'y installer un cinéma populaire mais sans succès.

échoppe sur deux d'ouverte : c'est le cas du souk des forgerons (fig. 104). On a l'impression d'une ville qui meurt, mais ce n'est pas la ville, c'est seulement son organisation traditionnelle.

Celle-ci ne s'est maintenue vivante qu'autour du grand marché hebdomadaire, le *bazar*, qui reste encore fidèle aux vieilles coutumes. Il se tient dans les ruelles, au cœur du vieux quartier, tous les jeudis, de l'aube à 10 ou 11 heures du matin. Paysannes et paysans y viennent en nombre, si bien que c'est le seul

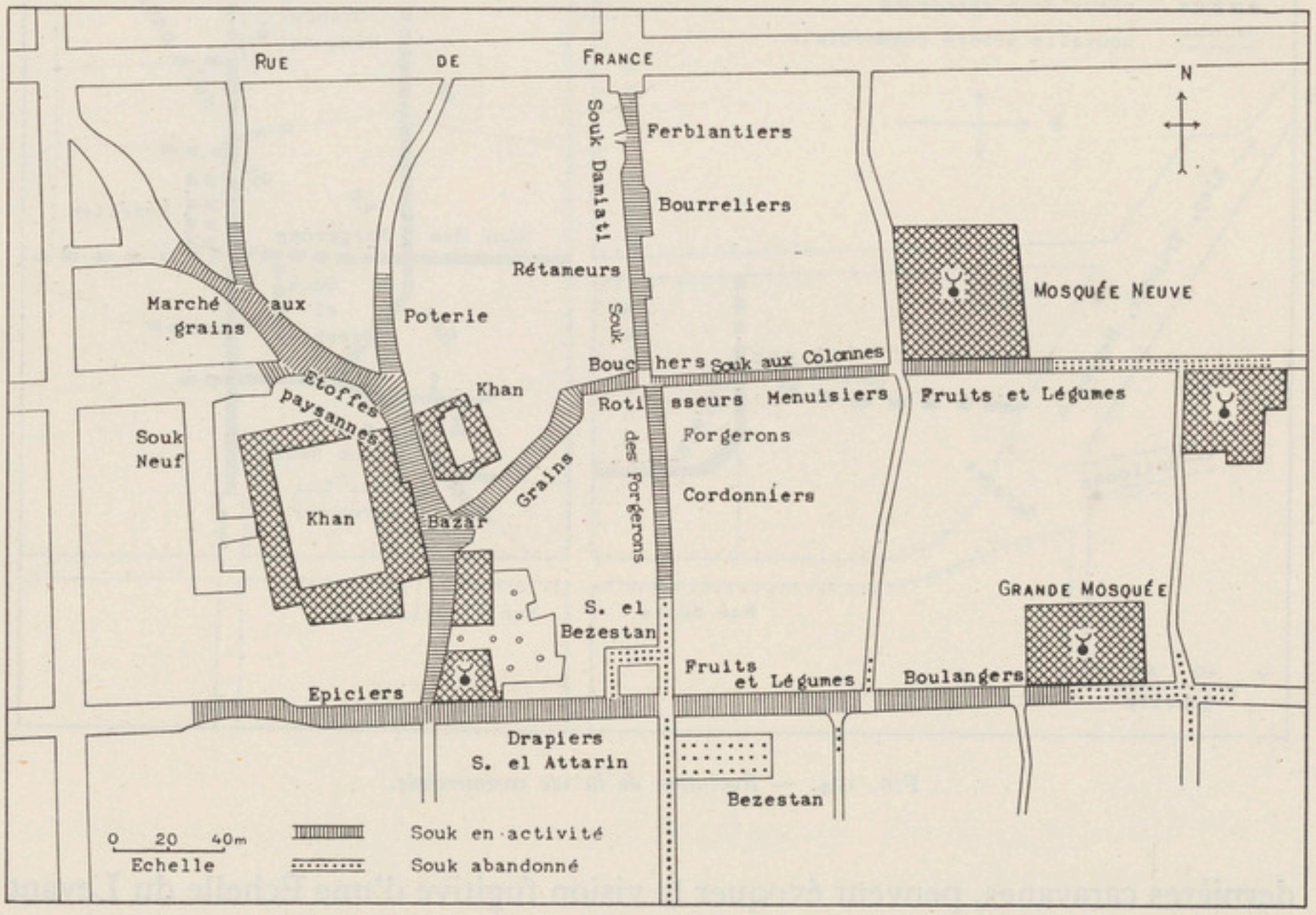

FIG. 105. — *Les souks. Croquis artisanal.*

endroit et le seul moment où l'on puisse vraiment voir une foule alaouite en cette ville qui est pourtant leur capitale.

La place du bazar est le centre de cette activité hebdomadaire ; bordée de boutiques variées, elle est envahie ce jour-là de marchands ambulants qui s'installent dans tous les recoins : ici les femmes alaouites de Bisnada présentent leurs tissus, leurs ceintures multicolores et leurs voiles de soie (pl. 136); ailleurs les marchands de vannerie et d'objets en bois, des verriers venus d'Alep (1), des marchands d'étoffe de Hama, des brocanteurs de toutes sortes et l'inévitable pacotille « made in Japan ». Mais les plus à craindre sont encore les femmes sunnites de Lattaquié spécialisées dans la confection des nattes : toutes

(1) Ou plus précisément d'Armenaz, petit centre de verrerie indigène (J. GAULMIER) (18).

voilées de noir et brandissant leurs nattes qui peuvent atteindre 2 mètres de haut, elles se précipitent sur le malheureux acheteur éventuel comme si elles voulaient l'assommer. Le contraste est saisissant entre ces ombres noires et jacassantes et la placidité bariolée des paysannes alaouites (pl. 135-136).

Dans tout le quartier vivifié par le bazar, les souks sont encore en activité. Mais il ne faudrait point y chercher les grands souks types, exclusivement consacrés en leur ensemble à tel ou tel commerce. Lattaquié est une trop petite cité et trop peu industrieuse (1). On n'y travaille que pour la clientèle locale et celle-ci est très restreinte. Les métiers se sont donc agglomérés en petits groupements dont la figure 105 donne une idée assez précise.

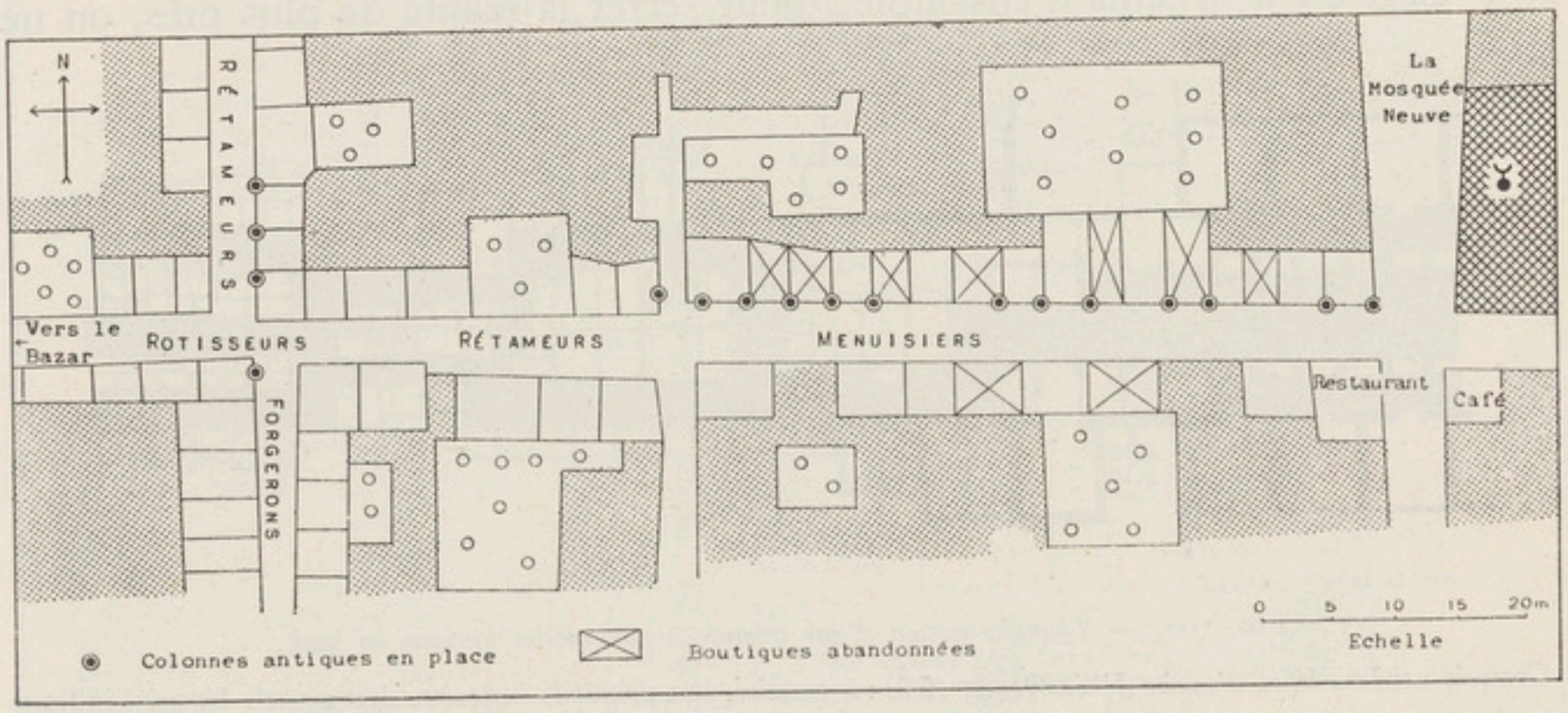

FIG. 106. — *Le Souk aux colonnes.* Plan détaillé. En grisé, demeures d'habitation.

Le bazar lui-même joue le rôle essentiel, celui du marché aux grains, les céréales étant la grand production du pays (pl. 132). Mais on y trouve aussi différents commerces vivant de la clientèle paysanne, tels que marchands d'étoffe (2) et potiers (3). Plus à l'Est, au carrefour du souk des forgerons et du souk aux colonnes, se sont établis bouchers, rôtisseurs et restaurateurs : c'est le point le plus fréquenté des souks et la graisse de mouton y règne en maîtresse incontestée.

Ferblantiers, bourreliers et rétameurs occupent le souk Damiati, tandis

(1) Rien de comparable par exemple avec Antioche, infiniment plus active pour une population à peu près égale (30.000 h.).

(2) Les étoffes destinées aux Alaouites, en particulier celles concernant les vêtements féminins, sont toutes différentes de celles que réclame la clientèle urbaine.

(3) La poterie est une des rares industries indigènes qui subsiste à Lattaquié; elle produit surtout des gargoulettes et des jarres à huile et à grains. Les procédés techniques sont restés traditionnels et la qualité est très médiocre. Mais leur prix défie toute concurrence, et les modèles ont conservé d'un lointain passé une élégance de forme parfois remarquable. Un faible courant d'exportation existe encore vers les petits ports de la côte. Pour plus de détails cf. G. CHENET : les Potiers Alaouites (*Sciences et Voyages*, 10 août 1933, p. 10-12).

que les forgerons ne sont plus qu'une minorité dans le souk qui porte leur nom. Les cordonniers les ont remplacés en partie; mais toute la partie méridionale, ainsi que le souk du bezestan et le bezestan lui-même sont, nous l'avons vu, abandonnés. De même le souk aux colonnes est en partie déserté : on y trouve des menuisiers et des rétameurs. Au contraire, le souk des épiciers (*souk el attarin*) est aussi vivant que jamais : épiciers près du bazar et surtout drapiers, qui constituent toujours ici, comme dans l'Europe du Moyen Age, le haut commerce. Enfin les fruits et légumes occupent la partie orientale du souk, du côté de la campagne, et les boulangers sont groupés près de la Grande Mosquée.

Ceci est le schéma d'ensemble : pour serrer la réalité de plus près, on ne

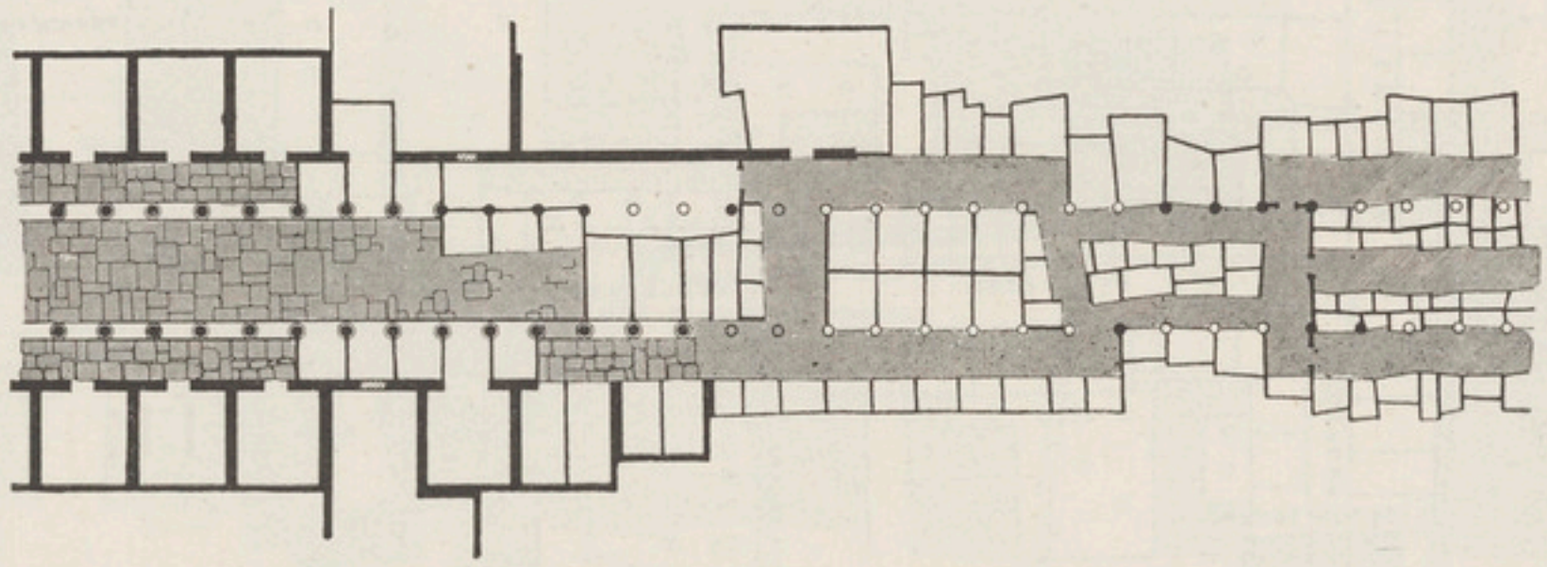

FIG. 107. — *Transformation d'une avenue à colonnades antique en souk.*

Croquis schématique d'après J. SAUVAGET (55) : à gauche, état primitif; à droite, état actuel. Le grisé indique la voie publique qui va en se morcelant et s'amenuisant.

saurait mieux faire que de donner le plan détaillé d'un souk type, celui aux colonnes par exemple, avec l'emplacement de chaque échoppe (fig. 106). On saisit alors parfaitement quel est la nature essentielle du souk, façade commerciale plaquée sur un quartier résidentiel et sans rapports fonctionnels avec celui-ci : les échoppes du souk sont de simples « boîtes à commerce », et le soir venu c'est comme de simples boîtes qu'on les referme, tant bien que mal avec des volets de bois rudimentaires (pl. 133 et 134). On remarquera aussi l'importance des vestiges antiques : l'écartement des colonnes (3m. 35 d'axe en axe) délimite encore aujourd'hui l'ouverture sur la rue de chaque boutique. On saisit ici le terme ultime de l'évolution qui va de l'avenue antique au souk oriental, telle que l'a définie J. Sauvaget (fig. 107).

Au point de vue du cloisonnement technique et confessionnel les souks de Lattaquié, médiocres et en pleine régression, présentent moins d'intérêt que ceux des autres villes de Syrie. Mais ils n'en restent pas moins fidèles aux mêmes principes d'organisation. C'est ainsi que certains métiers sont toujours réservés à une communauté déterminée : bouchers et boulangers sont musulmans;

orfèvres et tailleurs, chrétiens. De même, il y avait deux centres commerciaux

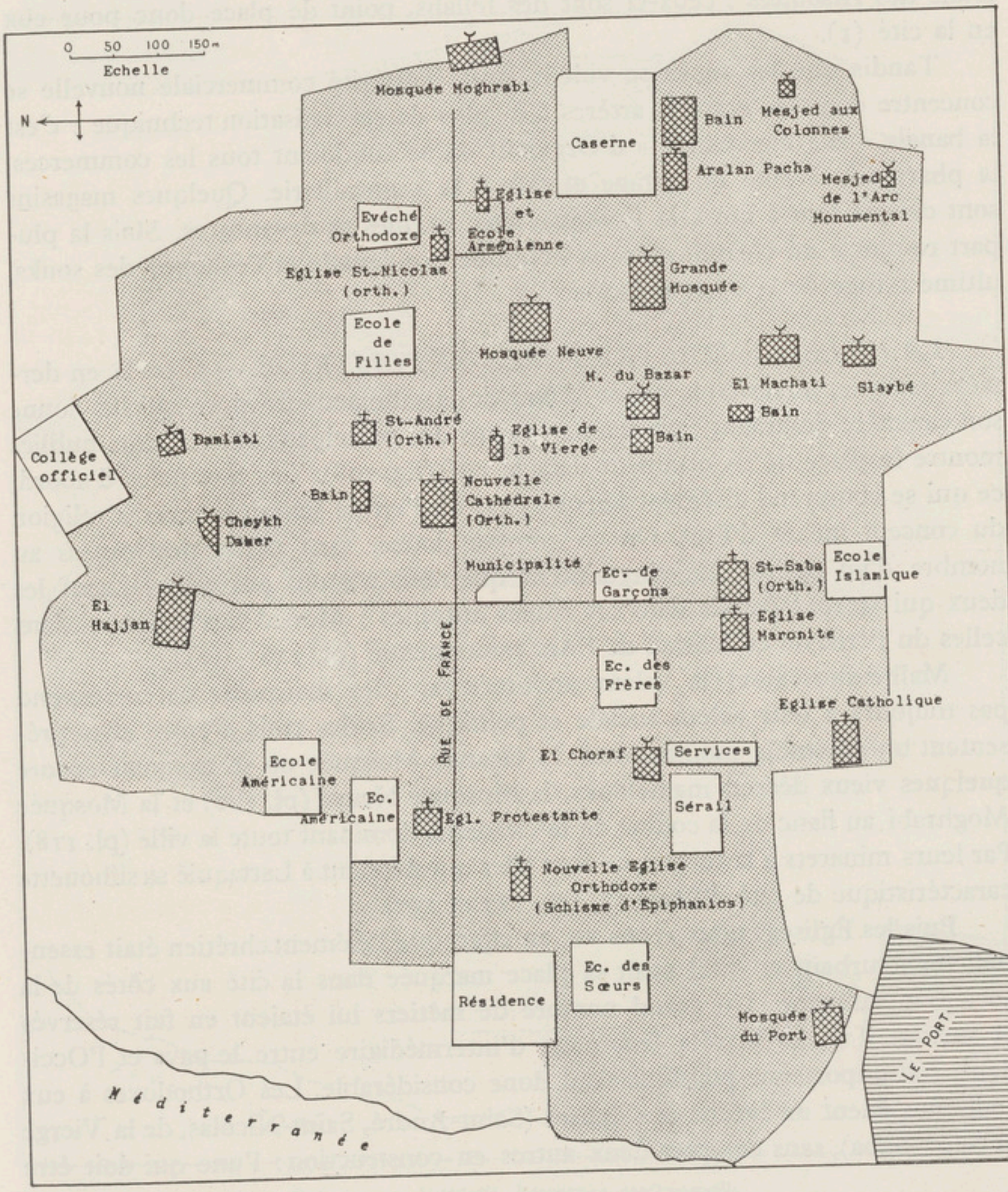

FIG. 108. — *La ville, centre politique et religieux.*

Prééminence de l'élément religieux : mosquées et églises. Importance et hétérogénéité de l'enseignement.

nettement séparés : autour du bazar les souks musulmans; au Nord de la rue de France, les souks chrétiens (fig. 104); ces derniers, d'ailleurs, sont presque abandonnés aujourd'hui, les commerçants chrétiens ayant été les premiers

à émigrer vers les voies neuves. Il faut enfin noter, encore une fois, l'absence totale des Alaouites : ceux-ci sont des fellahs, point de place donc pour eux en la cité (1).

Tandis que les souks se vident, toute l'activité commerciale nouvelle se concentre dans les grandes artères. Là, plus de spécialisation technique : c'est la banale « rue marchande » d'Occident où se coudoient tous les commerces, la pharmacie à côté du garage et face à la quincaillerie. Quelques magasins sont conçus tout à fait à la Franque, avec vitrines et devantures. Mais la plupart restent à mi-chemin entre la boutique occidentale et l'échoppe des souks, ultime refuge de la couleur locale.

LA VILLE, CENTRE CULTUREL ET POLITIQUE. — C'est là, en dernière analyse, la véritable raison d'être de la ville actuelle et ce qui lui donne son caractère dominant : un simple croquis des principaux monuments publics montre la place qu'ils occupent dans la cité (fig. 108). Les mosquées d'abord, ce qui se comprend aisément dans un pays où l'on ne saurait séparer la religion du concept même d'État. On en compte douze, sans parler des *mesjeds* au nombre d'au moins une vingtaine et que nous n'avons pas relevés, sauf les deux qui se sont établis dans les ruines antiques : Mesjed des Colonnes dans celles du Péristyle et Mesjed de l'Arc monumental (pl. 126) (2).

Malheureusement la valeur architecturale des mosquées ne correspond pas toujours à leur valeur sociale et politique. Seules trois d'entre elles présentent un ensemble monumental : la Grande Mosquée où se trouvent encore quelques vieux décrets mamelouks, la Mosquée Neuve (pl. 120) et la Mosquée Moghrabi au flanc de la colline de la citadelle, dominant toute la ville (pl. 118). Par leurs minarets à la turque, ce sont elles qui donnent à Lattaquié sa silhouette caractéristique de cité d'Islam (3) (pl. 127 et 137).

Puis les Églises : nous avons vu, en effet, que l'élément chrétien était essentiellement urbain et qu'il avait sa place marquée dans la cité aux côtés de la société musulmane. Un grand nombre de métiers lui étaient en fait réservés et surtout il jouait le rôle fructueux d'intermédiaire entre le pays et l'Occident; son importance politique était donc considérable. Les Orthodoxes à eux seuls possèdent un évêché et 4 églises (Saint-André, Saint-Nicolas, de la Vierge et Saint-Saba), sans compter deux autres en construction : l'une qui doit être

(1) A remarquer la différence avec Antioche où les Alaouites, plus évolués, forment une part importante de la population et où ils ont même acquis le monopole de certains métiers : forgerons, tisseurs de poils de chèvre, couteliers et tourneurs sur bois. Cf. J. WEULERSSE (29).

(2) Le *mesjed* est un sanctuaire plus petit que la mosquée : à la différence de celle-ci, il ne possède pas de minaret et on n'y fait point de prière publique le vendredi. Transporté sur le plan chrétien, c'est la chapelle comparée à l'église.

(3) Aux mosquées il faut adjoindre les bains de vapeur, les *hammam*, autre élément caractéristique de la vie islamique citadine. On en compte encore trois en activité à Lattaquié, dont l'un important et certainement ancien. Mais ils ne sont plus fréquentés aujourd'hui que par les classes les plus pauvres de la population (pl. 137).

la cathédrale au centre de la ville, et qui reste inachevée depuis plusieurs

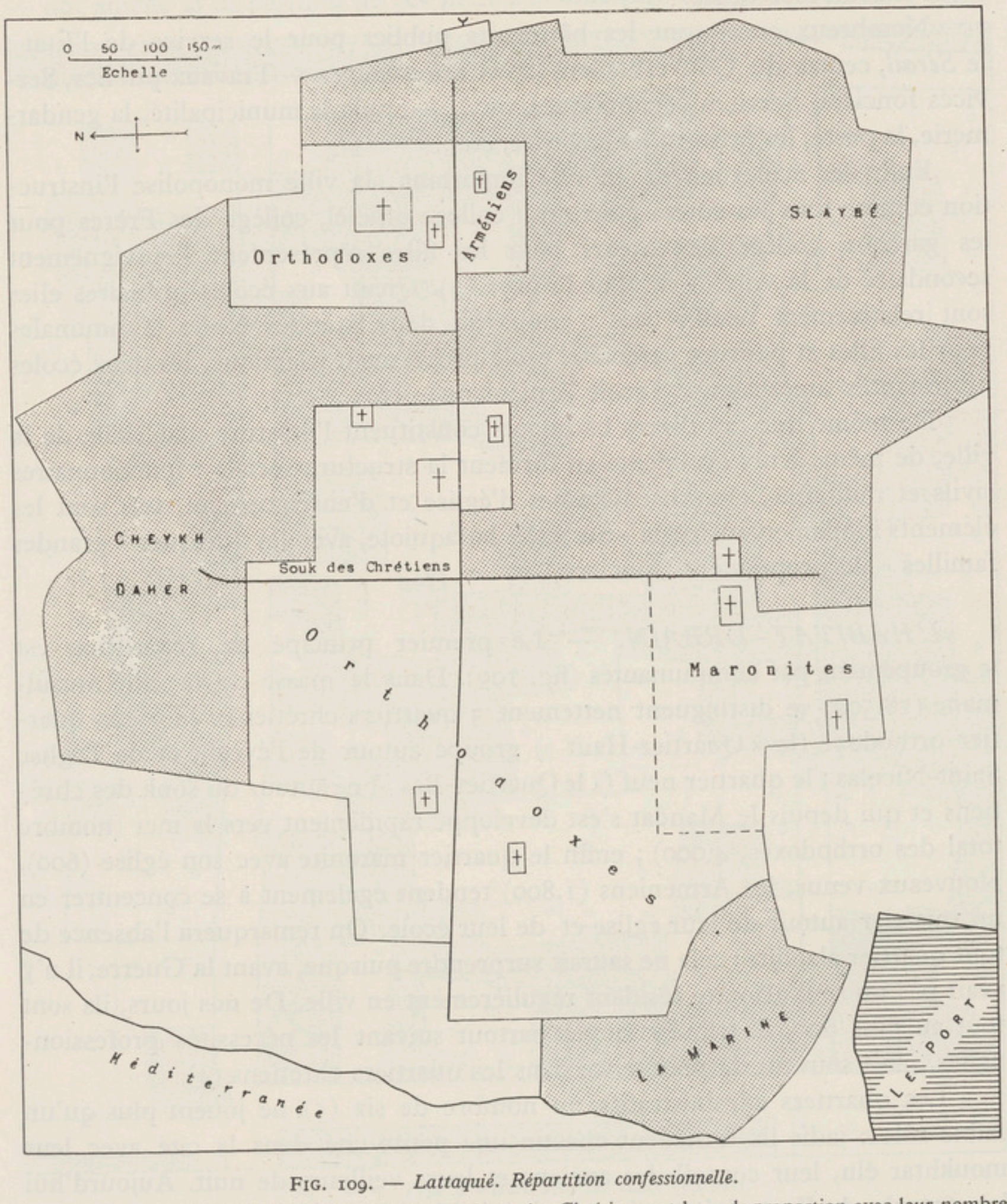

Fig. 109. — *Lattaquié. Répartition confessionnelle.*

En grisé, les quartiers musulmans. La place occupée par les Chrétiens est hors de proportion avec leur nombre (6.400 contre 38.000 musulmans). Cela tient à ce que beaucoup d'entre eux habitent maintenant à l'européenne : vastes maisons et grands jardins. Les quartiers islamiques pauvres, Cheykh Daher et Slaybé, sont par comparaison surpeuplés.

années par suite des discussions qui ont surgi dans la communauté, et l'autre réservée à la nouvelle église schismatique de Lattaquié née précisément de

ces discussions (1). Maronites, Arméniens, Latins et Protestants ont également chacun leur église.

Nombreux aussi sont les bâtiments publics pour le service de l'État : le *Sérail*, centre du Gouvernement (2) et ses annexes — Travaux publics, Services fonciers, Services économiques, etc... —; puis la municipalité, la gendarmerie, la poste, les prisons, les casernes, etc...

Enfin les écoles jouent un rôle important ; la ville monopolise l'instruction comme tous les autres pouvoirs : collège officiel, collège des Frères pour les garçons, collège des Sœurs pour les filles représentent l'enseignement secondaire de la ville et de tout le pays (3). Quant aux écoles primaires elles sont relativement nombreuses : citons les deux grandes écoles communales pour les filles et pour les garçons, l'école proprement islamique, les deux écoles protestantes américaines, l'école arménienne, etc...

De même que ces divers bâtiments constituent l'ossature matérielle de la ville, de même leurs occupants en forment la structure sociale : fonctionnaires civils et militaires, cheykhs, hommes d'église et d'enseignement, tels sont les éléments fondamentaux de la « Société » lattaquiote, avec les quelques « grandes familles » de propriétaires fonciers.

L'HABITAT URBAIN. — Le premier principe de répartition est le groupement par communautés (fig. 109). Dans la masse de la ville musulmane (18.500) se distinguent nettement 3 quartiers chrétiens : le vieux quartier orthodoxe (le « Quartier-Haut ») groupé autour de l'évêché et de l'église Saint-Nicolas ; le quartier neuf (« le Quartier-Bas ») né autour du souk des chrétiens et qui depuis le Mandat s'est développé rapidement vers la mer (nombre total des orthodoxes, 4.000) ; enfin le quartier maronite avec son église (600). Nouveaux venus, les Arméniens (1.800) tendent également à se concentrer en un quartier autour de leur église et de leur école. On remarquera l'absence de tout quartier alaouite ; cela ne saurait surprendre puisque, avant la Guerre, il n'y avait pas un seul alaouite résidant régulièrement en ville. De nos jours, ils sont tout au plus 600, distribués un peu partout suivant les nécessités professionnelles, mais souvent de préférence dans les quartiers chrétiens (4).

Les quartiers administratifs, au nombre de six (5), ne jouent plus qu'un faible rôle : jadis ils formaient chacun une petite cité dans la cité avec leur moukhtar élu, leur conseil des anciens et leurs veilleurs de nuit. Aujourd'hui les progrès de l'autorité municipale, inévitables depuis la création des grands

(1) Cf. *infra*, p. 286.

(2) Du Sandjak avant la Guerre, du Gouvernement de Lattaquié ensuite, et aujourd'hui du Mohafazat.

(3) Sauf un établissement de la Mission laïque, d'ailleurs récent, à Tartous.

(4) Lattaquié ne compte actuellement aucun juif, sauf une seule famille arrivée récemment ; mais il n'en fut pas toujours ainsi, car dans la vieille ville une rue porte le nom de Rue des Juifs.

(5) Ce sont : Qalaa (la citadelle), Cheykh Daher, Sabbaghin (les teinturiers), Chahaddin (les mendiants), Ouainé (la petite fontaine) et Slaybé.

services publics — voirie, égouts, service des eaux, de l'électricité, police, etc... — ont amené la disparition de ces petites autonomies intra-urbaines.

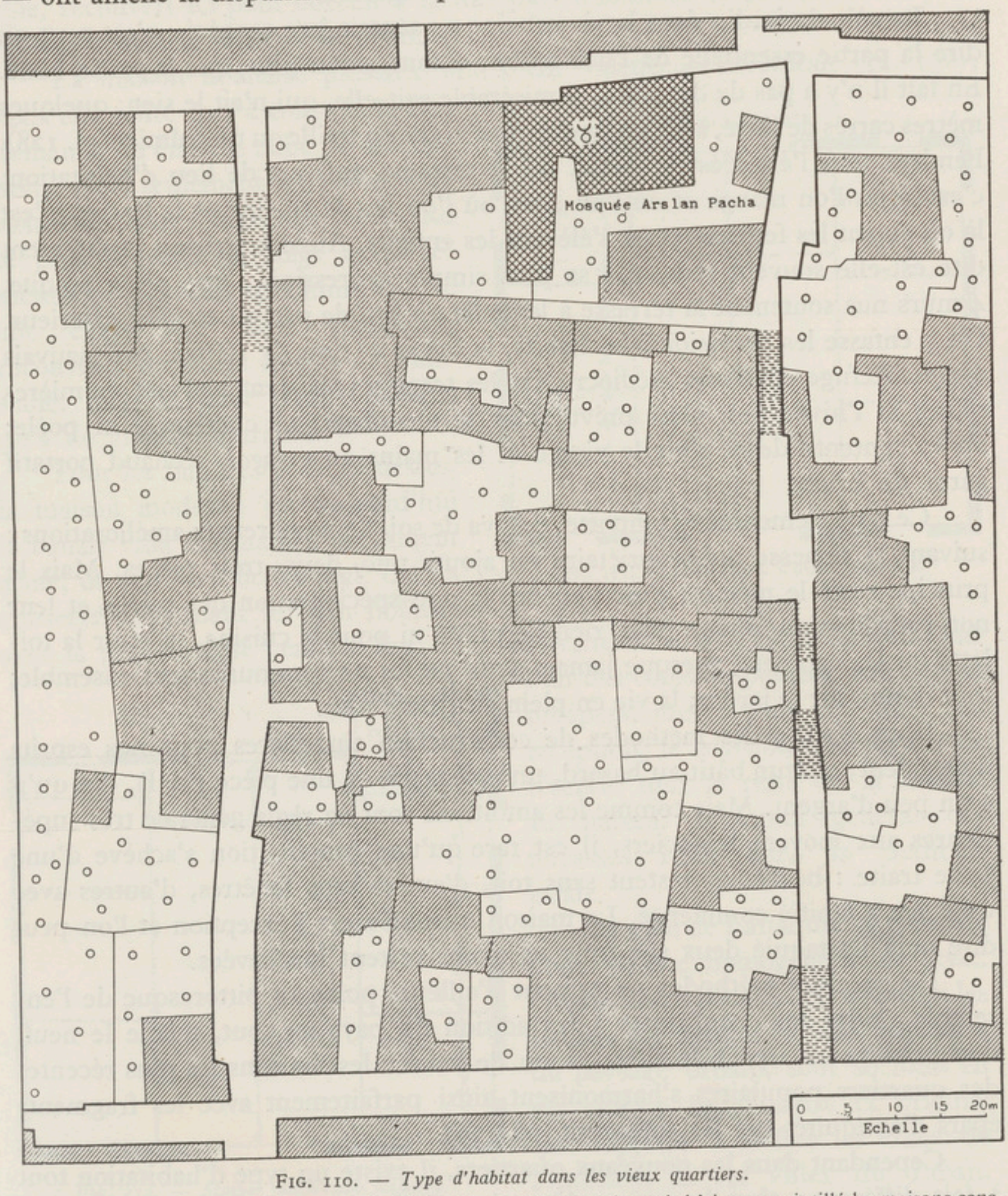

FIG. 110. — *Type d'habitat dans les vieux quartiers.*

La partie centrale correspond au rectangle A de la fig. 100. En grisé, la partie bâtie ; en pointillé, les maisons construites en voûte sur la voie publique. Survivance du plan antique : le quartier rectangulaire n'est pas autre chose que l'*insula* hellénistique. Exiguïté des dégagements publics, extension des jardins privés.

Quant à l'habitat proprement dit, il revêt des formes très diverses. Les vieux quartiers avec leurs ruelles étroites et leurs maisons surplombantes donnent une impression de surpeuplement : mais derrière ces murs ce sont presque

toujours des jardins qui se cachent. La figure 110 montrant un des plus pauvres quartiers de la ville est caractéristique à cet égard.

Le rôle du jardin dans la vie urbaine ne saurait être exagéré : c'est peut-on dire la partie essentielle de l'habitation; autant, sinon plus, que la partie bâtie. En fait il n'y a pas de demeure, si misérable soit-elle, qui n'ait le sien; quelques mètres carrés de terre, avec un figuier, une vigne en treille ou un palmier (pl. 128). Pendant tout l'été c'est le jardin ou la terrasse qui sert de lieu d'habitation; c'est là où l'on mange et où l'on dort, où l'on fait la cuisine et la lessive, c'est là où vivent les femmes et où s'élèvent les enfants. Aussi la maison proprement dite est-elle souvent réduite à sa plus simple expression : une pièce unique, 4 murs nus soutenant la terrasse à laquelle on accède par un escalier extérieur. On y entasse les provisions, les habits, la literie et l'on s'y réfugie par mauvais temps. Refuge d'ailleurs médiocre, car les terrasses résistent mal aux premières pluies et l'hiver rien n'est prévu pour le chauffage; ni cheminée, ni poêle; on se contente de se rôtir le visage et les mains au *mangal*, réchaud portatif garni de braise

Ce type élémentaire comporte, cela va de soi, de nombreuses améliorations : suivant la richesse du propriétaire on ajoute une, deux, trois pièces. Mais le principe reste le même : c'est toujours la non-spécialisation des pièces et leur non-coordination; aucun plan, rien de prévu ni pour la cuisine, ni pour la toilette ou les cabinets; presque jamais deux pièces ne communiquent ensemble; tout donne sur le jardin; la vie en plein air prime tout.

Il en résulte des méthodes de construction singulières pour nos esprits d'Occident; chacun bâtit au hasard, une pièce par ci, une pièce par là, dès qu'il a un peu d'argent. Mais comme les ambitions sont en règle générale très supérieures aux moyens financiers, il est rare qu'une construction s'achève d'une seule traite : beaucoup restent sans toit, d'autres sans fenêtres, d'autres avec un étage à moitié commencé. La maison terminée est l'exception et l'on peut dire qu'à Lattaquié deux sur trois au moins restent inachevées.

De pareilles méthodes ne nuisent d'ailleurs point au pittoresque de l'ensemble : elles sont conformes à la tradition du pays où tout, même le neuf, doit prendre un aspect de vieux, sinon de ruine : les maisons les plus récentes des quartiers populaires s'harmonisent ainsi parfaitement avec les fragments épars d'antiquités qui les entourent (pl. 129).

Cependant dans les nouveaux quartiers, il existe un type d'habitation tout à fait différent : c'est la maison libanaise. Celle-ci comporte un plan simple (fig 111) : une très grande pièce centrale traversant la maison de bout en bout et prenant jour par une série de trois hautes fenêtres jumelées en ogive; de chaque côté de ce hall, 3 pièces indépendantes aux destinations indécises. On reconnaît aisément ici le plan original de la maison arabe des régions de l'intérieur adapté aux exigences nouvelles du confort occidental. Le hall central

sur lequel débouchent toutes les pièces n'est autre que le traditionnel jardin clos, recouvert ici pour obtenir à la fois plus d'intimité et une meilleure protection contre la pluie et le froid.

La maison libanaise présente une réelle valeur architecturale (pl. 130); mais elle coûte cher à construire. Elle demande un énorme cube de maçonnerie. Non seulement les pièces sont vastes et hautes, mais elle comprend le plus souvent un étage ayant les mêmes proportions et comme toiture elle exige une forte charpente, recouverte de tuiles rouges de Marseille. Elle ne peut donc convenir qu'à de grands bourgeois.

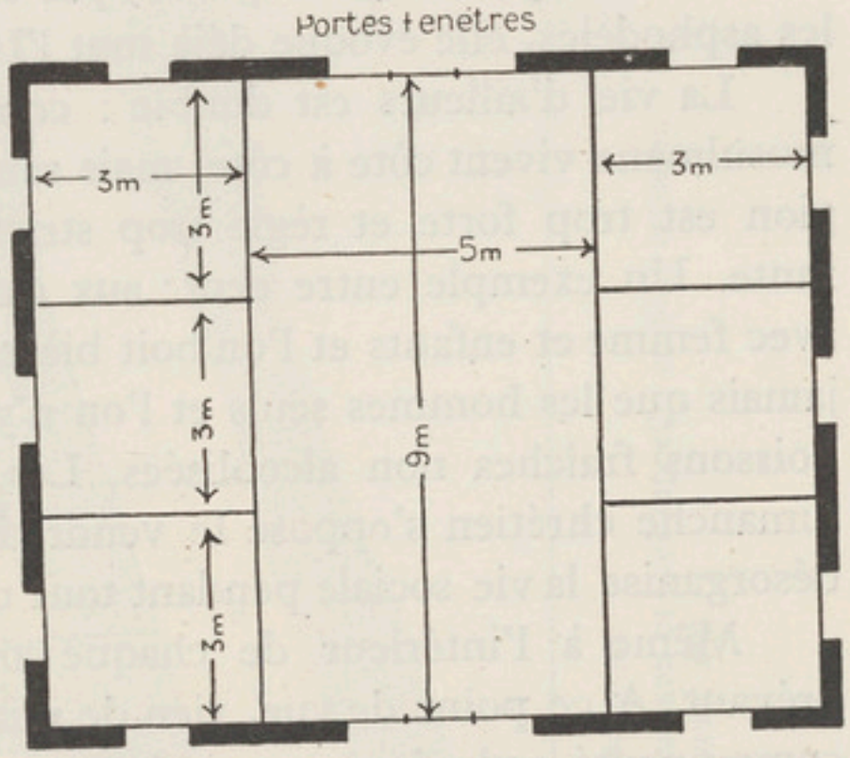

FIG. 111. — *Plan d'une maison libanaise.*

Pour les familles plus modestes, la maison moderne est aujourd'hui la banale villa à armature de ciment armé, de standard occidental. On y a conservé cependant le plan libanais avec la grande salle centrale (fig. 112). Souvent aussi une pièce déborde sur l'un des côtés et possède son entrée indépendante : c'est le salon de réception, le *selamlik*, qui permet de réserver tout le reste de la maison au harem. L'emploi général des terrasses reste dans la tradition locale.

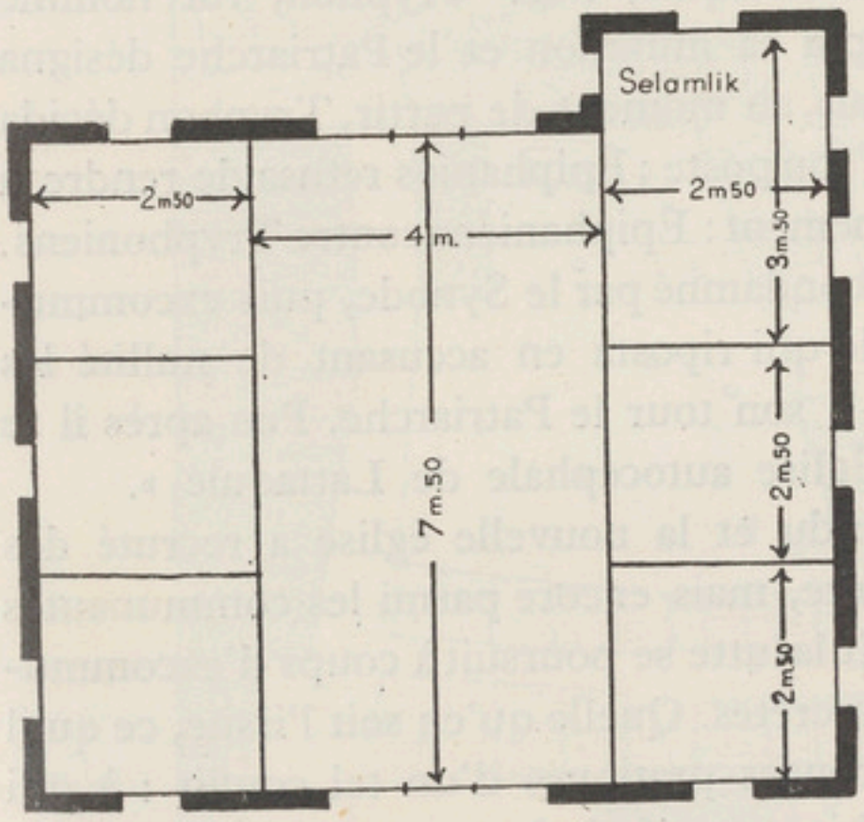

FIG. 112. — *Maison musulmane moderne.*
Type libanais modifié.

La ville de Lattaquié ne présente donc aucune homogénéité de style. Cependant, sous le soleil et parmi les jardins qui restent le trait dominant du paysage urbain, tout se fond en un tableau harmonieux et original qui rappelle à la fois les villes de l'intérieur et les villes du Liban, curieux mélange d'Islam et de Méditerranée.

LA VIE CITADINE. — La même dualité se retrouve dans toute la vie citadine. Avec son boulevard le long de la mer, ses cafés en plein air, ses *arabas*, voitures de place à deux chevaux aux caissons décorés de petits anges italiens,

ses gamins à demi-nus, plongeurs et pêcheurs d'oursins, son atmosphère toute de calme et de douceur de vivre, Lattaquié est la sœur des petites villes maritimes de la Grèce et de l'Italie péninsulaire. Mais par ses rues aveugles où ne circulent que des femmes voilées, par ses minarets s'allumant chaque soir à l'heure de la prière du maghreb, par ses cimetières aux tombes éparses entre les asphodèles, elle évoque déjà tout l'Islam syrien.

La vie d'ailleurs est double : communautés chrétiennes et communauté musulmane vivent côte à côte, mais sans se mêler. L'emprise sociale de la religion est trop forte et règle trop strictement les mille usages de la vie courante. Un exemple entre cent : aux cafés chrétiens, chacun vient en famille, avec femme et enfants et l'on boit bière et arak; aux cafés musulmans ne vont jamais que les hommes seuls et l'on n'y consomme que du thé, du café et des boissons fraîches non alcoolisées. Les fêtes de même ne coïncident pas; au dimanche chrétien s'oppose le vendredi islamique (1). Le jeûne du Ramadan désorganise la vie sociale pendant tout un mois de l'année.

Même à l'intérieur de chaque communauté, c'est le plan religieux qui prévaut. A ce point de vue, rien de plus significatif que le schisme actuel de la communauté orthodoxe, aussi révélateur pour la vie citadine que l'est pour la montagne alaouite l'aventure de Sleiman Meurched que nous verrons plus loin (2).

En 1935, l'évêque orthodoxe de Lattaquié, Mgr Tryphon, fut nommé évêque de Buenos-Ayres (3). Il accepta sa mutation et le Patriarche désigna pour lui succéder Mgr Epiphanios. Mais, au moment de partir, Tryphon décida soudain de rester. Il voulut reprendre son poste ; Épiphanios refusa de rendre la place. La ville aussitôt se divisa spontanément : Épiphaniens contre Tryphoniens. Le Patriarche intervint : Épiphanios fut condamné par le Synode, puis excommunié. Cela troubla peu le prélat rebelle qui riposta en accusant de nullité les actes du Synode et en excommuniant à son tour le Patriarche. Peu après il se déclarait indépendant et fondait « l'Église autocéphale de Lattaquié ».

Depuis lors, le schisme s'est étendu et la nouvelle église a recruté des adeptes, non seulement en Pays Alaouite, mais encore parmi les communautés grecques de Homs, Tripoli et Damas. Et la lutte se poursuit à coups d'excommunications, de synodes et de tractations secrètes. Quelle qu'en soit l'issue, ce qu'il importe de noter, ce sont les conséquences pratiques d'un tel conflit : à qui désormais appartiennent les églises et biens *waqfs* de la communauté ? les actes célébrés par le clergé schismatique — notamment les mariages — sont-ils

(1) Sous le Mandat le dimanche était le jour férié officiel. La première mesure du Mohafez syrien fut naturellement de reporter ce jour au vendredi. Mais devant les protestations des communautés chrétiennes, on transigea et maintenant les deux jours sont officiellement chômés, ce qui satisfait tout le monde.

(2) Cf. *infra*, p. 334.

(3) Nomination naturelle étant donnée l'importance des communautés orthodoxes en Amérique du Sud.

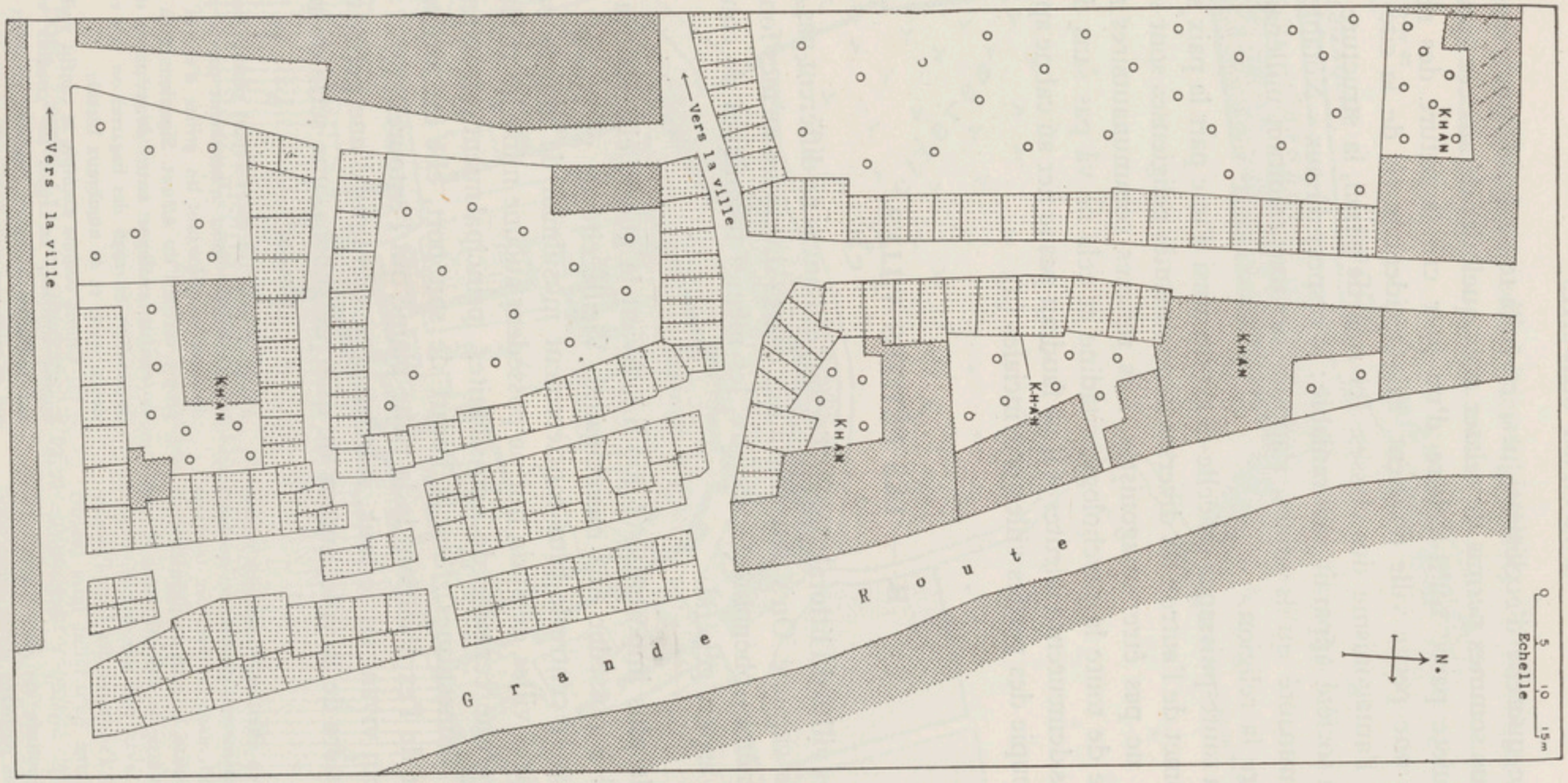

FIG. 113. — *Souk de Jeblé. Plan cadastral.*

En grisé, le terrain bâti; en pointillé, les boutiques. Par sa structure, ce souk rappelle, en plus modeste, ceux d'Antioche (J. WEULERSSE, **29**).

valables? Une querelle d'ecclésiastiques, et voilà toute la vie bouleversée (1).

Nous nous sommes permis de relater avec quelques détails cet épisode de la vie lattaquiote parce qu'il éclaire d'un jour crû la nature des relations sociales dans une petite ville d'Orient. En Occident la vie de la cité repose sur le jeu ou l'antagonisme des classes. Ici rien de pareil, la structure aristocratique de la société apparaît inébranlable : le respect dû aux « Notables », de quelque communauté qu'ils soient, s'appuie sur une tradition millénaire que renforce encore la religion.

Mais si la toute-puissance de celle-ci assure ainsi d'une part la paix sociale, elle la compromet de l'autre : les diverses communautés religieuses sont ici trop vivantes pour ne pas être antagonistes. Les réflexes communautaires restent donc à la base de toute la psychologie citadine et cela ne va pas sans danger, car les passions demeurent violentes et il ne faudrait pas se fier au calme apparent de la plus assoupie des petites villes provinciales (2).

B. — LES PETITES VILLES

Les petites villes du littoral, Jeblé, Tartous et Banyas ne diffèrent pas essentiellement de la capitale. On y retrouve à des degrés divers les mêmes fonctions urbaines, les mêmes phénomènes sociaux, les mêmes techniques de construction, le même aspect général.

Jeblé est la plus importante (6.300 h.). Avant la guerre elle était la seule avec Lattaquié à posséder une municipalité. Vieille cité de pèlerinage (pl. 6 et 138), elle est le centre le plus foncièrement musulman de tout le pays et c'est une des rares villes de Syrie qui ne possèdent aucune minorité chrétienne établie (à peine une centaine de non-sunnites, principalement alaouites employés comme domestiques). Sise à l'écart de son port, elle est strictement terrienne et vit de l'exploitation de la riche plaine qui l'entoure.

Le seul coin vivant est le souk, marché caractéristique d'une petite région agricole : en lisière de la ville, autour de quelques khans, une série de petites

(1) Les passions, en effet, se déchaînent rapidement; nous nous contenterons de citer ici quelques épisodes de ce conflit, dans la meilleure tradition byzantine. Comme église, le parti épiphanien avait d'abord choisi un café — le café Miramar — sur la façade duquel on avait fixé une cloche. Puis il tenta de s'emparer, à l'occasion des fêtes Pascales, de l'Église de la Vierge qu'il fallut faire évacuer par la troupe.

La question de sépulture est aussi capitale : à un moment donné, les partisans d'une église décidèrent d'interdire l'accès du cimetière orthodoxe à leurs rivaux. Un décès s'étant produit, les coreligionnaires du mort n'hésitèrent pas à pénétrer de force en défonçant les grilles d'entrée avec le propre cercueil du défunt. Signalons qu'à Tripoli un conflit analogue entre deux partis religieux déclanchait en 1936 des bagarres où il y eut plusieurs morts et de nombreux blessés.

(2) Citons comme exemple le conflit violent qui opposa soudain, en 1936, les citadins sunnites aux militaires alaouites casernés en ville; conflit qui se solda par une dizaine de morts et trois fois plus de blessés.

ruelles où des échoppes se sont bâties à la diable, en matériaux de fortune —

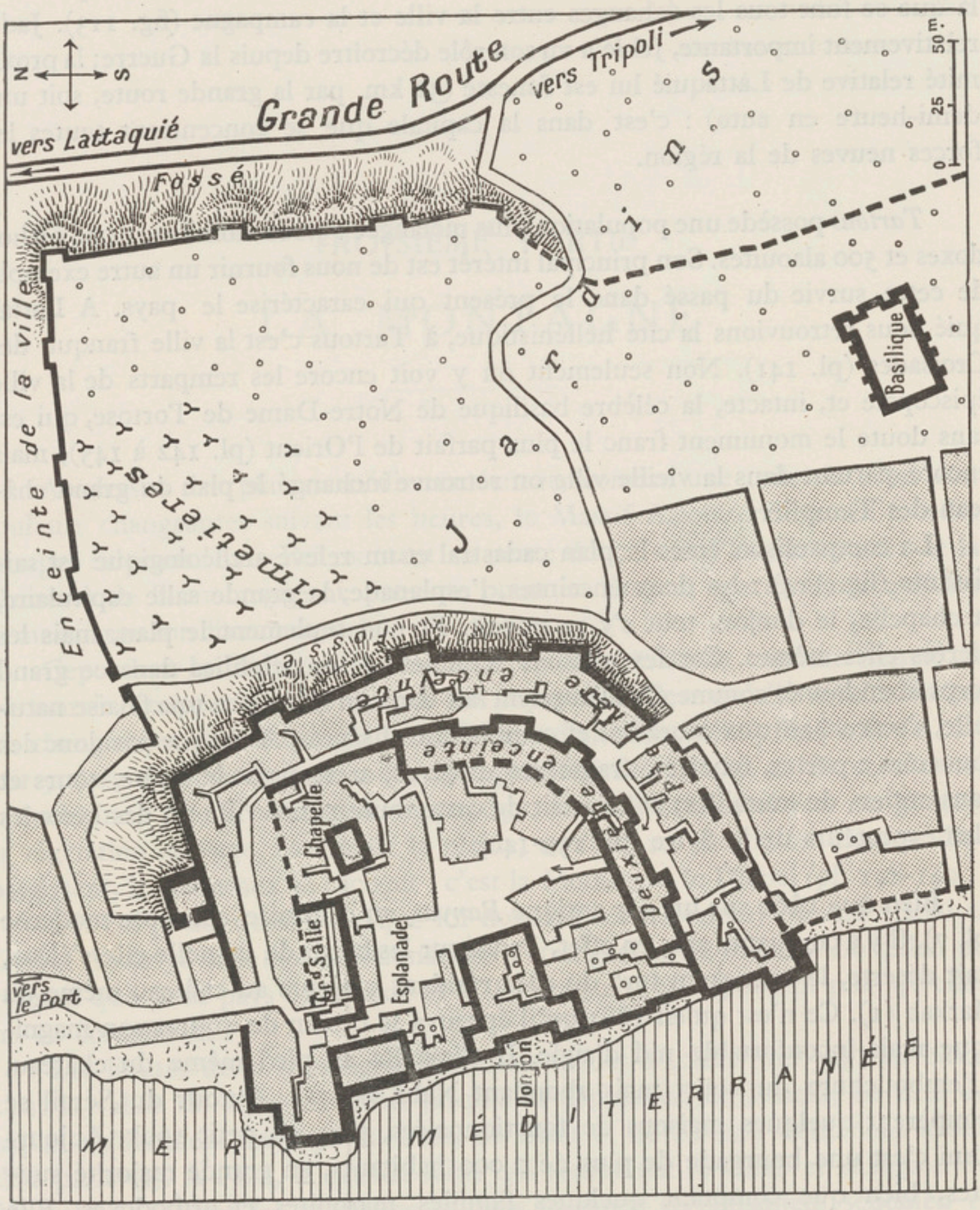

FIG. 114. — *Tartous. La vieille ville.*
En grisé, les parties bâties; en trait fort, les vestiges francs. État de la ville en 1932; depuis lors les jardins ont été plus ou moins envahis par les constructions.

pisé, bois, tanaké (1) — chacune d'elles couvrant à peine quelques mètres

(1) Nom vulgaire du fer blanc, le plus souvent emprunté à des touques d'essence et qui joue un rôle de premier plan dans tous les aspects modernes de la civilisation du Proche-Orient.

carrés. Un aspect de marché forain plus que de quartier citadin; c'est pourtant là que se font tous les échanges entre la ville et la campagne (fig. 113). Jadis relativement importante, Jeblé a vu son rôle décroître depuis la Guerre; la proximité relative de Lattaquié lui est funeste (32 km. par la grande route, soit une demi-heure en auto) : c'est dans la capitale que se concentrent toutes les forces neuves de la région.

Tartous possède une population plus mélangée : 3.000 sunnites, 1.000 orthodoxes et 500 alaouites. Son principal intérêt est de nous fournir un autre exemple de cette survie du passé dans le présent qui caractérise le pays. A Lattaquié nous retrouvions la cité hellénistique, à Tartous c'est la ville franque des Croisades (pl. 141). Non seulement on y voit encore les remparts de la ville épiscopale et, intacte, la célèbre basilique de Notre-Dame de Tortose, qui est sans doute le monument franc le plus parfait de l'Orient (pl. 142 à 145); mais encore partout dans la vieille ville on retrouve inchangé le plan du grand château des Templiers.

La comparaison entre le plan cadastral et un relevé archéologique est saisissante (fig. 114) : les deux enceintes, l'esplanade, la grande salle capitulaire, la chapelle, le donjon, tout s'y reconnaît. Et non seulement le plan, mais les pierres elles-mêmes. Car les maisons actuelles se sont établies dans ce grand corps abandonné, comme elles l'auraient fait dans un rocher ou une falaise naturelle, s'accrochant aux murailles et comblant les fissures. A chaque pas donc des souvenirs : portes, fenêtres, fragments d'ogives, arcs, clefs de voûte, tours et pans entiers de murailles; et cela fait de cette toute petite ville un des lieux les plus évocateurs de la Syrie (pl. 139-140).

Bien que bâtie sur un site antique *Banyas*, au contraire, est toute moderne (pl. 7). Il y a cinquante ans, en effet, l'anse sur les bords de laquelle elle s'élève, était déserte, le kaïmakam turc du caza résidant toujours au château même du Markab (1). Ce n'est qu'en 1884 qu'il éprouva le besoin de quitter son magnifique mais inconfortable nid d'aigle. Il s'installa au pied même du château, à l'embouchure du court mais abondant Nahr Banyas. Autour du Sérail se groupèrent quelques maisons de fonctionnaires, puis un petit souk. Aujourd'hui c'est une bourgade de plus de 2.000 habitants, en grande majorité sunnites, bien que comptant quelques familles maronites et orthodoxes. Elle n'offre aucun caractère, mais il est remarquable de voir que, jusqu'en ses formes les plus modestes, la vie urbaine dans le pays naît toujours d'une création politique ou administrative.

(1) Nous avons déjà signalé l'importance longtemps conservée par les châteaux francs : notons que Sahyoun et le Krak restèrent de même chefs-lieux administratifs jusqu'aux dernières années du XIX^e siècle.

TROISIÈME PARTIE

LA MONTAGNE

Au-dessus des plaines méditerranéennes, comme une toile de fond aux couleurs changeantes suivant les heures, le Massif Alaouite élève ses lourdes croupes calcaires. Le relief montant en pente douce vers l'Est, le contact de la plaine et de la montagne ne présente point ici l'aspect spectaculaire qu'offre le massif sur son flanc oriental.

Cependant la limite entre les deux régions est d'une extrême netteté et ne saurait échapper au plus distrait des voyageurs. C'est qu'elle résulte autant du changement de sol que de la différence d'altitude; dès qu'apparaît le calcaire, c'est un autre monde : dénudée par l'intense érosion méditerranéenne, la roche nue prend possession du paysage; les vallées s'encaissent en gorges; la végétation sauvage, bannie de la plaine, reprend ses droits; les champs disparaissent, les hameaux se cachent : c'est la Montagne, le Djebel (pl. 148-149.

Tel est le nom anonyme que lui donnent les habitants; Massif Alaouite, Djebel Ansariyé sont des dénominations d'étrangers et de savants. Le fellah ne connaît que deux pays : la Plaine et la Montagne, qui s'opposent plus qu'elles ne se complètent.

Les limites de la Montagne sont donc faciles à tracer (fig. 39) : au Nord c'est la vallée du Nahr el Kebir jusqu'à la dépression de Bdama, au delà de laquelle s'étendent les pays du Baer, du Basît et du Kosseir dont nous avons déjà parlé (1). A l'Est, la grande faille qui tombe sur le Ghab et la région de Masyaf. A l'Ouest les premières collines calcaires (cénomanien, sénonien et éocène) émergeant des argiles quaternaires et pliocènes, de Haffé au Markab; puis la mer jusqu'à Tartous et au delà la plaine d'Akkar.

Vers le Sud seulement la délimitation devient plus délicate ; les épanchements basaltiques recouvrent indifféremment le horst et les régions voisines.

(1) Cf. *supra*, p. 200.

Cependant les pays proprement basaltiques, même quand ils s'élèvent aussi haut que le Djebel Helou (plus de 1.000 m.), doivent être distingués du massif alaouite : par leur modelé comme par leur climat ils appartiennent aux pays de l'intérieur.

La montagne alaouite apparaît ainsi comme un puissant massif calcaire tourné vers la mer, comme une montagne méditerranéenne isolée, et dont la forte unité est encore renforcée par l'opposition des divers pays qui l'entourent.

Ainsi défini et délimité, le Djebel s'étend sur plus de 110 km. de longueur du Nord au Sud, du col de Bdama aux collines de Safsafé; sa largeur moyenne est d'environ 25 km.; elle ne dépasse pas 40 dans sa plus grande extension, à la hauteur de Masyaf. Malgré son étendue il apparaît comme très peu peuplé et ne compte ni ville ni même bourgade importante.

Cependant son étude est essentielle pour la compréhension du pays tout entier. C'est dans le Djebel que se révèle la structure profonde du sol, comme c'est lui qui explique les divers aspects du climat : barrière dressée entre la mer et les steppes de l'intérieur, il concentre sur son versant Ouest les influences méditerranéennes, comme il renforce à l'Est les influences continentales; c'est de lui que descendent les rivières et lui qui alimente les sources. C'est lui enfin qui domine toute l'histoire du pays et qui explique son actuelle structure sociale : refuge des populations persécutées, c'est sur ses flancs et ses promontoires que les Alaouites purent se constituer en corps social, conserver leurs coutumes et sauvegarder leur originalité. Physiquement et humainement, tout le Pays Alaouite vit à l'ombre du Djebel.

CHAPITRE PREMIER

STRUCTURE ET MODELÉ

I. — LA STRUCTURE

Au point de vue structural, nous avons vu que la montagne alaouite était dans son ensemble un horst calcaire allongé du Nord au Sud et dissymétrique d'Ouest en Est, en pente douce vers la mer, en abrupt vers l'intérieur. Mais à cette simplicité de l'ensemble correspond dans le détail une structure plus complexe et qu'il est indispensable d'analyser si l'on veut connaître la figure réelle du pays.

Il faut d'abord distinguer la partie Nord et la partie Sud ; la grande faille transversale qui coupe tout le massif et vient mourir sur la côte à la hauteur du Nahr Séné divise en effet le Djebel en deux régions très différentes.

1° *LA RÉGION SEPTENTRIONALE* : c'est là que la structure en horst est la mieux marquée. La région montagneuse y est aussi étroite qu'élevée : une vingtaine de km. à peine à la latitude de Haffé, avec les altitudes les plus hautes de tout le massif (Nebi Younès : 1. 583 — Signal de Rouadi : 1.562) (fig. 115).

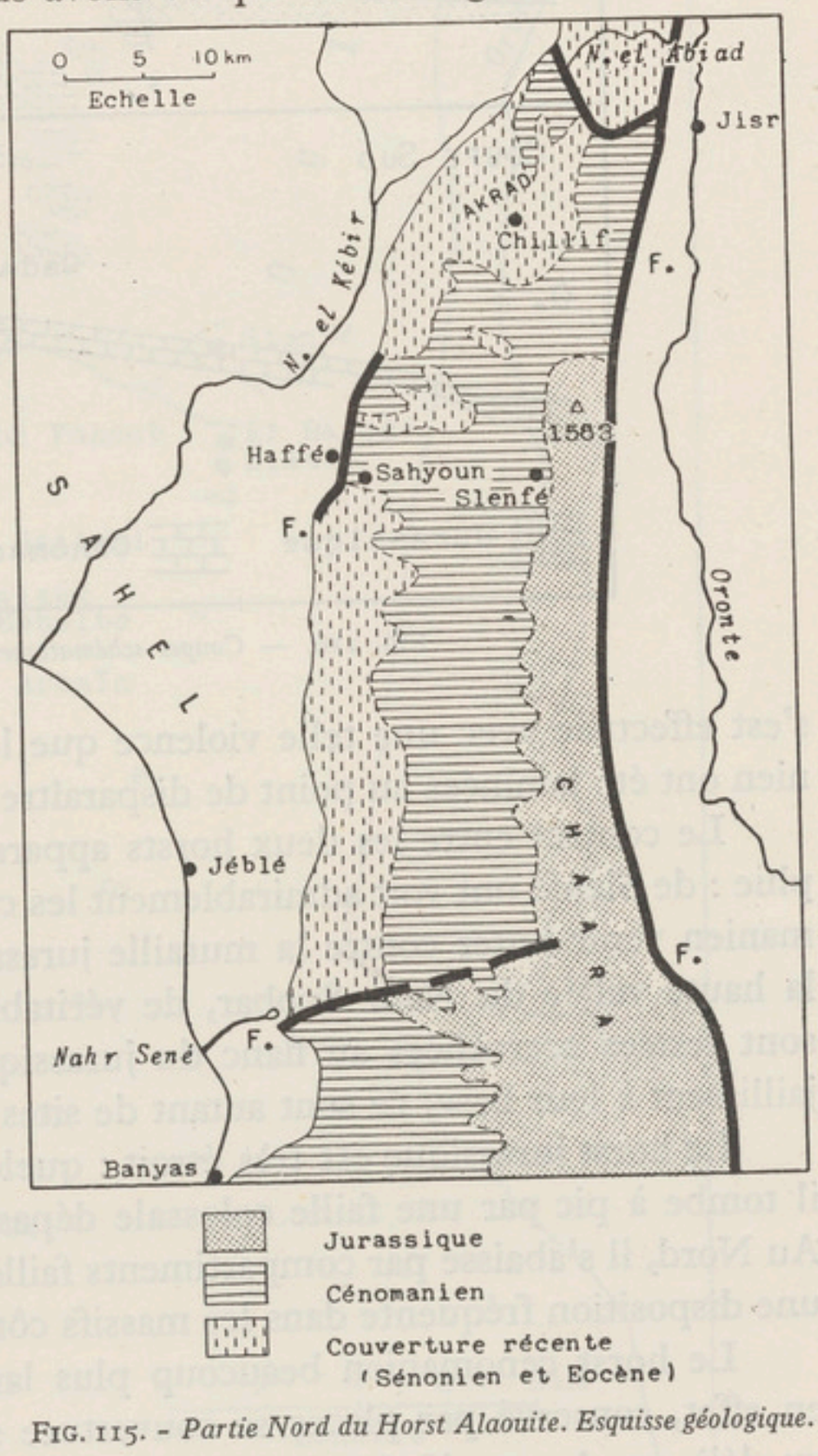

FIG. 115. - *Partie Nord du Horst Alaouite. Esquisse géologique.*

Ce horst n'est pas simple; il est en réalité formé de deux horsts accolés :

horst cénomanien à l'Ouest, horst jurassique à l'Est (fig. 116). Le premier s'élève d'abord rapidement au-dessus de la plaine avec un pendage très marqué; puis les couches sédimentaires redeviennent subhorizontales et l'on a une sorte de grand plateau montant doucement vers l'Est jusqu'à près de 1.000 m.

C'est alors qu'apparaît le horst jurassique avec un pendage également très fort mais qui s'atténue lui aussi rapidement. La montée du horst jurassique

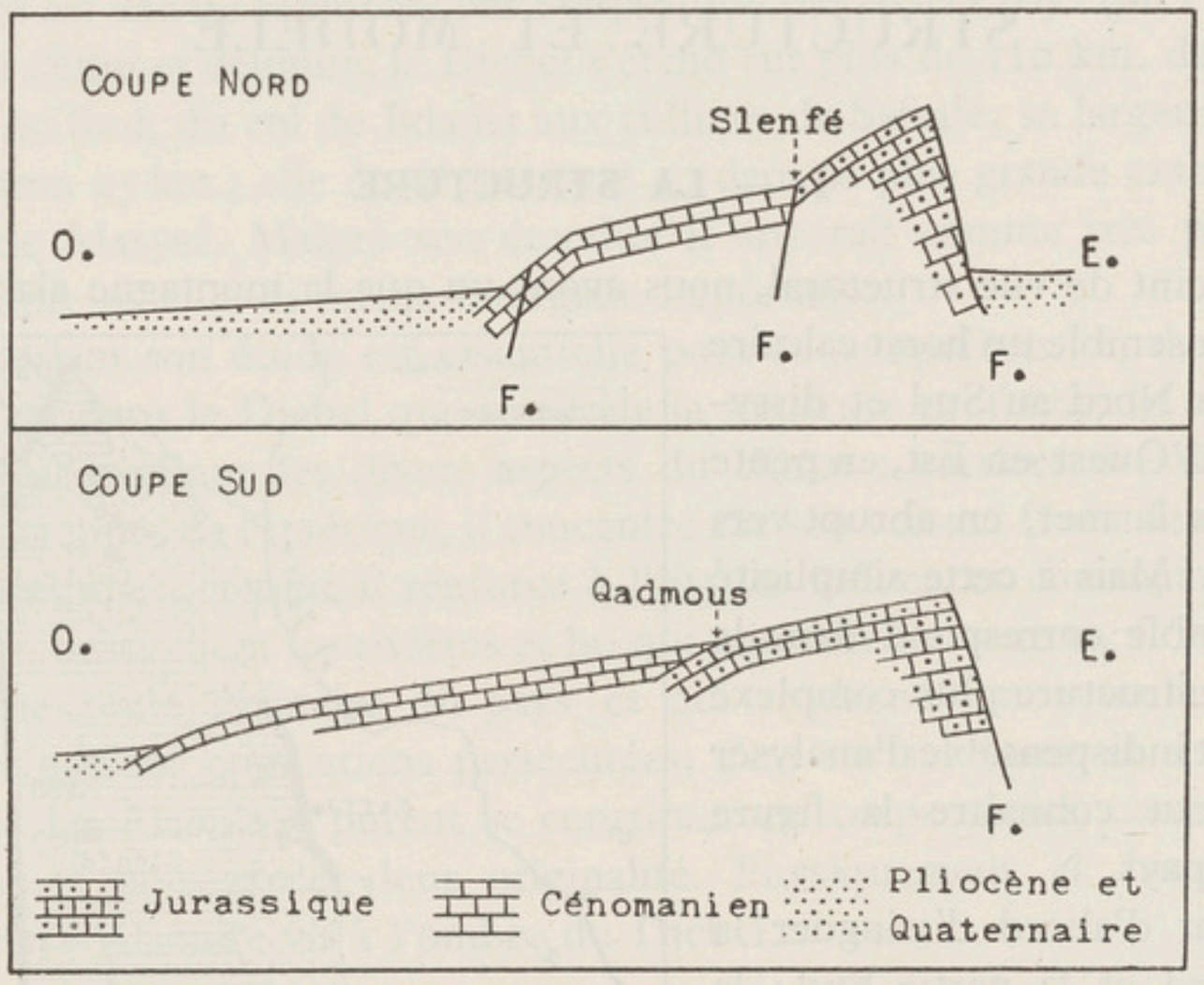

FIG. 116. — *Coupes schématiques du Horst Alaouite.*

s'est effectuée avec une telle violence que les couches inférieures du cénomanien ont été laminées au point de disparaître entièrement par endroits.

Le contact entre les deux horsts apparaît très nettement dans la topographie : de Slenfé ont voit admirablement les couches quasi horizontales du cénomanien venir buter contre la muraille jurassique. Un peu au Sud, dans toute la haute vallée du Nahr Snobar, de véritables buttes-témoins de cénomanien sont restées accrochées au flanc du jurassique (pl. 164). Comme des sources jaillissent à leur base, ce sont autant de sites de villages : el Bared, Blataa.

Le horst jurassique est très étroit : quelque 5 à 6 km. de moyenne. A l'Est il tombe à pic par une faille colossale dépassant 2 km. de rejet (pl. 171, 172). Au Nord, il s'abaisse par compartiments faillés, en « touches de piano », suivant une disposition fréquente dans les massifs côtiers de Syrie.

Le horst cénomanien beaucoup plus large est aussi plus complexe. Il a, en effet, conservé par places sa couverture sénonienne et éocène. Nous avons vu déjà que le massif alaouite avait été recouvert par les mers sénoniennes et du début du tertiaire. Celles-ci y ont déposé des sédiments de puissance et

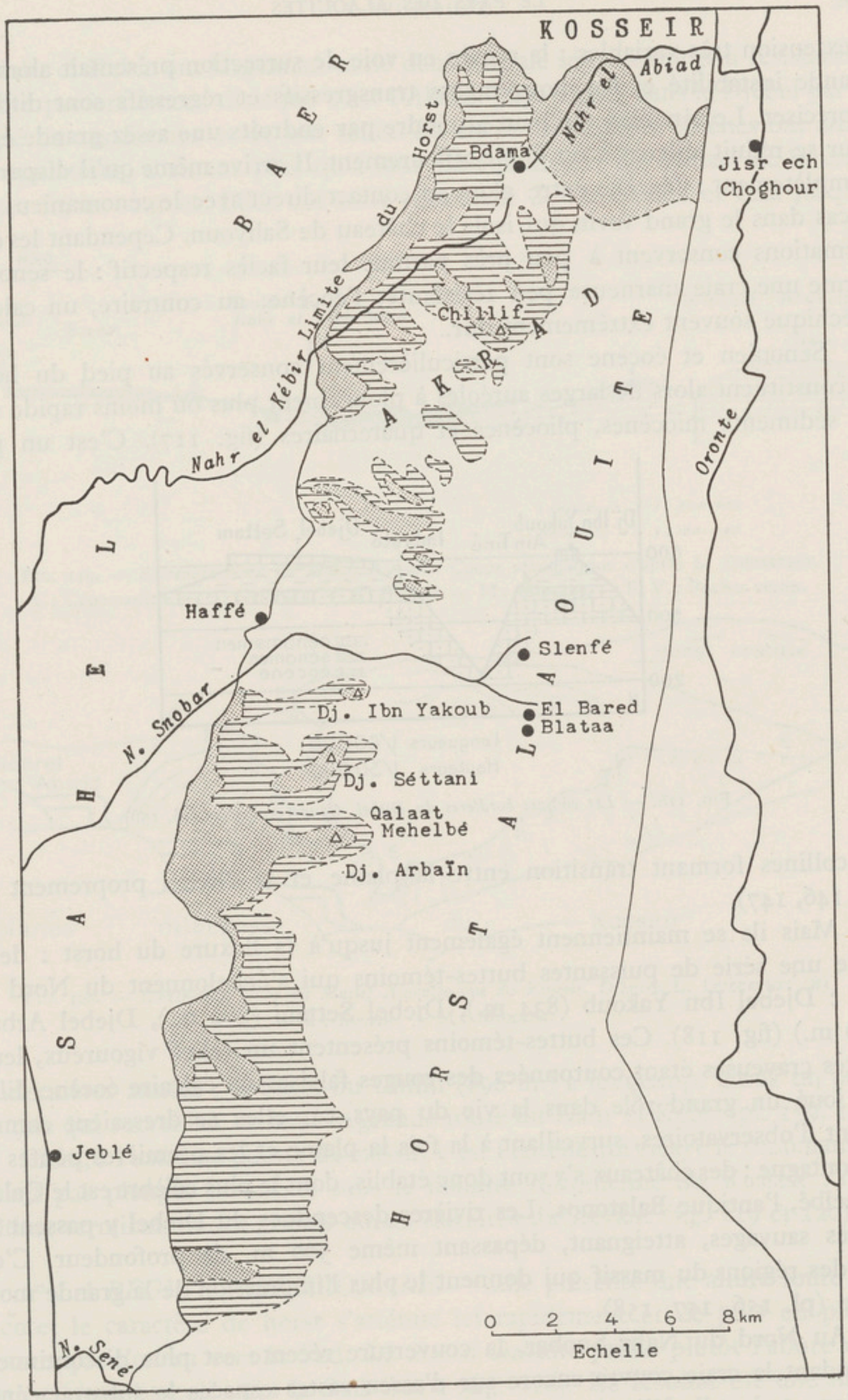

FIG. 117. — *Affleurements sénoniens et éocènes.* En grisé, l'éocène; en hachures, le sénonien.

d'extension très variables : la région en voie de surrection présentait alors une grande instabilité et les mouvements transgressifs et régressifs sont difficiles à préciser. Le sénonien qui peut atteindre par endroits une assez grande épaisseur se réduit ailleurs à un faible affleurement. Il arrive même qu'il disparaisse complètement : l'éocène entre alors en contact direct avec le cénomanien; c'est le cas dans le grand ravin qui isole le château de Sahyoun. Cependant les deux formations conservent à peu près partout leur faciès respectif : le sénonien forme une craie marneuse peu résistante; l'éocène, au contraire, un calcaire bréchique souvent extrêmement dur.

Sénonien et éocène sont particulièrement conservés au pied du horst; ils constituent alors de larges auréoles à plongement plus ou moins rapide sous les sédiments miocènes, pliocènes et quaternaires (fig. 117). C'est un pays

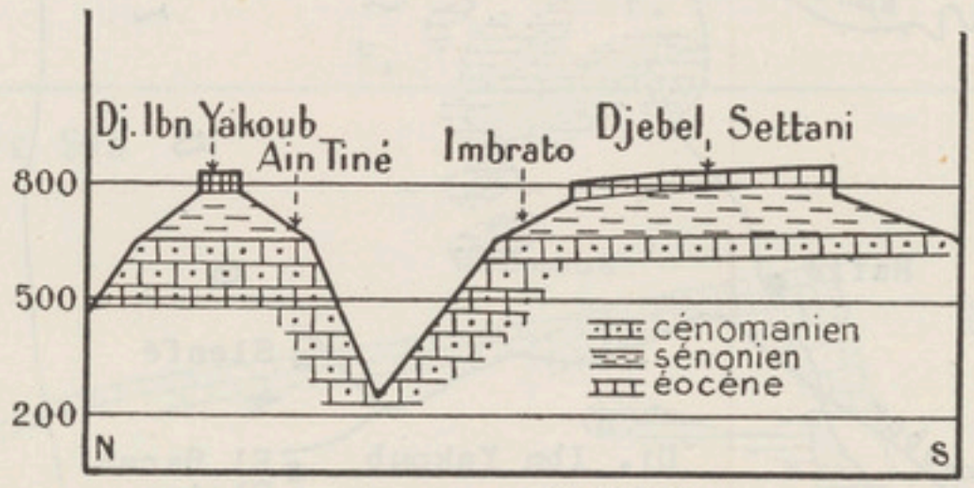

FIG. 118. — *Les collines bordières du Djebel. Coupe géologique* (pl. 156).

de collines formant transition entre la plaine et le Djebel proprement dit (pl. 146, 147).

Mais ils se maintiennent également jusqu'à la flexure du horst : de là toute une série de puissantes buttes-témoins qui s'échelonnent du Nord au Sud : Djebel Ibn Yakoub (834 m.), Djebel Settani (802 m.), Djebel Arbaïn (780 m.) (fig. 118). Ces buttes-témoins présentent un relief vigoureux, leurs pentes crayeuses étant couronnées des rouges falaises du calcaire éocène. Elles ont joué un grand rôle dans la vie du pays, car elles se dressaient comme autant d'observatoires, surveillant à la fois la plaine et les premières pentes de la montagne : des châteaux s'y sont donc établis, dont le plus célèbre est le Qalaat Méhelbé, l'antique Balatonos. Les rivières descendues du Djebel y passent en gorges sauvages, atteignant, dépassant même 500 m. de profondeur. C'est une des régions du massif qui donnent le plus l'impression de la grande montagne (pl. 156, 157, 158).

Au Nord du Nahr Snobar, la couverture récente est plus discontinue : cependant la craie couvre encore sur d'assez vastes espaces le substrat cénomanien, et çà et là s'élèvent des buttes témoins de calcaire éocène. Les affluents

du Nahr el Kebir ont largement taillé dans la craie sénonienne peu résistante : ce pays profondément disséqué c'est l'Akrad, pays à part dans le Djebel par la variété de ses formes et de son relief. Là encore les buttes éocènes ont attiré les populations, d'autant plus qu'à leur base jaillissent au contact de la craie d'assez fortes sources. Elles ont servi également de forteresses et cela jusqu'à

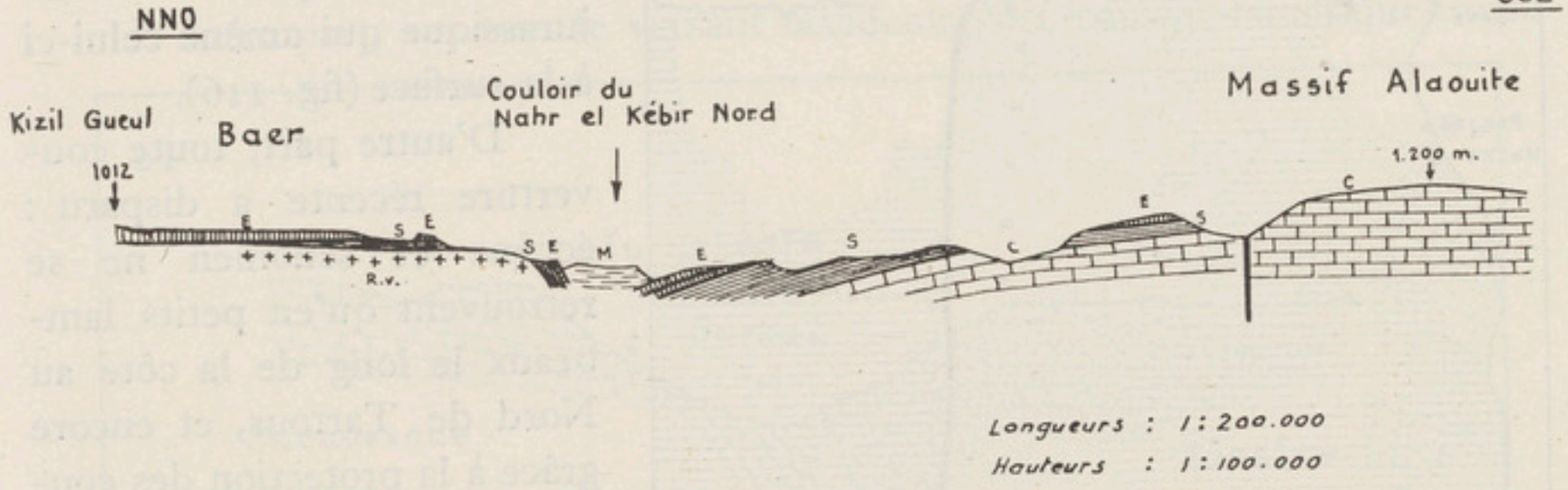

FIG. 119. — *Extrémité Nord du Massif Alaouite.* Coupe schématique d'après L. DUBERTRET.
C : Cénomanien. — S : Sénonien. — E : Eocène. — M : Miocène. — R. V. : Roches vertes.

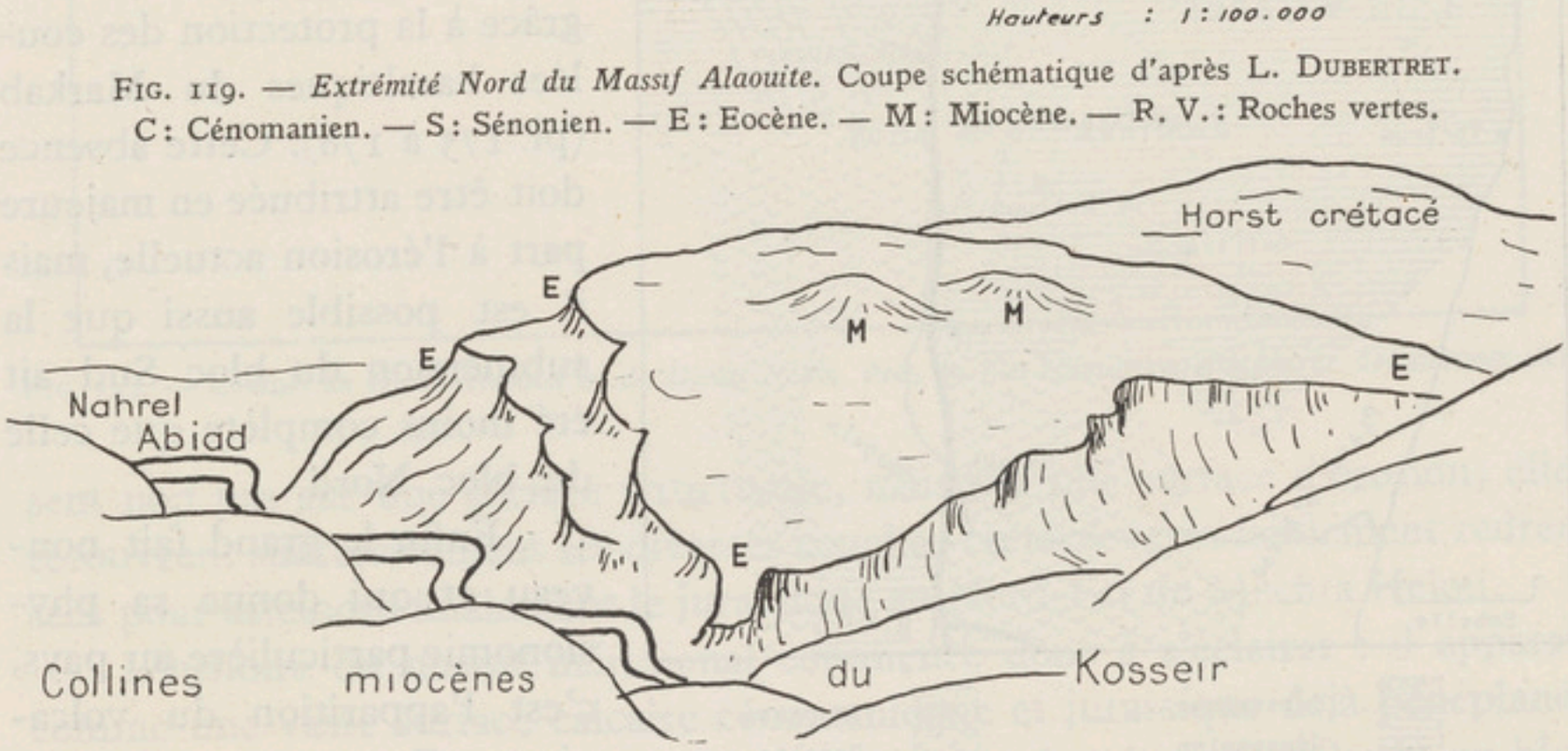

FIG. 120. — *L'extrémité Nord du Massif Alaouite vue du Kosseir.* D'après L. DUBERTRET (8).
E : Eocène. — M : Miocène.

ces dernières années : la butte du Chillif (896 m.) a longtemps gardé un poste français qui surveillait de haut la grande route du Nahr el Kebir (pl. 159, 160).

Enfin, à l'extrême pointe du massif, c'est l'éocène qui relaye le cénomanien : il finit par plonger lui-même sous la molasse tortonienne du Kosseir : c'est l'ultime terminaison des grands horsts calcaires du Levant (fig. 119 et 120).

2° *LA RÉGION MÉRIDIONALE.* — Elle présente une allure toute différente; le caractère de horst s'atténue ici rapidement et de plus en plus à mesure que l'on va vers le Sud. Le massif alaouite prend plutôt l'allure d'un vaste plateau basculé vers le Sud-Ouest (fig. 116). Le résultat est une masse montagneuse beaucoup plus large et plus étendue — plus de 40 km. d'Est en

Ouest — mais aussi moins haute (1.383 m. au signal de Cheykh Ali) et où les contrastes de relief sont moins frappants que dans le Nord (fig. 3 et 121).

Dans le détail les différences ne sont pas moins considérables : d'abord le contact entre cénomanien et jurassique redevient ici normal comme on le voit aux environs de Qadmous. C'est une simple flexure du jurassique qui amène celui-ci à la surface (fig. 116).

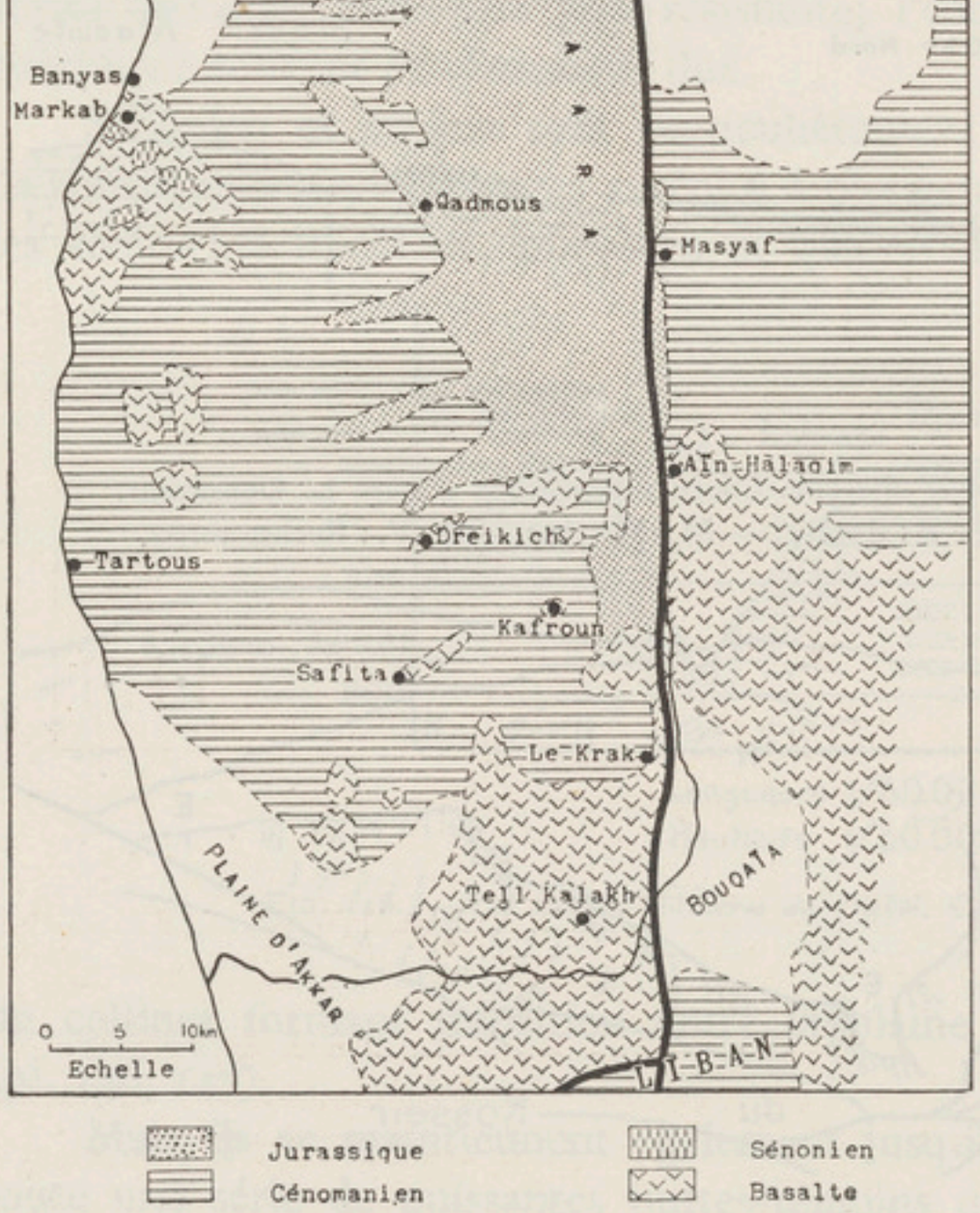

FIG. 121. — *Partie Sud du Horst Alaouite. Esquisse géologique.*
Les avancées du Jurassique correspondent aux entailles des vallées dans le plateau cénomanien.

D'autre part, toute couverture récente a disparu : éocène et sénonien ne se retrouvent qu'en petits lambeaux le long de la côte au Nord de Tartous, et encore grâce à la protection des coulées basaltiques du Markab (pl. 175 à 178). Cette absence doit être attribuée en majeure part à l'érosion actuelle, mais il est possible aussi que la submersion du bloc Sud ait été moins complète que celle du bloc Nord.

Enfin le grand fait nouveau et qui donne sa physionomie particulière au pays, c'est l'apparition du volcanisme. Comme presque partout en Syrie, celui-ci est exclusivement basaltique et caractérisé par d'énormes épanchements de laves fluides et la rareté des appareils éruptifs marquants.

L'activité volcanique apparaît très anciennement dans la région, dès l'époque crétacée; on trouve, en effet, du basalte interstratifié dans le cénomanien en particulier aux environs de Mechta Helou (fig. 124). Mais le rôle décisif est joué par les basaltes récents. Ceux-ci sont assez difficiles à dater d'une façon précise; il est certain en tout cas qu'il y eut plusieurs reprises d'activité pendant le cours du pliocène : les basaltes du Markab ont été attribuées au Tortonien-Pontien, ceux de la plaine d'Akkar à la fin du pliocène.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il importe de noter c'est que les plus grands épanchements, ceux qui ont formé en lisière du massif alaouite l'énorme masse du

Djebel Helou, apparaissent comme antérieurs aux derniers mouvements orogéniques. Le horst jurassique s'est, en effet, écrasé contre ce dernier comme le montre une coupe faite à la hauteur d'Aïn Halaqim (fig. 122) : entre les bancs de calcaire jurassique compact et les couches basaltiques intactes s'intercale toute une zone mixte formée de jurassique pulvérulent et de basalte écrasé.

D'autre part, sur tout le versant occidental, les coulées basaltiques repo-

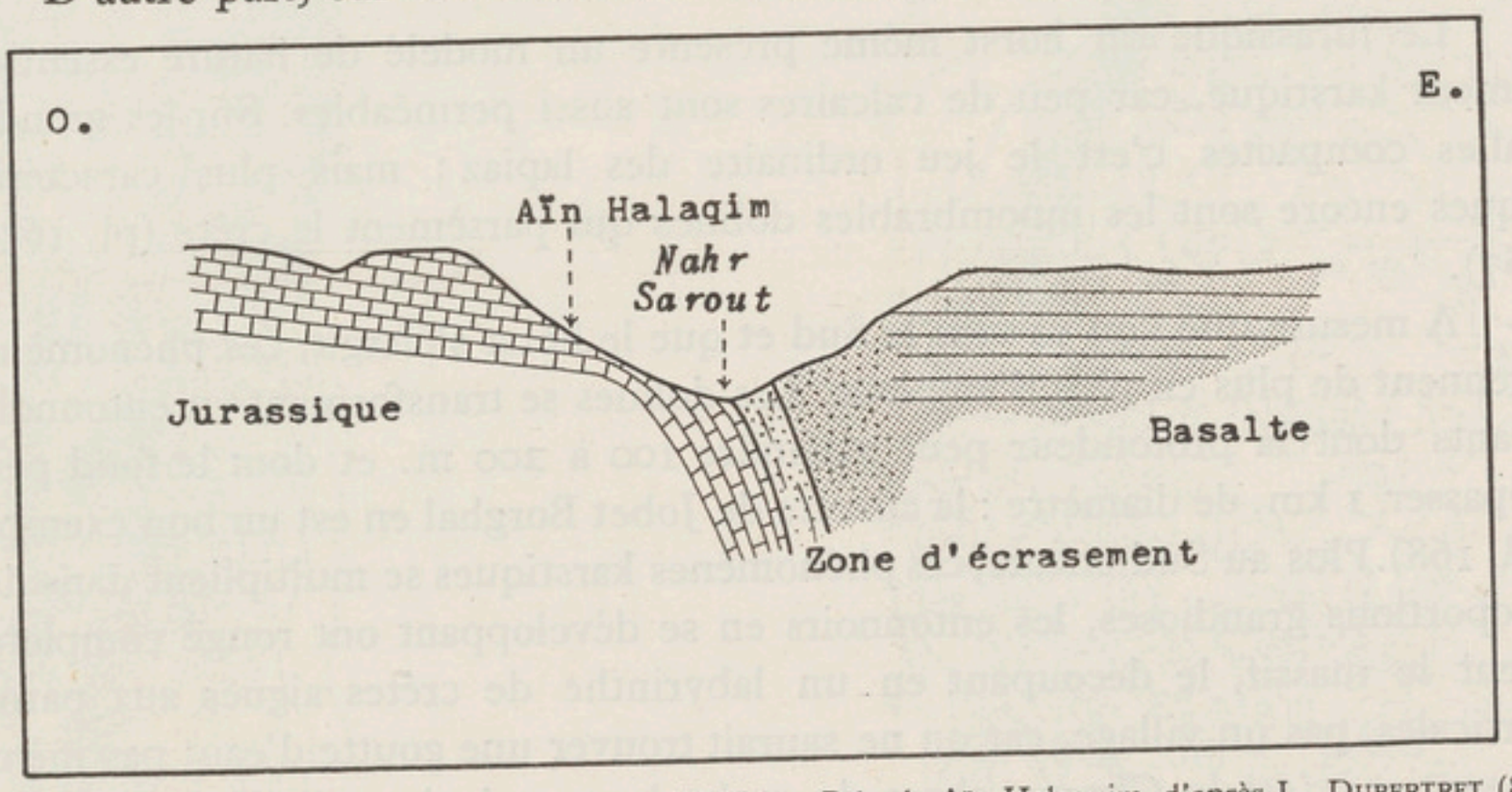

FIG. 122. — *Contact du Horst Alaouite et du Djebel Helou.* Près de Aïn Halaquim, d'après L. DUBERTRET (8).

sent non pas sur une surface structurale, mais sur une surface d'érosion; elles recouvrent successivement les diverses couches crétacées très faiblement redressées pour atteindre finalement le jurassique au Nord-Est de Mechta Helou.

L'histoire du massif méridional commence donc à s'éclairer : il apparaît comme une vaste surface calcaire cénomanienne et jurassique déjà pénéplanée au pliocène, puis recouverte en partie de coulées basaltiques, relevée en bloc vers l'Est au quaternaire et en plein rajeunissement actuel.

II. — LE MODELÉ

Le modelé apparaît comme très variable suivant les terrains et aussi suivant le relief. C'est ainsi qu'il faut mettre à part tout le grand abrupt oriental du massif. Taillé dans les calcaires compacts et homogènes du jurassique, il se présente comme un véritable mur continu. On ne saurait trouver ailleurs — en Syrie ni même en Palestine — une aussi parfaite image de relief tectonique (fig. 123 et pl. 171, 172).

L'extraordinaire fraîcheur de la faille est due à la faiblesse de l'érosion normale, conséquence elle-même de l'extrême perméabilité de la roche. Sur

cette muraille rectiligne les eaux courantes n'ont point réussi à mordre : de Jib el Ahmar (1.280 m.) à Oueli Khalifé (1.436 m.) pas un seul cours d'eau, pas même un ravin fortement marqué (1); et naturellement aucun col sur la ligne de crête. Les seuls accidents qui rompent la continuité de l'escarpement sont, par endroits, des paquets de faille en escalier restés accrochés sur la pente. C'est seulement au Sud d'Aïn el Kroum que la muraille tectonique commence à être démantelée.

Le jurassique du horst même présente un modelé de nature essentiellement karstique, car peu de calcaires sont aussi perméables. Sur les grandes dalles compactes c'est le jeu ordinaire des lapiaz ; mais plus caractéristiques encore sont les innombrables dolines qui parsèment la crête (pl. 165 à 167).

A mesure que l'on va vers le Sud et que le horst s'élargit, ces phénomènes prennent de plus en plus d'ampleur. Les dolines se transforment en entonnoirs géants dont la profondeur peut atteindre 100 à 200 m. et dont le fond peut dépasser 1 km. de diamètre : la cuvette de Jobet Borghal en est un bon exemple (pl. 168). Plus au Sud encore, ces phénomènes karstiques se multiplient dans des proportions grandioses, les entonnoirs en se développant ont rongé complètement le massif, le découpant en un labyrinthe de crêtes aiguës aux parois verticales; pas un village, car on ne saurait trouver une goutte d'eau; pas même de sentier, c'est le *Chaara*, chaos de roche à peu près inexploré et totalement désert, la région la plus hostile et la plus sauvage de tout le pays.

Le cénomanien, au contraire, constitue la région vivante de la Montagne; il est formé, en effet, de couches alternantes de calcaires et de marnes à rognons de silex. L'intercalation de ces dernières restreint le développement des phénomènes karstiques et l'érosion normale reprend ses droits; elle multiplie également les niveaux de sources et permet la formation de terre végétale.

Au cénomanien proprement dit, il faut d'ailleurs joindre les étages voisins souvent difficilement discernables. A sa base l'aptien formé d'argiles vertes, de calcaire bréchique et de calcaire marneux d'une puissance moyenne de 35 m., et l'albien qui comporte principalement des dolomies marneuses et des calcaires (puissance de 70 à 170 m.). A son sommet le turonien qui ne comporte qu'un niveau calcaire crayeux de 3 à 5 m. d'épaisseur. Le cénomanien lui-même, d'ailleurs, montre une puissance très variable : 350 m. dans le Nord, 500 m. dans le Sud.

C'est ce complexe d'une puissance moyenne de 500 à 600 m. qui donne sa physionomie au Djebel. Comme on le voit par une coupe-type effectuée dans la vallée d'Aïn Tiné-Slenfé, ce qui le caractérise c'est l'alternance régulière

(1) A cette déficience des eaux de surface correspond en contre-partie une circulation souterraine particulièrement active : une série de très grosses sources jalonnent le pied de l'escarpement (cf. *infra*, p. 351).

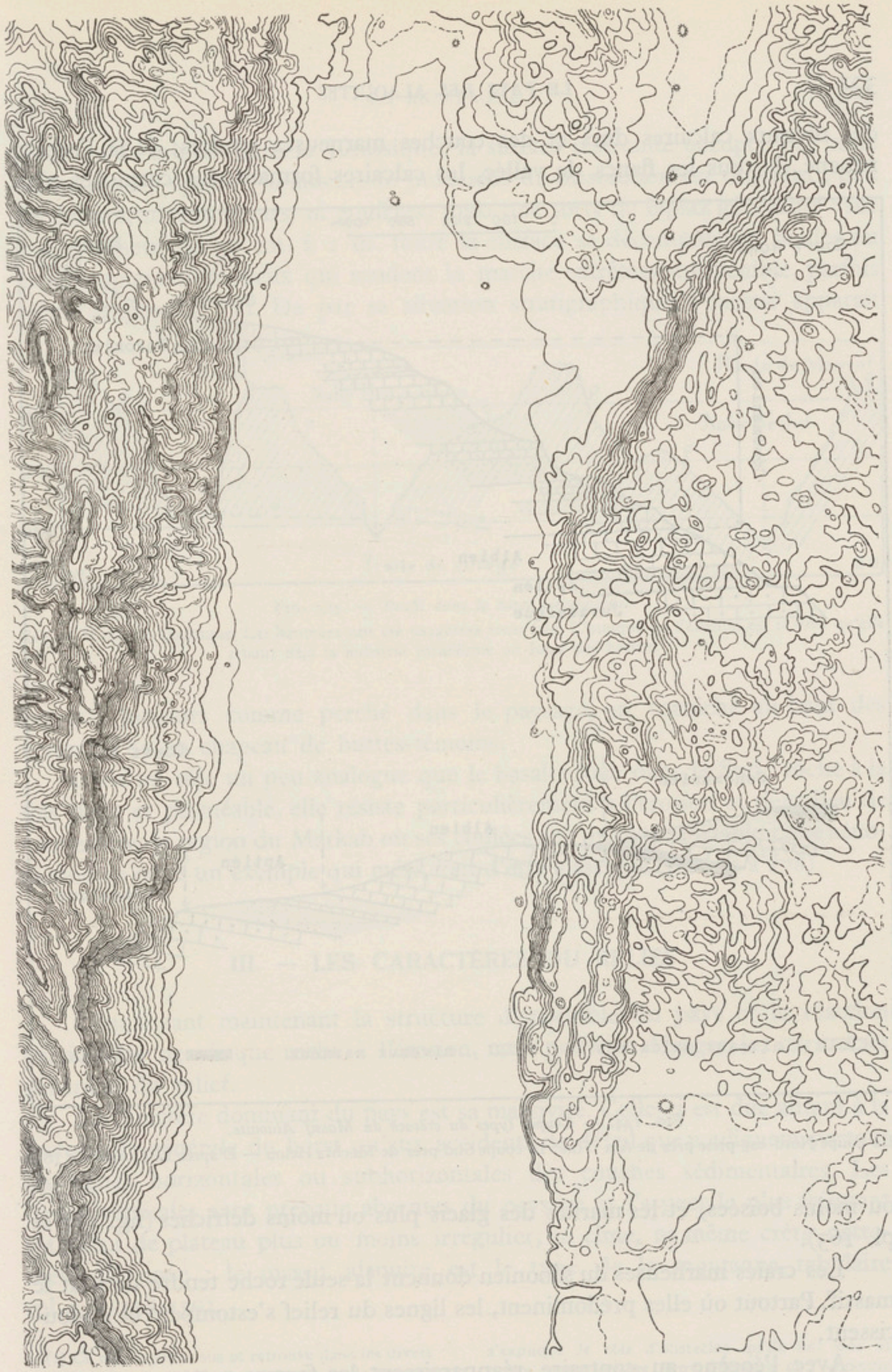

FIG. 123. — *Le Versant oriental du Djebel Alaouite et la fosse du Ghab.*

D'après la carte au 200.000; l'équidistance des courbes est de 50 mètres. A gauche, ligne de crête et abrupt oriental du Massif Alaouite; à droite, le Djebel Zaouiye. Au centre la fosse du Ghab, presque fermée au Nord par le seuil de Karkor. Au N.-E., début de la fosse annexe du Rouj.

des niveaux calcaires durs et des couches marneuses tendres; de là, l'aspect rubané de tous les flancs de vallée, les calcaires formant des corniches plus

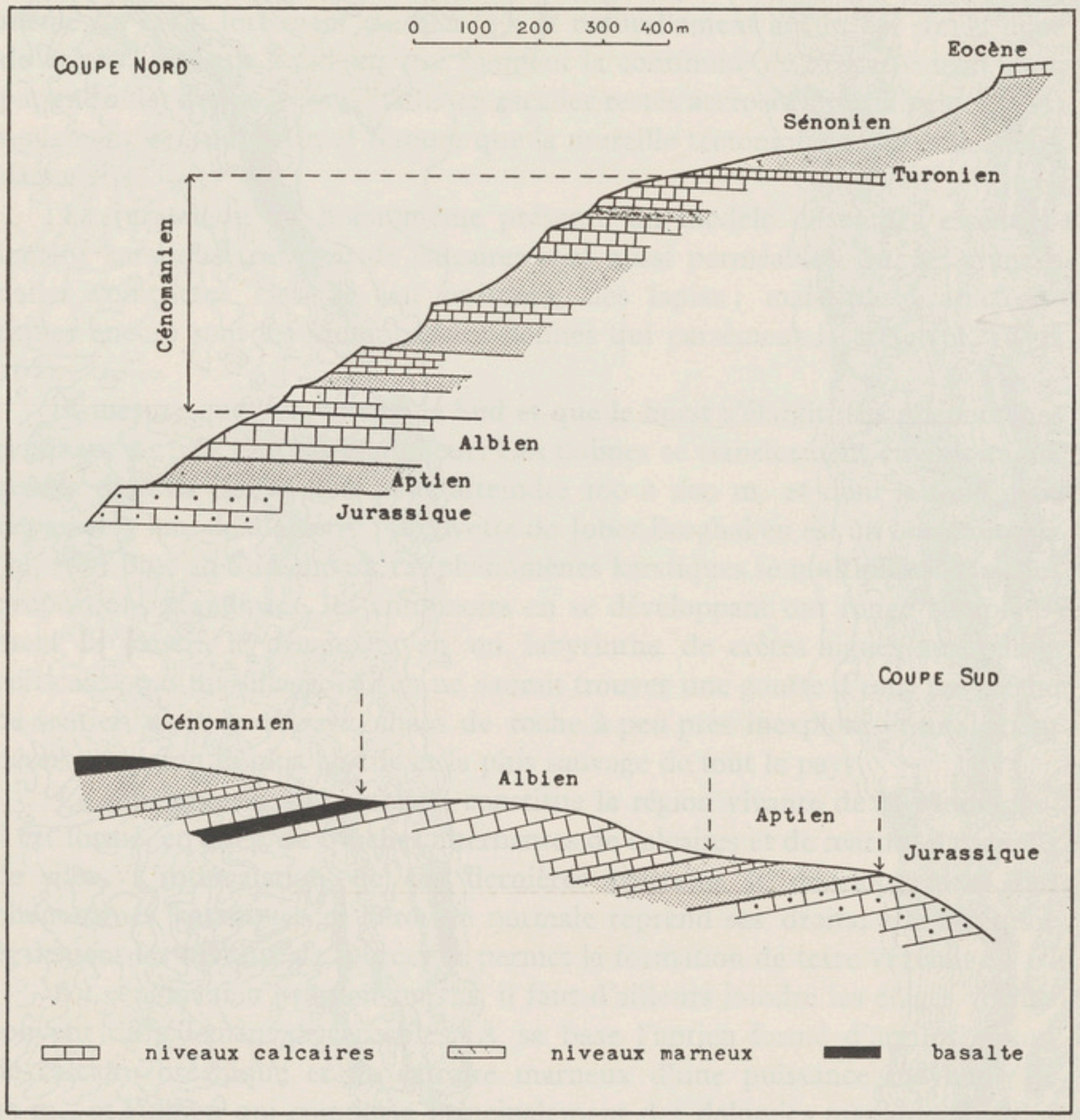

FIG. 124. — *Coupes types du crétacé du Massif Alaouite.*
La coupe Nord est prise près de Aïn Tiné; la coupe Sud près de Mechta Helou — D'après L. DUBERTRET (8).

ou moins boisées, et les marnes des glacis plus ou moins défrichés (fig. 124 et pl. 163).

Les craies marneuses du sénonien donnent la seule roche tendre de tout le massif. Partout où elles prédominent, les lignes du relief s'estompent et s'adoucissent.

Avec l'éocène au contraire, réapparaissent les formes nettes et cassantes du calcaire et les phénomènes karstiques. Mais ceux-ci ne retrouvent pas l'am-

pleur qu'ils avaient dans le Jurassique; la surface restreinte occupée par cette formation s'y oppose. D'ailleurs le processus de dissolution est différent : peu de dolines, ni entonnoirs, ni gouffres; mais une sorte de lapiaz généralisé : sur une épaisseur de 50 cm. à 1 m. toute la surface se décompose en boules ou en champignons rocheux qui rendent la marche extrêmement pénible, parfois même impossible (1). De par sa situation stratigraphique, l'éocène apparaît

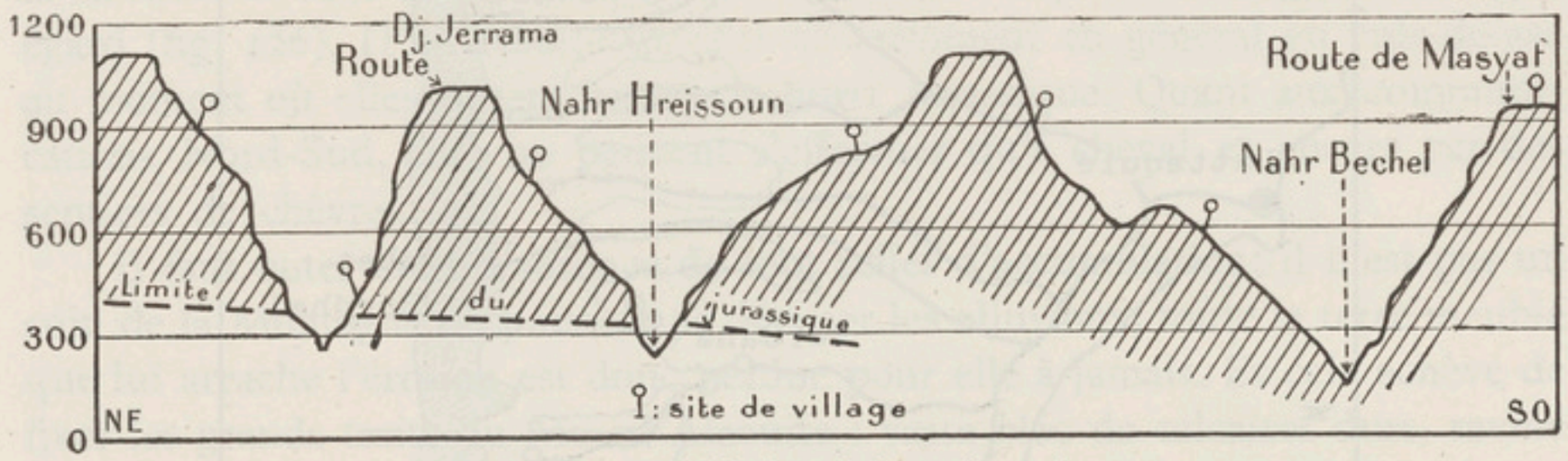

FIG. 125. — *Profil dans le horst cénomanien.*

Région N.-O. de Qadmous. Les hauteurs ont été exagérées trois fois. L'attaque de l'érosion est si vive qu'elle atteint déjà le substrat jurassique au fond des ravins.

presque toujours comme perché dans le paysage, en corniche au haut des versants, ou en chapeau de buttes-témoins.

C'est un rôle un peu analogue que le basalte joue dans le Sud : roche à la fois dure et perméable, elle résiste particulièrement à l'érosion et tient lieu de couverture; la région du Markab où ses coulées ont protégé la friable craie sénonienne en offre un exemple qui mériterait d'être classique (pl. 175 à 178).

III. — LES CARACTÈRES DU RELIEF

Connaissant maintenant la structure d'ensemble du pays et la réaction particulière de chaque roche à l'érosion, nous pouvons dégager les caractères généraux du relief.

Le caractère dominant du pays est sa massivité. Celle-ci est due autant à la tectonique générale du horst qu'aux accidents de détail que soulignent partout les lignes horizontales ou subhorizontales des couches sédimentaires. Les lignes verticales sont presque absentes du paysage et l'aspect le plus fréquent est celui de plateau plus ou moins irrégulier; ni cîme, ni même crête nettement dessinée : le massif alaouite est le type de la montagne tabulaire (pl. 151-158-159).

(1) Ce même processus se retrouve dans les divers massifs calcaires qui forment la bordure de la table Nord Syrienne : Djebel Simân, Djebel Ala, Djebel Baricha, Djebel Oustani, Djebel Zaouiyé. Ainsi s'explique le rôle d'obstacles qu'ils ont joué et qu'ils jouent encore dans l'histoire et l'économie du pays, malgré leur faible altitude.

Si l'on met à part l'abrupt oriental, les seuls accidents brusques sont dus à l'érosion actuelle : ce sont des reliefs en creux. Mais ceux-ci peuvent être très prononcés. L'érosion a agi, en effet, avec une extraordinaire violence sur ce

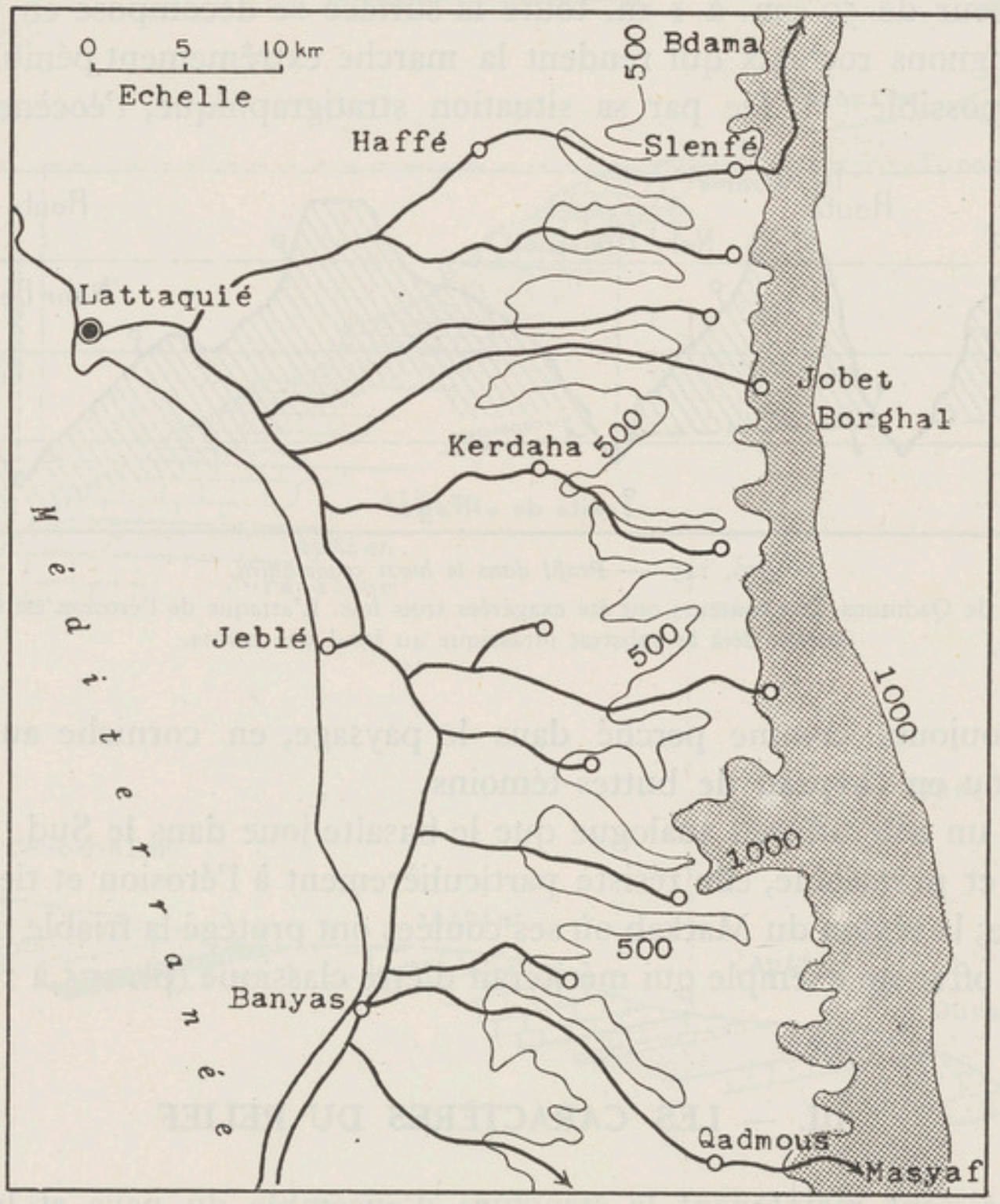

FIG. 126. — *Le relief et les routes.*
Caractère impraticable des vallées du Djebel qu'évitent routes et villages.

bloc rocheux, isolé de tous côtés entre des plaines basses et la mer : tous les cours d'eau sont des torrents et toutes les vallées d'effroyables ravins.

Deux cas peuvent se présenter : le plateau est resté intact dans sa masse, les vallées alors s'y enfoncent en traits de scie, si profondes et si étroites qu'elles demeurent invisibles dans le paysage. La région du Sahyoun en est un bon exemple (pl. 149 et 150) : vu de la route de Slenfé, le château franc paraît comme posé à fleur de plateau, à moins d'un quart d'heure de marche; en fait il se dresse sur un éperon entre deux ravins à pic de plus de 300 m. de profondeur et il est inaccessible sur la plupart de ses faces. Quand le plateau au contraire a été plus fortement disséqué, il n'en reste plus que des crêtes étroites et ravi-

nées, sortes de longues « serres » entre des abîmes de 700 et 800 m. (fig. 125 et pl. 148, 161, 162).

On conçoit aisément que des vallées de ce genre soient totalement inexploitables et inhabitées; partout les villages les fuient pour s'établir sur les crêtes ou les versants supérieurs. Ce sont également les crêtes seules qui permettent la circulation dans le massif : le tracé des routes et pistes est significatif à cet égard (fig. 126). Il en résulte qu'elles se terminent en général en culs-de-sac au moment où elles butent contre le horst jurassique. Quant aux communications Nord-Sud, elles ne peuvent s'effectuer qu'à cheval et encore par des sentiers de chèvres (1).

Il faut noter enfin l'absence de tout relief d'accumulation; il n'est pas un coin de la Montagne où puissent se déposer les alluvions; toute la terre meuble que lui arrache l'érosion est donc perdue pour elle à jamais. Et cela achève de fixer les grands traits du Massif Alaouite : vaste bloc de calcaires durs, raviné et décharné par les eaux torrentielles, pays hostile et pauvre, aussi fermé vers l'extérieur que difficile à l'intérieur, monde sauvage et inconnu dressé au-dessus des plaines qui l'entourent.

(1) La seule route Nord-Sud du massif, celle qui va de Slenfé à Bdama sur la route d'Alep, doit emprunter la crête même du horst alaouite. Sa construction est due à des raisons stratégiques et elle n'est d'ailleurs utilisable que 3 à 4 mois par an. Au moment de l'occupation, quelques pistes avaient été tracées transversalement aux vallées. Mais elles étaient trop contraires à la nature du relief; elles sont aujourd'hui abandonnées.

CHAPITRE II

LE CLIMAT, LES EAUX ET LA VÉGÉTATION

I. — LE CLIMAT MONTAGNARD

Les caractéristiques du climat de la montagne sont assez difficiles à définir, d'abord par suite du manque d'informations précises (1) et ensuite parce que celui-ci est extrêmement variable selon l'altitude ou l'exposition. Cependant dans son ensemble le climat montagnard alaouite apparaît comme une modalité du climat méditerranéen maritime de la côte. Par son relief, en effet, le Djebel est entièrement tourné vers la mer, son versant « sous le vent » se réduisant à un mince liséré abrupt et désert. Les influences continentales y sont donc réduites à leur minimum.

Cela explique que, pour les Européens, le climat de la montagne puisse paraître plus tempéré même que celui du littoral. Non point que les extrêmes de température y soient moins marqués, car c'est tout le contraire. Cela veut dire simplement que les caractéristiques « exotiques » du climat méditerranéen — forte chaleur continue et longue sécheresse estivale — y sont très atténuées; d'où la faveur dont jouit la montagne comme pays d'estivage.

Au point de vue température il y a peu de changement jusque vers 400-500 m. d'altitude; il arrive même fréquemment que les premières collines soient plus chaudes en été que la côte, car la brise de mer y est coupée. Au-dessus, le rafraîchissement de la température se fait, en général, d'une façon brusque : l'on passe presque sans transition de l'air moite et saturé du littoral à l'air frais et relativement sec de la montagne. A partir de ce niveau critique, variable suivant les saisons, la température décroît régulièrement.

Le climat montagnard s'étend ainsi de 400 à 1.000 m. d'altitude environ; cette dernière limite coïncide à peu près avec celle de l'habitat humain; au-dessus nous n'avons plus aucune donnée; c'est la solitude des hautes crêtes

(1) Absence de toute station météorologique dans le Djebel, sauf quelques relevés fragmentaires à Slenfé.

karstiques du jurassique (fig. 127). Slenfé qui se trouve situé entre 900 et 1.000 m. peut donc être pris comme station caractéristique.

La température moyenne annuelle y est sensiblement plus basse que sur la côte. L'été, les chaleurs diurnes peuvent atteindre et dépasser 30° tout comme dans la plaine, par suite de l'intensité de l'échauffement solaire; mais les nuits demeurent fraîches (20 à 25°). Il n'y a d'exception que par vent d'Est (khamsin): en ce cas il y a homothermie complète de la mer à la crête. Avec la fraîcheur des nuits, l'autre différence essentielle est la briéveté de l'été qui ne dure guère que trois mois et demi, du 15 juin au 1er octobre.

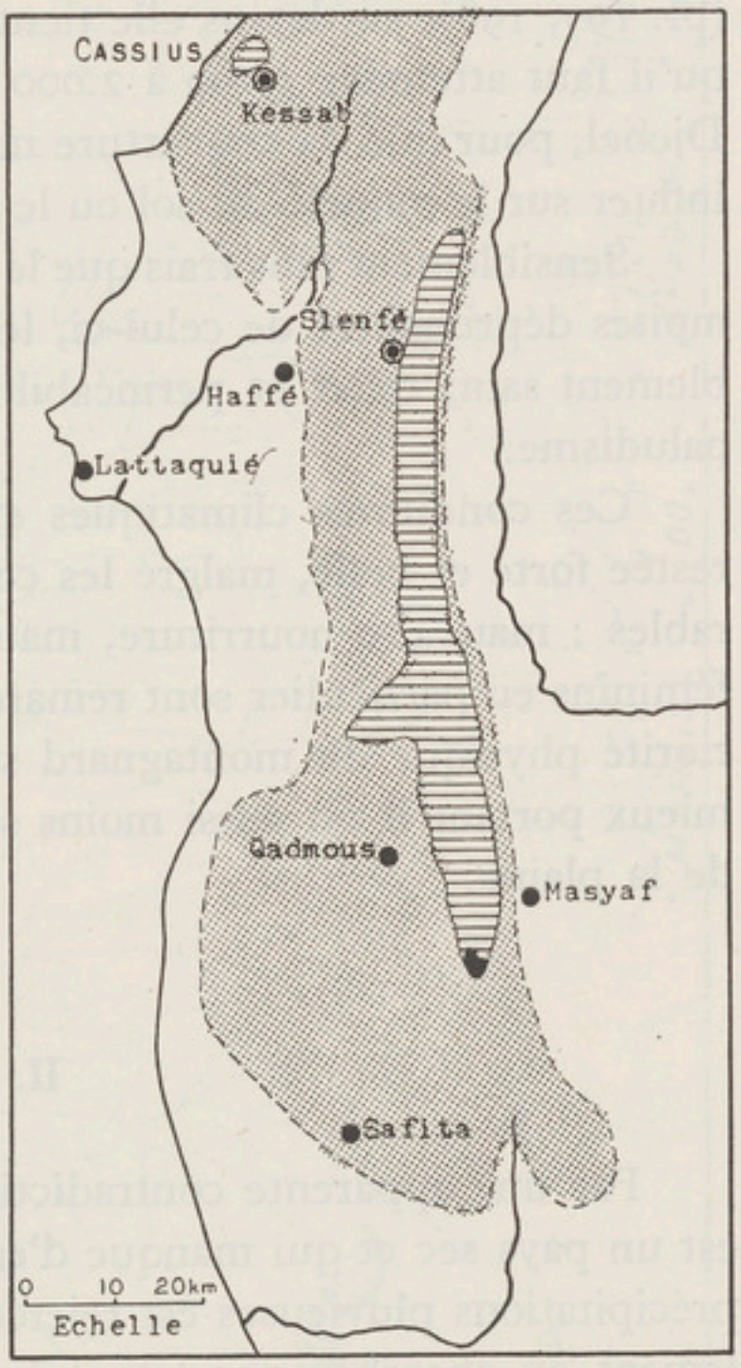

FIG. 127. — *Extension du climat montagnard.*

Plus sensibles sont les modifications du régime des pluies : la montagne, en effet, est extrêmement pluvieuse ; au-dessus de 500 m. d'altitude, il faut compter une moyenne annuelle d'au moins 1.000 mm., et il semble qu'au-dessus de 1.000 m. les pluies peuvent atteindre 1.200 à 1.500 mm. (1); ce qui fait de la montagne alaouite une des régions les mieux arrosées, non seulement de la Syrie, mais encore de tout le bassin méditerranéen.

La saison vraiment sèche y est très réduite, deux mois à peine : juillet et août. Juin, en effet, compte encore de gros orages et ceux-ci réapparaissent en septembre. Aux précipitations proprement dites, il faut joindre encore l'influence de la nébulosité qui est très grande pendant l'hiver.

La montagne alaouite apparaît donc comme spécialement humide pour une montagne méditerranéenne située à sa latitude. Au printemps surtout la différence de climat avec la plaine est saisissante; en avril, quand déjà dans le bas-pays on moissonne les orges, en haut c'est encore l'hiver; les arbres sans une feuille, sans une pousse, tout noirs dans le brouillard; un sol tout gonflé d'eau

(1) Le même phénomène se produit au Liban : à Djezzine (850 m.), on compte 1.300 mm. et au Krey 1.400 mm.

et où prospèrent fougères, mousses et lichens; un véritable paysage du Nord où la flore elle-même, nous le verrons, est nettement nordique.

La neige par contre joue un rôle secondaire et plus spectaculaire que vraiment effectif : au-dessous de 1.000 m. elle ne fait que de brèves incursions (pl. 197, 198); au-dessus elle tient davantage; mais l'exemple du Liban montre qu'il faut atteindre 1.700 à 2.000 m., soit au-dessus des plus hautes crêtes du Djebel, pour que la couverture neigeuse soit assez stable et assez épaisse pour influer sur le modelé du sol ou le régime des eaux.

Sensiblement plus frais que le climat littoral et ignorant les longues chaleurs moites déprimantes de celui-ci, le climat montagnard plus rude est remarquablement sain; relief et perméabilité du sol l'exemptent en particulier de tout paludisme.

Ces conditions climatiques exceptionnelles expliquent que la race y soit restée forte et belle, malgré les conditions économiques qui, elles, sont déplorables : mauvaise nourriture, mauvais logement, mauvaise hygiène. Les types féminins en particulier sont remarquablement jolis (pl. 105 et 110). Cette supériorité physique du montagnard se réflète dans son caractère : plus robuste et mieux portant il est aussi moins soumis, plus hardi, plus violent que le fellah de la plaine.

II. — LES EAUX

Par une apparente contradiction, cette montagne si abondamment arrosée est un pays sec et qui manque d'eaux courantes. C'est que la majeure part des précipitations pluvieuses est rejetée immédiatement à l'extérieur par le ruissellement ou absorbée par les roches. Toutes les eaux du jurassique sont ainsi perdues pour le Djebel : elles ne ressortent qu'à sa périphérie.

Les calcaires cénomaniens sont heureusement moins perméables : leurs divers niveaux marneux constituent autant de lignes d'affleurements pour les eaux souterraines : l'une des plus importantes est due aux argiles vertes (aptien), au contact même du jurassique (fig. 124). Mais ces diverses sources, si elles sont nombreuses, restent généralement très faibles; le pays est trop disséqué par l'érosion pour que les nappes phréatiques superficielles y prennent une grande extension. De là, deux conséquences : d'abord l'extrême dispersion de l'habitat : chaque hameau, chaque maison, s'est établi auprès d'une petite source. Il n'y a pas de versant qui ne montre ainsi plusieurs affleurements aquifères soulignés par la présence d'une habitation, ou du moins par quelques peupliers et quelques jardins enclos (pl. 148). D'autre part, le débit de ces diverses sources est trop faible pour alimenter des cours d'eaux permanents, ou même de simples ruisseaux; elles ne naissent que pour mourir,

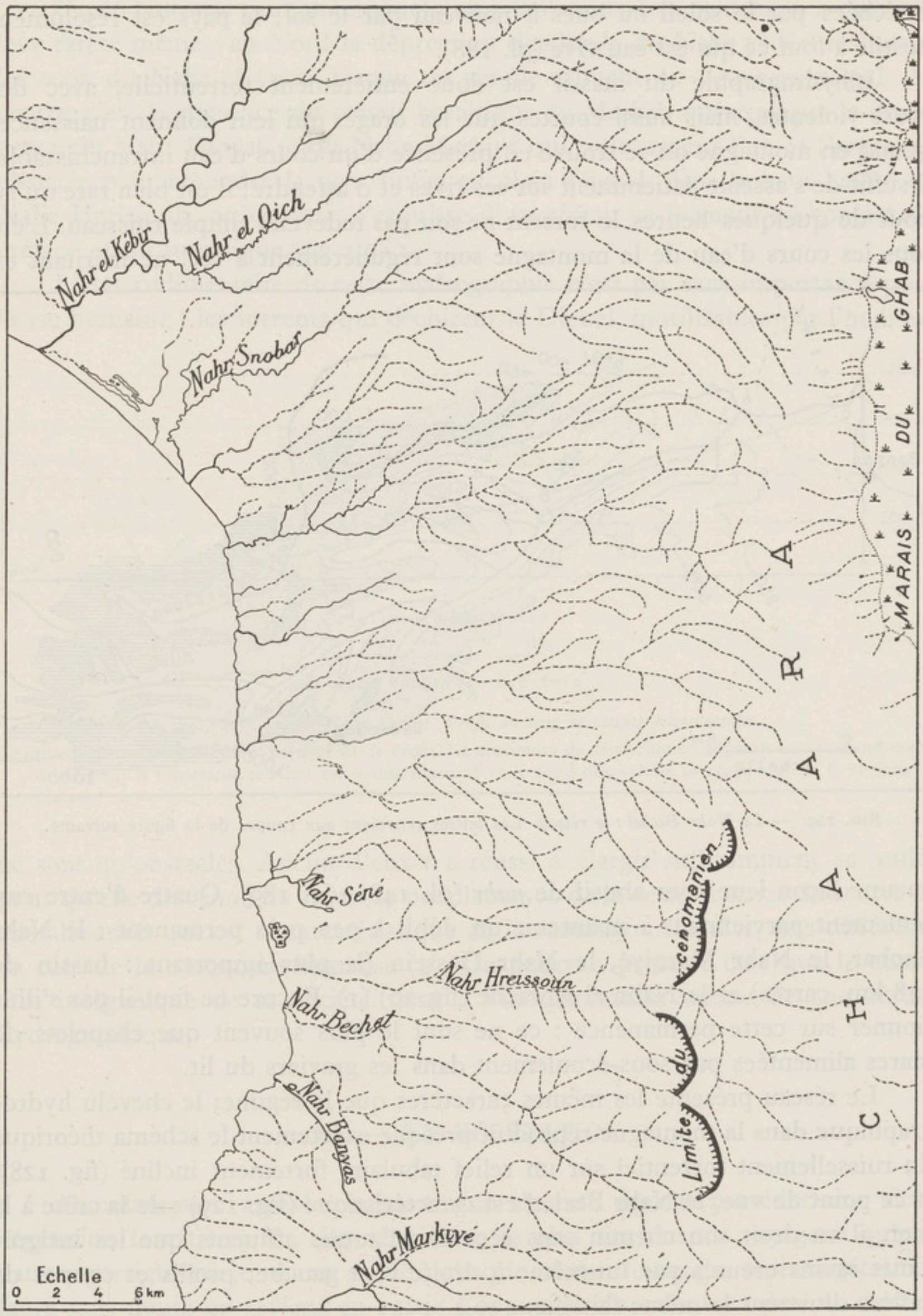

FIG. 128. — *Le réseau hydrographique.*

En trait continu, cours d'eau permanent ; en pointillé, torrent intermittent.

asséchées par le soleil ou bues à nouveau par le sol; le pays est résolument hostile à tout ce qui est eau vive (pl. 188).

L'hydrographie du massif est donc entièrement torrentielle, avec des crues violentes, mais aussi courtes que les orages qui leur donnent naissance; quand en montagne on se trouve en présence d'un cours d'eau infranchissable, il suffit de s'asseoir patiemment sur ses rives et d'attendre; il est bien rare qu'au bout de quelques heures le torrent ne soit pas redevenu simple ruisseau. L'été tous les cours d'eau de la montagne sont régulièrement à sec, ne méritant en

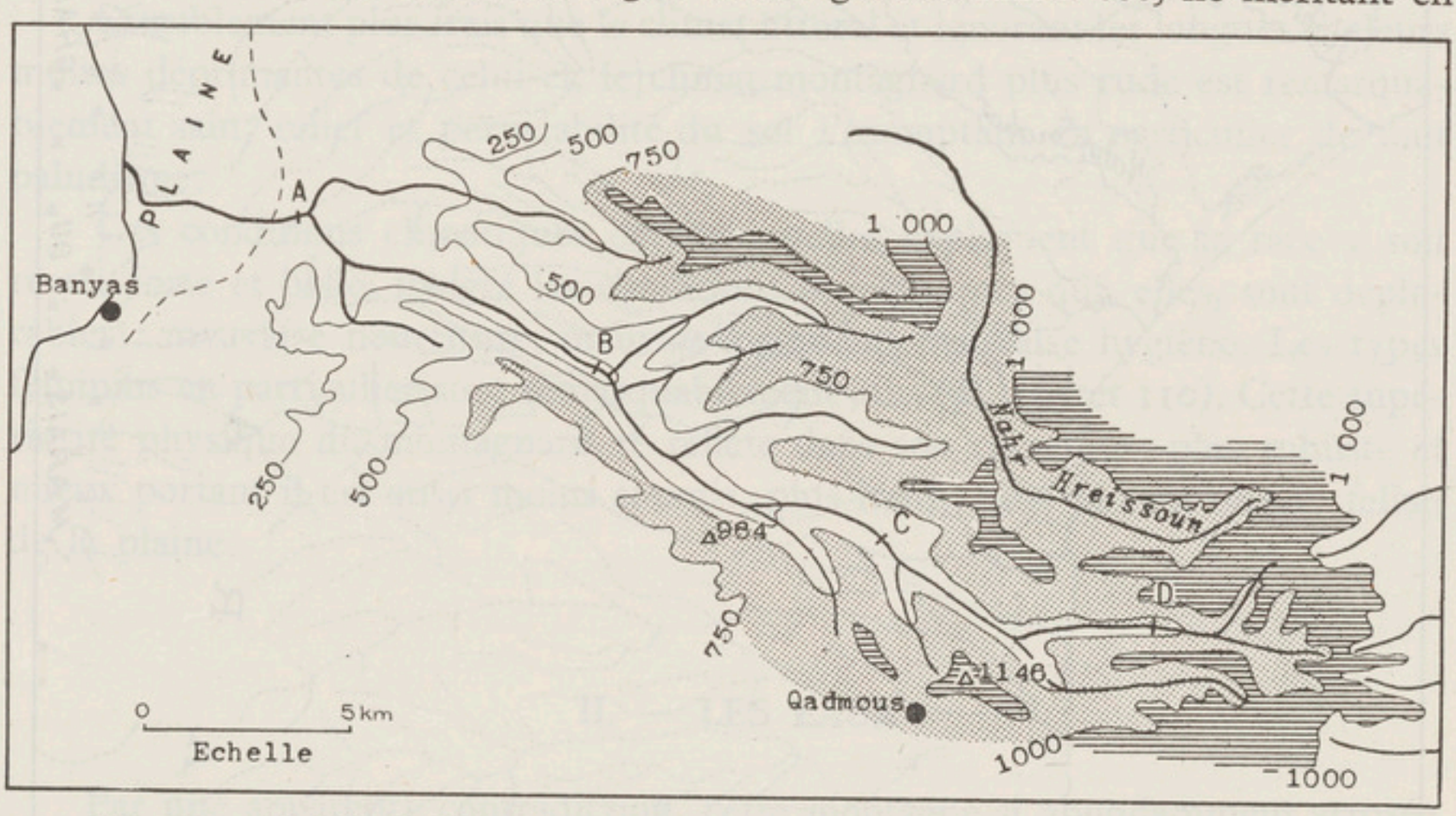

FIG. 129. — *Le Nahr Bechel : le réseau.* Les lettres renvoient aux coupes de la figure suivante.

aucune façon leur nom abusif de *nahr* (pl. 148, 161, 189). Quatre d'entre eux seulement parviennent à maintenir un débit à peu près permanent : le Nahr Snobar, le Nahr Marqiyé, le Nahr Hossein (le plus important : bassin de 348 km. carrés) et le Nahr el Abrache (fig. 20) (1). Encore ne faut-il pas s'illusionner sur cette permanence : ce ne sont le plus souvent que chapelets de mares alimentées par sous-écoulement dans les graviers du lit.

Le réseau présente les mêmes caractères que le régime; le chevelu hydrographique dans la montagne reproduit presque exactement le schéma théorique du ruissellement torrentiel sur un relief tabulaire fortement incliné (fig. 128). A ce point de vue, le Nahr Bechel est caractéristique (fig. 129) : de la crête à la mer, il va droit son chemin sans recevoir d'autres affluents que les insignifiants ravins creusés par lui-même à droite et à gauche; profils et coupes de vallées illustrent le même fait (fig. 130).

(1) Il faut ajouter à ceux-ci, le Nahr el Abiad, affluent de l'Oronte, sur le versant oriental (pl. 198). Mais il appartient plus au Kosseir qu'au Djebel Alaouite.

Cependant, on peut noter quelques adaptations à la structure, à cause de leur rareté même : au Nord la dépression synclinale du Nahr el Kebir a attiré les eaux du Nahr el Qich devenu un simple affluent du fleuve principal. Au centre, c'est la présence du massif basaltique du Markab qui explique la divergence du Nahr Banyas et du Nahr Markiyé qui contournent l'un et l'autre cet obstacle pour atteindre la mer. Enfin, en plein Djebel, dans le haut bassin du Nahr Hreissoun, on constate l'esquisse d'un réseau se formant au contact du crétacé et du jurassique (fig. 128).

L'état rudimentaire de cette hydrographie n'est pas sans importance pour la vie humaine : les torrents qui déchirent le Djebel, inutilisables par l'homme,

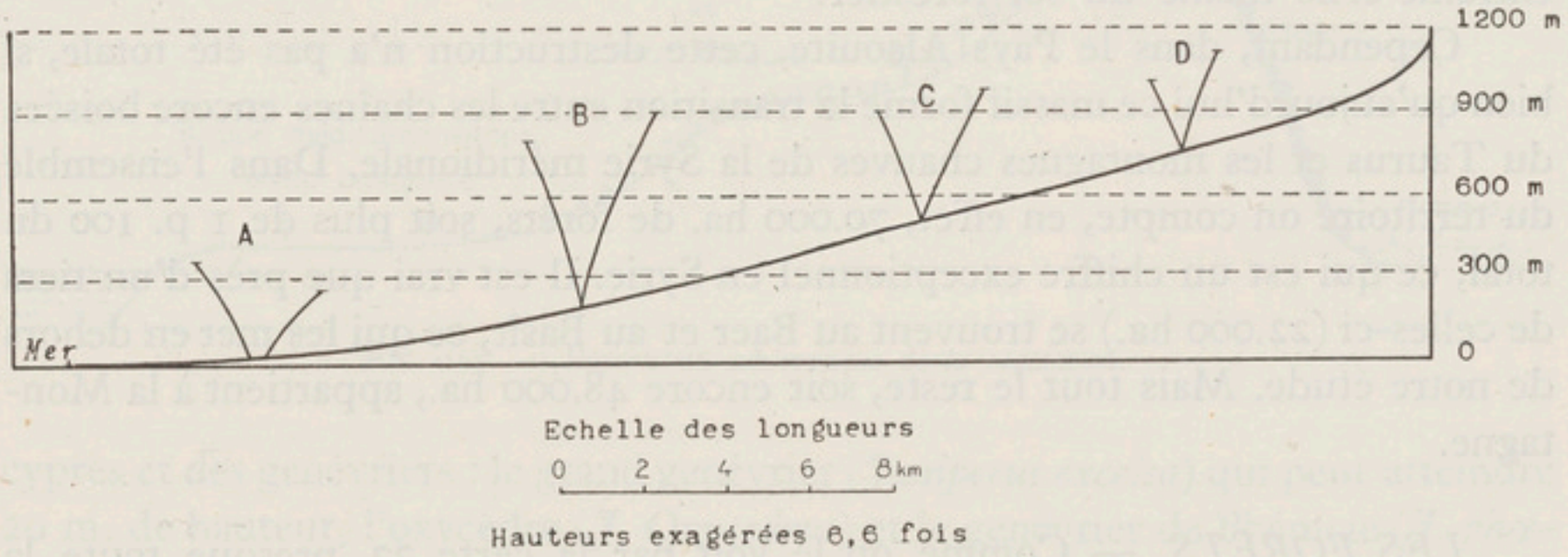

FIG. 130. — *Le Nahr Bechel. Profil en long et coupes transversales.*
Chaque coupe est prise au point marqué sur le profil. Le maximum de dénivellation apparaît sur le rebord même du Djebel. A l'intérieur, le relief est moins disséqué et le fond des vallées se rapproche de la surface du plateau.

ne sont qu'obstacles. Aucun d'eux n'a réussi à élargir suffisamment sa vallée pour qu'elle devienne un foyer de peuplement : de là cette absence de centre de cristallisation qui est si caractéristique de la montagne alaouite, très différente en cela de la montagne libanaise (1). On pourrait presque dire que le caractère inorganique de sa société tient à l'inorganisation même de son réseau hydrographique.

III. — LA VÉGÉTATION

Abondamment arrosée, la montagne alaouite devrait posséder une riche végétation forestière; or, elle ne montre le plus souvent au voyageur qu'une pauvre garrigue où le roc nu perce à chaque instant le maigre tapis végétal. La faute sans doute en revient en partie à la nature du sol : les calcaires durs et perméables qui constituent le massif sont peu favorables à la formation de

(1) Au Liban, en effet, ce sont les hautes vallées qui ont été les foyers de la nation libanaise.

terre végétale; ils se prêtent, par contre, trop bien aux ravages du ruissellement torrentiel.

Mais le vrai responsable est ici l'homme; ne constate-t-on pas, en effet, que c'est précisément dans les régions les moins favorisées physiquement que se sont conservés les seuls lambeaux forestiers du pays, sur les calcaires nus du Chaara et sur le grand abrupt oriental où la pente est par endroit quasi verticale? C'est qu'ici seulement l'homme était absent. Partout ailleurs, c'est lui qui a fait disparaître l'épaisse forêt qui devait revêtir le massif en entier, des premiers contreforts à la crête. Mais ici, comme partout ailleurs en Méditerranée, la forêt une fois détruite ne se reconstitue plus, car sa disparition entraîne celle même du sol forestier.

Cependant, dans le Pays Alaouite, cette destruction n'a pas été totale, si bien qu'aujourd'hui ce massif forme la transition entre les chaînes encore boisées du Taurus et les montagnes chauves de la Syrie méridionale. Dans l'ensemble du territoire on compte, en effet, 70.000 ha. de forêts, soit plus de 1 p. 100 du total, ce qui est un chiffre exceptionnel en Syrie. Il est vrai que près d'un tiers de celles-ci (22.000 ha.) se trouvent au Baer et au Basît, ce qui les met en dehors de notre étude. Mais tout le reste, soit encore 48.000 ha., appartient à la Montagne.

LES FORÊTS. — Comme on le voit par la carte 22, presque toute la région proprement forestière est cantonnée dans la partie Nord : à l'extrémité septentrionale du massif, dans le Chaara, et sur le versant du Ghab de Sarmanié à Masyaf. La partie Sud, par contre, est très pauvre : à peine 2 ou 3.000 ha. dans tout l'ancien Sandjak de Tartous, et la plupart en boqueteaux insignifiants qui ne doivent leur survie qu'à leur caractère sacré. C'est que la montagne est ici moins haute, moins arrosée, et surtout infiniment plus pénétrable et plus peuplée : aussi les hommes en ont-ils chassé les arbres (pl. 200). Il faut aussi tenir compte de la dangereuse proximité de centres urbains, tels que Homs et Tripoli, terribles consommateurs de bois et de charbon de bois : c'est à celle-ci qu'est due en particulier la totale nudité du Djebel Hélou.

Les forêts du Nord présentent deux aspects très différents (fig. 131) : dans la haute montagne, au-dessus de 1.200 m., elles sont formées essentiellement de conifères : sapins argentés (*Abies cilicica*) et cèdres, les fameux cèdres du Liban (*Cedrus Libani*) (pl. 180 à 182). Plus bas ce sont les chênes qui dominent, en variétés multiples (pl. 183-184) : chênes à feuilles caduques d'abord des espèces rouvre ou zéenne (*Quercus sessilifora* et *Quercus lusitanica*) (1);

(1) Parmi les diverses variétés signalées, citons le Q. Ægilops L. et le Q. Cerris L. Mais la flore de la Montagne n'a pas été prospectée sérieusement. C'est pourquoi nous nous sommes contentés de donner les noms latins génériques, sans préciser la classification botanique comme il est coutume de le faire.

chênes verts ensuite : le *Quercus ilex*, l'arbre des bois sacrés, où il atteint souvent d'admirables proportions (pl. 90-91 et 92) et le petit chêne kermès à la feuille dure et piquante (*Q. coccifera*).

A côté de ces espèces dominantes, de nombreuses autres viennent compléter l'aspect de la forêt : le charme d'Orient (*Carpinus orientalis*), l'érable de Syrie (*Acer syriaca*), des ormes, des noisetiers et même des hêtres, arbres pourtant spécifiquement nordiques (pl. 185). Dans les régions plus sèches ce sont des

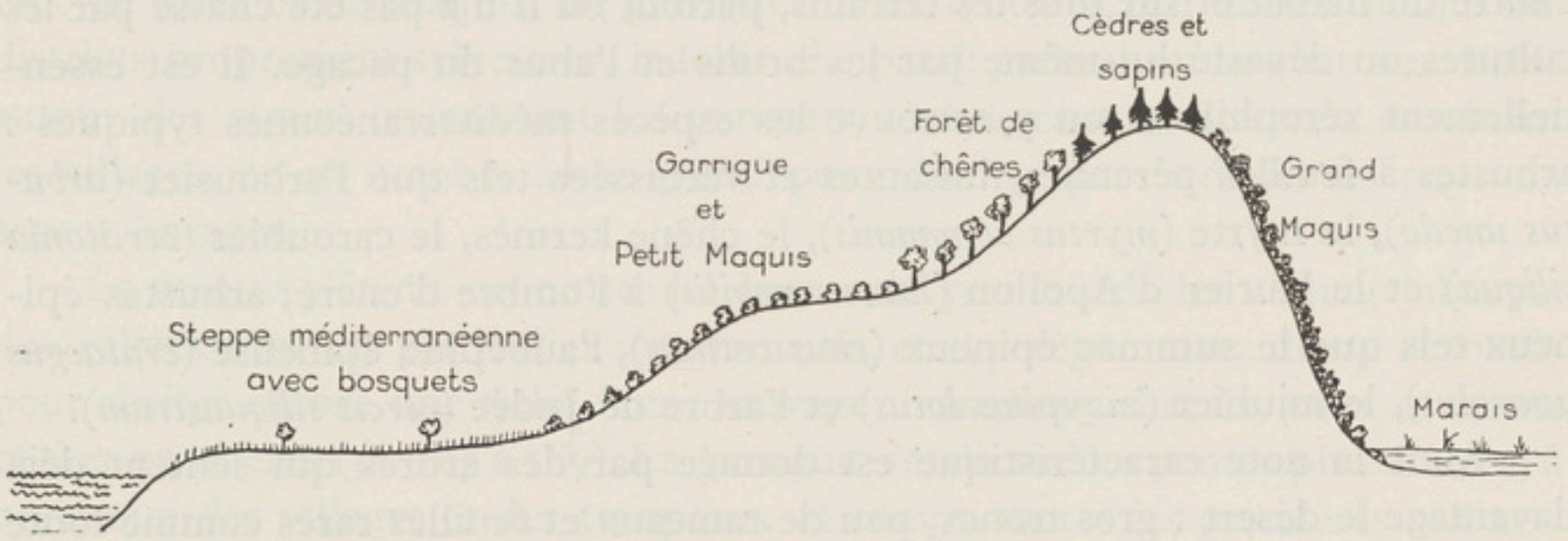

FIG. 131. — *Répartition schématique de la végétation.*

cyprès et des genévriers : le grand genévrier (*Juniperus excelsa*) qui peut atteindre 20 m. de hauteur, l'oxycèdre (*J. Oxycedrus*) et le genévrier de Phénicie (*J. phœnicea*).

On remarquera que les pins n'apparaissent jamais dans les peuplements primitifs : ce sont, en effet, des essences à pousse rapide qui ne prospèrent que sur les ruines de la forêt originale, en empêchant d'ailleurs celle-ci de se reconstituer. L'espèce la plus répandue est le pin d'Alep (*Pinus halepensis*) : c'est lui qui couvre le Baer et le Basît, transformant ces pays en une immense pinède jusqu'à la mer (pl. 35-37). Mais il est quelquefois remplacé artificiellement par le pin pignon (*Pinus pinea*) qui a l'avantage de fournir aux populations sa graine (*snobar*) très appréciée dans la cuisine indigène (1). Dans la montagne, le pin ne se montre que sur les basses pentes dans les régions détériorées par les coupes et les brûlis (en particulier près de Masyaf).

Cependant, la plupart des forêts originelles elles-mêmes nous apparaissent déjà comme éclaircies : les grands arbres sont encore nombreux, mais presque toujours espacés, et entre eux c'est un maigre maquis qui cache mal la roche nue. Pourtant dans les coins les mieux protégés et les plus écartés, il arrive que l'on découvre soudain un paysage forestier tout différent : la futaie se fait dense, les branches se rapprochent, se croisent et forment voûte; chassé par l'ombre le maquis méditerranéen disparaît; il ne reste plus que les lianes des clématites et du smilax; un épais tapis feutré de terre végétale étouffe les pas, on se croirait

(1) Au Liban, il est devenu une des caractéristiques essentielles du paysage de la Montagne.

transporté dans le Jura. Ce sont là, sans aucun doute, les derniers lambeaux authentiques de la flore primitive : peut-être même faut-il les considérer comme des associations végétales fossiles, révélatrices survivances d'un climat plus pluvieux (1).

MAQUIS ET GARRIGUE. — Quelle que soit l'importance de la forêt, c'est le maquis qui est la formation végétale dominante : il règne d'un bout à l'autre du massif et sur tous les terrains, partout où il n'a pas été chassé par les cultures ou dévasté lui-même par les brulis et l'abus du pacage. Il est essentiellement xérophile et on y retrouve les espèces méditerranéennes typiques : arbustes à feuilles pérennes, luisantes et vernissées tels que l'arbousier (*arbutus unedo*), le myrte (*myrtus communis*), le chêne kermès, le caroubier (*ceratonia siliqua*) et le laurier d'Apollon (*laurus nobilis*) à l'ombre d'encre; arbustes épineux tels que le summac épineux (*rhus cotinus*), l'aubépine épineuse (*crataegus azarolus*), le jujubier (*zizyphus lotus*) et l'arbre de Judée (*cercis siliquastrum*).

Mais la note caractéristique est donnée par des arbres qui sentent déjà davantage le désert : gros troncs, peu de rameaux et feuilles rares comme toute la famille des pistachiers : le térébinthe (*pistaccia terebinthus*), le lentisque (*p. lentiscus*) et le pistachier proprement dit (*p. vera*), ou encore l'arbre à benjoin (*styrax officinale*). On y retrouve aussi à l'état spontané la plupart des arbres fruitiers qui ont fait la fortune de la Méditerranée : l'olivier sauvage qui le long du Ghab forme des peuplements massifs et presque purs de plusieurs centaines d'hectares, le figuier (*ficus carica*), le grenadier (*punica granatum*), le merisier et le prunellier, l'abricotier et l'amandier, sans parler de la vigne elle-même. Enfin tout l'enchevêtrement des buissons méditerranéens : les romarins, les capriers, les genêts, les hautes bruyères et les cistes.

Par cette simple énumération trop brève, on voit quelle est la richesse botanique du maquis alaouite. C'est une formation végétale puissante, plus dense et plus impénétrable souvent que la forêt, et surtout plus stable et moins fragile (pl. 185 et 186). Elle se défend parfaitement, en effet, contre les atteintes de l'érosion et répare aisément les brèches accidentelles que les éléments peuvent ouvrir en sa masse. C'est même en certains points une formation conquérante, menaçant la forêt et envahissant les friches.

Mais elle ne peut lutter contre les ravages répétés des hommes : à chaque défrichement, coupe ou incendie, le terrain est livré au ruissellement et il s'appauvrit en humus. Si la culture permanente s'installe et se maintient, tout est pour le mieux; mais si elle vient à disparaître, le maquis ne peut se réinstaller sur ce sol délavé par les eaux et c'est une formation nouvelle plus dégradée encore qui s'établit, la *garrigue levantine* à l'aspect caractéristique (pl. 149, 189 et 190) : plus d'arbres ni d'arbustes, même plus de buissons, seulement

(1) De nombreuses survivances de ce genre ont déjà été signalées tout autour de la Méditerranée.

des plantes en touffes rases, blotties au creux des roches : pimprenelles épineuses (*poterium spinosum*) et calycotomes (*calycotome villosa*) secs et piquants comme des chardons, bruyères basses et genêts-scorpions. Mais c'est aussi le domaine des plantes odoriférantes : la lavande et le thym, l'origan et le romarin et celui des fleurs éclatantes à la floraison printanière : plantes vivaces comme les cistes, ou plantes à bulbes tels le lys, l'anémone et le cyclamen de Perse.

L'aspect végétal de la montagne est donc très varié; c'est un mélange constant de forêt et de maquis, de garrigues et de cultures. En dehors même des districts proprement sylvestres, la forêt réapparaît partout en boqueteaux isolés autour des *ziaras*, couronnant les sommets, ombrageant les sources, dominant les villages; et en nombre assez grand pour donner par endroits au pays un aspect bocager.

Le maquis s'étend sur toutes les pentes un peu raides; les versants abrupts des vallées sont en particulier son domaine, et il y règne assez dense et touffu pour abriter encore une riche faune sauvage : sangliers, chacals, ours et même petites panthères (pl. 185 à 189). La garrigue s'étale sur les pentes plus douces, à proximité des villages et des troupeaux et couvre toutes les premières collines. Les fonds d'ouadis, enfin, ont une flore spéciale où dominent les platanes et les lauriers roses (pl. 188). Quant aux cultures, elles profitent des moindres replats de terrain pour s'installer sur de maigres champs que retiennent des murets rudimentaires; sauf au premier printemps, lorsque éclate le vert tendre des blés et des orges, elles passent en fait inaperçues dans le paysage (pl. 55-162). Plus visibles sont les plantations : vignes autour de Haffé, oliviers et mûriers dans le Sud, autour de Safita et Mechta Helou (pl. 199-200); et partout auprès des villages, peupliers et noyers à l'ombre dense (pl. 160).

A nos yeux d'Occidentaux, habitués au somptueux manteau végétal des terres océaniques, un pareil paysage paraît assez dénudé; mais pour l'Orient il est extraordinairement vert et frais; le massif alaouite est sans aucun doute le plus boisé des massifs syriens, l'Amanus mis à part, mais celui-ci relève du Taurus. Il l'est plus que le Liban, malgré la supériorité d'altitude de ce dernier, et à côté de lui l'Anti-Liban est nettement désertique. Cette verdure est d'autant plus frappante que vers l'Est, passé le fossé du Ghab, c'est à l'infini jusqu'aux chaînes de l'Iran, la steppe ou le désert, où l'arbre isolé même devient un phénomène.

LES MODES D'EXPLOITATION. — On conçoit donc que cette végétation exceptionnelle tienne une grande place dans la vie économique du Djebel; bois d'œuvre, bois de chauffage et surtout charbon de bois, le principal combustible indigène, sont une des richesses du pays et le montagnard est toujours plus ou moins bûcheron, charbonnier et transporteur de bois. On comprend dans ces conditions que la forêt n'ait cessé de reculer.

Depuis le Mandat, elle connaît, il est vrai, une ère de trêve; la création d'un service forestier fut une des plus heureuses du régime français. Les forêts n'étant pas appropriées rentraient automatiquement dans le domaine de l'État (1). On put donc organiser un régime d'exploitation très strict : toute coupe, tout transport de bois ou de charbon de bois fut interdit sans permis officiel; des amendes frappèrent les défrichements abusifs et surtout les dangereuses mises à feu; une réserve forestière de 50 km. carrés fut établie autour de Slenfé.

Ces mesures de sauvegarde ont obtenu d'incontestables résultats; elles ont arrêté la destruction de la végétation existante, ce qui est déjà beaucoup si l'on songe que l'ouverture des nouvelles routes menaçait au contraire de l'accélérer. Mais ce n'est pas en dix ans que l'on peut reboiser un massif (2). Et, d'ailleurs, cette œuvre est trop contraire à l'esprit du pays. Pour le paysan de la montagne forêt et maquis sont sa chose à lui. Quand il veut remettre en culture pour un ou deux ans ses pauvres terrains qu'il a laissé reposer en friche, comment l'empêcher de mettre le feu à la broussaille qui les encombre et dont les cendres formeront l'unique fumure? Or le feu ne respecte pas les limites des champs, il vagabonde dans les taillis voisins. Et ce n'est que mieux, car cela fera du bois mort à ramasser sans fatigue.

Car il faut aussi du bois sec pour se chauffer l'hiver, et du bois vert pour préparer le tabac fumigé qui est une des grandes ressources du pays; il en faut pour la cuisine, et pour les toits en terrasse, et pour les outils agricoles. Il n'est pas jusqu'à la garrigue qui ne soit mise à contribution : les femmes y vont arracher les touffes de pimprenelle épineuse qui fournissent le combustible familial, en particulier pour les fours à pain, et qui servent aussi à la construction des terrasses. Et puis, enfin, ne faut-il pas laisser pacager chèvres et moutons? Le Djebel est trop pauvre pour ne pas abuser du présent et pour ne pas être tenté de vivre sur un capital végétal qui va s'amenuisant.

(1) Dans la proportion des 9/10, le reste étant waqf ou propriété communale.

(2) Les meilleurs résultats ont été obtenus dans le Baer-Basît grâce à la pousse rapide du pin d'Alep; grâce aussi à la surveillance plus aisée que dans la Montagne.

CHAPITRE III

L'ÉCONOMIE MONTAGNARDE

L'économie du Djebel, très particulière, lui est imposée par son sol même; au lieu des vastes terroirs à céréales des plaines environnantes, il ne possède que des lambeaux de terrains caillouteux difficilement cultivables, accrochés au flanc des ravins. Nous avons déjà noté l'impression dominante qu'il donne au voyageur : à première vue, champs, chemins et villages sont également invisibles; le pays apparaît désert et comme ignorant la présence de l'homme (pl. 161 à 163).

Cette impression correspond à une réalité profonde : bien que partout habité et depuis longtemps, le massif alaouite n'a jamais été en fait aménagé par l'homme. La comparaison avec le Liban est instructive : ici la montagne a été en quelque sorte reconstruite par ses habitants; plus de versants naturels, mais un escalier de terrasses découpant la pente en autant de petites plaines suspendues, transformées en jardins; partout de gros villages solidement bâtis, des routes, des ponts, des canaux; la marque des hommes est partout éclatante. Au Djebel alaouite rien de tout cela; ce n'est pas la montagne qui s'est humanisée, c'est l'homme qui s'est ensauvagé.

C'est qu'un pareil effort réclame non seulement des générations de travail, mais encore de la richesse acquise, une population dense, une société stable, un État organisé, toutes choses que le Djebel ignore. Le fellah alaouite s'est donc contenté de s'installer où il a pu pour ne pas mourir de faim; aidé par le feu, il a défriché les croupes les moins abruptes et poussé son araire sur les terrains les moins rocailleux; mais son œuvre reste toute superficielle; pas un champ n'est épierré et d'ailleurs quelle besogne cela serait! Le défrichement même reste incomplet, l'araire contourne les plaques rocheuses, les arbres et même les buissons; cela ne vaut pas la peine de dessoucher une terre aussi ingrate. Sur les pentes les champs suivent l'inclinaison naturelle; aux endroits les plus raides, on se contente d'accumuler les plus gros cailloux qui forment des pierriers plus ou moins croulants. Il faut un œil exercé pour distinguer les « champs » de la montagne des terrains incultes qui les entourent (pl. 55 à 57).

I. — LE PEUPLEMENT

Cette économie primitive explique le peuplement; à des ressources faibles et dispersées correspond naturellement une population faible et dispersée elle

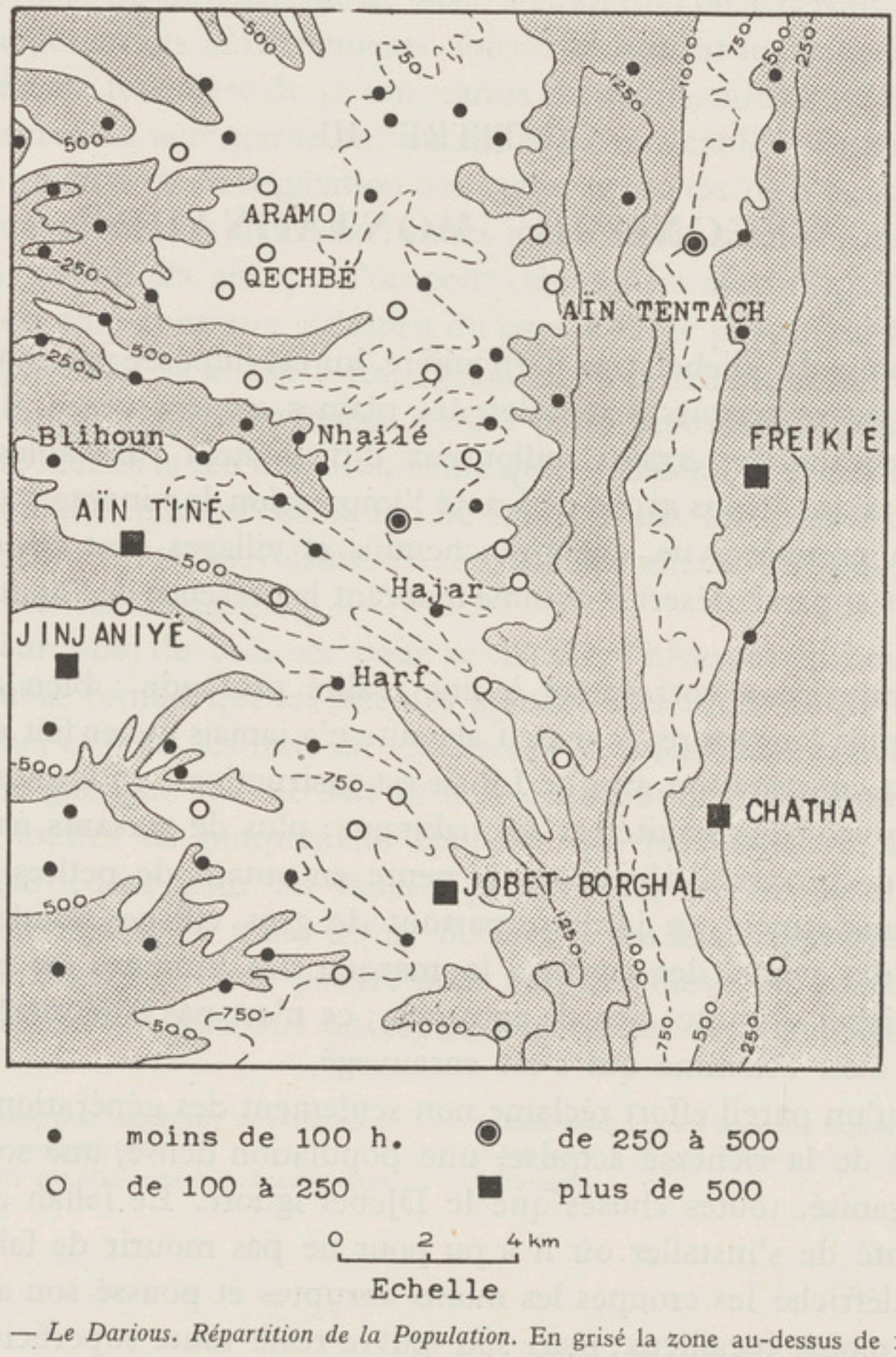

FIG. 132. — *Le Darious. Répartition de la Population.* En grisé la zone au-dessus de 1.000 m. et au-dessous de 500.

aussi : pas de gros centres, à peine des villages, mais une multitude de petits hameaux disséminés et perdus dans la montagne. La carte de la région Nord du massif est significative (fig. 132) : sur 79 villages, 5 seulement dépassent 500 habitants et sur ceux-ci, deux, Freikié et Chatha appartiennent au Ghab qui est, nous le verrons, un pays de population agglomérée; deux autres, Aïn Tiné et Jinjaniyé sont déjà en bordure des premières collines dominant la plaine.

Un seul relève donc de la montagne proprement dite, Jobet Borghal, et son exceptionnelle population s'explique par des raisons spéciales : lieu de naissance de Sleiman Meurched et sa principale résidence, il est devenu, en ces dernières années, le centre d'une nouvelle secte, une vraie petite capitale à la fois religieuse et politique à l'échelle de la société montagnarde.

Sur le reste, deux seulement comptent de 250 à 500 habitants, et 23 de 100 à 250. La grande majorité — 49 sur 79 — possède donc moins de 100 habitants et sur ce nombre 16 en ont moins de 50. On trouve même des hameaux de moins de 20 habitants, ce qui ne représente guère plus de 4 à 5 maisons.

— Harf Abou Chedik : 19 hab.
— Nhailé : 16.
— Hajar : 15.
— Blihoun : 11.

Dans la plaine littorale nous avions encore une société villageoise; ici il ne saurait plus être question que d'une civilisation de hameaux. Partout l'éloignement des centres habités et la difficulté des communications renforcent encore cette impression d'isolement et de dispersion, trait fondamental de la vie humaine au Djebel (pl. 191 à 194).

On remarquera, par ailleurs, la pureté presque totale du peuplement alaouite; pas un seul village entièrement allogène et seulement trois villages mixtes :

— Aramo : 110 Arméniens pour 135 Alaouites.
— Aïn Tentach : 39 Grecs Orthodoxes pour 258 Alaouites.
— Qechbé : 118 Sunnites pour 113 Alaouites.

II. — LE RÉGIME AGRAIRE

Le régime agraire, base de la vie agricole, est également très différent de celui de la plaine. Le trait essentiel en est l'extrême morcellement de la propriété, imposé par les conditions naturelles. Il ne saurait plus être question ici de parcellement régulier ou géométrique : la forme de chaque champ résulte directement du travail de défrichement.

Le cadastre à grande échelle de la région montagneuse de Doueir el Akrad est représentatif à cet égard (fig. 133). Quatre centres occupent le pays; deux villages : Doueir (274 hab.) et Maraandé (176 hab.) et deux hameaux : Sarmanié (33 hab.) et Baricha (28 hab.). Les trois premiers sont sunnites, car nous sommes ici dans l'Akrad, région de peuplement musulman; le dernier seul est alaouite. Mais le Djebel impose la même économie aux deux communautés.

Chaque localité apparaît comme une véritable oasis perdue dans le désert

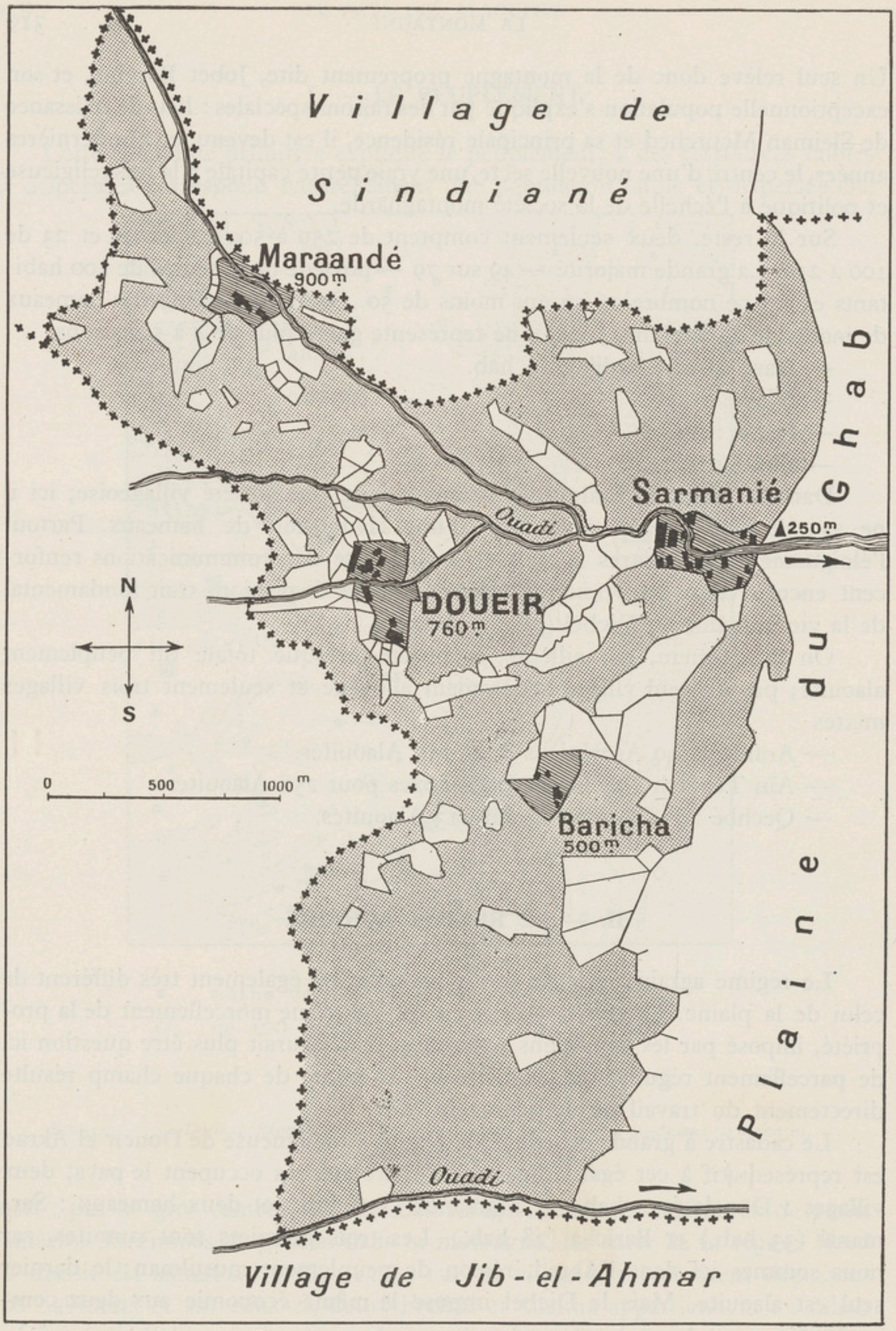

FIG. 133. — *Doueir el Akrad. Plan cadastral.*
En grisé, le Djebel non cultivé et non cultivable; en hachures, les villages et les jardins qui les entourent; en blanc, les champs.

rocailleux du maquis; autour du village même s'étend une zone étroite de culture intensive, pour autant du moins que ce mot puisse être employé dans la montagne : vergers et jardins. Le croquis à petite échelle de Baricha (fig. 134) donne une parfaite idée de ces cellules fondamentales de la vie montagnarde : 5 à 6 maisons de pierre à moitié enfouies dans le sol, la source avec son bassin,

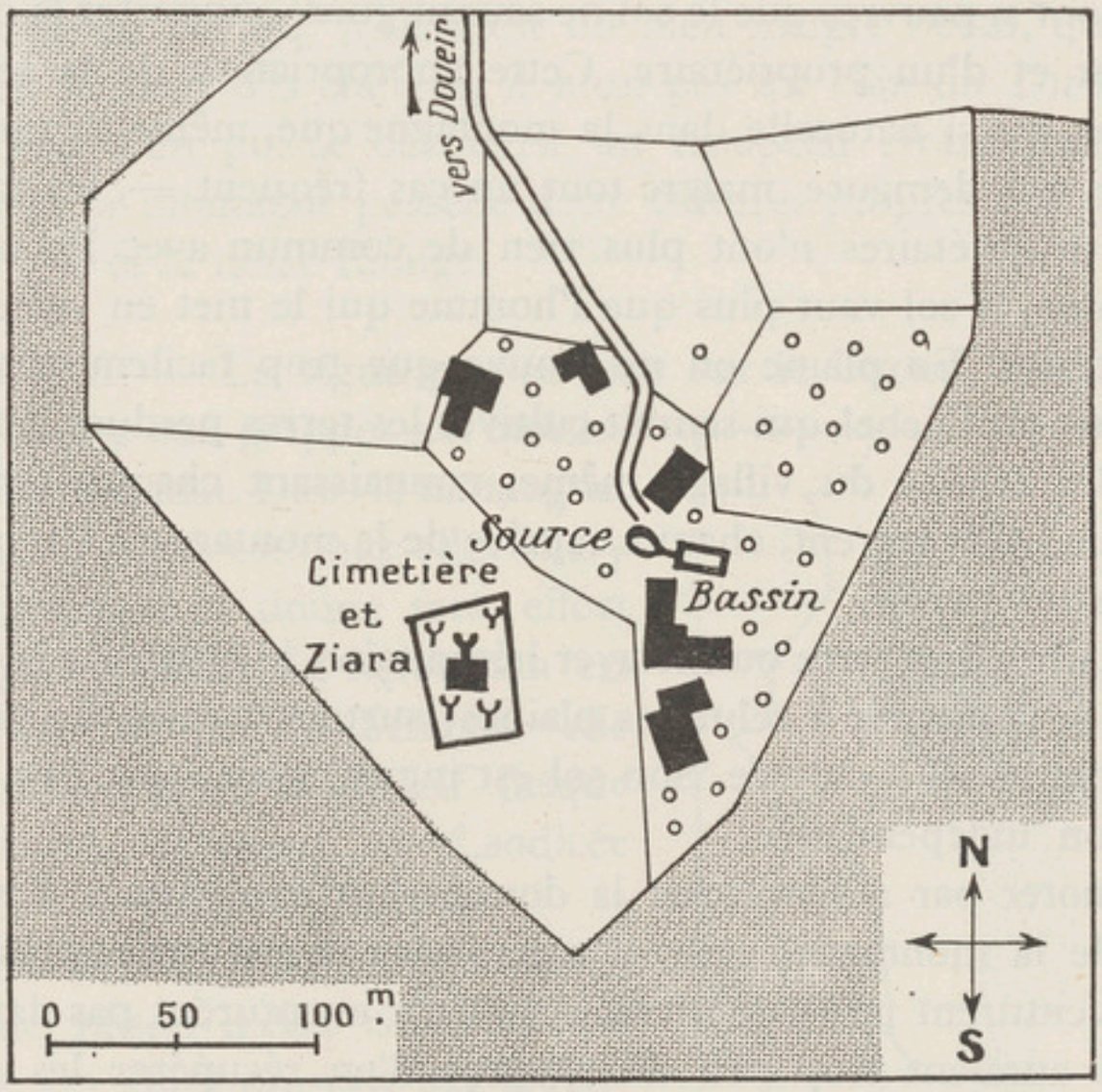

FIG. 134. — *Baricha. Plan cadastral.* En grisé, le Djebel inculte.

la ziara au milieu de son bois sacré abritant les tombes, tout autour quelques maigres champs cernés de toute part par l'hostilité rocheuse du Djebel.

Mais les champs proches du village seraient incapables à eux seuls d'assurer la vie de la communauté : chaque famille est donc partie à la conquête d'un peu de terre labourable, défrichant ici et là les parties les moins pierreuses : de là cet extraordinaire semis de parcelles isolées aux formes les plus imprévues. Elles correspondent sans aucun doute à l'utilisation maxima des possibilités agricoles du pays (1).

Dans de pareilles conditions on comprend que la grande propriété soit ici très réduite. Celle-ci implique, en effet, des terrains fertiles, d'un seul tenant et faciles à surveiller : aucune de ces conditions n'est réalisée dans la montagne, sauf dans la région Sud où les caractères montagneux ont justement tendance à s'effacer. La moyenne et petite propriété dominent donc. Mais

(1) Du moins en l'absence de grands travaux de terrassement, impliquant un état social différent.

elles aussi changent de nature. Dans la plaine littorale le principe fondamental était la dissociation de la propriété et de l'exploitation; ici, au contraire, le fellah est, en général, propriétaire de la terre qu'il cultive.

Les raisons en sont faciles à discerner; d'abord le champ de la montagne est souvent la création du fellah : il n'a donc aucune raison de l'aliéner; puis les récoltes sont si pauvres que le sol ne saurait guère supporter la double charge d'un métayer et d'un propriétaire. Cette appropriation de la terre par celui qui la cultive, est si naturelle dans la montagne que, même lorsque il y a métayage — ce qui demeure malgré tout un cas fréquent —, les rapports entre métayers et propriétaires n'ont plus rien de commun avec les usages du bas pays. En plaine, le sol vaut plus que l'homme qui le met en valeur; au Djebel c'est le contraire. En plaine on ne trouve que trop facilement de nouveaux métayers. Mais au Djebel, qui saurait cultiver les terres perdues dans le maquis, en dehors des fellahs du village même, connaissant chaque sentier, chaque pierre, chaque lit de torrent, chaque caprice de la montagne? Un nouveau venu y serait aussitôt perdu.

Propriétaire de sa terre ou métayer héréditaire, le fellah de la montagne ne saurait donc se comparer à celui des plaines; surtout à celui des pays de l'intérieur, véritable bétail à culture. Son sol est ingrat, mais il est à lui; sa pauvreté lui donne son indépendance.

Il faut noter par ailleurs que la domination exploiteuse des villes cesse au contact de la montagne; celle-ci a mauvaise réputation auprès des citadins qui ne s'y aventurent pas volontiers, et qui n'y aventurent pas davantage leurs capitaux : ils auraient trop peu de chances d'en récupérer les intérêts. Les notables du Djebel, cheykhs et chefs de tribus, sont donc eux-mêmes comme les fellahs, des montagnards et des Alaouites : l'exploitation des uns par les autres y demeure fraternelle.

Telles sont les conditions économiques exceptionnelles qui ont permis au Djebel alaouite de former une société à part et de garder jusqu'à nos jours une quasi-indépendance politique.

III. — LA VIE AGRICOLE

Le jeu des cultures est ici plus réduit que dans la plaine; l'abaissement général de la température et la longueur de la mauvaise saison empêchent qu'on puisse y faire succéder deux cycles dans l'année comme sur le littoral. Les céréales demeurent à la base de l'économie agricole : blé et orge. Semées au printemps, il arrive qu'on ne les moissonne qu'en août-septembre et les récoltes valent rarement celles de la plaine.

Les cultures d'été proprement dites n'existent pas : ni coton, ni canne à

sucre; peu de sorgho; toutes ces plantes ne pouvant se passer de la moiteur du littoral. Pas davantage de cultures irriguées, faute de terre et faute d'eau; plus d'agrumes, car l'hiver est trop dur; pas de cultures maraîchères. Les plantations elles-mêmes se font rares, sauf dans le Sud où dominent l'olivier et le mûrier. L'élevage par contre joue un plus grand rôle que dans la plaine, grâce aux ressources du pacage; mais c'est un bien maigre bétail, quelques vaches mal nourries, surtout des chèvres; il n'est pas un coin du Djebel, si sauvage soit-il, où l'on n'en puisse découvrir un troupeau errant parmi le maquis. Heureusement la montagne possède deux cultures propres qui font son originalité : la vigne et le tabac fumigé.

LA VIGNE. — La vigne pousse bien sur le littoral, mais l'humidité de l'été y est funeste aux grappes qui moisissent ou mûrissent mal. Dans la montagne, au contraire, la vigne est chez elle; elle y vient spontanément et donne sans effort de magnifiques récoltes. Sa réputation est ancienne : au temps de Strabon elle recouvrait entièrement le massif jusque vers ses hauts sommets et Laodicée exportait ses vins jusqu'en Égypte.

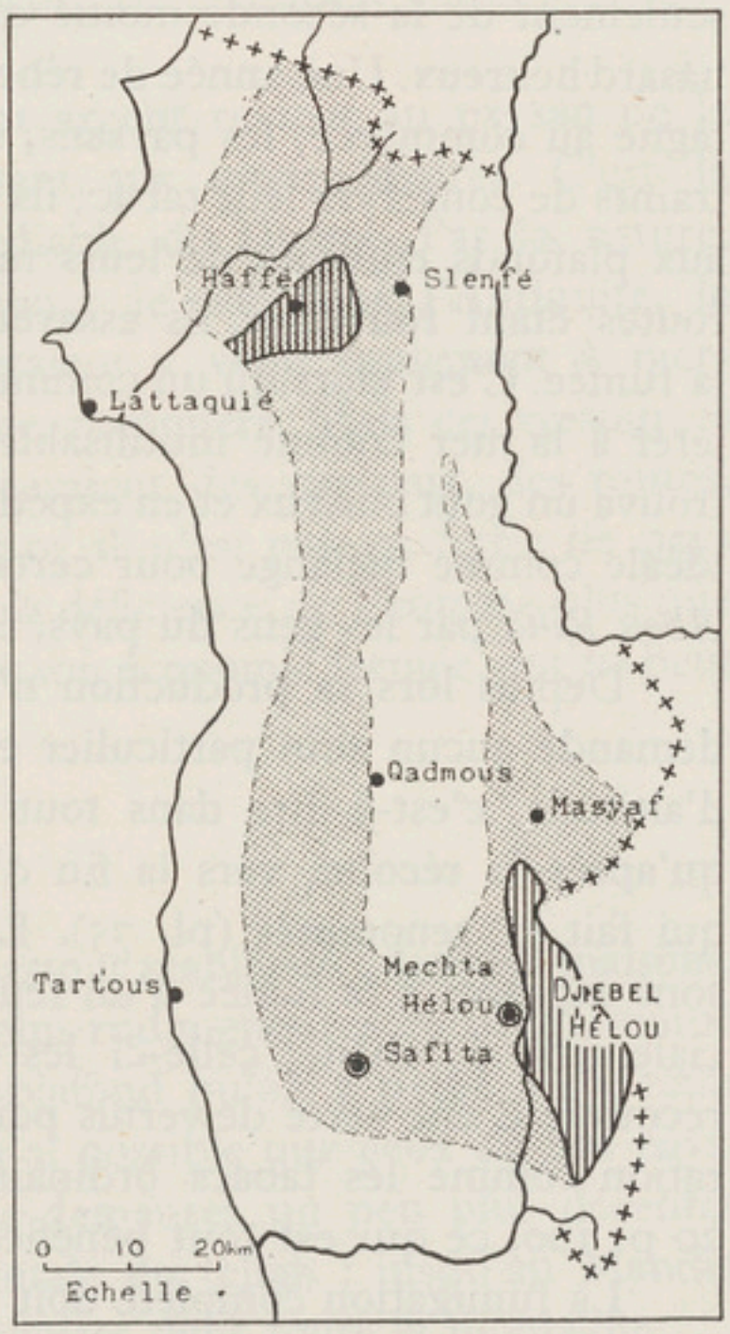

FIG. 135. — *Culture de la vigne.*
En grisé, extension possible du vignoble; en hachures, principales zones de culture actuelles.

Le vignoble actuel est plus modeste : sa principale raison d'être est d'ailleurs disparue, le vin étant proscrit par la religion musulmane. Seuls les villages chrétiens en fabriquent encore un peu et presque uniquement pour les besoins du culte. Cependant deux centres viticoles importants subsistent dans le pays : l'un dans les collines marneuses de la région de Haffé, l'autre dans les basaltes du Djebel Helou (fig. 135).

Le premier est presque uniquement consacré à la production du raisin frais qui est vendu à Lattaquié et exporté de là dans les villes de l'intérieur ; le second s'est spécialisé dans la distillation de l'*arak*, eau-de-vie de raisin qui est la boisson nationale de l'Orient (1). Mais, chose curieuse, cette distillation n'est

(1) Consommée non seulement par les chrétiens, mais encore, en dépit du Coran, par de nombreux musulmans.

pas réservée à la région productrice ; la majorité de la récolte, au contraire, est portée dans les vieux centres chrétiens voisins de Safita et Mechta Helou qui se sont acquis le quasi-monopole de cette industrie. Le raisin frais est payé par les distillateurs, aux paysans producteurs, en nature, huile d'olive ou blé. Il faut voir là le souvenir d'une économie très ancienne ayant survécu jusqu'à nos jours (1). Cela ne saurait d'ailleurs surprendre, car toute cette partie méridionale du Djebel apparaît, à côté du Nord, comme un pays de vieille civilisation.

LE TABAC FUMIGÉ. — La culture du tabac, au contraire, est relativement récente, spécialement celle du tabac fumigé, monopole du Djebel et qui constitue le trait le plus original de son économie actuelle. Son origine daterait seulement de la seconde moitié du siècle dernier et sa fortune serait due à un hasard heureux. Une année de rébellion, entre tant d'autres, aurait fermé la montagne au commerce; les paysans, n'ayant pu vendre leur récolte, se virent contraints de conserver leur tabac; ils l'accrochèrent donc, comme il le font encore, aux plafonds enfumés de leurs maisons et l'hiver passa. L'année suivante, les routes étant rouvertes, ils essayèrent de liquider leur vieux stock noirci par la fumée. C'est alors qu'un commerçant avisé — c'était un Anglais — au lieu de jeter à la mer comme inutilisable ce vieux tabac eut l'idée de l'essayer. Il lui trouva un goût curieux et en expédia quelques balles à Londres : c'était la saveur idéale comme mélange pour certains tabacs à pipe. Le tabac fumigé, baptisé *Abou Riha* par les gens du pays, était lancé.

Depuis lors sa production n'a cessé de croître : l'*abou riha*, en effet, ne demande aucun soin particulier et vient facilement jusqu'à plus de 1.000 m. d'altitude, c'est-à-dire dans tout le Djebel habitable (pl. 192, 194). Ce n'est qu'après la récolte, vers la fin d'août, que commence la préparation spéciale qui fait sa renommée (pl. 75). Les feuilles, au lieu d'être séchées au soleil, sont exposées à la fumée d'un feu de plantes aromatiques et de bois vert, spécialement de chêne; celle-ci les imbibe peu à peu de sa substance et les recouvre d'une sorte de vernis poisseux : au lieu de perdre en poids à la préparation comme les tabacs ordinaires, le tabac fumigé s'alourdit de près de 20 p. 100, ce qui est tout bénéfice pour le fellah.

La fumigation complète doit durer près de six mois pour obtenir des produits parfaits. Jadis elle s'effectuait dans les maisons elles-mêmes, le feu du foyer étant perpétuellement entretenu. Actuellement des séchoirs spéciaux, sortes de longues étuves entièrement closes, ont été construits dans les principaux centres. Ils permettent d'écourter le temps nécessaire à la fumigation. D'ailleurs la préparation de l'*abou riha* tend de plus en plus à s'industrialiser

(1) L'ensemble donne lieu à un important mouvement commercial, la valeur de l'arak distillé annuellement oscillant autour d'un million de francs.

et à passer aux mains de quelques gros propriétaires ou commerçants. Ceux-ci achètent même des stocks de tabac ordinaire de la plaine pour le faire fumiger dans la montagne : c'est une sorte curieuse de « métayage à fumigation » où le métayer reçoit, pour sa part, l'excédent de poids gagné par le tabac pendant la préparation.

Cette concentration de la production est facilitée par celle des débouchés : tout le tabac fumigé sans exception est expédié à l'étranger par le port de Lattaquié. Le gros client reste toujours l'Angleterre (1); mais tout récemment les États-Unis et l'Allemagne sont également devenus acheteurs. Il en résulte un important mouvement commercial : c'est l'exportation du tabac fumigé qui procure au pays la plus grosse rentrée d'argent frais (2). Et cela d'autant mieux que le produit est tout entier « home made », cultivé par le fellah, fumigé avec les bois du maquis, transporté à dos de chameau, entreposé, conditionné et exporté à Lattaquié même.

Malheureusement une faible part de cet argent revient au paysan de la montagne, le plus gros des bénéfices restant aux intermédiaires. C'est là qu'apparaît la faiblesse économique irrémédiable du Djebel. Par la nature, celui-ci est voué aux cultures d'exportation : le vin dans l'Antiquité, le tabac aujourd'hui. Les arbres fruitiers pourraient y venir également à merveille : abricotiers, cerisiers, poiriers et même pommiers. Mais ces ressources pour être rationnellement exploitées demanderaient des capitaux, des routes, une société stable, une population éclairée; or il n'est pas en Syrie de pays plus archaïque que le Djebel alaouite. C'est la déficience de l'homme plus que celle de la nature qui enclôt la Montagne dans son économie fermée, qui ne peut lui procurer qu'une perpétuelle misère.

Cette misère chronique et séculaire est partout manifeste : dans les maisons, de même type que celles de la plaine, mais plus rudimentaires encore, à moitié enfouies dans la montagne et si basses de plafond qu'on a peine à s'y tenir debout; dans les hameaux plus inorganiques si possible que ceux du bas pays, sans artisanat, sans commerçants, sans même demeures un peu plus décentes de notables; dans l'ignorance profonde et totale du fellah : jusqu'au Mandat il n'y avait pas une seule école pour les Alaouites dans toute la montagne.

Elle explique également les habitudes de brigandage et de rapine qui furent longtemps celles du montagnard : à ses yeux, comme à ceux du Bédouin,

(1) La grande compagnie britannique Imperial Tobacco entretient à cet effet à Lattaquié une agence permanente.

(2) Voici les chiffres pour l'année 1937, année exceptionnelle, il est vrai, tant au point de vue de la production que des prix du marché : 2.000.000 kgr. à 10 fr. le kgr., prix moyen, ce qui fait une rentrée de 20 millions de francs.

le pillage apparaissait comme le complément naturel d'une économie déficiente. Les témoignages, en tout cas, sont unanimes sur la terreur qu'inspiraient les Alaouites du Djebel à toutes les plaines environnantes, sentiment que quinze années de paix n'ont point réussi d'ailleurs à faire disparaître.

La razzia étant aujourd'hui exclue, il a fallu trouver d'autres ressources supplémentaires. L'une des plus significatives est la vente des filles pratiquée par les parents pauvres : certaines sont vendues pour la vie comme domestiques à l'âge de 6 ou 7 ans; mais la plupart sont simplement louées pour dix années à partir de 5-6 ans contre une somme forfaitaire en livres-or; elles sont alors placées, comme bonnes à tout faire, dans les familles bourgeoises des villes; c'est ainsi qu'il n'y a guère à Lattaquié de maison chrétienne qui n'ait sa petite servante Alaouite. Les dix années passées, les parents viennent rechercher leur fille, alors nubile, et s'empressent de la revendre aussitôt en légitime épouse à un fellah de la montagne (1).

Une autre ressource florissante est la contrebande : contrebande du tabac et aussi des armes, car fusils, revolvers et cartouches apparaissent toujours aux montagnards comme le symbole même de la dignité d'un homme et sa meilleure sauvegarde. Ils ont trouvé par ailleurs un pacifique débouché à leur humeur batailleuse comme mercenaires dans les « Troupes spéciales du Levant », troupes indigènes commandées par des officiers français; dans les « Bataillons du Levant » de Lattaquié et d'Antioche, 90 p. 100 des soldats et sous-officiers sont des Alaouites qui constituent d'excellentes recrues. Leur solde fournit un appoint important à la vie du pays et leur présence n'a pas peu contribué à affermir la minorité alaouite dans le sentiment de sa propre valeur.

Ainsi dans tous les aspects de l'économie du Djebel on retrouve ces deux traits fondamentaux : esprit d'indépendance et pauvreté, qui se renforcent mutuellement et qui permettent d'expliquer l'extraordinaire archaïsme de sa vie sociale.

(1) Il est inutile de signaler les abus auxquels un pareil trafic peut donner lieu, surtout quand les filles sont exportées, si l'on peut dire, hors du pays dans de grandes villes comme Alep, Tripoli ou Beyrouth. A un autre point de vue, l'adaptation de ces sauvageonnes à la vie citadine est extraordinairement rapide; quelques mois suffisent à les transformer. Dans les familles où l'on parle français, elles l'apprennent spontanément sans difficultés. C'est là un exemple, entre autres, des capacités intellectuelles de la population montagnarde, nullement inférieures à celles des citadins.

CHAPITRE IV

LA VIE SOCIALE

La vie sociale du Djebel ne peut se comprendre qu'en fonction de son indépendance de fait. Encore faut-il définir celle-ci : le terme d'indépendance politique que nous avons employé couramment, faute de mieux, risque d'être mal interprété. En effet, l'histoire de la montagne alaouite, de ses origines à nos jours, est celle d'une longue suite de dominations étrangères, dont quelques-unes particulièrement brutales : Baïbars, Selim Ier et Ibrahim Pacha, pour ne citer que quelques noms, ont soumis les montagnards par le fer et par la terreur. Mais, c'est là le point capital, aucun des conquérants n'a jamais réussi à briser la structure sociale du pays : la période de conquête terminée, c'est à celle-là qu'ils ont toujours dû avoir recours pour le gouverner. Sous des maîtres différents la montagne est donc restée elle-même, gardant intacte sa hiérarchie propre et sa structure particulière, sorte de corps étranger enkysté dans des empires successifs, mais ne participant ni à leur vie, ni à leur mort.

Quel nom donner à cette société à la fois si faible et si résistante? Les Français se plaisent souvent à la qualifier de féodale; pour les indigènes c'est un agrégat de tribus. Les deux qualifications sont inexactes; la première l'est même grossièrement : le régime féodal, en effet, est un régime social historiquement défini dont aucune des caractéristiques réelles ne se retrouve sur le sol alaouite : l'inféodation héréditaire des terres ou les relations de suzerain à vassal sont des idées aussi étrangères aux Alaouites qu'elles pourraient l'être à des Peaux-Rouges. Cela va de soi sans doute, et il suffit d'y réfléchir une minute. Mais il faut se méfier des associations d'idées dangereuses qui naissent spontanément quand on se plaît à évoquer, comme on le fait couramment, la « féodalité alaouite », les « grands seigneurs de la montagne » et leurs réceptions théâtrales au milieu de leurs « serfs » et de leurs « vassaux ». C'est le type même du contre-sens historique, mais qui fait bien dans les reportages.

I. — LES TRIBUS

La notion de tribu est plus proche de la vérité, car c'est ce terme, *'achâïr*, que les Alaouites emploient eux-même pour désigner leur fractionnement actuel. Ces diverses tribus prétendent descendre des plus anciennes et glorieuses tribus de l'Arabie : clans yéménites de Hamdan et Kinda, de Ghassan, Bahra et Tanoukh. Une filiation plus facilement contrôlable au point de vue historique rattache un certain nombre de tribus actuelles à des groupes nomades du Sindjar, important massif montagneux de la Djeziré, situé en lisière du désert et appartenant aujourd'hui à l'Irak. C'est de là que serait venu en particulier le grand émir Hassan ben Makzoun, ancêtre de l'actuelle tribu des Haddadin (mort en 1240) (1).

Il est difficile de se prononcer sur la valeur de ces traditions; la manie généalogique des peuples arabes est redoutable. Il est bien peu probable qu'il y ait eu occupation massive du Djebel par des tribus bédouines en corps constitué. Tout ce que nous savons du pays s'y oppose : partout autour de la péninsule arabique les nomades du désert se sont arrêtés net devant les montagnes; par son relief, sa végétation, son climat même, le massif alaouite leur était hostile. Enfin il ne faut pas oublier que ce n'était point là une terre libre; à toute époque la montagne dut être fortement peuplée et par des populations capables de se défendre : nous sommes ici dans un très vieux pays de sédentaires.

Mais cela n'exclut pas l'arrivée, à des époques diverses, de groupes isolés de nomades appartenant aux grandes tribus arabes du désert, de familles de chefs notamment chassées par les hasards de la guerre. S'imposant par le prestige de la race et du nom, doués aussi comme tous les nomades d'un potentiel politique supérieur à celui des fellahs de la montagne, ce sont ces groupes d'émigrés qui ont imposé peu à peu au Djebel la seule structure sociale qu'ils connaissaient, celle des tribus.

Les tribus actuelles se groupent en quatre grandes confédérations :

— Kalbié : 50.700.
— Khayattin : 42.700.
— Haddadin : 49.600.
— Mtaoura : 46.200.

Soit un total de 189.200 sur une population alaouite totale de 210.000 âmes. Les 20.000 restants correspondent aux populations alaouites hors tribus du Sahel de Lattaquié, presque toutes de secte Haidari, comme les alaouites du Sandjak. Sauf en cet îlot, la population tribale s'étend donc à la fois sur les plaines et dans la montagne; mais, comme nous l'avons dit, dans les premières les liens tribaux passent au second plan.

(1) Pour la filiation des tribus cf. L. MASSIGNON (46).

Chacune des confédérations se divise à son tour en un certain nombre de tribus :

— KALBIÉ (50.700).

— 1 Kalbié directs : 8.700.
— 2 Darioussi : 4.900.
— 3 Beit ech Chilf : 5.200.
— 4 Nouasra : 4.500.
— 5 Khralé : 7.700.
— 6 Jroud : 3.300.
— 7 Rechaouni : 8.400.
— 8 Jelkié : 2.700.
— 9 Reslan : 5.300.

— KHAYATTIN (42.700).

— 1 Beit el Khayat : 26.500.
— 2 Amamra : 5.600.
— 3 Sramta : 4.100.
— 4 Sans tribu particulière (1) : 6.500.

— HADDADIN (49.600).

— 1 Beit Haddad : 29.200.
— 2 Mehelbé : 5.600.
— 3 Rikaouni : 2.400.
— 4 Beni Ali : 6.000.
— 5 Beit Yakout : 700.
— 6 Bechlaoui : 2.700.
— 7 Chemsin : 2.100.
— Sans tribu : 900.

— MTAOURA (46.200).

— 1 Mtaoura directs : 23.300.
— 2 Mtaoura de Banyas : 1.400.
— 3 Nmeilati : 15.000.
— 4 Bchargha : 5.000.
— 5 Arajné : 1.000.
— Sans tribu : 500.

Cette liste est à la fois incomplète et approximative; incomplète parce que rien n'empêcherait d'y ajouter de nouveaux noms correspondant à un fractionnement plus poussé: la liste des tribus n'est pas une liste administrative. Approximative parce qu'aucun recensement précis par tribus n'a jamais été fait et que l'évaluation de la force de chacune d'entre elles varie considérable-

(1) Populations détribalisées ne se rattachant qu'à la confédération, presque toutes habitant la plaine autour de Banyas.

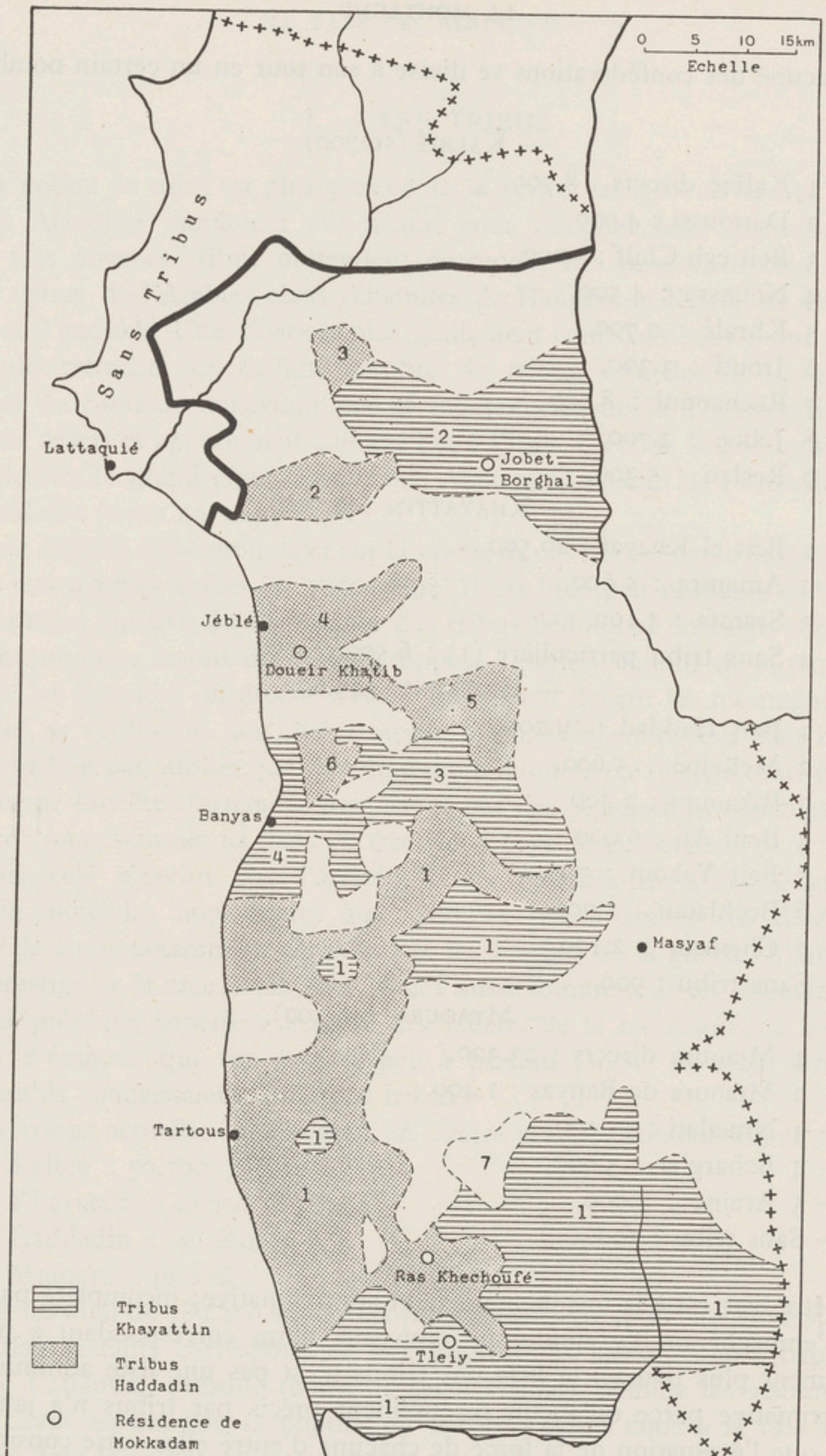

FIG. 136. — *Carte des Tribus.* Les chiffres renvoient au texte.

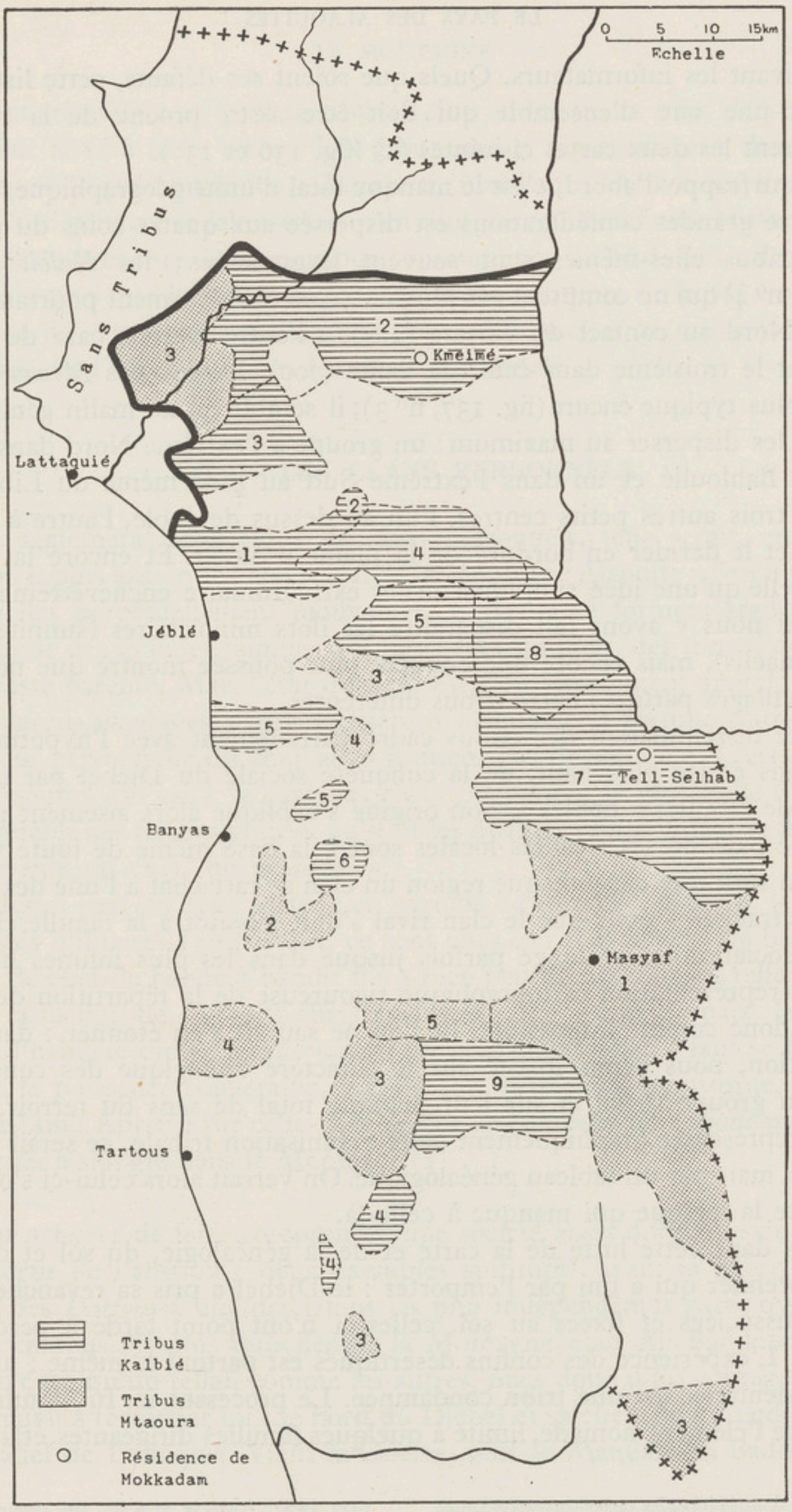

FIG. 137. — *Carte des Tribus.* Les chiffres renvoient au texte.

ment suivant les informateurs. Quels que soient ses défauts, cette liste donne pourtant une vue d'ensemble qui doit être assez proche de la réalité et qu'illustrent les deux cartes ci-jointes (1) (fig. 136 et 137).

Ce qui frappe d'abord, c'est le manque total d'unité géographique : chacune des quatre grandes confédérations est dispersée aux quatre coins du pays; les petites tribus elles-mêmes sont souvent fragmentées ; les *Kalbié Nouasra* (fig. 137, n° 4) qui ne comptent pas plus de 4.500 âmes forment pourtant 3 îlots : l'un au Nord au contact du Chaara (2.600), l'autre dans le caza de Tartous (1.200) et le troisième dans celui de Safita (700). Le cas des *Mtaoura Nmeilati* est plus typique encore (fig. 137, n° 3); il semble qu'un malin génie se soit amusé à les disperser au maximum : un groupe à l'extrême Nord dans les collines du Bahloulié et un dans l'extrême Sud au pied même du Liban, sans compter trois autres petits centres, l'un au dessus de Jeblé, l'autre à l'Est de Tartous et le dernier en bordure de la plaine d'Akkar. Et encore la carte ne donne-t-elle qu'une idée simplifiée de cet extraordinaire enchevêtrement : non seulement nous y avons fait disparaître les îlots minoritaires (sunnites, chrétiens, ismaelis), mais encore une enquête plus poussée montre que nombreux sont les villages partagés entre tribus différentes.

Cette dissémination des tribus cadre parfaitement avec l'hypothèse, que nous avons émise plus haut, de la conquête sociale du Djebel par quelques groupes de familles « nobles ». Son origine s'explique alors aisément pour qui connaît le pays où les rivalités locales sont à la base même de toute vie politique. Il a suffi que dans chaque région un clan se rattachât à l'une des grandes familles étrangères pour que le clan rival s'unît aussitôt à la famille rivale. Et cette dissociation se prolonge parfois jusque dans les plus infimes hameaux.

Une représentation cartographique rigoureuse de la répartition des tribus apparaît donc comme impossible. Et l'on ne saurait s'en étonner : dans notre introduction, nous avons insisté sur le caractère biologique des conceptions arabes du groupe social et sur leur manque total de sens du terroir. Si l'on tenait à représenter graphiquement cette organisation tribale, ce serait non par une carte, mais par un tableau généalogique. On verrait alors celui-ci s'ordonner avec toute la logique qui manque à celle-là.

Mais dans cette lutte de la carte et de la généalogie, du sol et du sang, c'est le premier qui a fini par l'emporter : le Djebel a pris sa revanche sur les tribus. Dissociées et fixées au sol, celles-ci n'ont point tardé à perdre leur cohésion. L'expérience des confins désertiques est partout la même : une tribu qui se sédentarise est une tribu condamnée. Le processus ici fut d'autant plus rapide que l'élément nomade, limité à quelques familles dirigeantes, était numé-

(1) La liste donnée ici et les cartes correspondantes ont été dressées principalement d'après la carte parue dans l'article de L. MASSIGNON, *R. M. M.*, 1922 (45), corrigée d'après un recensement du Gouvernement de 1933, révisé lui-même en 1937.

riquement très faible et qu'il se trouvait fixé en un vieux pays de sédentaires solidement rivés à leurs terres. Les groupements régionaux ont donc aujourd'hui repris la prédominance : *Darioussi*, *Nmeilati*, *Rikaouni* et *Amamra* du Djebel Nord peuvent se jalouser, ils n'en sont pas moins infiniment plus proches les uns des autres que de leurs tribus consanguines du Sud. Les tribus ne forment donc plus que la trame de fond de la vie politique du pays; c'est un jeu compliqué de sympathies et d'antipathies traditionnelles qu'utilisent les vraies puissances du Djebel qui sont les clans personnels.

II. — LES CLANS PERSONNELS

Un agglomérat anarchique de clans personnels, telle serait, en effet, la définition la plus exacte de l'état social de la Montagne Alaouite : c'est une somme de clientèles perpétuellement mouvantes. Celles-ci se forment traditionnellement autour des grandes familles qui possèdent un nom, des terres, de l'argent et une vaste parenté. Mais l'état du pays est trop violemment anarchique pour que de pareils avantages acquis suffisent à maintenir la fortune d'une famille, si la valeur personnelle du chef ne la soutient pas de son côté. C'est ce coefficient personnel qui est à la base des clans : il permet la plus belle fortune au plus misérable des fellahs, pourvu qu'il ait les qualités requises dans la Montagne pour devenir un chef, un *moqaddam*.

Celles-ci sont de deux sortes : en période de troubles, la force, le courage, les qualités militaires l'emportent; ce sont elles qui font le chef de bande heureux, et de chef de bande à bandit il y a bien peu de différence : telle fut l'origine de beaucoup de « grands chefs alaouites ». En temps de paix, la richesse assise et l'habileté diplomatique jouent un plus grand rôle; il faut se faire bien venir de la puissance souveraine, qu'elle soit mamelouk ou turque, française ou damascaine. Appuyé sur celle-ci et revêtu de l'autorité de *moqaddam*, on peut alors régner à son gré dans la Montagne (1).

Pour achever de faire comprendre une société aussi différente de la nôtre, il faut sortir de l'abstrait : deux exemples suffiront. Avant la guerre, le chef reconnu des *Darioussi*, une des tribus les plus indépendantes parce qu'habitant l'un des cantons les plus difficiles de la Montagne, était Ali Baddour. A l'origine ce n'était qu'un fellah comme les autres, mais doué d'un courage heureux il avait réussi à terroriser tout le nord du Djebel et sa clientèle s'étendait jusque sur le Sahel de Lattaquié. Vient la Guerre, puis le Mandat. Ali Baddour mise

(1) Voir le témoignage de S. LYDE : « In the districts of the mountains where the people are exclusively fellaheen, they are governed by their own chiefs, called *mekkudams*, who are appointed by the Government and exercise much the same kind of influence that an Arab chief does among those of his tribe; but their influence is insufficient for the maintenance of peace, order and security » (**63**, p. 290).

sur la bonne carte : auxiliaire de nos troupes, il participe avec ses partisans armés à la pacification. Son prestige est à son zénith, il est traité en grand seigneur : on le fait chevalier de la Légion d'honneur. Sa famille se gonfle, ses terres s'accroissent, il possède maison en ville à Lattaquié. Mais il reste ce qu'il était, un chef de bande et sa vraie résidence est toujours sa maison-tanière de la Haute Montagne à Kmeimé, perdue en plein maquis (pl. 191) (1).

SLEIMAN MEURCHED. — Le second exemple est l'histoire plus récente encore de Sleiman Meurched (pl. 207). Comme elle met en mouvement tous les ressorts de la société alaouite, elle mérite d'être analysée avec plus de détails. En 1923 Sleiman, âgé de 16-17 ans, n'était qu'un pauvre petit berger de Jobet Borghal, c'est-à-dire l'état le plus misérable du plus misérable pays de la Haute-Montagne Alaouite (pl. 168). C'est alors qu'il eut une maladie grave qui faillit l'emporter : il resta plusieurs heures sans connaissance. Quand il revint à lui, il prétendit descendre du ciel, où l'avait enlevé *Khoder*, et commença à prophétiser. Prophéties communes à tous les pays de l'Islam : les temps étaient venus, la fin du monde était proche, le Mahdi allait paraître.

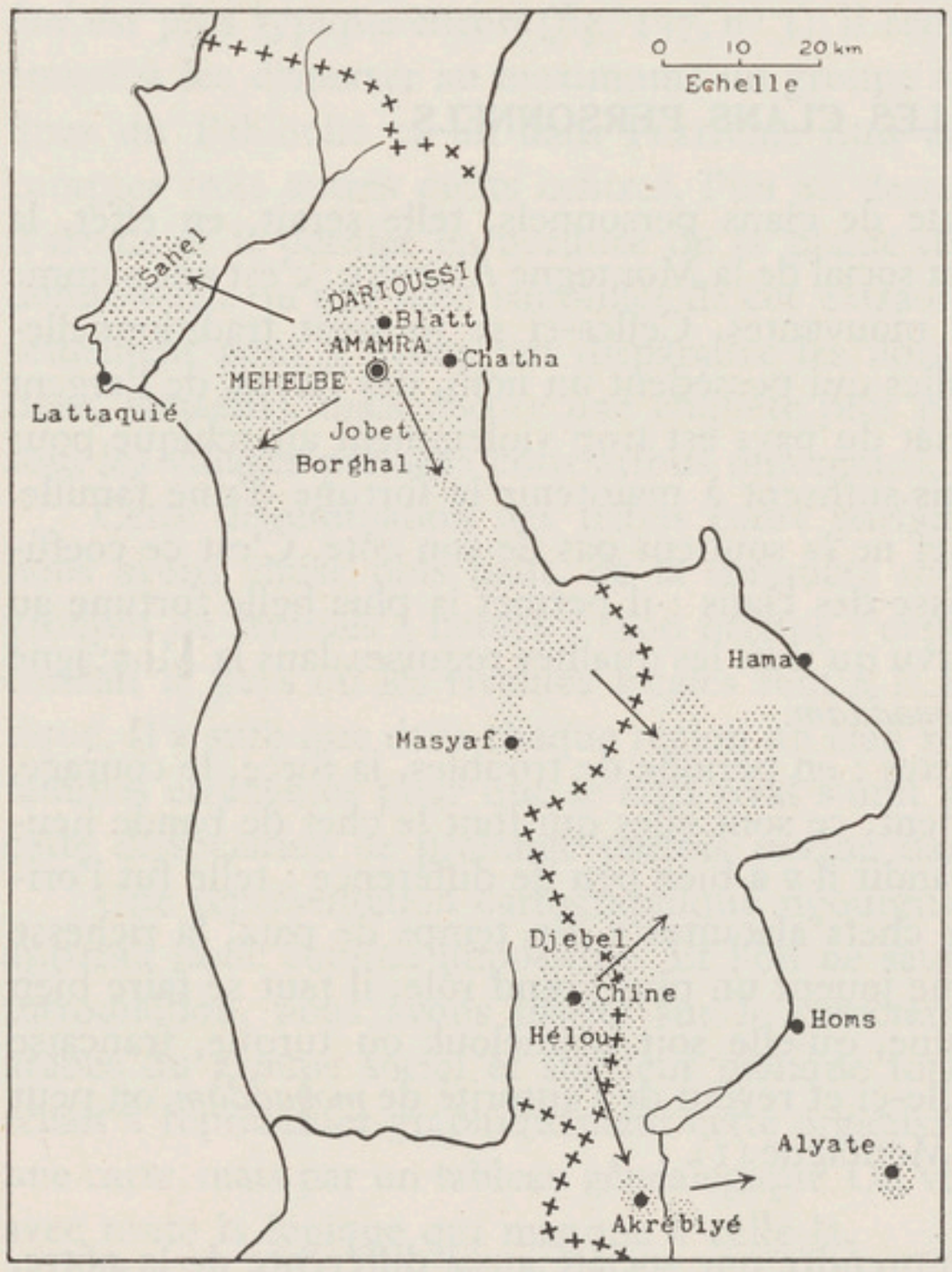

FIG. 138. — *Extension de la secte de Jobet Borghal.*

L'enthousiasme du jeune berger et son action sur les fellahs attirèrent sur

(1) Presque tous les chefs alaouites habitent de même un hameau isolé : ainsi Doueir Khatib pour les Haddadin et Tleiy pour les Khayattin (fig. 136). On ne saurait concevoir société plus exclusivement rurale.

La fortune d'Ali Baddour n'est pas exceptionnelle; voyageant dans la même région vers 1830, S. LYDE rapporte un fait analogue : il loge chez le moqaddam des Darioussi : « the family of the man originally possessed little influence, but has laterly become numerous and rich, so that he has the credit of being one of the most powerful of the Ansyreeh chiefs, and his district would be a very difficult and inaccessible one for Turkish troops to invade. » **(63**, p. 147).

lui l'attention de cheykhs de l'endroit. Ils y virent une occasion unique d'accroître leur prestige; ils se mirent à diriger ses divagations et lui firent faire des miracles. Certains étaient fructueux : ne vendait-on pas l'eau de la source miraculeuse un quart de *méjidié* (1) le verre? Du village originaire l'agitation gagnait rapidement la région voisine (fig. 138) : les réunions secrètes se multipliaient autour des *ziaras*, les paysans s'armaient, deux villages Chatha et Blatt (pl. 193) refusèrent de payer l'impôt. Pour couper court à ce mouvement, le prophète de Jobet fut enlevé par surprise par l'officier de renseignements français du caza de Sahyoun (2) et livré à la justice de Lattaquié : il y passa quelques mois en prison, en compagnie de ses premiers fidèles.

Libéré le 4 mars 1924, Sleiman est reçu en triomphe dans son pays et la propagande reprend de plus belle; le petit berger est déjà un personnage : il inaugure sa politique de mariages en épousant la fille d'un des principaux cheykhs de la région. Avec une extraordinaire rapidité, caractéristique des mouvements religieux en terre d'Islam, la doctrine du prophète de Jobet, du *Nébi*, gagne le Sud du pays, en particulier le Djebel Helou où le gros centre de Chine (1.600 Alaouites) devient un actif foyer de propagande. Des missionnaires zélés la portent même en dehors des limites de l'État, dans les cazas de Homs et Hama, en ne s'adressant toujours naturellement qu'aux populations alaouites.

Au Sud d'Homs en particulier, l'exaltation religieuse atteint en quelques semaines un véritable paroxysme; fanatisés par les envoyés du prophète, les néophytes du petit village d'Alyate décident de massacrer les réfractaires, ce qui fut fait le 27 avril 1924 au coucher du soleil : une seule femme réussit à s'échapper et à prévenir les autorités de Homs. Dès le lendemain le village est cerné par la troupe, aidée d'avions. Mais on a beau parlementer avec les rebelles, rien n'y fait. Ils n'ont presque pas d'armes. Qu'importe? Les chefs leur ont distribué des branches d'arbres qui doivent se changer en fusils; et d'ailleurs au moment voulu, le Mahdi n'apparaîtra-t-il point pour anéantir les infidèles? En désespoir de cause, il fallut faire donner les autos-mitrailleuses : l'affaire se solda par 50 morts et autant de blessés.

Rendu responsable des événements, Sleiman Meurched fut mis en résidence forcée à Rakka sur l'Euphrate, avec 9 de ses principaux disciples, par décision du Haut Commissaire. Mais l'exil n'arrêta pas l'essor de la secte. La naissance du premier fils du prophète, promis à la domination du monde, en assurait l'avenir (mars 1926) : les fidèles se pressent en foule autour du nouveau-né miraculeux et de sa mère. Aux *Amamra*, tribu d'origine de Sleiman, se joignent les *Mehelbé*, dont le moqaddam, vieil homme religieux, se convertit par piété. Les *Darioussi* les imitent peu à peu, malgré l'hostilité latente de leur

(1) Monnaie d'argent ottomane qui continua longtemps à avoir cours dans la Montagne; disparue aujourd'hui.

(2) Le lieutenant Jarnias, tué quelques années plus tard par des bandits sur la frontière syro-turque.

chef Ali Baddour, qui voyait par là sa propre influence menacée. La situation était donc plus brillante que jamais quand Sleiman fut enfin relâché.

Assagi désormais par ce dur contact avec le monde extérieur, le jeune *nébi* redescend du ciel sur la terre : les miracles cessent, les prophéties se font plus prudentes, la fin du monde est remise à une date ultérieure. En même temps, les compagnons louches de la première heure disparaissent ou rentrent dans l'ombre; le Maître se montre même hostile aux cheykhs mendiants, besogneux ou charlatans. La nouvelle secte se contente de prôner le retour aux pratiques orthodoxes de la religion alaouite : c'est une nouvelle flambée de la vieille doctrine chiite sous le souffle d'un inspiré.

Cela n'empêche pas d'ailleurs celui-ci de soigner ses intérêts matériels; son influence politique grandit sans cesse; le vieil Ali Baddour est contraint de lui donner une de ses filles. Il se constitue un véritable harem avec 13 femmes légitimes. Les dons en argent, en bétail, en terres, ne cessent d'affluer et il perçoit une taxe sur les transactions commerciales, sur le tabac fumigé en particulier. Jobet Borghal devient un centre politique, une petite capitale et, pour la relier au monde extérieur, Sleiman fait construire par ses hommes, malgré les difficultés du terrain, une piste automobile (pl. 158, 168, 208 et 209).

Et voici que le traité franco-syrien lui ouvre de nouvelles perspectives; la fin du gouvernement direct par la France amène un inévitable relâchement de la puissance publique, favorable aux puissances de fait telles que la sienne. Sleiman se fait bien voir des nouveaux maîtres; il se fait élire député à la chambre de Damas (nov. 1937). Son importance dans le pays ne fait que croître; aux yeux de tous les Alaouites, il apparaît de plus en plus non seulement comme le défenseur de la Doctrine, mais aussi comme le meilleur et le plus efficace des maîtres temporels.

Dans l'incertitude de la situation présente, comment s'étonner dès lors que notables et fellahs tournent les yeux vers lui et se rallient à sa fortune. Le plus puissant et le plus obéi des chefs de la Montagne, il tend à devenir un chef national, pour autant du moins que ce mot puisse être employé dans un tel pays. On estime à plus de 40.000 le nombre de ses fidèles : tous les Alaouites de la Syrie intérieure (région de Homs et Hama), négligés par les chefs de tribus, se sont rattachés à lui, et jusque de la lointaine Cilicie on lui apporte des offrandes.

Quel que soit l'avenir réservé à la fortune de Sleiman Meurched, son aventure est révélatrice : elle est, en effet, conforme aux traditions historiques de l'Islam, où le chef spirituel est avant tout fondateur de puissance temporelle. Elle est aussi dans la tradition du pays : toute l'histoire de la Syrie sous l'Empire ottoman n'est-elle pas faite de ces souverainetés éphémères nées autour d'un homme? L'aventure du berger-prophète de Jobet Borghal n'étonne que parce qu'elle se déroule sous nos yeux et dans le cadre d'un Mandat de la S. D. N.

Voici donc comment on pourrait résumer l'état social actuel du Djebel : chaque fellah est en fait le maître de sa famille et de sa maison, de son champ et de son fusil. Mais dans cette anarchie totale, on ne saurait se passer de protection, il faut un chef ou un patron : de là une série de clientèles qui commence par celles des notables de village pour finir à celles des *moqaddam*, et qui toutes, rivales les unes des autres, sont en perpétuel conflit. Quant aux tribus originelles, elles ont cessé d'être des forces actives, pour n'être plus que des cadres où jouent les rivalités personnelles.

La carte politique de la Montagne apparaît ainsi comme perpétuellement mouvante; c'est une combinaison agitée de petites cellules sociales qui s'agrègent ou se désagrègent au gré des circonstances et des ambitions : chefs de bande ou chefs de clans sont les maîtres du pays. On conçoit dès lors combien il est difficile de vouloir bâtir un État stable et conforme à nos idées modernes, avec une société à la fois aussi fluide et décevante, et aussi agressivement archaïque.

CHAPITRE V

LES ASPECTS RÉGIONAUX

Par la variété de son sol, de son relief et de son peuplement, le Djebel malgré son unité d'ensemble présente une assez grande diversité d'aspects régionaux (fig. 139).

LE DJEBEL AKRAD. — La pointe extrême du massif, entre la vallée du Nahr el Kebir et la plaine du Ghab, forme un des pays les plus différenciés : c'est le *Djebel Akrad*, la « montagne des Kurdes », remarquable par la multiplicité de ses affleurements, l'imprévu de son relief et la richesse de sa végétation forestière (pl. 159 et 160). Par sa population elle forme un district tout à fait à part; celle-ci descend, en effet, des tribus kurdes immigrées il y a quelques siècles qui ont donné leur nom au pays. Ces tribus, devenues sédentaires, sont aujourd'hui entièrement arabisées, mais elles sont restées strictement sunnites, en conflit constant avec les Alaouites qui les bordent au Sud.

C'est une des rares contrées du pays où l'on trouve une population musulmane rurale : par leurs mœurs et leur genre de vie de montagnards, ils se rapprochent assez de leurs voisins alaouites : mêmes cultures, même régime agraire comme nous l'avons vu par l'exemple de Doueir el Akrad. Cependant, n'étant point comme eux socialement isolés, ils participent davantage à la vie générale de la Syrie Nord. Il ne faut point oublier par ailleurs qu'ils sont à proximité d'une grande voie de passage; c'est la région du Djebel où l'on retrouve le plus grand nombre de tombeaux antiques, taillés dans la roche; çà et là aussi des ruines informes et des fragments de colonnes. Tout indique un pays jadis profondément pénétré par la vie civilisée des plaines voisines.

La présence de quelques centres orthodoxes est également révélatrice d'une vieille région agricole où les traditions se sont maintenues en dépit des invasions successives. Le seul aspect des villages indique une certaine aisance ; le chef-lieu du nahiyé, Kinsibba, est caractéristique (400 Orthodoxes, 150 Sun-

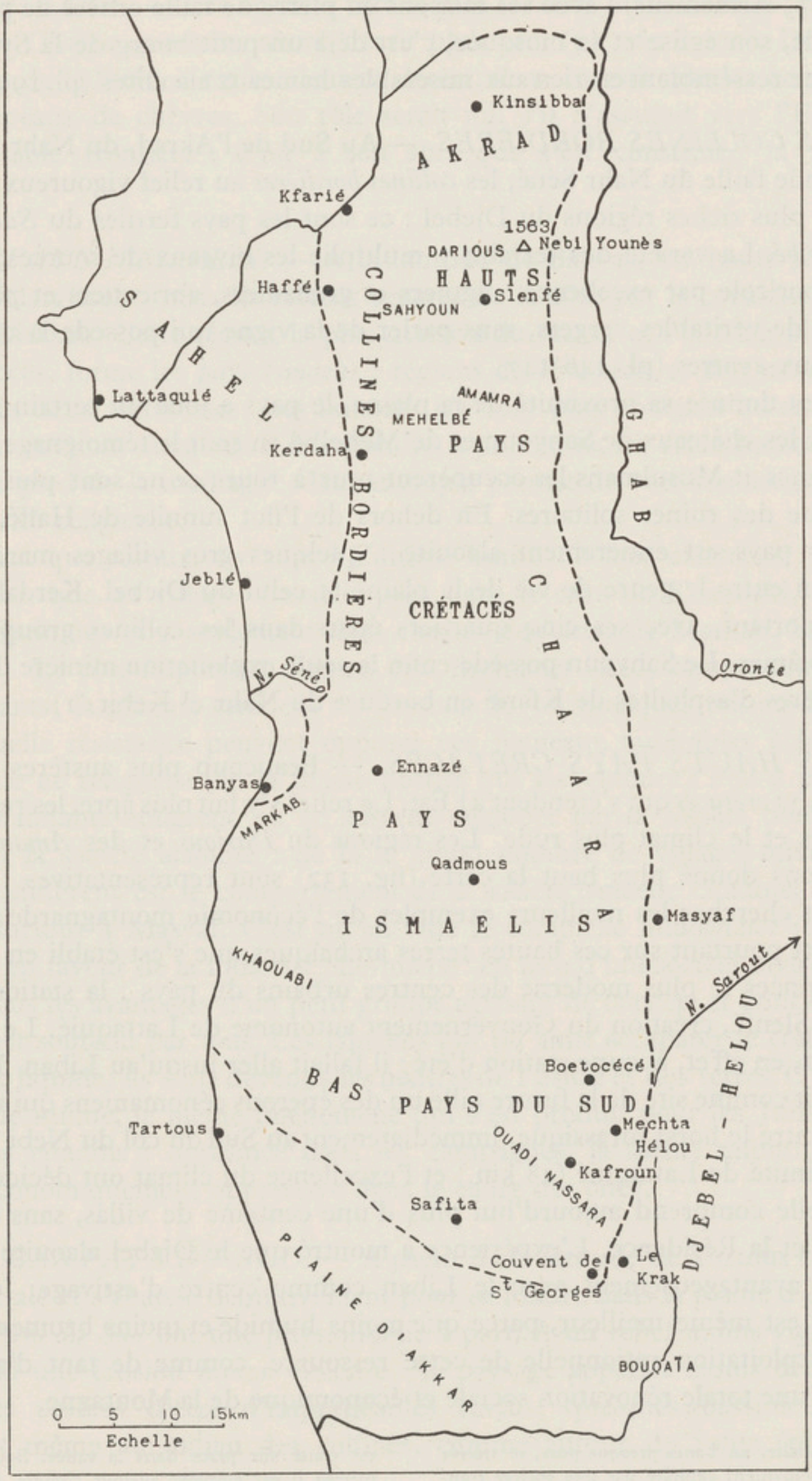

FIG. 139. — *Les régions du Djebel.*

nites et 35 Arméniens) : avec ses maisons en pierre de taille ornées de portiques en arcade, son église et sa mosquée, c'est déjà un petit bourg de la Syrie intérieure, ne ressemblant en rien aux misérables hameaux alaouites (pl. 195).

LES COLLINES BORDIÈRES. — Au Sud de l'Akrad, du Nahr el Kebir à la grande faille du Nahr Séné, les *collines bordières* au relief vigoureux forment une des plus riches régions du Djebel : ce sont les pays fertiles du *Sahyoun* et du *Mehelbé*. La variété des terrains y multiplie les niveaux de sources; c'est la zone arboricole par excellence : figuiers et grenadiers, abricotiers et pommiers forment de véritables vergers, sans parler de la vigne qui possède là un de ses principaux centres (pl. 146-147).

Étant donnée sa proximité de la plaine, le pays a joué un certain rôle historique : les châteaux de Sahyoun et de Mehelbé en sont le témoignage; Byzantins, Francs et Musulmans les occupèrent tour à tour ; ce ne sont plus aujourd'hui que des ruines solitaires. En dehors de l'îlot sunnite de Haffé, tout le reste du pays est entièrement alaouite : quelques gros villages marquent la transition entre le genre de vie de la plaine et celui du Djebel. Kerdaha est le plus important, avec ses cinq quartiers épars dans les collines groupant plus de 2.000 âmes. Le Sahyoun possède enfin la seule exploitation minière du pays : les carrières d'asphaltes de Kfarié en bordure du Nahr el Kebir (1).

LES HAUTS PAYS CRÉTACÉS. — Beaucoup plus austères sont les *Hauts Pays crétacés* qui s'étendent à l'Est. Le relief s'y fait plus âpre, les ressources moindres et le climat plus rude. Les régions du *Darious* et des *Amamra* dont nous avons donné plus haut la carte (fig. 132) sont représentatives : c'est là qu'il faut chercher les meilleurs exemples de l'économie montagnarde alaouite.

C'est pourtant sur ces hautes terres archaïques que s'est établi en ces dernières années le plus moderne des centres urbains du pays : la station d'estivage de Slenfé, création du Gouvernement autonome de Lattaquié. Le pays ne possédait, en effet, aucune station d'été : il fallait aller jusqu'au Liban. En 1928, on choisit comme site de la future ville un des éperons cénomaniens qui viennent buter contre le horst jurassique, immédiatement au Sud du col du Nebi Younès. La proximité de Lattaquié (48 km.) et l'excellence du climat ont décidé de son essor : elle comprend aujourd'hui plus d'une centaine de villas, sans compter 2 hôtels et la Résidence. L'expérience a montré que le Djebel alaouite pouvait rivaliser avantageusement avec le Liban comme centre d'estivage; le climat estival y est même meilleur, parce que moins humide et moins brumeux. Mais pour l'exploitation rationnelle de cette ressource, comme de tant d'autres, il faudrait une totale rénovation sociale et économique de la Montagne.

(1) L'asphalte, en bancs presque purs, se trouve dans le cénomanien; exploité par une société française — Société des Asphaltes de Lattaquié — il est traité sur place dans la vallée. Sous diverses formes il est employé surtout comme revêtement pour les routes et les terrasses.

LE CHAARA. — Les régions jurassiques forment à elles seules un pays spécial : le *Chaara* que nous avons décrit plus haut (pl. 165 à 170). Domaine du karst et de la forêt, il est totalement désert; il ne connaît que les bergers et leurs troupeaux de chèvres. Son rôle serait nul s'il n'assurait vers l'Est une infranchissable frontière : c'est à son abri que s'est constituée la société alaouite.

LES PAYS ISMAELIS. — A la latitude de Banyas, les hauts plateaux crétacés s'élargissent; mais ils restent séparés de la côte par la corniche basaltique du Markab. Cette région, la plus massive du massif et l'une des plus difficiles d'accès, forme les *pays Ismaelis :* régions de *Khaouabi* et de *Qadmous* du nom de ces deux forteresses. Les Ismaelis n'y sont plus pourtant qu'en minorité : 2.400 environ, auxquels il faut joindre, à proximité, les 1.800 habitants de Masyaf au pied de la montagne : leur exemple permet de voir comment meurt une minorité religieuse.

En tant que ruraux, ils sont à l'ultime limite de leur existence : on ne compte plus que 22 villages ismaelis purs dans le caza de Khaouabi, 4 dans celui de Qadmous et 1 seulement dans chacun des cazas de Markab, Safita et Ennazé (1). Le plus important d'entre eux, Bremanet Raad, compte seulement 180 habitants; la plupart tombent au dessous de 50, quelques-uns au-dessous de 10. Quelle résistance peuvent opposer ces hameaux misérables à la pression sociale et religieuse de la masse hostile qui les entoure? Peu à peu, les derniers habitants émigrent ou se laissent englober par la société dominante qui est ici la société alaouite : de là le grand nombre de villages mixtes.

Tout différent est le comportement de la société ismaelie citadine, à Qadmous et surtout à Masyaf. C'est qu'en ville le complexe minoritaire joue, au contraire, en faveur de la minorité elle-même : en face d'une société divisée, elle possède tous les avantages d'un petit groupe agissant de concert et dont chaque membre est soutenu par tous. Les Ismaelis ont pu ainsi accaparer le commerce et l'argent liquide; ils sont devenus les maîtres de l'usure et des terres. C'est sur une échelle infime, le même phénomène qui s'est produit pour les Juifs et les Arméniens citadins : opprimée dans les campagnes, la même minorité peut devenir économiquement oppressive dans le cadre des cités.

LES BAS PAYS DU SUD. — A partir de la latitude de Tartous enfin, le Djebel s'étale et s'abaisse définitivement pour se fondre dans la plaine d'Akkar ; ces *Bas Pays du Sud* ont une physionomie à part. A un relief moins vigoureux correspond une érosion moins violente : le paysage apparaît moins décharné; les vallées cessent d'être d'impraticables ravins; quelques bassins fertiles s'étendent même au milieu des collines, comme autour de Safita (pl. 200).

(1) Dans ce dernier ils n'occupent plus que leur ancienne forteresse de Qalaat Olleïqa.

La présence de coulées basaltiques fait naître des sources et introduit une heureuse diversité dans les sols.

En même temps le pays devient moins isolé; le Djebel cesse d'être la montagne-barrière qu'il était de l'Akrad à Masyaf : au lieu de tomber sur le fossé désert du Ghab, il est flanqué à l'Est du fertile Djebel Helou qui est lui-même en contact direct avec les riches plaines du Moyen-Oronte. Entre les deux massifs, point d'obstacle; au contraire, un couloir de circulation aisé, souligné par les cours supérieurs du Nahr el Kebir et du Nahr Sarout coulant en sens inverse, et qui fut toujours un lieu de passage historique (1). Aujourd'hui encore de nombreuses pistes traversent le massif d'Ouest en Est. La Montagne participe déjà à la grande circulation générale qu'entraîne la trouée de Homs-Tripoli et dont l'importance stratégique est soulignée par le nombre des châteaux francs gardiens du passage: le Krak, Chastel Blanc (Safita), Chastel Rouge (Qalaat Yahmour) et Areima (fig. 35).

Il en résulte un pays beaucoup plus pénétré par les influences civilisatrices. Et cela dès l'antiquité : dans le Sud, la « source sabbatique » qui ne jaillissait que chaque septième jour, fut une des plus célèbres du monde antique; elle donne encore son nom à l'actuel Nahr es Sabté. Cette même région est la seule du massif alaouite à posséder un véritable ensemble de ruines antiques : c'est le grand sanctuaire sémitique de Bœtocécé, aujourd'hui Hosn Soleiman, qui dresse ses murs énormes et ses portes monumentales en un site sauvage presque à la crête du Djebel (2) (pl. 206).

Mis en valeur de très bonne heure, les pays du Sud sont restés les plus peuplés du Djebel; le caza de Safita compte une densité moyenne de 86,3 au kilomètre carré, alors que ceux de Haffé et de Banyas n'arrivent qu'à 49,1 et 46,7 : c'est presque une proportion du simple au double (fig. 28). A la culture classique des céréales s'ajoutent surtout les plantations : oliviers et mûriers; les environs de Safita ne sont qu'une vaste olivette (pl. 199). Les industries agricoles sont nombreuses : élève du ver à soie et même filature à Mechta Helou, huileries, distilleries d'arak, fabrique de tapis à Safita; c'est déjà l'activité du Liban.

Cette ressemblance avec le Liban est encore précisée par la prépondérance des éléments chrétiens, non seulement dans les villes mais aussi dans la campagne. Tout le Sud-Est du massif, de Safita à la haute vallée du Nahr el Kebir, est un pays chrétien : c'est le *Ouadi Nassara*, la « Vallée des Chrétiens »; l'on voit même apparaître les premiers villages maronites (fig. 27). La présence du puissant couvent grec orthodoxe de Saint-Georges (Mâr Jorjios), qui date des premiers siècles chrétiens, est également un symbole de la puissante survie du chris-

(1) Couloir d'origine tectonique comme nous l'avons montré plus haut, il était suivi par une route antique (ville de Raphanée) (fig. 33); c'est par là également que passa la première Croisade.

(2) Très vieux sanctuaire phénicien consacré à Baal et Astarté, il fut longtemps sous la dépendance d'Arvad. Il fut entièrement et magnifiquement reconstruit dans les trois premiers siècles de notre ère (inscriptions des empereurs Valérien et Gallien) : c'est de cette époque que datent les ruines actuelles.

tianisme en cette région. C'est la seule institution monastique du pays qui ait réussi à traverser l'Islam en gardant son influence et ses richesses : les *waqfs* du couvent comptent encore plusieurs villages et il est resté le centre d'une des grandes foires du pays, lors de la fête de son saint patron, vers le milieu de septembre (1).

Les Alaouites du pays sont demeurés comme partout ailleurs des ruraux; les Chrétiens au contraire ont tendance à se grouper en de gros bourgs aux maisons bien bâties et qui présentent déjà un aspect demi-citadin : Mechta Helou et Kafroun comptent chacun plus de 1.000 habitants. Plus remarquable encore est Safita, le chef-lieu du caza (2.500 Grecs orthodoxes, 350 Grecs catholiques, 300 Alaouites) (pl. 201 à 205). Bâtie à 450 m. d'altitude sur un piton rocheux, dernier reste d'une coulée basaltique démantelée par l'érosion, la petite ville occupe le site de la puissante forteresse de Chastel Blanc, fief des Templiers; les ruines éparses de la double enceinte sont partout visibles et le donjon monumental domine encore tout le paysage. Les maisons, construites sur les ruines mêmes comme celles de Tartous, en belles pierres de taille et coiffées de tuiles rouges à la mode libanaise, évoquent déjà les environs de Beyrouth et de Tripoli, comme Kinsibba dans le Nord évoquait ceux d'Alep.

Ainsi, par la variété de ses paysages et de son économie, par la valeur de ses souvenirs historiques et par l'originalité même de sa population dominante jalousement maintenue à travers les siècles, le Djebel alaouite apparaît comme une des montagnes les plus vivantes de la Syrie et comme l'une des plus expressives de tout le Proche-Orient.

(1) D'après R. Dussaud, les fellahs alaouites de la région avaient coutume de vouer leurs filles à leur naissance à saint Georges, assimilé à Khoder. Au moment de leur mariage, le prix de la dot était débattu au couvent en présence des moines qui prélevaient naturellement leur part. Cette coutume a aujourd'hui disparu (**44**, p. 130).

QUATRIÈME PARTIE

LES PAYS DE L'INTÉRIEUR

Quand on franchit le col de Bdama sur la route d'Alep et que l'on débouche au-dessus du Ghab, c'est un nouveau pays que l'on découvre. Plus rien ne rappelle la montagne que l'on vient de traverser, ni le littoral que l'on a laissé derrière soi : la nudité du paysage, l'étendue des espaces, l'ampleur du relief, la pureté de l'air et du ciel annoncent la proximité du désert; c'est déjà le vide et l'infini de la steppe. Ce pays sévère, aux lignes calmes et aux grands horizons, c'est la Syrie intérieure.

De cette vaste région naturelle, aux limites incertaines qui vont du Taurus à l'Arabie Pétrée et de l'Oronte à l'Euphrate et au désert de Syrie, le Pays des Alaouites ne possède qu'une partie bien restreinte mais déjà caractéristique C'est une bande de terrain, large de 5 à 20 km. au maximum, mais s'allongeant du Nord au Sud sur près de 125 (fig. 39). On ne saurait demander à une pareille région une unité naturelle semblable à celle des contrées précédemment décrites; c'est essentiellement une *zone d'influence* dont la limitation à l'Est ne peut relever que de la géographie humaine.

Celle que nous avons adoptée ici, coïncide avec les frontières mêmes du mohafazat actuel, ce qui ne saurait étonner puisque celles-ci ont été tracées justement pour suivre, aussi fidèlement que possible, la division ethnographique entre les deux populations alaouite et sunnite (1). Nous avons déjà fait remarquer cependant que cette limite politique correspond dans l'ensemble à deux grands traits de la nature : au Nord, le cours même de l'Oronte; au Sud, la terminaison du plateau de Homs, laissant aux Alaouites les collines de Masyaf, le Djebel Helou et la plaine d'effondrement de la Bouqaïa.

La région ainsi délimitée forme un pays très pauvre, le plus pauvre sans nul doute des Alaouites. A un climat plus dur et moins propice que celui du versant méditerranéen répond une économie plus rudimentaire encore : dans

(1) Cf. *supra,* Le Cadre actuel, p. 119.

le caza de Masyaf, la densité de la population tombe à 30 habitants au kilomètre carré. En même temps apparaissent des formes sociales nouvelles et de nouvelles influences que l'on ne peut ignorer si l'on veut comprendre le Pays Alaouite dans son intégralité. Considéré du côté de la mer exclusivement, celui-ci demeurerait en partie inexpliqué, tant au point de vue de la structure et du climat que de l'histoire et de la vie humaine. Pour achever de le comprendre, il faut le rattacher à la masse du continent : de là l'importance de cette frange orientale.

CHAPITRE PREMIER

LES CONDITIONS NATURELLES

I. — STRUCTURE ET RELIEF

Le relief d'ensemble ne présente aucune unité, tout au contraire. Du Nord au Sud s'échelonnent quatre régions : une longue plaine d'effondrement d'une altitude moyenne de 200 m. : le *Ghab;* puis des collines calcaires aux lignes tourmentées s'élevant jusqu'à 500 m. : le *Pays de Masyaf;* puis encore un puissant massif basaltique atteignant près de 1.100 m. : le *Djebel Helou;* et enfin, de nouveau une plaine effondrée à 250 m. de niveau moyen, la *Bouqaïa*, entourée de collines basaltiques (fig. 140).

Cette incohérence du relief correspond pourtant à une profonde unité de structure : la région n'est qu'une section de l'immense fossé de fracture qui, sur plusieurs milliers de kilomètres, longe le bord occidental de la plate-forme arabique. Par la Beqaa, la vallée du Jourdain et le Ghor, elle se rattache à la grande ligne de fracture de la Mer Rouge. Elle se prolonge également au Nord par le couloir de l'Oronte et la région affaissée de l'Amouk jusqu'au contact des chaînes tauriques (fig. 5).

Mais ici la continuité du fossé d'effondrement a été rompue, et ses deux éléments témoins, le Ghab et la Bouqaïa, se trouvent séparés par un seuil de hautes terres. Ce dernier est formé au Sud d'un énorme empilement de coulées basaltiques jaillies du fond même de la fracture : le fossé s'est ici comblé lui-même. Plus au Nord l'affaissement fut moins marqué; quoique profondément dénivelé par rapport au massif alaouite, le substrat de calcaire cénomanien subsiste et plonge à l'Est normalement sous les couches sénoniennes du plateau de Hama. Ce n'est que dans le Ghab que reparaît la structure classique du fossé (fig. 141).

Les failles jouent donc un rôle prépondérant dans le relief ; ce sont elles qui dessinent l'ossature du pays. D'abord la grande faille maîtresse qui limite le horst alaouite et qui se poursuit sans une seule discontinuité d'un bout à l'autre de la contrée, la dépassant même au Nord comme au

Sud (fig. 140); puis les failles secondaires de la Bouqaïa, très visibles dans la topographie; enfin les failles orientales du Ghab. Celles-ci sont complexes : une première, parallèle à celle du horst alaouite, borde le massif cénomanien du Djebel Zaouiyé; elle se prolonge quelque temps au Sud dans les conglomérats pliocènes qui portent la citadelle d'Apamée (Qalaat el Moudiq), mais vient mourir près du coude de l'Oronte, comme elle s'arrête au Nord à la latitude du seuil de Karkor. Deux autres, en retrait plus à l'Est, délimitent deux dépressions secondaires accolées au Ghab : le Rouj au Nord-Est, la plaine d'Acharné au Sud-Est.

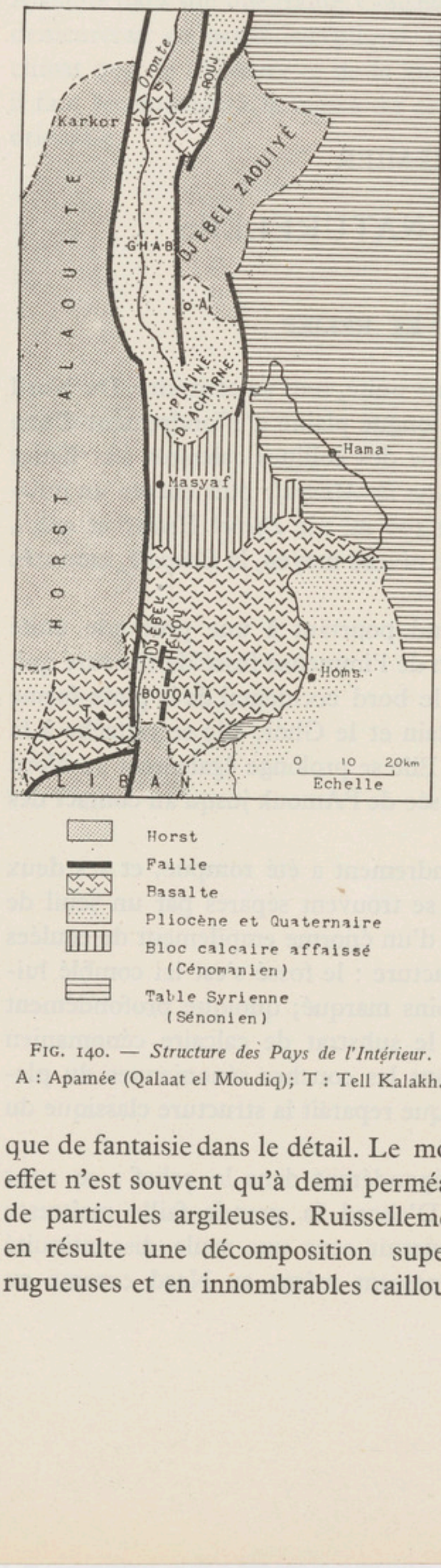

FIG. 140. — *Structure des Pays de l'Intérieur.*
A : Apamée (Qalaat el Moudiq); T : Tell Kalakh.

Toute cette topographie faillée est d'une extraordinaire vigueur : l'érosion n'a guère eu le temps de mordre sur les formes tectoniques. Cela est surtout vrai pour les régions calcaires où la circulation souterraine des eaux réduit encore le rôle de l'érosion normale : sur les flancs orientaux du Ghab, c'est par de véritables falaises verticales que le Djebel Zaouiyé tombe sur la plaine marécageuse de l'Oronte (pl. 228-230).

Le modelé varie suivant les roches : le basalte se présente ici sous un aspect très différent de celui qu'il offrait dans le Djebel alaouite où il ne formait que des coulées superficielles relativement peu épaisses ; ici au contraire c'est une accumulation prodigieuse de couches alternées de laves et de cendres. Cet énorme entassement de matériaux durs, massifs et uniformes donne un relief lourd, aussi dénué de lignes directrices que de fantaisie dans le détail. Le modelé lui-même est empâté : le basalte en effet n'est souvent qu'à demi perméable, car ses fissures se colmatent aisément de particules argileuses. Ruissellement et infiltration se combinent donc ; il en résulte une décomposition superficielle de la roche en grosses boules rugueuses et en innombrables cailloux sur un sol argileux extrêmement maigre

qui peut même manquer tout à fait. Dans une masse aussi amorphe, l'érosion ne parvient à creuser que d'insignifiants ravins serpentant entre des croupes aux lourds profils. Les paysages de basalte — la région de Tell Kalakh et le Djebel Helou en particulier — sans lignes ni couleurs, d'un aspect terne, sale et noirâtre, sans végétation ni eau courante, sont d'une tristesse et d'une laideur exceptionnelles en Syrie (pl. 210-211).

Avec le calcaire cénomanien de la région de Masyaf, nous retrouvons le même modelé qu'au Djebel, mais en plus sec et plus rocailleux. La topographie

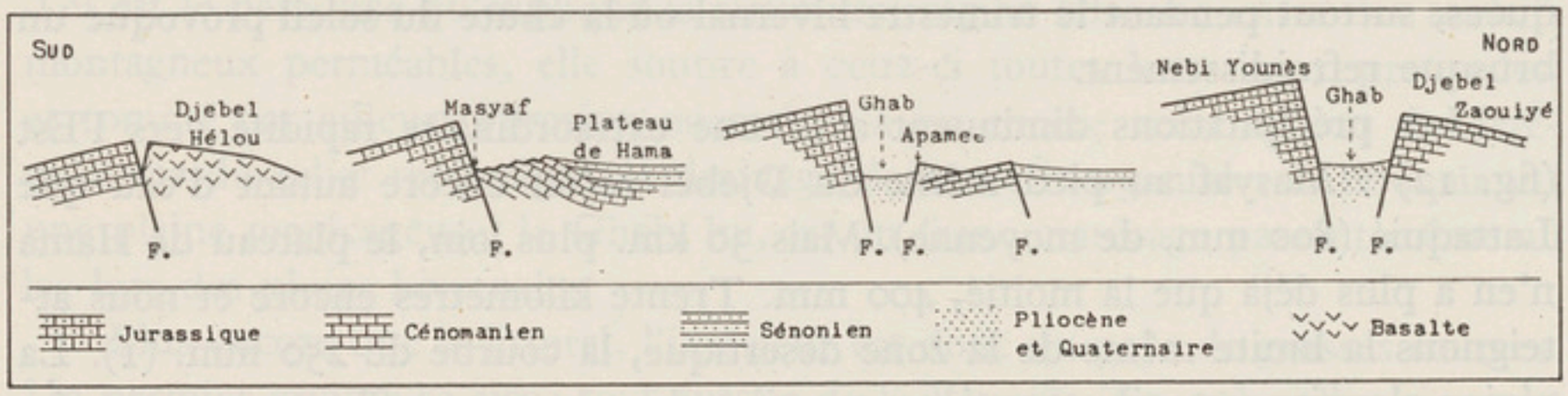

FIG. 141. — *Contact du horst alaouite et de la plate-forme syrienne.*
Coupes schématiques d'Ouest en Est prises successivement en allant du Sud vers le Nord.

karstique y est plus développée. Dans les collines orientales, les lignes directrices du relief sont données par les alignements Nord-Sud des couches plongeant vers l'Est (pl. 219).

Mais le trait dominant du pays, ce sont les accumulations énormes de matériaux récents, pliocènes et quaternaires — conglomérats, sables et argiles lacustres — qui ont comblé les fosses de la Bouqaïa et du Ghab et qui se déposent encore sous nos yeux. Alors que dans le Djebel voisin nous avions un pays en démolition, ici c'est, au contraire, un pays en pleine formation.

II. — LE CLIMAT

C'est le climat qui donne leur unité aux régions de l'intérieur. Dans les pays tempérés la nature du sol est le facteur déterminant des paysages; sous des cieux plus violents les facteurs climatiques prédominent et ce sont eux qui modèlent la physionomie de la terre. Or, le climat de l'intérieur, de type méditerranéen continental, est déjà un climat extrême, tout proche du climat désertique.

Les variations thermiques sont considérables : l'amplitude moyenne annuelle passe de 16° environ sur la côte à 21°, 22° et même 23° à l'intérieur (1). Les extrêmes sont plus significatifs encore : chaque hiver connaît des périodes

(1) Homs, 21° ; Hama, 23°; Masyaf, 22°,5.

de grand froid provoquées par les vents du Nord-Est et où les gelées sont fréquentes. L'été la chaleur est accablante, les maxima de 35°, 40° et plus sont atteints communément chaque année. Et ce climat continental est encore accentué par la structure; dans les régions déprimées aucune brise marine ne pénètre tout au long de l'été; réverbérée par les parois rocheuses la chaleur s'y accumule; le Ghab annonce déjà la torride fournaise du Ghor palestinien, aux chaleurs difficilement supportables par les Européens; en hiver au contraire, c'est une fosse à brouillards glacés. Les amplitudes diurnes sont de même très marquées, surtout pendant le trimestre hivernal où la chute du soleil provoque un brusque refroidissement.

Les précipitations diminuent avec une extraordinaire rapidité vers l'Est (fig. 12) : Masyaf au pied même du Djebel reçoit encore autant d'eau que Lattaquié (800 mm. de moyenne). Mais 30 km. plus loin, le plateau de Hama n'en a plus déjà que la moitié, 400 mm. Trente kilomètres encore et nous atteignons la limite même de la zone désertique, la courbe de 250 mm. (1). La région alaouite reste, il est vrai, tout entière dans la zone suffisamment arrosée. Mais déjà la saison des pluies y est plus brève que sur la côte et les averses sont plus courtes et plus violentes.

Mais l'opposition capitale avec les pays de la côte et du Djebel réside en la différence d'évaporation. Dans les premiers celle-ci reste atténuée par la modération même des chaleurs estivales et par l'humidité générale de l'air toujours considérable. A l'intérieur par contre, le degré hygrométrique s'abaisse brusquement au moment même où la température s'élève; pendant les quatre mois d'été il tombe au-dessous de 40 p. 100 (Lattaquié plus de 80 p. 100 au mois d'août) : plus de rosées nocturnes, le vent d'humide devient desséchant.

Or, par malheur, le vent règne en maître sur toute la Syrie intérieure; alors que sur le littoral le jeu alterné des brises de terre et de mer rompt la continuité des grands mouvements atmosphériques, à l'intérieur le vent d'Ouest souffle, nuit et jour pendant tout l'été, avec la puissance et la régularité d'une mousson. Fort et continu partout, c'est dans le couloir de Homs qu'il atteint son maximum de violence; pas un arbre n'y résiste. Chassant sans trêve au loin sur les collines brûlées les rouges tourbillons de poussière basaltique, c'est lui le vrai maître du paysage. Et quand ce n'est pas le vent d'Ouest, c'est, pire encore, le khamsin du désert. Ainsi s'explique le surprenant dessèchement du pays.

Tel est le climat du versant oriental des Alaouites : dur et sans grâce, sans printemps ni automne, aux deux saisons brutales et longues, sans caprice ni rémission; plus rien ne subsiste de la douceur méditerranéenne et de son ciel nuancé; une fois abandonné le littoral, c'est déjà l'éclat et la fixité des cieux désertiques. Toujours rude, ce climat reste sain dans les lieux élevés exposés

(1) Hama, 400 mm.; Salamiyé, 275 mm. Voir aussi *Thèse complémentaire*.

au vent d'Ouest, dans des sites comme ceux du Krak et d'Apamée. Dans les fonds, par contre, vraies fosses à paludisme, c'est un des plus funestes de la Syrie.

III. — LES EAUX

Ce pays climatiquement sec est cependant un pays d'eaux surabondantes. Tel est le paradoxe qu'explique la structure; région affaissée entre des massifs montagneux perméables, elle soutire à ceux-ci toutes leurs eaux profondes; et comme par ailleurs l'érosion normale n'a pu encore venir à bout des irrégularités du relief tectonique, le drainage demeure inorganisé : la Bouqaïa est une plaine marécageuse, le Ghab, lui, est un franc marécage passant même au lac lors des pluies hivernales.

Plus encore que le littoral, l'intérieur est donc un pays de grosses sources. Un premier groupe se situe tout autour de la Bouqaïa (fig. 20) : elles viennent des collines basaltiques de la région de Tell Kalakh et surtout du Djebel Helou et sont dues aux failles mêmes qui ont créé la plaine. Un second groupe alimente le Nahr Sarout, sources d'Aïn Halaqim et de Raphanée.

Enfin les sources du Ghab, de beaucoup les plus importantes : au Sud Tell Ayoun (5 m^3, 5 de débit moyen); à l'Est les grosses résurgences de Qalaat el Moudiq (pl. 228), Cheria (pl. 231), Houeiz, Haouache (pl. 232) alimentées par le Djebel Zaouiyé et qui totalisent plus de 6 m^3; à l'Ouest celles du massif alaouite dont les principales sont Aïn el Jarass, Esterki, Aïn Slimo, Aïn el Hamam (pl. 222) et Ras el Aïn près Sarmanié (débit estimé entre 3 et 4 m^3 au minimum). Au total plus de 15 m^3-seconde, soit beaucoup plus que le débit d'étiage de l'Oronte lui-même, à son entrée dans le Ghab (9 m^3, 6 à Cheizar).

Mais dès que l'on quitte les régions effondrées, la sécheresse reprend son empire : il n'y a plus que des ouadis torrentiels dont l'état normal est d'être à sec. Les *nahrs* de la côte et du Djebel s'assèchent en été, mais ils coulent à peu près régulièrement pendant les 4 à 5 mois d'hiver; les ouadis de l'intérieur ne coulent que lorsqu'il pleut : c'est déjà presque le régime du désert; d'ailleurs immédiatement à l'Est commence la zone endoréique des bassins fermés (1).

Les sources désormais sont l'exception : inconnues dans les calcaires cénomaniens, elles sont rares dans les basaltes; elles n'apparaissent qu'au contact des argiles de décomposition qui ont eu le temps de se former entre les diverses coulées : de là proviennent les maigres suintements qui permettent la vie humaine dans le Djebel Helou.

Le réseau hydrographique sous l'entière dépendance des accidents tectoniques apparaît encore comme inorganisé. Un premier centre de convergence

(1) Pour toute cette partie et pour ce qui concerne l'Oronte nous renvoyons à notre *Thèse complémentaire*.

est formé par la Bouqaïa (fig. 20) : l'ouadi Chadra y débouche au Sud venant du Liban, l'ouadi Mezrab à l'Est du plateau de Homs, l'ouadi Nasriyé (l'ouadi des Chrétiens) au Nord, de la gouttière tectonique entre le Djebel Helou et le massif alaouite. Ces vallées généralement sèches n'apportent guère d'eau à la plaine ; c'est de son sol même que les eaux jaillissent, et en quantité suffisante pour constituer à sa sortie le Nahr el Kebir Sud (1).

Le versant Nord du Djebel Helou et les collines crétacées à l'Est de Masyaf sont drainées par le Nahr Sarout, vieux cours d'eau languissant, au tracé plus ou moins conséquent au pendage des couches et qui, tournant le dos à la fosse voisine du Ghab, va se jeter dans l'Oronte à l'aval de Hama. Celui-ci, au contraire, obéissant à l'appel de ce niveau de base, après un coude brusque à Latamné, y débouche à Cheizar.

L'apport de ses eaux transforme toute la vie du Ghab : l'Oronte, en effet, est le plus puissant fleuve de la Syrie, l'Euphrate mis à part. Son étude dépassant de beaucoup le cadre de cet ouvrage, il suffit de connaître les traits caractéristiques de son régime pendant sa traversée du pays.

Le tronçon alaouite du fleuve présente, en effet, une nette unité; il est compris tout entier entre deux défilés : celui de Cheizar (pl. 225) dans les calcaires cénomaniens à l'entrée et celui de Karkor (pl. 226) dans les basaltes à la sortie. Le premier est situé à 184 m., le second à 168 m.; la pente du fleuve qui était de 3 p. 1.000 en amont de Cheizar tombe brusquement à 0,2 p. 1.000 jusqu'à Acharné, et même 0,1 p. 1.000 d'Acharné à Karkor; c'est ce qui explique l'extravasement des eaux du fleuve, étant donné qu'il coule d'un bout à l'autre dans une plaine de remblaiement totalement plate (pl. 217 et 224).

L'importance de l'inondation varie suivant les saisons : très calme pendant neuf mois de l'année, l'Oronte est soumis à des crues violentes pendant les trois mois de l'hiver syrien — janvier, février, mars — où les pluies sont souvent torrentielles. Le débit moyen mensuel du fleuve à Cheizar qui à l'étiage n'atteint pas 10.000 litres-seconde, peut s'élever alors jusqu'à 80.000. Les eaux, débordant du lit étroit du fleuve, noient peu à peu le Ghab tout entier transformé en un immense réservoir naturel.

La décrue est naturellement plus lente, comme le montre le graphique du débit de l'Oronte à Karkor (fig. 142) : le maximum est atteint au milieu de mars au moment précis où va décroitre la courbe de Cheizar. Dès lors les pertes par écoulement et par évaporation l'emportent sur les apports et le niveau commence à baisser. Mais le Ghab ne se vide que très lentement; il faut attendre le milieu d'août pour que l'Oronte retrouve à Karkor son débit d'étiage. Même alors le pays ne s'assèche point complètement, car il faut tenir compte du gros apport constant des sources locales qui continuent d'entretenir les marécages, en attendant la reprise de l'inondation annuelle.

(1) Voir *supra*, p. 211.

On conçoit aisément combien un pareil régime s'oppose à toute mise en valeur rationnelle. L'hiver, le Ghab est un vaste lac où l'on ne peut circuler qu'en bateau; l'été, c'est une immense et bourdonnante fosse à moustiques où

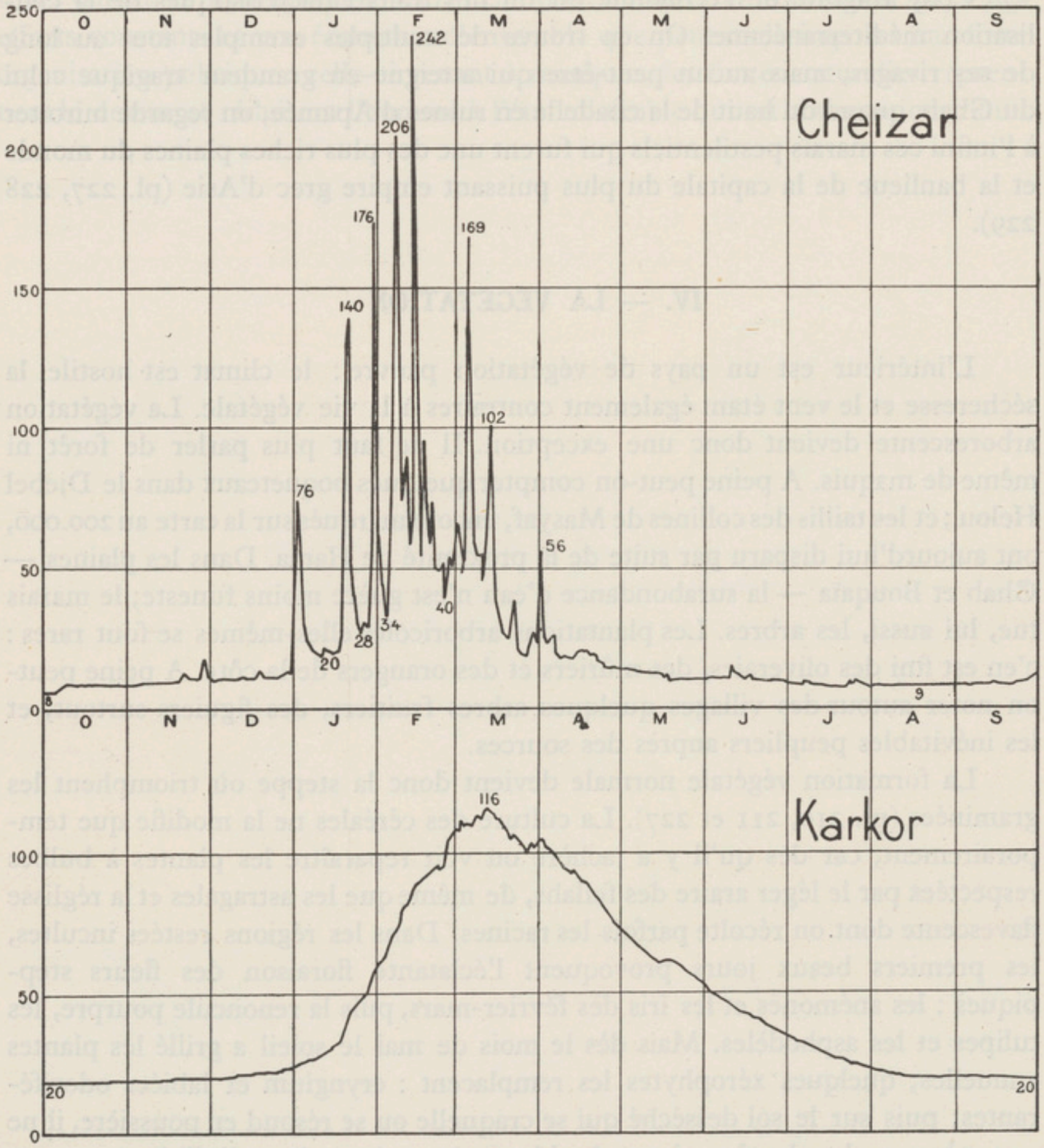

FIG. 142. — *Débits comparés de l'Oronte à Cheizar et à Karkor.*
Débits journaliers en m³-seconde, d'octobre 1930 à septembre 1931.

le paludisme règne en maître; les rares populations qui y subsistent comptent au nombre des plus déshéritées de la Syrie. Et pourtant il n'en fut pas toujours ainsi : la présence sur ses bords mêmes d'une métropole telle qu'Apamée implique que la plaine dut être autrefois plus ou moins assainie. Strabon

nous parle des célèbres haras royaux qu'y entretenaient les Séleucides et qui comptaient 500 éléphants, 300 étalons et 30.000 juments (1). Mais les eaux jadis fertilisantes sont redevenues sauvages et le pire ennemi des hommes.

Cette fragilité de l'économie est un des traits caractéristiques de la civilisation méditerranéenne. On en trouve de multiples exemples tout au long de ses rivages, mais aucun peut-être qui atteigne en grandeur tragique celui du Ghab, quand du haut de la citadelle en ruines d'Apamée, on regarde miroiter à l'infini ces marais pestilentiels qui furent une des plus riches plaines du monde et la banlieue de la capitale du plus puissant empire grec d'Asie (pl. 227, 228 229).

IV. — LA VÉGÉTATION

L'intérieur est un pays de végétation pauvre : le climat est hostile, la sécheresse et le vent étant également contraires à la vie végétale. La végétation arborescente devient donc une exception. Il ne faut plus parler de forêt ni même de maquis. A peine peut-on compter quelques boqueteaux dans le Djebel Helou ; et les taillis des collines de Masyaf, encore marqués sur la carte au 200.000, ont aujourd'hui disparu par suite de la proximité de Hama. Dans les plaines — Ghab et Bouqaïa — la surabondance d'eau n'est guère moins funeste; le marais tue, lui aussi, les arbres. Les plantations arboricoles elles-mêmes se font rares : c'en est fini des oliveraies, des mûriers et des orangers de la côte. A peine peut-on noter autour des villages quelques arbres fruitiers, des figuiers surtout, et les inévitables peupliers auprès des sources.

La formation végétale normale devient donc la steppe où triomphent les graminées (pl. 210, 211 et 227). La culture des céréales ne la modifie que temporairement, car dès qu'il y a jachère on voit reparaître les plantes à bulbes respectées par le léger araire des fellahs, de même que les astragales et la réglisse flavescente dont on récolte parfois les racines. Dans les régions restées incultes, les premiers beaux jours provoquent l'éclatante floraison des fleurs steppiques : les anémones et les iris dès février-mars, puis la renoncule pourpre, les tulipes et les asphodèles. Mais dès le mois de mai le soleil a grillé les plantes annuelles; quelques xérophytes les remplacent : eryngium et labiées odoriférantes; puis sur le sol desséché qui se craquelle ou se résoud en poussière, il ne reste plus que les chardons innombrables qui survivent jusqu'à l'hiver.

Et pourtant, à quelques mètres de là, c'est le domaine de la flore des marais qui occupent une telle place dans le pays : joncs, scirpes et carex et surtout grands roseaux au peuplement assez dense pour gêner la navigation des barques; paysage mélancolique qui n'est égayé qu'au printemps par les fleurs aquatiques, flammes d'eau, nénuphars et nymphéas (pl. 229).

(1) STRABON, XVI, 2, § 10.

Dans l'ensemble donc les Pays de l'Intérieur ne manqueraient pas de ressources; ils ont en abondance la terre qui manque au Djebel et l'eau qui fait défaut au littoral. Mais ces avantages ne se cueillent point aisément : structure, climat et hydrographie réclament pour la mise en valeur du pays des efforts constants et une économie d'ensemble que peut seule imposer une forte organisation politique : celle-ci venant à manquer, les forces naturelles reprennent le dessus et réduisent l'homme à l'état misérable qui est le sien aujourd'hui.

CHAPITRE II

L'ÉCONOMIE HUMAINE

L'intérieur est un pays de vie exclusivement agricole et rurale : ni artisanat, ni commerce, ni vie urbaine. Les plus gros centres, Masyaf (2.000 hab.) et Tell Kalakh (1.300 hab.), ne sont que de gros villages. C'est plus à l'Est que se sont établies les cités qui commandent économiquement la région : Homs au Sud (55.000 hab.), Hama au Nord (50.000 hab.); tous deux très vieux centres citadins fiers de leur passé, très particularistes et jaloux de leur particularisme, à tous points de vue en dehors de la zone d'influence alaouite et méditerranéenne. Toute l'économie du pays repose donc sur l'agriculture qui présente ici des caractères originaux qu'il faut étudier en détail.

I. — VIE AGRICOLE ET RÉGIME AGRAIRE

Le premier trait qui frappe quand on pénètre à l'intérieur, c'est l'extraordinaire monotonie de l'exploitation agricole qui se reflète dans le paysage : céréales et jachères se succèdent à l'infini, se partageant la totalité des terres arables. Aucune culture d'exportation telle que tabac ou coton; plus de plantations; plus de jardins irrigués, plus même de cultures maraîchères; aucun de ces à-côtés de l'agriculture qui permettent aux plus pauvres de subsister par les temps de disette. Le paysan ne connaît que le blé et l'orge et en quelques endroits le sorgho et les lentilles comme cultures secondaires.

Tout est donc sacrifié à la monoculture des céréales combinée avec un élevage extensif : vaches et moutons pâturant dans les friches et chaumes, avec appoint l'hiver de *teben*. Pour les hommes on ne saurait imaginer diète plus austère : pain, bourghoul et leben, leben, bourghoul et pain, et cela d'un bout de l'an à l'autre, car le fellah est trop misérable pour acheter quoi que ce soit; et d'ailleurs il n'y a rien à acheter dans les villages, et la ville est un endroit redoutable et lointain où l'on se garde bien d'aller. Ne fournissant ainsi qu'une nourriture incomplète, cette économie archaïque n'a même point le mérite de

la sécurité, car nous sommes ici aux lisières de la steppe et le climat a déjà des caprices désertiques; les disettes périodiques sont donc de règle.

Cette culture uniquement céréalière permet de comprendre une des formes que revêt la propriété, forme spéciale aux pays de l'intérieur : le régime mouchaa (*mouchâ'*), terme qui peut se traduire par « commun » ou « indivis ».

LE RÉGIME MOUCHAA. — On appelle villages mouchaa, les villages où l'ensemble des terres appartient collectivement à l'ensemble de la communauté villageoise. Chaque membre de celle-ci ne possède aucune terre en propre, mais seulement un droit sur la totalité du territoire. Ce droit lui assure une part déterminée du sol lors de la redistribution périodique des terres. Car si la propriété demeure collective, l'exploitation reste individuelle; chaque part peut être vendue, achetée, donnée, léguée, hypothéquée, etc...; c'est un bien individuel tout autant qu'une part de société par actions. La redistribution périodique qui a lieu en général tous les trois ans, à la fin de chaque assolement triennal, n'a donc pas pour but de rétablir l'égalité des fortunes à l'intérieur de la communauté. Elle assure seulement la suprématie du droit collectif sur les droits individuels et permet une rotation équitable des différents terroirs entre les différents propriétaires.

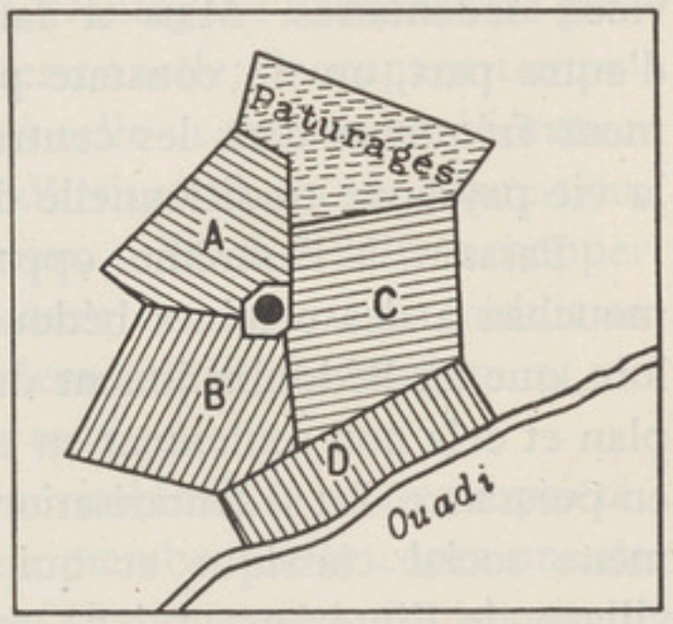

FIG. 143. — *Parcellement schématique d'un village mouchaa.*
A, B, C, D, constituent les grands quartiers qui se subdivisent à leur tour en parcelles rectangulaires très allongées.

Le régime mouchaa provoque, en effet, un parcellement particulier : le territoire du village est divisé en un certain nombre de grands quartiers ou lieux-dits, correspondant chacun à un ensemble agricole aux propriétés déterminées : soles permettant la rotation de l'assolement, région rocailleuse, région irrigable, etc.; or le droit de chaque membre de la communauté villageoise s'exerce sur chacun des quartiers du village; il a droit à sa part de sole à blé, de sole à orge, de sole à jachère, de sole irrigable : dans chacune de celles-ci se produit donc une nouvelle distribution qui s'opère suivant les procédés les plus faciles et les plus favorables à la culture, c'est-à-dire en parcelles rectangulaires très allongées, réduisant au minimum les difficultés de labourage. On obtient ainsi la figure schématique ci-contre (fig. 143) : rien de plus opposé à l'aspect ordinaire des terroirs villageois de la côte.

Chaque quartier est soumis à une discipline agricole très stricte : c'est le moukhtar assisté du Conseil des Anciens qui fixe l'assolement; c'est lui qui décide de la date des grands travaux, labours et moissons, qui s'opèrent en com-

mun; il est interdit à quiconque de récolter avant les autres : on craint trop les vols et par ailleurs on ne saurait moissonner une parcelle sans risquer d'abîmer gravement la voisine.

Quelle origine attribuer à un mode de propriété aussi original qui s'étend non seulement en Pays Alaouite, mais aussi sur toute la Syrie intérieure dans la région de Homs, Hama et Alep (1)? Certains ont voulu le rapprocher des conditions régnant dans les vieux terroirs agricoles du Nord-Est de la France (2). On y retrouve, en effet, le système des quartiers, les parcelles en longues lanières et la même discipline collective; ce serait donc là une économie de vieux sédentaires. Mais il faut se méfier d'analogies aussi lointaines. Et, d'autre part, on ne constate point que la forme mouchaa soit particulièrement fréquente dans les centres chrétiens qui sont les plus sûrs témoins de la vie paysanne traditionnelle dans le pays.

Passant à l'extrême opposé, d'autres prétendent rattacher le système mouchaa à des origines bédouines. Il est de fait, comme nous le verrons plus loin, que les Bédouins jouent dans toute la Syrie intérieure un rôle de premier plan et cela non seulement en tant que nomades, mais en tant que sédentaires en puissance. La sédentarisation des tribus aux confins du désert est un phénomène social classique et qui se poursuit sous nos yeux; il n'est pas de village de l'intérieur qui ne se vante de ses origines bédouines et qui n'ait gardé des attaches avec telle ou telle tribu (3). Or la propriété collective des terres revenant au groupe social — soit tribu, soit village — et le partage périodique des terres cadrent assez bien avec la mentalité bédouine. Mais on ne les constate pas toujours; il arrive souvent que la sédentarisation se fasse entièrement au profit des chefs qui s'adjugent la propriété personnelle des terrains occupés. Par ailleurs, le système mouchaa paraît d'un mécanisme un peu trop complexe pour des groupements nomades faisant l'apprentissage de la vie sédentaire : par certains côtés il apparaît comme spécifiquement paysan. Enfin on le trouve chez des populations comme les Alaouites n'ayant aucune attache avec le désert (4).

Il semble donc que le régime mouchaa soit plutôt une forme sociale spon-

(1) D'après un recensement du cadastre établi en 1935, la surface des terres possédées en mouchaa dans les trois cazas de Homs, Hama et Djebel Simân (région d'Alep) était d'environ 240.000 ha. Dans le caza de Hama la proportion de celles-ci atteignait la moitié des terres cultivées. Le même régime se retrouvait également en Palestine.

(2) Cf. LATRON (**24** *bis*). D'autres l'ont comparé au *mir* russe.

(3) Cf. (**10**).

(4) Signalons à ce sujet que, dans certains villages alaouites de la zone montagneuse autour de Masyaf, la propriété était restée jusqu'à ces derniers temps totalement communautaire, les terres du village étant réparties chaque année entre chaque famille au prorata du nombre de ses membres, membres masculins exclusivement. Chaque naissance augmentait automatiquement la part de la famille, chaque décès la diminuait. Quiconque abandonnait le village, abandonnait du même coup tous ses droits. Il faut croire que ce système, théoriquement idéal, ne donnait pourtant point satisfaction aux habitants, car sur la demande de ceux-ci, ces villages ont été démembrés par les soins de la Banque agricole du Gouvernement, et la propriété privée établie sur la base de la répartition de fait lors du démembrement.

tanée, née de l'action combinée du sol et de l'économie agraire; la culture exclusive des céréales dans ces vastes plaines aux terroirs homogènes réclamait une stricte discipline agricole, et celle-ci à son tour ne pouvait être maintenue que par la propriété collective assurant la cohésion du groupe social. Le mouchaa s'est donc imposé naturellement à toutes les communautés agricoles un peu évoluées : bien moins qu'une survivance historique d'origine étrangère, il apparaît comme l'aboutissement normal d'une économie agricole très particulière et très cohérente. C'est grâce à lui que la petite propriété paysanne a pu résister dans l'intérieur à l'emprise des grands propriétaires.

Le mouchaa cependant n'offre point que des avantages : l'absence de propriété réelle sur le sol paralyse toute initiative personnelle; l'occupant temporaire d'une parcelle ne se soucie point d'apporter à celle-ci aucune amélioration coûteuse : à quoi bon y effectuer des travaux d'irrigation ou de plantation, puisque dans deux, trois ou cinq ans au maximum, celle-ci doit lui échapper et passer à un autre. L'entretien de la terre, fumure et engrais, est réduit au minimum. La discipline collective s'oppose également à tout changement de culture, comme à toute introduction de nouvelles méthodes.

Par ailleurs le morcellement exagéré, défaut inévitable de la petite propriété, devient ici un véritable fléau économique; chaque membre de la communauté villageoise devant posséder une part dans chacun des quartiers du terroir, il en résulte des champs en lanières qui peuvent n'avoir que quelques sillons de large sur 500 et 1.000 m. de longueur. Dans certaines régions on a signalé des champs de cette sorte s'allongeant sur près de 5 km. Un tel parcellement est contraire à toute exploitation rationnelle : perte de terrain, perte de semences, perte de temps se multiplient, en même temps que les querelles de voisinage; sans oublier les conflits entre co-propriétaires, étant donné que les parts de mouchaa peuvent se subdiviser à l'infini à l'intérieur d'un même groupement familial. Un pareil régime enfin s'oppose à toute mobilisation du capital foncier : pas de possibilité de prêt hypothécaire sur un sol qui passe normalement de main en main; difficultés de vente ou de transactions de toute nature; situation juridique impossible à définir.

On conçoit donc que le Gouvernement ottoman se soit préoccupé de mettre fin à ce régime coutumier : dès la fin du XIX^e^ siècle, il ordonnait le démembrement des terres mouchaa suivant la situation de fait (1880). Seulement cette réforme mal préparée et mal exécutée fut pire que le mal qu'elle voulait abolir. Par méfiance traditionnelle envers le Gouvernement, par crainte du fisc notamment, la plupart des paysans refusèrent ou négligèrent de se faire inscrire. Les inscriptions foncières se firent donc au hasard, au profit notamment des notables des villes.

Il y eut donc désormais un double régime des terres : le régime de fait des paysans continuant comme par le passé à appliquer la coutume traditionnelle

des partages périodiques ; le régime légal théorique d'autre part. Ajoutons encore que, pour accroître la confusion, les titres de propriété (*sened tapou*) ne reposaient sur aucun cadastre précis : ni plan, ni bornage comme nous l'avons dit plus haut (1). Les conflits se multiplièrent donc : partout où les villageois furent assez

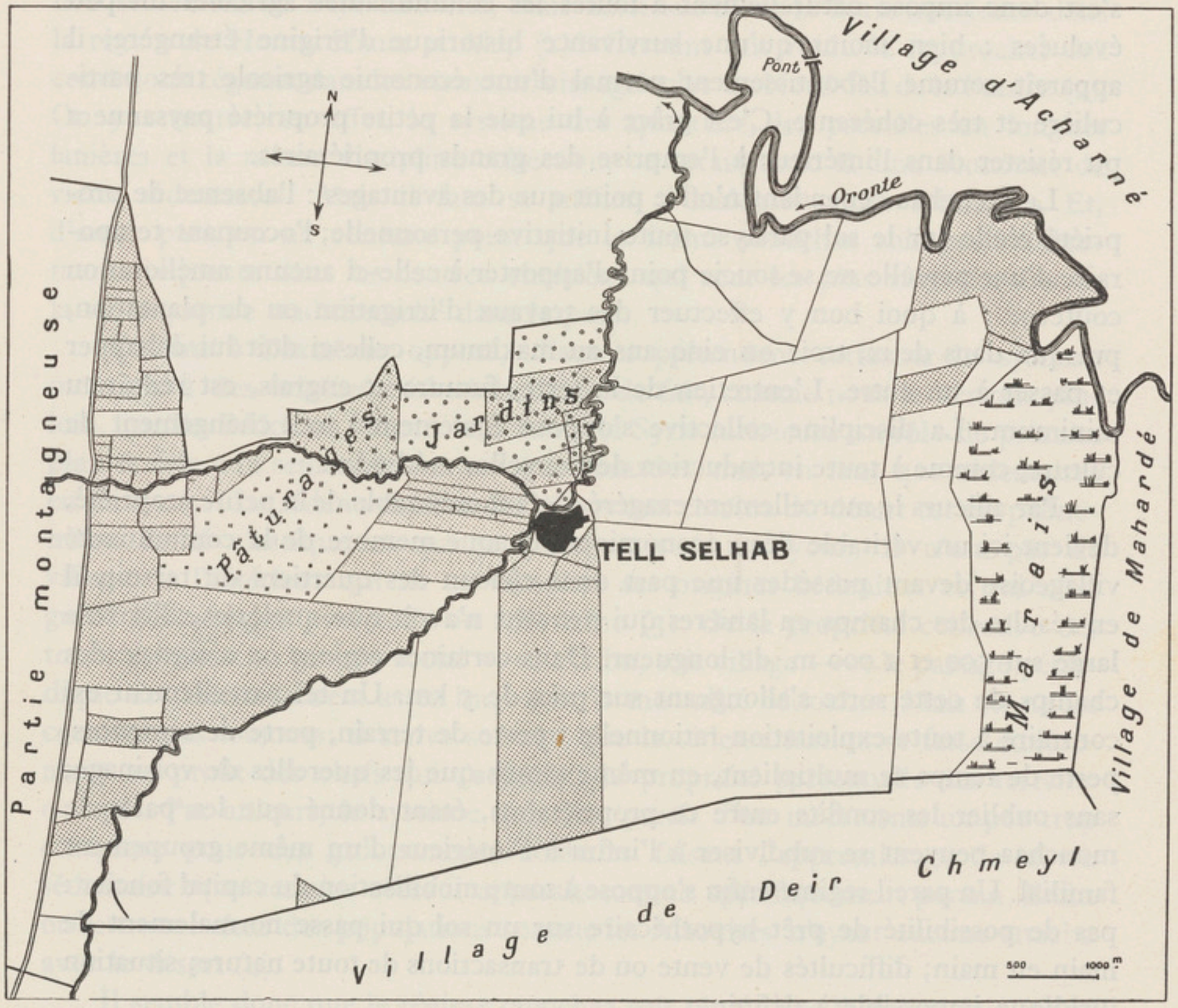

FIG. 144. *Tell Selhab. Plan cadastral.*
En grisé les terres échappant au grand propriétaire. Accaparement d'un village mouchaa par la grande propriété; survivance des grands quartiers, sauf à l'Ouest dans la zone montagneuse.

forts et assez sages pour maintenir leur cohésion, la réforme demeura lettre morte et la coutume triompha de la loi. Mais dans beaucoup d'endroits les notables parvinrent à faire valoir leurs titres soit par la violence, soit en s'immisçant dans la communauté paysanne à titre d'arbitres. Une fois introduit dans la place à simple titre de participant, le grand propriétaire ne tarde pas à accaparer le plus grand nombre des parts : rien n'est changé aux méthodes agraires, mais le fellah

(1) Cf. *supra*, p. 217.

de propriétaire est devenu métayer. Tel fut souvent le sort des villages alaouites (voir l'exemple de Tell Selhab : fig. 144). Partout, en tout cas, la maladroite réforme ottomane de 1880 marque le recul de la petite propriété rurale devant la grande propriété citadine.

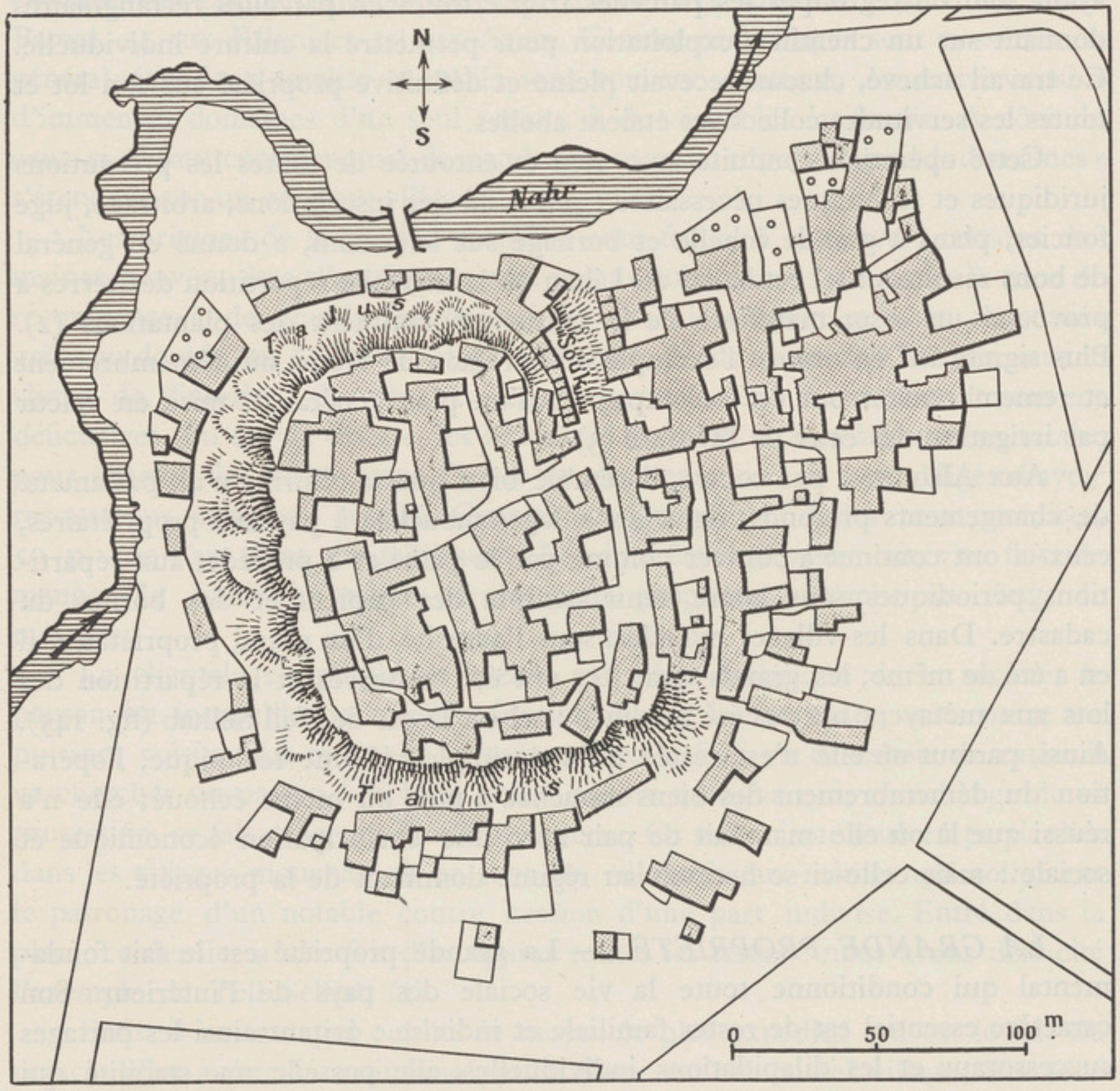

FIG. 145. — *Tell Selhab : le village.*
Type de village de *tell*. Au sommet de la butte l'agglomération ancienne; en bas la nouvelle. Au contact des deux, le souk. Population importante : 700 Alaouites, 30 Chrétiens.

Dans les Pays de l'Intérieur, le Mandat se trouvait donc devant une situation agraire impossible : le régime mouchaa y avait exagéré ses défauts, tout en perdant sa qualité essentielle, celle d'assurer la résistance des groupements paysans à l'emprise des villes. Une réforme totale s'imposait : suivant l'exemple de la Syrie et du Liban, le Gouvernement de Lattaquié prescrivait, en 1925,

le démembrement des terres communautaires et en confiait le soin au service du Cadastre (1).

Celui-ci, après avoir examiné les titres de chacun des villageois et dressé la liste des ayants droit, procédait alors à un partage arbitraire du terroir, en ayant soin de regrouper les parcelles trop étroites en parcelles rectangulaires donnant sur un chemin d'exploitation pour permettre la culture individuelle. Ce travail achevé, chacun recevait pleine et définitive propriété sur son lot et toutes les servitudes collectives étaient abolies.

Cette opération conduite avec soin et entourée de toutes les précautions juridiques et techniques nécessaires : publicité des inscriptions, arbitrage, juge foncier, plans à grande échelle et bornage sur le terrain, a donné en général de bons résultats : tel est le cas au Liban où la nouvelle répartition des terres a provoqué un essor manifeste de la culture, notamment des plantations (2). Plus significatif encore est l'exemple de la région de Homs où démembrement et remembrement ont été accompagnés d'un plan général de mise en valeur par irrigation des eaux de l'Oronte (3).

Aux Alaouites, par contre, il semble bien que la réforme n'ait pas amené de changements profonds; dans les villages mouchaa à paysans propriétaires, ceux-ci ont continué à cultiver comme par le passé et à procéder aux répartitions périodiques sans guère tenir compte des papiers et des bornes du cadastre. Dans les villages mouchaa sous l'autorité d'un grand propriétaire, il en a été de même; les grands quartiers ont été conservés et la répartition des lots aux métayers n'a pas été modifiée : tel est le cas de Tell Selhab (fig. 145). Ainsi, partout où elle n'est restée qu'une simple réforme technique, l'opération du démembrement des biens mouchaa a plus ou moins échoué; elle n'a réussi que là où elle marchait de pair avec une émancipation économique et sociale : mais celle-ci se heurtait au régime dominant de la propriété.

LA GRANDE PROPRIÉTÉ. — La grande propriété est le fait fondamental qui conditionne toute la vie sociale des pays de l'intérieur. Son caractère essentiel est de rester familiale et indivise : évitant ainsi les partages successoraux et les dilapidations individuelles, elle possède une stabilité qui lui permet de subsister intacte à travers tous les régimes politiques.

Quelques exemples sont ici nécessaires : dans le Sud, les Dendachli, famille sunnite arabe, possèdent à eux seuls 60 villages en indivis, en particulier ceux de la Bouqaïa et des régions frontières de la Syrie (région du pipe-line et de la voie ferrée). Dans le Djebel Helou et le Ghab méridional, les grands propriétaires sont des familles sunnites de Hama : les Barazi venus des régions de l'Euphrate (9 villages), les Kilani venus de Bagdad, où mourut le plus illustre

(1) Arrêté 1187, 24 octobre 1925.
(2) Voir LATRON **(24)**.
(3) Cf. *Thèse complémentaire.*

d'entre eux, le grand saint Abd el Kader el Kilani (5 villages), les Azem, famille turque originaire de Koniah (4 villages). Mais pour apprécier à leur juste valeur l'importance de ces domaines, il faut ne pas tenir compte ici de la frontière politique et joindre le caza de Hama à celui de Masyaf. On obtient alors pour chacune des familles citées plus haut les chiffres suivants : 49 villages aux Barazi, 24 aux Kilani et 25 aux Azem. Comme ces villages sont possédés en général dans leur totalité et qu'ils sont souvent contigus, on arrive ainsi à d'immenses domaines d'un seul tenant, à de véritables *latifundia*. A côté de ceux-ci, il faut compter aussi de nombreux moyens et petits « grands domaines » s'étendant sur un ou deux villages.

Les origines de la grande propriété sont faciles à retrouver; certains domaines peuvent être d'anciennes concessions sultaniennes octroyées à titre de récompense à de grands fonctionnaires; mais la plupart se sont constitués grâce au double jeu de l'usure et de la clientèle. Nous avons déjà dit que, sous le climat de l'intérieur, les récoltes étaient normalement incertaines et souvent déficitaires. En cas de disette, les fellahs se trouvent acculés à la misère totale; pour obtenir des vivres pour l'hiver et des semences, ils sont obligés d'avoir recours aux aghas de la ville. Ceux-ci les leur prêtent à des taux usuraires, 50 p. 100 l'an étant un minimum. Les intérêts composés ont vite fait de manger le fonds lui-même, et le petit propriétaire tombe au rang de métayer.

La clientèle s'explique de même par l'état archaïque de la société; le paysan est incapable de se défendre soit contre les nomades, soit contre un puissant voisin, soit même et surtout contre le fisc; en désespoir de cause il va chercher un patron à la ville : c'est encore un agha qui, en échange de sa protection, se fait céder un droit sur la terre. Ce mécanisme joue en particulier dans les villages mouchaa où ce sont les villageois eux-mêmes qui sollicitent le patronage d'un notable contre cession d'une part indivise. Entré dans la place, ce dernier a vite fait d'accaparer toutes les terres : nous avons déjà cité l'exemple de Tell Selhab (1).

Enfin il ne faut pas oublier le moyen le plus expéditif qui est le fait du prince, c'est-à-dire la mainmise par la force sur tel ou tel village; il a joué surtout contre les paysans alaouites, ceux-ci étant au dernier échelon de la hiérarchie sociale (2).

Quelle qu'en soit l'origine — usure, clientèle ou violence — l'extension des domaines latifundiaires amène partout les mêmes résultats. D'abord la forma-

(1) De là l'opposition des Notables au Conseil représentatif du Gouvernement de Lattaquié en 1925, protestant contre le démembrement des terres mouchaa du Ghab.

(2) Ces faits ne sont compréhensibles que si l'on tient compte de l'état de la société : d'abord la domination absolue des villes et l'inexistence politique du paysan (Voir J. WEULERSSE (32)). Ensuite les caractères spécifiques de l'administration publique dans le Proche-Orient où les pouvoirs locaux, justice, finances et gendarmerie, sont plus ou moins sous la dépendance de fait des notables, et ceci sous le Mandat comme sous le régime ottoman.

tion d'une caste de grands propriétaires qui réunit tous les vices inhérents à la grande propriété : l'absentéisme d'abord, car les aghas sont avant tout gens de cité, n'ayant que mépris pour la vie rurale; ils ignorent leurs terres et ne viennent dans les villages qu'à la fin de la moisson pour surveiller le partage des récoltes (1); aucun contact personnel, aucune communauté de vie ne vient donc adoucir les rapports entre les fellahs et leurs maîtres. L'indivision par surcroît empêche toute mise en valeur rationnelle, nul ne se souciant d'améliorer par son travail ou son argent personnel un bien qui ne lui appartient pas en propre. L'ignorance technique et l'esprit de routine enfin s'opposent à tout effort de rénovation économique.

En face de cette classe toute-puissante, possédant la terre et l'argent, et disposant à son gré du formidable appareil du Gouvernement, les métayers forment un véritable prolétariat agricole. N'ayant rien à eux, ni leur champ, ni leur maison, ni leur cheptel, sans argent ni instruction, ils vivent sous l'entière dépendance de leurs maîtres. Ils ne sont même point attachés à la terre, car le maître peut les renvoyer à la fin de chaque année agricole suivant son bon plaisir. Sur ces vastes et pauvres exploitations, le métayer n'est qu'un instrument de travail anonyme ; il ne compte guère plus qu'un attelage de bœufs.

Cette misère séculaire, profonde, irrémédiable se reflète dans l'aspect des villages : au centre du terroir, quelques masures serrées les unes contre les autres (fig. 146); à côté, près de la source ou du puits, la seule demeure confortable, celle du maître quand il est de passage et les seuls arbres du paysage, les jardins qui l'entourent; tout auprès les aires nues où s'accumule chaque année la moisson. Tout autour l'infini des champs et jachères, coupés par quelques chemins de terre ou interrompus par des traînées de terrain stérile où viennent pâturer les animaux. Tel est le cadre où s'écoule la vie du fellah.

Entre lui et ses maîtres c'est une lutte sourde et continuelle, où sa seule arme en temps normal est le vol : c'est à qui pillera les récoltes, et à cette universelle conjuration répondent naturellement les brutalités des régisseurs. Pour peu que le mécontentement augmente, la colère des fellahs ne trouve qu'un exutoire, c'est l'émeute, la jacquerie : mainmise sur la récolte, violences contre les régisseurs, incendies, révolte ouverte. Rébellions sans espoir et qui n'aboutissent qu'à une dure répression appesantissant encore le joug des maîtres (2).

(1) Pour ce partage deux systèmes sont appliqués : le partage au cinquième (part du propriétaire) quand c'est le métayer qui fournit le cheptel et les semences, et le partage au quart quand le fellah ne fournit que son travail. C'est ce dernier cas qui est le plus fréquent chez les Alaouites, trop pauvres pour posséder quoi que ce soit. Tout appartient alors au maître : le sol, la maison, le cheptel et les semences. De toute façon, on ne laisse au fellah que juste de quoi ne pas mourir de faim pendant l'hiver (cf. *supra*, p. 224).

(2) Telle fut en 1935 la jacquerie de Barîn, gros village (700 hab.) construit sur les ruines du château franc de Montferrand, sur un piton volcanique dominant la plaine au pied septentrional du Djebel Helou. Devenu par la force propriété des Kilani au cours du XIX^e^ siècle, il voulut reconquérir sa liberté. Il s'adressa d'abord à la justice; mais la

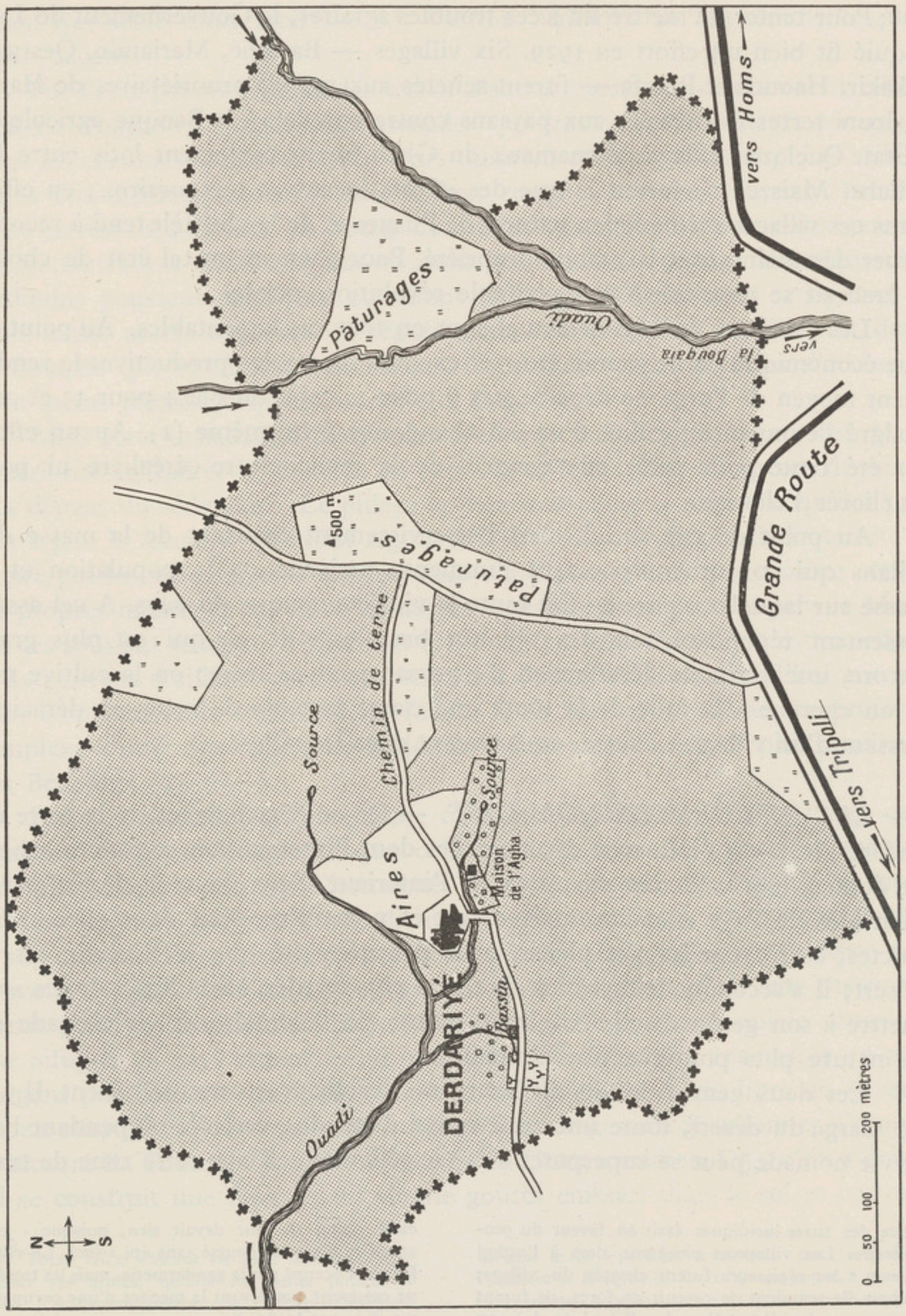

FIG. 146. — *Derdariyé. Plan cadastral.*

Type de village de grand propriétaire : tout lui appartient ; seuls les paturages incultes, les aires et le cimetière sont abandonnés à la communauté villageoise. Population : 100 Alaouites.

Pour tenter de mettre fin à ces troubles agraires, le Gouvernement de Lattaquié fit bien un effort en 1929. Six villages — Bayâdié, Mariamîn, Qesraya, Akakir, Haouch et Resafa — furent achetés aux grands propriétaires de Hama et leurs terres distribuées aux paysans contre annuités à la Banque agricole de l'État. Quelques villages domaniaux du Ghab furent également lotis entre les fellahs. Mais ce ne furent là que des efforts locaux et temporaires : en effet, dans ces villages même le jeu naturel de l'usure et de la clientèle tend à reconstituer dès maintenant la grande propriété. Pour changer un tel état de choses il faudrait se résoudre à une véritable révolution sociale.

Les résultats du régime actuel sont en tout cas lamentables. Au point de vue économique on ne saurait trouver exploitation moins productive; le rendement moyen de l'orge ne dépasse pas 6 pour 1; celui du blé 4 pour 1; et cela malgré l'étonnante fertilité d'un sol abandonné à lui-même (1). Aucun effort n'a été tenté pour parer aux dangers de la monoculture céréalière ni pour améliorer l'élevage.

Au point de vue social, c'est l'asservissement croissant de la masse des fellahs qui constituent pourtant l'immense majorité de la population et la classe sur laquelle repose en fait toute la vie économique du pays. A cet asservissement répondent soit des révoltes brutales, soit, ce qui est plus grave encore, une véritable désaffection du paysan pour sa terre: on la cultive mal et on cherche à la fuir; de là toute une classe instable de métayers déracinés passant d'un village à l'autre, ou échouant dans les villes.

LES INFLUENCES NOMADES. — Or ce détachement de la terre est encore accru par l'influence des nomades dont l'intervention constante achève de donner leur caractère aux pays de l'intérieur. Sans doute le désert paraît bien loin du Pays Alaouite, mais désert et nomadisme sont deux choses distinctes; ce n'est point par plaisir, mais par nécessité que le Bédouin vit au désert; il s'accommode fort bien de terres plus fertiles, à condition de les soumettre à son genre de vie. La limite entre vie sédentaire et vie nomade est de nature plus politique que climatique.

Les deux genres de vie, d'ailleurs, ne s'excluent pas mutuellement. Il y a, en marge du désert, toute une zone mixte d'étendue variable où pendant l'été la vie nomade peut se superposer à la vie sédentaire. Dans cette zone de tran-

lettre des titres juridiques était en faveur du propriétaire. Les villageois passèrent alors à l'action directe : les régisseurs furent chassés du village; comme ils tentaient de revenir en force, ils furent proprement lapidés et l'un des Kilani ne dut son salut qu'à son cheval. Les fellahs alors se partagèrent la récolte en coupant les épis et ne laissant que la paille sur les aires. Quand les agents du fisc vinrent pour l'estimation annuelle, il leur fut déclaré qu'on ne leur devait rien, puisque « cette année le blé avait poussé sans épi » (*sic*). Le village fut alors occupé par la gendarmerie, mais les troubles ne cessèrent que devant la menace d'une occupation punitive par la troupe.

(1) Fertilité démontrée par quelques essais : la culture moderne avec machines et engrais a donné près de Hama un rendement de 30 pour 1 avec du blé d'Australie adapté à la sécheresse.

sition qui seule nous intéresse ici, l'action bédouine se fait sentir de plusieurs façons.

Par l'occupation estivale des terres d'abord; quand les récoltes sont faites, rien ne s'oppose à l'entrée des nomades qui trouvent d'abondants pâturages dans les chaumes et jachères pour leurs moutons et leurs chameaux. Les sédentaires eux-mêmes peuvent y trouver leur compte, car ces troupeaux fument leurs terres; ils peuvent, en outre, demander aux nomades une redevance en nature. Suivant la sécheresse plus ou moins accentuée des régions désertiques, les Bédouins poussent donc plus ou moins loin vers l'Ouest; leurs troupeaux et leurs tentes noires apparaissent régulièrement dans le Sud du Ghab et dans la Bouqaïa (pl. 89). Les années sèches, ils pénètrent dans la plaine d'Akkar et vont même parfois jusqu'au bord de la mer.

Mais cette installation temporaire n'est pas toujours pacifique; fort de sa supériorité militaire, le nomade ne peut s'empêcher d'en abuser et de vivre aux dépens du sédentaire. Le pillage apparaissait chose si naturelle qu'il a pris peu à peu la forme d'un tribut régulier, la *khaoua*, ou « impôt de fraternité », versée par les sédentaires à telle ou telle tribu pour qu'elle les protège contre ses propres membres et contre les autres nomades. Sans doute depuis le Mandat ces abus ont tendance à diminuer (1), mais leur effet séculaire n'est pas effacé et ils peuvent d'ailleurs renaître d'un jour à l'autre. Aussi, aujourd'hui encore, pour comprendre la mentalité du fellah, il ne faut point oublier ce profond complexe d'infériorité qui joue toujours, même en présence du plus pouilleux des Bédouins (2).

Enfin le nomade se sédentarise; c'est là un phénomène aussi vieux que l'histoire du pays. Si curieux que cela paraisse, le stérile désert se montre un infatigable producteur d'humanité. Hors du désert, le Bédouin se présente sous deux aspects contradictoires, en conquérant ou en misérable, et son attitude de maître ou de mendiant dépend uniquement de la force des pouvoirs établis. Mais, sous une forme ou sous une autre, c'est une mauvaise recrue pour la terre. Si c'est la pauvreté, comme maintenant, qui le contraint à se réfugier en pays sédentaire, il ne songe qu'à une chose : ramasser un peu d'argent pour acheter quelques moutons et reprendre sa vie libre au désert. Aucun effort donc pour améliorer un sol qu'il ne songe qu'à abandonner. Comme l'a montré R. Thoumin pour les Maoualis du Ghab méridional (3), c'est à peine s'il se construit une maison; un simple gourbi enfoncé dans le sol et couvert

(1) Toute tribu entrant en zone sédentaire doit déposer ses armes, qu'elle ne quitte jamais au désert. Le Gouvernement de Lattaquié exigeait, en outre, de toute fraction nomade devant franchir sa frontière un contrat de location de chaumes et de pacage.

(2) Il faut aussi tenir compte de l'incroyable prestige qui entoure la vie nomade dans tout le monde arabe; prestige entretenu par la poésie, l'histoire et la légende. Le Bédouin apparaît comme l'incarnation suprême des vertus de la race arabe : dans tout l'intérieur le mot *'arab* désigne communément le nomade, comme celui de *fellah* le sédentaire.

(3) R. Thoumin **(27)**. Voir aussi A. de Boucheman **(14)**.

de roseaux lui suffit pour les mois d'hiver; car dès le printemps il remonte sa tente ou sa hutte mobile en nattes de roseaux. Pasteur ou sédentaire malgré lui, son économie reste toujours une économie de pillage.

Ainsi, quel que soit l'aspect de la vie agricole que l'on étudie, influence bédouine, régime latifundiaire ou archaïsme des techniques et de l'économie, tous ces facteurs malheureusement concordent pour aboutir aux mêmes résultats : une exploitation déficiente et une classe paysanne misérable.

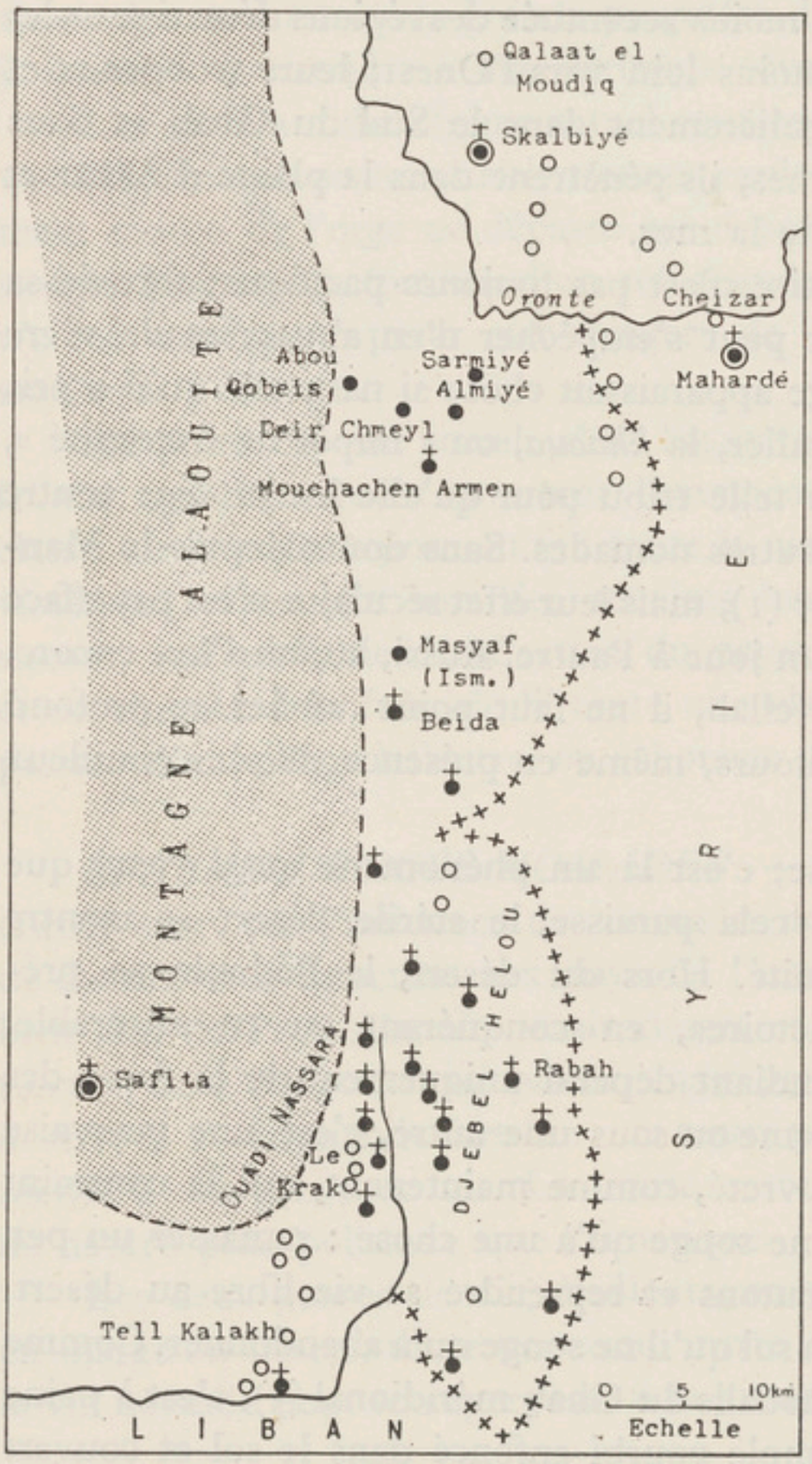

FIG. 147. — *Pays de l'Intérieur : les populations minoritaires.*

II. — POPULATIONS ET GENRES DE VIE

Ni les unes ni les autres ne présentent d'unité. Sans doute les Alaouites constituent partout la majeure part de la population, mais aucune région n'est exempte de groupements minoritaires : c'est une des parties les plus mélangées du Pays Alaouite (fig. 147).

Au premier plan des minorités, il faut placer les populations chrétiennes et en particulier les Grecs orthodoxes, restes et témoins du peuplement d'avant l'Islam. On les retrouve aujourd'hui dispersés un peu partout, mais leur principal centre est le Djebel Helou tout voisin du versant chrétien de la montagne alaouite, du Ouadi Nassara. Ils y forment de gros et riches villages qui vivent de la culture du raisin et de son exploitation industrielle (distilleries d'arak et raisins secs). Rabah (1.100 hab.) en offre un exemple typique avec ses 600 ha. de vignes tapissant les flancs des raides et sombres ravins basaltiques.

Plus au Nord, les plaines fertiles du Ghab méridional restèrent longtemps

aussi un pays chrétien. Les Orthodoxes n'en occupent plus maintenant que la rive orientale avec les deux gros bourgs de Mahardé (4.000 hab.) et Skalbiyé (3.000 hab.). Mais c'est là un fait récent : au XIVe siècle, Dimashqi décrivant les fêtes de la Pâque à Hama, cite parmi les bourgades chrétiennes importantes de la région Cheizar, Abou Qobeis et Masyaf (1). Aujourd'hui le premier est sunnite, le second alaouite et le troisième ismaeli.

Au début du XIXe siècle les Chrétiens paraissent avoir encore eu la prépondérance; ils occupaient par exemple Deir Chmeyl, Almiyé et Sarmiyé. Les trois villages sont aujourd'hui alaouites. Et ce lent repli on peut le constater sous nos yeux; c'est en 1921, après des razzias de montagnards que la moitié de la population chrétienne de Sarmiyé décida d'émigrer à Skalbiyé. Depuis lors le reste a suivi (2). Ainsi, pour les Chrétiens de l'intérieur comme pour les Ismaelis du Djebel, on constate le même phénomène : la lente rétraction de chaque minorité menacée sur des centres urbains de plus en plus importants.

Aux Orthodoxes, il faut ajouter quelques villages maronites, avant-postes du Liban; un village arménien récent, création de la S. D. N., constitué sur des terres domaniales avec des émigrés de Turquie (Mouchachen Armen); et l'on voulait encore compléter cette mosaïque en y installant les Assyro-Chaldéens chassés d'Irak, après l'avoir été de Turquie et de Perse (3).

Les Sunnites, sous leur unité doctrinale, présentent une égale diversité. Une première catégorie est formée par les groupements d'origine militaire occupant un site stratégique, en général un ancien château ou un centre administratif récent comme Tell Kalakh. Le meilleur exemple est fourni par les trois gros villages qui entourent le Krak des Chevaliers, et dont l'un occupait jusqu'à ces derniers temps la forteresse elle-même (4) (pl. 215-216); la population y est d'origine turkmène (5). Ce sont de même des Sunnites qui occupent la citadelle d'Apamée (Qalaat el Moudiq) (pl. 228) et le château fameux de Cheizar (6) qui commande le défilé de l'Oronte à son entrée dans la plaine d'Acharné (pl. 225). A ces populations de forteresse on peut assimiler également les Ismaelis de Masyaf, vivant à l'ombre du château qui arrêta Saladin (pl. 219-220).

Presque tous les autres villages sunnites sont d'origine bédouine; leur nombre est encore ici relativement faible; mais il faut tenir compte en outre des populations nomades en séjour temporaire qu'on ne saurait localiser sur une carte.

(1) DIMASHQI (trad. MEHREN, p. 408) *apud* R. DUSSAUD **(1)**.

(2) R. THOUMIN, *Le Ghab* **(27)**.

(3) Opération décidée à la suite des massacres de Mossoul (1933), puis ajournée par suite de difficultés politiques et financières; il eût fallu en particulier d'énormes travaux pour assainir le Ghab.

(4) Démoli lors de l'achat du Krak par la France pour sa restauration (1934), et rebâti au pied du château.

(5) Quelques villages turkmènes se trouvent également dans le Sud du Caza de Hama.

(6) Cheizar fut le centre au moyen age d'un important émirat arabe, l'émirat des Mounqidites, qui lutta longtemps et victorieusement contre les Croisés et qui arrêta ici l'expansion franque vers l'intérieur.

L'habitat est la pierre de touche des différents stades de sédentarisation : les purs nomades n'ont que la tente bédouine; les sédentaires temporaires ont le gourbi pour l'hiver et pour l'été la tente fixe où des murettes de brique crue viennent consolider la toile; les sédentarisés définitifs, ceux qui ont renoncé au désert, n'ont plus que le gourbi en nattes de roseaux qui peut encore, à la rigueur,

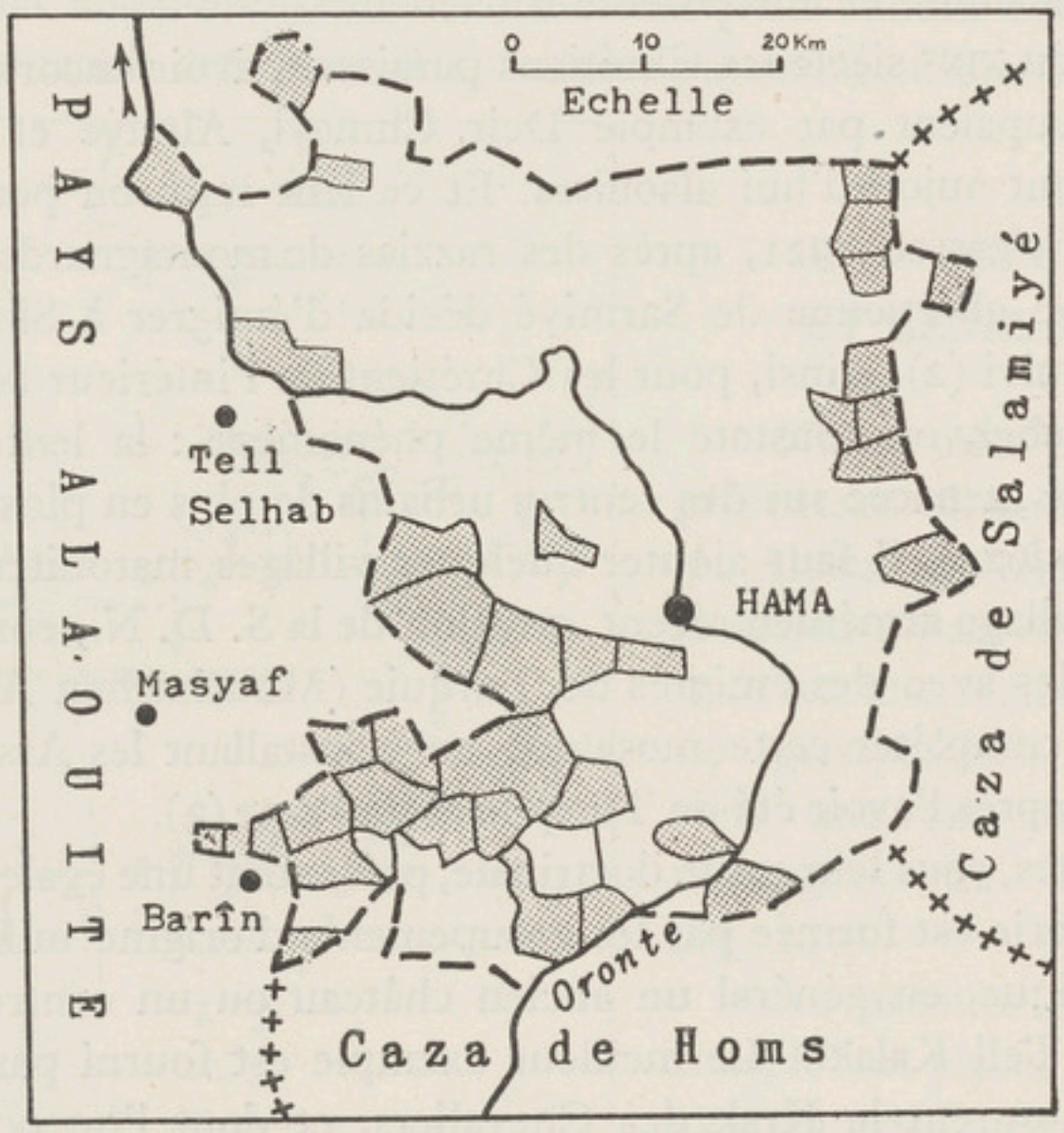

FIG. 148. — *L'expansion alaouite dans le caza de Hama*. En grisé, les villages alaouites.

se déplacer. C'est une des demeures types du Ghab et de la Bouqaïa et que l'on aperçoit jusque dans la plaine d'Akkar (pl. 88). Enfin quand un village se met à construire de vraies maisons et à y vivre été comme hiver, c'est que toute hérédité bédouine est morte en lui.

A ces divers groupes fragmentés s'oppose la masse alaouite qui est, elle, en progression constante : politiquement et socialement asservie, la communauté nosaïrie apparaît, au contraire, comme démographiquement conquérante. Descendus de leur montagne, les fellahs alaouites occupent aujourd'hui tout le Ghab à l'Ouest de l'Oronte; dans la plaine, ils se sont installés sur les tells abandonnés, vestiges d'une ancienne et longue occupation humaine (Ex. Tell Selhab, fig. 145). Ils ont même pris pied largement sur les plateaux de la Syrie intérieure; dans le seul caza de Hama on compte déjà près de 40 de leurs villages (fig. 148).

Cette avance lente mais continue est due pour une part aux qualités de la race, saine, prolifique et très souvent supérieure en endurance physique

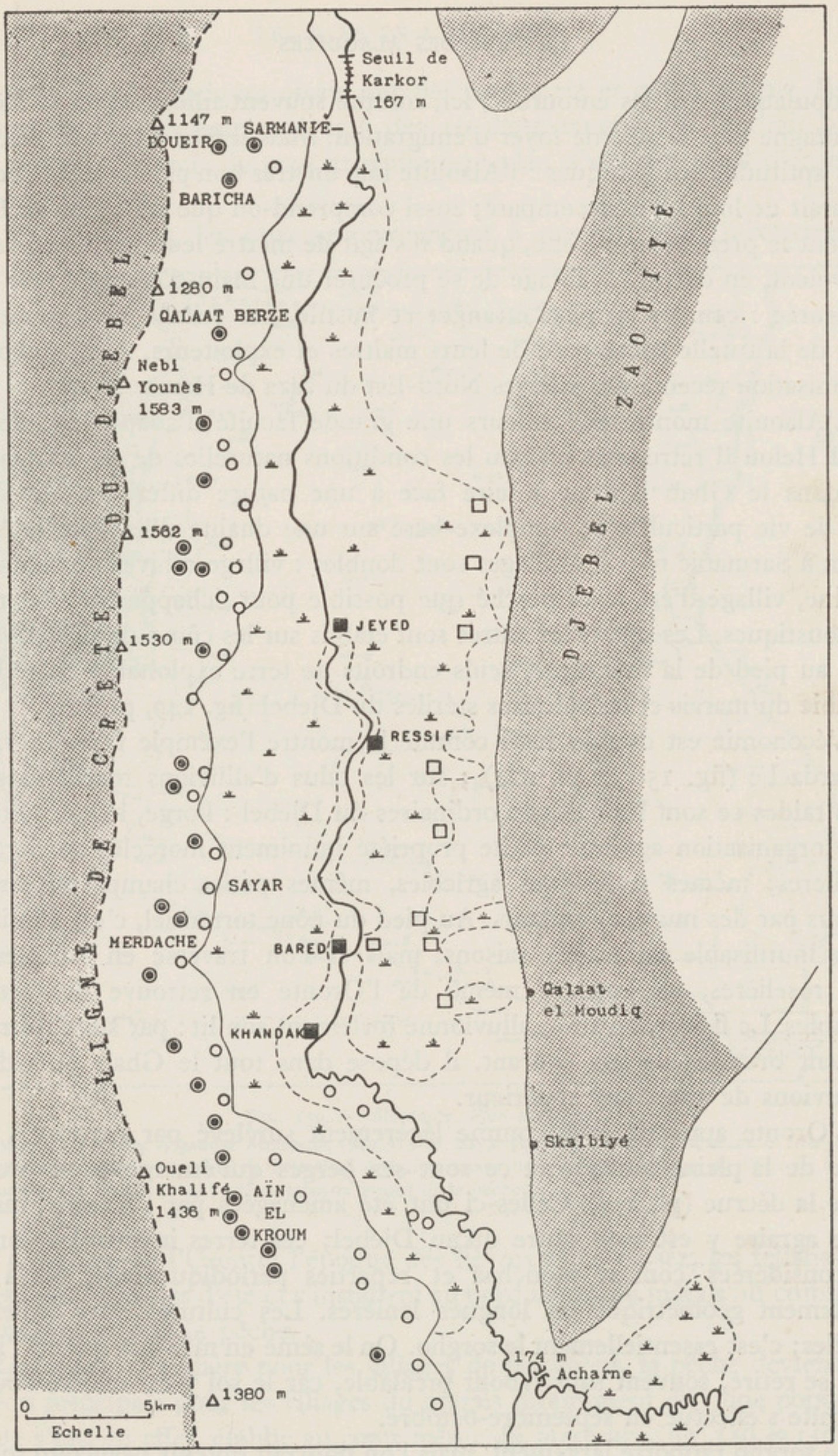

Habitat d'été ◉ Village des ■ alaouite

Habitat d'hiver ○ marais □ sunnite

FIG. 149. — *Le peuplement du Ghab.*

aux populations qui les entourent; ici, comme souvent ailleurs dans le monde, la montagne joue le rôle de foyer d'émigration. Mais il faut tenir compte aussi de ses aptitudes économiques : l'Alaouite fait un très bon paysan et le Bédouin ne saurait de loin lui être comparé; aussi comprend-on que les aghas de Hama préfèrent le premier au second, quand il s'agit de mettre leurs terres en valeur. Ils y voient, en outre, l'avantage de se procurer une main-d'œuvre d'une docilité assurée : campés en pays étranger et hostile, ces fellahs ne sauraient se passer de la tutelle protectrice de leurs maîtres et exploiteurs. Ainsi s'explique la colonisation récente des villages Nord-Est du caza de Hama.

L'Alaouite montre par ailleurs une grande faculté d'adaptation; dans le Djebel Helou il retrouvait un peu les conditions naturelles de ses montagnes, mais dans le Ghab il avait à faire face à une nature différente. De là, un genre de vie particulier et complexe basé sur une dualité d'habitat. D'Aïn el Kroum à Sarmanié tous les villages sont doubles : village d'hiver au contact de la plaine, village d'été aussi perché que possible pour échapper aux fièvres et aux moustiques. Les uns et les autres sont établis sur les cônes de déjection des ravins au pied de la montagne, seuls endroits de terre exploitable entre le sol amphibie du marais et les calcaires stériles du Djebel (fig. 149, pl. 221).

L'économie est double aussi comme le montre l'exemple type du village de Merdache (fig. 150 et pl. 221) ; sur les talus d'alluvions rocailleuses aux pentes raides ce sont les cultures ordinaires du Djebel : l'orge, le blé, le tabac. Même organisation agraire : petite propriété infiniment morcelée en parcelles irrégulières; mêmes techniques agricoles, mêmes petits champs en terrasse soutenus par des murets croulants. Au pied du cône torrentiel, c'est aussitôt le marais inutilisable en toutes saisons; mais si l'on traverse en barques ces vastes roselières, en bordure même de l'Oronte on retrouve des terrains cultivables. Le fleuve, en effet, alluvionne fortement son lit : par suite du ralentissement brusque de son courant, il dépose dans tout le Ghab méridional les alluvions de son cours supérieur.

L'Oronte apparaît ainsi comme légèrement surélevé par rapport à l'ensemble de la plaine inondée et ce sont ses berges qui émergent en premier lors de la décrue (pl. 224). Celles-ci ont été aménagées par l'homme; mais le régime agraire y est tout autre qu'au Djebel; ces terres inondables sont en effet considérées comme mouchaa et réparties périodiquement; de là leur parcellement géométrique en longues lanières. Les cultures sont également nouvelles; c'est essentiellement le sorgho. On le sème en mai-juin quand l'inondation se retire, souvent sans labour préalable, car le sol y est encore boueux. La récolte s'effectue en septembre-octobre.

Le sorgho rapporte largement, mais l'on pourrait obtenir beaucoup mieux; les conditions sont idéales pour toutes les cultures tropicales : on dispose en abondance d'un sol riche, enrichi encore chaque année par l'inondation

d'eau et de soleil. Quelques essais ont été tentés, riz et coton irrigué. Ils ont été concluants; mais pour arriver à des résultats tangibles il faudrait bouleverser toute l'économie du pays et réaliser un plan d'aménagement d'ensemble de tout le Ghab (1).

L'hiver venant, les eaux recommencent à monter; elles recouvrent les

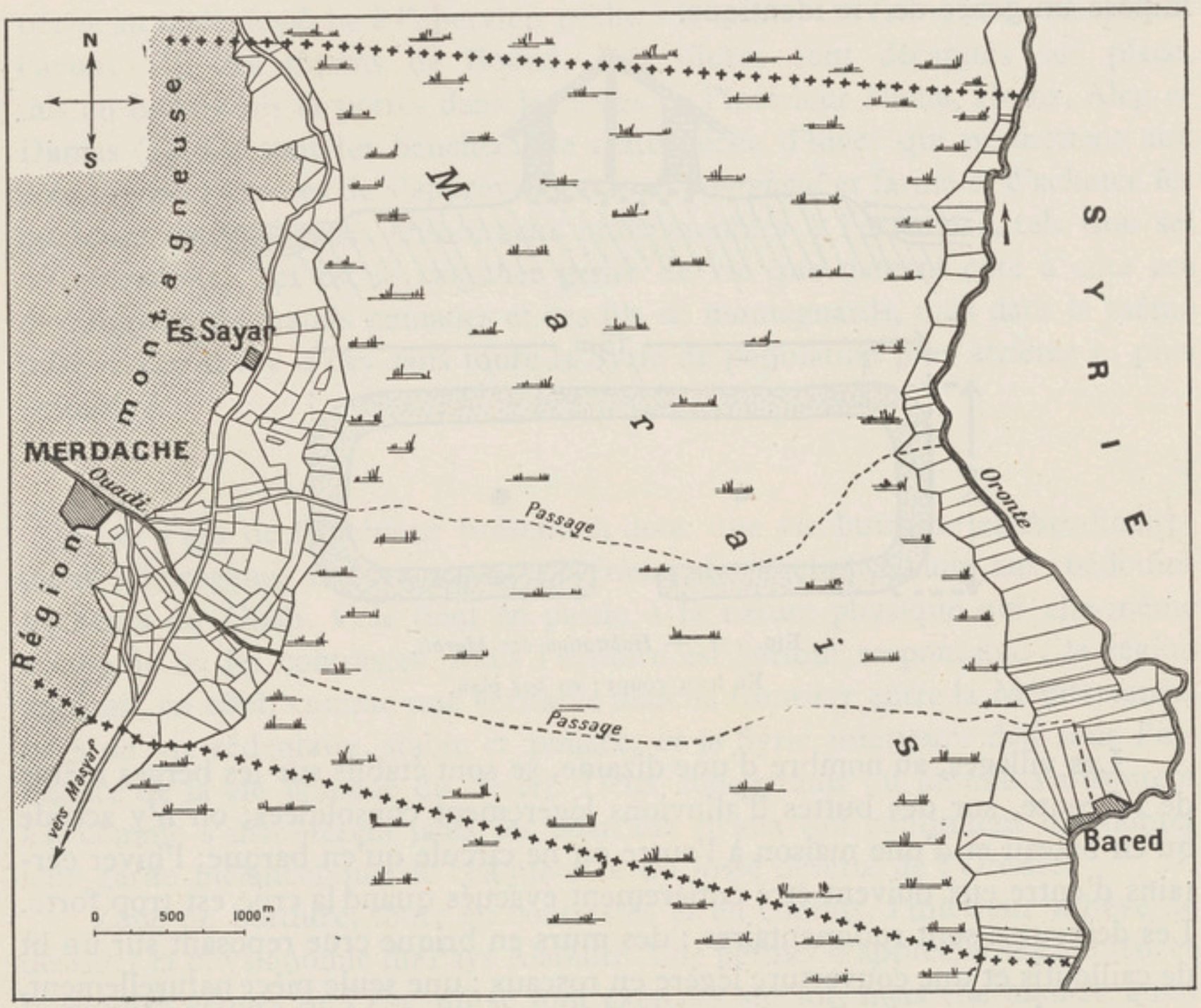

FIG. 150. — *Merdache. Plan cadastral.*

Fragment type du Ghab. A gauche Merdache (540 Al.) et Sayar (15 Al.), villages de piedmont avec cultures de type montagnard sur cône de déjection. A droite, terres inondables des berges de l'Oronte à régime mouchaa, et Bared (147 Al.) village lacustre vivant de la pêche.

terres à culture de l'Oronte; l'époque des fièvres étant passée, les fellahs abandonnent leurs villages d'été et s'installent au bord même du marais où commence la grande saison de la pêche.

Ressource secondaire pour les villages de piedmont, la pêche devient l'occupation principale pour les villages du marais proprement dit : une population spéciale s'est, en effet, établie au cœur même du marécage (fig. 149 et 150). Son

(1) Plusieurs projets ont été proposés. Le dernier en date et le mieux étudié fut établi en vue de l'installation éventuelle des Assyro-Chaldéens dans la région. Cf. *Thèse complémentaire.*

origine est double ; sur la rive droite, ce sont d'anciens nomades qui ont fini par échouer en ce coin inaccessible à la suite d'aventures demeurées mystérieuses : expulsion par des tribus ennemies ou déportation punitive par les autorités ottomanes (1); sur la rive gauche, des Alaouites descendus récemment de la montagne. Mais aux uns comme aux autres, le milieu géographique a imposé un genre de vie identique.

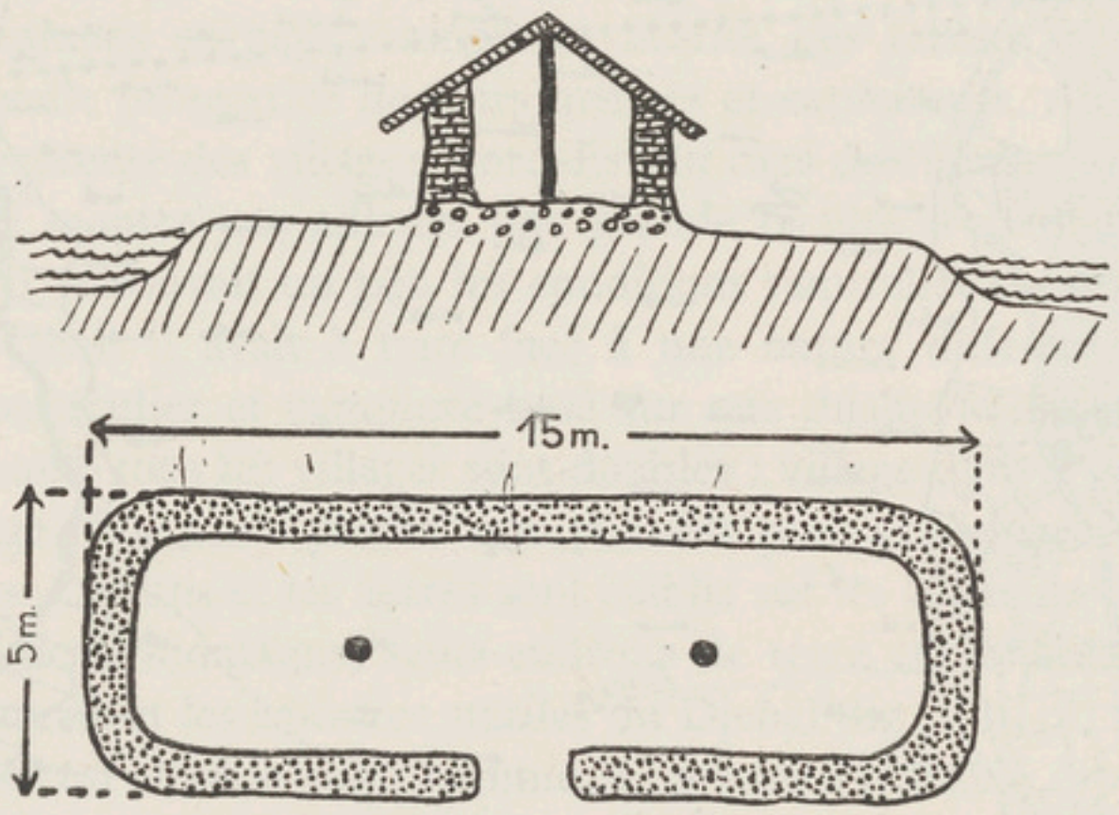

FIG. 151. — *Habitation des Marais.*
En haut coupe ; en bas plan.

Les villages, au nombre d'une dizaine, se sont établis sur les berges même de l'Oronte, sur des buttes d'alluvions légèrement consolidées; on n'y accède qu'en bateau et d'une maison à l'autre on ne circule qu'en barque; l'hiver certains d'entre eux doivent être entièrement évacués quand la crue est trop forte. Les demeures sont rudimentaires : des murs en brique crue reposant sur un lit de cailloutis et une couverture légère en roseaux ; une seule pièce naturellement, en forme de rectangle allongé pour bêtes et gens (fig. 151). L'été on abandonne ces trous enfumés pour l'habituel gourbi en nattes de roseaux ; aucune culture sinon quelques petits jardinets à piments, pastèques et pois chiches. L'élevage par contre joue un rôle important: ce sont des buffles, bêtes énormes et placides, qui vivent à moitié sauvages dans les marais, enfoncés dans la vase jusqu'aux naseaux; leur lait donne un excellent leben (pl. 233).

Mais la grande affaire est la pêche qui seule permet d'assurer la vie de la population. Le Ghab inondé étant terrain domanial, elle y est en principe réservée. Mais en fait, l'État la laisse libre et n'intervient que pour la pêche au silure pratiquée pendant l'hiver. Celle-ci est la grande originalité économique du pays : les silures (*sallour*), poissons longs à corps entièrement

(1) Cf. THOUMIN (27).

nu, assez proches d'aspect des anguilles, se multiplient à tel point dans les marais qu'ils permettent une exploitation quasi industrielle ; celle-ci est affermée pour l'ensemble du Ghab à un concessionnaire général qui dirige à son compte la prise, l'expédition et la vente du poisson.

De novembre à mars toute la population est donc occupée à cette pêche : pêche au trident, pêche à l'épervier, pêche à la senne. On fait même venir, nous l'avons vu, des marins de Rouad. Les silures sont décapités sur place, mis en bourriches et portés dans les villes de l'intérieur Hama, Homs, Alep et Damas (1). Ce sont les bénéfices de cette pêche d'hiver qui permettent aux populations lacustres de s'approvisionner en *bourghoul* et farine et d'acheter les quelques autres articles absolument indispensables à l'existence, tels que sel ou vêtements. Tel est le singulier genre de vie que mènent côte à côte ces descendants de grands nomades et ces fils de montagnards, unis dans la même misère. Car il n'y a pas dans toute la Syrie de population plus arriérée ni plus primitive.

Les Pays de l'Intérieur présentent donc une vie humaine extraordinairement hétérogène, des vignerons chrétiens du Djebel Helou aux bédouins pêcheurs du Ghab. Cela tient en partie à la nature physique qui elle-même accumule ici les contrastes. Mais l'histoire est surtout responsable : la région apparaît, en effet, comme une véritable marche frontière entre la Méditerranée, pays de vie sédentaire, stable et policée, et la Syrie intérieure déjà sous l'influence de la vie nomade du désert. Deux conceptions du monde s'affrontent ici, comme s'affrontèrent jadis les châteaux rivaux qui continuent de monter leur garde mélancolique de chaque côté du fossé déserté de l'Oronte.

Zone de bordure, toute en contrastes et en conflits, l'intérieur achève de dessiner la physionomie du Pays Alaouite. Elle permet d'apprécier les influences puissantes venues de l'Est qui se sont exercées sur lui; mais elle montre aussi la résistance qu'il leur opposa et l'originalité profonde qu'il a su garder vis-à-vis de l'immense continent qui le borde et l'assiège.

(1) Pour détails supplémentaires voir J. GAULMIER (17). On y trouvera les références historiques, car cette pêche fort ancienne est déjà mentionnée par ELIEN (*Nat. An.* , XII, 29). L'affermage est fait aujourd'hui par le Gouvernement syrien successeur et héritier des droits du Gouvernement ottoman. Quant aux bénéfices du concessionnaire qui portent à la fois sur le Ghab et sur l'Amouk, ils peuvent être très considérables; mais ils sont aléatoires, car le prix de vente du silure suit le cours de la viande de mouton, cours extrêmement variable suivant la rigueur de l'hiver. Le nombre des barques de pêche est estimé à 200 environ, chacune montée par deux ou trois hommes. Signalons enfin que les Alaouites, bien que pêcheurs de silures, n'en consomment point eux-mêmes; c'est là l'effet d'un de leurs nombreux tabous alimentaires. La légende veut qu'un silure se soit permis d'avaler les babouches de l'imam Ali, pendant que celui-ci était tout à ses prières, au bord de l'eau. Quelle qu'en soit l'origine, c'est un des tabous les plus rigoureusement observés. Cf. aussi R. THOUMIN (27).

CONCLUSION

Nous venons d'étudier tour à tour les différents aspects du Pays Alaouite : si divers et même opposés qu'ils soient, ils présentent tous cependant une même originalité qui fait leur unité. Quelle est donc la raison profonde de cette unité contradictoire? Il suffit pour la découvrir de jeter les yeux sur une feuille d'atlas montrant l'Asie ou la Méditerranée; le Pays Alaouite y apparaît ce qu'il est en effet : *une montagne méditerranéenne aux frontières de l'Asie*. Tel est le secret qui explique à la fois les contradictions de son histoire et celles de son présent.

Par sa nature comme par sa population, le Pays Alaouite appartient en effet à deux mondes, à la fois façade continentale du plus continental des continents et rivage maritime de la plus maritime des mers. Il apparaît ainsi comme représentatif de ce pays singulier qu'est le Levant Méditerranéen, de cette succession de montagnes fertiles et peuplées, s'échelonnant entre mer et désert, des plaines de Cilicie à celles de l'Isthme de Suez. Humainement et physiquement, c'est ici l'une des zones critiques du globe; nulle part la frontière n'est aussi marquée ni aussi fragile, entre deux natures, entre deux climats, entre deux conceptions du monde, douées chacune d'une redoutable puissance d'expansion, entre l'Orient et l'Occident.

Aujourd'hui sans doute le Pays des Alaouites peut nous sembler à juste titre typiquement oriental : par le peuplement et par la langue, par sa structure sociale, ses tribus et ses communautés religieuses, par son économie et par son archaïsme. Mais il n'en fut pas toujours ainsi, et surtout l'état de fait actuel est précaire; il ne s'est conservé que par miracle, grâce à l'oubli dans lequel le Pays a vécu pendant des siècles, or cet oubli est désormais une chose du passé. Quoi qu'on fasse, le Pays Alaouite est maintenant rentré dans le courant de la civilisation : il ne peut plus maintenant ne pas évoluer.

Or l'évolution actuelle est double. D'une part jamais l'influence de l'intérieur n'a été aussi forte. La transformation accélérée des moyens de communication, l'ouverture des routes et l'essor du trafic automobile ont soudé la côte au corps du continent : jamais Lattaquié et Tartous n'ont été aussi proches

d'Alep et de Damas ; et en cela l'influence maritime a perdu tout ce que gagnait le continent. Au point de vue culturel également l'influence continentale l'emporte. Il y a un siècle, il aurait pu y avoir conquête effective par l'Occident, mais aujourd'hui la modernisation du Pays ne saurait guère se concevoir en dehors de ce vaste mouvement d'ensemble que forme la renaissance du monde arabe; c'est incontestablement de Damas que viennent les chefs, les ordres et les idées neuves.

Mais d'autre part, on ne saurait méconnaître l'importance grandissante des intérêts de toute nature que les divers pays d'Occident accumulent en Méditerranée orientale. Par le simple jeu de leurs rivalités, celle-ci entre chaque année davantage dans le cœur des intérêts européens : Chypre et Caïffa, Rhodes, Beyrouth et Tripoli, sans parler de Port-Saïd et d'Alexandrie, autant désormais de points stratégiques vitaux pour les puissances d'Occident. Et l'histoire montre qu'il est bien difficile aux pays riverains de résister à l'emprise politique des maîtres de la mer.

Sous ces influences, il se produit donc comme un *décollement politique* de toute la frange maritime du continent qui tend de plus en plus à se séparer de l'intérieur. C'est ainsi que le Liban s'est désolidarisé de la Syrie, s'affirmant plus méditerranéen qu'asiatique : à bien des points de vue Beyrouth paraît déjà plus proche de Marseille que de Damas. Au Sud, la Palestine Sioniste, dressée contre le monde arabe, ne peut espérer vivre que par l'appui constant de l'Occident, et les projets de partage, sous une forme ou sous une autre, entre la région côtière et l'arrière-pays, apparaissent les seuls suceptibles de rendre la paix au pays. Au Nord, la région du Sandjak d'Alexandrette vient d'échapper à son tour à la souveraineté politique de l'intérieur arabe. Seul donc maintenant sur toute la côte levantine, le Pays des Alaouites reste soumis à celle-ci. Encore faut-il que les maîtres actuels de la Syrie aient assez de sens politique pour lui reconnaître un régime d'exception.

Dans de pareilles conditions, comment envisager l'avenir des populations alaouites, placées aujourd'hui par la destinée dans une situation aussi incertaine, et bien incapables par surcroît de décider elles-mêmes de leur propre sort ? Nous avons vu, en effet, combien amorphe était leur état social et combien décevants les espoirs que l'on pouvait concevoir sur une évolution rapide de leur part. Mais peut-on tenir rigueur à ces attardés de l'Histoire ? Du régime mandataire il ne doit rester que nos responsabilités : celles que nous avons assumées en venant en maîtres nous installer chez eux, pour leur donner, malgré eux, des droits qu'ils n'étaient pas plus désireux de recevoir qu'ils ne sont aujourd'hui capables de les défendre. Les formes politiques peuvent changer, notre tutelle morale doit subsister.

Mais nous n'avons pas ici à parler davantage du futur : notre dessein a été seulement de tracer le tableau fidèle et présent d'un des plus attachants parmi

les petits pays de la Méditerranée; d'un pays oublié du temps et de l'histoire et que nous avons saisi au moment de son réveil ; d'un pays plein de passé vivant où nous retrouvons à chaque pas des souvenirs de nous-mêmes : petit pays, pauvre et mal connu, mais pays frontière sur une des marches critiques de notre civilisation, pays à la fois très jeune et très antique, hésitant encore sur son destin, et dont le sort, tout bien pesé, dépend du nôtre.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

A. — SOURCES

Notre étude portant sur une région peu connue, il nous a paru nécessaire de donner avec quelques détails l'état de la documentation dont nous avons pu disposer. L'équipement scientifique du Pays Alaouite, comme de toute la Syrie d'ailleurs, est en effet tout récent et encore fort incomplet. Il l'était plus encore lorsque nous avons commencé notre travail.

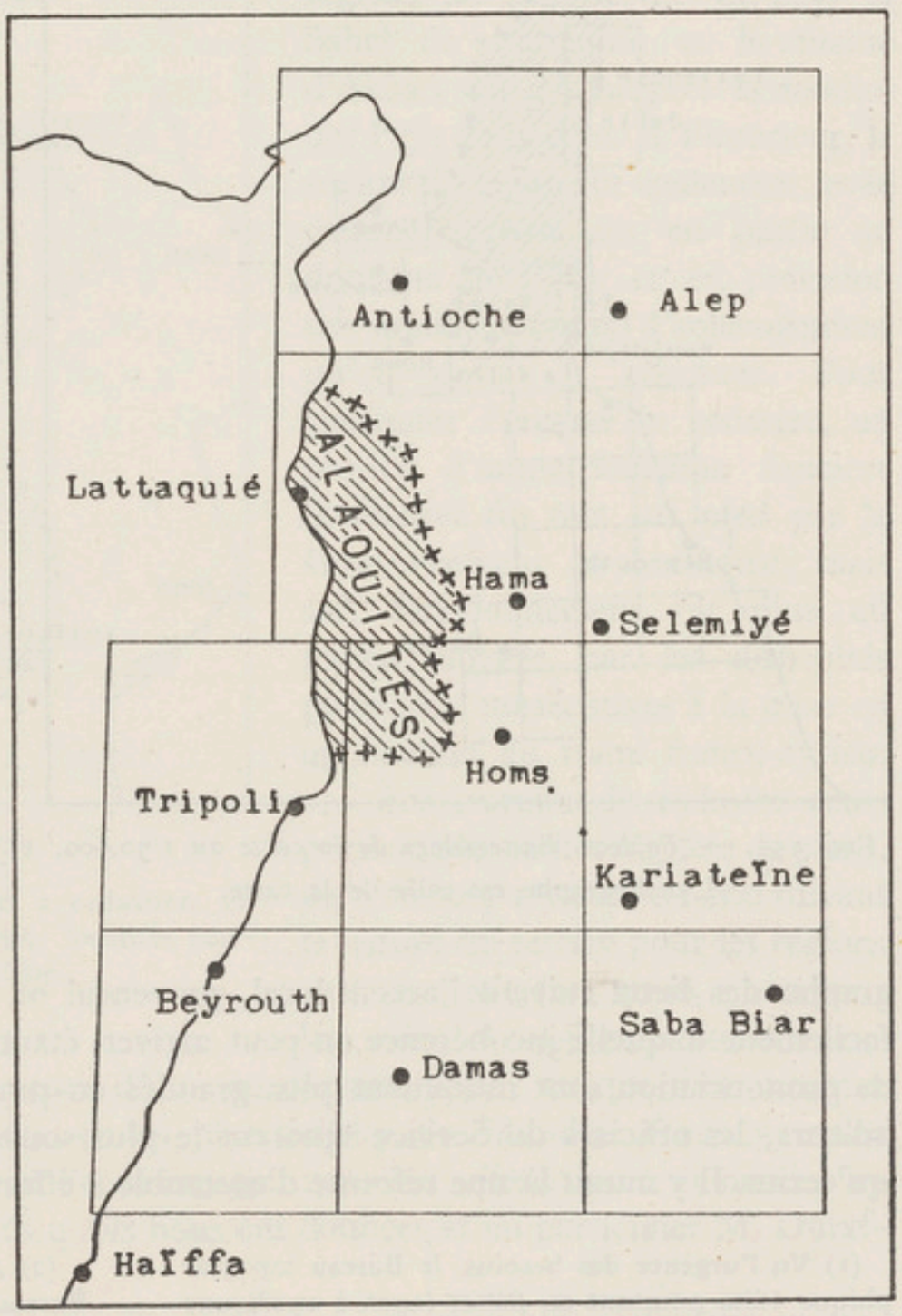

FIG. 152. — *Tableau d'assemblage de la carte au 1/200.000.*

1° *CARTOGRAPHIE.* — Au début du Mandat, la seule carte d'ensemble existante était la carte de reconnaissance de l'État-Major ottoman, au 1/200.000, en cinq couleurs, avec courbes de niveau à l'équidistance de 50 m. Cette carte, levée en majeure partie pendant la Guerre, est fort inégale ; tout à fait insuffisante dans l'intérieur, elle est relativement exacte dans la région côtière, notamment en ce qui concerne la représentation du relief. La planimétrie, par contre, est très médiocre et la toponymie franchement mauvaise : les noms arabes y sont transcrits, en effet, en caractères latins d'une façon arbitraire et fantaisiste, à moins qu'ils ne soient volontairement turquisés.

Cette carte, entachée en outre de quelques erreurs fondamentales au point de vue orientation et levé, ne pouvait point servir. Elle fut donc abandonnée et l'on

décida de la remplacer peu à peu par les publications du *Bureau topographique des Troupes françaises du Levant*, annexe détachée du Service géographique de l'Armée (1). Ces publications sont les suivantes :

1° Carte de reconnaissance de la Syrie et du Liban au 1/200.000 en 6 couleurs, courbes à l'équidistance de 50 m. Basée sur des levés réguliers et tenue soigneusement à jour grâce à des éditions successives, cette carte comprend aujourd'hui toute la zone littorale (fig. 152). Elle constitue un excellent instrument de travail pour une étude d'ensemble.

2° Carte générale du Levant au 1/50.000, type de la carte de France, courbes à l'équidistance de 10 m. avec estompage, 5 couleurs. Éditée en France, cette carte peut rivaliser avec les meilleures. Malheureusement elle ne couvre qu'un espace très restreint, spécialement dans le Pays Alaouite, négligé au profit de régions économiquement ou militairement plus importantes (fig. 153). Irréprochable au point de vue technique et artistique, cette carte reste critiquable pour la toponymie. Nous avons déjà signalé les difficultés auxquelles se heurte la transcription des noms arabes en caractères latins. Un système parfait est impossible à établir, étant donné qu'il faudrait avoir recours à de trop nombreux signes diacritiques. Mais ce qu'on pourrait souhaiter, c'est une systématisation de la transcription employant toujours le même équivalent français pour la même lettre arabe. A cela les officiers du Service répondent que, la carte devant être utilisée le cas échéant pour des opérations dans le pays même, il faut transcrire les lieux-dits tels qu'on les prononce et non tels qu'on les écrit. C'est comme si, en France, on changeait l'orthographe des lieux suivant l'accent local, provençal ou flamand, breton ou alsacien. On voit facilement à quelle incohérence on peut arriver, étant donné que les variétés de dialectes et de prononciation sont infiniment plus grandes en pays arabe que chez nous et que, par ailleurs, les officiers du Service ignorent le plus souvent la langue arabe, aussi bien parlée qu'écrite. Il y aurait là une réforme d'ensemble à effectuer (2).

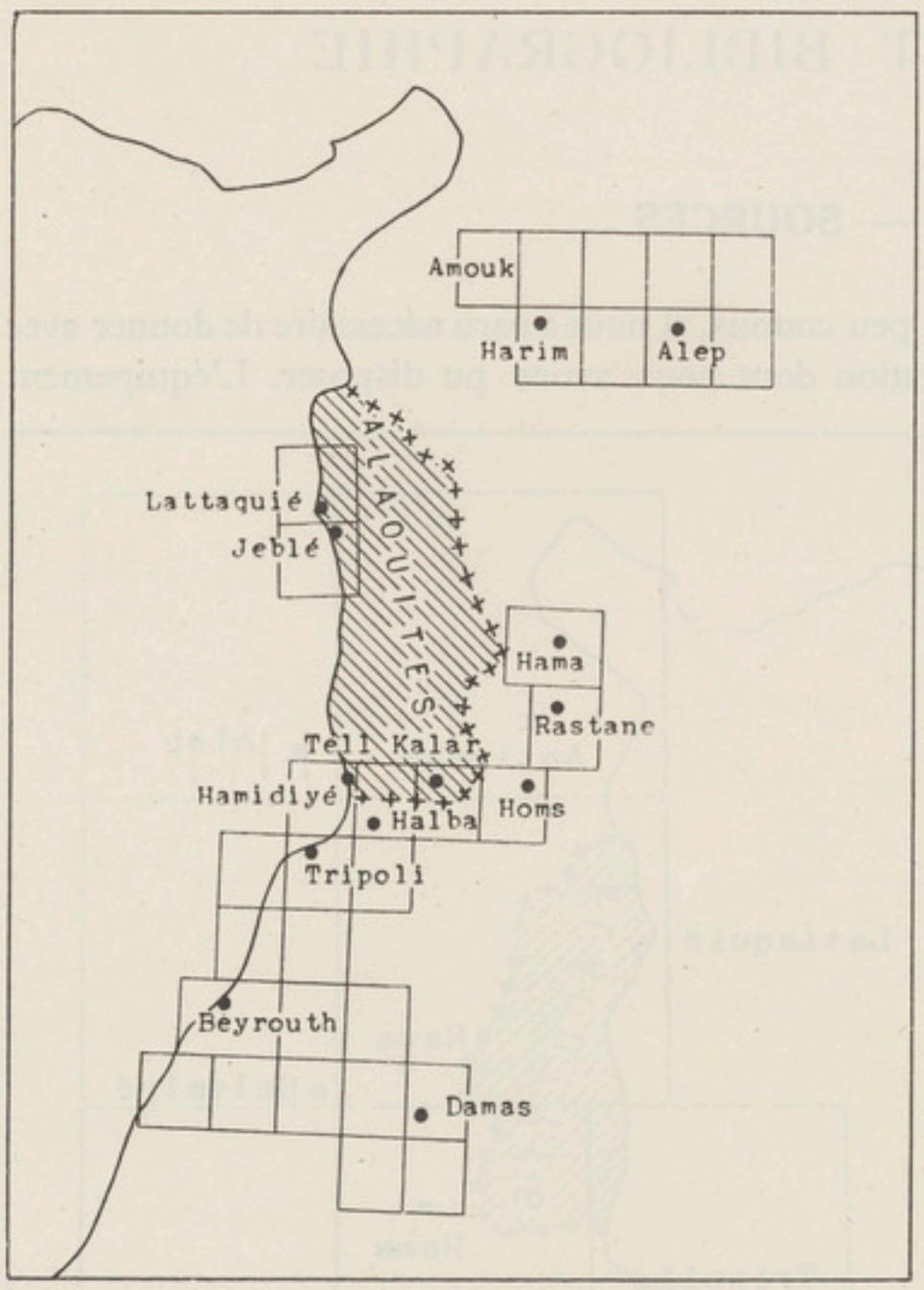

FIG. 153. — *Tableau d'assemblage de la carte au* 1/50.000. L'orthographe est celle de la carte.

(1) Vu l'urgence des besoins, le Bureau topographique édita pourtant au début (1920 à 1928) une amplification au 1/100.000 de la carte ottomane ; plus lisible que l'originale elle en conserve naturellement tous les défauts de fond. Naturellement aussi cette édition provisoire n'a jamais été mise à jour.

(2) A côté de ces deux séries fondamentales, le Bureau topographique édite également des cartes diverses, notamment au 1/500.000 et au 1/1.000.000. Nous renvoyons à son *Catalogue*, publié à Beyrouth, en dépôt au Service géographique de l'Armée à Paris.

2° *CADASTRE.* — Dans le corps de l'ouvrage nous avons indiqué quel était le régime de la conservation foncière sous les Turcs et comment les autorités mandataires avaient été amenées à décider l'établissement d'un cadastre général et obligatoire pour l'ensemble du pays (Voir le régime de la conservation foncière, p. 217). Cette entreprise de longue haleine fut confiée à un service spécial, la *Régie du Cadastre*, centralisé à Beyrouth et travaillant sur toute l'étendue des divers États sous Mandat.

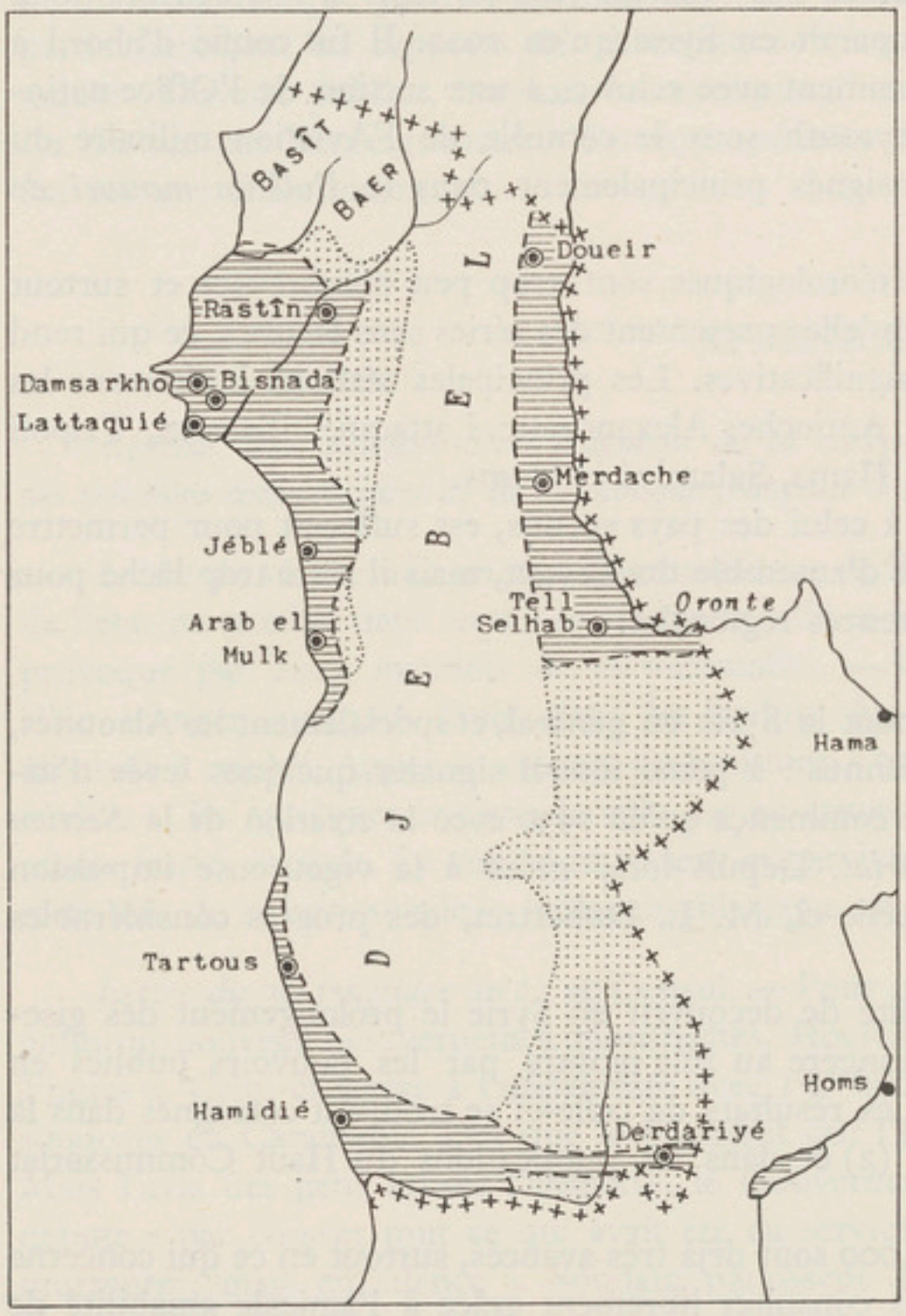

FIG. 154. — *Tableau du cadastre.*

En pointillé extension primitive de la région à cadastrer; en hachures région effectivement cadastrée. Les localités marquées sont celles dont le cadastre a été utilisé.

Pour les Alaouites, un plan d'ensemble fut établi comprenant à peu près tout le territoire sauf le Djebel (fig. 154). Ce plan n'a malheureusement pu être réalisé jusqu'au bout par suite des difficultés financières qui ont amené en 1934 la suspension des travaux dans la région. L'œuvre accomplie est néanmoins considérable ; elle comprend les deux régions les plus fertiles du pays, le Sahel de Lattaquié et la plaine d'Akkar, soit à peu près la totalité des Pays de la côte. A l'intérieur, la région du Ghab fut également levée comme appartenant en partie au domaine de l'État et en prévision des grands travaux d'aménagement qu'on devait y effectuer. Pour continuer l'œuvre du cadastre, un service d'immatriculation foncière facultative fut mis sur pied par le Gouvernement de Lattaquié; mais son fonctionnement fut plus ou moins entravé par les difficultés politiques consécutives à la mise en application du traité franco-syrien.

Les travaux du cadastre comportent une série complète de plans, au 1/10.000, 1/5.000, 1/1.000 suivant la nature du terrain pour les régions agricoles, au 1/500, 1/200, 1/100 pour les villes et agglomérations. L'ensemble constitue une masse de documents d'une inestimable valeur et qui doit compter au rang des réalisations les plus utiles et les plus solides du Mandat. Nous y avons largement puisé et nous profitons ici de l'occasion qui nous est offerte, pour remercier les agents du Cadastre de toutes les facilités qu'ils nous ont données et en particulier M. Durafffourd, directeur de la Régie.

A côté des plans cadastraux proprement dits, celle-ci a levé et publié également un certain nombre de plans spéciaux en vue d'études ou de travaux divers. En Pays Alaouite, signalons le plan au 1/10.000 de la basse vallée du Nahr el Kebir et les plans au 1/20.000 et au 1/2.000

du Nahr Séné, exécutés en prévision de travaux d'irrigation; le plan au 1/1.000 du port de Lattaquié; enfin toute une série de plans sur la plaine du Ghab et des profils et coupes du lit et de la vallée de l'Oronte en vue de l'aménagement de ce dernier (1).

3° *CLIMATOLOGIE.* — Pour la période d'avant-guerre on ne dispose d'aucune série d'observations, ni locale ni même générale; tout au plus quelques renseignements dus à l'observatoire de Ksara, établissement fondé en 1907 par les Jésuites dans la haute plaine de la Beqaa. Le service météorologique n'apparaît en Syrie qu'en 1922. Il fut confié d'abord à l'observatoire de Ksara, puis, concurremment avec celui-ci, à une section de l'Office national météorologique fonctionnant à Beyrouth sous le contrôle de l'Aviation militaire du Levant. Les renseignements sont consignés principalement dans le *Bulletin mensuel de l'Observatoire de Ksara.*

Malheureusement les stations météorologiques sont trop peu nombreuses et surtout insuffisamment entretenues; il est rare qu'elles présentent des séries sans lacunes, ce qui rend difficile l'établissement de moyennes significatives. Les principales stations intéressant les Alaouites sont, dans la région côtière : Antioche, Alexandrette, Lattaquié, Tartous, Tripoli et Beyrouth ; et dans l'intérieur : Alep, Hama, Salamiyé et Homs.

En résumé, le réseau actuel, joint à celui des pays voisins, est suffisant pour permettre de dégager les grandes lignes du climat d'ensemble du Levant, mais il reste trop lâche pour permettre une étude poussée des différences régionales.

4° *GÉOLOGIE.* — Jusqu'au Mandat la Syrie en général, et spécialement les Alaouites, demeurent en fait géologiquement inconnus : à peine faut-il signaler quelques levés d'itinéraires. L'exploration systématique ne commença qu'en 1930 avec la création de la *Section d'Études géologiques du Haut Commissariat.* Depuis lors, grâce à la vigoureuse impulsion donnée aux recherches par le chef de celle-ci, M. L. Dubertret, des progrès considérables ont été réalisés.

Notons en passant que la possibilité de découvrir en Syrie le prolongement des gisements de pétrole d'Irak n'a pas été étrangère au zèle montré par les pouvoirs publics en faveur de la prospection géologique. Les résultats de celle-ci se trouvent consignés dans la carte au 1/1.000.000 publiée en 1933 (2) et dans les publications du Haut Commissariat (7 et 7 *bis*).

Enfin les levés de la carte au 1/200.000 sont déjà très avancés, surtout en ce qui concerne la région côtière, et nous avons pu les consulter librement grâce à l'amicale amabilité de M. L. Dubertret. C'est sur ceux-ci que nous avons basé notre étude.

5° *HISTOIRE.* — Pour l'histoire locale, on ne possède aucun document manuscrit, car le pays ignore les archives. Les seules qui existent sont d'origine occidentale et se groupent en deux catégories : archives consulaires et archives du Mandat.

Les *archives consulaires* concernant Lattaquié, que nous avons retrouvées en partie au consulat d'Alep (3), datent de la fin du XVIII^e^ siècle et du début du XIX^e^. Elles comprennent les actes de chancellerie (actes notariés, d'état civil, inventaires), le registre des arrêts, décrets, lois et ordonnances de France concernant le Levant, le registre des « Assemblées de la Na-

(1) Voir *Thèse complémentaire.*

(2) Tirage avec commentaire explicatif dans la *Revue Géog. Ph. et Géol. Dyn.* 1933, VI, 4, DUBERTRET (5). Tirage de la carte seule à la section géologique du H. C. F. (Beyrouth).

(3) Grâce à l'aide de M^r^. J. C. du Sablon qui nous a permis de les consulter.

tion » avec procès-verbal des séances, enfin le registre des lettres envoyées par le vice-consul de Lattaquié ou par son chancelier suppléant aux consuls d'Alep ou de Tripoli et à l'ambassadeur de France à Constantinople. Ce sont ces dernières qui contiennent les renseignements les plus intéressants et nous en donnons ci-après quelques extraits caractéristiques à titre documentaire.

Les *archives du Mandat* comportent toute la masse énorme et disparate de documents de toute nature que produit normalement une administration d'Occident. Nous signalerons particulièrement les rapports des différents services techniques du Gouvernement de Lattaquié (Travaux publics, Services économiques, Instruction publique) et ceux des officiers du Service des Renseignements (Services spéciaux de l'armée du Levant). Nous avons utilisé les uns et les autres.

APPENDICE

Résumé avec extraits d'un fragment de la correspondance officielle du Sous-Commissaire des relations commerciales de la République française à Lattaquié enregistrée au Consulat d'Alep.

Lettre du 16 *messidor an* 12 à l'ambassadeur de Russie à Constantinople, pour l'informer de l'état de trouble dans lequel se trouve la ville et le mettre au courant du dernier incident provoqué par deux matelots de sa nationalité. — Ceux-ci étaient descendus à terre pour aller manger quelques fruits dans les jardins. Au moment du paiement, dispute sur la monnaie à rendre. Appel au secours du jardinier, « on insulte les femmes qui étaient dans les jardins ». En quelques instants la ville est en armes; les canons du port tirent sur les bâtiments francs en rade. Le consul intervient et parvient à sauver les deux matelots de la mort, mais non de la bastonnade, « indispensable pour apaiser la populace ».

Lettre du 30 *fructidor an* 12 au Consul. — Pour mettre fin aux troubles, la Porte « nomme enfin un nouveau Gouverneur à moustaches, Hossein Agha, connaissant les égards dûs aux Francs ». Celui-ci arrive à l'improviste avec 150 hommes de garde, plus 1.000 mercenaires soudoyés en Caramanie. Dès que le bâtiment qui l'amène est en vue, la ville est en armes. Mais l'avis des gens sensés l'emporte, le Gouverneur est reçu avec beaucoup d'égards. Il débute « par chasser tout ce qui avait été au service de l'ancien Gouverneur, ce qui a fait murmurer, mais en silence ». Soudain paraissent 400 Arnaouts (Albanais) qui demandent à entrer dans la ville pour s'embarquer vers l'Égypte. Le gouverneur y consent malgré l'avis des habitants. Leur chef « entre alors comme un lion dans la ville, s'empare du Sérail et ordonne au Gouverneur de démissionner, sinon il lui coupe la tête, d'ordre de son maître, Aly Agha de Gesser » (Jisr ech Choghour). Hossein Agha obtempère et l'ancien gouverneur est réinstallé au Sérail. Deux jours après, Aly Agha arrive en personne pour pressurer la ville. Il réclame au consul 6 bourses, puis 100 à titre d'avanie : « Trente Arnaouts s'emparent de ma maison; leur chef me menace qu'il me couperait des lambeaux de chair, les ferait rôtir et me les ferait manger, que ma femme (sur laquelle il vola dessus avec son sabre nu) et mes enfants subiraient le même sort... ». Il lui envoie en attendant des soldats « qui ne connaissent ni Dieu, ni Sultan, ni Vizir ».

L'avanie est enfin réduite à 30 bourses; pour la payer le consul doit vendre ses meubles et ses chevaux. Le paiement dure sept jours; on expédie son fils à Jisr et il doit le racheter; on le menace enfin de l'emmener enchaîné lui-même à Jisr avec tous les autres consuls, quand soudain une fusillade éclate dans la ville à 2 heures du matin.

C'étaient les Janissaires de Lattaquié; deux cents d'entre eux, en effet, s'étaient retirés à Jeblé où ils avait lié partie avec des gouverneurs voisins dont un Kurde; ils revenaient délivrer la ville des Albanais. Après quatre jours de combat, Aly Agha se retire à la Marine avec ses hommes. Il essaye de se sauver en barque; mais pris en chasse par un navire du port, il est forcé de se jeter à la côte. Les Turkmènes du pays l'arrêtent et le livrent au gouverneur. Traîné dans la ville « chargé de deux grosses chaînes au col », il est exécuté avec son général et douze de ses hommes. « Son corps fut traîné dans toute la ville et apporté en pièces chez moi où son cœur est resté un jour. » Quant aux Arnaouts survivants bloqués dans la Marine, ils finissent par capituler : ils livrent 100 bourses et 200 chevaux et on s'en débarrasse en les embarquant pour Beyrouth. La ville cependant reste troublée : Hossein Agha, accusé d'avoir livré la ville à Aly Agha, est déposé, tué et remplacé à nouveau par son prédécesseur.

Le consul réclame alors des réparations : il demande qu'un officier du gouverneur vienne hisser lui-même le pavillon français et que le gouverneur en personne lui accorde une audience solennelle. « Le tout ayant été exécuté ponctuellement, je suis arrivé au Sérail où mon fauteuil était placé vis-à-vis le gouverneur qui, ainsi que toute sa cour, m'a reçu debout. » Il reçoit une pelisse d'honneur et est reconduit chez lui en grand appareil escorté de plus de 200 hommes, « ce qui a fait un effet merveilleux dans toute la ville ». En dépit de quoi, cependant, il juge prudent de se retirer à Tripoli pour y attendre la fin des troubles.

Lettre du 18 *floréal an* 13 annonçant la prochaine venue à Lattaquié du Pacha de Chypre chargé de faire rentrer la ville dans l'ordre.

Lettre du 10 *thermidor an* 13 qui rapporte ainsi la fin de cet épisode significatif : « A l'approche du pacha, tous les rebelles ont pris la fuite et la ville est restée déserte tant en hommes que femmes... Le seul gouverneur est resté avec quelques-uns de ses gens ; ils ont eu la tête tranchée. »

B. — BIBLIOGRAPHIE

Il ne pouvait être question de donner ici une bibliographie complète sur les divers sujets traités; une telle entreprise eût réclamé un ouvrage entier et eût d'ailleurs fait souvent double emploi avec d'excellents travaux. Nous nous sommes donc contenté de renvoyer à ces livres fondamentaux, en mettant à jour quand besoin était leur bibliographie. A ceux-ci nous avons ajouté les ouvrages ou articles cités le plus fréquemment dans le texte (1). Ainsi volontairement abrégée, cette bibliographie n'a d'autre prétention que de servir d'orientation aux lecteurs désireux de s'éclairer sur telle ou telle partie du sujet.

1° Revues et périodiques.

Annales de Géographie (*A. G.*).
Annales d'Histoire économique et sociale.
Asie française (*A. F.*).
Bulletin de l'Association de Géographes français (*A. G. F.*).

(1) Les chiffres en caractères gras qui les précèdent ont servi pour les désigner d'une façon abrégée dans les notes du texte.

Bulletin d'Études orientales (*B. E. O.*). *Institut français de Damas* (*I. F. D.*).
Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale (Le Caire) (*I. F. A. O.*).
Bulletin de l'Observatoire de Ksara.
Bulletin de la Société royale de Géographie d'Égypte.
Bulletin de l'Union économique de Syrie.
Bulletin de la Société des Études iraniennes.
Documents d'Études orientales (*D. E. O.*). *Institut français de Damas* (*I. F. D.*).
Gazette des Beaux-Arts.
Geographical Journal (Londres).
Geographical Review (New-York).
Journal asiatique (*J. A.*).
Journal of the Royal Central Asian Society.
La France méditerranéenne et africaine.
La Géographie.
Oriente moderno.
Petermanns Mitteilungen
Publications du Haut Commissariat de la République française dans les États du Levant (H. C. F.) :
— *Rapports à la Commission des Mandats de la S. D. N.*
— *Notes et Mémoires de la Section d'Études géologiques (H. C. F. Mém. Géol.).*
— *Inspection Générale des Douanes. Statistique du Commerce extérieur (Beyrouth).*
— *Gouvernement de Lattaquié. Services agricole et économique. Bulletin annuel.*
Revue Biblique.
Revue des Études islamiques (*R. E. I.*).
Revue de Géographie physique et de Géologie dynamique.
Revue de Géographie alpine.
Revue de l'Histoire des Colonies.
Revue du Liban et de l'Orient méditerranéen.
Revue du Monde musulman (*R. M. M.*).
Revue de l'Orient latin (*R. O. L.*).
Sciences et Voyages.
Syria.
Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins (*Z. D. P. V.*).

2° Ouvrages généraux et répertoires bibliographiques.

Bibliographie géographique internationale.
Bibliographie de l'American University of Beiruth (A. U. B.) dont J. BIANQUIS, *Éléments d'une bibliographie française de l'après-guerre des pays sous mandat du Proche-Orient.* (A. U. B., Beyrouth, 1934).
Encyclopédie de l'Islam.
Pauly's Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft.
R. BLANCHARD, *Asie occidentale, Géographie universelle*, t. VIII. Paris, 1930.
1. R. DUSSAUD, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale.* Paris, 1927.
L. MASSIGNON, *Annuaire du Monde musulman.*
P. MASSON, *Éléments de Bibliographie française de la Syrie* (1919).

3° Géographie physique et humaine.

a) *Ouvrages généraux.*

E. ARGAND, *Tectonique de l'Asie*, XII^e Cong. Géol. Int. Bruxelles, 1922.

Th. FISCHER, *Studien über das Klima der Mittelmeerländer*. Petermanns Mitteilungen, 1879-1880.

2. Ch. PARAIN, *La Méditerranée*. Paris, 1936.
A. PHILIPPSON, *Das Mittelmeergebiet*. Leipzig, 1922.

3. R. THOUMIN, *Géographie humaine de la Syrie centrale*. Thèse. Fac. de Grenoble. Tours, 1936.

b) *Géographie physique.*

AHMED ISSA BEY, *Dictionnaire des noms de plantes, latin, français, anglais, arabe*. Le Caire, 1930.

4. Ch. COMBIER, *La climatologie de la Syrie et du Liban*. (Rev. Géog. phys. et Géol. dyn., 1933.)

5. L. DUBERTRET, *La Carte géologique au millionième de la Syrie et du Liban*. (Rev. Géog. phys. et géol. Dyn., 1933.)

6. L. DUBERTRET, *L'hydrologie et aperçu sur l'hydrographie de la Syrie et du Liban dans leurs relations avec la géologie* (ibid.).

7. L. DUBERTRET, *La tectonique de la Syrie septentrionale à la fin du crétacé et au début du tertiaire*. H. C. F. Mém. Géol., t. I, 1933.

8. L. DUBERTRET, H. VAUTRIN, A. KELLER, *Contribution à l'étude stratigraphique de la côte libano-syrienne* (H. C. F. Mém. Géol., t. II, 1937). Études sur le Massif Alaouite, l'Éocène, le Pliocène et le Quaternaire marins.

A. EIG, *On the vegetation of Palestine*. (Institute of Agriculture and Natural History, Tel Aviv, 1927.)

9. A. EIG, *Les éléments et les groupes phytogéographiques auxiliaires dans la flore palestinienne*. Berlin, 1931.

A. EIG, *A Historical phytosociological essay on Palestinian forest of Quercus aegilops. L. ssp ithaburensis (Desc) in past and present*. (Beiheften zum botanischen Central-Blatt. Prague, 1933.)

P. GEORGE, *Les sols et forêts en Méditerranée*, d'après quelques travaux récents (A. G., 1933).

A. KELLER, *Bibliographie géologique et géographique de la Syrie, du Liban et des régions limitrophes*. Comprenant 829 numéros classés par régions et par années jusqu'en 1934 inclus. (Rev. Géogr. Phys. et Géol. Dyn., 1933.)

c) *Géographie humaine.*

10. ANONYME, *Notes sur la propriété foncière dans la Syrie centrale*. (Asie française, 1933.)

11. P. BAZANTAY, *Un petit pays alaouite, le plateau de Daphné*. (H. C. F. Bulletin de l'Enseignement, 1934.)

12. P. BAZANTAY, *La pénétration de l'enseignement dans le Sandjak autonome d'Alexandrette.* Beyrouth, 1935.

13. P. BAZANTAY, *Enquête sur l'artisanat à Antioche.* Beyrouth, 1936.

14. A. DE BOUCHEMAN, *Notes sur la rivalité de deux tribus moutonnières de Syrie, les Mawalis et les Hadidyns.* (R. E. I., 1934.)
Kh. CHATILA, *Le mariage chez les Musulmans en Syrie.* Paris, 1934.

15. J. CHAOUI, *Régime foncier en Syrie*, Aix, 1928.

16. S. C. DODD, *Control experiment on rural hygiene in Syria.* (American University of Beirut, 1934.)

17. J. GAULMIER, *Notes sur la pêche du silure dans la vallée du Ghab.* (Mélanges I. F. D., Beyrouth, 1929.)

18. J. GAULMIER, *Note sur la fabrication du verre à Armenaz.* (I. F. D. — B. E. O., 1936.)
J. GAULMIER, *Note sur les toiles imprimées de Hama.* (I. F. D. — B. E. O., 1937-38.)

19. E. F. GAUTIER, *Le cadre géographique de l'histoire en Algérie.* (Histoire et historiens de l'Algérie. Paris, Alcan, 1931.)

20. E. F. GAUTIER, *Le passé de l'Afrique du Nord.* Paris, 1937.

21. GOUVERNEMENT DE LATTAQUIÉ, *Répertoire alphabétique des villes, villages et hameaux.* Lattaquié, 1933.

22. M. HARTMANN, *Das Liwa el Ladkidje und die Nahije Urdu* (Z. D. P. V., 1882.)

23. H. C. F., *Recueil de textes législatifs relatifs au régime foncier des États de Syrie et du Liban.* Beyrouth, 1932.

24. A. LATRON, *La vie rurale en Syrie et au Liban* (I. F. D. Beyrouth, 1936.)

24 *bis*. A. LATRON, *En Syrie et au Liban: village communautaire et structure sociale.* (Annales d'hist. éc. et soc., 1934.)

25. M. LE LANNOU, *Le rôle géographique de la malaria* (A. G., 1936.)

26. Dr RAGANEAU, *Le trachome en pays alaouite.* (Troupes françaises du Levant, 1932.)

27. R. THOUMIN, *Le Ghab.* (Rev. de Géog. alpine, 1936.)
R. THOUMIN, *La maison syrienne.* (Doc. d'Études orientales, I. F. D., 1932.)

28. R. THOUMIN, *Deux quartiers de Damas* (B. E. O. — I. F. D., 1931.)

29. J. WEULERSSE, *Antioche, essai de géographie urbaine.* (B. E. O. — I. F. D., 1934.)
J. WEULERSSE, *Damas, étude d'évolution urbaine.* (Bul. A. G. F., 1936.)
J. WEULERSSE, *La question des minorités en Syrie.* (Politique étrangère, 1936.)
J. WEULERSSE, *La nouvelle géographie politique de la Syrie.* (Bul. A. G. F., 1937.)

30. J. WEULERSSE, *Influences confessionnelles sur la démographie du Proche-Orient.* (Cong. int. de la population, Paris, 1937, t. VI.)

31. J. WEULERSSE, *Régime agraire et vie agricole en Syrie.* (Bul. A. G. F., 1938.)

32. J. WEULERSSE, *La primauté des cités dans l'économie syrienne.* (Cong. int. de Géogr. d'Amsterdam, 1938, t. II, section 3a.)

33. J. WEULERSSE, *Un peuple minoritaire d'Orient : les Alaouites.* (La France méditerranéenne et africaine, 1938, fasc. 2.)

4° Questions maritimes.

34. L. S. BAUDIN, *Manuel du pilote de la Méditerranée orientale adopté par le Gouvernement pour le service de la Marine royale*. Toulon, 1840.

34 *bis*. CHARDIN, *Voyage en Perse et aux Indes orientales*, 1686.

35. M. CLERGET, *Matériaux pour une étude climatologique de la Méditerranée orientale*. Le Caire, 1934.

36. M. DE COURTIVON, *Bassin oriental de la Méditerranée*. Paris, 1880.

37. M. DESMOULINS, *Renseignements hydrographiques et statistiques sur la côte de Syrie*. Paris, 1862.

38. A. GRUVEL, *Les États de Syrie. Richesses marines et fluviales*. Paris, 1931.

39. MINISTÈRE DE LA MARINE, *Instructions nautiques* (éditions successives).

40. J. DE MONICAULT, *Le port de Beyrouth et l'économie des Pays du Levant sous Mandat français*. Paris, 1936.

41. J. SION, *Le rôle des articulations littorales en Méditerranée*. (A. G., 1934.)

42. STOCHOVE, *Voyage au Levant*, 1630-1632.

43. A. TRABAUD, *Un marin Gouverneur de l'île de Rouad*. (En patrouille à la mer, Paris, 1929.)

Pour le vocabulaire consulter en particulier :

L. BRUNOT, *Notes lexicologiques sur le vocabulaire maritime de Rabat et Salé*. Paris, 1920.

G. S. COLIN, *Notes de dialectologie arabe. Technologie de la batellerie du Nil* (Bul. I. F. A. O., 1921-1922.)

5° Questions religieuses.

Livres généraux.

G. DEMOMBYNES, *Les institutions musulmanes*. Paris, 1931.

J. GOLDZIHER, *Le dogme et la loi de l'Islam*. Paris, 1920.

Pour les Alaouites l'ouvrage de base est :

44. R. DUSSAUD, *Histoire et religion des Nosairis*. Paris, 1900, avec la bibliographie des sources orientales et occidentales.

Il faut y ajouter :

LAMMENS, *Les Nosairis. Notes sur leur histoire et leur religion*. (Études religieuses, 1899.)

45. L. MASSIGNON, *Choix de documents sur le territoire des Alaouites*. (R. M. M., 1922.)

46. L. MASSIGNON, Article *Nosairi* (Encyclopédie de l'Islam) avec bibliographie jusqu'en 1934.

L. MASSIGNON, *Salmân Pâk et les prémices spirituelles de l'Islam iranien*. (Société des Études iraniennes, 1934.)

Pour les Ismaelis :

47. Maurice BARRÈS, *Une enquête au Pays du Levant*.

48. St. GUYARD, *Un grand maître des Assassins au temps de Saladin.* (J. A. 1787.)
49. W. IVANOW, Article *Ismaïliya.* (Encyclopédie de l'Islam, supplément.)
50. L. MASSIGNON, *Mutanabbi devant le siècle ismaelien de l'Islam.* (Mém. I. F. D., 1936.)
51. SILVESTRE DE SACY, *Exposé de la religion des Druses.* Paris, 1838.

6° Histoire.

Il n'y a sur la Syrie aucun ouvrage d'ensemble sauf le manuel de :

LAMMENS, *La Syrie. Précis historique.* Beyrouth, 1921.

En dehors des ouvrages spéciaux, il faut donc recourir aux collections d'histoire générale.

Pour la Préhistoire :

52. L. BURKHALTER, *Notes sur les stations préhistoriques du Gouvernement de Lattaquié.* (Bul. Soc. préhistorique française, 1933.)
53. G. CHENET, *Sur les traces de l'homme préhistorique en pays alaouite et dans la vallée de l'Oronte.* (Sc. et Voy., 1933 et 1934.)
R. NEUVILLE, *La préhistoire de Palestine.* (R. B. 1934.)
H. VINCENT, *Vers l'aube de l'histoire en Palestine, d'apres les dernières découvertes de Megido.* (R. B., 1934.)

Pour l'Antiquité :

E. BIKERMAN, *Institutions des Séleucides.* Paris, 1938.
G. CONTENAU, *La civilisation phénicienne.* Paris, 1926.
R. WEILL, *La Phénicie et l'Asie Occidentale.* Paris, 1939.
54. A. GÖTZE, *Hetither, Churriter und Assyrer.* Oslo, 1936.
55. J. SAUVAGET, *Le plan de Laodicée sur mer.* (I. F. D. — B. E. O., 1934.)
56. V. TSCHERIKOWER, *Die hellenistischen Städtegründungen von Alexander dem Grossen bis auf die Römerzeit.* Leipzig, 1927.

Pour Ras Shamra, consulter *Syria* et :

R. DUSSAUD, *Les découvertes de Ras Shamra et l'Ancien Testament.* Paris, 1937.

Voir aussi la carte internationale de l'Empire romain au 1/1.000.000.

Pour la Période islamique.

57. G. DEMOMBYNES, *La Syrie à l'époque des Mamelouks.* Paris, 1923.
LE STRANGE, *Palestine under the Moslem,* 1890 et *The lands of the Eastern Caliphate,* 1905.
58. G. WIET, *Une inscription de Malek Zahir Gazi à Latakieh.* (Bul. I. F. A. O., 1930) avec une bibliographie historique exhaustive sur la ville.

Pour les Croisades :

M. VAN BERCHEM et Edmond FATIO, *Voyage en Syrie.* (I. F. A. O., 1914.)
59. P. DESCHAMPS, *Les châteaux des Croisés en Terre Sainte. — Le Krak des Chevaliers.* Paris, 1934.
P. DESCHAMPS, *Le château de Saone dans la Principauté d'Antioche.* (Gazette des Beaux-Arts, 1930.)
P. DESCHAMPS, *Le château de Saone et ses premiers seigneurs.* (Syria, 1935.)

60. R. GROUSSET, *Histoire des Croisades*, 3 vol. Paris, 1935. On y trouvera toutes les sources et la bibliographie.

W. HEYD, *Histoire du Commerce du Levant au moyen âge.*

61. E. REY, *Les colonies franques de Syrie aux XII^e^ et XIII^e^ siècles.* Paris, 1883.

Pour l'Époque moderne :

Parmi les voyageurs européens :

L. J. BURCKHARDT, *Travels in Syria and the Holy Land*, 1782.

62. E. LOCKROY, *Mission d'Ernest Renan en Phénicie.* (Tour du Monde, 1863.)

63. LYDE (rev. Samuel), *The Ansyreeh and the Ismaeleeh. A visit to the secret sects of Northern Syria.* London, 1853.

NIEBUHR, *Voyage en Arabie*, 1780.

63 *bis*. A. G. OLIVIER, *Voyage dans l'Empire Othoman, l'Égypte et la Perse pendant les six premières années de la République.* Paris, 1804.

64. THOMAS SHAW, *Travels or observations relating to several parts of Barbary and the Levant.* Oxford, 1738.

65. C. F. VOLNEY, *Voyage en Syrie et en Égypte pendant les années* 1783, 1784, 1785.

Il faut citer aussi :

66. F. CHARLES-ROUX, *Les échelles de Syrie et Palestine au XVIII^e^ siècle.* Paris, 1928.

67. F. CHARLES-ROUX, *La domination égyptienne en Syrie* (1833-40). (Rev. d'Hist. des col., 1933.)

68. V. CUINET, *Syrie, Liban et Palestine : géographie administrative, statistique, descriptive et raisonnée.* Paris, 1896.

P. MASSON, *Histoire du Commerce français dans le Levant au XVII^e^ siècle.* Paris, 1896.

69. P. MASSON, *Histoire du commerce français dans le Levant au XVIII^e^ siècle.* Paris, 1911.

Pour la Période du Mandat français :

Les ouvrages sur le Levant sont trop nombreux et trop disparates pour qu'on puisse en donner ici une liste raisonnée. La plupart d'entre eux ne parlent d'ailleurs du Pays Alaouite que par prétérition ou implicitement comme faisant partie de l'ensemble du Mandat. Citons seulement :

70. L. JALABERT, *Syrie et Liban, réussite française.* Paris, 1934.

71. E. JANOT, *Des Croisades au Mandat. Notes sur le peuple alaouite.* Lyon, 1934.

72. J. DE LA ROCHE, *Notes sur le début de notre occupation du territoire des Alaouites.* (A. F. 1931.)

73. G. TIRET, *Recueil des Actes administratifs du H. C. F.*

Pour les questions diplomatiques et l'évolution politique, consulter les diverses publications du *Centre d'Études de politique étrangère*, du *Royal Institute of International Affairs* et la revue *Oriente Moderno.*

INDEX ALPHABÉTIQUE [1]

Abbas (el) (récif), 162. — *40*.
Abbassides, 52.
Abd el Kader el Kilani, 363.
Abd ul Hamid, 217, 220.
Abou Qobeis, 369. — *147*. — C.
Abyssinie, 15.
Acharné, 348, 352, 369. — *140*, *144*, *149*. — CI.
Achéménides, 184.
Açores, 27, 28.
Acre, 105, 108, 154, 173.
Adalia, 181. — *60*.
Adana, 60. — *12*, *23*.
Aetheling, 96.
Afghanistan, 64.
Afrin, 66.
Afrique occidentale française, 90.
Afrique orientale, 64.
Agha Khan, 64.
Agi Sou, 126.
Aïn Cheqaq, 239. — *85*.
Aïn Diffé, 208.
Aïn el Arous, XXXVI, XLV.
Aïn el Hamam 351. — XCIX.
Aïn el Jarass, 351.
Aïn er Kroum, 300, 372. — *37*, *149*.
Aïn el Roumman, 77.
Aïn el Zerqa, 220.
Aïn Fit, 61. — *23*.
Aïn Halaqim, 299, 351. — *20*, *21*, *122*.
Aïn Jaloud, 106.
Aïn Slimo, 351.
Aïn Tentach, 319. — *132*.
Aïn Tiné, 300, 318. — *118*, *124*, *132*.
Akaba, 21.
Akakir, 366.
Akkar (plaine et château), 16, 38, 59, 77, 84, 98, 100, 104, 106, 108, 112, 133, 137, 191, **199**, 209, 220, 224, 231, 236, 238, 246, 291, 298, 332, 341, 367, 370, 381. — *3*, *5*, *24*, *29*, *34*, *35*, *36*, *66*. — XXXIX.
Akrad (Djebel), 64, 70, 72, 90, 120, 126, 297, 319, **338**, 340, 342. — *24*, *26*, *36*, *37*, *115*, *117*, *139*. — LXXXVI.
Akrebiyé, *138*.
Akroum (Djebel), 211. — *66*.
Ala Dagh, 200. — *67*. — XVIII.
Alamout, 62, 63.
Alep, 12, 18, 25, 27, 53, 63, 66, 85, 88, 92, 93-95, 99, 105-107, 109-112, 114, 121, 154, 156, 157, 168, 196, 210, 220, 228, 231, 268, 270, 273, 274, 276, 277, 305, 326, 343, 345, 358, 375, 377, 382, 383. — *2*, *5*, *9*, *10*, *12*, *23*, *31*, *36*, *48*, *152*, *153*.
Alexandre, 87, 184, 267.
Alexandrette (Sandjak et Ville), 10, 12, 24, 28, 47, 59, 60, 98, 112, 135, 140, 141, 143, 144, 149, 156, 169, 182, 194. — *5*, *9*, *10*, *12*, *23*, *48*, *60*.
Alexandrie, 49, 79, 100, 142, 143, 147, 175, 181, 182, 377, 382. — *42*, *60*.
Alger, 30, 32.
Ali, 51, 55, 259, 375.
Ali Baddour, 333, 334, 336.
Ali Ilahis, 61.
Almiyé, 369. — *147*.
Alyate, 335. — *138*.

(1) Les chiffres *ordinaires* renvoient aux pages du texte; les chiffres en *italiques* aux numéros des figures dans le texte; les chiffres *romains* aux numéros des planches de l'*album*. Les caractères *gras* désignent les références principales.

Amalfi, 99.
Amamra (tribu), 329, 333, 335, 340. — *138*, *139*.
Amanus, 18, 39, 40, 101, 195, 268, 315. — *5*, *21*.
Amazone, 189.
Amérique, 41, 71.
Amouk, 18, 347, 375. — *2*, *5*, *24*, *48*, *153*.
Amourrou, 84.
Amrit, 85, 88, 115, 138. — *32*. — XX.
Anatolie, 45, 47, 72, 84, 93, 94, 105, 110, 126, 181, 194, 269.
Anaz, 100.
Andrea (cap), 83. — *60*.
Angleterre, 143, 225.
Antaradus (Tartous), *33*.
Anti-Cassius, 140. — *33*.
Anti-Liban, 15, 240, 315. — *5*.
Antilles, 110.
Antioche, 9, 12, 21, 48, 53, 59, 60, 63, 66, 69, 70, 72, 87, 88, 89, 92, 93-96, 98, 100-102, 106, 118, 191, 202, 206, 258, 259, 262, 268, 273, 278, 326, 382. — *2*, *5*, *9*, *10*, *12*, *23*, *24*, *33*, *34*, *35*, *152*.
Antiochus Ier, 88.
Antiochus le Grand, 88.
Antoine, 90.
Aouamié, 240. — *85*.
Apamée, 21, 87, 98, 99, 152, 268, 348, 351, 353, 354, 369. — *33*, *34*, *41*. — CII, CIII.
Arab Jeheich, 246. — XXXIX.
Arab el Mulk (Paltos, Baldo, Toron de Beldo), 157, 158, 159, 220. — *26*, *43*, *49*, *71*, *77*, *85*, *154*.
Arabie, 27, 61, 199, 345.
Aradus (Rouad), 88. — *33*.
Arajné (tribu), 329.
Araméens, *32*.
Aramo, 72, 126, 319. — *27*, *132*.
Ararat, 72.
Aréthuse, *33*.
Areima (château), 100, 104, 164, 342. — *35*.
Archipel, 154, 174.
Argyrocastron, 126.
Arqa, 98, 100, 104. — *34*, *35*.
Arménie, 72, 94, 101. — *34*.
Arméniens, **72**, 94, 101, 121, 282, 339, 341. — *27*.
Arsous, XXXVIII.
Arvad (Rouad), 82-85, 87, 89, 90, 147, 148, 178, 181, 183. — *31*, *32*.
Ashraf Khalil, 106.
Assourbanipal, 178.
Assur, *31*.
Assyriens, *31*, *32*.
Assyro-Chaldéens, 369, 373.
Athareb, 98. — *34*.
Athènes, 31, 32, 230.
Australie, 366.
Ayoubides, 63, 99.
Azaz, 98. — *34*.
Azem, 363.

Baalbek, *34*.
Babanna, 118.
Babel, *31*.
Babylonie, *31*.
Baer, 10, 12, 18, 21, 41, 47, 64, 66, 75, 120, 121, 126, **200-202**, 203, 210, 291, 312, 313, 316. — *2*, *5*, *7*, *24*, *26*, *36*, *37*, *38*, *69*, *119*, *154*. — XVII.
Bagdad, 52, 79, 93, 106, 362. — *12*.
Baghras, 100. — *34*.
Bahloulié, **202**, 203, 220, 230, 232. — 7, 37, *68*, *75*. — XVIII, XXIX.
Baïbars, 54, 63, 106, 108, 327.
Bakas, 104.
Balanée (Banyas), 88. — *33*.
Balatonos (Qalaat Mehelbé), 94, 98, 104, 105, 108, 296. — *34*, *35*.
Banc du Tartare, 138. — *40*.
Banc des Tortues, récif, 162. — *40*, *50*,
Banyas (Valenia), 16, 21, 38, 64, 70, 71, 75, 88, 94, 98, 100, 119, 140, 157-159, 190, 191, 223, 231, 240, 266, **290**, 329, 341. — *3*, *6*, *24*, *26*, *27*, *28*, *29*, *34*, *37*, *40*, *43*, *68*, *74*, *81*, *121*, *126*, *136*. — IV, LXXIV.
Banyas du Jourdain, 63.
Bara (el), *35*.
Barazi, 362, 363.
Barbarie, 41.
Barberousse, 105.
Bared (el), village, 294, 373. — *117*, *149*, *150*. — C.
Bargylus (Mons), 53.
Bari, 180.
Baricha, village, 319. — *133*, *134*, *149*.
Barîn (Barîn-Montferrand), 98, 364. — *34*, *148*.
Basile II, 94.
Basît, 10, 12, 18, 21, 41, 47, 64, 66, 75, 83, 120, 126, 149, 165, **200-202**, 210, 291, 312, 313, 316. — *2*, *5*, *22*, *24*, *26*, *36*, *37*, *67*, *68*, *69*, *154*. — I, XVI, XVII, XLIII.

Bassorah, 53.
Batroun, 170.
Bayadié, 366.
Bchargha (tribu), 329.
Bdama (village), 2, *20*, *68*, *117*, *126*.
Bdama (col), 10, 210, 291, 292, 305, 345. — *48*. — LXXXVII.
Bechlaoui (tribu), 329.
Beida (village), *147*.
Beit Chilf (nahiyé), *37*.
Beit ech Chilf (tribu), 329.
Beit el Khayat (tribu), 329.
Beit Haddad (tribu), 329.
Beit Yakout (tribu), 329.
Beni Ali (tribu), 329.
Beni Ali (nahiyé), *37*.
Beqaa, 15, 17, 347, 382. — *5*.
Beroea (Alep), *33*.
Beylan (col), *48*.
Beyrouth, 30, 31, 33, 49, 106, 115, 116, 120, 135, 138, 140, 143, 148, 154, 163, 168, 183, 186, 194, 196, 326, 343, 377, 382. — *9*, *10*, *12*, *18*, *19*, *23*, *36*, *60*, *153*.
Bikisraïl (Qalaat Beni Israël), 104. — *35*.
Birjân, 77.
Bisnada, 239, 246, 251, 276. — *92*, *154*. — XIX, XXXI, XXXIII, XXXIV, XXXV, XLII.
Blataa, 294. — *117*. — LXXXV.
Blatt, 325. — *138*. — LXXXV.
Blihoun, 319. — *132*.
Boétocécé (Hosn Soleiman), 90, 342. — *33*, *139*. — XCI.
Boghaz Keuï, 79. — *31*.
Bohémond, 96.
Boqebois (Abou Qobeis), 104, 126. — *35*.
Borj (el) (Lattaquié), *99*.
Borj Islam, 47, 150. — *26*. — I.
Boujak (Basît), 120.
Bouqaïa, 17, 20, 35, 38, 95, 211, 212, 345, **347-349**, 351, 352, 354, 362, 367, 370. — *3*, *5*, *20*, *29*, *66*, *121*, *140*. — XXXIX, XCVI,
Bourzey (château) (Qalaat Berzé), 88, 94, 104, 105. — *35*.
Bremanet Raad, 341.
Brésil, 189.
Buenos-Ayres, 286.
Byblos (Djebaïl), 82-84, 147, 175, 258. — *31*.
Byzance, 69, 72, 79, 90, 93, 96, 98, 101, 105, 184.

Cademois (Qadmous), 104. — *35*.
Caïffa (Haïffa), 148, 154, 182, 377. — *9*, *10*, *12*, *42*, *60*.
Caire (Le), 52, 62, 79, 110, 116. — *21*.
Canaan, 82.
Cantacuzène, 98.
Carmel, 192.
Carné (Carnæ, Qorneine), 82, 88, 159, 184. — *30*, *33*.
Carpathes, 259.
Carthagène, 180.
Casembelle, *35*.
Cassius (Mont), 10, 18, 48, 72, 83, 88, 140, 200, 210. — *2*, *3*, *5*, *20*, *27*, *33*, *68*, *69*, *127*. — I, XXXIX.
Cassius, 90.
Caucase, 110, 222.
Cérulaire (Michel), 100.
Cesara (Cheizar), *33*.
Chaara, **341**. — *37*, *115*, *121*. — LXXI, LXXII, LXXIII, LXXIV, LXXV, LXXVIII.
Chabatlié, 244. — XVIII.
Chalcédoine, 93.
Chamelle (la) (Homs), *35*.
Chamié, 258.
Charadros, 88.
Chastel Blanc (Safita), 104, 342, 343. — *35*.
Chastel Rouge (Qalaat Yahmour), 104, 342. — *35*.
Chatha, 318, 335. — *132*, *138*. — XLVIII, XCIX.
Cheizar, 63, 94, 95, 96, 99, 351, 352, 369. — *20*, *26*, *34*, *142*, *147*. — CI.
Chemsin (tribu), 329.
Cheria, 190, 351. — CIV.
Cherif Hussein, 117.
Cheykh Ali (signal), 298.
Cheykh Bader, 118.
Cheykh Daher (Lattaquié), 281, 282. — *109*.
Cheykh el Jozé, 210.
Cheykh Khoder, 256. — *94*. — XLV.
Cheykh Salé, 118, 119.
Cheykh Younès, XLII.
Cheykh Youssef, 256. — *94*. — XLII.
Chillif, 297. — *115*, *117*.
Chine, 106, 335. — *37*, *138*.
Choghour et Bakas, 104, 105. — *35*.
Chosroès, 91.
Chypre, 9, 83, 93, 96, 106, 111, 116, 140, 143, 147, 150, 181, 184, 186, 268, 377, 384. — *21*, *42*, *60*.

Cilicie, 59, 60, 72, 101, 105, 199, 231, 336, 376.
Coïble (la) (Khaouabi), château, 104. — *35*.
Colée (la) (château), 100, 104. — *35*.
Comnènes, 94, 98.
Constantinople, 69, 93, 110, 383.
Corfou, 96, 186.
Crète, 9, 141, 220. — *42*.
Cursat, *35*.
Cyclades, 187.

Daimbert, 96.
Dakar, 49.
Damas, 27, 63, 66, 79, 88, 92, 94, 99, 106, 107, 114, 116, 119, 121, 168, 178, 196, 268, 273, 286, 336, 375, 377. — *9*, *10*, *12*, *21*, *23*, *32*, *33*, *36*, *152*, *153*.
Damat, *75*.
Damiette, 182. — *60*.
Damsarkho, 222, 239, 246. — *78*, *91*, *154*.
Darazi, 52.
Darbsak, 100. — *34*.
Dar el Gharbi (nahiyé), *37*.
Darious, 340. — *37*, *132*, *139*.
Darioussi (tribu), 329, 333, 334, 335. — *138*.
Darius, 86.
Deir Chmeyl, 57, 369. — *144*, *147*.
Deir ez Zor, 25, 27. — *9*, *10*, *11*, *12*.
Dendachli (tribu), 362.
Derdariyé, 365. — *146*, *154*.
Diospolis (Ras Ibn Hani), 87, 152. — *33*, *44*.
Djebel Akra (Cassius), 10, 90.
Djebel Akrad. Voir Akrad.
Djebel Akroum, XCIII.
Djebel Ala, 303.
Djebel Ansariyé (Djebel Alaouite), *passim*.
Djebel Arbaïn, 296,. — *117*. — LXVII.
Djebel Baricha, 18, 303. — *5*.
Djebel Druse, 119.
Djebel Hélou, 17, 292, 299, 312, 323, 335, 342, 345, 347, 349, 351, 352, 354, 362, 364, 368, 372, 375. — *3*, *7*, *20*, *135*, *138*, *140*, *141*. — XCVI.
Djebel Hélou (nahiyé), *37*.
Djebel Ibn Yakoub, 296. — *117*, *118*.
Djebel Ismaïl, *67*.
Djebel Jerrama, *125*.
Djebel Lukâm, 53.
Djebel Moussa (Musa Dagh), 72, 101, 116.
Djebel Nosaïri (Ansariyé, Alaouite), *passim*.
Djebel Oustani, 303.
Djebel Saih, XCV, XCVI.
Djebel Settani (Settaniyé), 296. — *117*, *118*. — LXVI.
Djebel Simân, 18, 303, 358. — *5*.
Djebel Summaq, 53.
Djebel Zaouiyé, 17, 303, 348, 351. — *3*, *4*, *5*, *7*, *20*, *123*, *140*, *141*. — XCVII, CIV.
Djedda, 112.
Djemal Pacha, 116.
Djeziré, 98, 200.
Djezzine, 307.
Djilliyé, 59. — *24*.
Dolabella, 90.
Doueir el Akrad, 319. — *133*, *149*, *154*.
Doueir Khatib, 334. — *136*.
Doura Europos, 89.
Dreikich, *7*, *37*, *121*.
Druses, 52, 54, 240.

Ecbatane, 79.
Édesse, 96, 99, 100. — *34*.
Égée (Mer), 145, 147, 181. — *42*.
Égypte, 24, 27, 29, 39, 52, 62, 69, 81-84, 89, 90, 94, 99, 105, 106, 152, 174, 181, 182, 269, 323, 383.
Éleuthère (Nahr el Kebir Sud), *33*.
Émir Bechir, 114.
Émèse (Homs), *33*.
Ennazé, 341. — *37*, *139*.
Épiphanie (Hama), *33*.
Esterki, 351. — *20*. — LXXV.
Euphrate, 72, 92, 93, 94, 228, 335, 345, 352, 362. — *21*.
Ézéchiel, 85.

Famagouste, 108, 181. — *60*.
Farès (el), récif, 162. — *40*.
Fatima, 52.
Fatimides, 52, 62.
Fayçal, 117, 118, 188.
Felicium (château), *35*.
Fémie (Apamée), *35*.
Freikié, 318. — *132*. — LXXIV, LXXV, LXXX.

Gabala (Jeblé), 88. — *33*.
Gaza, 28, 106.
Gênes, 79.
Ghab, 16, 17, 20, 21, 38, 43, 59, 72, 77, 88, 90, 94, 100, 112, 189, 190, 217, 231, 291, 312, 314, 318, 338, 342, **347-352**, 354, 362, 363, 366-368, 370, **373-375**, 381, 382. — *3*, *4*, *7*, *29*, *123*, *133*, *140*, *141*, *149*,

150. — XLVIII, LXXIV, LXXV, XCVII, XCIX, CI, CII, CIII.
Ghalliné, 240. — *85*.
Ghayo, 240.
Ghnémié, 72. — *27*.
Ghor, 15, 17, 347, 350.
Gibelet (Byblos), 98. — *34*.
Glorieta, 151.
Grand Césaire (Cheizar), *35*.
Grèce, 27, 220, 286.
Grecs catholiques, **68-69**.
Grecs orthodoxes, **68-69**.
Guynemer de Boulogne, 96.

Hachachin, 63.
Hachem bey el Atassi, 189.
Haddadin (tribu), 328, 334. — *136*.
Haffé, 38, 18, 291, 315, 323, 340. — *24*, *26*, *27*, *29*, *37*, *74*, *81*, *115*, *117*, *126*, *135*. — XXXIII, LXI.
Haffé (caza), 75, 216, 342. — *28*.
Haïffa (Caïffa), *152*.
Hajar, 319. — *132*.
Hakem, 52.
Halba, *153*.
Hama, 10, 17, 27, 60, 61, 66, 83, 92, 93, 99, 106, 116, 119, 120, 183, 219, 236, 273, 277, 335, 336, 347, 349, 350, 352, 354, 356, 358, 362, 363, 366, 369, 372, 375, 382. — *2*, *3*, *5*, *6*, *9*, *10*, *12*, *20*, *22*, *23*, *24*, *31*, *34*, *35*, *36*, *74*, *138*, *140*, *148*.
Hamami (el), 152. — *44*.
Hamdanides, 53.
Hamdan Khasibi, 53, 59.
Hamdan le Karmathe, 61.
Hamidié, 66, 220, 246. — *26*, *37*, *76*, *153*, *154*.
Hamidié (ancien nom de Masyaf), 120.
Hamza, 57.
Haouache, 351. — *20*. — CV.
Haouch, 366.
Haram ech Cherif, 99.
Haret el Hosn (Krak), *26*.
Haret Turkman, 66. — *26*. — XCVI.
Harf Abou Chedik, 319. — *132*.
Harim 99. — *34*, *153*.
Harrân, 48, 56, 98. — *23*.
Harrenc, *35*.
Hassan, 55.
Hassan ben Makzoun, 328.
Hassan ben Sabbah, 62.
Hattin, 99, 105.
Hazzour (nahiyé), *37*.
Héraclée de Piérie, 87.
Héthoun Ier, 101.
Hittites, 84. — *31*, *32*.
Homs, 10, 12, 17, 60, 85, 92-94, 98, 99, 104, 106, 114, 120, 211, 212, 238, 286, 312, 335, 336, 342, 345, 349, 350, 352, 356, 358, 375, 382. — *2*, *3*, *5*, *6*, *9*, *10*, *12*, *22*, *23*, *24*, *34*, *36*, *66*, *74*, *140*, *152*, *153*.
Hosn el Akrad (Krak des Chevaliers), 66, 95, 98, 104, 108. — XCIV, XCV, XCVI.
Hospitaliers, **99-100**. — *35*.
Hossein, 55, 259.
Houeiz, 351. — *20*.
Houlagou, 106.
Houlé (lac), 61.
Hreissoun (village), 239. — *49*, *71*, *77*, *85*.
Hurrites, *31*.
Hydra, 170, 181.
Hyksos, 84.

Ibn Batouta, 64, 108, 109.
Ibn Hani (Ras Ibn Hani), 83, 151, 202. — *44*, *69*. — XIX, XXXV.
Ibn Nosaïr, 52, 53.
Ibn Taïmiyyah, 54.
Ibrahim Hanano, 188.
Ibrahim Pacha, 114, 149, 327.
Idlib, *36*, *48*.
Ikko, 126.
Imad ed Din, 270.
Imbrato, *118*.
Irak, 53, 56, 68, 94, 117, 118, 232, 259, 369, 382.
Iran, 315.
Ischtar (îlot), *62*.
Ismaelis, 52, 54, **61-64, 102**, 121, 341, 369. — *23*, *24*, *25*. — XCVIII.
Ismaelis (Pays), 341. — *139*.
Ismaïl Beg, 115.
Issus, 87.
Izmir (Smyrne), 31. — *1*.

Jacobites, 68.
Jaffa, 49, 173, 182. — *60*.
Jeblé, 64, 93, 94, 98, 102, 105, 106, 108, 109, 125, 138, 143, 148, 157-159, 173, 190, 202, 205, 206, 208, 212, 215, 216, 220-223, 239, 240, 256, **288-290**, 332, 384. — *24*, *26*, *29*, *30*, *34*, *36*, *37*, *40*, *43*, *68*, *74*, *85*, *94*, *113*, *126*, *136*, *154*. — III, XXII, XXIII, XXXVI, XXXVIII, XLV, LVIII.

Jeblé (Caza), 75. — *28*, *153*.
Jelkié (tribu), 329.
Jemmassé, *76*.
Jérusalem, 52, 69, 70, 91, 94-96, 98-100, 106. — *12*, *23*, *34*.
Jeyed, *149*.
Jib el Ahmar, 300. — *133*.
Jiblaya, XLIII.
Jinjaniyé, 318. — *132*.
Jisr ech Choghour, 10, 104, 202, 383. — *2*, *20*, *23*, *24*, *25*, *27*, *29*, *35*, *36*, *48*, *68*, *74*, *84*.
Jisser (Jisr ech Choghour), 113.
Jneinet Reslan, 57.
Jobet Borghal, 300, 319, **334-336**. — *126*, *132*, *136*, *138*. — XXXIV, XLIII, LXVII, LXX, LXXII, LXXIII, XCI, XCII.
Jôf, *21*.
Joinville, 103.
Jounié, 163.
Jourdain, 15, 40, 347.
Jroud (tribu), 329.
Judée, 15, 17.
Juifs, 54, 341.

Kadisha, 138, 209, 311.
Kafroun, 343. — *121*, *139*.
Kahf (château), 63, 64, 104, 108. — Orthographié Qahf, *25*, *35*.
Kaméchlié, *9*, *10*.
Kara Sou, 66.
Karkémich, *31*.
Karkor (seuil de), 348, 352. — *20*, *123*, *140*, *142*. — CI.
Karmates, 52.
Karpathos, 83.
Kelmakho, 239. — *85*.
Kemalistes, 60, 118.
Kerbela, 259.
Kerdaha, 57, 340. — *126*, *139*.
Kesmine, 202. — *75*.
Kesraouan, 112.
Kessab, 72, 88. — *27*, *127*. — XVII.
Kfarié, 340. — *69*, *139*. — XVII.
Khabour, 68.
Khandak, *149*.
Khaouabi (château), 63, 66, 104, 108, 191. — *25*, *26*.
Khaouabi (nahiyé). — *37*, *139*.
Kharab Markiyé, 191.
Khayattin (tribu), 328, 329, 334. — *136*.
Khralé (tribu), 329.
Kilani, 362, 363, 364, 366.
Kinsibba, 338, 343. — *27*, *37*, *139*. — LXXXVI.
Kirkouk, *12*.
Kislajouk Turkman, 66. — *26*.
Kizil Gueul, *119*.
Kmeimé, 334. — *137*. — LXXXIV.
Koniah, 363.
Kosseir, 18, 20, 60, 118, 202, 210, 291, 297, 310, 341. — *5*, *20*, *24*, *39*, *68*, *120*. — L, LXXXVI.
Koueik, 2, *5*.
Koweit, 162.
Krak des Chevaliers, 66, 92, 100, 103-106, 115, 216, 290, 342, 351, 369. — *25*, *26*, *34*, *35*, *121*, *147*. — XCIV, XCV, XCVI.
Kreim, 190.
Krey, 307.
Ksara, 382.
Kurd Dagh, 66. — *5*.
Kurdes, 47, 66, 125, 240, 246.

Lacoba, 100, 104, 115. — *35*.
Lagides, 149.
Laïcas (château), 104. — *35*.
La Liche (Lattaquié), 98, 104, 153. — *35*.
La Marre, *35*.
Laodicée-sur-Mer, 87-90, 126, 152, 269, 273, 323. — *33*.
Laqbé (Lacoba), 115.
Larnaca, 181, 186. — *60*.
Latamné, 352. — *20*.
Lattaquié, 9, 10, 12, 23, 25, 27, 30, 31, 32, 41, 49, 64, 66, 70, 71, 78, 79, 88, 91-94, 96, 98, 100, 102, 105, 106, 108, 111, 114, 116, 118, 119, 122, 124, 135, 138, 140-144, 148, 149, **152-157**, 158, 159, 168, 169, 173, 181, 182, 194, 196, 202, 208, 212, 215, 216, 220, 222, 223, 232, 239, 240, 243, 251, 259, 262, 266, **267-288**, 323, 325, 326, 328, 333-335, 340, 350, 361, 366, 367, 376, 382-384. — *2*, *3*, *5*, *6*, *9*, *10*, *11*, *12*, *18*, *19*, *20*, *22*, *24*, *26*, *27*, *29*, *30*, *34*, *36*, *40*, *43*, *46*, *47*, *48*, *60*, *64*, *68*, *74*, *81*, *84*, **96-112**, *126*, *152*, *153*, *154*. — II, III, X, XIII, XIV, XV, LII, LIII, LIV, LV, LVI, LVII, LVIII.
Lattaquié (caza), 75. — *28*.
Léon le Grand, 72.
Le Sarc, 100, 104. — *35*.
Leukos Limen (Minet el Beïda), 150. — *33*.
Liban, 9, 15, 17, 42, 71, 81-84, 98, 101, 112,

120, 123, 137, 138, 162, 181, 186, 191, 194, 195, 212, 215, 235, 240, 261, 268, 307, 308, 311, 312, 315, 332, 340, 342, 352, 369, 377. — *3*, *5*, *20*, *21*, *66*, *140*.
Lifine, LXXXIV.
Limassol, 181. — *60*.
Litani, 209.
Loufti Haffar, 189.
Lusignan, 108, 184.
Lycie, 175.
Lysias (Bourzey), 88. — *33*.

Maaret en Noman, *34*, *36*.
Mahardé, 369. — *27*, *144*, *147*.
Makroud (récif), 162.
Malaïcas (château), 104. — *35*.
Malazgerd, 194.
Malek Shah, 94.
Maloula, 240.
Malte, 111, 140, 174, 181.
Mamelouks, 63, 64, 107-109.
Manaïqah (Malaïcas), 63, 104, 108.
Manjila, XXXV.
Maoualis, 367.
Maraandé, 319. — *133*.
Marach, 112.
Maraclée (Kharab Marqiyé), 104, 106, 191. — *35*.
Marathus (Amrit), 88, 184. — *33*.
Mardine, *12*.
Margat (Markab), 104. — *35*.
Mariamin, 366.
Markab, 66, 92, 98, 100, 103-106, 108, 138, 157, 159, 191, 290, 291, 298, 303, 311, 341. — *4*, *25*, *26*, *34*, *36*, *37*, *40*, *121*, *139*. — IV, LXXVI, LXXVII.
Marmarita, 125.
Maronites, 49, **71**, 101, 121, 240, 282. — *27*.
Marseille, 24, 30, 32, 110, 377. — *18*, *19*.
Masyaf, 16, 17, 54, 63, 75, 78, 95, 104, 108, 114, 118, 120, 211, 217, 258, 266, 291, 292, 312, 313, 341, 342, 345-347, 349, 350, 354, 356, 358, 363, 369. — *3*, *4*, *20*, *24*, *25*, *26*, *28*, *29*, *34*, *36*, *74*, *84*, *121*, *125*, *126*, *127*, *135*, *136*, *137*, *138*, *141*, *147*, *148*. — XCVIII.
Mechta Hélou, 298, 299, 315, 324, 342, 343. — *7*, *124*, *135*, *139*.
Mecque (La), 52, 216.
Médine, 216.
Mégarth (pointe), *62*.
Mehelbé (tribu), 329, 335, 340. — *37*, *138*, *139*.
Mehemet Ali, 114.
Memphis, *31*.
Merdache, 372. — *149*, *150*, *154*.
Mer Morte, 15. — *21*.
Mer Rouge, 15, 117, 141, 145, 347.
Mersine, *60*.
Metoualis, 52, 54. — *23*.
Michel le Syrien, 101.
Mina (el) (Tartous), 159. — *50*.
Minet el Beïda, 82, 83, 138, 150. — *30*, *40*, *44*, *45*.
Minet el Fasri, 150.
Minet el Kabban, 152. — *44*.
Minet el Khesas (Lattaquié), 152. — *44*. — II.
Mitanniens, 84. — *31*.
Moawiya, 51, 92, 93.
Mohammed ben Ali Djelli, 59.
Mongols, 63.
Montferrand (Bârin), 104, 120. — *35*.
Mossoul, 68, 95, 99, 117, 369. — *12*.
Mouchachen Armen, 72, 369. — *7*, *147*.
Mountar (el) (Simyra), 159, 220. — *43*, *76*.
Mtaoura (tribu), 328, 329. — *137*.
Munqidites, 63, 369.
Mustapha Kemal, 60.
Myrioképhalon, 105.

Nahr Banyas, 206, 208, 212, 290, 311. — *20*, *128*.
Nahr Bechel, 310. — *125*, *128*, *129*, *130*.
Nahr Chbayeb, *45*.
Nahr el Abiad, 38, 310. — *20*, *115*, *117*, *120*. — LXXXVII.
Nahr el Abrache, 35, 36, 209, 310. — *20*.
Nahr el Assi (Oronte), 10.
Nahr el Hossein, 35, 36. — *20*.
Nahr el Kebir Nord, 10, 17, 18, 21, 35, 36, 98, 138, 140, 194, 199, 202, **209-211**, 212, 220, 238, 268, 291, 297, 311, 338, 381. — *2*, *3*, *4*, *5*, *7*, *20*, *44*, *73*, *119*, *128*. — XXIII.
Nahr el Kebir Sud, 10, 35, 36, 70, 142, 191, **211-212**, 342, 352. — *2*, *3*, *5*, *7*, *20*, *66*, *73*. — XCVI.
Nahr el Kelb, 98. — *34*.
Nahr el Khayeb, 36.
Nahr el Qich, *20*, *128*. — XXXV.
Nahr el Moudik, 36. — *20*.
Nahr es Sabté, 342.
Nahr es Samakh, 36.
Nahr Hreissoun, 209, 311. — *125*, *128*.

Nahr Ismaélié, 36. — *20*, *25*.
Nahr Markiyé, 35, 36. — *20*, *128*.
Nahr Qandil, 12, 35, 36, 87, 140, 200, 202. — *2*, *20*, *40*, *67*. — XVIII.
Nahr Sarout, 342, 351, 352. — *4*, *20*, *33*, *122*.
Nahr Séné, 158, **206-208**, 209, 212, 221, 239, 293, 340, 382. — *20*, *49*, *71*, *72*, *77*, *85*, *94*, *128*. — XXII.
Nahr Snobar, 35, 36, 209. — *20*, *85*, *94*, *117*. — XIX, LXIX.
Nahr Sourani, 36. — *20*.
Nahr Sourit, 206. — *71*.
Naplouse, 61. — *23*.
Nebi Younès, 16, 293, 340. — *3*, *7*, *20*, *141*. — XLII, LXXII, LXXIII, LXXXI, LXXXII.
Nestoriens, 68.
Nhailé, 319. — *132*.
Nicée, 94.
Nicéphore Phocas, 93.
Nil, 142, 147.
Ninive, 79. — *31*.
Nizam el Mulk, 94.
Nmeilati (tribu), 329, 332, 333.
Nouasra (tribu), 329, 332.
Nour ed Din, 63, 99.

Obaïd Allah, 61.
Olleïqa (château), 63, 108, 341. — *25*.
Omar, 91.
Omeyades, 51.
Ordou (el), 210. — *20*, *68*, *73*.
Oronte (Nahr el Assi), 10, 16, 21, 35, 59, 60, 72, 75, 77, 81, 83, 85, 96, 98, 101, 104, 183, 190, 199, 202, 206, 210, 212, 258, 310, 342, 345, 347, 348, 351, **352-354**, 362, 369, 370, 372, 374, 382. — *2*, *3*, *4*, *5*, *6*, *7*, *20*, *24*, *29*, *33*, *142*, *144*. — LXXV, XCVII, C, CI.
Othman, 51.
Ottomans, **109-116**. — *36*.
Ouadi Chadra, 35, 352. — *20*.
Ouadi Dourate, 35. — *20*.
Ouadi ech Chedayé, 211.
Ouadi el Ayoun (nahiyé), *37*.
Ouadi el Meis, 36, 212. — *66*.
Ouadi Harmass, 35. — *20*.
Ouadi Khalifé, 300.
Ouadi Mezrab, 35, 36, 352. — *20*.
Ouadi Nasriyé, 352. — *20*.
Ouadi Nassara, 70, 71, 342, 368. — *27*, *37*, *139*.
Ouadi Sirhan, *21*.
Oueli Khalifé, *149*.
Ougarit (Ras Shamra), 83, 85.

Palestine, 15, 39, 41, 42, 43, 61, 81, 94, 105, 117, 118, 181, 192, 232, 299, 358, 377.
Palmyre, 41. — *9*, *10*, *12*, *21*, *23*.
Paltus (Arab el Mulk), 88, 158. — *33*.
Pamphylie, 175.
Paphos, 181. — *60*.
Parlier (mont), *35*.
Pasieria, 150.
Perse, 52, 62, 64, 94, 110, 259, 369.
Pescennius Niger, 90, 269.
Phénicie, **82-86**, 136, 186, 191, 258.
Phéniciens, **82-86**, 148. — *32*. — VI, XX.
Philippe-Auguste, 105.
Philistins, *32*.
Photius, 100.
Pline l'Ancien, 52.
Pompée, 89.
Port-Saïd, 145, 182, 377. — *60*.
Port Saint-Siméon (Soueydié), 96. — *35*,
Posidium (cap), 149. — *33*, *43*.
Psichro, *35*.
Ptolémée, 191.

Qalaoun, 54, 106, 107. — *31*.
Qadech, 85.
Qadmous, 54, 58, 63, 64, 103, 104, 108, 118, 341. — *4*, *24*, *25*, *34*, *35*, *37*, *116*, *121*, *125*, *126*, *127*, *135*, *139*.
Qahf (Kahf).
Qalaa (el) (Lattaquié), 282. — *97*.
Qalaat Aïdo, 104, 126. — *35*.
Qalaat Beni Israël. — *25*.
Qalaat Berzé (Bourzey), *149*.
Qalaat el Felis, 100, 104.
Qalaat el Moudiq, 348, 351. — *20*, *25*, *26*, *147*, *149*. — IL, CII, CIII.
Qalaat Mehelbé, 94, 296. — *117*. — LXVII.
Qalaat Siriani, 211.
Qalaat Yahmour, 100. — XXXVI.
Qastoun (château), *35*.
Qechbé, 319. — *132*.
Qesraya, 366.
Qmeidiane, *71*, *85*.
Qorfis, *71*, *85*.
Qrenan (Carné), *43*.

Rabah, 368. — *147*.

Rachid ed Din Sinan, 54, 63, 103, 109, 115.
Rafanée (Raphanée), 104, 106. — *35*.
Rakka, 335.
Ramsès II, 85.
Raphanée, 88, 98, 342, 351. — *20*, *33*, *34*.
Ras el Aïn, 351. — *20*.
Ras el Basît, 140. — *40*, *43*.
Ras el Khanzir, 171.
Ras el Khechoufé, 82. — *30*, *136*.
Ras Ibn Hani, 83, 87, 137, 138, 142, 150, 152. — *40*, *43*, *44*.
Ras Shamra, 83, 150, 151, 202, 229. — *31*, *32*, *45*.
Ras Ziaret, *44*.
Rassioun, 240. — *85*.
Rastîn, 220. — *75*, *154*.
Raymond de Saint-Gilles, 96.
Raymond Roupen, 72.
Rechadié (nahiyé), *37*.
Rechaouni (tribu), 329.
Renan, 12, 52, 85, 115, 185, 189.
Resafa, 63, 104, 108, 366. — *25*, *35*.
Reslan (tribu), 114, 329.
Ressif, *149*.
Rhodes, 108, 170, 181, 377. — *42*, *60*.
Richard Cœur de Lion, 105.
Riha, *48*.
Rihaniyé, *48*.
Rikaouni (tribu), 329, 333.
Rio de Janeiro, 49.
Robert Courte Heuse, 96.
Rosette, 182. — *60*.
Rouad, 61, 75, 76, 79, 83, 92, 100, 106, 114, 118, 120, 138, 140, 146, **159-162**, 170, **173-190**, 208, 375. — *20*, *24*, *26*, *35*, *36*, *40*, *43*, **50**, *60*, **62**. — V, VI, VII, VIII, XI, XII.
Rouadi (signal), 293. — LXXIX.
Rouj, 348. — *48*, *123*, *140*.

Sabéens, 48, 56.
Safita, 75, 78, 100, 103, 106, 115, 126, 315, 324, 332, 341-343. — *24*, *25*, *27*, *28*, *29*, *36*, *37*, *66*, *74*, *84*, *121*, *127*, *135*, *139*. — LXXXVIII, LXXXIX, XC.
Safsafé, 292. — *37*, *39*.
Saïf ed Daoula, 93.
Sahel (de Lattaquié), 16, 20, 21, 36, 59, 75, 192, **199-205**, 381. — *4*, *5*, *7*, *37*, *39*, **68**, *69*, **70**, *138*. — XVIII, XIX, XX, XXIV, XXV, XXXIII, XXXV.
Sahyoun, 66, 85, 94, 104, 105, 108, 113, 126, 290, 296, 304, 340. — *26*, *34*, *36*, *37*, *115*, *139*. — XLIII, LXII, LXIII, LXIV, LXV, LXXXIII.
Saïda (Sidon), 154, 186, 270. — *60*.
Saint-Georges (couvent), 216, 342. — *139*. — XCV.
Saint-Louis, 103, 108.
Saladin, 52, 63, 99, 102, 103, 105, 270, 369.
Salamiyé, 61, 350, 382. — *2*, *23*, *52*.
Salma, LXVIII.
Salman, 55.
Sandjak (d'Alexandrette), 10, 59, 60, 246, 328, 377. — *2*, *23*, *24*.
Saone (Sahyoun) (château), 104. — *35*.
Sarmanié, 104, 105, 312, 319, 351, 372. — *26*, *133*, *149*.
Sarmin (Sarmanié), *35*.
Sarmiyé, 369. — *147*.
Sayar, 373. — *149*, *150*.
Selefké, 181. — *60*.
Séleucides, 87, 354.
Séleucie de Piérie, 87, 89.
Séleucie du Tigre, 89.
Séleucus Nicator, 87, 269.
Seljoukides, 94.
Septime Sévère, 90, 269.
Shoubbiloulioumа, 84.
Sidon (Saïda), 82, 85, 106, 145, 181, 184, 208. — *32*.
Sigon, 85.
Simyra, 83, 84, 88, 184. — *31*, *32*, *33*.
Simt Qibli (nahiyé), *37*.
Sinaï, 15.
Sind, 64.
Sindiané, *133*.
Sionistes, 178, 182, 212, 234, 377.
Skalbiyé, 369. — *27*, *147*, *149*.
Slaybé (Lattaquié), 281, 282. — *109*.
Slayeb Turkman, 47, 66. — *26*. — XXIX, IL.
Sleiman Meurched, 286, 319, **334-337**. — XCI, XCII.
Slenfé, 81, 196, 294, 300, 304, 305, 307, **340**. — *30*, *37*, *115*, *116*, *117*, *126*, *127*, *135*, *139*. — XLI, LXX, LXXX, LXXXII.
Smyrne (Izmir), 94, 110.
Snobar, *85*.
Soueïda, *9*, *10*.
Soueydié, 101, 135, 143, 169, 260. — XLIV.
Soulaïman Efendi, 60.
Sour (Tyr), 182, 186. — *60*.
Souriyé, LXXXVI.

Sramta (tribu), 329.
Strabon, 87, 90, 184, 268, 323, 353, 354.
Sultan Brahim, prince de Balkh, 93, 143, 216.
Sultan Sélim, 109, 327.
Syra (Hermopolis), 181.
Syriaques, 68.

Taki Hassan, XVI.
Tancrède, 98.
Tarse, 60. — *23*.
Tartous, 64, 70, 75, 85, 93, 95, 106, 108, 118, **159**, **290**, 382. — *3*, *6*, *12*, *22*, *24*, *25*, *26*, *27*, *28*, *29*, *30*, *34*, *37*, *43*, **50**, *66*, *74*, *81*, *84*, **114**, *121*, *136*, *154*. — LVIII, LIX, LX.
Taurus, 15, 39, 72, 93, 94, 117, 176, 199, 268, 315, 345. — *21*.
Tcherkesses, 222.
Tel Aviv, 178, 182. — *60*.
Templiers, **99-100**, 184, 290, 343. — *35*.
Tell Ayoun, 351. — *20*.
Tell el Amarna, 79, 84. — *31*.
Tell Halaf, *31*.
Tell Kalakh, 64, 75, 118, 199, 348, 349, 351, 356, 369. — *24*, *26*, *28*, *29*, *37*, *66*, *121*, *147*. — XCIII.
Tell Kalar, *153*.
Tell Nebi Mend, 85.
Tell Selhab, 361-363, 370. — *137*, *144*, *145*, *148*, *154*.
Tleiy, 334. — *136*.
Toklé, 100. — *35*.
Toron de Beldo, 98, 104. — *34*, *35*.
Tortose (Tartous), 92, 98, 100, 104, 105, 126. — *35*.
Touthmès III, 84.
Turkmanli, 66, 126. — *26*.
Turquie, 66, 144, 156, 181, 186, 232, 369.
Transjordanie, 15, 118.
Triple (Tripoli), *35*.
Tripoli, 10, 12, 63, 64, 93, 94, 96, 98, 106, 107, 109-112, 114, 115, 118, 382-384. — *2*, *5*, *6*, *9*, *10*, *12*, *24*, *34*, *36*, *40*, *43*, *60*, *152*, *153*.
Tyr (Sour), 85, 87, 106, 145, 148, 162, 176, 181, 184, 208. — *32*, *51*. — VI.
Tzimiscès, 94.

Valenie, 104. — *35*.
Valérien, 342.
Venise, 79, 110.
Vénitiens, 184.
Volney, 53, 57, 110, 112, 113, 154, 184, 232.

Weygand, 121.

Xerxès, 86.

Yayla, XXI.
Yarmouk, 92.

Zaghloul Pacha, 188.
Zankouffé, XXXIII.
Zaouiyé (Voir Djebel).
Zengi, 99.
Zénobie, 90.
Zibel (Jeblé), 104, 126. — *35*.

TABLE DES FIGURES

Pages

FIG. 1. — Le Pays Alaouite dans le Bassin oriental de la Méditerranée..... 11
FIG. 2. — Les limites du Pays..... 12
FIG. 3. — Croquis hypsométrique 16
FIG. 4. — Profils schématiques d'Ouest en Est..... 17
FIG. 5. — Croquis structural d'ensemble..... 19
FIG. 6. — Esquisse géologique 20
FIG. 7. — Coupes géologiques..... 22
FIG. 8. — Échelle stratigraphique..... 23
FIG. 9. — Isothermes de janvier 25
FIG. 10. — Isothermes de juillet..... 25
FIG. 11. — Courbes des températures extrêmes..... 26
FIG. 12. — Carte des pluies..... 26
FIG. 13. — Situation atmosphérique d'été..... 27
FIG. 14. — Situation atmosphérique d'hiver : tempête..... 28
FIG. 15. — Situation atmosphérique d'hiver : beau temps..... 29
FIG. 16. — Situation atmosphérique de printemps : khamsin 30
FIG. 17. — Effets du khamsin..... 31
FIG. 18. — Régime thermique : Lattaquié, Beyrouth, Marseille, Alger..... 32
FIG. 19. — Régime des pluies : Lattaquié, Beyrouth, Marseille, Alger..... 33
FIG. 20. — Croquis hydrographique 37
FIG. 21. — Situation floristique..... 39
FIG. 22. — Les types d'associations végétales..... 41
FIG. 23. — L'expansion alaouite : carte d'ensemble..... 58
FIG. 24. — L'expansion alaouite : carte de détail..... 59
FIG. 25. — Répartition des Ismaélis..... 62
FIG. 26. — Répartition des Sunnites..... 65
FIG. 27. — Répartition des Chrétiens..... 67
FIG. 28. — Densité de la population..... 75
FIG. 29. — Extension du paludisme..... 77
FIG. 30. — Stations préhistoriques..... 82
FIG. 31. — La Phénicie et les Empires d'Orient (XV^e-XIV^e siècle)..... 84
FIG. 32. — La Phénicie et les Empires d'Orient (XI^e-X^e siècle) 85
FIG. 33. — Le Pays à l'époque gréco-romaine..... 88
FIG. 34. — Les États Francs à leur plus grande extension..... 95
FIG. 35. — Forteresses et châteaux des Croisades..... 103
FIG. 36. — La formation du Territoire..... 119
FIG. 37. — Carte administrative..... 125
FIG. 38. — Essai d'interprétation de la toponymie..... 130

Pages.

FIG. 39. — Les groupements régionaux 133
FIG. 40. — Structure de la côte 139
FIG. 41. — Isothermes de surface en Méditerranée orientale 141
FIG. 42. — Régime des vents d'été en Méditerranée orientale 147
FIG. 43. — Les attaches maritimes : croquis d'ensemble 149
FIG. 44. — Promontoire d'Ibn Hani-Lattaquié 150
FIG. 45. — Site de Minet el Beida-Ras Shamra 151
FIG. 46. — Lattaquié : le port avant les derniers travaux 153
FIG. 47. — Lattaquié : le port actuel et les projets d'extension 155
FIG. 48. — Routes d'Alep à la mer : profils 157
FIG. 49. — Mouillage d'Arab el Mulk 158
FIG. 50. — Mouillage Rouad-Tartous 160
FIG. 51. — Le site de Tyr 161
FIG. 52. — La barque de pêche ou mbattné 164
FIG. 53. — Pêche au mbattan 165
FIG. 54. — Pêche au charrak 166
FIG. 55. — Pêche au filet tournant 167
FIG. 56. — Pêche à la senne 167
FIG. 57. — Goélette rouadaise : type skouna 174
FIG. 58. — Goélette rouadaise : type ghiz 175
FIG. 59. — Voilier lattaquiote : type kik 176
FIG. 60. — Expansion maritime de Rouad 182
FIG. 61. — Monnaie d'Arvad 183
FIG. 61 *bis*. Monnaie d'Arvad 184
FIG. 62. — Rouad : la ville 185
FIG. 63. — Rouad : voilure de moulin 187
FIG. 64. — Lattaquié : intensité des vents 194
FIG. 65. — Lattaquié : variation de l'humidité relative 195
FIG. 66. — La plaine d'Akkar : structure géologique 198
FIG. 67. — Contact des roches vertes au Nahr Qandil 199
FIG. 68. — Structure du Sahel de Lattaquié 201
FIG. 69. — Coupe schématique du Baer et Basît 203
FIG. 70. — Collines du Sahel 204
FIG. 71. — Le Nahr Séné 207
FIG. 72. — Le Nahr Séné : schéma de l'alimentation 208
FIG. 73. — Les deux Nahr el Kebir : profils longitudinaux 210
FIG. 74. — Régime de la propriété 218
FIG. 75. — Rastîn : plan cadastral 219
FIG. 76. — Hamidié : plan cadastral 221
FIG. 77. — Arab el Mulk : plan cadastral 222
FIG. 78. — Damsarkho : plan cadastral 223
FIG. 79. — Types d'araires 228
FIG. 80. — Faucille alaouite et protège-doigts 229
FIG. 81. — Oliveraies et cultures irriguées 230
FIG. 82. — Noria de Lattaquié 233
FIG. 83. — Plan schématique d'un jardin suburbain 235
FIG. 84. — Invasion acridienne de 1930 237
FIG. 85. — Plaine de Jeblé : répartition, limites, et population des villages 241
FIG. 86. — Maison élémentaire 242
FIG. 87. — Maison de fellah aisé 243
FIG. 88. — Maison de fellah riche 243

Pages.

FIG. 89. — Maison de notable 244
FIG. 90. — Maison de cheykh ou de grand notable 245
FIG. 91. — Damsarkho : plan du village 247
FIG. 92. — Bisnada : plan du village 249
FIG. 93. — Maison de tisserand 251
FIG. 94. — Plaine de Jeblé : répartition des Ziaras 257
FIG. 95. — Clarinette alaouite 260
FIG. 96. — Le site de Lattaquié 267
FIG. 97. — Lattaquié : coupe géologique 268
FIG. 98. — Lattaquié : la ville antique 269
FIG. 99. — Lattaquié au milieu du XIX^e siècle 270
FIG. 100. — Lattaquié au début du XX^e siècle 271
FIG. 101. — Lattaquié en 1938 272
FIG. 102. — Le quartier du Bazar 273
FIG. 103. — La marine et le port vers 1820 274
FIG. 104. — Évolution de la vie commerciale 275
FIG. 105. — Les souks : croquis artisanal 276
FIG. 106. — Le Souk aux Colonnes 277
FIG. 107. — Transformation d'une avenue à colonnades antique en souk 278
FIG. 108. — La ville, centre politique et religieux 279
FIG. 109. — Lattaquié : répartition confessionnelle 281
FIG. 110. — Type d'habitat dans les vieux quartiers 283
FIG. 111. — Plan d'une maison libanaise 285
FIG. 112. — Maison musulmane moderne 285
FIG. 113. — Souk de Jeblé : plan cadastral 287
FIG. 114. — Tartous : la vieille ville 289
FIG. 115. — Partie Nord du horst alaouite : esquisse géologique 293
FIG. 116. — Coupes schématiques du horst alaouite 294
FIG. 117. — Affleurements sénoniens et éocènes 295
FIG. 118. — Les collines bordières du Djebel : coupe géologique 296
FIG. 119. — Extrémité Nord du Massif Alaouite 297
FIG. 120. — L'extrémité Nord du Massif Alaouite vue du Kosseir 297
FIG. 121. — Partie Sud du horst alaouite : esquisse géologique 298
FIG. 122. — Contact du horst alaouite et du Djebel Hélou 299
FIG. 123. — Le versant oriental du Djebel Alaouite et la fosse du Ghab 301
FIG. 124. — Coupes types du crétacé du Massif Alaouite 302
FIG. 125. — Profil dans le horst cénomanien 303
FIG. 126. — Le relief et les routes 304
FIG. 127. — Extension du climat montagnard 307
FIG. 128. — Le réseau hydrographique 309
FIG. 129. — Le Nahr Bechel : le réseau 310
FIG. 130. — Le Nahr Bechel : profil en long et coupes transversales 311
FIG. 131. — Répartition schématique de la végétation 313
FIG. 132. — Le Darious : répartition de la population 318
FIG. 133. — Doueir el Akrad : plan cadastral 320
FIG. 134. — Baricha : plan cadastral 321
FIG. 135. — Culture de la vigne 323
FIG. 136. — Carte des Tribus 330
FIG. 137. — Carte des Tribus 331
FIG. 138. — Extension de la secte de Jobet Borghal 334
FIG. 139. — Les régions du Djebel 339

Pages

FIG. 140. — Structure des Pays de l'Intérieur 348
FIG. 141. — Contact du horst alaouite et de la plate-forme syrienne 349
FIG. 142. — Débits comparés de l'Oronte à Cheizar et à Karkor 353
FIG. 143. — Parcellement schématique d'un village mouchaa 357
FIG. 144. — Tell Selhab : plan cadastral 360
FIG. 145. — Tell Selhab : le village 361
FIG. 146. — Derdariyé : plan cadastral 365
FIG. 147. — Pays de l'Intérieur : les populations minoritaires 368
FIG. 148. — L'expansion alaouite dans le caza de Hama 370
FIG. 149. — Le peuplement du Ghab 371
FIG. 150. — Merdache : plan cadastral 373
FIG. 151. — Habitation des marais 374
FIG. 152. — Tableau d'assemblage de la carte au 1/200.000e 379
FIG. 153. — Tableau d'assemblage de la carte au 1/50.000e 380
FIG. 154. — Tableau du cadastre 381

TABLE DES PLANCHES DE L'ALBUM

PLANCHE I. — *La Côte.*

FIG. 1. — Baie du Basît.
FIG. 2. — Côte au Nord de Borj Islam.

PLANCHE II. — *La Côte.*

FIG. 3. — Lattaquié : vue aérienne.

PLANCHE III. — *La Côte.*

FIG. 4 et 5. — Promontoire de Lattaquié.
FIG. 6. — Port de Jeblé.

PLANCHE IV. — *La Côte*

FIG. 7. — Banyas et le Markab : vue aérienne.

PLANCHE V. — *La Côte.*

FIG. 8 et 9. — Rouad.

PLANCHE VI. — *La Côte.*

FIG. 10 et 11. — Rouad et Sour (Tyr).

PLANCHE VII. — *Rouad.*

FIG. 12. — Vue prise du château.
FIG. 13. — Types de maisons.
FIG. 14. — Vue vers le large.
FIG. 15. — Le dernier moulin.

PLANCHE VIII. — *La Barque de Pêche.*

FIG. 16. — Barques de pêche désarmées.
FIG. 17. — Marins en train de gréer leur barque.
FIG. 18. — Barque entièrement gréée.
FIG. 19. — Détail du gréement.

PLANCHE IX. — *La Pêche aux Éponges.*

FIG. 20. — La goélette-magasin.
FIG. 21. — La barque de pêche.

PLANCHE X. — *La Pêche aux Éponges.*

FIG. 22. — Le tri des éponges.
FIG. 23. — Types de marins.

PLANCHE XI. — *Les Navires.*

FIG. 24. — Skouna rouadais.

PLANCHE XII. — *Les Navires.*

FIG. 25, 26, 27. — Skouna : manœuvre des voiles.

PLANCHE XIII. — *Les Navires.*

FIG. 28. — Lattaquié : le port aux voiliers.
FIG. 29. — Type de Ghiz.

PLANCHE XIV. — *Les Navires.*

FIG. 30. — Lattaquié : types de Kik.
FIG. 31 et 32. — Abatage en carène.

PLANCHE XV. — *Les Navires.*

FIG. 33. — Pont de skouna.
FIG. 34. — Lattaquié : après la tempête.

PLANCHE XVI. — *Basît.*

FIG. 35 et 36. — Relief de roches vertes.

PLANCHE XVII. — *Basît et Baer.*

FIG. 37. — Basît : la forêt.
FIG. 38. — Baer : collines miocènes.

PLANCHE XVIII. — *Le Sahel.*

FIG. 39. — Vallée du Nahr Qandil.
FIG. 40. — Plateau du Bahloulié.

PLANCHE XIX. — *Le Sahel.*

FIG. 41. — Plaine d'Ibn Hani.
FIG. 42. — Collines du Sahel.

PLANCHE XX. — *Les Pays de la Côte.*

FIG. 43. — Campagne de Lattaquié.
FIG. 44. — Plaine côtière à Amrit.

PLANCHE XXI. — *Les Eaux.*

FIG. 45. — Source dans la moyenne montagne.
FIG. 46. — Source de haute montagne.

PLANCHE XXII. — *Les Eaux.*

FIG. 47. — Nahr Séné.
FIG. 48. — Torrent de plaine.

PLANCHE XXIII. — *Les Eaux.*

FIG. 49. — Rivière de plaine.
FIG. 50. — Nahr el Kebir Nord.

PLANCHE XXIV. — *Les Travaux et les Jours.*

FIG. 51. — Labour.
FIG. 52. — Inspection du maître.

PLANCHE XXV. — *Les Travaux et les Jours.*

FIG. 53. — Labour.
FIG. 54. — Araire.

PLANCHE XXVI. — *Les Travaux et les Jours.*

FIG. 55. — Moisson au Djebel.

PLANCHE XXVII. — *Les Travaux et les Jours.*

FIG. 56 et 57. — Moisson au Djebel.

PLANCHE XXVIII. — *Les Travaux et les Jours.*

FIG. 58 et 59. — Dépiquage des céréales

PLANCHE XXIX. — *Les Travaux et les Jours.*

FIG. 60. — Corvée de moisson.
FIG. 61. — Corvée de bois.
FIG. 62. — Corvée d'eau.
FIG. 63. — Retour de la source.

PLANCHE XXX. — *Les Travaux et les Jours.*

FIG. 64. — La source.

PLANCHE XXXI. — *Les Travaux et les Jours.*

FIG. 65 et 66. — Le pain.

PLANCHE XXXII. — *Les Travaux et les Jours.*

FIG. 67. — Cueillette des olives.

PLANCHE XXXIII. — *Les Travaux et les Jours.*

FIG. 68. — Pressoir à olives.
FIG. 69. — Tisserand alaouite.
FIG. 70 et 71. — Types de norias.

PLANCHE XXXIV. — *Les Métiers ruraux.*

FIG. 72 et 73. — Tissage.
FIG. 74. — Au marché.
FIG. 75. — Préparation du tabac fumigé.

PLANCHE XXXV. — *Villages alaouites.*

FIG. 76. — Manjila.
FIG. 77 et 78. — Bisnada.

PLANCHE XXXVI. — *Villages alaouites.*

FIG. 79. — Maison de paysan riche.
FIG. 80. — Qalaat Yahmour.

PLANCHE XXXVII. — *Intérieurs alaouites.*

FIG. 81. — Type de berceau.
FIG. 82. — Coin aux provisions.
FIG. 83. — Intérieur pauvre.

PLANCHE XXXVIII. — *Maisons d'été.*

FIG. 84. — Plaine d'Arsous.
FIG. 85 et 86. — Plaine de Jeblé.

PLANCHE XXXIX. — *Types d'habitations.*

FIG. 87. — Campement turkmène.
FIG. 88. — Gourbi en nattes de roseaux.
FIG. 89. — Tentes bédouines.

PLANCHE XL. — *Ziaras.*

FIG. 90. — Bois sacré.

PLANCHE XLI. — *Ziaras.*

FIG. 91 et 92. — Khoder de Slenfé.

PLANCHE XLII. — *Ziaras.*

FIG. 93. — Khoder de Bisnada.
FIG. 94. — Cheykh Youssef.
FIG. 95. — Cheykh Younès.

PLANCHE XLIII. — *Ziaras.*

FIG. 96. — Khoder de Jiblaya.
FIG. 97. — Khoder du Basît.
FIG. 98. — Bois sacré.

PLANCHE XLIV. — *Ziaras.*

FIG. 99 et 100. — Khoder de Soueidiyé.

PLANCHE XLV. — *Ziaras.*

FIG. 101, 102, 103, 104. — Fête alaouite de l'Épiphanie à Cheykh Khoder, près d'Aïn el Arous. Plaine de Jeblé.

PLANCHE XLVI. — *Types et Costumes.*

FIG. 105. — Jeune fille alaouite écrasant le bourghoul

PLANCHE XLVII. — *Types et Costumes.*

FIG. 106. — Femmes alaouites en costume de fête.

PLANCHE XLVIII. — *Types et Costumes.*

FIG. 107 et 108. — Fête alaouite.

PLANCHE IL. — *Types et Costumes.*

FIG. 109. — Femmes turkmènes.
FIG. 110. — Jeune fille alaouite.
FIG. 111. — Paysannes de Qalaat el Moudiq.
FIG. 112. — Types alaouites.

PLANCHE L. — *Types et Costumes.*

FIG. 113 et 114. — Paysans chrétiens du Kosseir.

PLANCHE LI. — *Types et Costumes.*

FIG. 115. — Persan nomade.
FIG. 116. — Enfant alaouite.
FIG. 117. — Naouars musiciens.

PLANCHE LII. — *Lattaquié.*

FIG. 118. — Vue générale.
FIG. 119. — L'acropole.

PLANCHE LIII. — *Lattaquié.*

FIG. 120. — Vieille ville.
FIG. 121. — La rue aux colonnes
FIG. 122. — Vieille rue.

PLANCHE LIV. — *Lattaquié.*

FIG. 123. — Vieux souk.
FIG. 124. — Percée nouvelle.
FIG. 125. — Porte franque.
FIG. 126. — L'arc monumental.

PLANCHE LV. — *Lattaquié.*

FIG. 127. — Mosquée du Bazar.
FIG. 128. — Quartier chrétien.

PLANCHE LVI. — *Lattaquié.*

FIG. 129 et 130. — Quartier chrétien.
FIG. 131 et 132. — Quartier du Bazar.

PLANCHE LVII. — *Lattaquié.*

FIG. 133 et 134. — Souks
FIG. 135 et 136. — Bazar

PLANCHE LVIII. — *Les Villes littorales*

FIG. 137. — Lattaquié : bain et mosquée du Bazar.
FIG. 138. — Jeblé : fêtes du Ramadan.
FIG. 139 et 140. — Tartous : le front de mer

PLANCHE LIX. — *Tartous.*

FIG. 141. — Vue aérienne.

PLANCHE LX. — *Tartous : la basilique.*

FIG. 142. — Vue de la façade.
FIG. 143. — Vue latérale.
FIG. 144 et 145. — Vue intérieure.

PLANCHE LXI. — *Les Collines bordières.*

FIG. 146. — Région de Haffé : vue vers l'aval.
FIG. 147. — Région de Haffé : vue vers l'amont.

PLANCHE LXII. — *Les Collines bordières.*

FIG. 148 et 149. — Les deux aspects du pays crétacé.

PLANCHE LXIII. — *Région du Sahyoun.*

FIG. 150. — La basse-cour de Sahyoun, vue du château byzantin.
FIG. 151. — Vue vers le Djebel.

PLANCHE LXIV. — *Château de Sahyoun.*

FIG. 152. — Le fossé.

PLANCHE LXV. — *Château de Sahyoun.*

FIG. 153. — Vue du donjon.
FIG. 154. — Le fossé, l'aiguille et la base du donjon.
FIG. 155. — Tour d'angle.

PLANCHE LXVI. — *Région du Mehelbé.*

FIG. 156. — Djebel Settaniyé.

PLANCHE LXVII. — *Région du Mehelbé.*

FIG. 157 et 158. — Djebel Arbaïn.

PLANCHE LXVIII. — *Djebel Akrad.*

FIG. 159. — Le plateau.
FIG. 160. — Salma.

PLANCHE LXIX. — *Hauts Pays crétacés.*

FIG. 161 et 162. — Vallée supérieure du Nahr Snobar.

PLANCHE LXX. — *Hauts Pays crétacés.*

FIG. 163. — Vallée de Slenfé.
FIG. 164. — Contact du Crétacé et du Jurassique.

PLANCHE LXXI. — *Le Chaara.*

FIG. 165 et 166. — Karst jurassique.

PLANCHE LXXII. — *Le Chaara.*

FIG. 167. — Région du Nebi Younès.
FIG. 168. — Région de Jobet Borghal.

PLANCHE LXXIII. — *Le Chaara.*

FIG. 169. — Le Nebi Younès.
FIG. 170. — Crêtes du Chaara.

PLANCHE LXXIV. — *Le Chaara.*

FIG. 171. — Col de Freikié.
FIG. 172. — La grande faille orientale.

PLANCHE LXXV. — *Le Chaara.*

FIG. 173. — L'abrupt oriental.
FIG. 174. — Le Ghab vu du col de Freikié.

PLANCHE LXXVI. — *Markab.*

FIG. 175. — Vue aérienne.
FIG. 176. — Village de Markab.

PLANCHE LXXVII. — *Markab.*

FIG. 177. — Le château.
FIG. 178. — Le château vu du Sud.

PLANCHE LXXVIII. — *La Végétation.*

FIG. 179. — Sur les crêtes du Chaara.

PLANCHE LXXIX. — *La Végétation.*

FIG. 180. — La forêt de cèdres.
FIG. 181. — La forêt de sapins.

PLANCHE LXXX. — *La Végétation.*

FIG. 182. — Cèdres et maquis.
FIG. 183 et 184. — La forêt de chênes.

PLANCHE LXXXI. — *La Végétation.*
FIG. 185 et 186. — Grand maquis

PLANCHE LXXXII. — *La Végétation.*
FIG. 187 et 188. — Maquis clair.

PLANCHE LXXXIII. — *La Végétation.*
FIG. 189. — Maquis pauvre.
FIG. 190. — Garrigue.

PLANCHE LXXXIV. — *L'Habitat montagnard.*
FIG. 191. — Kmeimé, résidence de chef alaouite.
FIG. 192. — Lifine, village du Darious.

PLANCHE LXXXV. — *L'Habitat montagnard.*
FIG. 193. — Blatt, village de vallée.
FIG. 194. — Blataa, village de plateau.

PLANCHE LXXXVI. — *L'Habitat montagnard*
FIG. 195. — Kinsibba.
FIG. 196. — Souriyé.

PLANCHE LXXXVII. — *Le Djebel en hiver.*
FIG. 197. — Près du col de Bdama.
FIG. 198. — Le haut Nahr el Abiad.

PLANCHE LXXXVIII. — *Bas Pays du Sud.*
FIG. 199. — Safita.
FIG. 200. — Région de Safita.

PLANCHE LXXXIX. — *Safita.*
FIG. 201. — Vue aérienne.
FIG. 202. — Vue générale.
FIG. 203. — Vue du donjon.

PLANCHE XC. — *Safita.*
FIG. 204. — Le donjon franc.
FIG. 205. — Une rue.

PLANCHE XCI. — *Safita.*
FIG. 206. — Le site de Bœtocécé.
FIG. 207. — Sleiman Meurched.

PLANCHE XCII. — *Réception chez Sleiman Meurched.*
FIG. 208. — La réception officielle.
FIG. 209. — Les réjouissances populaires.

PLANCHE XCIII. — *Les Pays basaltiques.*
FIG. 210 et 211. — Seuil de Tell Kalakh.

PLANCHE XCIV. — *Le Krak.*
FIG. 212. — Vue aérienne.

PLANCHE XCV. — *Le Krak.*

FIG. 213. — La double enceinte.
FIG. 214. — Vue vers le Nord-Ouest.

PLANCHE XCVI. — *Région du Krak.*

FIG. 215. — Vue vers le Sud-Est.
FIG. 216. — Vue vers le Nord-Est.

PLANCHE XCVII. — *Château de Bourzey.*

FIG. 217. — Vue sur le Ghab.
FIG. 218. — Vue sur le Djebel.

PLANCHE XCVIII. — *Masyaf.*

FIG. 219. — Vue aérienne.
FIG. 220. — Le château.

PLANCHE XCIX. — *Le Ghab.*

FIG. 221. — Vu du col de Chatha.
FIG. 222. — Aïn el Hamam.

PLANCHE C. — *Djebel et Ghab.*

FIG. 223 et 224. — Le Djebel dans la région d'Abou Qobeis, et l'Oronte près de Bared.

PLANCHE CI. — *L'Oronte.*

FIG. 225. — Défilé de Cheizar.
FIG. 226. — Seuil de Karkor.

PLANCHE CII. — *Le Ghab.*

FIG. 227. — Vu de la falaise de Qalaat el Moudiq.

PLANCHE CIII. — *Le Ghab.*

FIG. 228. — Qalaat el Moudiq.
FIG. 229. — Les marais.

PLANCHE CIV. — *Le Ghab.*

FIG. 230. — Source de Kastoun.
FIG. 231. — Source de Cheria.

PLANCHE CV. — *Le Ghab.*

FIG. 232. — Source d'Haouache.
FIG. 233. — Troupeaux.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 5

LIVRE I

Situation et limites 9

PREMIÈRE PARTIE : LE CADRE PHYSIQUE

CHAPITRE PREMIER. — *Le sol* 15
Relief et structure 15
Les matériaux géologiques 18
Résumé de l'histoire géologique 21

CHAPITRE II. — *Le climat* 24
Les facteurs du climat 24
Le mécanisme climatique 27
Température et pluviosité 30
Originalité du climat levantin 33

CHAPITRE III. — *Les eaux, la flore et la faune* 35
Les eaux 35
La végétation 39
La faune 42

DEUXIÈME PARTIE : LES POPULATIONS

CHAPITRE PREMIER. — *Vue d'ensemble* 45
Le problème des races 45
Les origines du peuplement 46
Les modes de groupement : la tribu 47
Les modes de groupement : les communautés religieuses 48
La situation actuelle 50

CHAPITRE II. — *Les Communautés* 51
1° Les Alaouites 51
Origines et étymologie 51
Histoire de la secte 53
La doctrine alaouite 55
Extension actuelle 59
2° Les Ismaelis 61

3° Les Sunnites 64
4° Les communautés chrétiennes 68
Les Grecs 69
Les Maronites 71
Protestants et Latins 71
Les Arméniens 72

CHAPITRE III. — *Aperçu démographique* 74
Densité et répartition 75
Natalité et nuptialité 76
Mortalité et état sanitaire 77

TROISIÈME PARTIE · LE CADRE HISTORIQUE

INTRODUCTION 79
CHAPITRE PREMIER. — *Des origines à Alexandre* 81
La préhistoire 81
La Phénicie et les Empires d'Orient 82

CHAPITRE II. — *D'Alexandre à la conquête islamique* 87
Les Séleucides et la colonisation urbaine 87
Le pays sous la domination romaine 89
Byzance et la fin du monde antique 90

CHAPITRE III. — *De l'Islam à la fin des Croisades* 92
1° De la conquête arabe aux Croisades 92
La conquête arabe 92
La reconquête byzantine 93
Les Seljoukides et l'anarchie musulmane 94
2° La première croisade et la formation des États francs 95
La première croisade 95
L'occupation franque 95
Les aventures de Lattaquié 96
Les États francs : Principauté d'Antioche et Comté de Tripoli 98
La contre-croisade islamique — Saladin 99
3° L'influence franque sur le pays 99
Les ordres militaires 99
Les chrétientés indigènes 100
La communauté musulmane 102
Les sectes hétérodoxes — Alaouites et Ismaelis 102
Les châteaux 104
4° La fin des Croisades 105
Le recul du Christianisme 105
Importance des Croisades 106

CHAPITRE IV. — *De la fin des Croisades à la Grande Guerre* 107
1° L'Empire mamelouk 107
2° Les Turcs ottomans 109
Les Capitulations et l'organisation consulaire 110
Le pays au XVIII^e siècle 111
Les débuts du XIX^e siècle 113
L'occupation égyptienne et les tentatives de réformes 114
La fin de l'Empire ottoman 115

QUATRIÈME PARTIE : LE CADRE ACTUEL

1° L'établissement du Mandat (1918-1920)..... 117
2° La politique mandataire (1920-1936)..... 119
3° La situation actuelle (1936-1938)..... 122
Le rôle de l'État..... 122
Les cadres administratifs..... 123
4° Aperçu sur la toponymie..... 124

LIVRE II. — LES PAYS

PREMIÈRE PARTIE : LA MER

INTRODUCTION..... 135
CHAPITRE PREMIER. — *Les conditions naturelles*..... 137
1° Les profondeurs marines et la ligne de rivage..... 137
2° La masse marine : température, salinité, courants..... 140
3° La faune..... 142
4° Le climat marin..... 146

CHAPITRE II. — *Les attaches maritimes*..... 149
1° La région Nord..... 150
2° Le port de Lattaquié..... 152
Le passé..... 152
Le présent..... 154
3° La région centrale..... 157
4° La région Sud..... 159

CHAPITRE III. — *La pêche*..... 163
1° Les pêches traditionnelles..... 163
2° Le chalutage..... 168
3° La pêche aux éponges..... 169
La pêche à nu..... 169
La pêche au scaphandre..... 170

CHAPITRE IV. — *Le grand commerce traditionnel — Rouad*..... 173
1° La flotte rouadaise..... 173
Les types de navires..... 173
Construction et réparation..... 176
La propriété maritime..... 177
La vie à bord..... 178
Les méthodes de navigation..... 179
Le vocabulaire maritime..... 180
2° Le commerce rouadais..... 180
3° Rouad..... 183
Le passé..... 183
La ville actuelle..... 187

DEUXIÈME PARTIE : LES PAYS DE LA CÔTE

INTRODUCTION..... 191
CHAPITRE PREMIER. — *Le climat*..... 193

CHAPITRE II. — *La structure* 198
A) La plaine d'Akkar 199
B) Le Sahel 199
Les pays limites : Basît et Baer 200
Les pays du Sahel 202
1° Plateau du Bahloulié 202
2° Collines du Sahel 202
3° Plaine de Jeblé 205

CHAPITRE III. — *Le régime des eaux* 206
Sources et eaux souterraines 206
Le réseau hydrographique 209
Nahr el Kebir Nord 209
Nahr el Kebir Sud 211

CHAPITRE IV. — *La terre et son exploitation* 213
1° Le statut juridique de la terre 213
Les diverses catégories légales 214
Les biens waqf 215
Le régime de la conservation foncière 217
2° Le régime de la propriété 218
La grande propriété 218
Moyenne et petite propriété 220
Propriété et exploitation 222
3° Les modes d'exploitation 224

CHAPITRE V. — *La vie agricole* 227
Les céréales 227
Les plantations 229
Les cultures importées 231
Les cultures irriguées 233
L'élevage 234
Le calendrier agricole 236
Agriculture et climat 237

CHAPITRE VI. *La vie paysanne* 239
1° La maison paysanne 240
2° La structure du village 246
3° La vie économique 248
Le régime alimentaire 248
L'habillement 250
4° L'unité villageoise 252

CHAPITRE VII. — *La société alaouite* 254
1° La religion populaire 255
Le culte des ziaras 255
Les fêtes 259
L'initiation 260
Les cheykhs 261
2° Les cadres sociaux 262
3° La vie journalière 263

CHAPITRE VIII. — *La vie urbaine* 266
A) Lattaquié 267
Le site 267
Les souvenirs du passé 268
Le Mandat et l'évolution actuelle 271
Les fonctions urbaines. La vie artisanale et commerciale. Les souks 274
La ville, centre culturel et politique 280
L'habitat urbain 282
La vie citadine 285
B) Les petites villes 288
Jeblé 288
Tartous 290
Banyas 290

TROISIÈME PARTIE : LA MONTAGNE

INTRODUCTION 291
CHAPITRE PREMIER. — *Structure et modelé* 293
1° La structure 293
La région septentrionale 293
La région méridionale 297
2° Le modelé 299
3° Les caractères du relief 303

CHAPITRE II. — *Le climat, les eaux et la végétation* 306
1° Le climat montagnard 306
2° Les eaux 308
3° La végétation 311
Les forêts 312
Maquis et garrigue 314
Les modes d'exploitation 315

CHAPITRE III. — *L'économie montagnarde* 317
1° Le peuplement 318
2° Le régime agraire 319
3° La vie agricole 322
La vigne 323
Le tabac fumigé 324

CHAPITRE IV. — *La vie sociale* 327
1° Les tribus 328
2° Les clans personnels 333
Sleiman Meurched 334

CHAPITRE V. — *Les aspects régionaux* 338
Djebel Akrad 338
Les collines bordières 340
Hauts pays crétacés 340
Le Chaara 341
Les pays ismaelis 341
Bas pays du Sud 341

QUATRIÈME PARTIE : LES PAYS DE L'INTÉRIEUR

INTRODUCTION 345
CHAPITRE PREMIER. — *Les conditions naturelles* 347
1° Structure et relief 347
2° Le climat 349
3° Les eaux 351
4° La végétation 354

CHAPITRE II. — *L'économie humaine* 356
1° La vie agricole et le régime agraire 356
Le régime mouchaa 357
La grande propriété 362
Les influences nomades 366
2° Populations et genres de vie 368

Conclusion 376

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE 379
A) *Sources* 379
Cartographie 379
Cadastre 381
Climatologie 382
Géologie 382
Histoire 382
Appendice 383
B) *Bibliographie* 384
1° Revues et périodiques 384
2° Ouvrages généraux 385
3° Géographie physique et humaine 386
4° Questions maritimes 388
5° Questions religieuses 388
6° Histoire 389

INDEX ALPHABÉTIQUE 391
TABLE DES FIGURES 401
TABLE DES PLANCHES DE L'ALBUM 405
TABLE DES MATIÈRES 413

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

ERRATUM

Page 103, Fig. 35 : au lieu de Arima, lire : *Areima.*

— — — La Krak, lire : *Le Krak.*

Page 160, Fig. 50 : au lieu de Debarcadaire, lire : *Débarcadère.*

Planche XLVIII, Fig. 108 : au lieu de Chahta, lire : *Chatha.*

Planche LVXI, lire : *LXVI.*

Planche LXVIX, lire : *LXIX.*

Planche LXXXI, Fig. 185 : au lieu de caduques, lire : *caducs.*

Planche XCVIII, Fig. 220 : au lieu de ismaeli, lire : *ismaelie.*

Planche XCVIX, lire : *XCIX.*

Planche CII, Fig. 227, au lieu de et Moudiq, lire : *el Moudiq.*

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE ARRAULT ET C^ie^, A
TOURS, LE 31 OCTOBRE MIL NEUF
CENT QUARANTE

INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS

LE PAYS DES ALAOUITES

PAR

JACQUES WEULERSSE

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE,
ANCIEN PENSIONNAIRE DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS,
AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ,
DOCTEUR ÈS LETTRES.

II

ALBUM

TOURS
ARRAULT & Cie, MAITRES IMPRIMEURS

1940

INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS

LE PAYS DES ALAOUITES

PAR

JACQUES WEULERSSE

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE,
ANCIEN PENSIONNAIRE DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS,
AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ,
DOCTEUR ÈS LETTRES.

II

ALBUM

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

TOURS
ARRAULT & Cie, MAITRES IMPRIMEURS

1940

4° O² 0

635

(3)

DL 0153 24-1-41 1

DES ALGAOULTES

LE BYZE

La plupart des photographies de cet Album sont de l'Auteur.

Les autres nous ont été aimablement communiquées par
l'Aviation Militaire du Levant,
le R. P. Gillet,
le Lieutenant Gave,
qui ont bien voulu nous autoriser à les reproduire ici.
Nous tenons à les en remercier tout particulièrement.

Clichés Aviation Militaire : 3, 7, 8, 9, 10, 11, 141, 175, 201, 212, 219, 223.

Clichés R. P. Gillet : 64, 67, 81, 90, 105, 106, 110.

Clichés Lieutenant Gave : 82, 83, 107, 108.

FIG. 1. — LA BAIE DU BASÎT.
Large plage de sable avec lauriers-roses; au fond le Cassius.

FIG. 2. — LA CÔTE AU NORD DE BORJ ISLAM
Falaises dans la craie sénonienne. C'est la même roche qui encadre l'anse de Minet el Beida.

FIG. 3. — LATTAQUIÉ : VUE AÉRIENNE.

La photo est prise vers le Sud. Côte rocheuse extrêmement découpée dans les grès quaternaires tendres. Criques nombreuses : au premier plan Minet el Khesas, dans le fond port de Lattaquié. A l'arrière-plan, les collines sénoniennes qui prolongent l'Acropole (cote 60 m.). La masse urbaine, toute blanche, est nettement coupée en deux par la nouvelle rue de la Municipalité : à droite, la ville neuve se développant dans les jardins, à gauche, la vieille ville beaucoup plus compacte.

FIG. 4. — PROMONTOIRE DE LATTAQUIÉ.
Falaises taillées dans le ramlé.

FIG. 5. — PROMONTOIRE DE LATTAQUIÉ.
Falaises de craie sénonienne. Au premier plan, falaise vive; plus loin, falaises mortes, la baie se comblant peu à peu grâce aux apports du Nahr el-Kébir. Barques de pêche sur la grève.

FIG. 6. — PORT DE JEBLÉ.
Vue prise en hiver : les grands voiliers désarmés ont été tirés sur la plage.
A gauche, belles maisons de style libanais.

FIG. 7. — BANYAS ET LE MARKAB : VUE AÉRIENNE.

Plage de sable et galets dans une anse abritée des vents du Sud. Au-dessus de l'agglomération, montée rapide du plateau cénomanien surmonté dans le fond par les basaltes sombres du Markab. Le château couronne la butte de droite. Le Nahr Banyas naît dans la gorge immédiatement en amont des dernières maisons et irrigue les jardins au premier plan. Bourgade récente et banale se développant le long de la route.

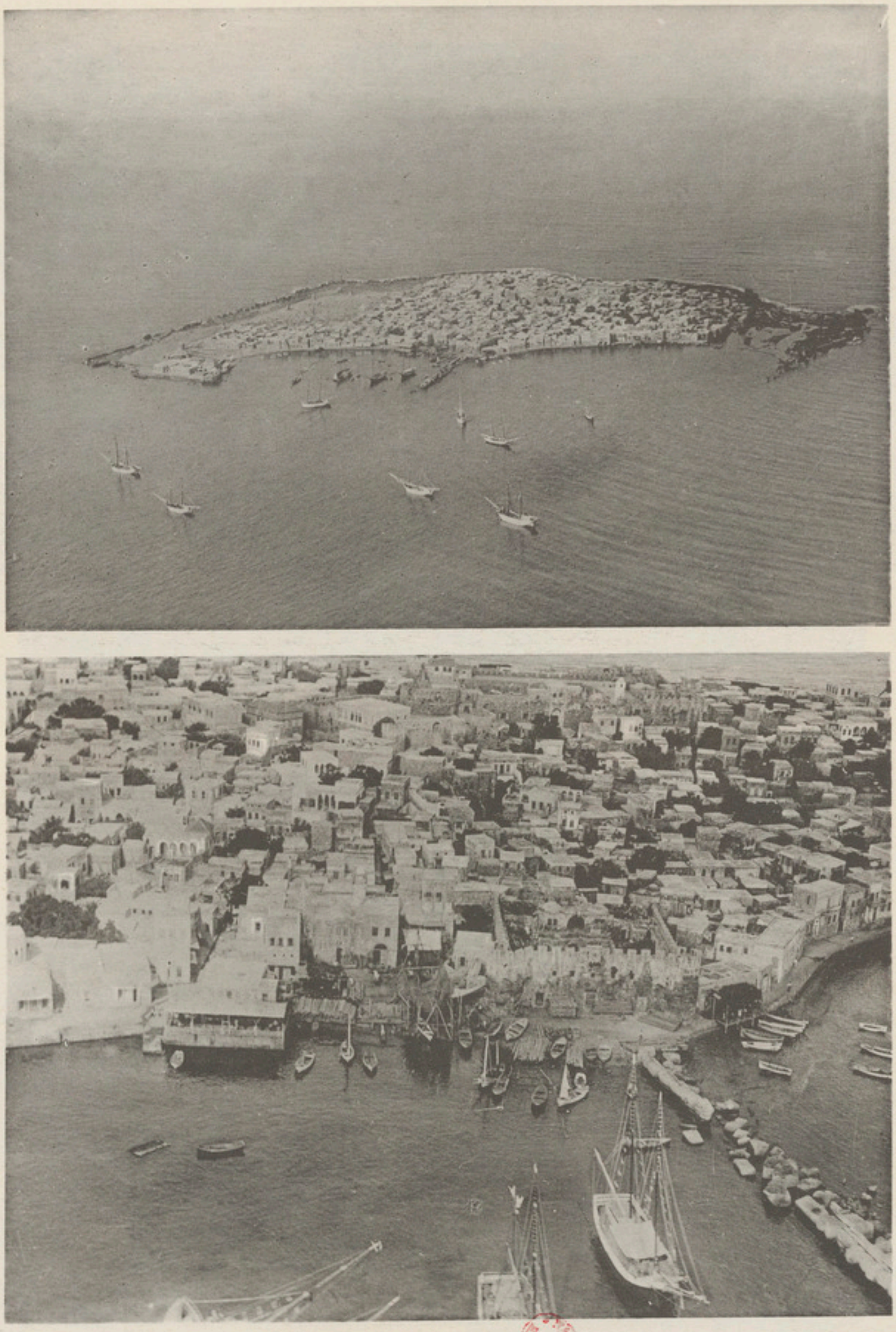

Fig. 8 et 9. — ROUAD.

En haut, vue générale de l'îlot prise vers le large. Les navires sont au mouillage entre l'île et le continent.

En bas, le port et la ville. On distingue les deux châteaux; au pied du château de la rive, chantier de construction. Au premier plan, voilier abattu en carène.

FIG. 10 et 11. — ROUAD ET SOUR (Tyr).

Similitude du site des deux grandes cités phéniciennes, si l'on supprime en bas la flèche de sable qui s'est développée depuis le rattachement artificiel de Tyr au continent.

FIG. 12. — VUE PRISE DU CHATEAU D'EN HAUT VERS LA CÔTE.

On aperçoit le minaret de la mosquée et les créneaux du château d'en bas. Plus loin, le mouillage ; au fond le Djebel.

FIG. 13. — TYPES DE MAISONS.

Dans les cours les seuls arbres de l'île : oliviers et palmiers qui figurent déjà sur les monnaies antiques.

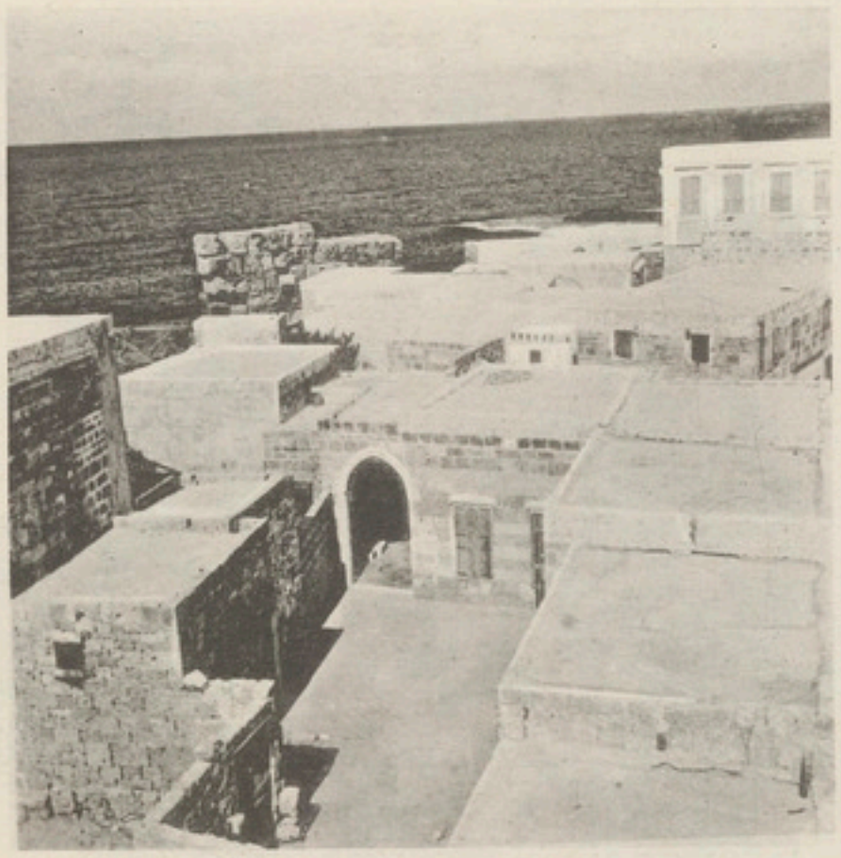

FIG. 14. — VUE VERS LE LARGE.

Absence de toute végétation. Au fond, fragment de la digue phénicienne.

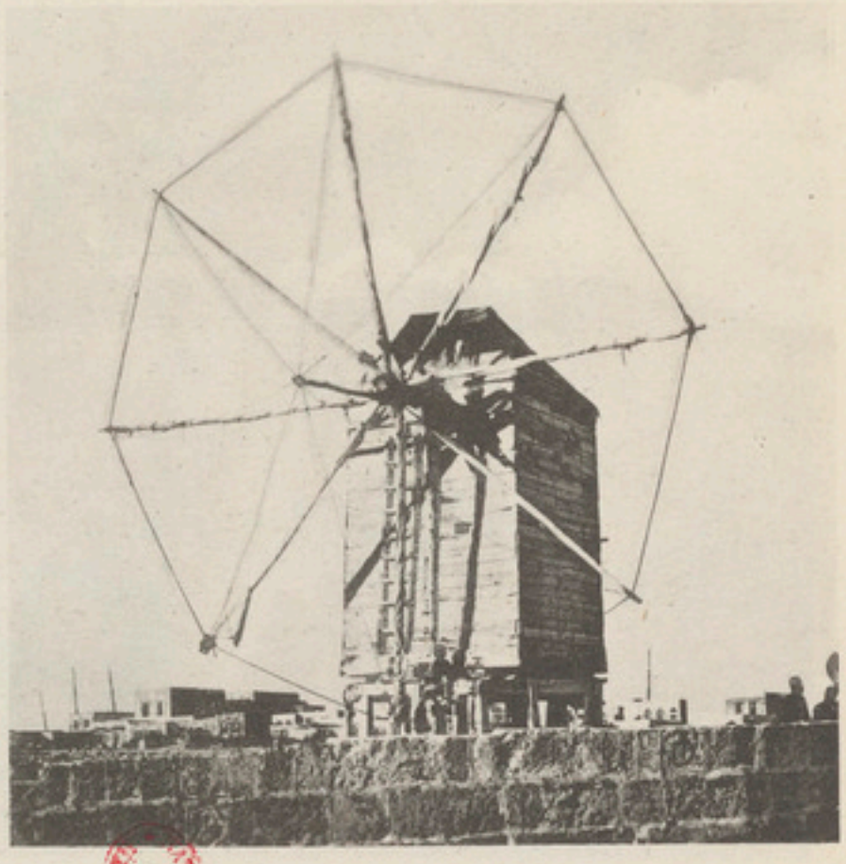

FIG. 15. — LE DERNIER MOULIN.

Les ailes de toile sont roulées comme des voiles.

LA BARQUE DE PÊCHE

FIG. 16. — BARQUES DE PÊCHE (mbattné) DÉSARMÉES SUR LA GRÈVE DE ROUAD, AU PIED DU CHATEAU D'EN BAS.

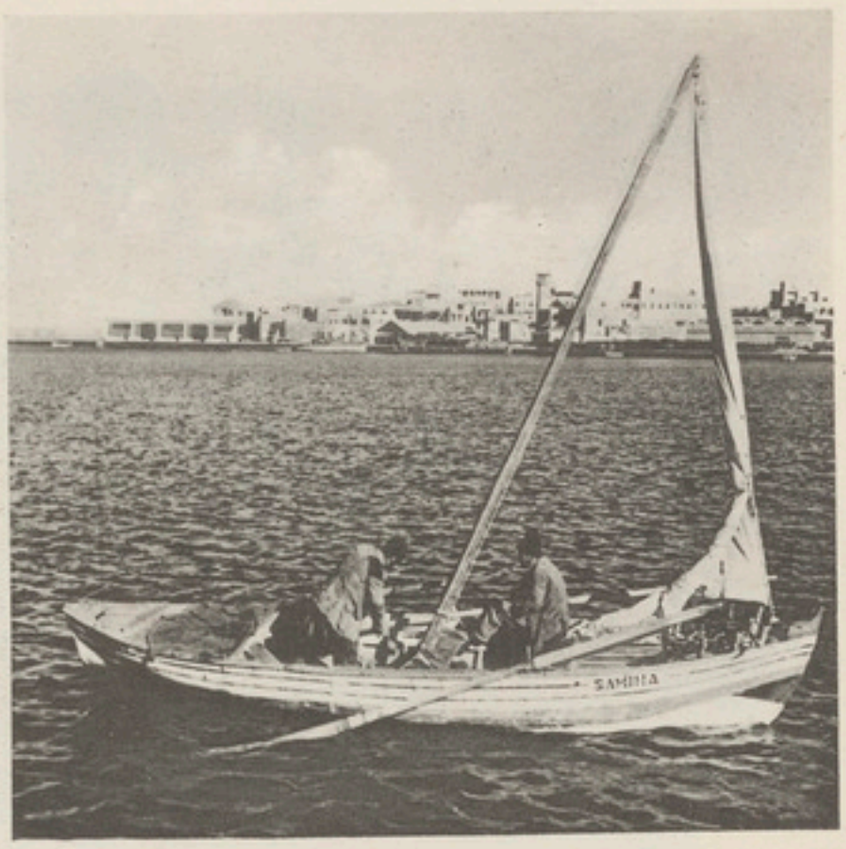

FIG. 17. — MARINS EN TRAIN DE GRÉER LEUR BARQUE DANS LE PORT DE LATTAQUIÉ.

Au fond le quartier de la Marine : magasins et mosquée.

FIG. 18. — BARQUE ENTIÈREMENT GRÉÉE DANS LE PORT DE ROUAD.

Au fond, le quartier du grand armateur.

FIG. 19. — DÉTAIL DU GRÉEMENT.

Attache de la vergue soutenant la grand'voile.

FIG. 20. — LA GOÉLETTE-MAGASIN.
Venant de Rhodes elle porte le gréement de l'Archipel.

FIG. 21. — LA BARQUE DE PÊCHE.
Barque mixte, voile et moteur. Scaphandrier rentrant auquel on vient d'enlever son casque. A droite son remplaçant. Un manœuvre retient la corde de rappel; sur le bordage, tuyau d'arrivée d'air.

Pl. X.

FIG. 22. — LE TRI DES ÉPONGES.

FIG. 23. — TYPES DE MARINS (Lattaquié).
A la barre d'un chalutier à moteur.

FIG. 24. — SKOUNA ROUADAIS.

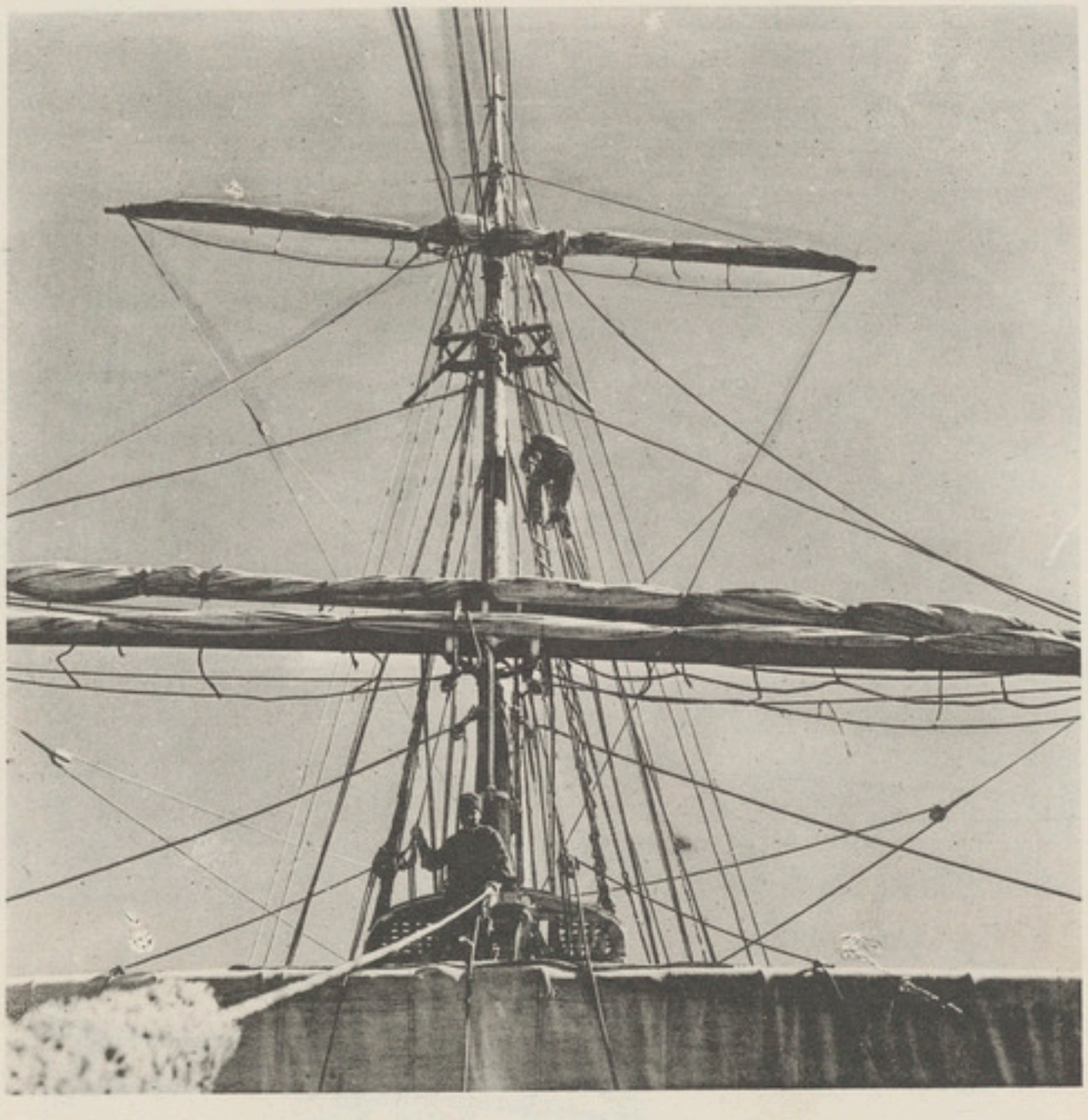

Fig. 25, 26 et 27. — SKOUNA : MANŒUVRE DES VOILES.

FIG. 28. — LATTAQIUÉ: LE PORT AUX VOILIERS.
Tous ici sont des ghiz; plusieurs appareillent pour le départ.

FIG. 29. — TYPE DE GHIZ.
Les voiles sèchent au port après le grain. On distingue les quatre focs, la trinquette, la voile intermédiaire (slariya) et la grand'voile.

FIG. 30. — LATTAQUIÉ : TYPES DE KIK.
On est en train de caréner l'un d'eux.

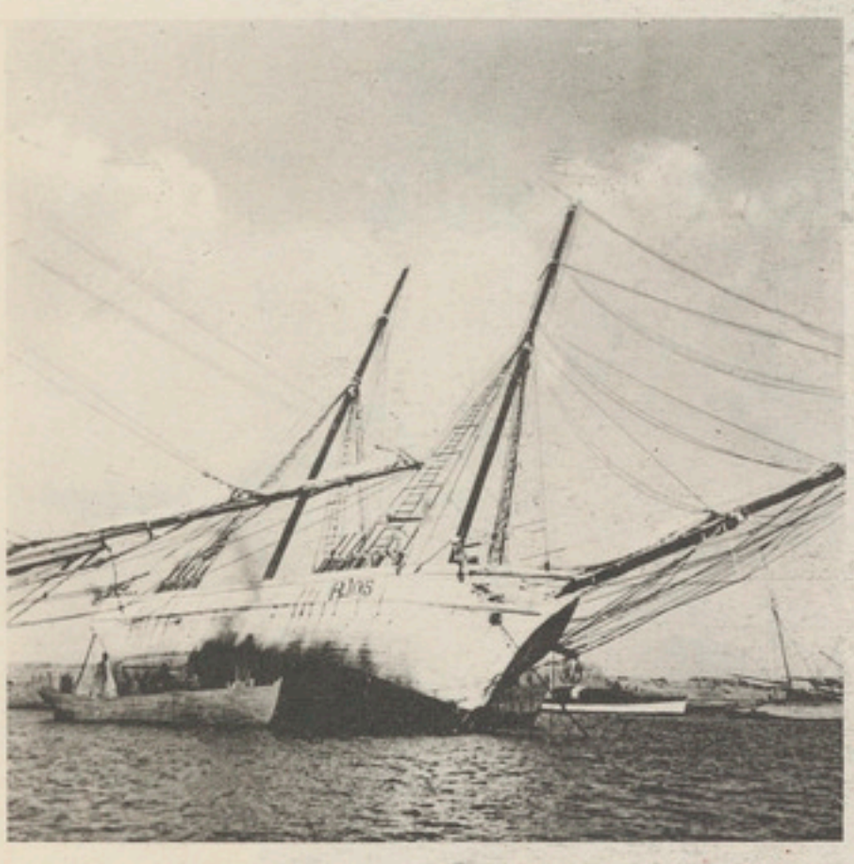

FIG. 31 et 32. — ABATAGE EN CARÈNE.
Le voilier couché d'un côté, l'on nettoie sa coque; puis on enduit celle-ci à nouveau de goudron liquide.

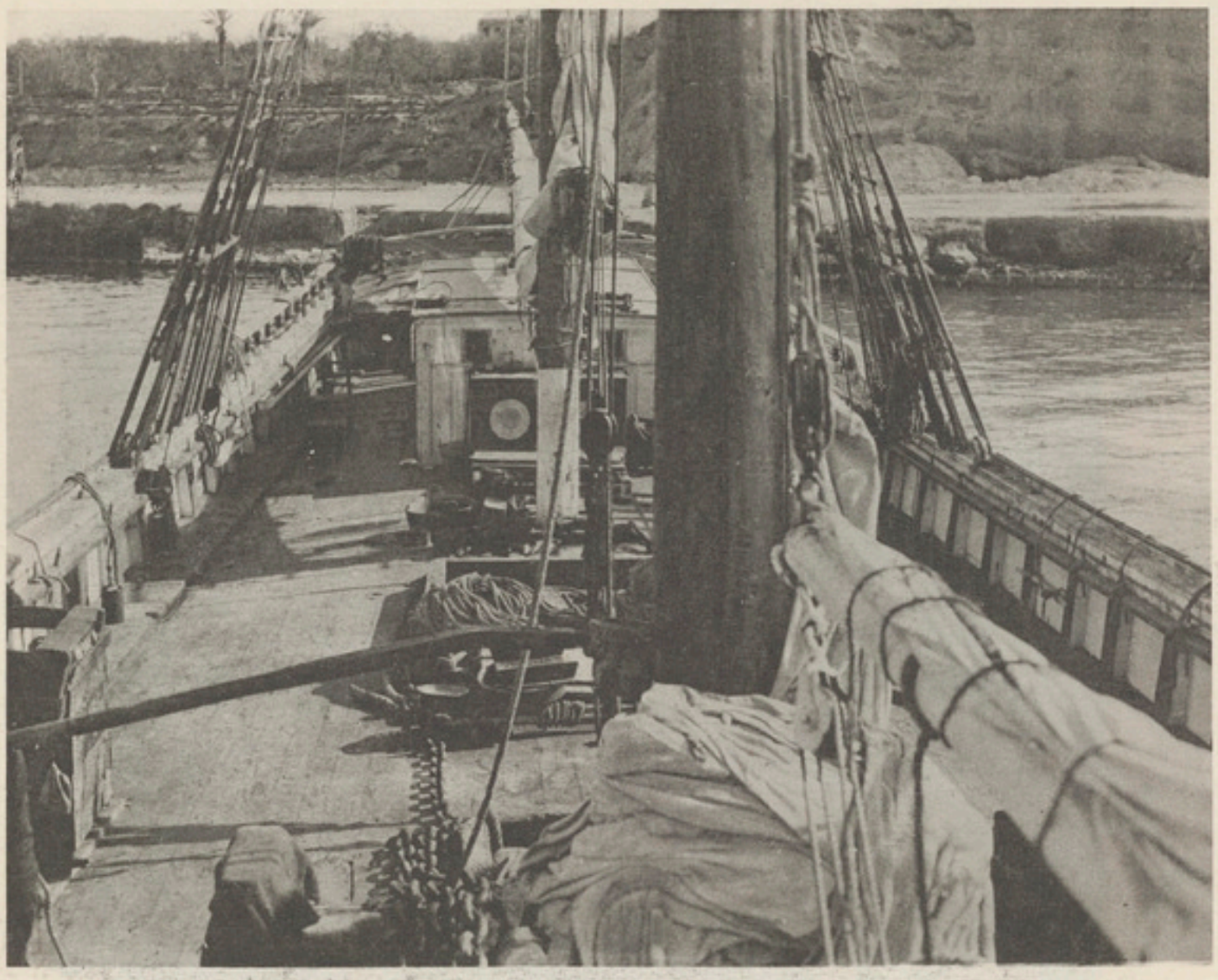

FIG. 33. — PONT DE SKOUNA.
Vue prise du gaillard d'avant. A l'arrière la cabine (kanella).

FIG. 34. — LATTAQUIÉ : APRÈS LA TEMPÊTE.
Trois voiliers coulés dont les bordages seuls émergent de l'eau et deux démâtés (avril 1934).

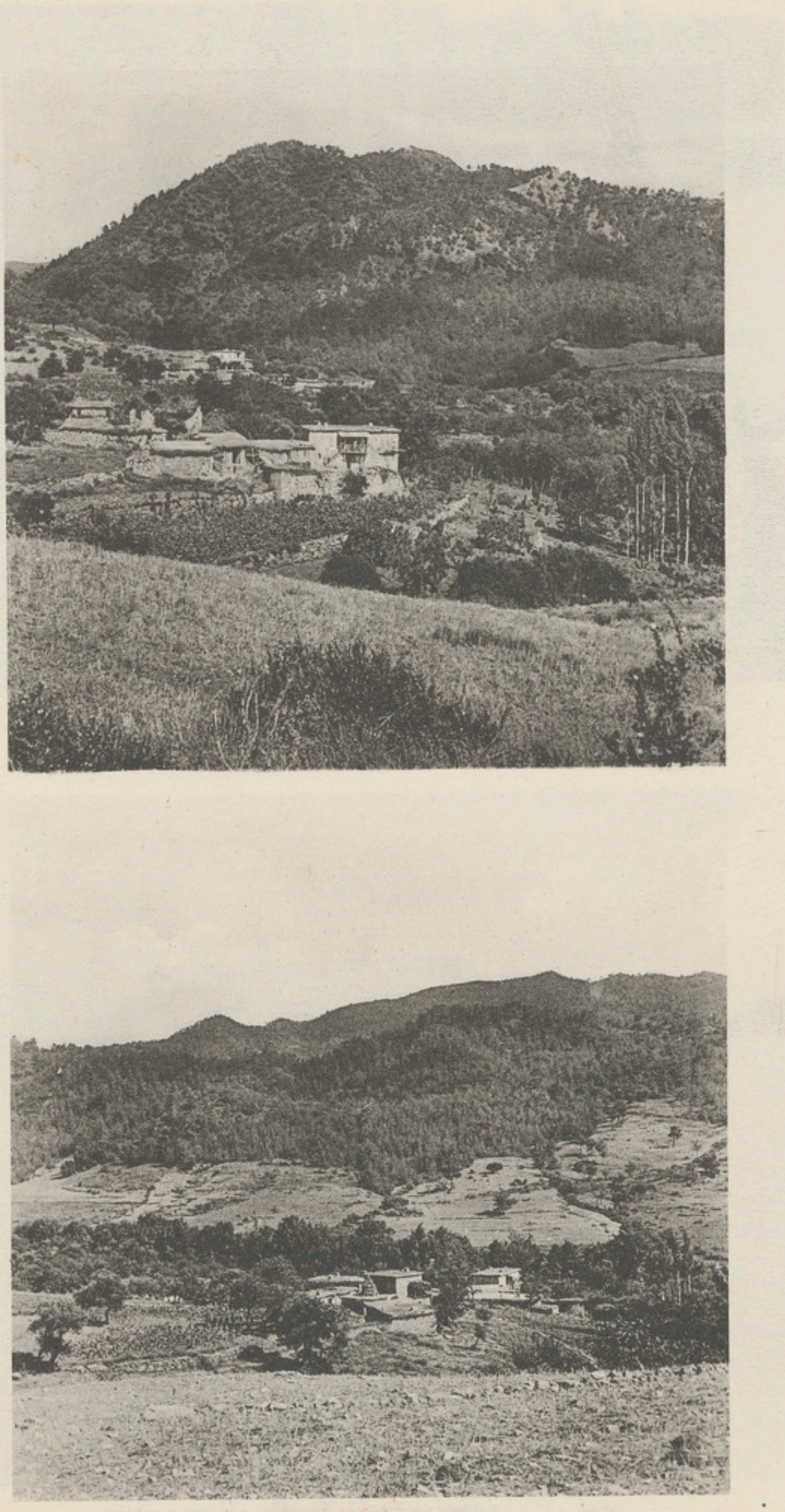

FIG. 35 et 36. — Relief de roches vertes; richesse de la végétation forestière. Au premier plan, petit village turcoman (Taki Hassan).

FIG. 37. — BASÎT.
La forêt recouvre tout le pays : pins d'Alep et maquis méditerranéen. Région sud de Kessab.

FIG. 38. — BAER.
Collines miocènes; champs et boqueteaux (pins d'Alep). Région de Kfarié.

FIG. 39. — VALLÉE DU NAHR QANDIL.
La falaise sénonienne à gauche; à droite, au fond, début du massif de l'Ala Dagh.

FIG. 40. — PLATEAU DU BAHLOULIÉ.
Plateau sénonien entaillé de ravins descendant vers la mer. Partout champs et oliveraies. Région de Chabatlié.

FIG. 41. — LA PLAINE D'IBN HANI.

Plaine quaternaire vue de Bisnada. Jardins et oliviers avec haies de figuiers de Barbarie. Au loin, grandes oliveraies.

FIG. 42. — LES COLLINES DU SAHEL.

Large vallée taillée dans les argiles pliocènes. Par places, ressauts dûs aux grès quaternaires. Absence de végétation arbustive. Au milieu, traînée de galets du Nahr Snobar.

FIG. 43. — CAMPAGNE DE LATTAQUIÉ.
Vieux oliviers.

FIG. 44. — LA PLAINE CÔTIÈRE A AMRIT.
La roche affleurant rend toute culture impossible : paysage de steppe méditerranéenne. Au fond, tombeaux phéniciens colossaux; un personnage à gauche donne l'échelle.

FIG. 45. — Source monumentale dans la moyenne montagne, ombragée de platanes (Yayla sur la route d'Antioche).

FIG. 46. — Source de haute montagne; maigre suintement dans le désert des calcaires jurassiques. Point d'eau permettant le maintien des troupeaux de chèvres.

FIG. 47. — LE NAHR SÉNÉ.
Les grandes sources au pied de l'escarpement cénomanien.
Traînée de verdure (peupliers) dans la plaine aride.

FIG. 48. — TORRENT DE PLAINE (plaine de Jéblé).
Torrent d'hiver ne coulant que quelques semaines par an (Photo prise après de fortes pluies en janvier). Blocs de ramlé dégagés par l'érosion. Champs labourés, figuiers, oliveraies.

FIG. 49. — RIVIÈRE DE PLAINE.

Plaine littorale de Jéblé. Rivière aux trois quarts asséchée : flaques avec sous-écoulement. Très large vallée remblayée avec reprise d'érosion récente. Champs moissonnés donnant au pays un aspect de steppe. Au fond la ligne du Djebel.

FIG. 50. — NAHR-EL-KEBIR.

En aval de Kfarié : entrée du défilé dans les calcaires durs du miocène. Eaux abondantes (printemps). Petit maquis sur les pentes.

FIG. 51. — LE LABOUR.

Environs de Lattaquié; labours pour céréales entre les oliviers.
A cheval, le grand propriétaire.

FIG. 52. — L'INSPECTION DU MAITRE.

FIG. 53. — LABOUR.
Environs de Lattaquié.

FIG. 54. — L'ARAIRE.

FIG. 55. — LA MOISSON AU DJEBEL.

La photo donne une bonne idée des conditions de culture dans la montagne : champs minuscules et étroits aux murailles croulantes, plus riches en pierres qu'en terre végétale.

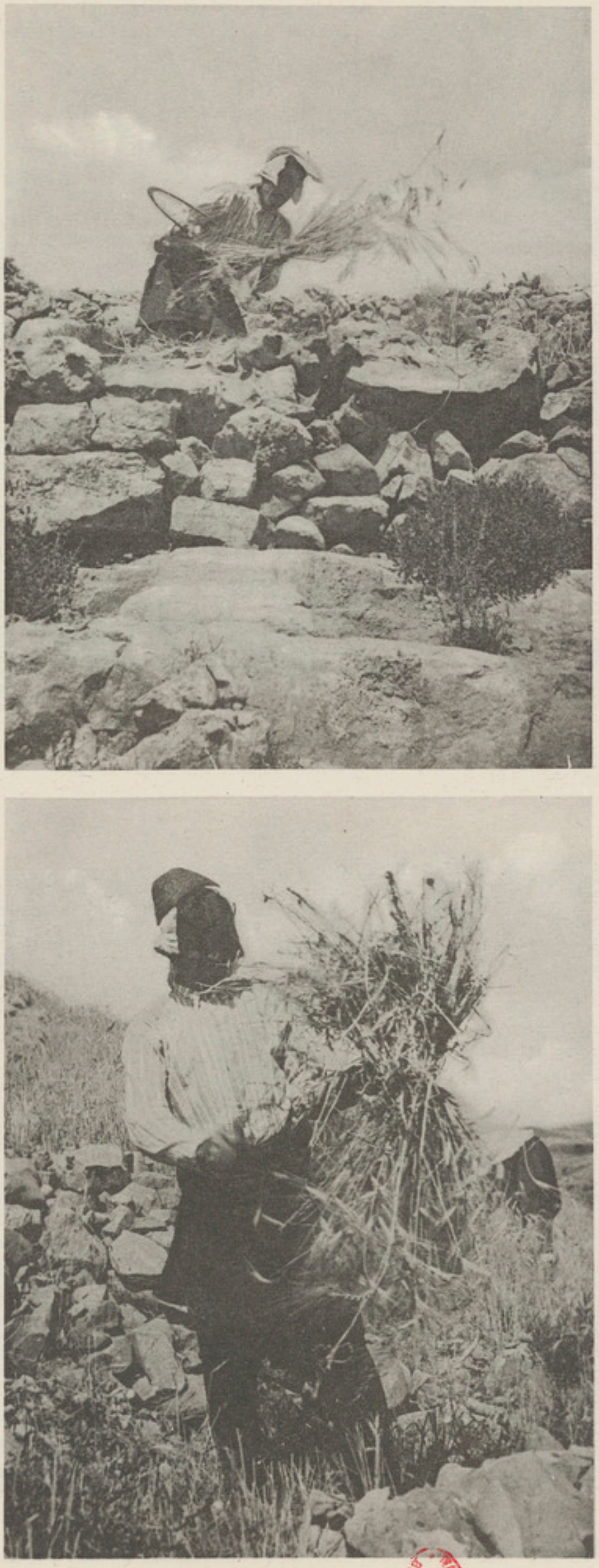

FIG. 56 et 57. — LA MOISSON AU DJEBEL.

Détails : en haut, le champ est si étroit qu'il disparaît entre la terrasse qui le soutient et celle qui le domine : le moissonneur à l'air de moissonner des cailloux. La récolte pourtant, comme on le voit en bas, est moins mauvaise que ces conditions ne le feraient croire.

FIG. 58 et 59. — DÉPIQUAGE DES CÉRÉALES.
Les deux procédés en vigueur : en haut, le tribulum ; en bas, le plaustellum.

FIG. 60. — LA CORVÉE DE MOISSON.

FIG. 61. — LA CORVÉE DE BOIS.

Les arbres manquant, on se contente d'arbustes (sumac, lentisque, térébinthe, myrte, etc...), ou de buissons (pimprenelle), ou même de simples chardons.

FIG. 62. — LA CORVÉE D'EAU.

Paysanne alaouite rentrant de la source. Poterie indigène, costume de travail, pieds nus. Paysage du Bahloulié : ravin dans la craie sénonienne.

FIG. 63. — RETOUR DE LA SOURCE.

Village de Slayeb Turkman.

FIG. 64. — LA SOURCE.

Contraste entre l'ombre dense du bois et la lumière éblouissante sur la roche nue.
A gauche, porteuses d'eau ; à droite, la lessive.

FIG. 65 et 66. — LE PAIN.

En haut, chauffage du four avec brindilles et chardons. En bas, la gueule noire du four apparaît à gauche ; à droite, une vieille femme prépare les galettes de pâte que la jeune paysanne, au centre, se prépare à appliquer sur les parois intérieures encore brûlantes. Costumes paysans types : village de Bisnada.

FIG. 67. — CUEILLETTE DES OLIVES.

Un jeune paysan dans l'arbre gaule les olives mûres que les femmes ramassent à terre. On retrouve ici l'harmonie des gestes qu'illustraient déjà les vases de l'Athènes classique.

FIG. 68. — PRESSOIR A OLIVES.
Village de Zankouffé, région de Haffé.

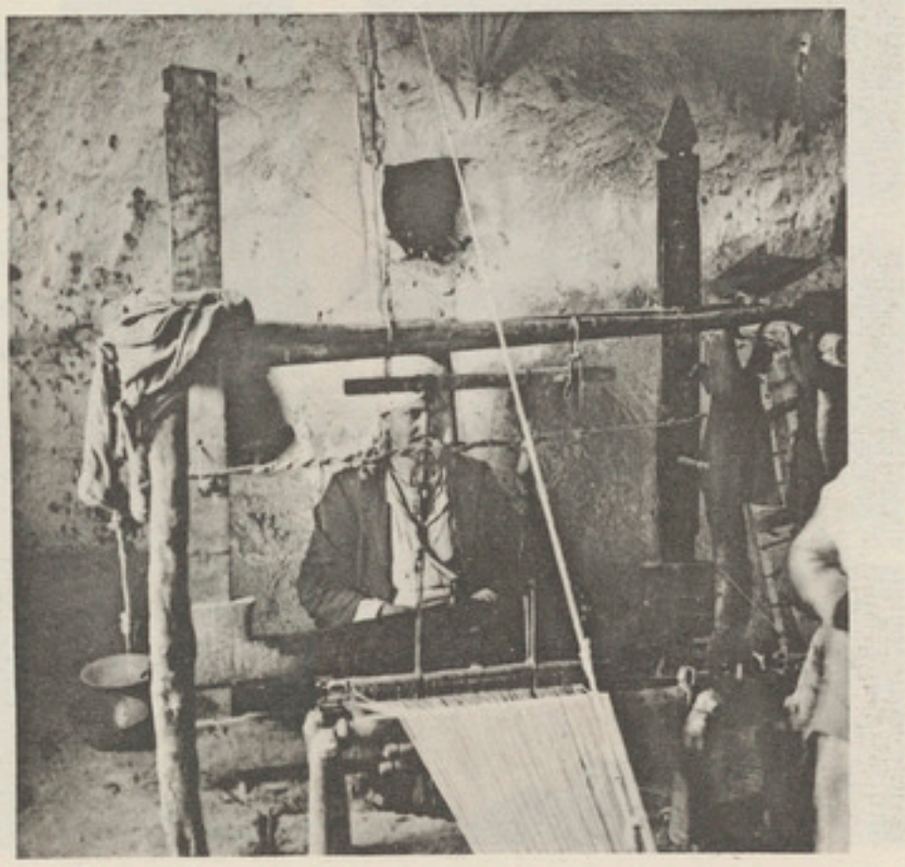

FIG. 69. — TISSERAND ALAOUITE.
Métier rudimentaire placé à même le sol de terre battue. Village de Bisnada.

FIG. 70. — TYPE DE NORIA.
Noria simple, l'eau se déversant à même le sol.

FIG. 71. — TYPE DE NORIA.
Noria surélevée : à gauche, le manège; à droite, la roue d'élévation placée au-dessus du puits. Dans le fond, aqueduc menant l'eau au bassin. Lattaquié.

FIG. 72 et 73. — LE TISSAGE.

Garnissage des navettes. A gauche, type d'intérieur alaouite (Bisnada). A droite, même travail effectué à l'extérieur. Mur de maison en pierres sèches.

FIG. 74. — AU MARCHÉ.

Paysanne de Bisnada vendant ses tissus au marché de Lattaquié.

FIG. 75. — PRÉPARATION DU TABAC FUMIGÉ (Jobet Borghal).

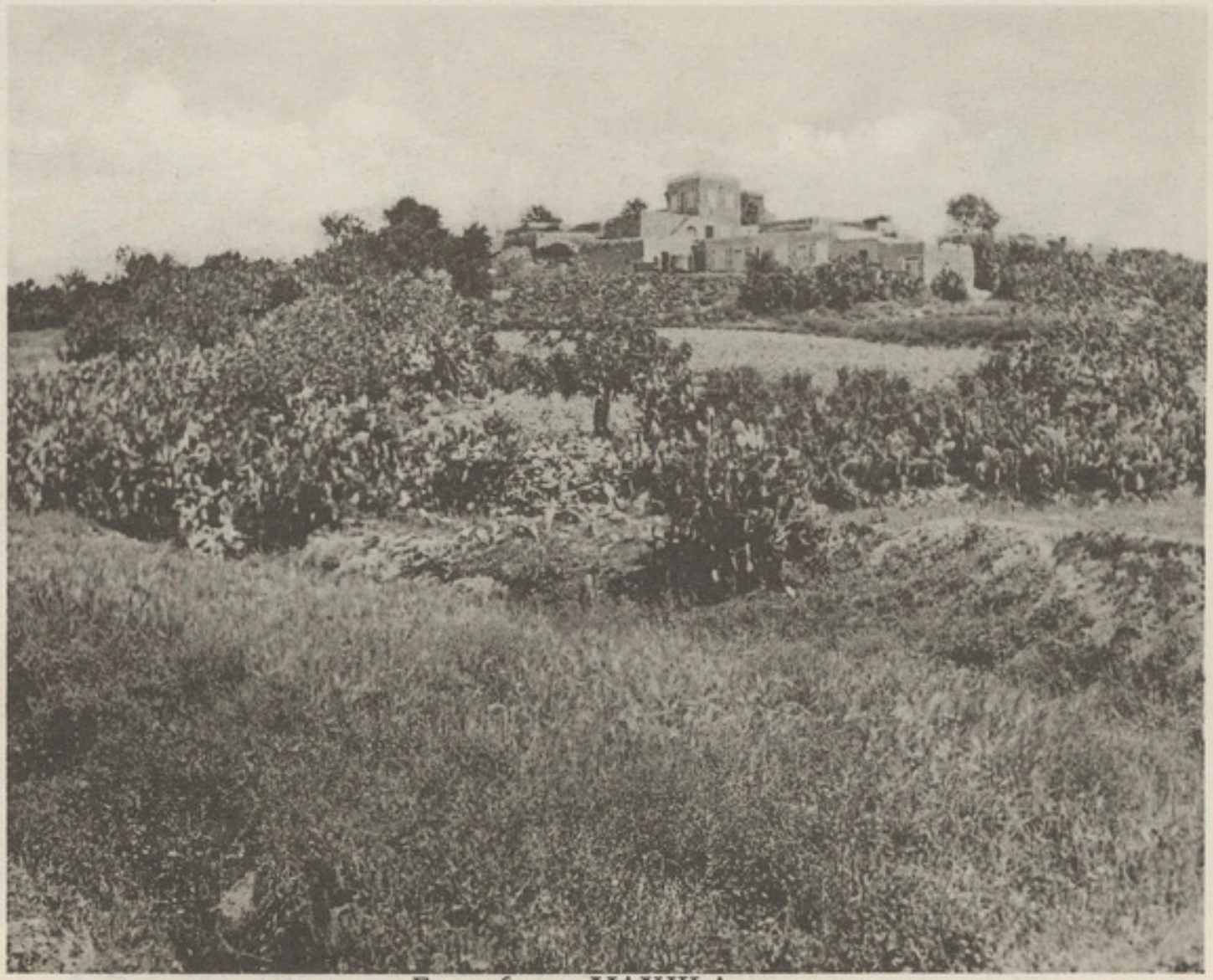

FIG. 76. — MANJILA.

Petit village dans les collines du Sahel, vallée du Nahr Qich. Maisons basses aux murs de pierrailles. Au centre, demeure du notable. Aux alentours, jardins : figuiers et figuiers de Barbarie.

FIG. 77. — BISNADA.

Type de gros village; cubes de pierres sans autre ouverture que la porte; terrasses en terre battue. Au loin, plaine d'Ibn-Hani.

FIG. 78. — BISNADA.

Au premier plan, maisons de fellahs. Derrière, demeure de notable, en ciment armé.

FIG. 79. — MAISON DE PAYSAN RICHE.

Extérieur de la maison dont le plan est donné fig. 88.
Plaine de Jeblé. Aïn el Arous.

FIG. 80. — QALAAT YAHMOUR.

Petit village sur la route Tartous-Safita. Les maisons sont presque invisibles dans le paysage; à peine plus importantes que les murs des champs. Sur les terrasses, maisons d'été en branchages.

FIG. 81. — TYPE DE BERCEAU.

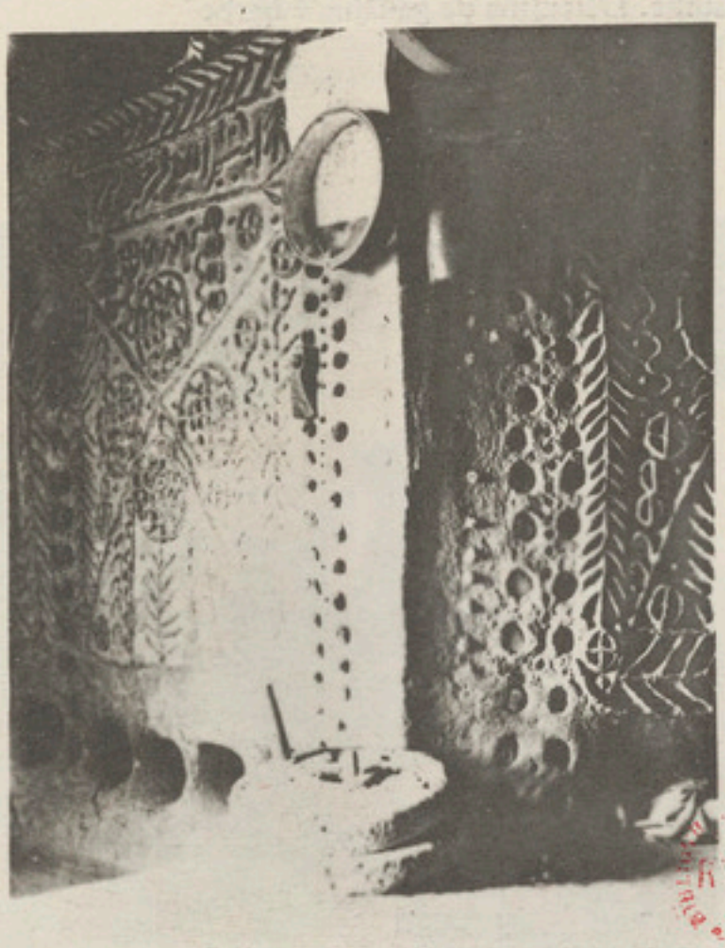

FIG. 82. — LE COIN AUX PROVISIONS.

Fellah aisé : les décorations géométriques en terre dissimulent ici les grandes jarres contenant grains et bourghoul; on aperçoit leurs ouvertures en bas. Au milieu, meule à la main en basalte pour concasser le bourghoul.

FIG. 83. — INTÉRIEUR PAUVRE.

Jarres et berceau : c'est tout le mobilier.

FIG. 84. — PLAINE D'ARSOUS.
Piliers en troncs d'arbre, murs en roseaux, toit en chaume. L'homme de gauche, à barbe et turban blancs, est un cheykh.

FIG. 85 et 86. — PLAINE DE JEBLÉ.
Piliers de pierre; murs et toits en clayonnage et torchis.

FIG. 87. — CAMPEMENT TURKMÈNE.

Tente en forme de yourte de l'Asie Centrale: arceaux de bois recouverts d'étoffes. A gauche, abri en branchages pour la journée. Marmite et bassins pour la préparation du lében. Région du Cassius.

FIG. 88. — GOURBI EN NATTES DE ROSEAUX.
Plaine d'Akkar, village d'Arab Jeheich.

FIG. 89. — TENTES BÉDOUINES.
Demi-sédentaires. Plaine de la Bouqaïa.

FIG. 90. — BOIS SACRÉ.
A l'ombre dense des chênes verts, l'humble enclos en pierres sèches du lieu saint.

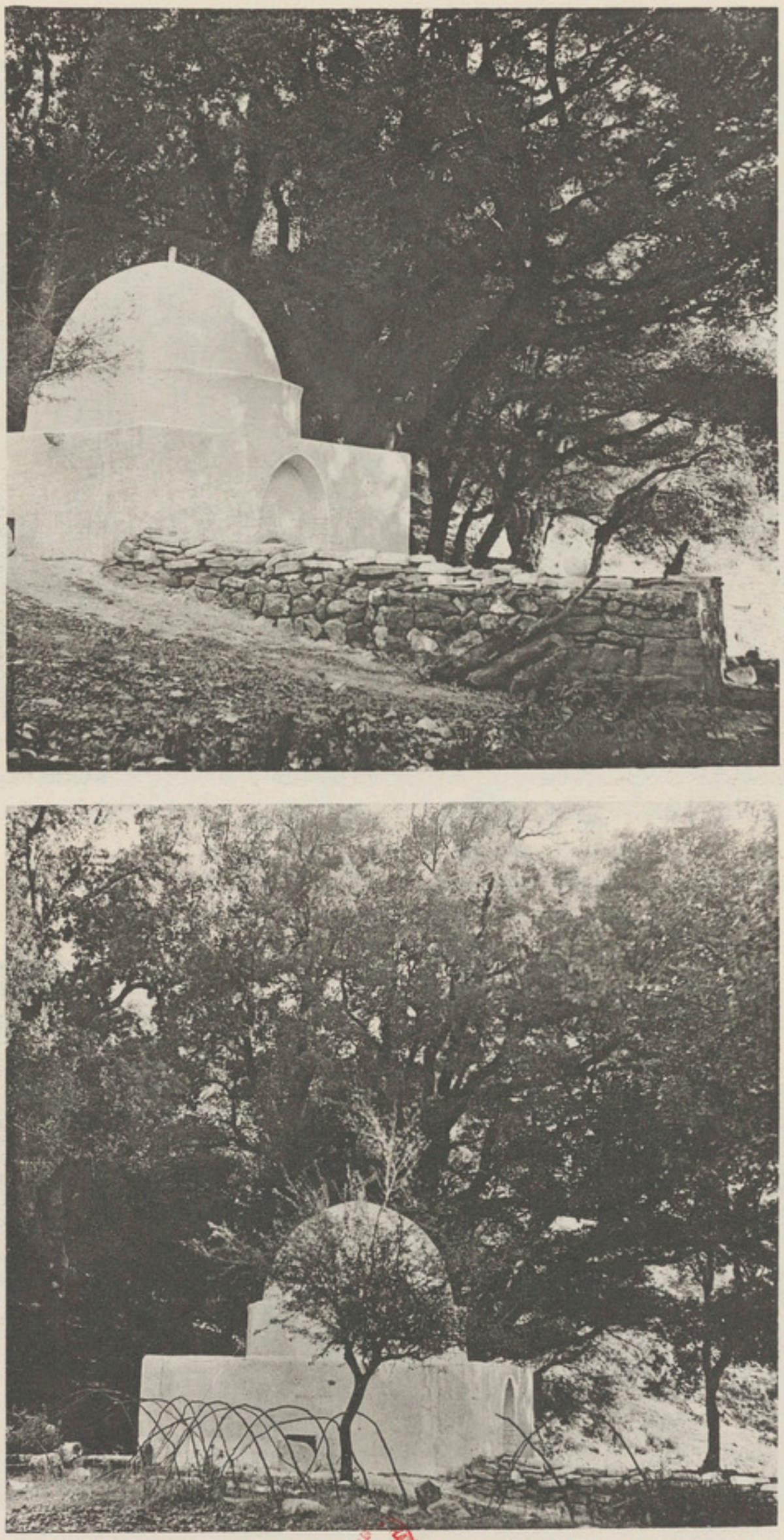

FIG. 91 et 92. — LE KHODER DE SLENFÉ.
Qoubbah toute blanche au milieu du bois sacré (chênes verts).

FIG. 93. — KHODER DE BISNADA.

Magnifique chêne au centre de l'enclos consacré. Tout autour le cimetière : tombes éparses entre les asphodèles.

FIG. 94. — CHEYKH YOUSSEF.

Chêne sacré dans la plaine de Jeblé (fig. 94). Paysage de steppe après la moisson (chardons). Chèvres et moutons tassés autour de l'ombre rare.

FIG. 95. — CHEYKH YOUNÈS.

Pentes du Nebi Younès. On voit bien ici l'enclos de pierre et sa porte symbolique.

FIG. 96. — KHODER DE JIBLAYA.
Région du Sahyoun. Dans l'enclos de pierre, sous l'ombre épaisse, on distingue le cube de pierre blanchi à la chaux; sur un replat de celui-ci, cupule à encens.

FIG. 97. — KHODER DU BASÎT.
Dominant la mer sur un éperon de roches vertes. Au fond, le Cassius.

FIG. 98. — BOIS SACRÉ.
Sur un sommet rocheux, bosquet d'arbres verts entourant une ziara (Jobet Borghal).

FIG. 99 et 100. — KHODER DE SOUEIDIYÉ.

Sur l'immense plage où vient se jeter l'Oronte, au bord même de la mer. Grand pèlerinage du 1er Temmouz. Les trous noirs sont les niches à encens. Les pèlerins font le tour de la ziara. Une femme en baise la paroi.

Fête alaouite de l'Épiphanie à Cheykh Khoder près d'Aïn el Arous. Plaine de Jeblé.

FIG. 101. — VUE D'ENSEMBLE.

Le Khoder est bâti au dessus du ravin où naît la « Source de la Fiancée ». On distingue quelques attractions, en particulier pour les enfants, une balançoire dn type « Grande Roue ».

FIG. 102. — LA FOULE AU PIED DE LA ZIARA.

Keffiés et manteaux, car on est en plein hiver. Vue typique sur la plaine de Jeblé; à gauche, hameau de Aïn el Arous.

FIG. 103. — LA « DEBKÉ » : JEUNES FILLES EN COSTUME DE FÊTE.

La proximité de Lattaquié explique le modernisme de certains costumes.

FIG. 104. — LES VIEUX SE CHAUFFENT AU PIED DE LA ZIARA.

FIG. 105. — JEUNE FILLE ALAOUITE ÉCRASANT LE BOURGHOUL.
Visage et costume caractéristiques. Un trou dans la roche tient lieu de mortier, une pierre de pilon. A gauche, plat rond en vannerie d'un usage universel.

FIG. 106. — FEMMES ALAOUITES EN COSTUME DE FÊTE.

FIG. 107 et 108. — FETE ALAOUITE.

Debké dans le village de Chahta (Ghab). Au milieu du cercle formé par danseurs et danseuses, le joueur de clarinette et le joueur de tobol. Ici, aucune trace d'occidentalisme dans les costumes.

FIG. 109. — FEMMES TURKMÈNES.
Type mongoloïde. Village de Slayeb Turkman.

FIG. 110. — JEUNE FILLE ALAOUITE.

FIG. 111. — PAYSANNES DE QALAAT EL MOUDIQ.

FIG. 112. — TYPES ALAOUITES.
La femme du centre porte le costume classique ; les fillettes qui l'encadrent sont déjà vêtues à l'occidentale.

FIG. 113 et 114. — PAYSANS CHRÉTIENS DU KOSSEIR

Chrétiens grecs-orthodoxes. En haut, le curé du village, paysans vêtus à la turque, jeunes gens d'Antioche à l'européenne. En bas, jeune fille faisant bouillir et sécher le bourghoul.

FIG. 115. — PERSAN NOMADE.
Jouant de la vielle.

FIG. 116. — ENFANT ALAOUITE.

FIG. 117. — NAOUARS MUSICIENS.
Tobol et clarinette.

FIG. 118. — VUE GÉNÉRALE.

Prise de la mosquée Moghrabi vers la mer. Au premier plan, quartiers pauvres : toits en terrasse. Au-delà, demeures bourgeoises aux toits de tuile à la libanaise.

FIG. 119. — L'ACROPOLE.

Vu de la colline d'Abou Dardar. Jardins : oliviers et amandiers.

FIG. 120. — VIEILLE VILLE.
Boutiques sous auvent. A droite, la Mosquée Neuve.

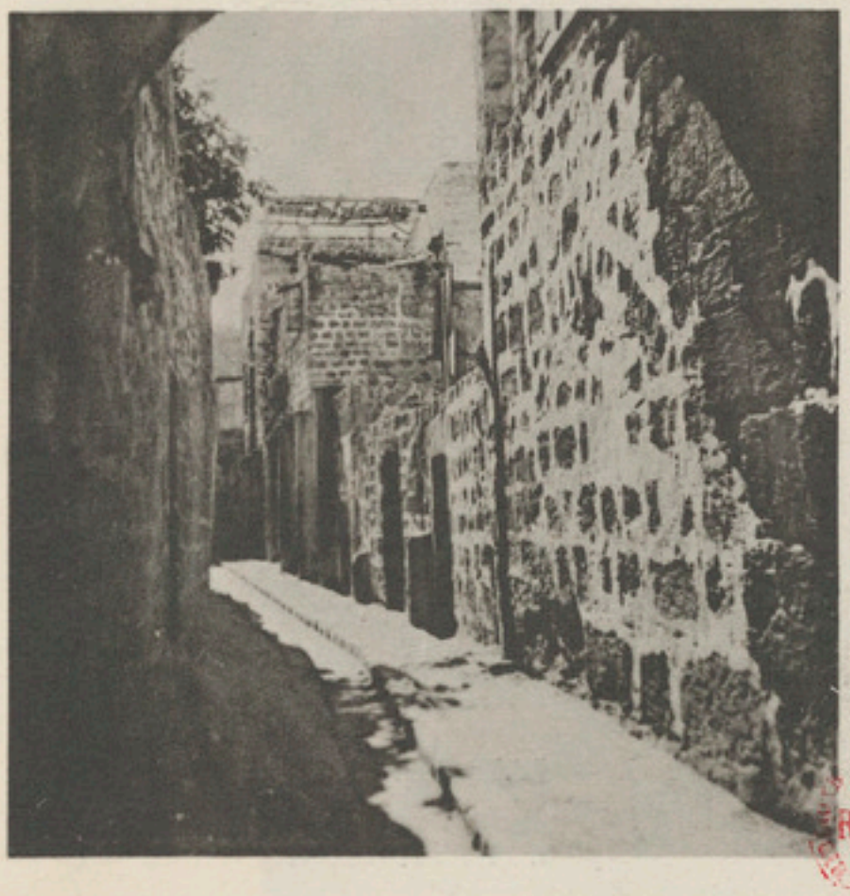

FIG. 121. — LA RUE AUX COLONNES.
L'alignement antique est encore intact. Étroitesse de la rue, murs aveugles (quartier musulman). Tout est construit en ramlé.

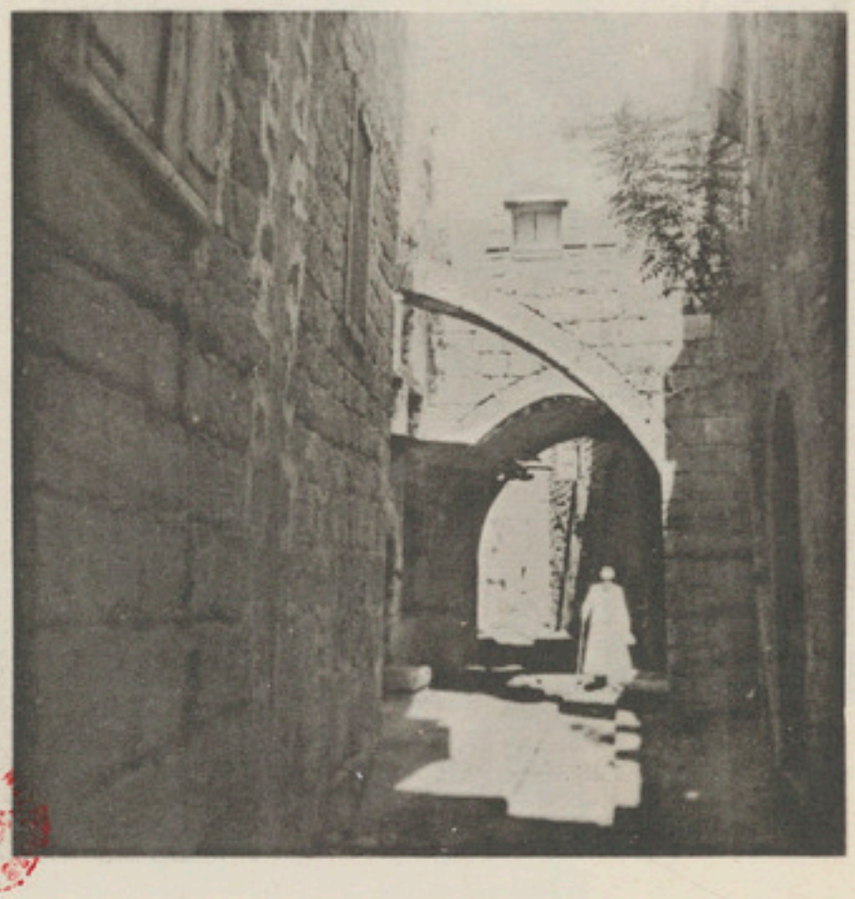

FIG. 122. — VIEILLE RUE.

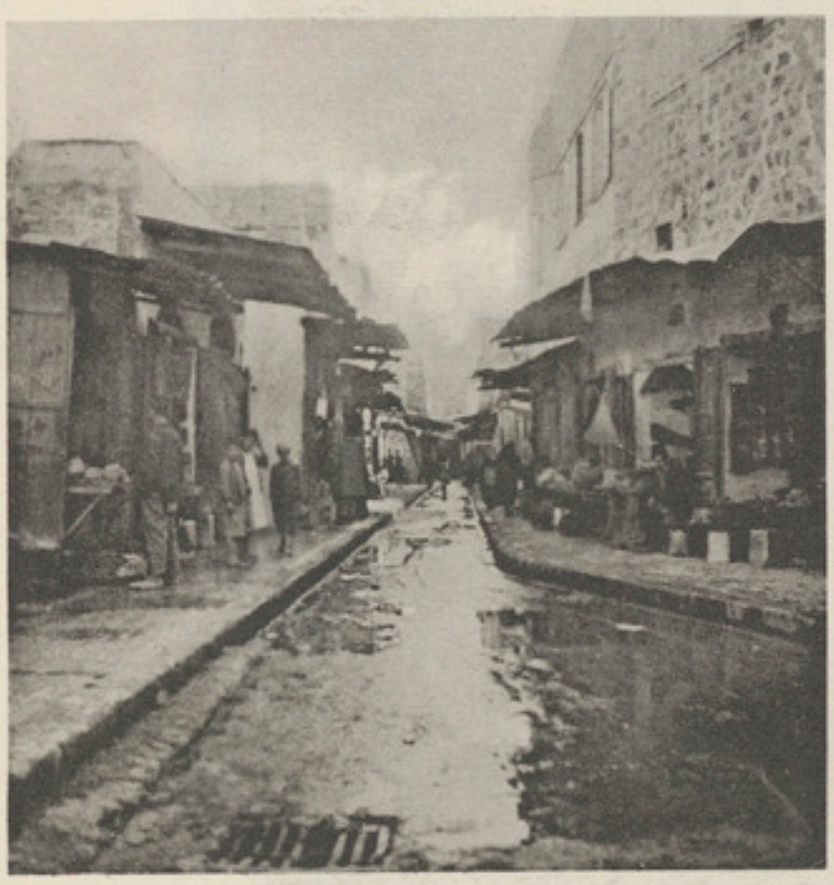

FIG. 123. — VIEUX SOUK.
Souk des Forgerons.

FIG. 124. — PERCÉE NOUVELLE.
Rue Damiati Soufan.

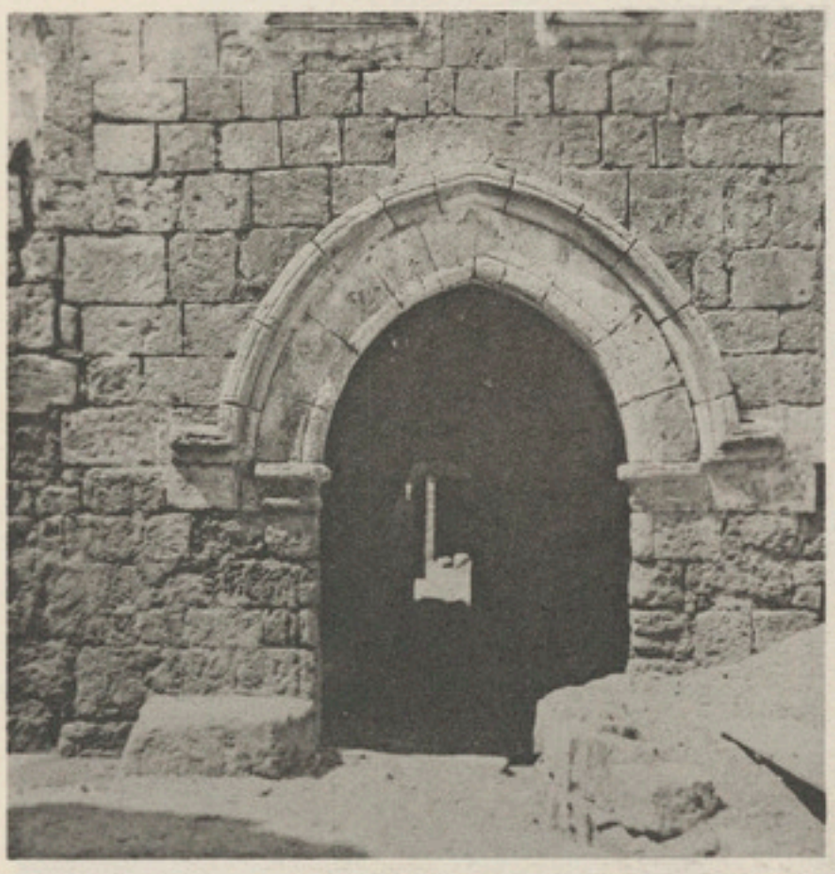

FIG. 125. — PORTE FRANQUE.
Le seul vestige des Croisés.

FIG. 126. — L'ARC MONUMENTAL.
Transformé aujourd'hui en mesjed. Au premier plan, citadine voilée.

FIG. 127. — MOSQUÉE DU BAZAR.
Type de petite mosquée citadine.

FIG. 128. — QUARTIER CHRÉTIEN.
Maison modeste, mais déjà confortable; larges fenêtres. Végétation type de la région littorale : palmier et vigne, olivier et cyprès.

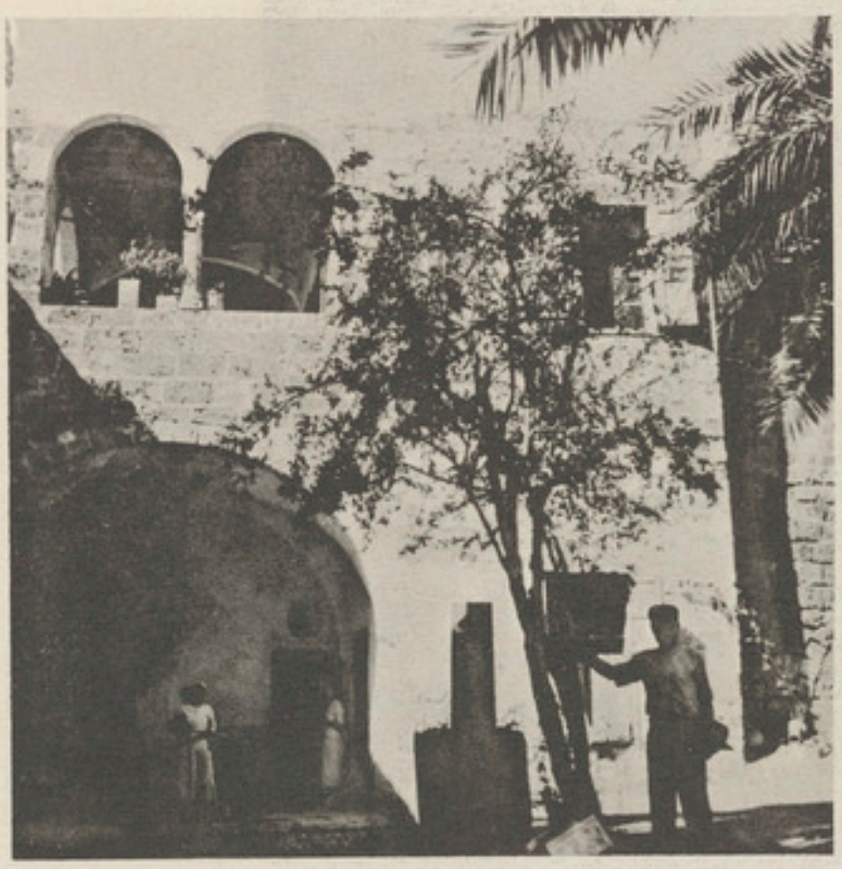

FIG. 129 et 130. — QUARTIER CHRÉTIEN.

A gauche, vieille maison : iwan et arcades. A droite, maison récente de style libanais. Importance des jardins.

FIG. 131 et 132. — QUARTIER DU BAZAR.

A gauche, un khan : ânes et chameaux.
A droite, le marché aux grains.

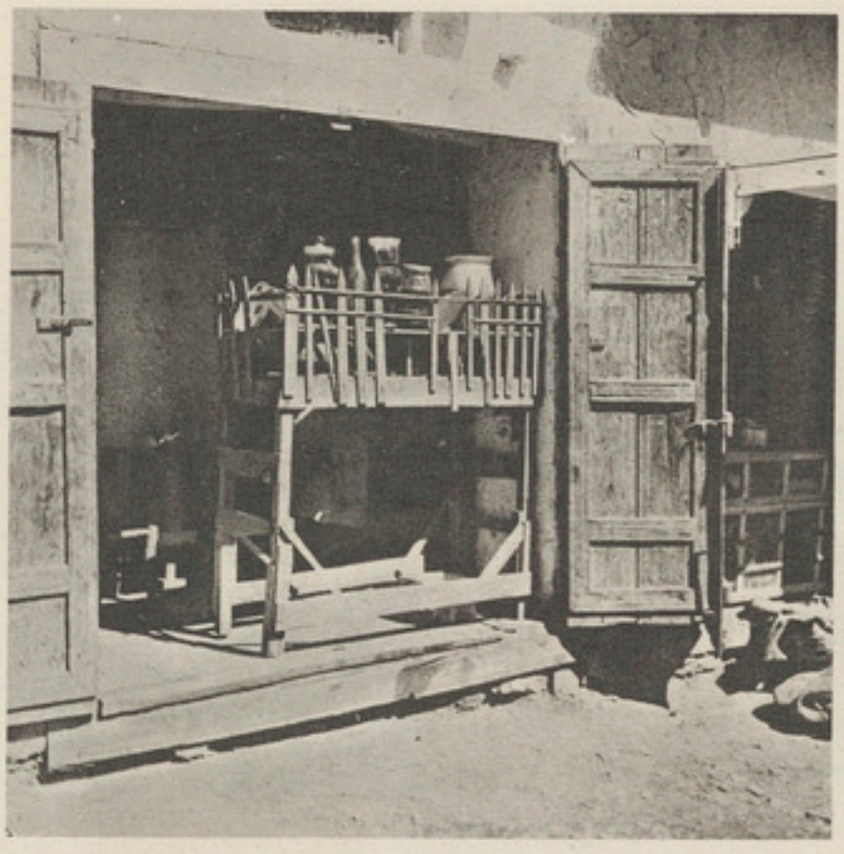

FIG. 133. — LES SOUKS.
Un restaurant.

FIG. 134. — LES SOUKS.
Échoppes fermées : pour ouvrir on soulève le volet du haut, on abaisse celui du bas et l'artisan s'accroupit dans sa boîte.

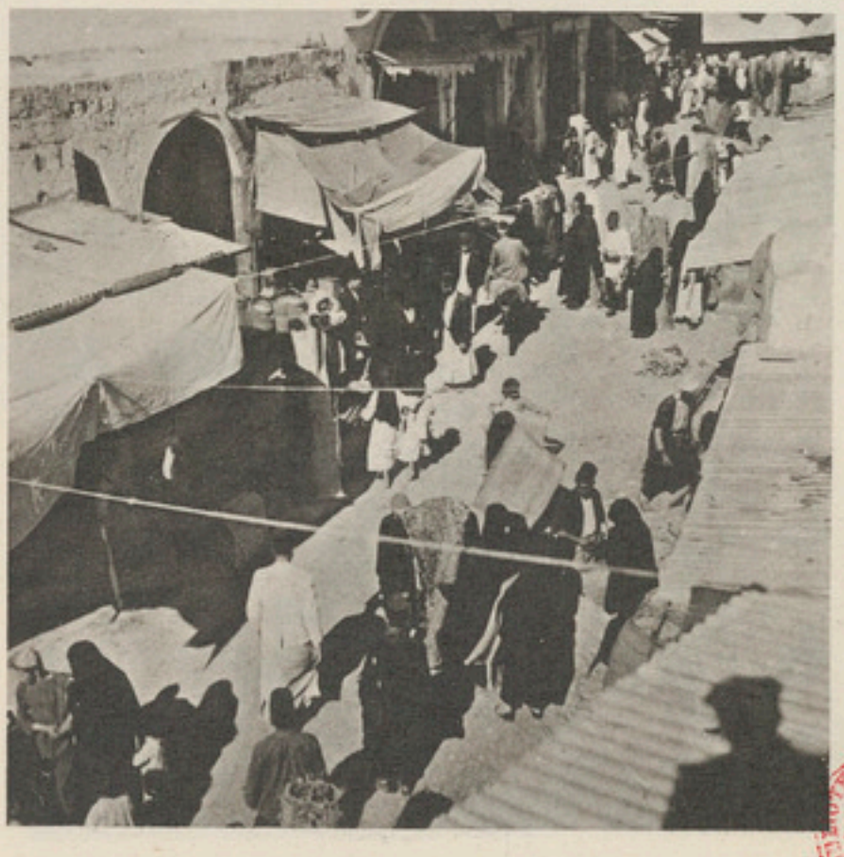

FIG. 135. — LE BAZAR.
Marché aux nattes. Costume noir des citadines.

FIG. 136. — LE BAZAR.
Souk alaouite : paysannes vendant leurs étoffes. Derrière, jarres de Lattaquié.

FIG. 137. — LATTAQUIÉ : BAIN ET MOSQUÉE DU BAZAR.

Le bain, élément permanent de la topographie citadine est à moitié enfoui par suite de l'exhaussement continu du sol. Coupoles aplaties des salles de sudation, garnies de verres ronds encastrés pour l'éclairage.

FIG. 138. — JEBLÉ. FÊTES DU RAMADAN.
Jeux pour enfants. Au fond, mosquée de Sultan Brahim.

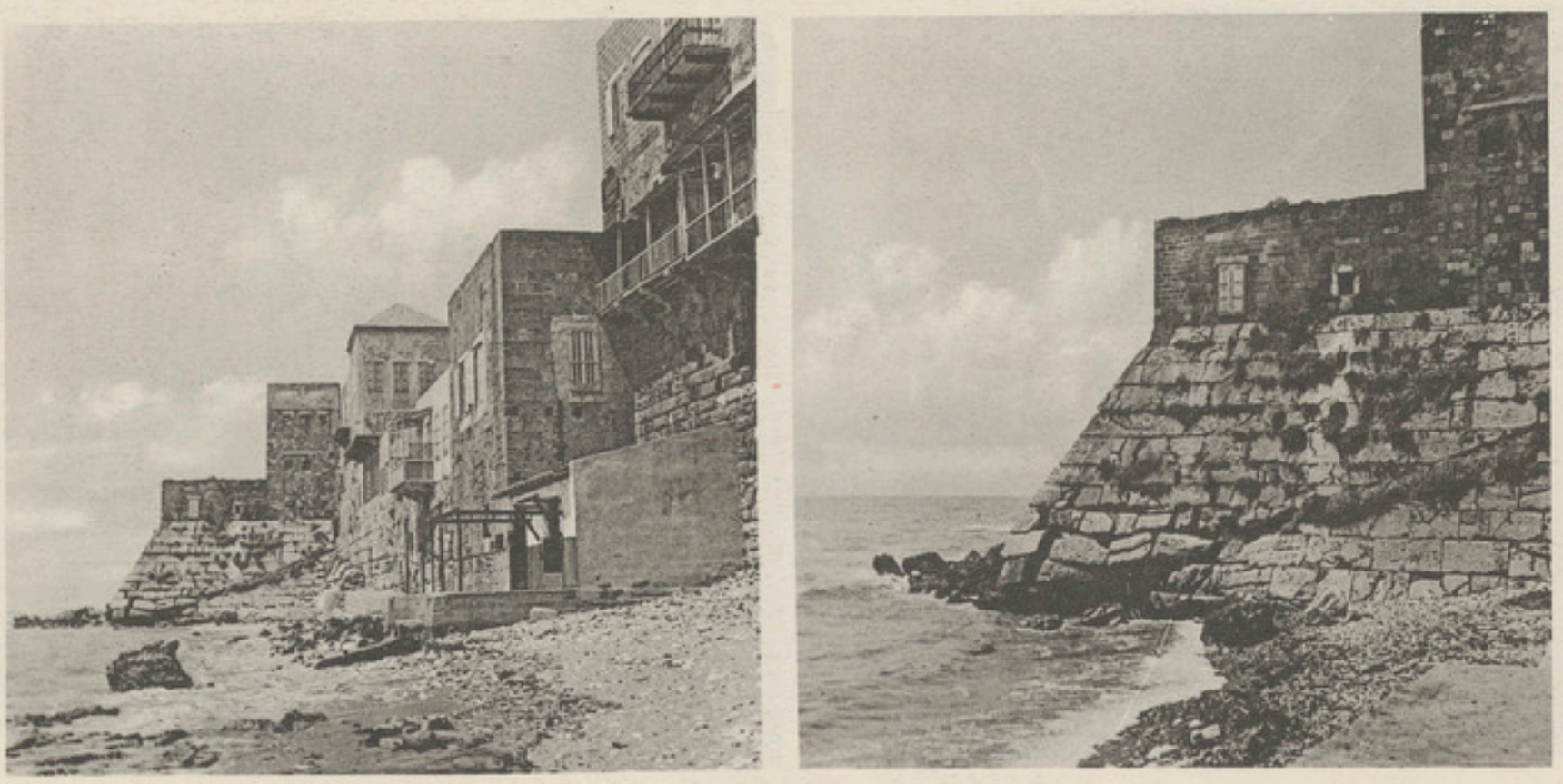

FIG. 139 et 140. — TARTOUS.
A gauche le front de mer, à droite la base du donjon. Toutes les maisons s'élèvent sur les restes des remparts francs et sont construites elles-mêmes avec leurs débris.

FIG. 141. — VUE AÉRIENNE.

Au premier plan la vieille ville construite à l'intérieur du château des Templiers dont on distingue encore la forme. Au delà, isolée, la basilique; dans le fond, jardins irrigués et route de Tripoli.

142. — VUE DE LA FAÇADE.

Construction du XIII[e] siècle. Le minaret à gauche a été surajouté lors de la transformation de l'église en mosquée.

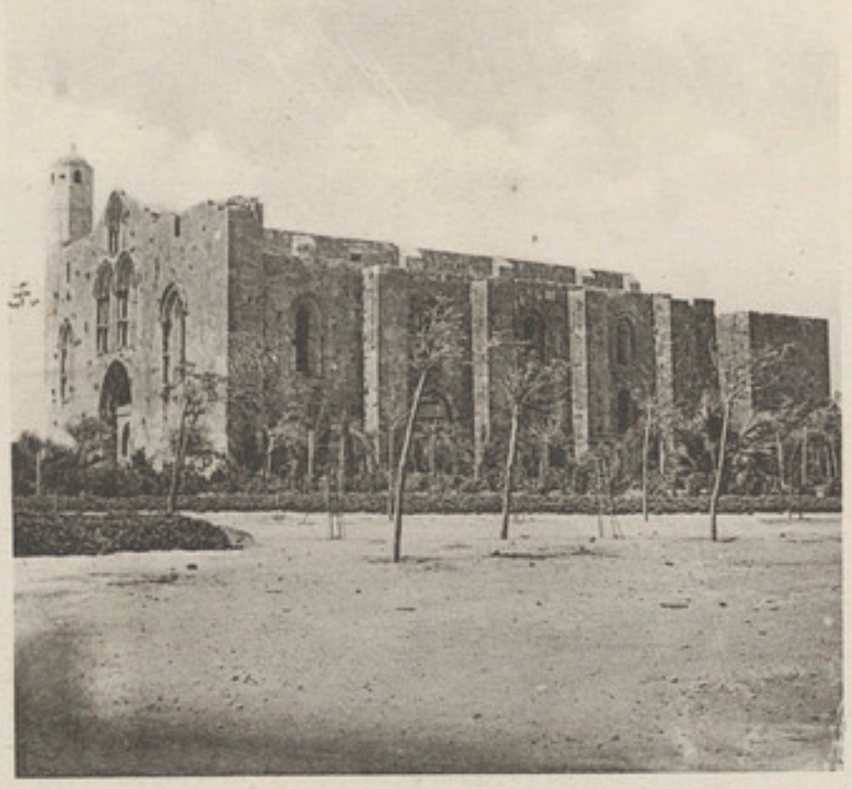

FIG. 143. — VUE LATÉRALE.

Type d'église fortifiée.

FIG. 144 et 145. — VUE INTÉRIEURE.

Nef de quatre travées avec bas-cotés se terminant par trois absides.

FIG. 146. — RÉGION DE HAFFÉ.

Vue vers l'aval : collines miocènes profondément disséquées par les torrents descendus du Djebel. Abondance de la végétation : oliviers, figuiers, grenadiers, peupliers.

FIG. 147. — RÉGION DE HAFFÉ.

Vue vers l'amont : les dernières collines miocènes au contact du horst cénomanien.

FIG. 148 et 149. — LES DEUX ASPECTS DU PAYS CRÉTACÉ.

En haut, un ravin : âpreté du relief, torrent à sec, gorge en trait de scie; à droite petite source indiquée par le bouquet de peupliers. En bas, le plateau cénomanien : les vallées, enfouies, disparaissent du paysage. Au centre, château de Sahyoun : muraille et donjon francs à gauche, château byzantin à droite. Maquis-garrigue : chênes kermès, myrtes, cistes, etc.

FIG. 150. — LA BASSE-COUR DU SAHYOUN, VUE DU CHATEAU BYZANTIN.

Étroit éperon rocheux entre deux ravins. Comparer avec la vue précédente.

FIG. 151. — VUE VERS LE DJEBEL, DU HAUT DU DONJON.

Les ravins s'effacent peu à peu vers l'amont. Maquis sur les pentes rocheuses, champs sur les replats.

FIG. 152. — LE FOSSÉ.

A gauche, le château; on aperçoit en haut la base d'une tour. A droite, niveau du plateau. Entre les deux, le fossé creusé entièrement de main d'homme. Au milieu, aiguille de roche laissée en place pour supporter le pont-levis.

FIG. 153. — VUE DU DONJON.
Tours franques; à droite, minaret de la mosquée construite après la reconquête.

FIG. 154. — LE FOSSÉ, L'AIGUILLE ET LA BASE DU DONJON.

FIG. 155. — TOUR D'ANGLE.
Vue prise sur l'extrémité du fossé et le ravin.

FIG. 156. — DJEBEL SETTANIYÉ.

Au premier plan, le plateau cénomanien profondément entaillé. Au fond, collines témoins sénoniennes et éocènes constituant le Djebel Settaniyé (830 m.).

FIG. 157 et 158. — DJEBEL ARBAIN (780 m.).

Deux aspects du même relief. En haut, vue prise vers l'amont : plaquées sur le horst cénomanien, les craies blanches du sénonien, surmontées elles-mêmes des calcaires éocènes.

En bas, vue prise de l'amont vers l'aval : on dirait de simples buttes témoins dans une plaine. Le sommet de droite porte les ruines du Qalaat Mehelbé. A gauche, piste de Jobet Borghal.

FIG. 159. — LE PLATEAU.

Paysage monotone : rares collines témoins (sénonien et éocène). Végétation pauvre, steppique avec arbustes tondus par la dent des moutons (chênes verts et genévriers).

FIG. 160. — SALMA.

Quand l'érosion est moins avancée, relief mouvementé, hérissé de collines rocheuses. Sources et végétation : peupliers, noyers, arbres fruitiers. Salma est un centre sunnite important (312 h.).

FIG. 161 et 162. — VALLÉE SUPÉRIEURE DU NAHR SNOBAR.

Vues prises en haut, vers l'aval; en bas, vers l'amont. Vallée taillée dans les calcaires cénomaniens. Paysage caractéristique du Djebel. Vigueur de l'érosion, âpreté du relief, sauvagerie du pays. Aucune trace de l'homme : ni villages, ni sentiers visibles, champs à peine discernables. Taches de maquis sur les pentes; platanes et lauriers-roses dans le lit desséché du torrent.

FIG. 163. — VALLÉE DE SLENFÉ.

Coupe type du cénomanien : aspect rubanné dû à l'alternance des couches calcaires et des couches marneuses. Maquis sur les corniches, champs sur les glacis.

FIG. 164. — CONTACT DU CRÉTACÉ ET DU JURASSIQUE.

Près de Jobet Borghal (alt. 1.000 m.). A gauche, le cénomanien qui vient tomber en côte sur le jurassique plus clair.

FIG. 165. — KARST JURASSIQUE.
Au premier plan doline.

FIG. 166. — KARST JURASSIQUE.
Détail du modelé.

FIG. 167. — RÉGION DU NEBI YOUNÈS.
Karst et petite doline. Chênes et genévriers en plaques.

FIG. 168. — RÉGION DE JOBET BORGHAL.
Paysage type du Chaara : masse calcaire trouée en écumoire d'énormes dolines.

FIG. 169. — LE NEBI YOUNÈS.

Point culminant du Djebel (1.583 m.), à l'endroit où le horst jurassique est à la fois le plus étroit et le plus élevé. Versant maritime à gauche, versant du Ghab à droite.

FIG. 170. — CRÊTES DU CHAARA.

Au-dessus de Jobet Borghal; versant maritime à gauche en pente douce, semé de dolines; versant oriental à pic. Cèdres au premier plan.

FIG. 171. — COL DE FREIKIÉ.

Une des rares indentations de la ligne de crête. A gauche, versant du Ghab.
Richesse de la végétation : chênes et sapins.

FIG. 172. — LA GRANDE FAILLE ORIENTALE.

FIG. 173. — L'ABRUPT ORIENTAL.
Au-dessus d'Esterki.

FIG. 174. — LE GHAB VU DU COL DE FREIKIÉ.

Immédiatement au-dessous des premières roches, la montagne se dérobe. Mille mètres plus bas, cône de déjection où se sont établis les divers hameaux de Freikié. Au delà, le Ghab vu comme en avion : les taches claires représentent les nappes d'eau libres de végétation; on devine traversant la photo de droite à gauche, le cours même de l'Oronte.

FIG. 175. — VUE AÉRIENNE.

Coulées de basalte sur les craies sénoniennes. Au premier plan, le château; à droite, le village de Markab et le sommet basaltique représentés ci-dessous. Dans le fond, l'anse de Banyas avec le bourg du même nom.

FIG. 176. — VILLAGE DE MARKAB.

Vu du château franc. Au centre, mosquée, le village étant sunnite.

FIG. 177. — LE CHÂTEAU.
Tour Sud reconstruite par Qalaoun. Basalte avec ornementation en calcaire.

FIG. 178. — LE CHÂTEAU VU DU SUD.
La coulée de basalte surmontant la craie sénonienne descend vers la mer à gauche.
Le château occupe toute la colline occidentale.

FIG. 179. — SUR LES CRÊTES DU CHAARA.

Par suite de la violence du vent, la végétation arborescente se réfugie dans les dolines : cèdres et chênes.

FIG. 180. — LA FORÊT DE CÈDRES.
Près du Signal de Rouadi (1.562 m.).

FIG. 181. — LA FORÊT DE SAPINS.

FIG. 182. — CÈDRES ET MAQUIS.
Sur l'abrupt oriental.

FIG. 183 et 184. — LA FORÊT DE CHÊNES.
Deux aspects : à gauche, sous-bois dans la région de Slenfé. A droite, vue de haut près du col de Freikié.

FIG. 185. — GRAND MAQUIS.

Région du Nebi Younès. Mélange de toutes les essences : sapins, chênes verts et caduques, arbousiers, lentisques, etc.

FIG. 186.— GRAND MAQUIS.

Sur l'abrupt oriental : extraordinaire vigueur de la végétation; formation impénétrable et inexploitable. Dernier refuge de la grande faune sauvage : panthères, ours et sangliers.

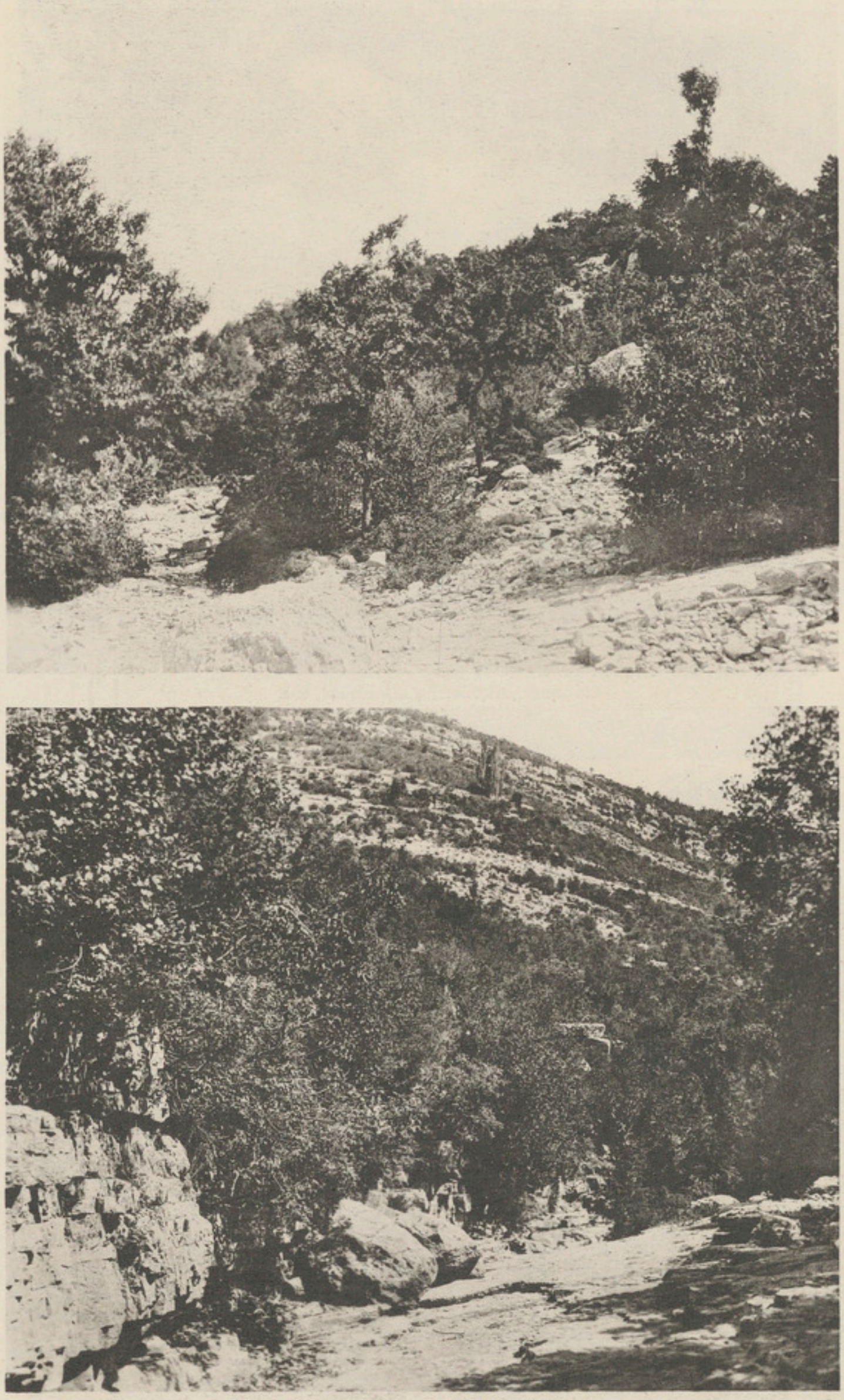

FIG. 187 et 188. — MAQUIS CLAIR.

Deux aspects. En haut, région du Nebi Younès : chênes divers, arbousiers, térébinthes.
En bas, la vallée de Slenfé; lit de torrent taillé dans la roche vive et totalement à sec.

FIG. 189. — MAQUIS PAUVRE.
Ravin près du Sahyoun : tapis végétal encore assez cohérent.

FIG. 190. — GARRIGUE.
Tapis végétal en lambeaux dispersés : quelques arbustes en coussinets.
Les chèvres empêchent toute repousse.

Pl. LXXXIV.

FIG. 191. — KMEIMÉ.

Résidence type de chef alaouite (Ali Baddour, moqaddam des Darioussi), près de Slenfé. Dans la solitude du Djebel, sur un éperon, la maison du chef entourée de celles des serviteurs; à côté, un enclos à bétail; en bas, une aire à battre. Les champs font une tache claire dans la surface sombre du maquis.

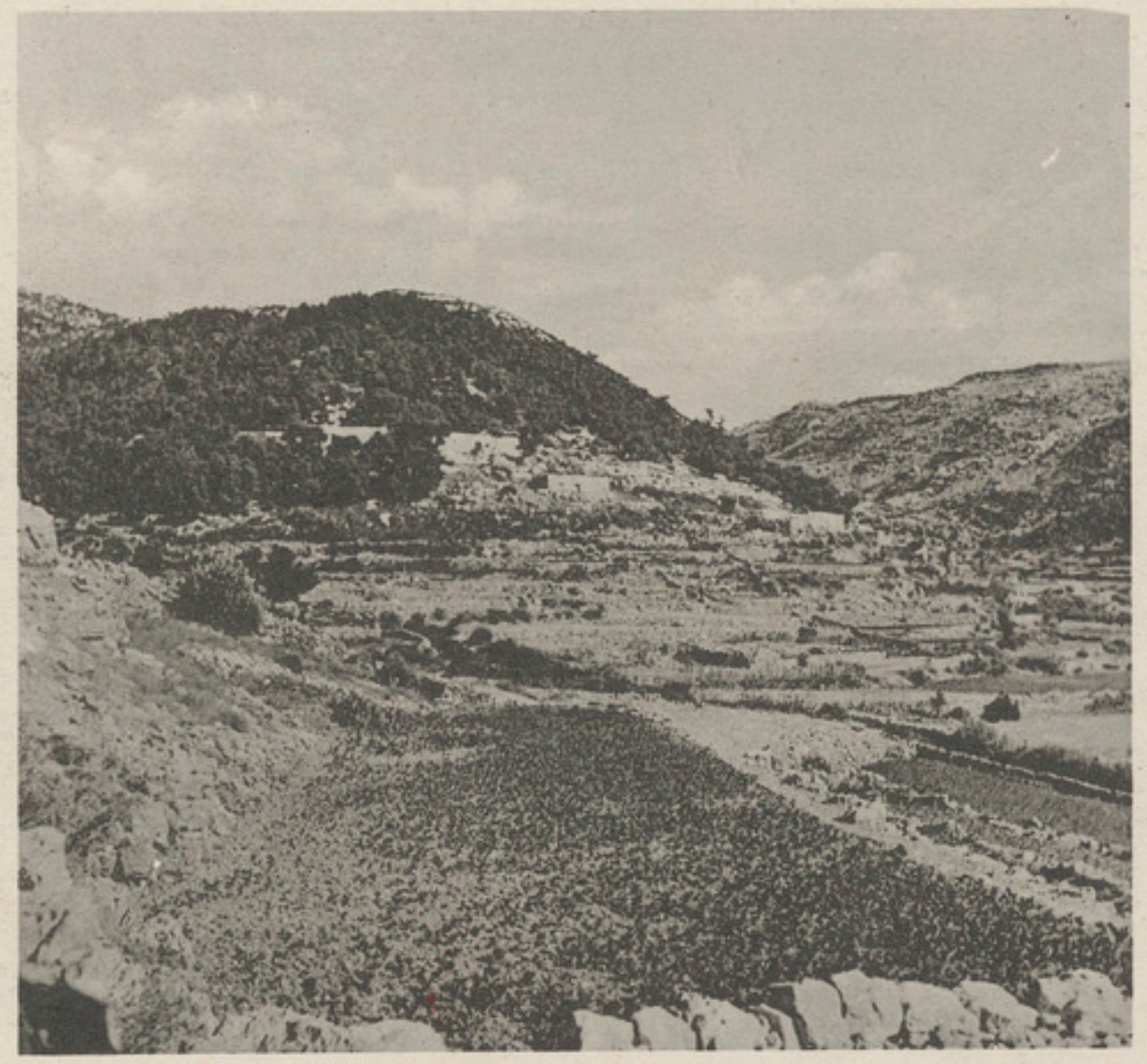

FIG. 192. — LIFINE.

Village du Darious (198 h.) : maisons basses, presque invisibles dans le paysage. Maigres champs en terrasse; plants de tabac.

FIG. 193. — BLATT (Darious).

Village de vallée (152 h.) : sur les dernières pentes légèrement adoucies des versants, champs et toits en terrasses se succèdent en ligne suivant les courbes de niveau.

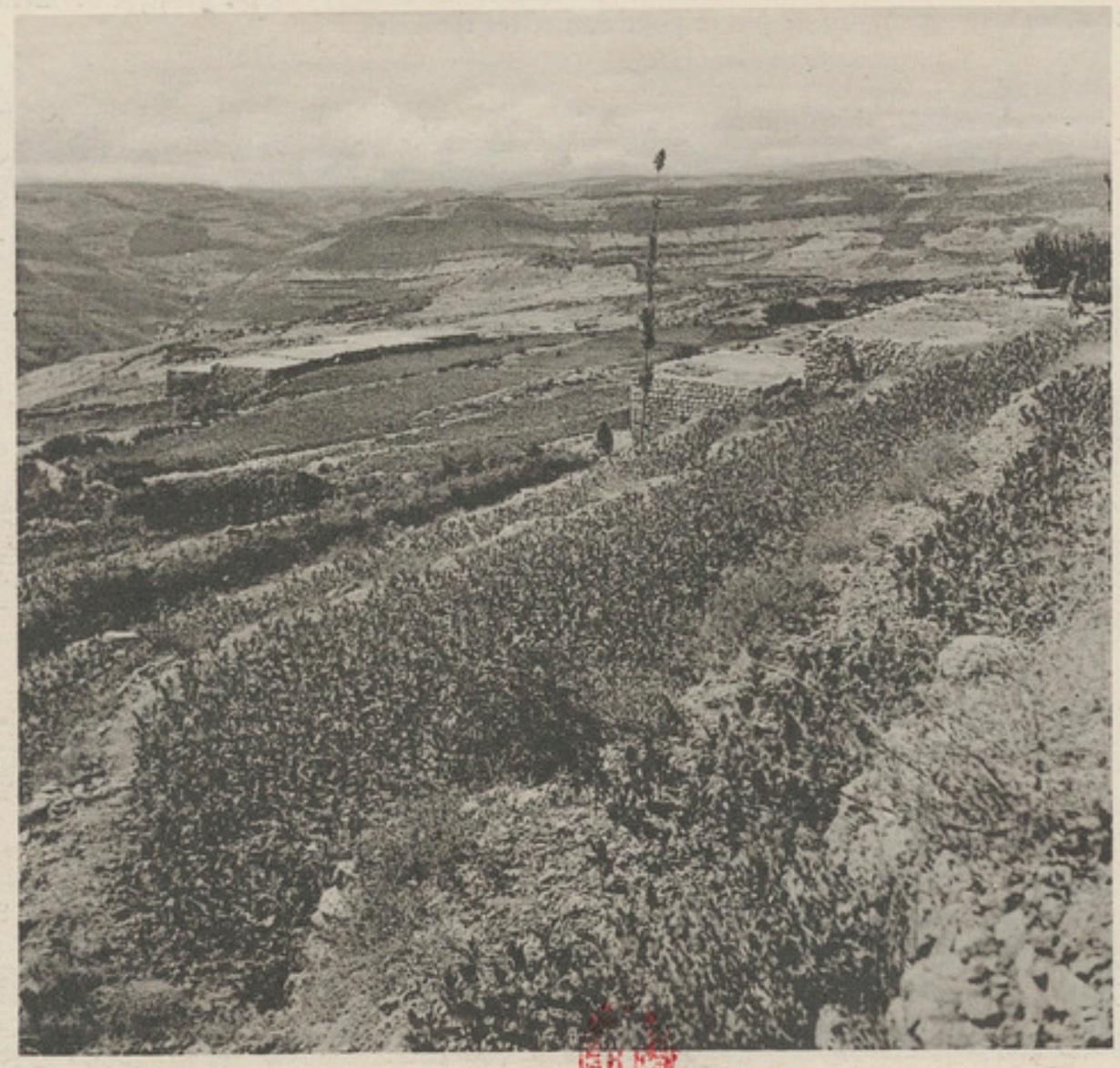

FIG. 194. — BLATAA (Darious).

Village de plateau (132 h.) : les maisons demeurent à moitié enfouies dans le sol. Tabac en terrasses. Au fond, paysage rubanné des hauts-plateaux crétacés.

FIG. 195. — KINSIBBA.

Centre chrétien de l'Akrad (600 h.). Maisons en pierre solidement bâties; portes et fenêtres, recherche architecturale même. Au sommet du village, l'église grecque orthodoxe. Sur tous les toits, rouleaux de pierre pour damer les terrasses.

FIG. 196. — SOURIYÉ.

Village chrétien du Kosseir. Les cheminées révèlent les froids de l'hiver, comme la cahute de branchages sur la terrasse, la chaleur de l'été.

FIG. 197. — PRÈS DU COL DE BDAMA.

Altitude 800 m., fin janvier; neige assez épaisse, 20 à 40 cm., mais fondant aussitôt sur les versants exposés au soleil.

FIG. 198. — LE HAUT NAHR EL ABIAD.

Altitude 700 m., fin janvier.

FIG. 199. — SAFITA.

Sur le plateau cénomanien faiblement incliné, buttes basaltiques. Celle de gauche porte le bourg de Safita, surmonté de son donjon franc. Champs et oliveraies.

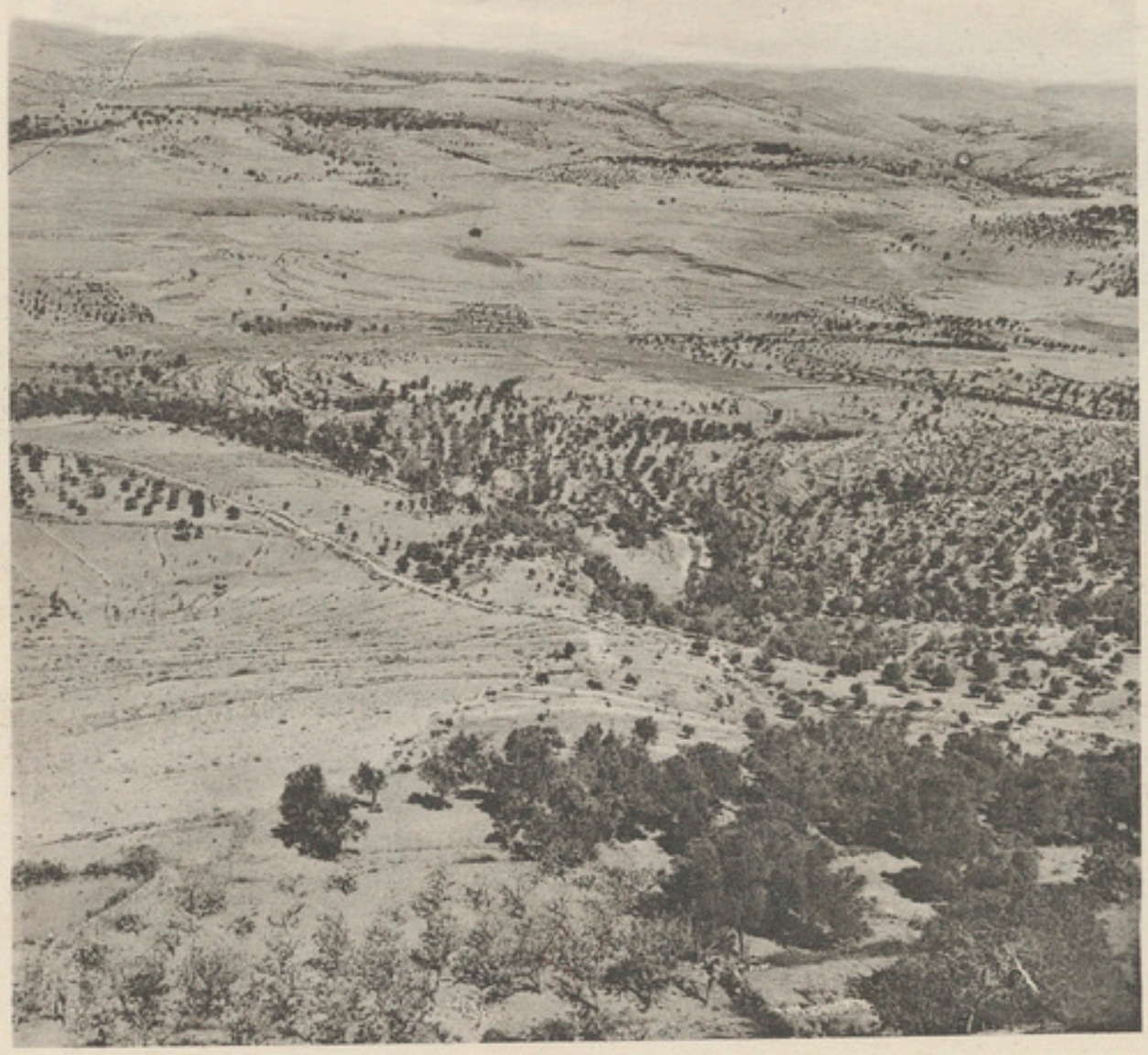

FIG. 200. — RÉGION DE SAFITA.

Vue prise du donjon vers le Nord-Est. Montée lente des couches vers le Djebel; affaiblissement des caractères montagneux comparé à la région Nord.

FIG. 201. — VUE AÉRIENNE.

Au centre, le Donjon; tout autour le bourg ayant gardé le plan concentrique de l'ancienne forteresse. Partout fragments de murailles.

FIG. 202. — VUE GÉNÉRALE.

Maisons bourgeoises à toits de tuile. Aspect déjà libanais de l'ensemble.

FIG. 203. — VUE DU DONJON.

Quartier plus pauvre : toits en terrasse où sèchent la récolte de sorgho. Dans le fond, la campagne est toute entière en oliveraies ou en champs en terrasse.

FIG. 204. — LE DONJON FRANC.

Magnifique construction du XII^e siècle. L'intérieur comporte au premier étage une église qui sert encore aux orthodoxes.

FIG. 205. — UNE RUE.

Maisons monumentales en pierre de taille, construites sur les substructures franques.

FIG. 206. — LE SITE DE BŒTOCÉCÉ.

Paysage sévère et nu : plateau calcaire recouvert de coulées basaltiques. Au centre, les murs colossaux du péribole du temple, percés de quatre portes monumentales.

FIG. 207. — SLEIMAN MEURCHED.

A Jobet Borghal, en 1935, entouré de deux de ses principaux fidèles.

FIG. 208. — LA RÉCEPTION OFFICIELLE.
Devant la nouvelle résidence du maître, style villa, à Jobet Borghal. Au centre, Sleiman Meurched, à droite, officier français des services spéciaux; derrière, fidèles et serviteurs.

FIG. 209. — LES RÉJOUISSANCES POPULAIRES.
Mise en place pour la debké.

FIG. 210 et 211. — SEUIL DE TELL KALAKH.

Deux vues prises celle du haut vers le Nord, celle du bas vers l'Est (au fond le Djebel Akroum). Paysage caractéristique : croupes basaltiques désolées, sol jonché de gros cailloux en boule, végétation de steppe.

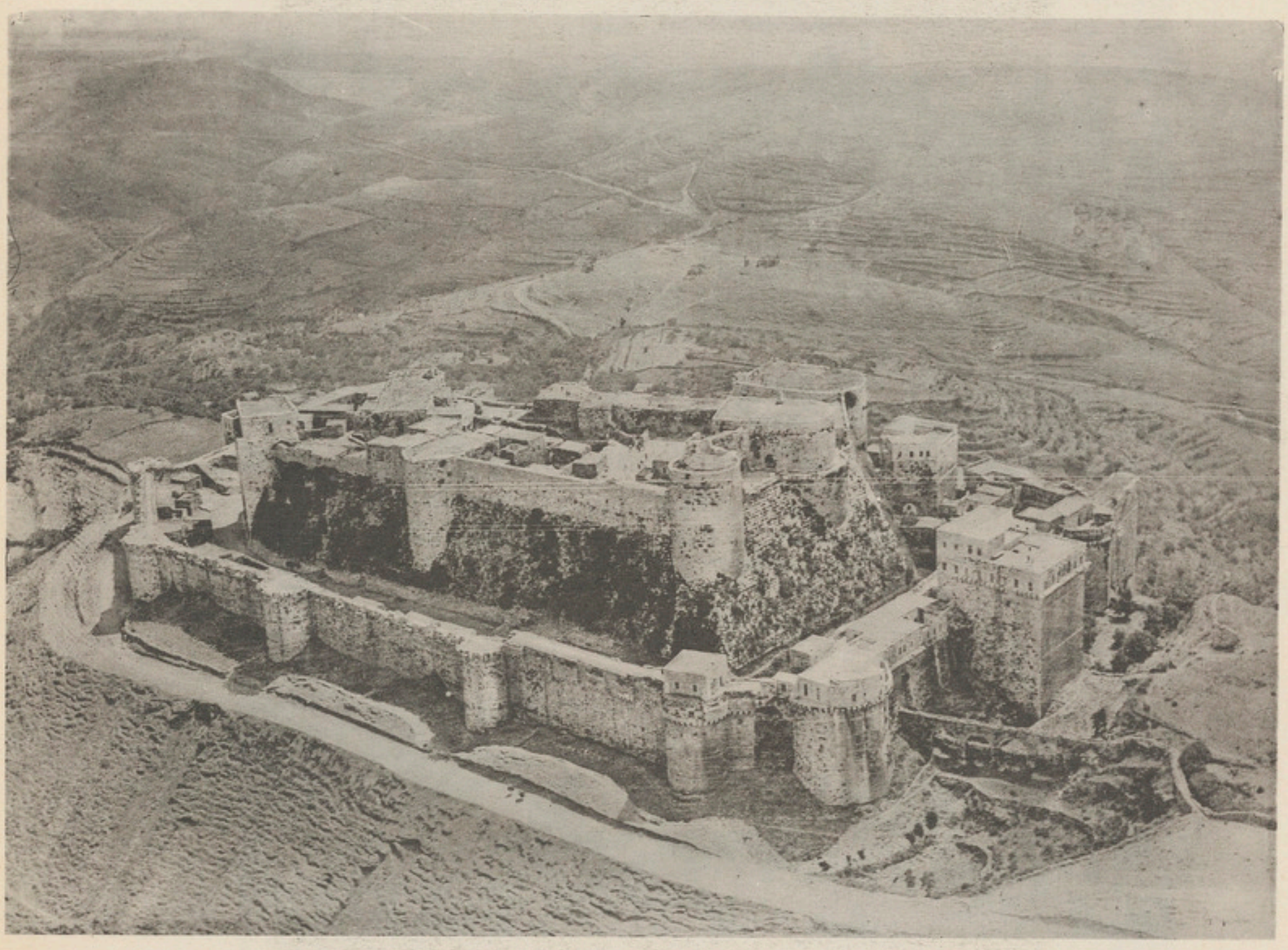

FIG. 212. — VUE AÉRIENNE.

Le château occupe l'extrémité d'un éperon basaltique se rattachant à droite à l'ensemble du massif; c'est donc sur ce côté vulnérable qu'on avait accumulé les défenses : fossé, tour rectangulaire et donjon. Noter l'aqueduc alimentant la place en eau.

FIG. 213. — LA DOUBLE ENCEINTE.

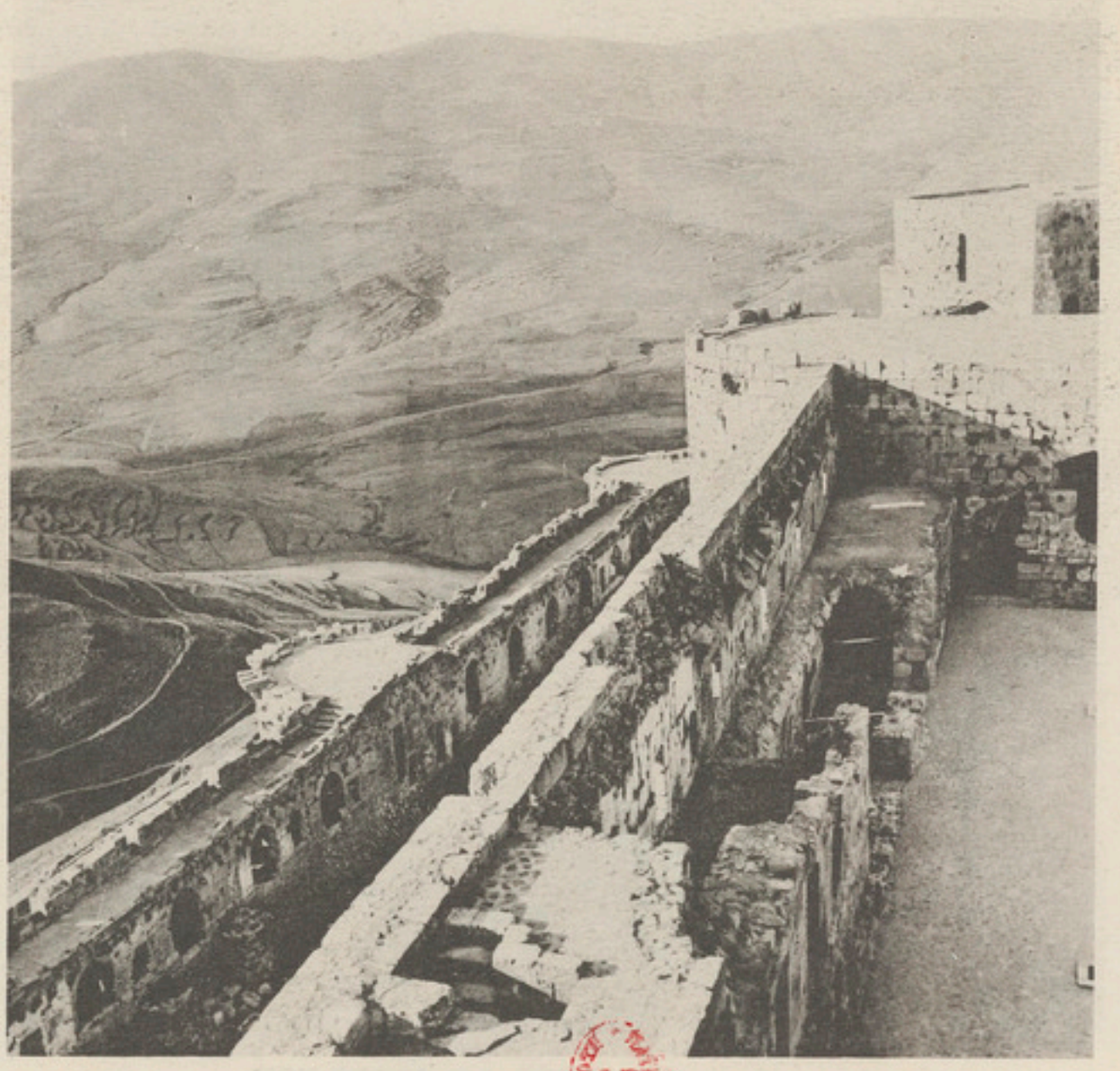

FIG. 214. — VUE VERS LE NORD-OUEST.

Dans le fond, la vallée du couvent de Saint-Georges; au-dessus, le Djebel Saih, ultime retombée du massif Alaouite.

FIG. 215. — VUE VERS LE SUD-EST.

Au-dessous du château, le village sunnite de Haret Turkman. Au delà, plaine de la Bouqaïa.

FIG. 216. — VUE VERS LE NORD-EST.

Village sunnite de El Hosn. Au fond, de gauche à droite : Djebel Saih, vallée fracture du Nahr el Kébir et massif basaltique du Djebel Hélou.

FIG. 217. — VUE SUR LE GHAB.

Le château est construit sur les contreforts du Djebel : raideur de la pente et violence de l'érosion. Au delà, le Ghab avec ses marais et le lit de l'Oronte. A l'arrière-plan, montée du Djebel Zaouiyé.

FIG. 218. — VUE SUR LE DJEBEL.

Solitude du versant oriental.

FIG. 219. — VUE AÉRIENNE.

Au pied du Djebel, mais dans une région encore toute hérissée de buttes calcaires; le château occupe l'une de celles-ci. A gauche, la bourgade moderne.

FIG. 220. — LE CHATEAU.

L'un des principaux centres de la puissance ismaeli, il joua un rôle politique jusque dans la première moitié du 19e siècle.

FIG. 221. — VU DU COL DE CHATHA.

Vraie vue à vol d'avion tant est raide la chute du Djebel. Au delà des derniers contreforts calcaires : talus d'alluvions cultivés avec les villages; puis les marais aux teintes variables suivant la densité de la végétation lacustre; enfin le lit de l'Oronte.

FIG. 222. — AÏN EL HAMAM.

Type des villages misérables du Ghab (32 h.). Toits en roseaux.

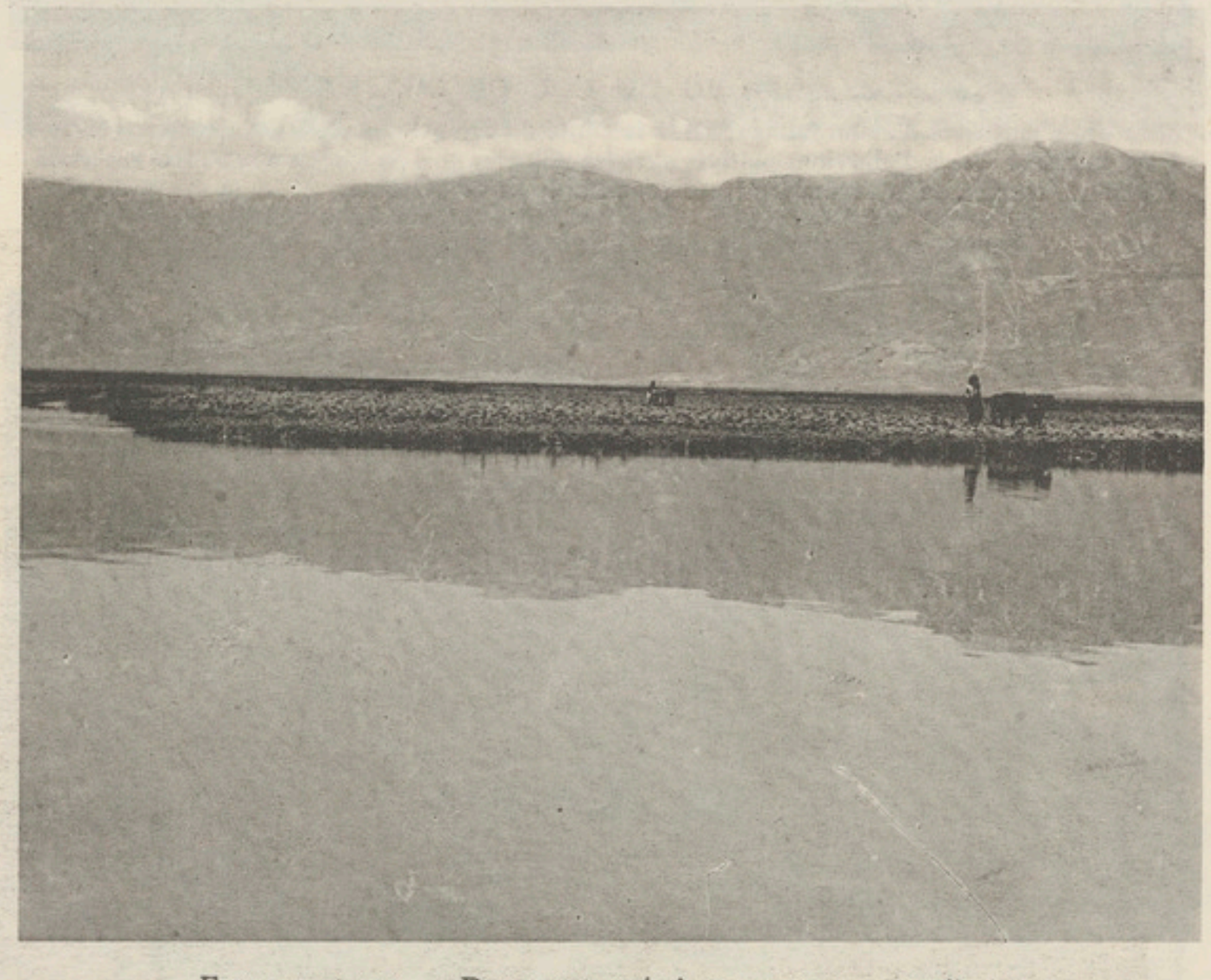

Fig. 223 et 224. — Deux vues qui s'opposent et se complètent.

En haut, le Djebel dans la région d'Abou Qobeis; masse calcaire perméable et desséchée, sans sources, ni eaux courantes. En bas, l'Oronte près de Bared, regorgeant d'eau. La sécheresse de la montagne explique la surabondance d'eau de la plaine.

En bas : largeur du lit, lenteur du courant; à gauche, brèche ouverte dans la berge pour assurer la communication avec les marais. Sur les rives exondées, labours avec buffles pour les cultures d'été. Au fond, le mur du Djebel.

FIG. 225. — DÉFILÉ DE CHEIZAR.

Sortie de l'Oronte hors des gorges cénomaniennes du plateau. A gauche, talus du château de Cheizar; au fond, début de la plaine d'Acharné avec irrigations locales. Dans le bas, ruines d'une noria.

FIG. 226. — SEUIL DE KARKOR.

A la sortie du Ghab, rapides sur le seuil basaltique.

FIG. 227. — VU DE LA FALAISE DE QALAAT EL MOUDIQ.

Ravin creusé dans les sédiments pliocènes; la citadelle d'Apamée (Qalaat et Moudiq) s'élève à droite, au-dessus de la mosquée (cf. fig. suivante). Au fond du ravin, chameaux rentrant la moisson; au delà, plaine du Ghab avec tentes de nomades. A l'arrière-plan, Djebel Alaouite.

FIG. 228. — QALAAT EL MOUDIQ.
Vu de la plaine; on reconnaît la mosquée de la figure précédente. Au premier plan : source, marais et campement nomade.

FIG. 229. — LES MARAIS.
Les roseaux en couvrent la presque totalité; chenal pour le passage des barques, légères et à fond plat.

FIG. 230. — SOURCE DE KASTOUN.

Versant du Djebel Zaouiyé. Sur les calcaires, coulée sombre de basalte. La source jaillit au pied même de la paroi rocheuse. Végétation steppique de chardons.

FIG. 231. — SOURCE DE CHERIA.

Abondance de la résurgence qui noie aussitôt la plaine. Ruines d'un moulin; au fond Djebel Alaouite.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7502 04225443 5

J. WEULERSSE

LE PAYS DES ALAOUITES

I-II

TOURS 1940

L'O²a
635
(3)